This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

WIDENER LIBRARY
HX G17X L

Digitized by Google

Fr 1400.514

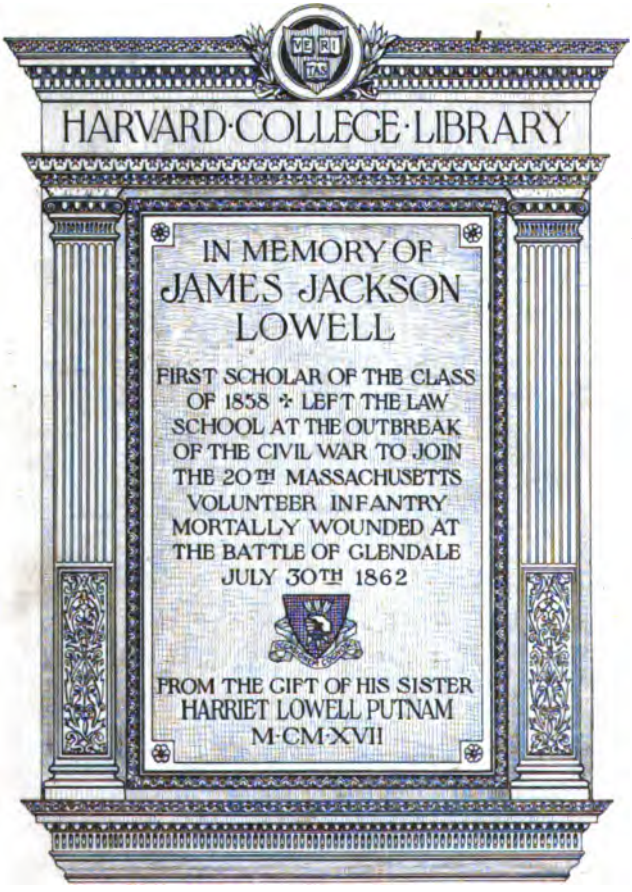

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

L'Ambigu,

OU

VARIÉTÉS LITTÉRAIRES ET POLITIQUES.

RECUEIL PÉRIODIQUE,

Publié le 10, 20, *et* 30 *de chaque Mois.*

PAR

M. PELTIER.

VOL. XXVIII.

Infelix Dido! nunc te facta impia tangunt.
Tum decuit, quum sceptra dabas. En dextra, fidesque!...
. . . . . .
Hoc solum nomen quoniam de conjuge restat.

VIRG. Æn. Lib. IV.

A LONDRES:

De l'Imprimerie de VOGEL et SCHULZE, No. 13,
Poland-Street, Oxford-Street.

ON SOUSCRIT CHEZ M. PELTIER,
No. 7, Duke-Street, Portland-Place.

Le Prix de la Souscription est de Cinq Guinées par An.

1810.

Digitized by Google

Fr 1400.514

Harvard College Library.
Mar 4 1924
J J Lowell fund

Digitized by Google

L'Ambigu,

OU

VARIÉTÉS LITTÉRAIRES ET POLITIQUES;

No. CCXLIV.—*Le* 10 *Janvier*, 1810.

Extraits de quelques Lettres publiées dans le Journal (the Courier), *par M.* T. Coleridge, *Auteur d'une Feuille périodique intitulée* (The Friend.)

On m'a accusé, dit M. Coleridge, d'avoir fait usage d'expressions dures à l'égard de l'*Empereur Français*, nom que donne à l'oppresseur du Continent un certain parti qui veut ignorer que ce titre n'a point encore reçu la sanction de l'Angleterre. On a prétendu que cette offense insultait autant à la raison qu'elle dégradait mon propre caractere. Mais si les auteurs de cette censure ne regardent pas Buonaparté comme un parjure liberticide, un usurpateur, un tyran qui sacrifie l'existence et le bien-être de plusieurs millions d'hommes pour satisfaire son insatiable ambition (et nous devons supposer que telle

Digitized by Google

n'est point l'opinion qu'ils ont de lui ; car comment pourraient-ils concilier leur partialité évidente pour cet homme et ses actions, avec le zele ardent qu'ils professent pour la liberté et les droits de l'homme ?) tout ce que je pourrais dire pour ma défense, serait entierement hors de la question ; car rien ne peut justifier ce qui est controuvé et calomnieux.

Et si j'essayais de prouver que ce que j'ai dit n'est pas calomnieux, quels sont les faits auxquels je pourrais recourir pour établir cette preuve, qui ne soient pas aussi bien connus d'eux que de moi ? S'ils ne sont pas convaincus par le système cruel d'espionage organisé dans toute l'Europe, par ces armées de douaniers, de percepteurs, par l'oppression exercée sur les presses continentales, et par le dernier décret publié en Allemagne, qui inflige la peine de mort contre celui qui raconte ce qu'il a vu, et qui met en danger la vie de celui qui prête l'oreille à ce qu'on lui raconte ;—si enfin, avec la crédulité du Roi d'Egypte, ils ne veulent pas être persuadés par les divers fléaux tels que les sauterelles, les ténebres épaisses, les rivieres de sang, l'extermination des premiers-nés ; il y aurait de la folie de ma part à ne pas garder le silence de l'étonnement. Mais s'ils sont d'accord avec moi sur les faits, et si leurs objections ne portent que sur une question de décence, voici ce que je leur répondrai.

« Il est une irritation qui est le produit de la peur ; des insultes grossieres prodiguées de loin, sont le langage caractéristique et l'arme convenable de la lâcheté qui affecte l'exaltation de la bravoure. Si les termes de reproche et de mépris que j'ai employés en m'expliquant sur Buonaparté, m'avaient été inspirés par l'aspect de son immense pouvoir, et par son attitude menaçante relativement à la Grande-Bretagne ; quoique l'emploi de ces expressions eût pu ne pas être déplacé dans un écrit des-

Digitized by Google

tiné à frapper la multitude, j'avoue qu'elles eussent été indignes d'un philosophe et contraires aux principes de morale que je professe. Je dois, toutefois, rappeler au correspondant qui a cité contre moi un passage de Démosthenes, que ce grand orateur ne reproche pas à ses concitoyens leurs injures contre Philippe, mais de ce qu'ils ne font pas autre chose que de l'injurier ; et si celui qui a cité le passage, ne trouve pas dans le même nombre de pages des Philippiques, trois fois plus de noms injurieux contre Philippe qu'il n'y en a dans les miennes contre Buonaparté, je consens à renoncer à toute défense, quoique, sous le point de vue moral, je ne considere pas la cause que je soutiens comme reposant sur les mêmes bases que celle du grand orateur d'Athenes. En outre, si j'avais été un de ceux qui les premiers invoquerent la paix avec la France, dans le temps où la guerre était juste et nécessaire ; ou si, durant la trêve d'Amiens, j'avais fait partie de cette foule de patriotes anglais qui se pressait de se rendre aux levers de Buonaparté, et qui portait à ses pieds des hommages qu'on aurait à peine prodigués à un Washington, quelque justifiables qu'auraient pu être mes expressions, je n'aurais pas à me plaindre si l'on prêtait à mon inconséquence les plus vils motifs, parce que j'en aurais fait usage. Mais je suis fier d'avoir alors employé bien différemment cet intervalle de paix apparente, d'avoir alors appelé l'attention de mes concitoyens sur les dangers de cette paix, qui sans doute a été très-avantageuse, mais qui ne l'a été que parce qu'elle a rendu unanime l'opinion de tous les partis sur la nécessité de renouveler ouvertement les hostilités. Et si, comme M. Fox l'a prétendu, cette guerre a été provoquée par les papiers-nouvelles, honneur à l'éditeur du journal qui, le premier, sans être excité par une faction, a provoqué ce cri de guerre ! Mais alors je dénonçai le chef du gouvernement français non-seulement

Digitized by Google

comme l'ennemi de la Grande-Bretagne, mais de tout ce qui rend la vie digne qu'on se batte pour la conserver; comme l'ennemi de la dignité de notre nature; comme le meurtrier des espérances de tous les hommes de bien; comme le tyran qui a déclaré la guerre, une guerre éternelle à tous les principes sur lesquels repose la grandeur de l'homme, et à tous les appuis de sa faiblesse.

Si en nous exprimant sur le compte des grands hommes qui s'illustrent par leurs vertus, nous ne pouvons les honorer dignement qu'en ayant recours à tous les termes de l'admiration et de l'affection, pourquoi resterions-nous muets lorsque nous rencontrons un monstre dont les crimes contrastent avec leurs vertus? pourquoi ne peindrions-nous pas avec énergie toute l'horreur que celui-ci nous inspire? Eh, quoi! devons-nous restreindre ce sentiment d'exécration et les mots qui servent à l'exprimer, à quelques scélérats obscurs qui tremblent sous le glaive de la justice, et ne devons éprouver que bienveillance et respect pour un traitre qui a abusé de l'enthousiasme d'une nation pour les lois de l'égalité, afin de se mettre lui-même au-dessus des lois, et même pour écraser sous le joug stupide du despotisme militaire toutes les lois divines et humaines? L'erreur qui contribue le plus à égarer, à dépraver l'esprit public, qui tend le plus à dégrader notre nature, et qui est le plus terrible dans ces conséquences, est celle qui tend à nous persuader qu'il faut fléchir sous le pouvoir parce qu'il est énorme, et qu'il faut oublier toutes ses iniquités parce qu'il prospere. Comme si le succès était le sceau de l'approbation divine, et la tyrannie une preuve que le Très-Haut protége le tyran!

La force principale de Buonaparté réside dans l'imagination de ceux qui sont éblouis de ces costumes brillants, de ces ornements splendides que le crime lui a fournis pour lui servir de déguisement. De

Digitized by Google

telles illusions doivent-elles aussi tromper des hommes de bien, et leur est-il interdit de les détruire ? Faut-il qu'ils laissent propager cette affreuse doctrine que le pouvoir qui prend naissance dans le mal, est pour cela même au-dessus de notre haine et de notre exécration ? Mais si la détestation est légitime, la maniere dont on l'exprime peut-elle être coupable ? Il est dans la nature de l'homme que tous ses sentiments intérieurs languissent et s'éteignent, s'ils ne sont alimentés et excités par des signes qui les manifestent à l'extérieur. La Providence n'a-t-elle doué notre nature de facultés intellectuelles et sensitives, que pour servir de moyens à l'imposture et pour que nous soyons les jouets du crime et de la scélératesse ? Il existe un livre que nous n'avons point encore appris à mépriser, dans lequel on trouve une foule d'exemples de mots et de phrases qui étincellent du feu de la colere et de l'indignation, et qui cependant sont employés par la sagesse inspirée pour foudroyer les hommes vicieux, et pour électriser le cœur des justes comme le son de la trompette qui les appelle à combattre les géants ligués contre le ciel. Et en effet l'homme dont toute la carriere a outragé les principes qui seuls expliquent pourquoi l'Eternel a donné à l'homme une forme élevée vers le ciel comme vers sa demeure naturelle et derniere, est lui-même en guerre ouverte avec le ciel. J'ai appelé le chef actuel de la France un misérable et un monstre ; mais l'ai-je ainsi appelé à cause des victoires rapides et faciles qu'il a remportées sur la Russie, la Prusse et l'Autriche ? Non ; je l'ai dénoncé comme un tyran insensible et endurci, et comme l'ennemi de la race humaine. Etait-ce parce qu'il avait juré la ruine de l'Angleterre, et épuisé les ressources de l'immense pouvoir dont il dispose dans ses préparatifs d'invasion ? Non ; je voyais à la vérité, avec exaltation, ses armées fixées sur ses rivages comme les loups hurlant à la lune, et ses nombreux bateaux de-

Digitized by Google

venant aussi inutiles dans le port que la mousse qui s'attache à leurs quilles. Je me réjouissais de cela comme Anglais, sans que cependant cela m'ait engagé même à le blâmer. Mais que, pour satisfaire sa rage contre une seule nation, il s'inquiete fort peu de la ruine des autres ; que, pour détruire les ressources d'un seul ennemi, il réduise le Continent à un état de barbarie ; mais que, par la suspension insensée du système commercial, il tarisse la source principale de la civilisation, et anéantisse une classe mitoyenne dans toute la chrétienté.....Voilà ce qui m'a autorisé à le proclamer l'ennemi commun de la race humaine.

C'est pour cela, c'est encore pour l'assassinat du Duc d'Enghien, de Pichegru, de Wright, de Palm, de Toussaint, &c. &c. c'est pour son horrible conduite envers les Suisses et les Tyroliens ; pour la haine qu'il porte à la liberté ; et enfin, pour l'ingratitude, la perfidie, la trahison, la crainte ; pour cet amalgame de tous les crimes dont sa conduite avec l'Espagne est empreinte. Dans quels autres termes que celui de l'exécration, puis-je parler d'un pouvoir qui ne doit son existence et ses progrès qu'à la perfection systématique des vices de celui qui l'exerce ? Chez lui le crime seconde le crime ; la scélératesse sert de barriere et de protection à la scélératesse. Quels avantages, s'écrie l'un, les Tyroliens peuvent-ils tirer de leur résistance ? Pour quel but les Espagnols combattent-ils, s'écrie l'autre ? Eh, quoi ! l'homme a-t-il donc été créé uniquement pour manger la terre ou pour être mangé, et n'a-t-il ni dignité à conserver, ni conscience à obéir, ni immortalité à espérer ?

J'ai parlé de lui avec mépris, parce que nous devons à la dignité de la nature humaine de proclamer que le pouvoir que cet ennemi de l'humanité exerce, n'a été ni acquis ni soutenu par les qualités rares de l'esprit qui caractérisent les hommes nés

Digitized by Google

pour commander aux autres, ou par des connaissances extraordinaires ; mais qu'il doit son existence à des circonstances, à des événements sur lesquels il n'a eu aucune influence ; et que si ses qualités ont contribué à le conduire à son degré actuel d'élévation, c'est cette barbare impuissance, cette insolence féroce d'un esprit qui en connaissances et en qualités morales est de trois cents années en arriere du siecle dans lequel il vit. Voilà ce qu'on doit déclarer à l'univers, en ajoutant que les crimes de Buonaparté doivent inspirer encore plus d'horreur que ceux des autres tyrans dénaturés dont l'histoire nous a peint les actions, parce que l'auteur de ces forfaits a été coupable avec moins de tentations, et en face d'une lumiere plus épurée. Malédiction sur l'homme qui dans des circonstances qui compromettent essentiellement le bonheur de l'humanité pour les temps futurs et dans l'éternité, raisonne avec autant de régularité que s'il démontrait un problême de géométrie. Une tranquillité complette, un sang-froid inaltérable, lorsqu'on défend les droits de l'homme si furieusement attaqués, ses priviléges renversés avec tant de barbarie, sont le symptôme et le principe de cette indifférence morale et religieuse, d'où naquit cette phrénésie révolutionnaire, qui, après s'être épuisée dans les accès du délire, s'est endormie sous le sabre du despotisme militaire.

Mr. T. Coleridge termine une de ses lettres par le morceau suivant, qui nous a paru écrit avec beaucoup de sentiment, de force et de chaleur.

" J'ai souvent réfléchi avec effroi au pouvoir immense qu'un homme de talents ordinaires peut exercer, uniquement parce qu'il a brisé tous les freins que pouvait lui opposer sa conscience. Quel doit donc être le pouvoir d'un individu qui, doué d'une méchanceté profonde, parvient à donner toute l'intensité et la rapidité d'une volonté unique aux forces naturelles et acquises d'un peuple redoutable

Digitized by Google

par l'étendue de sa population et par sa corruption morale! Et s'il était possible que l'imagination de l'homme pût embrasser dans tout son ensemble le tableau du désordre introduit dans le système social, par le renversement des anciennes coutumes, et de cet esprit de subordination que l'habitude identifie avec notre instinct; et par-dessus tout, si nous pouvions donner des formes sensibles et corporelles aux effets désastreux produits sur les dispositions et les principes des nations par leur situation précaire, par le défaut de sécurité, et par l'instabilité qui existe dans tout l'édifice de la civilisation, certes les miseres et les horreurs d'une campagne entiere, réunies sur un même champ de bataille, n'offriraient, en comparaison de cet aspect redoutable, qu'une tragédie insignifiante. Et même, trouverait-on encore quelque chose qui éleverait et consolerait l'âme dans ce tableau de carnage et de désolation, s'il était le résultat de la résolution grande et courageuse qu'aurait prise un peuple de succomber avec tant de gloire et d'énergie que ni le déluge ni l'incendie ne pourraient effacer au fond de ses tombeaux le nom de patrie, et de mourir plutôt que de végéter dans le même pays, après qu'il aurait perdu ce nom cher et sacré, plutôt que d'exister encore physiquement après avoir été frappé de mort par l'infamie? Qu'est-ce que la Grece dans nos temps modernes? C'est toujours la patrie des héros depuis Codrus jusqu'à Philopemen; et telle elle resterait encore, en supposant que les sables de l'Afrique couvrissent ses fertiles campagnes, et qu'il n'y eût plus sur l'Hybla une fleur sur laquelle pût bourdonner une abeille."

(Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs et rendre justice à un talent distingué, en ajoutant aux extraits qui précedent, quelques morceaux sur les Espagnols, tirés des mêmes lettres.)

Au sujet des plaintes faites par l'armée anglaise, ses officiers et ses généraux, contre la population

Digitized by Google

espagnole, M. Coleridge observe très-judicieusement, qu'il ne faut pas croire que ces mêmes individus qui ont montré un désir bien naturel de conserver leurs propriétés, qui les ont même défendues avec rudesse contre les soldats anglais, ne sacrifieraient pas au besoin ce qu'ils ont de plus précieux, pour répondre à l'appel d'un gouvernement bien organisé qui saurait employer leur dévouement après l'avoir excité. " Il faut voir," ajoute M. Coleridge, " dans cette espece d'égoïsme le caractere de la nature humaine et non celui des Espagnols en particulier; lorsque l'homme n'envisage que lui seul, il ne sent que sa propre faiblesse, et la noblesse de son cœur est subjuguée par les considérations de son intérêt personnel.

" Mais on ne doit point tirer de ces dispositions inhérentes à l'homme, considéré comme individu, des conséquences injurieuses aux masses formées de la réunion des individus. Eh, quoi! devons-nous regarder avec indifférence ou traiter avec mépris une nation qui, sans espoir de secours, et par l'impulsion de la résolution la plus héroïque, a défié seule l'immense pouvoir de la France; qui a persévéré dans cette résolution; et qui a enduré plus de souffrances, supporté plus de fatigues, fait plus de sacrifices que les autres nations européennes mises toutes ensemble; qui, d'après l'aveu même de Sir John Moore, a eu, durant l'espace d'une année, à lutter contre quatre ou cinq grandes armées, toutes composées de troupes disciplinées, et commandées par des généraux habiles; enfin, qui, malgré tous ses revers, a préservé les trois quarts de son territoire, et ce qui est plus encore, a conservé dans toute son énergie le noble sentiment qui l'a soulevée toute entiere?

" Les Français peuvent se mouvoir sans conquérir, ils peuvent changer le siége de leur domination sans l'étendre, et il en doit être ainsi de toutes les guerres faites à un peuple déterminé à se défen-

Digitized by Google

dre : l'ennemi est partout et nulle part ; c'est une lutte entre l'obstination et la persévérance, et non la force qui agit contre la force. Avant d'accuser si amérement les Espagnols de ce qu'ils ont omis de faire, il faut considérer ce qu'ils ont fait, et le comparer aux efforts tentés et aux résultats obtenus par la Prusse et l'Autriche, par leurs armées disciplinées, égales, quelquefois supérieures en nombre aux Français, fortement organisées, conduites par des vétérans, et cependant battues, dispersées dans une courte campagne. Qu'on se rappelle les terreurs qu'on a cherché à répandre parmi nous, lorsque la Grande-Bretagne a été menacée d'une invasion. Ceux qui voulaient intimider l'esprit national, ne disaient-ils pas que 80,000 Français suffiraient pour conquérir le pays ; que toutes nos forces, excepté l'armée réguliere, seraient dominées, entraînées par une terreur panique, et que nos volontaires se cacheraient dans leurs boutiques ? Je suis profondément convaincu que de telles suppositions étaient d'atroces libelles contre la nation britannique ; mais cette conviction serait fort ébranlée par cette disposition qui se manifeste parmi nous, et qui tend à déprécier ces braves Espagnols qui ont combattu contre trois fois autant de forces qu'on pourrait en débarquer sur nos côtes, et avec vingt fois moins de moyens de résistance que nous n'en possédons. S'il y a parmi nous une si grande instabilité de principes, si, en considérant la cause des Espagnols, notre imagination est éblouie par l'éclat des succès de la France, au point de nous jetter dans la léthargie du découragement, lorsque nos espérances ne sont point soutenues par l'aspect d'armées organisées et par la nouvelle de victoires décisives, quelle certitude peut-on avoir que l'esprit public n'éprouverait pas les mêmes accès de terreur si nous étions attaqués dans nos propres foyers ? Je n'en serais pas réduit à présenter cette hypothese si, dans tout ce qui a été publié parmi nous sur les

Digitized by Google

Espagnols, si, dans cette espece de conspiration sourdement organisée pour calomnier leur patriotisme, on avait établi contre eux une seule accusation directe et positive, et discuté d'abord ce qu'aurait dû faire cette nation dans les circonstances où elle se trouvait placée, et ce qu'on devait raisonnablement attendre d'elle d'après ce que d'autres nations ont fait dans des circonstances pareilles. C'est calomnier cruellement les Espagnols que de prétendre que leur résistance se réduit à quelques faits isolés, tandis qu'au contraire, pour l'honneur éternel des habitants de la Péninsule, les actes de trahison et de lâcheté qui ont secondé les vues du tyran, n'appartiennent qu'à un très-petit nombre d'individus....."

Il est un pouvoir invisible, mais immense, qui combat pour l'indépendance des nations soulevées par des motifs légitimes, et qui la fixe au milieu des orages, des périls et des revers, lors même qu'elle paraît entierement perdue : c'est cet agent formidable qui aujourd'hui soutient les Espagnols. Supérieur aux calculs ordinaires de la politique, il est trop imperceptible pour être mis en balance avec une force brute, et il differe trop essentiellement de celle-ci pour y être comparé. Ce pouvoir est aussi prépondérant dans le monde moral que l'électricité dans le monde physique ; et semblable à cet élément, infini dans ses affinités, infini dans ses modifications, infini dans son action, il combine les effets les plus opposés, agglomérant les particules les plus volatiles, et communiquant, de ses traits ignés, l'activité et la puissance du feu aux vapeurs épaisses des marais ; également actif dans le silence et dans la tempête, quand il crée ou quand il détruit ; tantôt contracté, il ne forme qu'une âme individuelle, et tantôt dilaté, il agite une nation toute entiere. Si l'on me demande où ce pouvoir immense réside, je dirai que nous serions indignes d'être Anglais, d'être les compatriotes des Hampden, des Russel et des Algernon Sidney, si

Digitized by Google

nous ne trouvions la réponse à cette question au fond de nos cœurs. Partout où il existe une patrie, il existe dans le cœur de chaque citoyen une force d'expansion dont il ignore l'étendue dans les temps ordinaires. Nous aimons tous notre patrie, mais nous ignorons jusqu'où va cet amour, et tout ce que dans l'heure du danger nous serions capables de faire, lorsque le cri perçant de la mere commune éveillerait en nous l'instinct filial . . . . ."

Nous terminerons cet extrait par les observations que M. Coleridge a faites au sujet de la convocation des Cortez, sur les avantages d'une assemblée nationale dans une position telle que celle où se trouvent maintenant les Espagnols. Nous donnons ces réflexions sans en adopter le principe dans toute son étendue.

" L'influence d'une assemblée de cette nature peut," dit-il, " produire quelques inconvénients, mais ils ne sont que passagers, et ne reposent que sur quelques faits isolés, tandis que ses avantages sont indéfinis, parce qu'ils sont permanents, parce qu'ils varient autant que l'esprit des hommes, et, surtout, parce qu'ils ne consistent pas tant à produire telle ou telle mesure particuliere, qu'à répandre cet esprit public, sans lequel les mesures les plus sages n'ont aucun but, et ne donnent aucun résultat. Car, à quoi servent les meilleurs plans, si les moyens d'exécution sont défectueux ou insuffisants. On objectera que les traîtres et les hommes dangereux peuvent employer leurs talents et leur adresse à séduire ou à dominer ces assemblées; mais, pour exécuter un tel projet qui bien rarement réussit, ils doivent avouer dans leurs harangues publiques des principes si purs, des opinions si libérales, qu'au moment même où ils veulent outrager la liberté, et proscrire la vertu, ils sont obligés d'en faire l'éloge, et que le contraste de leurs discours avec leur apostasie excite sur-le-champ contre eux la vengeance publique.

Digitized by Google

" Il est vrai que, dans des circonstances extraordinaires, profitant de la terreur publique, après avoir contribué à la faire naître, Robespierre parvint, au moyen de la frenésie qu'il avait inspirée à la populace parisienne, à subjuguer une assemblée se disant nationale; mais, lorsqu'il exerçait cette affreux empire, il n'avait pas encore manifesté ses vues d'usurpation permanente, et dès qu'elles furent soupçonnées, sa chute fut aussi rapide que son supplice fut exemplaire, et encore maintenant, est-il incertain si ce monstre mourut fanatique ou imposteur. La cause publique ne peut pas triompher par le moyen d'un individu ou d'un corps isolé dans un moment de péril et d'incertitude, lorsque l'autorité a échappé à ceux qui la possédaient légitimement, et lorsqu'une nation outragée en même temps que foulée par un despotisme étranger, ne prend conseil que de son indignation ou de son désespoir; si, dans des circonstances aussi imposantes, des individus prennent sur eux la direction de ce mouvement, ils deviennent responsables, aux yeux de l'opinion, du résultat de leurs mesures; et si elles ne réussissent pas, on confond nécessairement dans le peu de confiance qu'elles inspirent la cause dont elles étaient destinées à assurer le succès. Mais où il y a un parlement, un congrès, des Cortez, les choses qui sont le plus sujettes aux caprices de la fortune, les revers que produit la trahison ou l'incapacité, retombent sur les individus responsables, tandis que le corps créé par le vœu public, restant séparé des mesures particulieres, n'est point immédiatement affecté par leurs résultats. Bien plus, l'existence d'un tel corps empêche l'esprit public de tomber dans le découragement, en lui présentant des sujets d'espérance, qui, en même temps qu'ils remédient aux calamités de l'état, provoquent le châtiment des coupables. La convocation des Cortez donne les

Digitized by Google

plus flatteuses espérances à ceux qui font des vœux pour les Espagnols ; elle confirme l'opinion de ceux qui pensent qu'ils ne peuvent pas être subjugués. Quels que soient les actes de cette assemblée, ils serviront à faire juger le véritable esprit de la nation espagnole, les progrès de ses connaissances, l'étendue de son jugement, de sa sagesse, et l'énergie de son esprit public ; c'est là que se manifestera l'expansion du caractere national. Aujourd'hui, nous ne pouvons encore que craindre et espérer ; mais j'éprouve un secret orgueil en annonçant que mes espérances sont vives.. Un peuple qui fait usage de toute sa force, qui est dégagé de toutes les entraves qui la compriment dans des temps ordinaires, possede une vigueur native, une surabondance de vie qui lui permettent d'agir et d'avancer, malgré les plus profondes blessures, et qui défient les plus cruelles amputations. La tyrannie, au contraire, avec toutes les apparences d'une santé florissante, est soumise à un principe essentiel de dissolution qui rend fatale toute blessure grave, et fait très-souvent d'une simple égratignure la cause d'une gangrene générale."

Digitized by Google

Prise de Cayenne.

Extrait d'un Rapport sur la Reddition de la Guyanne Française, fait le 1er Décembre à Buonaparté, *par un Conseil d'Enquête, composé des Comtes de* Cessac, Hullin *et* Rosily.

Le 3 Décembre 1808, les Portugais venant de la partie qu'ils occupaient à l'est de Cayenne, doublerent le cap Orange, et entrerent dans la baie d'Oyapock, au nombre de 800 hommes. Leur projet n'était visiblement alors que de s'emparer de leurs anciennes limites. On remarque qu'ils n'oserent même débarquer que sur la rive droite de l'Oyapock; mais n'éprouvant aucune résistance, ils passerent sur la rive gauche, s'emparerent de tout le pays situé entre la riviere de ce nom et celle de l'Approuague. Cette arrivée de l'ennemi était bien loin d'être imprévue par M. Victor Hugues: déjà, de son aveu, il avait été averti par des avis particuliers, des projets et des entreprises de la maison du Brésil. Il avait été prévenu d'une maniere plus positive et plus directe de l'invasion des ennemis par le brick *la Joséphine*, qui avait aperçu la flotille à l'embouchure de l'Oyapock. Le 9, il en reçut officiellement l'avis par un manifeste que lui adressa le commandant portugais, au nom du Prince du Brésil.

M. Victor Hugues, qui, malgré la défiance où il devait être des intentions du Prince du Brésil, n'avait, jusqu'à ce jour, ni visité lui-même la frontiere qu'il devait défendre, ni exercé, ni multiplié ses troupes, ni augmenté ses approvisionnements et ses munitions, ni armé, ni fortifié ses positions, sembla vouloir s'occuper de la défense de la colonie; il fit un appel aux anciens militaires, ordonna la levée de 500 negres, prescrivit l'armement de quatre positions sur la riviere de Mahury, et fit partir de Cayenne un détachement de 40 hommes, commandés par le lieutenant Sirdey, pour défendre la frontiere.

Cependant l'ennemi, qui n'avait point trouvé de résistance sur l'Oyapock, crut pouvoir tenter de s'emparer de l'Approuague. Il envoya une chaloupe dans la riviere de ce nom; mais elle fut prise par les habitants, qui firent prisonniers et envoyerent à Cayenne 16 matelots et deux officiers composant l'équipage. Ce

Digitized by Google

léger échec, dû à la fidélité des habitants du pays, ne rebuta point l'ennemi : il entra le 15, à huit heures du matin, dans la riviere de l'Approuague, avec une petite flotille, pénétra encore sans résistance jusqu'à la riviere du Corrouai, et s'en empara : le détachement commandé par le lieutenant Sirdey arriva pour être témoin de cette nouvelle entreprise, et il ne put s'opposer à son succès. Après une faible résistance, il se retira au collége, habitation du gouvernement. Il emmena avec lui les noirs de cette habitation, et fit sa retraite sur Cayenne, tandis qu'une cinquantaine de Portugais, envoyés de la riviere de Corrouai, mettaient le feu à cette même habitation, la seule qui fut incendiée dans cette partie de la colonie.

L'ennemi, maître de l'Approuague, chercha à s'y établir, à s'y fortifier : mais comme il vit que Victor Hugues ne faisait rien pour le repousser et l'arrêter, il médita de nouvelles entreprises. M. Hugues, instruit de tous ces mouvements, continuait à préparer lentement ses moyens de défense : il fit alors rétablir les postes que nous avons décrits ; la position du *Diamant* fut armée de deux pieces de 24 et une de 8, et défendue par 40 hommes commandés par un capitaine. Le deuxieme poste, celui du *Dégras des Cannes*, fut armé de deux pieces de 8, et défendu par 15 hommes seulement, commandés par un sergent. Le troisieme poste, nommé *Trio*, fut armé de deux pieces de 8, et défendu par 37 hommes que commandait un capitaine. En face de ce poste, sur la rive droite de la riviere de Mahury, et à l'embouchure du canal de Torcy, fut établie une autre batterie de deux pieces de 8 et d'une piece de campagne à la Rostaing : ce dernier poste fut défendu par 120 hommes, commandés par un capitaine.

Les forces militaires de la colonie se composaient de 511 Européens, troupes d'élite ; 200 hommes de couleur et habitants du pays, et de 500 esclaves dont Victor Hugues pouvait disposer : il y avait de plus, alors, dans la riviere de Cayenne, le brick *la Joséphine*, de 14 canons et 80 hommes d'équipage, le même qui avait donné l'avis de l'invasion des ennemis. Toutes les déclarations attestent que la colonie était suffisamment pourvue de vivres. Les poudres étaient en assez grande quantité pour repousser l'attaque de l'ennemi : d'après la déclaration de M. Juniot, capitaine d'artillerie, il y avait eu 38 milliers de cartouches de distribuées, et 600 gargousses, et il restait en magasin encore 20 milliers de cartouches, 600 gargousses et 4 milliers de poudre en barils.

Digitized by Google

Telles étaient les ressources de M. Victor Hugues pour défendre la colonie qui lui avait été confiée, lorsque les Anglais et les Portugais se présenterent devant l'embouchure de la riviere de Mahury, et menacerent l'île de Cayenne. Leurs forces consistaient en une corvette anglaise de 20 pieces de canon, une goëlette, deux bricks, quelques pirogues du pays, et autres petites embarcations ; le tout contenant environ 500 hommes de débarquement, dont 150 Anglais, le reste Brésiliens et quelques Portugais. Le 7, à trois heures du matin, ils effectuerent leur débarquement, surprirent le poste *du Diamant*, tuerent le capitaine dans son hamac, et se portant rapidement sur le *Dégras des Cannes*, ils enleverent ce poste sans résistance, s'y établirent, et s'occuperent du débarquement du reste de leurs troupes : ils avaient obtenu ces premiers succès avec environ 100 hommes.

M. Victor Hugues, instruit dès quatre heures et demie du matin de la prise de ces deux postes, réunit toutes ses forces, et sortit de Cayenne pour se porter sur le *Dégras des Cannes*. L'ennemi avait au plus 150 hommes de débarqués ; la marée basse rendait très-difficile le débarquement du reste. Le poste du *Dégras des Cannes*, où il cherchait à s'établir, n'étant point fermé par la gorge, il était alors aisé à M. Victor Hugues, qui avait un nombre considérable d'hommes sous ses ordres, de culbuter l'ennemi par une attaque vigoureuse, et de prendre ou rejeter à la mer tout ce qu'il avait pu débarquer.

M. Hugues ne crut point devoir suivre ce parti : s'arrêtant un jour entier à deux lieues de Cayenne et à une lieue de l'ennemi, il perdit un temps précieux, que l'ennemi employa à débarquer le reste de ses troupes. Les réclamations des militaires qui entouraient le commandant en chef, les vives sollicitations de quelques officiers expérimentés, qui lui représentaient la nécessité d'attaquer l'ennemi, dont le débarquement s'effectuait toujours, ne purent vaincre sa résolution. Ce ne fut qu'à six heures du soir qu'il se décida à faire attaquer le *Dégras des Cannes* par 150 hommes seulement, commandés par deux capitaines, tandis qu'avec environ 350 hommes d'élite, il fit un mouvement rétrograde. L'attaque du *Dégras des Cannes*, ordonnée à l'entrée de la nuit, fut infructueuse.

L'ennemi avait eu le temps de réunir toutes ses forces, en rappelant celles qu'il avait dirigées sur le poste du *Trio*. Instruit de

Digitized by Google

la retraite absolue de Victor Hugues, il attaqua le lendemain les postes du *Trio* et du canal de *Torcy*, et s'en empara.

M. Hugues qui, à la tête de l'élite de ses troupes, n'avait pas encore tiré un coup de fusil, était rentré à Cayenne, ne pensa plus alors qu'à se rendre: sans convoquer de conseil de guerre, sans réunir ni consulter les autorités civiles, il traita seul avec le commandant Portugais des conditions de la capitulation.

Résultats de l'Enquête formée en Exécution des Ordres de S. M. I. et R.

Le conseil d'enquête formé en exécution de la lettre close de S. M. l'Empereur et Roi, 1°. pour connaître des causes et circonstances de la reddition de Cayenne et de la Guyane-française aux troupes brésiliennes et britanniques; 2°. pour examiner si M. Victor Hugues, commissaire de S. M., commandant en chef à la Guyane française, ne s'est rendu à un petit nombre d'hommes que pour mettre à couvert ses plantations et sa fortune;

Après avoir entendu le Sieur Victor Hugues, et pris connaissance de divers mémoires et pieces à l'appui qui lui ont été remis par ce commissaire;

Après avoir entendu de même plusieurs habitants de l'Ile de Cayenne, et militaires qui en formaient la garnison, ou lu divers mémoires qu'ils lui ont fait parvenir;

Délibérant sur le premier point de l'ordre de Sa Majesté, savoir:

Premier point. M. Victor Hugues a-t-il employé tous les moyens qu'il avait entre ses mains pour la défense de la colonie qui lui avait été confiée?

Estime que ce commissaire n'a pas employé ces moyens pour se défendre, et que sa conduite doit être examinée par les tribunaux, sur les griefs ci-après énoncés:

1°. Pendant neuf ans que M. Victor Hugues a gouverné la colonie de la Guyane française, il ne s'est pas une seule fois transporté sur la frontiere de l'*Est* de son gouvernement, la seule qui, de son propre aveu, pouvait être attaquée, et qui, d'après lui-même, devait l'être tôt ou tard, depuis l'arrivée de la cour de Portugal dans le Brésil;

Digitized by Google

2°. Averti que cette invasion devait être prochaine, il a négligé les moyens de la prévenir ou de la repousser, et n'a songé à mettre l'île de Cayenne en état de défense, que lorsque l'ennemi, malgré la timidité et l'incertitude qu'il avait montrée, avait pourtant envahi sa frontiere ;

3°. Il n'a mis sur la riviere de Mahury, seul point par lequel l'ennemi devait et pouvait pénétrer dans l'île de Cayenne, aucun bâtiment armé, ni chaloupe, ni canot qui pût en disputer l'entrée, ou du moins avertir les forts de l'attaque de l'ennemi ; et il avait à sa disposition un bâtiment armé en guerre et marchandises, qui aurait empêché l'entrée de la riviere et la prise de ses batteries, qu'il a fait partir pour la France ; bâtiment dont l'équipage, les poudres, les canons, auraient pu lui être du plus grand secours ;

4°. Il n'a placé à la batterie du Diamant qu'un poste de 40 hommes ; et au lieu de confier ce poste, le premier et le plus important, à un officier de troupes de ligne expérimenté, et qui l'avait réclamé, il en a remis le commandement à un jeune créole, qui a laissé surprendre son poste et a été tué dans son hamac ;

5°. Il n'a placé au poste, le 2e en importance, celui du Dégras des Cannes, qu'un sergent et 15 hommes, tandis qu'il en a placé 120 à un poste éloigné, et qui ne pouvait guere servir qu'à couvrir sa propre habitation ;

6°. Il n'a pris aucun moyen pour être averti à temps du moment où l'ennemi donnerait dans la riviere, afin de l'empêcher de débarquer ;

7°. Averti du débarquement de l'ennemi et de la prise du poste du Diamant et du Dégras des Cannes, il a perdu en vaines hésitations le moment de reprendre ces deux postes, de battre l'ennemi et de le jeter dans la riviere : il avait les forces nécessaires pour cet objet ;

8°. Lorsqu'il s'est résolu à attaquer l'ennemi, il n'a envoyé contre lui qu'une partie de ses forces, trop faible et point choisie avec assez de soin, et il a conservé avec lui, à une lieue du point qu'il devait reprendre, la majeure partie de ses troupes, parmi lesquelles étaient celles d'élite ;

9°. Il n'avait fait distribuer à ses postes et à ses troupes qu'une quantité beaucoup trop faible de munitions de guerre, tandis que les magasins de Cayenne renfermaient suffisamment de poudres et de mobiles pour la défense de la colonie ;

10°. Il ne s'est jamais posté de sa personne en vue de l'ennemi,

Digitized by Google

et il est rentré dans la place de Cayenne, accompagné de cette majeure partie de ses troupes d'élite, qui n'avaient pas tiré un seul coup de fusil;

11°. Résolu à capituler, il est sorti lui-même de la place, et est allé seul traiter avec l'ennemi; et cela, sans avoir préalablement, ni assemblé de conseil de guerre, ni pris l'avis des autorités civiles, qu'aux termes des lois il devait consulter;

12°. La capitulation qu'il a faite pourrait être considérée comme belle, si elle eût été précédée par la perte de plusieurs combats et par la destruction de la plus grande partie de ses forces; mais dans l'état des choses, le conseil d'enquête n'a vu dans l'acquiescement de l'ennemi aux conditions qui lui ont été proposées par Victor Hugues, que l'empressement à faire un pont d'or à un adversaire qui aurait pu se défendre: l'on a cru remarquer encore que l'ennemi se défiait lui-même de ses forces, et qu'il craignait que la capitulation ne fût un piége, puisqu'il n'est entré dans la place que deux jours après cette capitulation.

Second point. Le commissaire de S. M., Victor Hugues, ne s'est-il rendu à un petit nombre d'hommes, que pour mettre à couvert ses plantations et sa fortune?

Le conseil d'enquête n'a pu rien découvrir d'assez positif pour émettre une opinion motivée. Si on en croit la majorité des créoles, Victor Hugues a ramassé une grande fortune, qu'il a voulu sauver; mais ils n'articulent que des faits trop vagues pour asseoir un jugement. Fût-il vrai que Victor Hugues n'eût pas été entraîné à rendre la colonie par l'espoir de sauver sa fortune, le conseil pense qu'il n'en importe pas moins de faire subir à ce commissaire l'épreuve d'un jugement par un tribunal.

Paris, 1er Décembre 1809.

(Signé) Le Comte DE CESSAC;
Le Général Comte HULLIN;
Le Comte DE ROSILY, Vice-Amiral.

Renvoyé à notre ministre de la marine et des colonies, pour faire exécuter les lois de l'Empire contre les prévenus.

Au palais de Trianon, le 20 Décembre 1809.

(Signé) NAPOLEON.

Digitized by Google

GUERRE D'ESPAGNE.

Bataille d'Ocana.

Copie de la Lettre du Maréchal Duc de Trévise, (Mortier) *au Maréchal Duc de Dalmatie,* (Soult) *datée de Tolede le 22 Novembre* 1809.

Monsieur le maréchal,

Par la lettre que vous me fites l'honneur de m'écrire d'Aranjuez, le 18 de ce mois, vous me préveniez que d'après l'ordre de S. M., je devais joindre à mon commandement du 5e corps, celui du 4e, et marcher avec les deux à l'ennemi, sous les ordres du roi.'

Déjà, le même jour, le 4e corps avait passé le Tage au pont de la Reyna et pris position à Antigola. Le 18, à la pointe du jour il se porta sur le plateau en arriere d'Occana et le 5e corps suivit son mouvement: ce plateau, ou plutôt cette plaine, avait été, la veille, le champ de bataille d'une affaire de cavalerie très-brillante dirigée par le général Sébastiani, et dans laquelle la cavalerie ennemie, quoique trois fois plus nombreuse, avait été complettement défaite. L'intention de S. M., en nous faisant déboucher par Aranjuez, était d'aller attaquer l'ennemi vers Santa-Cruz, ou de le poursuivre dans le cas où il ferait sa retraite ; je n'avais donc pris cette colonne de cavalerie ennemie, battue la veille, que pour une simple reconnaissance.

En arrivant avec le 4e corps sur le plateau, je vis avec autant de surprise que de joie, que j'étais dans l'erreur. L'armée ennemie toute entiere était en bataille devant nous, chose la plus désirable que nous pussions espérer, puisqu'elle nous épargnait une partie du chemin ; elle y était arrivée la nuit, *de Santa-Cruz, Villa Topaz, dos Banios, Tombleque* et autres endroits circonvoisins.

Occana est situé dans la plaine dont je viens de parler, et le pays dans le rayon d'un quart de lieue autour de cette ville, est découvert : plus loin, sont de beaux bois d'oliviers, assez clairs pour qu'on puisse y manœuvrer, et cependant assez épais pour favoriser des mouvements qu'on voudrait dérober à l'œil de l'ennemi.

Digitized by Google

L'armée espagnole était établie en bataille sur plusieurs lignes, la droite et le centre dans la direction de Noblegas à Occana, et sa gauche se prolongeant au-delà de cette ville, qui liait ensemble les diverses parties de sa ligne. Un rideau formait sa position, que défendait un ravin profond, qui, partant de la ville, s'étendait presque vis-à-vis l'extrémité de sa droite.

Les accidents de terrein une fois reconnus, je me décidai à l'attaquer par sa droite. En conséquence, le général Leval, qui commandait les divisions du duché du Varsovie et de la Confédération du Rhin, du 4e corps, à la place du général Sébastiani, chargé de la direction générale de la cavalerie, reçut ordre de se diriger sur la droite de l'ennemi, en tournant le ravin. Il fit le premier mouvement en colonne par bataillons, et les tirailleurs ennemis qui étaient dans les bois, ayant été chassés par les siens, il forma sa ligne, chaque bataillon en colonne serrée par division : c'est dans cet ordre qu'il avança sur l'ennemi.

Formé ainsi que je viens de le dire, il attaqua avec vigueur. Une forte canonnade s'engagea de part et d'autre, et l'ennemi menacé par son flanc droit, se vit forcé à un engagement de front. Animées par ce succès, les divisions de la Confédération du Rhin et du duché de Varsovie redoublerent de courage et pousserent l'ennemi jusque sur ses masses. C'était là qu'il avait concentré ses forces, et le même ravin dont je viens de parler, qui, tournant autour de la ville en forme presqu'elliptique, venait se reproduire devant ce nouveau champ de bataille, ajoutait encore à ses forces ; bon nombre de troupes d'élite étaient placées dans ce ravin soutenues par plusieurs batteries. Appuyé de ces avantages du nombre et du terrein il prit l'offensive à son tour, franchit le ravin, et, protégé par son artillerie qui marchait en avant, chargea les bataillons du 4e corps. Dans ce moment, le général Leval est blessé, un de ses aides-de-camp tué, deux pieces démontées.

Suivait immédiatement et en seconde ligne, la premiere division du 5e corps, chaque bataillon formé en colonne serrée par division, lorsque je m'aperçus du flottement qui se manifestait dans ma premiere ligne. Je donnai au général Girard, qui commandait cette division, l'ordre de se porter en avant, et de passer à travers les intervalles de la premiere ligne. Les troupes sous son commandement attendaient avec impatience le signal d'en venir de plus près aux mains. Elles marchent avec rapidité, exécutent le pas-

Digitized by Google

sage du terrein avec précision, et bientôt sont aux prises avec les bataillons ennemis.

Les bataillons des 34e, 40e et 64e régiments déploient leurs masses avec une mâle assurance, pendant que le 88e, qui tient la gauche de la ligne, continue à présenter les siennes à la cavalerie ennemie qui serait tentée de l'attaquer. Au feu le plus terrible de l'artillerie et de la mousquetterie ennemie, nos bataillons qui ont dépassé le point où se trouvaient établies nos batteries, ne répondent que par des feux bien dirigés de deux rangs de pelotons et de demi-bataillons. Après plusieurs décharges meurtrieres, mais qui ne peuvent ébranler le courage de nos intrépides soldats, l'artillerie ennemie serrée de près, compromise, prête à être enlevée, et forcée de se retirer en arriere de sa ligne, est réduite au silence; trois pieces sont abandonnées sur le point où agit le 88e.

L'impulsion est donnée, les bataillons du 5e corps se précipitent, marchent de succès en succès; ceux du 4e les soutiennent. Nos troupes, après avoir culbuté tout ce qui se trouvait devant elles, ont bientôt débordé les corps ennemis qui étaient appuyés sur la ville d'Occana. Un changement de front rapide du 34e, une marche en avant que seconde le 40e, les forcent à fuir en abandonnant leurs armes: la victoire est assurée. Pendant que ces événements se passaient sur la gauche et sur le centre, la division aux ordres du général Dessolles, composée momentanément, moitié de la seconde brigade du général Gazan, moitié des 55e et 58e régiments (le général Gazan étant resté à Tolede avec une de ses brigades, chargé par le roi de défendre au besoin ce poste important), était resté en face et à la droite d'Occana pour contenir le corps des troupes qui occupait cette ville, et la gauche de l'ennemi. Au moment où elle a connaissance des progrès que l'on a faits au centre et à la gauche, elle passe le ravin, forme vivement son attaque sur la droite d'Occana, et précipite sur ce point là la retraite de l'ennemi. Alors s'ébranle la cavalerie que dirige le général Sébastiani; elle s'élance avec rapidité, et a bientôt atteint l'ennemi, qui dans sa fuite à travers les bois d'oliviers cherchait à gagner la route de dos Barrios et de la Guardia. En vain il s'efforce de soutenir sa retraite par des bataillons carrés; ses carrés sont enfoncés. La division de cavalerie légere, composée du régiment des lanciers, du 10e de hussards, 10e et 21e de chasseurs à cheval, commandée par le général Beauregard, sabre à la gauche une colonne nombreuse, et fait

Digitized by Google

mettre bas les armes à 5000 hommes, après avoir mis en fuite les carabiniers royaux, et environ 3000 hommes de cavalerie. Au même instant une brigade de dragons se mettant en mouvement d'après mes ordres, dans l'intervalle laissé entre la premiere et seconde division du 5e corps, charge une colonne ennemie qui se hâtait de faire sa retraite, lui fait mettre bas les armes, après en avoir sabré un grand nombre, et lui prend plusieurs pieces de canon On les poursuit l'épée dans les reins jusqu'à la Guardia ; à chaque pas, on ramasse de nouveaux prisonniers, et, dans la même soirée, 20,000 hommes, 50 pieces de canon et 30 drapeaux restent entre nos mains.

Tel est le résultat de cette mémorable bataille, où 55,000 hommes des meilleures troupes qu'eût pu réunir le gouvernement insurrectionnel de Séville, et 80 bouches à feu, ne purent résister 24,000 soldats de S. M. l'Empereur. V. Exc. a été témoin de l'intrépidité qu'ont déployée les troupes de toutes armes ; officiers-généraux, officiers et soldats, tous ont fait leur devoir d'une maniere brillante.

Je dois citer particulierement le général de brigade Girard, officier d'une grande distinction, qui avait déjà commandé la premiere division à l'affaire d'Arzobispo, et qui eut encore l'honneur de la commander dans cette belle journée où il a été blessé légerement.

Le général de brigade Chauvel, commandant la premiere brigade, dont les deux aides-de-camp, Voirol, capitaine, et Bargevin, lieutenant, ont été blessés.

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

Je regrette de ne pouvoir vous envoyer l'état du 4e corps qui ne m'est point encore parvenu ; je me borne à vous citer pour le moment le général de division Leval qui commença l'attaque à la tête du 4e corps, et fut blessé d'un coup de feu à travers le bras, et le prince Sulkowski, commandant un régiment de ce corps.

Nous avons à regretter quelques braves officiers, mais notre perte est beaucoup moindre que nous ne l'avions craint d'abord : elle ne s'éleve pas dans la premiere division du 5e corps à plus de 4 officiers tués, 31 blessés, 131 sous-officiers et soldats tués, 631 blessés. La 2e brigade de la deuxieme division a perdu incomparable-

Digitized by Google

ment moins ; et les pertes de la cavalerie légere sont également peu sensibles. Les aigles des 40e et 64e régiments ont été atteintes par des balles et des coups de mitraille.

Le service des ambulances s'est fait avec le plus grand zele, et je me plais à citer M. Malary, remplissant les fonctions de chirurgien en chef du 5e corps, M. Sepz, médecin de la premiere division, et M. Horté, chirurgien-major du 64e régiment.

Recevez, etc.

(Signé,) Le maréchal duc de TREVISE.

Pour copie conforme,

Le Secrétaire-Général du Ministre de la Guerre,

FRIRION.

RAPPORT.

Combat d'Alba de Tormès, le 18 *Novembre* 1809.

Monsieur le Maréchal,

Le duc del Parque n'ayant pas osé recevoir le combat à Carpio, et s'étant déterminé à la retraite, il l'effectua très-précipitamment dans la nuit du 26 au 27.

Les dispositions d'attaque étaient ordonnées, lorsque l'on fut instruit de son mouvement.

L'armée se mit immédiatement à sa suite, et l'infanterie se porta le même jour, partie à *Fresno*, et partie à *Cauta la Piedra* ; la cavalerie à la *Pobida*, sur la route de Salamanque.

Dès le 28 à quatre heures du matin, chaque colonne se mit en mouvement de ses différentes positions ; la cavalerie légere en tête, puis la deuxieme division de dragons et l'infanterie du 6e corps.

A Villoria, on eut la certitude que l'ennemi avait pris la direction d'Alba de Tormès : cependant on désespérait de l'atteindre, il avait douze à quinze heures sur l'armée, et il touchait à ses montagnes. Mais la fortune nous réservait une belle occasion et un succès décisif.

A midi, le général Lorcet, avec 400 chevaux du 3e hussards et 15e chasseurs, prit les devants, suivi à une heure de distance par les dragons, et M. le général Marchand commandant le 6e corps.

En arrivant sur l'Almar, le général Lorcet rencontra les postes

Digitized by Google

ennemis, et les rejeta jusques sur la ville. Toute l'armée se trouvait encore là, partie sur la gauche du Tormès, partie avec la totalité de la cavalerie sur la rive droite.

A trois heures les dragons débouchèrent, et l'ennemi surpris de notre célérité, ne pouvant plus fuir, fut obligé d'accepter le combat, et de faire repasser des troupes sur la rive droite. Au moment où la cavalerie arrivait sur l'Almar, on vit les colonnes de l'ennemi et son artillerie se former sur les hauteurs qui couronnent la ville d'Alba, tandis que deux divisions de son armée restèrent en observation sur la rive gauche.

Le général Lorcet, trop faible, céda quelque peu de terrain; l'ennemi en prit de la confiance, et s'avançait déjà avec ses tirailleurs d'infanterie et de cavalerie sur les revers de l'Almar.

La deuxième division de dragons augmentée des 15e et 25e dragons, et quatre pièces d'artillerie légère, se trouva en mesure à quatre heures. Elle reçut ordre de se diriger, à la faveur d'un rideau qui couvrait sa marche, sur les plateaux par lesquels l'ennemi s'avançait. La première brigade, composée des 3e et 6e de dragons, aux ordres du général Millet étant formée, parut inopinément sur la hauteur avec deux pièces.

Après quelques coups de canon, 60 chasseurs hanovrien s'élancèrent en tirailleurs sur ceux de l'ennemi, tandis que le général Millet s'avançait en bataille.

Aussitôt que le général Lorcet fut à hauteur de la gauche de l'ennemi, une charge générale de ses deux brigades fut ordonnée: elle fut exécutée avec vigueur, et une telle promptitude qu'en un instant les lignes ennemies furent enfoncées, malgré une grêle de mitraille et de coups de fusils. La cavalerie prit la fuite sans échanger un coup de sabre, et repassa la rivière en partie. L'infanterie fut taillée en pièce, et cinq pièces d'artillerie enlevées.

Il restait une seconde ligne d'infanterie. Dans le désordre où la victoire même avait mis notre cavalerie, elle ne put continuer sa charge et se replia au pas, détruisant chemin faisant tout ce qu'elle avait d'abord dépassé, et alla se reformer derrière les brigades du général Carrié et du colonel Ornano, qui s'avançaient. Le 15e et le 25e furent disposés en colonne sur les flancs, pour charger la cavalerie qui était revenue à l'appui de son infanterie.

Cette charge, qui avait pour objet de déborder la seconde ligne d'infanterie, eut le même succès que la précédente, la cavalerie en-

Digitized by Google

nemie prit lâchement la fuite pour ne plus reparaître. Le colonel Ornano, à la tête du 25e de dragons, enleva quatre pieces d'artillerie; dès-lors il n'y eut plus un coup de canon de tiré, et le 25e de dragons se trouvant sus les derrieres de la ligne ennemie, elle eut cependant le temps de se retirer sur une hauteur d'un accès difficile, et d'y former un carré de 3 à 4000 hommes. Le général Carrié l'enveloppait également, et l'on pouvait se flatter raisonnablement de la forcer à mettre bas les armes ; mais la nuit s'avançait rapidement, et allait nous enlever notre proie.

Officiers sur officiers partaient pour appeler l'artillerie légere, qui se trouvait assez éloignée, et en attendant le carré fut sommé de se rendre ; mais on ne pet en approcher, ni lui faire de proposition, attendu que cette espece de troupes respecte peu les usages des nations et le caractere des parlementaires.

Cependant la nuit tombait, point d'artillerie, ni d'infanterie. L'ennemi allait nous échapper à travers les ravins qui bordaient sa gauche, on simula une charge pour l'intimider à se rendre. Cette démonstration n'ayant rien produit, la ligne revint sur les derrieres du carré pour le tenir en échec, tandis que la premiere brigade de dragons le tenait de front.

M. le général Marchand hâtait la marche de son infanterie ; elle arrivait à la course ; mais elle avait, une montagne pierreuse à franchir ; elle avait fait huit lieues de pays ; elle était en marche depuis quatre heures du matin, et il était cinq heures et demie du soir. Enfin, la premiere brigade, commandée par le général Maucune, officier intrépide, arriva à deux cents toises du carré en même temps que l'artillerie. Il était nuit ; à peine ceux qui connaissaient la position apercevaient-ils l'ennemi de bas en haut.

Le général Maucune fut placé sur la direction, et, malgré l'obscurité, reçut ordre d'enlever le carré et d'entrer dans la ville. Cette brave infanterie ne balança pas un instant ; pendant qu'elle marchait, 15 à 20 coups de canon furent dirigés sur le carré. Au premier coup, les vedettes des dragons les virent se rompre et se précipiter dans les ravins, les soldats jetant leurs armes et leurs effets pour s'échapper plus promptement. Il était impossible à la cavalerie de suivre les fuyards. Le général Maucune trouvant le plateau abandonné, suivit la colonne au bruit confus des voix. Il arriva presqu'en même temps qu'elle à la ville ; il y entra résolument, tomba sur la queue des fuyards sans tirer un coup de fusil, tua

Digitized by Google

deux cents hommes à la baïonnette, se rendit maître du pont, en enleva deux obusiers.

La nuit était si obscure qu'il fut impossible de faire aucun mouvement ultérieur, chaque corps coucha sur le point où il se trouvait; en peu d'instants, l'on vit tous les feux de l'ennemi s'éteindre sur la gauche du Tormès; tout prit la fuite dans le plus épouvantable désordre sur toutes les directions, cherchant son salut dans les bois et les montagnes voisines.

A l'exception de la brigade Maucune, l'infanterie n'a point eu occasion de donner, et l'affaire, a été principalement décidée par la cavalerie. Elle peut être regardée comme décisive, et l'armée ennemie vaincue et dispersée, est hors d'état de se représenter de longtemps.

Ce combat, par sa vigueur même, et par les résultats qu'il peut avoir, est une des affaires qui honorent le plus la cavalerie française.

Quinze pieces de canon,

Six drapeaux, enlevés l'épée à la main,

Un général tué,

Plusieurs colonels et plus de cent officiers tués.

Trois mille morts, restés sur le champ de bataille ou dans la poursuite.

Quinze mille fusils pris et brisés, sont les trophées de cette victoire.

Il y a peu de prisonniers; les rapports jusqu'à présent ne donnent que 1,600 à 2,000 à peu près, dont un colonel d'artillerie.

Notre perte n'est en aucune proportion avec celle de l'ennemi, et ne s'éleve

	tués,	blessés.
Pour le 3e de hussards,	2	6
à	4	7
15e de chasseurs,	1	12
3e dragons.	2	8
6e *idem*,	0	10
10e *idem*,	4	7
11e *idem*,	1	2
15e *idem*,	4	5
25e *idem*,		
Total.	18	57

J'ai l'honneur d'être, etc.

Le Général de Division Commandant en Chef,

(Signé,) KELLERMAN.

Pour copie,

Le Maréchal d'Empire Major-Général,

Maréchal duc de DALMATIE.

Digitized by Google

Alba de Tormès, le 29 Novembre, 1809.

M. le maréchal,

L'armée ennemie, après s'être échappée d'Alba de Tormès à la faveur de la nuit et dans la plus grande confusion, chercha à gagner les montagnes sans observer un ensemble qui pût la protéger; nul bataillon n'était réuni; chacun se sauva comme il put; les uns prirent la direction de Salvatierra, les autres de Banos et de Ciudad-Rodrigo.

Le 29 au matin, il me fut impossible de m'assurer de sa véritable direction; je pris le parti de jeter des colonnes dans les bois sur différents points, pour achever de ramener ce qui y serait dispersé.

Je me portai à San-Pedro de Rasados. A moitié chemin, le gros de l'ennemi avait changé de direction et pris celui de Monterabio pour gagner Banos. Nul village où l'on pût se procurer des renseignements; un terrein ferme et sec sur lequel on ne pouvait distinguer les vestiges d'une armée; enfin j'en perdis la trace. N'ayant plus l'espérance de les joindre; certain même de leur dispersion, de leur impossibilité de se réunir et de rien entreprendre de longtemps, je laissai au mauvais temps le soin de les détruire et de mettre le comble à leur misere; ignorant d'ailleurs ce qui se passait à Madrid, empressé de donner de mes nouvelles et de dissiper les inquiétudes que S. M. pouvait avoir conçues, je me déterminai à m'arrêter et à revenir sur mes pas en lâchant des partis à la fuite de l'ennemi.

J'ai renvoyé une division à Salamanque; j'en ai jeté une sur Fuente-Roble pour balayer le front de l'armée, et j'ai placé une brigade de dragons en réserve à Peymeranda de Transmonte, pour être à l'appui de la brigade d'infanterie établie à Alba, que je regarde comme le point essentiel; j'ai examiné le château que j'ai trouvé susceptible de tenir, tant qu'un brave commandant voudra le défendre. J'ai ordonné qu'il fût mis sur-le champ en état.

Je renvoie le 10e régiment de dragons à Benavente, et je ramene le 11e à Valladolid, pour y prendre son habillement.

Tous les renseignements qui me sont parvenus annoncent que l'ennemi doit avoir perdu en tués, blessés, ou dispersés, surtout, plus de 10,000 hommes. Les Galiciens, les Asturiens, cherchent à regagner leurs montagnes, en jetant leurs armes. On en trouve par-

Digitized by Google

ut; déjà 6,000 fusils ont été brûlés, et l'on peut affirmer avec certitude, que cette armée est dans l'impossibilité de se réorganiser, se réunir, ou reparaître en campagne d'ici à un mois; elle a perdu ses meilleures troupes, qui étaient à l'arriere-garde. Et comment oserait-elle se présenter en plaine, en se rappelant que deux mille hommes de cavalerie, sur un terrein ingrat, ont suffi pour la battre et la jeter dans la déroute la plus complete ?

Agréez, je vous prie, etc.

Le Général de Division, (Signé,) KELLERMANN.

Pour copie,

Le Maréchal d'Empire, Major-Général,

Maréchal duc de DALMATIE.

A Medina del Campo, le 1er Décembre, 1809.

Monsieur le Maréchal,

En arrivant à Cauta la Piedra, j'y ai rencontré l'aide-de-camp que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer avec votre dépêche du 27.

J'avais reçu deux lettres de M. le général Tilly qui me prévenaient des mouvements que vous aviez ordonnés sur le flanc droit de l'ennemi; mais comme ils n'étaient plus nécessaires, j'ai expédié d'Alba de Lormés, sur Avila et Frontiveros des avis pour suspendre la marche des troupes.

Je me flatte que vous aurez reçu mes différentes dépêches dans lesquelles je vous rendais compte des dispositions que j'avais faites pour réunir mes troupes. J'ai marché sur l'ennemi avec la cavalerie et le 6e corps, la premiere seule a suffi pour le battre. Le général Ferey était en réserve à Cauta la Piedra pour courir au secours de Valladolid ou de Rioseco. Je le renvoie de suite à Bénavente, et je vais faire occuper Banere et Leon pour couper l'immense extraction de grains que les insurgés font vers les Asturies.

Une dépêche d'Alba de Tormès vous aura fait connaitre, qu'ayant rejeté l'ennemi dans ses montagnes, et le jugeant hors d'état de rien entreprendre, j'avais cru suffisant de le faire poursuivre par des partis; et que j'avais ordonné de reprendre et couvrir la ligne de la Tormès.

L'établissement de la brigade du général Rey que vous avez

Digitized by Google

placée à Villa Castin, sera très-utile pour garder le flanc du 6e corps; mais je crois pouvoir vous assurer, sans présomption, que l'ennemi est hors d'état de songer à rien entreprendre.

Je me rends à Valladolid.

J'ai l'honneur, etc.

Le Général de Division, (Signé) KELLERMANN.

Pour copie,

Le Maréchal d'Empire, Major-Général,

Maréchal duc de DALMATIE.

ORDRE GÉNÉRAL DE L'ARMÉE.

Madrid, le 4 Décembre, 1809.

S. M. fait connaître à l'armée, que l'armée espagnole, commandée par le duc del Parque, qui s'était imprudemment engagée sur la rive droite de la Tormès, a été entierement défaite le 28 Novembre dernier, à Alba, par le 6e corps d'armée et la 2e division de dragons: 15 pieces de canon, beaucoup de caissons, 6 drapeaux, 10 mille fusils, et plus de 2 mille prisonniers sont restés au pouvoir des troupes impériales. L'ennemi a eu en outre 3 mille hommes tués, parmi lesquels un général, plusieurs colonels et un grand nombre d'officiers. Les débris de cette armée se sont sauvés, à la faveur de la nuit, dans toutes les directions, abandonnant leurs armes et leurs bagages. Ainsi le dernier appui du parti de l'insurrection se trouve détruit. Il est à espérer que par la poursuite qui va être faite des corps isolés et des bandes qui se sont répandues dans les provinces, la tranquillité intérieure ne tardera pas à se rétablir.

Le Maréchal d'Empire Major-Général,

(Signé) Duc de DALMATIE.

Pour ampliation,

Le Général de Division Aide-Major-Général.

DAULTANNE.

Digitized By Google

LETTRES INTERCEPTÉES.

Valencia, le 25 Novembre, 1809.

Senor D. Geronimo,

Les nouvelles officielles que l'on reçoit de l'armée du Centre ne sont point du tout agréables; car l'on sait par le rapport du 20 du courant, qu'a reçu la Junte par son émissaire, que le 19 la division que nous avions à Occana a engagé le combat avec l'armée ennemie, et qu'après s'être battue avec témérité et valeur, elle a été mise en déroute, laissant sur le champ de bataille beaucoup de morts, de blessés et de prisonniers. Enfin, tout est détruit: le quartier-général est au pouvoir de l'ennemi: on estime à cinq millions ce qui s'y trouvait. Vous en saurez là-dessus plus que nous. Dieu nous aide!

Il était parti d'ici quatre mille hommes d'infanterie et de cavalerie; mais, par une suite de ces tristes nouvelles, l'on expédie un courier pour les faire revenir. Et en effet la cavalerie est rentrée hier. Mais ce qui est à remarquer, c'est que cette troupe se rendait au secours de la Catalogne.

P. S. Faites vos observations critiques sur le No. 17 de la Représentation, où il est dit " que la Junte suprême centrale nommera le régent ou le conseil de régence, sans perdre un instant."

Si la Junte est légitime ou illégitime, comment la Représentation lui donnera-t-elle les pouvoirs pour nommer d'autres membres? Dans ce dernier cas, elle nommerait d'autres membres aussi illégitimes que ceux dont elle serait composée.

(Signé) ADANASIO.

La Roda, le 25 Novembre, 1809.

Mon cher Juan, Enfin nous partimes d'ici pour la Solana le 21; et lorsque nous allions entrer à Ville Robledo, nous avons trouvé un nombre infini de dispersés de notre armée centrifuge, qui me laisserent dans le plus grand étonnement, par leurs funestes nouvelles; et comme j'avais celle que les Français étaient déjà à Tomellon et à Lugar Nuevo, je fus d'avis de retourner à la Roda, et de

Digitized by Google

ne pas nous exposer avec nos quatre paires de mules, fourgon, berline qui contenaient beaucoup d'effets, etc.

Tu sauras sans doute la nouvelle que le 19 de ce mois a été pour nous, la nation espagnole enfin, la journée la plus fatale; et jamais notre bien-aimée patrie ne pourra s'en relever; celles qui l'ont précédée ne sont rien en comparaison de celle-ci; et je pense qu'en repassant les annales de tous les siecles, l'on n'en trouvera pas un semblable fléau. Tout ce que l'on pourra dire paraîtra une exagération ou une hyperbole. Les Français même, racontant naturellement les faits, se rendront incroyables aux autres nations; et cependant ils n'auront dit que la vérité pure. J'en suis dans un étonnement qui ne peut se rendre, sur-tout lorsque je considere que 60 mille hommes ont été réduits en poudre par seulement 24 mille hommes. Sur quatre portions de cette armée, trois ont été faites prisonnieres, et de cette quatrieme portion, vingt hommes n'ont pu se réunir. L'ennemi a pris 60 canons, tous les fusils, 50 charriots de munitions, plus de 900 chargés de vivres, avec tous les attelages de 4 à 5 mules, de deux convois de riz et de poissons, de la plus grande partie du quartier-général de l'armée, et d'une quantité infinie d'effets que conduisaient les vivandiers. Pourras-tu croire cela? Mais tout est véritable et ne peut être révoqué en doute. Tel est le bruit public. A chaque pas, nous rencontrons une infinité de ces malheureux pleurant leur infortune et leurs pertes, demandant l'aumône le long des routes.

C'est à notre cavalerie qu'est due cette catastrophe, parce qu'au commencement de l'attaque, qui a eu lieu à un quart de lieue d'Occana entre ce bourg et Atibola, elle a fui précipitamment abandonnant la malheureuse infanterie, qui combattait avec valeur et détermination, et qui fut enveloppée par la cavalerie française, de moitié inférieure à la nôtre. Les cris, la désolation de nos généraux, particulierement du général Treire, commandant-général de la cavalerie, ne purent la retenir. De là s'est suivie la perte de toute l'armée. Cette calamité non-seulement est sensible en elle-même, mais elle l'est encore par les funestes conséquences qui en résulteront; particulierement dans la Manche, comme tu dois bien le penser. Je ne puis t'en écrire davantage, le courier part, etc.

(Signé) DOMINGO.

Digitized by Google

Prise de Gérone.

Copie de la Lettre du Général de Division Pino, *à M. le Maréchal Duc de* Castiglione, *datée de Fornella, le* 3 *Décembre* 1809.

J'ai l'honneur de rendre compte que hier, 2 du courant, à sept heures du soir, en exécution des ordres de V. Ex., j'ai fait attaquer et enlever le faubourg dit de la marine à demi-portée de fusil en avant de Gironne, par une partie des troupes de la brigade du général Mazzucheili et par deux compagnies des voltigeurs du 2e légere de la brigade du général Fontane.

L'adjudant-commandant Balabio, commandant la cavalerie de la division, a commandé l'expédition, et a attaqué le faubourg par la droite de l'Ouya, et le chef de bataillon Perceval du 1er légere, à la tête d'une partie de son bataillon, a attaqué par la gauche.

L'adjudant-commandant Balabio, à la tête de la troupe, accompagné de mon aide-de-camp capitaine Duplessis, du capitaine Ollini, adjoint à l'état-major, et du lieutenant des chasseurs royaux Curti, qui a été blessé, après avoir renversé à la baïonnette les avant-postes ennemis, a enlevé la partie supérieure du faubourg l'arme au bras, sous la mitraille et la fusillade de la place.

Le chef de bataillon Perceval a aussi enlevé la gauche du faubourg sans la moindre hésitation et sans répondre au feu des deux bastions qui dominent l'entrée de la riviere.

J'ai établi une compagnie de voltigeurs du 6e de ligne à la maison du moulin, qui doit détacher un poste à la maison sur les revers de la montagne, entre les forts et la place: les deux compagnies du 2e légere sont placées en réserve en avant de la nouvelle batterie du Mont-Livio, et trois autres compagnies du 1ere légere sont aussi en réserve au retranchement du poste des carabiniers.

Deux compagnies d'élite du 1ere légere, une compagnie d'élite du 5e et une compagnie d'élite du 6e sont établies dans le faubourg.

Le résultat de l'expédition a completement répondu aux désirs de V. Exc.; la garnison doit être frappée de terreur, et la communication de la place avec les forts sera très-difficile.

Digitized by Google

Je renouvelle à V. Exc. mes demandes pour le grade de général de brigade et de commandeur de la Couronne de Fer en faveur de l'adjudant commandant Balabio, commandant la cavalerie ; pour la décoration de commandeur de la Couronne de Fer pour le colonel Rougier du 1er légere ; de chevalier pour mon aide-de-camp Duplessis ; et la décoration de la Légion-d'Honneur pour les chefs de bataillon Perceval et Cometti du 1er légere.

Je me permettrai de saisir cette occasion pour renouveler les demandes de récompense que j'ai déjà eu l'honneur de présenter.

Vos aides-de-camp, Monseigneur, et ceux de M. le général Augereau, qui sont restés avec moi aux avant-postes pendant l'expédition, pourront rendre compte de l'ordre et de la tranquillité existant dans les colonnes agissantes.

Nous avons eu pendant toute la nuit une douzaine d'hommes tués ou blessés ; tous les Espagnols que l'on a trouvés dans le faubourg, les armes à la main, ont été tués.

Le capitaine du génie Rougieri a marché à la tête de sa troupe avec la compagnie des sapeurs de la division.

Le bonheur de la division est à son comble, puisqu'en exécutant strictement les ordres de V. Exc. nous avons été à même de célébrer l'anniversaire du couronnement du plus grand et du plus aimé des souverains.

J'ai l'honneur, etc.

(Signé) PINO.

Copie de la Lettre du Maréchal Duc de Castiglione, *au Ministre de la Guerre, datée de Fornella, le 7 Décembre* 1809.

Je m'empresse d'annoncer à V. Exc. que je donnai hier l'ordre au général de division Pino, pour faire attaquer la redoute de la ville, sur les hauteurs entre Gironne et les forts, à cent toises de l'un et des autres. Après la prise du faubourg de la marine, dont j'ai l'honneur de rendre compte à V. Exc., les troupes italiennes, avec leur intelligence ordinaire, ont exécuté mes ordres avec une bravoure au delà de tout éloge ; et malgré le feu croisé le plus vif, tant de l'artillerie de la ville que des forts, soutenu par une fusillade des plus multipliées, ces troupes animées de la plus vive ardeur n'ont point hésité un instant, et ont pris la redoute d'assaut.

Digitized by Google

V. Ex. verra plus particulierement les détails de cette affaire, par le rapport ci-joint du général Pino.

J'avais également ordonné au général de brigade Amey, commandant les troupes du siége, de s'emparer du faubourg de la Gironnelle ; les troupes de la Confédération ont montré un sang-froid et une bravoure particuliere en enlevant ce faubourg à la baïonnette, et s'y sont maintenus malgré le feu que vomissaient les forts et la ville. Cette expédition a fort bien coïncidé avec celle du général Pino.

Maintenant les insurgés n'ont plus de communication entr'eux.

Agréez etc.

(Signé) Augereau, Duc de Castiglione.

Copie de la Lettre du Général Pino *au Maréchal Duc de Castiglione, datée de Fornella, le* 7 *Décembre* 1809.

J'ai l'honneur de rendre compte à V. Ex. qu'ensuite de vos ordres, la redoute dite de la vile a été enlevée d'assaut entre minuit et une heure.

Le chef de bataillon Sausse, du 7e de ligne, fut chargé de l'expédition avec une compagnie de carabiniers du 1er légere, deux compagnies de grenadiers du 6e de ligne, de la brigade Mazzuchelli, une compagnie de carabiniers du 2e légere, de la brigade du général Palombini.

Les cinq compagnies formerent quatre colonnes d'attaque et une réserve : les quatre colonnes marcherent par échelons, l'arme au bras, jusqu'à la hauteur de la redoute. La premiere, portant des échelles, l'a escaladé malgré une pluie de grenades ; la seconde colonne tournant la redoute par la droite, s'est présentée devant la porte, qui était fermée et défendue par une piece de quatre qui vomissait la mitraille ; mais le capitaine d'artillerie, Beffa, marchant à la tête de cette colonne, attacha sur-le-champ lui-même un pétard à la porte, qui est sautée par moitié ; un second pétard fit sauter le restant.

Les deux autres colonnes soutenaient les premieres ; enfin, Monseigneur, au moment qu'une partie de la troupe entrait par la porte, l'autre se trouvait déjà sur le parapet, par le moyen des échelles qui se trouverent un peu longues, le mur n'ayant que 18 pieds de hauteur.

Digitized by Google

Les quatre colonnes destinées pour l'assaut ne tirerent pas un coup de fusil pendant toute l'opération.

La réserve, placée en bataille en face du bastion de la Merud et du chemin de ronde, a commencé la fusillade, lorsque la canonnade des bastions et la fusillade des murs de la place se dirigeaient sur nos colonnes.

Le feu de la réserve a produit le meilleur effet, puisqu'elle a diverti toute l'attention de l'ennemi; car au même moment j'ai fait faire des fausses attaques sur tous les forts et sur les bastions du Mercadal; de sorte que la garnison a été tellement déconcertée, que ses feux mal dirigés, n'ont produit autre chose que d'avoir par hasard blessé cinq ou six hommes.

L'expédition s'est faite avec une telle célérité, qu'à minuit ma troupe est partie du lieu de la réunion, et à une heure nos feux étaient déjà cessés, et nous étions maîtres de la redoute, dont la petite garnison a été passée au fil de l'epée, et où nous avons trouvé deux pieces de canon, dont l'une de 12 et l'autre de 4.

J'ai fait laisser en garnison dans la redoute les deux compagnies des grenadiers du 6e, formant une force de cent vingt hommes environ; j'ai fait aussi approvisionner la redoute de 400 rations de pains, de viande, d'eau-de-vie et d'eau, dont je crois que tous les forts doivent manquer, et ne pourront pas actuellement en avoir trop facilement. On a aussi sur-le-champ approvisionné les pieces de 60 coups chacune, et l'on a envoyé 12,000 cartouches d'infanterie.

Le général Manzuchelli a dirigé les opérations avec beaucoup d'intelligence et d'activité.

L'adjudant-commandant Dembowski n'a jamais cessé un instant de s'occuper de tout ce qu'il fallait pour réussir, de sorte que les échelles, les pétards, les vivres et les munitions se trouverent sous la main au moment nécessaire.

Les capitaines adjoints à l'état-major, Visconti et Ollini, sont entrés des premiers dans la redoute, ayant beaucoup contribué au maintien de l'ordre dans les colonnes.

Le chef de bataillon Sausse, du 7e de ligne, a conduit l'expédition avec beaucoup de bravoure et d'intelligence: son adjudant sous-officier Citerico mérite de l'avancement par sa bravoure prononcée.

Le capitaine d'artillerie Ruffa a montré un courage et un sang-froid dignes d'éloges.

Digitized by Google

Le capitaine Rongiéri, du génie, a très-bien dirigé les opérations de son arme.

Le chirurgien-major Zambelli, du 1er légere, mérite d'être récompensé par sa bravoure et son infatigable activité.

Les capitaines Delfaute et Duplessis, mes aides-de-camp, servent avec un dévouement sans bornes et sont infatigables.

MM. Alphonse de Chavanges et Gros, vos aides-de-camp qui furent présents à l'expédition, rendront compte à votre excellence de la célérité et de la hardiesse avec laquelle la troupe a marché, seul moyen d'éviter des pertes.

La troupe a monté les échelles aux cris de "Vive l'Empereur et Roi."

Les cris de joie de notre troupe présentaient un contraste frappant avec ceux d'alarme que l'on entendait dans la ville et les forts.

J'ai l'honneur, &c.

(Signé) PINO.

Copie de la Lettre du Maréchal Duc de Castiglione au Ministre de la Guerre, datée de Fornella, le 9 Décembre, 1809.

J'ai eu l'honneur d'annoncer à V. Exc. que la division italienne s'était emparée de la redoute de la ville, et la division de la Confédération, du faubourg de la Gironelle, dans la nuit du 6. L'ennemi, d'après cela, voyait que toutes ses communications étaient interceptées. Le 7, à onze heures du matin, la ville et les forts firent une sortie générale et attaquerent vigoureusement les postes qu'ils avaient perdus.

Averti par la fusillade et une vive canonnade, je montai à cheval, avec mon état-major, et me rendis à Palau, et j'y trouvai le général de division Pino, qui avait fait marcher sa réserve sur la redoute de la ville, qui formait le point d'attaque principal des insurgés. Les deux compagnies de grenadiers du 6e et 2e légers italiens qui la défendaient, firent une résistance de deux heures au-dessus de tout éloge.

Le général de brigade Amey, qui était en position au-dessous du Montjouí, se porta en avant. L'ennemi étant pris par ses

Digitized by Google

flancs, fut obligé d'abandonner son entreprise, en laissant une grande quantité de morts, et de rentrer en désordre dans la ville.

Le colonel Eugene, qui agissait également sur le revers des forts du Connétable et des Capucins avec une colonne italienne, se joignit à celle commandée par le général Amey, et ils enlevèrent spontanément les redoutes du Calvaire et du Chapitre.

Les soldats de la Confédération et les Italiens ont rivalisé de gloire dans cette belle journée, et se sont rendus dignes de la bienveillance de S. M. I.

Cette affaire anéantit totalement l'esprit des habitants de Gironne.

Nous avons trouvé 8 pieces de canon dans les redoutes, avec approvisionnement : notre perte est peu considérable.

Je ferai connaitre à V. Exc les officiers qui se sont distingués, lorsque j'en aurai reçu les rapports particuliers.

Je vous prie de recommander à la bienveillance de S. M. le colonel Eugene du 6e italien ; le colonel brigadier Gaiter commandant la brigade de Berg ; les capitaines Candler et Erlée, et le lieutenant Egelbrecht du régiment de Wurtzbourg ; les lieutenants Germer et Branner du régiment de Berg, et le sous lieutenant Gustiniany du 1er léger italien, qui se sont parfaitement conduits dans cette affaire, et qui ont été les premiers à entrer dans les redoutes.

Le capitaine Collet, de l'artillerie impériale, a monté à l'assaut avec l'infanterie. Ce brave officier s'est occupé de suite à diriger les bouches à feu contre l'ennemi.

Agréez, etc.

(Signé) AUGEREAU, duc de Castiglione.

Le maréchal duc de Castiglione est entré le 11 de ce mois dans Gironne. Il a pris huit drapeaux, 200 pieces de canon, et 5000 hommes de garnison. Voici la capitulation :

Digitized by Google

Capitulation de la Ville de Gironne et des Forts, faite le 10 *Décembre* 1809, *à Sept Heures du Soir.*

Art. Ier. La garnison sortira avec les honneurs de la guerre et entrera en France comme prisonniere de guerre.

II. Tous les habitants seront respectés.

III. La religion catholique continue d'être suivie par les habitants, et sera protégée.

IV. Demain matin, à huit heures et demie, la porte du Secours et celle d'Arenys seront remises aux troupes françaises, ainsi que celles des forts.

V. Demain matin, 11 Décembre, la garnison sortira de la place à huit heures et demie; elle défilera par la porte d'Arenys, les soldats déposeront leurs armes sur les glacis.

VI. Un officier d'artillerie, un du génie et un commissaire des guerres entreront au moment où il sera pris possession des portes de la ville pour la remise des magasins, cartes, plans, etc.

A Gironne, à 7 heures du soir, le 10 Décembre 1809.

Nous signons la présente capitulation, et nous promettons la suivre en tout point.

(Signés) Guillaume Washy, Isidoro de la Mata, Guilermo Minal, J. D. Layglesia, colonels; Blas de Fournas, brigadier des armées espagnoles, et Julien de Bolibar, brigadier gouverneur provisoire.

Nous rétablissons ici le début de l'Exposé de Buonaparté à son corps législatif, qui n'a pas été inséré dans notre dernier Numéro et que nous trouvons dans le Moniteur qui l'a donné, à ce qu'il paraît, exclusivement. Nous ajoutons la réponse de Fontanes qui est sans contredit le meilleur de tous les orateurs que le tyran tient à sa solde. Lorsque nous examinerons l'ensemble de toutes ces productions de la bassesse, nous indiquerons le nouveau genre qui a été

Digitized by Google

adopté par les flatteurs de Buonaparté ; ce genre varie tous les ans selon les projets qu'il médite et les succès qu'il a obtenus.

Exorde de l'Exposé de la Situation de l'Empire, au 1er Décembre 1809.

M. le comte Montalivet. Messieurs, Chaque fois que la situation de l'Empire a été mise sous vos yeux, la nation française avait compté de nouveaux triomphes.

D'éclatantes victoires, de généreuses paix, les résultats des plus profondes combinaisons politiques, de grands travaux entrepris, l'ordre intérieur maintenu, tel est le tableau qu'ont eu à tracer tous mes prédécesseurs ; c'est encore ce qui forme l'histoire de l'année qui vient de s'écouler.

Le retour de cette énumération de prospérités, acquiert chaque jour un caractere plus glorieux ; les faits mémorables d'une année peuvent appartenir à la fortune, à ce qu'on nomme le hasard, à une volonté dont rien ne fait connaître encore la force ou la constance, la faiblesse ou la versatilité ; mais ceux qui se renouvellent toujours les mêmes, sont nécessairement l'œuvre d'un génie et d'un bras, également puissants. Les premiers peuvent passagerement appartenir à tous les temps ; les autres fixent ces eres qui divisent le cours des siecles, et qui subordonnent une longue suite d'années à chaque époque qui changea la face du monde.

Dans le cours de votre derniere session, vous avez concouru à donner un nouveau Code criminel à la France, en adoptant les projets préparés au Conseil-d'Etat, et sous les yeux mêmes de S. M., source nécessaire de toutes les lois ; et alors même l'Empereur, comme il vous l'avait annoncé, réplaçait sur le trône de Madrid son auguste frere ; il forçait les anglais à se précipiter vers leurs vaisseaux, et ne

Digitized by Google

cessait de les poursuivre, que pour se rapprocher du centre de ses États, pour être plus à portée d'étudier et d'arrêter les projets de l'Autriche. . . . . .

(Voyez le reste dans le Numéro 243).

Réponse de Fontanes.

M. le Président. Monsieur le ministre de l'intérieur, Messieurs les conseillers-d'Etat, vous étiez sûrs d'inspirer un grand intérêt à cette assemblée. Vous avez peint la gloire du monarque en retraçant les bienfaits de son administration. Ce n'est point assez pour lui d'avoir vaincu tant de fois ses ennemis sur le champ de bataille; il veut décourager jusqu'à leurs dernieres espérances. Il acheve en quelque sorte leur défaite, en affermissant de plus en plus son gouvernement intérieur.

Il fallait que tout fût extraordinaire, comme lui, dans les événements de son regne.

Autrefois, après quelques années de guerre, l'épuisement du trésor contraignait le vainqueur lui-même à demander la paix. Aujourd'hui, l'entretien de tant d'armées n'a point interrompu l'amélioration successives des finances.

Autrefois, le signal de la guerre suspendait tous les établissements utiles et les monuments nationaux où s'imprime la magnificence des rois. Aujourd'hui, les villes s'embellissent de toutes parts. On dirait que ce peuple, si terrible au-dehors, ne s'occupe au-dedans qu'à préparer le siecle de la paix, des arts et des fêtes.

Enfin, la guerre a dans tous les temps, affaibli la force des lois et de la police. Aujourd'hui, la police la plus sage et la plus vigilante maintient la sûreté publique. On voit disparaître avec le fléau de la mendicité, tous les fléaux et tous les désordres qu'il traîne à sa suite.

Cette influence d'une bonne administration s'est

Digitized by Google

fait sentir au moment même ou le prince était absent. Il animait et contenait tout à trois cents lieues de la frontiere. Dès que l'Anglais a paru, la France toute entiere a pris subitement les armes. Dès qu'il a fui, elle les a déposées avec une égale promptitude. Admirable dans son mouvement, non moins admirable dans son repos, elle a fait voir à l'Europe l'énergie et la sagesse qui caractérisent une grande nation. Elle a montré ce qu'elle peut sous la main toute puissante qui la précipite ou la modere à son gré.

Tel est, Monsieur le ministre de l'intérieur, le grand tableau que vous avez mis sous nos yeux. Vous ne pouviez mieux louer le souverain qu'en racontant sa propre vie. On a dit, depuis long-temps aux orateurs, qu'il n'y avait rien de plus grand que ses actions simplement racontées. On doit ajouter qu'il n'y a rien de plus éloquent que ses paroles. C'est en les répétant avec fidélité, qu'on peut le montrer dans toute sa gloire. Combien nous étions émus en l'écoutant la derniere fois, quand il désirait de *vivre trente ans pour servir trente ans ses sujets!* Jamais parole plus royale n'est sortie du cœur d'un grand roi. La royauté n'est, en effet, que le plus saint, le plus utile, le plus éminent de tous les services : elle ne fut instituée que pour le bonheur du genre humain. Heureux le prince qui connaît si bien ses devoirs et sa dignité, et les exprime avec tant de noblesse! Quel Français ne forme aujourd'hui le même vœu que le sien? Oui ; qu'il vive trente ans; qu'il vive plus encore ; une vie si précieuse ne peut trop se prolonger ; et puisque tous les prodiges semblent réservés à lui seul, espérons qu'un regne si mémorable surpassera tous les autres par la durée, comme il les surpasse tous par la puissance et par la grandeur!

Digitized by Google

ANECDOTES ÉTRANGERES.

Buonaparté a rendu un nouveau décret sur les prix décennaux. L'époque de leur distribution est remise au 9 Novembre 1810. Le nombre des prix est beaucoup augmenté : il y en aura quatre pour les sciences physiques et mathématiques, un pour la biographie, un pour la comédie, un pour le poëme didactique, un pour une traduction en vers, deux pour la peinture, deux pour la sculpture, un pour l'art typographique. Le jury motivera ses jugements sur les ouvrages soumis au concours, et en indiquera les défauts. Le rapport sera discuté devant les quatre classes de l'Institut. Il sera imprimé avec les observations des classes; ensuite le Corse prononcera.

Le *Mercure de Souabe* publie les détails suivants sur le voyage du Roi de Wurtemberg. C'est à Epernay que ce prince a quitté l'incognito sous lequel il voyageait. Il fut reçu dans cette ville par le général Nansouty, remplissant les fonctions du grand-écuyer.

A Meaux, il fut reçu par l'architrésorier. L'évêque de cette ville et les autorités constituées le haranguèrent. Le palais épiscopal où il était logé avait été illuminé.

Le 1er Décembre, il se rendit à Paris dans les voitures de la cour de Buonaparté. Il descendit au palais nommé *le Petit-Luxembourg*, où il fut reçu par le grand-maître des cérémonies, comte de Ségur, et des chambellans français nommés pour faire le service auprès de lui.

A trois heures, Bonaparté est venu lui faire une visite; il l'a reçu sur l'escalier. Ils s'embrasserent

Digitized by Google

amicalement, et eurent ensemble un entretien tête à tête.

Peu de temps après, le prince rendit à Napoléon sa visite. Le même soir, le roi alla au palais Eugene voir Jérôme et la reine de Westphalie, qui le reçurent de la maniere la plus tendre au moment où S. M. sortait de sa voiture.

Buonaparté accompagné du roi de Saxe, de Jérôme et d'Hortense est allé visiter les travaux qu'on exécute à la manufacture de porcelaine de Sevres. Ces travaux (presque tous ordonnés par lui) consistent principalement en deux grandes tables, représentant, l'une les portraits des principaux chefs de la Grande-Armée, peints par Isabey ; l'autre, les portraits des plus grands capitaines de l'antiquité, peints par Paxaut ; en un beau service pour Buonaparté, et qui offre les vues des principaux lieux qu'il a visités, des monuments qu'il a fait élever, etc.

La premiere tragédie qui sera représentée au Théâtre-Français est intitulée *Philopémen*. On doit aussi y jouer incessamment une comédie en trois actes, intitulée *le Prisonnier en Voyage*. On répete au théâtre de l'Odéon une comédie nouvelle en cinq actes et en prose, intitulée *l'Alcade :* elle est attribuée à l'un des premiers auteurs comiques de Paris.

L'Empereur François, le 2 Decembre, assista au spectacle, où le prince de Lobkowitz, l'un des directeurs, lui a présenté une piece de vers, dans laquelle on remarque la phrase suivante : " Eloignez " de nous la trahison et le faux mérite."

Un des journaux de Berlin contient l'anecdote suivante :

Il existe en Russie une société d'économie rurale, dont M. de Kotzebue est le secrétaire. Cette société avait fait venir d'Angleterre plusieurs nouveaux ins-

Digitized by Google

truments d'agriculture, d'invention anglaise. Le vaisseau qui transportait ces objets en Russie tomba dans les mains des Anglais, et fut déclaré de bonne prise. M. de Kotzebuë en étant informé, écrivit à l'amiral Saumarez une lettre dans laquelle il le priait de remarquer " que ces instruments étaient une propriété particuliere ; il ajoutait que le but de ceux qui les avaient fait venir en Russie, était de servir l'humanité en répandant des inventions utiles, et qui font honneur à la nation anglaise ; qu'enfin lui, Kotzebuë, se flattait d'autant plus d'en obtenir la restitution; qu'étant auteur de beaucoup de pieces de théâtre, représentées à Londres avec succès, il pourrait se croire quelque mérite aux yeux des Anglais." L'amiral Saumarez a fait rendre les instruments d'agriculture, et en a accompagné l'envoi d'une lettre pour M. de Kotzebue. L'amiral lui dit qu'il se fait un plaisir d'autant plus grand de restituer ces objets, qu'il y trouve une occasion de payer une dette de sa nation dont il n'avait aucune connaissance, et de témoigner à M. de Kotzebue la reconnaissance de ses compatriotes pour les pieces dont il a enrichi le théâtre anglais, possede un assez grand nombre.

Le 13 Décembre, l'ex-Grand-Duc de Wurtemberg est venu visiter Versailles.

Il est descendu directement au château, a visité successivement le palais, la manufacture d'armes, le grand et le petit Trianon, et y a reçu les hommages des principales autorités du département.

Il était accompagné, dans cette visite, de M. le comte de Ségur, grand maître des cérémonies ; de M. Daru, intendant-général de la maison de Buonaparté ; de deux des chambellans ; de M. le général sénateur Klein, gouverneur des deux Trianons ; de M. Laumond, conseiller d'Etat, préfet de ce département, et de plusieurs autres officiers du palais.

Digitized by Google

VARIÉTÉS POLITIQUES.

La couronne de Hongrie qui avait été transportée de Bude à Erlau, au mois de Juillet dernier, a été déposée par M. le baron Splenni de Mihaldy, premier garde de la couronne, dans le trésor du château, après la vérification qui en a été faite suivant l'usage.

Lorsque les grenadiers à cheval et l'artillerie de la garde de Buonaparté sont entrés à Munich, on leur a fait l'accueil le plus distingué. Le Roi a admis à sa table tous les généraux et officiers supérieurs de ce corps qui est bien digne de garder un usurpateur.

On mande de Laybach, que l'intendant français dans la Carniole a annoncé au gouvernement provisoire, que Napoléon avait fait à cette province la remise de la contribution de deux millions 500 mille francs qui lui avait été imposée par le prince vice-roi ; mais qu'elle serait obligée de payer celle de 15 millions 260,000 francs imposée par les exacteurs du tyran. Quelle faveur !

On a transporté depuis peu de Dantzick près de 300 pieces de canon, des boulets et d'autres munitions de guerre qui ont été prises sur les prussiens. Il reste encore dans cette ville au-delà de 300 canons.

On lit l'article suivant dans un journal de la Suisse :

" Son Excellence M. le landamman de la Suisse a adressé aux états une circulaire, en date du 30 Octobre, dans laquelle il leur donne communi-

Digitized by Google

cation des *pressantes* invitations que lui fait de nouveau l'ambassadeur de France *d'accélérer* le recrutement."

Un autre journal de la Suisse rapporte que le canton de Lucerne rappele tous les individus qui sont au service des insurgés espagnols, sous peine de perdre leur droit de citoyen et de confiscation de leurs biens en cas de désobéissance.

Son Altesse le Prince Frédéric de Hesse, chevalier de l'Ordre de l'Eléphant, commandant en chef une division de l'armée de Norwége, a reçu ordre du Roi de prendre séance et rang dans la commission intermédiaire de la Norwége, immédiatement après S. A. le feld-maréchal Prince Christian Auguste de Schleswig-Holstein-Sonderbourg-Augustenbourg.

L'usurpateur a, dit-on, nommé une commission composée de trois ecclésiastiques, à la discussion desquels seront soumises des affaires de la plus haute importance. Ce sont MM. Duvoisin, évêque de Nantes, Jauffret, évêque de Metz, et M. Emmery.

Le Pape réside toujours à Savone. M. Fontana, supérieur d'un ordre religieux à Rome, est parti de Paris pour se rendre près de Sa Sainteté.

Il se confirme que le corps législatif de Buonaparté sera présidé à l'avenir par un grand-dignitaire de la couronne. On croit que ce sera Talleyrand ou Cambacérès.

On assure que le dernier Roi de Suede Gustave-Adolphe a obtenu sa liberté, à la condition qu'il irait avec sa famille s'établir à Baden, où il jouira d'un revenu d'environ 500,000 fr., provenant principalement d'un capital qu'il avait précédemment placé dans les fonds d'Angleterre. Ce Prince est arrivé à Carlscrone: les journaux de l'usurpateur disent que son départ n'a pas excité le moindre

Digitized by Google

mouvement dans son pays. (Tant pis pour les Suédois.)

Plusieurs villes de France ayant demandé si elles pouvaient être autorisées à rétablir leurs anciennes armoiries. Une délibération du *conseil du sceau des titres* a ainsi résolu la question.

1°. Les conseils municipaux peuvent présenter des projets d'armoiries, et y reproduire une portion de l'ancien blason des villes.

2°. Les pieces d'armoiries qui, comme l'aigle et les abeilles, appartiennent aux armes et aux enseignes de l'empire, et ne peuvent être concédées que du propre mouvement de l'Empereur, ne doivent pas entrer dans la composition des projets d'armoiries présentés par les villes.

3°. Les couronnes qui, de leur nature, sont incommunicables, comme la souveraineté dont elles sont l'emblême, doivent également être exclues, ainsi que les pieces qui entraient autrefois dans les armoiries de l'ancienne dynastie française, ou qui pourraient rappeler la sujétion récente à une domination étrangere de quelques départements nouvellement réunis.

Toutes les dispositions sont faites à Bayonne pour la réception de Buonaparté. La garde d'honneur à pied et à cheval est de nouveau en activité; elle s'exerce presque tous les jours au maniement des armes.

Le maire de Bayonne vient de publier une proclamation, par laquelle il annonce un nombreux passage de troupes qui se rendent en Espagne. Déjà 20 à 25,000 hommes sont annoncés comme devant passer du 1er au 15 Décembre. Les habitants sont invités à recevoir les militaires avec autant *de zele* que par le passé. Il n'est ici personne, disent les journaux du tyran, qui ne remplisse cette tâche avec

Digitized by Google

plaisir. Il nous tarde que nos phalanges mettent un terme à l'anarchie qui désole nos voisins les Espagnols.

Le duché de Varsovie réuni à la nouvelle Gallicie et au cercle de Zamose, contient actuellement, y compris les alentours de Cracovie, plus de quatre millions d'âmes, et surpasse en population les royaumes de Baviere, de Wurtemberg, de Saxe, de Westphalie et le grand-duché de Berg. La Baviere ne compte que trois millions 248,009 habitants, le Wurtemberg un million 181,440, la Saxe près de deux millions, la Westphalie deux millions et le duché de Berg un million.

On sait que la cour de Vienne, avait avancé trois millions de florins, en billets de banque, à des maisons de commerce de Trieste, pour les tirer de l'embarras où les avaient mises les malheureuses spéculations en marchandises coloniales. On ignore encore ce qui a été décidé dans le traité de paix, relativement à cette somme. Le grand crédit dont plusieurs maisons de Trieste avaient joui jusqu'à ce jour, auprès des banquiers de cette ville, *commence* naturellement à *baisser* depuis les derniers événements. Les intérêts de l'emprunt fait par l'Autriche à Francfort, recommencent à avoir cours ; mais le paiement s'en fait d'après le cours ordinaire de la place de Vienne.

D'après des lettres authentiques de Sarajewo, les grecs avaient organisé une conspiration que la pusillanimité et le manque de munitions ont fait échouer. En conséquence, un grand nombre de grecs ont été arrêtés, et transportés dans les forteresses de Banjaluka, Berbier, Dubiza, Novi et Kosaraz où ils sont jugés et exécutés. Jovan Janschich, chef de la conspiration, a été la premiere victime. Plusieurs de ces malheureux ont été empalés vivants et exposés sur les remparts. Sur l'ordre du Pacha

Digitized by Google

de Travnik, on établit par mesure de précaution un camp à Maschich.

Des lettres postérieures annoncent que les arrestations et les exécutions continuent. Le commandant de Berbier se distingue par sa cruauté. Il résulte des aveux des coupables que quelques membres du clergé sont entrés dans la conspiration, et on craint que tout ce corps n'en soit victime.

Le pacha de Travnik a fait donner par le Beglerbey de Banjaluka, aux capitaines Mustapha et Bacho, l'ordre d'aller avec leurs corps renforcer l'armée qui se trouve sur la Drina.

Proclamation.

Le Général Gouverneur de Zara et Commandant en Dalmatie.

Peuple de la Dalmatie !

Vous connaissez la paix que les victoires de Napoléon-le-Grand ont rendue glorieuse pour les peuples soumis à son empire : vous connaissez donc les malheurs que votre insubordination et votre désobéissance pourraient attirer sur vous.

Le général commandant l'armée autrichienne vous a lui-même exhortés à la soumission et à l'obéissance. Songez bien qu'il n'y a de salut pour vous que dans la clémence de votre souverain. Efforcez-vous de la mériter, en effaçant, par une meilleure conduite, le souvenir de vos fautes passées, et en rejetant tout mauvais conseil, qui ne peut vous être donné que par des gens qui n'ont ni grâce ni pardon à espérer.

Si vous obéissez aux lois qui régissent la province ; si enfin, par la sagesse de votre conduite, vous vous rendez de nouveau dignes de faire partie de la nation Dalmate restée fidele, je serai le premier à implorer votre pardon auprès de

Digitized by Google

S. M. l'Empereur et Roi, et j'ose me flatter que S. M. I. ne me refusera pas la douce consolation de vous annoncer les effets de sa clémence, alors que je pourrai lui dire que vous vous en êtes rendus dignes en reconnaissant vos erreurs et en vous soumettant à ses lois.

Zara, 10 Novembre 1809.

Baron DE MAUREILHAN,

Ordre du Jour.

Le général gouverneur de Zara et commandant en Dalmatie, considérant que pendant le séjour de l'armée autrichienne en Dalmatie, toutes les administrations civiles ont été détruites dans les différentes villes de la province; qu'une partie des habitants ont été égarés au point de seconder les projets de cette armée ; considérant, en outre, que l'autorité civile ne peut être réintégrée dans ses attributions ni reprendre son cours administratif qu'à l'aide de l'armée, ordonne ce qui suit :

1°. Toute la province de Dalmatie est déclarée en état de siége.

2°. Les autorités civiles qui n'ont pas été dissoutes durant le séjour de l'armée autrichienne, dépendront de l'autorité militaire, lui rendront compte des mesures par elles prises pour le maintien de la tranquillité dans les pays dont l'administration leur est confiée, et seront immédiatement subordonnées, pour tout ce qui concerne cette administration, aux commandants militaires des arrondissements respectifs.

3°. Les autorités civiles des pays occupés par les Autrichiens, seront changées aussitôt que les troupes françaises auront repris possession de ce pays.

4°. Il y aura un commissaire-général du gouvernement militaire, lequel sera l'intermédiaire entre le gouverneur-général et les autorités civiles et judiciaires. M. Psalidi, commissaire des guerres du royaume d'Italie, est nommé commissaire-général du gouvernement militaire ; ses fonctions comprendront aussi celles de la police générale, telles qu'elles ont été déterminées par le décret qui a déclaré la place de Zara en état de siége.

Digitized by Google

Il y a quelque temps qu'au sujet de l'arrestation de quelques contrebandiers sur les frontieres de la Hollande un journal hollandais accusa le consul de Dannemarc de les avoir favorisés. Le Mercure d'Altona contient à ce sujet la déclaration suivante :

" Une gazette hollandaise, du 17 Novembre, m'accuse d'avoir été la principale cause d'un mouvement séditieux qui, selon cette gazette, aurait eu lieu près du village de Kloster-Munningen, le 6 du même mois.

" Forcé de répondre à cette inculpation calomnieuse, je déclare que " j'ai fait consigner chez MM. Braunsberg et compagnie, à Amsterdam, un prix de *vingt-mille florins*, pour être délivré sur-le-champ à celui qui pourra fournir la preuve juridique que moi, ou quelqu'un des miens, ait eu part à un mouvement séditieux quelconque, soit directement, soit en le provoquant ; que je me sois trouvé une seule fois dans ma vie à Gretsyhl, ou à un autre endroit, parmi ceux qui, en Ostfrise, portent le nom de Syhl, ou dans le village de Kloster-Munniagen : enfin, qu'à l'époque indiquée, je me sois seulement trouvé en Ostfrise et sur le territoire hollandais."

Brême, le 21 Novembre 1800.

(Signé) "KULENKAMP, consul de Danemarck."

Les lettres d'Augsbourg annoncent que le calme n'est point encore rétabli dans le Tyrol. Quelques scenes sanglantes ont eu lieu de nouveau dans les environs de Trente et de Merian. La communication entre Botzen et Brixen est interceptée. Les insurgés ont arrêté 3 courriers et se sont emparés d'une valise. Le chariot de poste qui était parti le 1er Décembre d'Augsbourg pour Inspruck n'a pu aller que jusqu'à Fussen. Une troupe de gens armés s'est fait voir entre Inspruck et Reyty.

L'armée polonaise, qui pendant la guerre était

Digitized by Google

sous les ordres immédiats de Napoléon, reçoit de nouveau, depuis la conclusion de la paix, les ordres directs du Roi de Saxe. Le Prince Poniatowsky vient d'envoyer le comte Arthur Potocki, son adjudant, en courrier à Paris.

Le différend qui s'est élevé entre la Russie et l'Autriche, au sujet des 400 mille âmes que la seconde de ces deux puissances cede à la premiere dans la vieille Gallicie, sera décidé à Pétersbourg. Ce différend consiste en ce que, suivant l'usage russe, on ne compte dans les dénombrements d'un pays que les hommes, et que, selon l'usage usité en Autriche et dans les autres gouvernements de l'Europe, on comprend sous le nom d'habitants les individus des deux sexes. On dit que la Russie recevra dans la vieille Gallicie les salines de Bolechow sur le Dniester, ainsi que les mines de fer de Skale, situées entre les fleuves de Stry d'Oriwa, dans le cercle de Stry.

Les journaux du tyran prétendent que les résultats de la bataille d'Occana ont produit à Séville et dans quelques provinces du midi la plus vive agitation. Les uns y crient à la trahison, les autres accusent l'ignorance de leurs chefs: la plupart se montrent ouvertement las de l'impuissance de la Junte. Ils ajoutent qu'effrayée des cris qui s'élevent contr'elle de toutes parts, elle en est réduite à provoquer sa propre dissolution, seul moyen qui lui reste d'échapper aux ressentiments publics, comme à ses divisions intestines.

Les journaux d'Hollande observent que Louis jouit de la meilleure santé, et voit presque tous les jours son frere. Une legere indisposition l'avait empêché d'assister à la céremonie qui a eu lieu à Notre-Dame ; mais il s'est trouvé à la fête brillante que la ville de Paris a donnée à Buonaparté.

Digitized by Google

D'après ce qu'on apprend de Constantinople, il paraît que l'on n'y est pas aussi inquiet qu'on pourrait le croire sur les progrès des Russes. Longtemps avant qu'ils eussent recommencé les hostilités, le ministere ottoman prévoyant bien que l'ennemi pourrait avoir des succès sur la ligne du Danube, avait pris des mesures telles que les Russes ne pourront pénétrer au cœur de l'Empire sans éprouver de grands obstacles, et sans être obligés à faire de pénibles efforts. Les principales forces ottomanes se rassemblent près d'Andrinople.

L'armée autrichienne était composée de 63 régiments d'infanterie de ligne, et de 17 régiments de frontieres. Ceux des premiers qui étaient en garnison dans les provinces récemment cédées par le traité de paix, sont supprimés, au nombre de huit. Ce sont les régiments de Reiski, Wurtzbourg, Stein, Chasteller, Devaux, Ferdinand-Wurtemberg, Simbschen et Reuss-Greitz. Les six régiments de frontieres qui étaient dans la partie de la Croatie également cédée, sont aussi licenciés. Les régiments d'infanterie et de cavalerie qui sont conservés, doivent être complétés par de nouvelles recrues. La cavalerie a fait beaucop moins de pertes que l'infanterie; cependant trois régiments de hulans ont été presque réduits à rien, soit par la désertion, soit par ce qu'ils ont perdu sur le champ de bataille. Les quatre régiments d'artillerie de campagne, qui ont combattu lors des terribles journées d'Essling et de Wagram, ont aussi beaucoup souffert. Nos artilleurs nomment cette derniere guerre, *la guerre des canons :* en effet, jamais dans les précédentes on n'avait fait agir autant d'artillerie de part et d'autre. A la bataille de Wagram, la garde impériale française avait seule 60 canons ou obusiers lorsqu'elle attaqua l'aile droite de l'armée autrichienne, au moment où celle-ci voulait pénétrer à Enzersdorf.

Digitized by Google

Le bruit de la mort du fameux André Hofer s'est répandu en Allemagne : tous les journaux le répetent ; tous s'accordent à dire que c'est à Passeyer, dans sa propre maison, que ce chef d'insurgés a péri les armes à la main. Les troupes bavaroises et françaises ont rasé sa maison. Cependant il n'y a rien d'officiellement connu à cet égard.

La contribution de 50 millions de francs que l'Autriche a dû payer à la France, a été acquittée en ducats d'argent et en souverains d'or.

Les enquêtes sur la conduite des commandants de place et des officiers de l'armée prussienne paraissent enfin être terminées. On cite les sentences suivantes : Le colonel d'Ingersleben est condamné à être fusillé ; mais il se trouve depuis long-temps hors des Etats prussiens. Le lieutenant-général comte de Wartensleben est privé de ses ordres et dignités, ses biens sont confisqués ; il sera confiné dans une forteresse pour le reste de ses jours, et n'aura que 4 groschen par jour pour son entretien. Le général Lecoq est cassé, et condamné à 20 ans de prison. Le colonel Boumrun, de l'artillerie, est cassé et condamné à dix ans de prison ; même peine pour le colonel Albert, du corps des mineurs. Le colonel de Caprici est cassé, et sera détenu dans une citadelle pendant trois ans. Beaucoup d'autres officiers d'un rang inférieur sont cassés, et quelques-uns condamnés à la prison. Il y a encore beaucoup d'officiers en état d'accusation, parmi lesquels se trouve le célebre colonel Massenbach.

Tout le mond lit à Vienne avec un grand intérêt la relation officielle qui vient de paraître, de la fameuse bataille de Wagram, livrée le 5 et le 6 Juillet. Cette relation est composée de quarante pages in 4o. On y attribue, ainsi qu'on l'a déjà dit, la perte de la bataille à l'arrivée trop tardive de l'archiduc Jean avec son armée. L'archiduc Charles lui

Digitized by Google

avait expédié un courrier pour lui porter l'ordre de se mettre sur-le-champ en marche de Presbourg, et de se réunir à l'aile gauche de la grande armée autrichienne. Le prince reçut le courrier le 5 Juillet à 5 heures du matin, et l'on ne doutait pas qu'il ne fût arrivé le 6 au matin sur le champ de bataille; mais il n'arriva qu'à 4 heures de l'après-midi, et la bataille était déjà perdue.

Tués—Généraux 4, Officiers 120, Soldats 5,507, Chevaux 1,935.

Blessés—Généraux 13, Officiers 616, Soldats 17,490, Chevaux 1,912.

Prisonniers—Officiers 111, Soldats 7,474, Chevaux 233.

Voici la Perte totale en Tués, Blessés, et Prisonniers—Généraux 17, Officiers 847, Soldats 30,471, Chevaux 4,100.

On a publié officiellement, la liste d'un grand nombre d'officiers-généraux autrichiens qui viennent d'être mis hors d'activité de service avec la pension. On remarque sur cette liste plusieurs de ceux qui jouissaient de la confiance particuliere de l'archiduc Charles, et qu'il employait de préférence.

On assure que Jérôme va créer un ordre militaire.

Le préfet de Dusseldorf, grand-duché de Berg, a adressé au maire d'Essen une circulaire dans laquelle il engage ce fonctionnaire à entretenir la bonne intelligence entre les douaniers français et les habitants ; ceux-ci, dit le benin administrateur, doivent être persuadés que la douane, en saisissant les marchandises anglaises, ne fait que remplir les intentions les plus formelles de S. M. l'Empereur des Français, et que cette interruption momentanée des relations commerciales est un sacrifice exigé par les plus chers intérêts de l'Europe, et qui aura les suites

Digitized by Google

les plus avantageuses pour les négociants du Continent, en les délivrant du monopole britannique. On voit que les Allemands n'aiment pas les douaniers français, ni les prohibitions de Buonaparté.

On a reçu à Pétersbourg le 12 Novembre, la nouvelle que l'armée de Moldavie avait battu les Turcs dans les environs de Silistria. On a pris à l'ennemi 16 pieces de canon et 12 drapeaux.

On forme en Russie quatre régiments nouveaux, savoir: le premier de Finlande, de deux bataillons; le régiment de Svéaborg, de quatre; celui d'Aland, de trois, et celui de Hangudd, d'un bataillon.

Le gouvernement vient de publier un réglement relatif aux corsaires français et danois qui se rendent dans les ports russes pour y vendre leurs prises.

Le corsaires qui ne représenteront pas un passeport de leur gouvernement respectif, et qui se permettraient d'exercer des actes de violence dans les ports russes, seront traités en *pirates*.

M. Boucher, auteur des *Institutions Commerciales*, vient d'obtenir d'Alexandre Ier. un emploi important dans le département du commerce; il n'y avait que deux mois qu'il était arrivé de France à Pétersbourg en qualité d'espion.

Quatre mille hommes, faisant partie de la division française Lagrange, qui reviennent de la grande-armée, sont entrés à Schaffouse en plusieurs colonnes, tant de cavalerie que d'infanterie, et ont été logés chez les bourgeois.

Le gouvernement du canton de Turgovie a pris possession des commanderies de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, en vertu de la suppression dudit ordre, décrétée par S. M. l'Empereur des Français. D'autres cantons helvétiques vont suivre cet exemple.

Digitized by Google

La nouvelle de la prise d'Ismaïl par les Russes, a produit à Constantinople une grande sensation. On croyait que cette forteresse ferait une résistance opiniâtre, et elle n'a pas même soutenu un siége régulier. On soupçonne qu'il y a eu de la trahison. D'après les dernieres nouvelles de l'Egypte, la plus parfaite tranquillité regne dans ce pays, mais les Wechabites, ces dangereux ennemis du mahométisme, sont encore en possession de la plus grande partie de l'Arabie.

Voici les termes dans lesquels le Moniteur de Naples, journal officiel, annonce le départ de Murat et de sa femme.

" Les dernieres victoires qui ont assuré la paix du Continent, avaient fait désirer à notre souverain le bonheur de présenter en personne ses félicitations à l'immortel vainqueur d'Essling et de Wagram. S. M. l'Empereur et Roi, sensible à ce témoignage d'affection, a répondu qu'il reverrait avec plaisir ses *augustes* parents, toutes les fois que la situation de leur royaume leur permettrait de s'en absenter. En conséquence de cette gracieuse invitation, et dans les circonstances actuelles, où toutes les provinces du royaume sans exception jouissent d'une profonde tranquillité, S. M. le Roi des Deux-Siciles, qui était arrivé de Rome Dimanche au soir, est parti hier Mercredi pour se rendre à Paris. Quelques heures après le départ du Roi, S. M. la Reine s'est mise en route pour la même destination. On est informé que les rois de Westphalie et de Saxe sont déjà arrivés dans cette capitale, et que l'on y attend encore d'autres membres de la famille impériale et d'autres souverains confédérés avec l'empire français. Il semble que le glorieux conquérant du Danube, après avoir donné la paix à l'Europe, veuille se reposer un moment sur ses triomphes, et *jouir* de la réunion

Digitized by Google

des *siens, genre de plaisir* auquel le cœur des héros n'est pas insensible.

Les journaux de France ont inséré l'article suivants, en le donnant sous la rubrique de Norwége, quoiqu'il soit évidemment de fabrique française.

" Nous avons lu avec la plus vive indignation une prétendue lettre de notre gouverneur-général, le Prince Christian d'Augustenbourg, adressée au consul de Dannemarc à Gothenbourg, et insérée dans les journaux anglais. Cette lettre évidemment supposée, contient des sentiments et des opinions directement opposés à la maniere de penser bien connue de S. A. R. le prince héréditaire de Suede. Comment croire que le brave guerrier qui repoussa les alliés de l'Angleterre lors de la tentative faite contre la Norwége, puisse avoir aucune disposition équivoque à l'égard des perfides ennemis de sa patrie ? Comme d'ailleurs il n'y a point, et que depuis le commencement de la guerre il n'y a point eu de consul danois à Gothenbourg, cette invention est aussi maladroite qu'*odieuse* : elle pourra tromper les marchands de la cité de Londres, et les rassurer un moment sur le sort du commerce anglais de la Baltique ; mais en Norwége, elle n'aura d'autre effet que d'accroître encore, s'il est possible, la juste haine dont les Anglais sont l'objet." Cette prétendue haine contre les Anglais n'est autre chose que la terreur qu'inspire Buonaparté.

Si l'on en croit les journaux français, les trois partis, à la tête desquels étaient le Prince Charles, le Prince Jean et les freres de l'Impératrice, se sont réconciliés.

Les lettres de Stockholm annoncent que l'ordre des paysans a rejeté tumultuairement la proposition du roi au sujet d'une loi relative à la conscription. Le roi a adressé un message à cet ordre, pour lui

Digitized by Google

rappeler que, d'après la constitution, toutes les propositions doivent être renvoyées à un comité, afin d'être discutées avec l'ordre convenable. Le roi termine en déclarant qu'il n'a jamais prétendu exercer la moindre influence sur les délibérations de la diete; mais qu'il est obligé de maintenir l'inviolabilité de la constitution, et l'ordre légal qui seul garantit à chaque représentant la liberté d'énoncer son opinion d'une maniere tranquille, et avec ce calme qu'exige un acte aussi important, un acte dont les représentants doivent compte à Dieu et à la nation.

Des gendarmes de Mayence sont venus chercher à Francfort quatre individus, dont trois hommes et une femme, que notre police avait fait arrêter. L'un de ces détenus porte un nom très-connu en Allemagne. C'est M. de Gentz, qui a été arrêté à Berlin par ordre du roi de Prusse, dont il a été un des plus fideles serviteurs et un des plus habiles conseillers.

L'Ex-Electeur de Saxe, parti de Paris le 11 Décembre, pour retourner dans ses états, a traversé le département de la Meurthe du 15 ou 16 de ce mois. Le 14, après-midi, le prince est arrivé à Nancy. Il a fait conduire sa voiture sur toutes les places remarquables, au cirque de la superbe promenade dite la Pépiniere, aux casernes, et a voulu voir tous les édifices publics construits par ordre de feu Stanislas, roi de Pologne, duc de Lorraine. L'Ex-Electeur s'est arrêté à Bon-Secours, pour visiter le tombeau de ce prince, de-là, il est parti pour Strasbourg, où il a dû, selon ce qu'il a dit, s'arrêter pour voir le tombeau du maréchal de Saxe, etc. On dit qu'il se rend d'abord à Carlsrhue, où il doit rencontrer son beau-frere l'Ex-Electeur de Baviere.

Louis, Jérôme et Murat sont allés, le 19 Décembre, rendre visite à Napoléon, qui les a invités à

Digitized by Google

passer quelques jours au palais de Trianon, en famille.

Paulette Borghese habite le Petit-Trianon, pour être à portée de consoler son frere de sa séparation avec l'Impératrice-Reine couronnée.

Napoléon a couru les cerfs, depuis une heure jusqu'à cinq heures, le 18 Décembre, dans les bois environnant Versailles.

Deux cents hommes de la garde impériale sont partis pour Rome, où Buonaparté va se faire couronner Roi des Romains.

L'Ex-Grand-Duc de Wurtemberg a visité l'atelier de M. David, où sont actuellement rassemblés le tableau des Sabines, le tableau du Couronnement dont M. David a fait une copie, un tableau de Sapho, Phaon et l'Amour, chef-d'œuvre nouveau de ce peintre ; et le tableau de la distribution des aigles, destiné à servir de pendant au Couronnement, et déjà peint en partie.

Durant cette visite, qui s'est prolongée, sa conversation n'a cessé, disent les journaux de Paris, de déceler un prince ami très-éclairé des beaux arts. Il s'est arrêté long-temps devant les Sabines, et a prié M. David de faire jouir les étrangers de ce bel ouvrage par le moyen de la gravure, dans des termes qui ne laissent aucun doute sur l'admiration sentie, qu'il remportera dans ses états pour un homme que ce prince ignore, sans doute, avoir été un des aides de Robespierre.

Il est mort, le 8 Décembre, dans la commune du Pont-du-Casse, près d'Agen, un vieillard nommé Serres, dit Printemps, âgé de 114 ans, 1 mois et 14 jours.

Digitized by Google

Buonaparté a fait présent au roi de Saxe, peu de jours avant son départ, de plusieurs riches tentures des Gobelins, et d'un certain nombre de vases et services en porcelaine de Sevres.

Berthier et son épouse ont reçu dans le château de Grosbois, volé à Moreau, LL. MM. Buonaparté et sa femme, le Roi de Wurtemberg, Jérôme et Murat. Le prince Kourakin, l'amiral Tchitchakow, et une partie de la cour avaient été invités. Après la chasse, qui a été très-heureuse, et que le plus beau temps a favorisée, il y a eu dîner, spectacle et bal. Le château de Grosbois, ses jardins et ses avenues étaient illuminés. Les convives sont revenus à Paris à onze heures du soir.

M. l'Abbé de Fénélon vient d'être enlevé par une mort prématurée à ses amis et à une famille qui, depuis un petit nombre d'années, a fait tant et de si sensibles pertes. Petit-fils de ce Marquis de Fénélon tué à la bataille de Roconx, l'éleve et l'objet particulier des affections de l'immortel archevêque de Cambray, M. l'Abbé de Fénélon se montrait digne de cette belle origine et de cet illustre aïeul en qui les plus nobles dispositions naturelles avaient été développées par la meilleure éducation, et le plus vertueux et le plus aimable instituteur. Nommé, à l'âge de 24 ans, aumônier du Roi, il venait de finir avec succès ses études de Sorbonne, où la douceur de ses mœurs, l'aménité de son caractere, et ses qualités aimables et éminemment sociales, l'avaient fait chérir de tous ses camarades, lorsque les orages de la révolution le forcerent de se retirer à la Martinique, dans une possession de sa famille. C'est là qu'il a succombé à une douloureuse maladie, âgé d'environ 44 ans.

Suivant quelques lettres de Kœnigsberg, on est à la découverte d'un trésor considérable dans les en-

Digitized by Google

virons. L'évêque de l'Ermeland a trouvé dans ses archives des indications portant que le clergé catholique avait enfoui, du temps de la réformation, ses trésors, dans un endroit spécifié avec détail. L'évêque a déclaré la chose au gouvernement, qui a ordonné sur-le-champ des fouilles dans cet endroit. On a en effet trouvé quelques vases d'or et d'argent d'assez grand prix ; mais il faut qu'on n'ait pas trouvé la vraie place du trésor entier, les decouvertes s'étant bornées jusqu'à présent à ces vases.

Joachim Murat et Caroline Buonaparté habitent le pavillon de Flore, au palais des Thuileries, depuis que Mad. Beauharnois en a été chassée.

Pierre de Fournelle, ancien médecin, patriarche des francs-maçons, est mort à Paris, dans la 120e. année de son âge.

Extrait du Dictionnaire de l'Académie Française, Tom. 1. *Page* 336.

Dédié à l'Impératrice Reine *Couronnée.*

" On appelle *arbre couronné,* celui qui ne pousse plus qu'à l'extrémité de ses branches, et jument *couronnée,* une jument qui s'est souvent blessée aux genoux en tombant, et à qui le poil du genou est tombé ! Cette jument ne vaut rien, *elle est couronnée.*"

Nous espérons que nos aimables lectrices, même les plus royalistes, ne seront point choquées

De la propriété d'un mot sauvage et bas
Qu'en termes positifs approuve Vaugelas,

Buonaparté a nommé plusieurs chambellans, parmi lesquels on cite MM. de Saluces, de Montholon, de la Briffe et Rambuteau.

Digitized by Google

LL. MM. le Roi et la Reine de Baviere ont passé le 18 à Strasbourg. La garde d'honneur à cheval s'est portée à leur rencontre jusqu'au delà du pont du Rhin, et a ensuite escorté leur voiture; des salves d'artillerie ont annoncé l'entrée des augustes voyageurs dans la ville. La garnison avait pris les armes et les principales autorités étaient allées au devant d'eux jusqu'aux bords du Rhin, dans l'intention de les complimenter, ce qu'elles n'ont pu faire, LL. MM. ayant continué leur route immédiatement après avoir changé de chevaux.

L'Impératrice répudiée vit à la Malmaison avec Hortense qui paraît aussi partager sa disgrâce. Deux des dames d'honneur de l'ex-femme de Buonaparté ayant voulu se retirer de la cour, l'une (Mad. de la Rochefoucault) a suivi sans obstacle celle qu'elle avait consenti à reconnaître comme sa souveraine, l'autre (Mad. de Montmorency) a été arrêtée.

Buonaparté est menacé d'une attaque d'apoplexie. Il devient énorme et a la tête enfoncée dans les épaules. On lui fait faire tous les jours les exercices les plus violents. Il avait essayé d'obliger Joséphine à signer une déclaration qu'elle n'avait jamais été mariée par-devant un prêtre; il lui promettait pour prix de sa complaisance la souveraineté de la Toscane, reversible à son fils; mais elle a refusé. Alors est venue la scene comi-tragique.

S. M. Gustave IV, et S. M. Louis XVIII.

Nous avons plusieurs fois exprimé dans ce journal, le profond intérêt ainsi que les vives inquiétudes que nous inspire la destinée de l'illustre Gustave IV. Nous sommes certains que ces témoignages de notre

Digitized by Google

admiration et de notre respect pour ce prince malheureux, ont eu l'approbation de la grande majorité de nos lecteurs ; mais si cette persuasion nous a causé quelque plaisir, parce qu'elle nous montre qu'on n'a pas encore appris partout à mépriser le malheur et à insulter à la grandeur déchue, combien nous nous applaudissons encore davantage d'avoir manifesté nos sentiments, lorsque nous voyons que l'auguste chef de la maison de Bourbon en a lui-même exprimé de semblables, de la maniere la plus touchante dans la lettre qu'on va lire, et dont nous croyons pouvoir garantir l'authenticité ! Les journaux de France annoncent que Gustave IV est arrivé sur le Continent, et qu'il se retire à Morat en Suisse, endroit fameux par la défaite des Bourguignons. A Morat ou à Baden, à Stockholm ou à Paris, l'infortuné souverain est à la merci de la fureur de Buonaparté.

Lettre de S. M. Louis XVIII au Roi de Suede.

Monsieur mon frere et cousin, Accablé de douleur, transporté d'indignation à la nouvelle de l'attentat qui ravit à la fois à Votre Majesté sa liberté, l'exercice de sa puissance, et jusqu'à la douceur de voir la Reine son épouse et ses enfants, j'ai, cependant, quelque temps, été soutenu par l'espoir que parmi les descendants des compagnons d'armes de Gustave Adolphe et de Charles XII, il s'en trouverait qui, vengeant la Majesté Royale outragée, remettraient le sceptre aux mains qui seules ont le droit de le porter. Trompé dans mon attente, je cherchais avec avidité le moyen de pouvoir exprimer à Votre Majesté les sentiments dont mon âme est remplie. J'apprends qu'on peut encore lui écrire, et je me hâte de profiter de cette liberté: si ce n'est une consolation pour Votre Majesté, ce

Digitized by Google

sera une satisfaction pour moi-même. Je déclare donc, que les sentiments d'amitié, de reconnaissance, d'estime, d'admiration, qui m'attachent à la personne de Gustave IV, loin d'être altérés par ses malheurs, en ont reçu une nouvelle force ; que je n'ai jamais plus cruellement senti le poids de ma propre infortune, que dans cette circonstance où elle me réduit à des vœux ardents sans aucune puissance ; que je ne perds pas, cependant, l'espérance de voir la divine providence, à laquelle Votre Majesté a eu recours, dès le premier instant, venir à son aide et à celle de sa famille, bien certain, par la connaissance du caractere de Votre Majesté, qu'alors le pouvoir de pardonner sera le principal des attributs de la couronne dont elle voudra faire usage ; enfin, qu'en attendant ces heureux jours, je proteste comme Roi, contre la violence faite à la personne sacrée de Gustave IV, non-seulement en raison des sentiments que je viens d'exprimer, mais aussi parce que cette violence est une nouvelle application de principes destructifs de toute autorité et subversifs de tout ordre social.

Que Dieu veille sur Votre Majesté! c'est la priere de l'amitié la plus vraie, de l'intérêt le plus vif, enfin, de tous les sentiments avec lesquels je suis, Monsieur mon frere et cousin, de Votre Majesté, le bon frere et cousin,

(Signé) LOUIS.

A Hartwell, Buckinghamshire,
ce 24 Avril 1809.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE.

Mort de M. de Fourcroy.

Le 16 Décembre, M. de Fourcroy, conseiller d'état, est mort d'une attaque d'apoplexie. Ses obseques ont eu lieu avec beaucoup de solennité à l'église de St. Médard, sa paroisse. M. Regnault de St. Jean d'Angely, et M. Desfontaines, administrateur du Muséum d'histoire naturelle, ont prononcé chacun un discours sur les divers mérites du défunt savant leur collegue.

M. de Fourcroy fut un des principaux auteurs de la chymie moderne, et peut-être celui qui a le plus contribué à en répandre les principes. Ses *Eléments de Chymie*, sa *Philosophie Chymique*, son *Systéme des Connaissances Chymiques*, et de nombreux Mémoires publiés dans différents recueils, l'ont placé au rang des plus célebres chymistes du siecle. Il est mort âgé de 55 ans, laissant un fils unique, officier d'artillerie. Buonaparté avait nommé M. de Fourcroy conseiller d'état à vie et directeur de l'instruction publique. (Il avait voté la mort du roi à la Convention Nationale)

Mort de M. Crétet.

M. Crétet, alias le comte de Champmol, ancien ministre de l'intérieur, est mort peu de temps après avoir donné sa démission. Il était âgé de 55 ans. C'était un excellent commis de l'ancien régime, ce qu'on appelle dans les bureaux un cheval pour le travail. Il avait été successivement homme

Digitized by Google

d'affaires de grands seigneurs ruinés, subrecargue de navires, caissier de la compagnie d'assurances, agioteur, et acquéreur de biens du clergé. Une grande aptitude au travail, une grande lucidité dans les idées l'avaient toujours fait élire pour président dans les réunions où il s'était trouvé appellé, depuis les assemblées de créanciers jusqu'au Conseil des anciens. Buonaparté l'avait d'abord nommé administrateur des ponts et chaussées ; puis ayant reconnu ses talents, il lui fit remplacer Chaptal le chymiste au ministere de l'intérieur ; et non content de lui avoir donné ce département, il lui avait encore en quelque sorte imposé celui des finances, car c'était M. Crétet qui les administrait effectivement ; il est mort à la peine.

C'était un bon homme, sage, officieux, conciliateur, et estimé de tous ceux qui avaient affaire à lui. Il était né d'une famille obscure au Pont de Beauvoilin en Dauphiné.

Digitized by Google

SUR LA RÉPUDIATION DE JOSÉPHINE.

Buonaparté vient de faire à la France une nouvelle insulte, et de donner à l'Europe un nouveau scandale ; ou, plutôt, il a fait un pas de plus dans cette carrière qu'il n'aura entierement parcourue, que quand il aura commis tous les crimes ; que quand il sera souillé de toutes les infamies qui doivent le rendre, pour la postérité, un phénomene de scélératesse et de dépravation, et qui exciteront, enfin, parmi les contemporains un sentiment d'horreur qui, de toutes les parties du monde, appellera sur lui la vengeance de Dieu et des hommes. Tous ses actes portent un caractere de malignité noire, de méchanceté profonde et calculée, qu'on ne trouve pas dans la conduite des autres brigands qui ont désolé le monde. On a vu des rois détrônés, des princes prisonniers ; on a vu des meurtres commis sur des personnages augustes ; on a vu des répudiations opérées par la politique ou par des passions illégitimes ; mais tous ces crimes et ces scandales n'ont offert pour la plupart aucuns de ces incidents qui les aggravent, qui les rendent monstrueux, qui outragent en même temps la nature et la société ; enfin, presque tous ont été le résultat d'une frénésie d'ambition, ou de scélératesse, de goûts désordonnés que la réflexion et le calcul n'ont pas rendus encore plus repoussants et plus épouvantables.

Tous les mêmes forfaits commis par Buonaparté sont moins affreux par l'acte en lui-même que par les circonstances atroces qui l'accompagnent. Ainsi, il emploie la main du pere pour frapper le fils, il excite l'ambition du fils pour produire le ressentiment du pere, et après les avoir ainsi rendus pour

Digitized by Google

l'un et pour l'autre un objet de haine, il les frappe du même coup, il les confond dans la même chute. Aujourd'hui, non-seulement il répudie sa femme, mais il force celle-ci d'avouer publiquement qu'elle consent à cet acte qui la dépouille de tous ses droits, qui la relegue dans l'obscurité, qui la dévoue à la honte, peut-être à la mort; mais il oblige le fils de cette femme d'annoncer cette répudiation au Sénat, et de la célébrer comme une action généreuse, utile et politique .... Il semble n'avoir donné à Eugene Beauharnois la place de grand archichancelier d'état que pour l'obliger, par les fonctions qu'elle lui impose, à annoncer au Sénat que sa mere est répudiée, et, ce qui est plus remarquable, la premiere fois qu'il prend séance dans cette assemblée, c'est pour applaudir à l'acte qui dépouille sa mere et déshonore sa famille. C'est dans ces jeux cruels que le tyran se plaît; c'est en dégradant la nature humaine dans toutes les situations de la vie, c'est en l'insultant après l'avoir dégradée, qu'il satisfait à la fois son instinct et ses calculs. En lisant attentivement tout ce que lui et ses agents ont dit dans cette circonstance, il est difficile de ne pas voir, dans la maniere dont il a voulu présenter cette scene de séparation conjugale, l'intention de se moquer de la France et de l'Europe, et aussi le projet de déguiser les véritables incidents auxquels elle a donné lieu. S'il n'avait pas craint qu'ils fussent connus; si, au lieu de cette déférence qu'il suppose de la part de la femme, qu'il répudie, il n'avait pas rencontré une résistance prononcée, il n'aurait pas craint d'admettre dans son *grand cabinet* d'autres témoins que les individus de sa propre famille, qui tous ont vu, avec plaisir, dans la chute de la femme de Buonaparté, la fin des l'influence de Beauharnois; et si Eugene et Hortense ont été présents dans cette occasion, c'est pour qu'après avoir vu avec quelle cruelle indifférence leur mere a été traitée, ils ap-

prissent que, s'ils plaignent son infortune, ils ne trouveront eux-mêmes aucune pitié dans le cœur de l'homme qui se dit leur pere.

Nous sommes persuadés que Joséphine n'a jamais tenu le discours qu'on lui prête, et que c'est au milieu des imprécations et des menaces de son époux que s'est consommé l'acte de sa répudiation. Il est bien connu que, depuis son avénement au pouvoir, Buonaparté éprouvait tous les frémissements de la rage et tous les tourments de l'humiliation, lorsque, quelquefois enivré de la grandeur de ses projets, des faveurs inespérées de la fortune, et des perspectives inattendues qu'elle lui ouvrait, il venait à considérer que, pour ne pas blesser la délicatesse des Français et braver l'opinion de l'Europe, il était obligé d'associer, pendant quelque temps, à la pompe souveraine, une femme qu'il avait épousée pour plaire et pour obéir à Barras, et qui reconnaîtrait plusieurs de ses amants dans cette foule que l'ambition allait amener aux pieds d'un trône destiné à s'élever sur la ruine de toutes les familles souveraines de l'Europe. Aussi, par combien de souffrances, l'infortunée a-t-elle expié la grandeur passagere à laquelle elle était parvenue! Qui peut calculer tout ce qu'il lui a fallu d'art, de soins, de tolérance pour ne pas devenir la victime de son farouche époux! Et si le bruit public est fondé, si l'affreux scandale qui, dit-on, offrait à la France le tableau d'un double inceste dans une même liaison a existé réellement, quelle a dû être la puissance des motifs qui ont déterminé cette mere infortunée à le tolérer! Car nous ne pouvons croire que, sans la crainte de la plus terrible des violences, elle eût pu y consentir.

Il est assez difficile de conjecturer quelle est la femme qui est destinée à remplacer Joséphine. On nomme des princesses, ou plûtôt, d'après la prévention où l'on est, en général, que Buonaparté veut s'allier à quelque famille souveraine, on cite celles qui

Digitized by Google

peuvent lui offrir une épouse. Mais, dit-on, les chefs de ces familles refuseront peut-être ses offres, et les princesses montreront peut-être assez de décision pour rejetter sa main. Eh! dans les circonstances actuelles, les souverains osent-ils avoir une volonté quand Buonaparté commande? Et les princesses ont-elles le droit de choisir, quand on les sacrifie à la raison d'état? Ainsi, que Buonaparté exige qu'on lui livre la sœur de l'Empereur de Russie, la fille du Roi de Saxe, celle de l'Empereur d'Autriche ou du Roi de Sardaigne, il sera obéi, et l'Europe verra encore la fille d'un souverain légitime devenir l'épouse d'un bigame.

Nous terminons, pour le moment, ces observations, en remarquant que l'Almanach Impérial dit Joséphine née en 1768, que, selon Buonaparté lui-même, elle n'avait que 41 ans, et que par conséquent elle n'avait pas perdu depuis long-temps, ainsi qu'il l'a dit, l'espoir d'avoir des enfants. Mais il faut conclure de ce faux commis par ordre du prétendu Empereur des Français, qu'il avait honte d'avoir épousé à 25 ans, une femme qui en avait alors 37, et qui en a aujourd'hui 51.

EXTRAIT DU MONITEUR DU 1er D'AVRIL, 1806.

(Ambigu, No. 111, du 30 Avril 1806, Tome 13, page 177 et suiv.)

Séance du Sénat du 31 *Mars.*

Discours de Cambacérès, en présentant au Sénat un statut contenant les dispositions qui résultent de l'Article XIV des Constitutions du 28 Floréal, An 12. Ce statut regle tout ce qui concerne l'état civil de la maison impériale, et détermine les devoirs des princes et princesses qui la composent. Il est dit dans ce discours, que c'est dans l'intérêt des peuples que les princes sont élevés au-dessus des autres hommes, et que, pour l'accomplissement de leurs grandes destinées, il faut qu'une morale plus sévere épure et annoblisse toutes leurs affections.

Préambule du Statut 1*er.*—Napoléon par la grâce de Dieu et les

Digitized by Google

Constitutions de l'Etat, &c. . . . . " L'article 14 de l'acte des constitutions, du 28 Floréal, an 12, porte, que nous établirons, par des statuts auxquels nos successeurs seront tenus de se conformer, les devoirs des individus de tout sexe, membres de la maison impériale. Pour nous acquitter de cette importante obligation, nous avons considéré dans son objet et dans ses conséquences, la disposition dont il s'agit, et nous avons pesé les principes sur lesquels doit reposer le statut constitutionnel qui formera la loi de notre famille . . . . Si la raison d'état leur impose des obligations dont les simples citoyens sont affranchis, ils doivent les considérer comme conséquence nécessaire de cette haute dignité à laquelle ils sont élevés, et qui les dévoue sans réserve aux grands intérêts de la patrie et à la gloire de notre maison. Des actes aussi importants que ceux qui constatent l'état civil de la maison impériale, doivent être reçus dans les formes les plus solennelles; la dignité du trône l'exige, et il faut d'ailleurs rendre toute surprise impossible.

TITRE 1er. *De l'Etat des Princes et Princesses de la Maison Impériale.* Art. 1er. L'Empereur est le chef et le pere commun de sa famille . . . . . Art. VI. Les conventions matrimoniales des princes et princesses de la maison impériale sont nulles, si elles ne sont approuvées par l'Empereur, sans que, dans ce cas, les parties puissent exciper des dispositions du code civil, lesquelles n'auront point lieu à leur égard. . . . . Art. VII. *Le divorce est interdit aux membres de la maison impériale de tout sexe et de tout âge* . . . . Art. VIII. Ils pourront néanmoins demander la séparation de corps . . . elle n'aura d'effet que quant à l'habitation commune, et ne changera rien aux conventions matrimoniales . . . .

Extrait de l'Ouvrage intitulé: " Esprit du Code Napoléon," *tiré de la Discussion, Tome II; liv.* 1, *des Personnes, Titre VI, du Divorce.*

Premiere Question. Le divorce devait-il être maintenu en France?---Page 65.

. . . . Que les mœurs repoussent la triste ressource que la loi n'a pu refuser aux époux malheureux! Déjà leurs amis ont vu avec joie le divorce rejeté loin de la famille impériale (voyez le statut du 31 Mars 1806, art. 7): elle est trop auguste pour en avoir besoin!!!

Digitized by Google

RÉSUMÉ POLITIQUE.

Gérone a capitulé . . . . Gloire immortelle à ses défenseurs ! lors même que la valeur et l'héroïsme succombent, l'admiration publique les console de leurs revers, et l'histoire immortalise leur résistance.

La bataille d'Occana n'aura pas les suites désastreuses qu'on avait lieu de craindre. Cette armée que les rapports des généraux français peignaient comme anéantie, se réorganise avec rapidité ; elle s'apprête à venger sur ses vainqueurs une défaite qui leur a coûté leurs meilleurs soldats, et dont ils n'ont pu tirer un grand parti. Les lettres suivantes datées de Séville, donnent un aperçu de la situation des armées Espagnoles et des efforts nouveaux que prépare cette brave nation. Nous donnons ensuite la lettre de Lord Wellington à la Junte d'Estramadoure ; elle n'est susceptible d'aucun commentaire.

Relation Espagnole de la Bataille de Alba de Tormez.

Séville, le 4 Décembre.

Le Duc del Parque, commandant en chef de l'armée de la gauche, a fait rapport à S. M., sous la date de son quartier-général d'Ajas, le 24 Novembre, que le jour précédent, l'ennemi, fort de 8000 fantassins et 2000 chevaux, a attaqué ses positions de Carpio et des hauteurs voisines ; et que non-seulement il l'a repoussé, mais qu'il l'a poursuivi jusqu'à une demi-lieue au-delà de Medina del Campo, où les Français se sont ralliés à la nuit tombante, après avoir essuyé une perte très-considérable.

Séville, le 6 Décembre.

Le Duc del Parque, commandant en chef de l'armée de la gauche, ayant appris ce qui était arrivé à l'armée de la Manche à Ocana, fit toutes les dispositions nécessaires pour

Digitized by Google

faire sa retraite de Carpio, qu'il commença dans la soirée du 26 du mois dernier, et continua dans le plus grand ordre durant toute la journée du 27, jusqu'à Vittoria et Cordovilla, où il s'arrêta pour donner quelque repos à ses troupes. Le même jour 27, à dix heures du soir, il continua sa retraite dans le même ordre; et le 28, il arriva, à sept heures du matin, à Alba de Tormes, sans que sa marche eût été aucunement interrompue par les Français, quoiqu'ils le poursuivissent de près. Il rangea ses troupes sur les hauteurs qui dominent cette ville, sur la rive droite du Tormes, et en posta une partie sur les autres éminences qui dominent aussi ladite ville sur la rive droite, afin de couvrir son arriere-garde, les ponts et les bas-fonds où il y a très-peu d'eau. L'ennemi l'attaqua dans sa premiere position ; mais il fut vaillamment repoussé par notre infanterie et notre artillerie. Un corps Français se montra alors sur son flanc droit, et notre cavalerie, qui, selon les ordres du général, devait charger les troupes à cheval de l'ennemi, se retira lâchement avant qu'elles fussent arrivées à la portée du pistolet, et quoiqu'une partie en eût été ralliée et ramenée à son poste, elle prit la fuite derechef, abandonna le camp, et mit le flanc droit de l'armée à découvert. L'ennemi, tirant avantage de cet incident, chargea notre premiere division d'infanterie, qui occupait ce point, et malgré qu'elle fît la plus brave résistance, elle fut enfin forcée de céder à la supériorité de nombre des troupes Françaises, qui percerent la ligne, en dépit de la valeur exemplaire qu'elle déploya. L'avant-garde, postée sur la gauche soutint plusieurs charges de la même cavalerie, mais elle la repoussa trois fois avec le secours de la seconde division. A la fin, elle se forma en carré oblong, sous les ordres de Don Gabriel de Mendizabal, commandant en second de ladite armée, et Don Martin de la Carrera, commandant-général de l'avant-garde, et soutint ainsi les attaques de l'ennemi avec la plus grande valeur. Les Français leur envoyerent un trompette pour les sommer de mettre bas les armes ; ils ne prêterent l'oreille à cette proposition, et continuerent à se défendre. Dans cet état de choses, la nuit vint, et l'avant-garde et la 2e division en profiterent pour effectuer leur retraite par les hauteurs, sur la rive gauche du Tormes. D'après cela, le duc del Parque ordonna que toute l'armée se retirât dans la direction de Tamames, et ce mouvement rétrogade fut en conséquence effectué avec tout l'ordre qu'on pouvait désirer, jusqu'au lendemain matin, l'armée étant alors arrivée à un peu plus de deux lieues de dis-

Digitized by Google

tance de cette ville. Le bruit se répandit dans les rangs de l'arriere-garde de notre armée, que l'ennemi s'avançait en force pour charger notre infanterie; cette rumeur et l'apparition d'un petit détachement de dragons occasionnèrent du désordre et une dispersion; et une partie des mêmes soldats qui venaient de combattre en héros sur les hauteurs d'Alba, jeterent leurs fusils, leurs havresacs et tout ce qu'ils portaient pour se sauver. L'armée prit alors une position sur les montagnes de Franca, où les troupes dispersées rejoignirent leurs corps. Dans l'affaire d'Alba, l'avant garde, la premiere division et une partie de la seconde se sont distinguées par une grande bravoure, et plusieurs officiers ont donné des preuves d'une énergie et d'une intrépidité rares. Le commandant en chef dit que la perte de l'ennemi est considérable, mais la nôtre a été aussi grande, faute de cavalerie.

En conséquence de la malheureuse affaire d'Ocana, la Junta Suprême a décidé que le Marquis de la Romana et Don Rodriguc Riquelme se rendraient au quartier-général à la Carolina, avec les pouvoirs les plus amples pour faire, conjointement avec S. Ex. Don Juan Dios Gulienez Roba, qui est déjà commissaire auprès de l'armée de la Manche les dispositions qu'ils jugeront les plus convenables pour prévenir de semblables malheurs à l'avenir. Le Marquis de la Romana ayant refusé cette commission, la Junta Suprême a nommé à sa place S. Ex. le Marquis de Campo Sagrado, et elle a en même temps ordonné à tous les généraux qui sont dans cette résidence, et en qui les commissaires ont confiance de les accompagner et d'exécuter leurs ordres, quelque soit le genre de service auquel les commissaires jugeront à propos de les employer.

Les ponts d'Almarez et Arzobispo sont toujours occupés par les troupes Espagnoles.

Lettre de Lord Wellington *à la Junta d'Estramadoure.*

Seigneur,

J'ai l'honneur d'informer V. Ex. que d'après les événements de la guerre dans la Vieille-Castille, il est devenu nécessaire de mettre à exécution le dessein que j'avais formé, il y a quelque temps, de me transporter, avec l'armée Anglaise, que je commande, au Nord du Tage; en conséquence quelques troupes se mettront en marche demain matin. C'est pour moi une satisfaction de savoir que, vu la position occu-

Digitized by Google

pée par les troupes de l'ennemi, ledit mouvement peut encore être mis à effet, malgré les désastres survenus tant dans la Castille que dans la Manche, sans compromettre la sûreté de la province d'Estramadoure. Mon quartier-général restera cependant ici pendant quelques jours, et je ne manquerai pas de profiter de cette circonstance, pour faire mes très-sinceres remercîments à V. Ex. des honnêtetés que j'ai reçues pendant mon séjour au milieu de Vos Excellences; ainsi que pour le zele et les soins infatigables avec lesquels V. Ex. a fourni les provisions nécessaires pour le détachement de l'armée que je commande, qui a été cantonnée dans cette province. J'assure V. M. que je regrette vivement que des circonstances de la plus grande importance pour la cause commune, m'obligent de transporter mes troupes dans une autre partie du pays, et de me séparer des personnes auxquelles j'ai tant d'obligations, et je prie V. Ex. d'être assurée que j'aurai le plus grand plaisir à trouver des occasions d'être utile à la province d'Estramadoure et à la ville de Badajoz, et que j'aurai beaucoup de plaisir à être informé de sa sûreté et de son bien-être.

Je crois que l'armée Anglaise ne doit pas beaucoup à cette province; mais si par hasard elle devait, j'ai ordonné au commissaire-général de payer tout ce qui serait dû, et de laisser une personne ici pour liquider les comptes qui resteront à solder, et particulierement ceux qui concernent les provisions fournies lorsque l'armée Anglaise a passé par Placentia.

J'ai l'honneur d'être avec la plus haute considération, etc.

(Signé) WELLINGTON.

Le Marquis de la Romana a adressé, le 15 Octobre, à la Junte Suprême, des remontrances relatives à la forme actuelle du gouvernement et à celle qu'il doit avoir d'après les lois constitutionnelles de la monarchie. Il s'éleve contre le système représentatif sur lequel repose l'existence de la Junte actuelle, il le regarde comme tenant plutôt de la démocratie que de la monarchie. Il entre ensuite dans l'examen des promesses de la Junte qui entr'autres choses avait annoncé qu'elle organiserait une armée de 500,000 hommes d'infanterie et de 50,000

Digitized by Google

hommes de cavalerie ; il compare ses promesses aux résultats. " La nation se plaint," dit-il, " de l'infériorité des forces destinées à la défendre, et de ce qu'au lieu de faire des réformes salutaires, on a introduit de nouveaux abus." Il reproche à la Junte d'avoir outrepassé ses pouvoirs et d'avoir confié l'administration des affaires à des personnes inhabiles ou suspectes. Enfin, il propose qu'en attendant le rassemblement des Cortez, on confie l'autorité suprême à un Régent ou à un Conseil de Régence, composé de trois ou cinq personnes.

Nous n'entrerons pas dans l'examen de l'authenticité de cette piece, ni dans la discussion des imputations qu'elle contient ; nous dirons seulement, que si les faits sont vrais, ils expliquent d'une maniere très-affligeante les revers des braves Espagnols, et donnent lieu de craindre qu'ils n'en éprouvent encore de très-grands dans une lutte où l'imprévoyance et la faiblesse de leur gouvernement semblent leur être aussi nuisibles que les efforts de l'ennemi. Nous sommes loin cependant de croire que leur cause soit désespérée, mais on ne peut que regretter qu'après tant de sacrifices, ce peuple n'ait encore ni ensemble dans ses mouvements, ni un point de réunion pour les armées qui de toutes parts se forment sur son territoire, ni les moyens de profiter des secours immenses que l'Angleterre lui a prodigués.

Les troupes de la Confédération du Rhin que Buonaparté voulait envoyer en Espagne, ont refusé de marcher, et celles qu'on fait marcher sont extrêmement diminuées par la désertion ; on cite un corps de Hessois, qui, fort de 2200 hommes à son départ, était réduit à 200 en arrivant sur les bords du Rhin.

Les armées du grand ami de Buonaparté, du futur Empereur du Nord, viennent d'être battues par les Turcs que commandait le Grand-Visir en per-

Digitized by Google

sonne. Les Russes ont été obligés de repasser le Danube, après avoir essuyé une perte considérable. Gloire et succès aux puissances qui combattent Buonaparté et ses lâches alliés !

Ceci nous conduit naturellement à parler de la conquête qui ajoute aux possessions britanniques l'île de Bourbon, dont l'occupation présage la reddition prochaine de l'île de France. Le commodore Rowley qui a dirigé cette expédition, a trouvé le 21 Septembre, dans le port de l'île une frégate de 48 canons, *la Caroline*, deux vaisseaux des Indes et plusieurs autres bâtiments. On dit que le gouverneur français ne voulant pas survivre à un événement qu'il regardait comme une disgrâce, s'est brûlé la cervelle.

Presqu'en même temps qu'on recevait cette nouvelle, il en arrivait des Indes d'une nature affligeante. Les divisions qui existaient entre l'armée et le gouvernement de Madras, ont produit, dit-on, une insurrection parmi les troupes, et principalement dans les régiments composés de natifs. La cour des directeurs de la compagnie des Indes a pris les mesures les plus promptes et les plus efficaces pour remédier à ces désordres, après avoir appellé à ses délibérations plusieurs généraux expérimentés.

Depuis quelques jours l'attention publique est presqu'exclusivement occupée des derniers démêlés avec les américains, et de la correspondance à laquelle ils ont donné lieu. Nous nous proposions d'en offrir une analyse, mais une mesure extraordinaire adoptée tout-à-coup dans le Sénat Américain, sans discussion préalable, et qui sans doute sera aussi approuvée par la chambre des représentants, ne donne plus qu'un intérêt secondaire à tout ce qui a précédé, et paraît devoir décider d'une maniere aussi brusque qu'hostile la question qui était agitée.

Le sénat a décidé sur la proposition d'un de ses membres, que M. Jackson s'était servi dans sa correspondance avec M. Smith, de termes indécents et inju-

rieux : immédiatement après, il a autorisé le Président à renvoyer du pays tout ministre étranger qui aurait commis un délit de cette nature. Ainsi au moment même ou les Américains demandent le rappel de M. Jackson, ils prononcent son renvoi! cette mesure porte le caractere, de l'absurdité et de l'injustice ; mais elle n'est point injurieuse à l'honneur Britannique qui ne peut pas être atteint par les égarements d'un peuple dont la conduite est digne de son origine.

Les lettres de Hollande semblent indiquer que Buonaparté n'exécutera que partiellement le projet qu'il avait formé d'annexer ce pays à la France, qu'il ne s'emparera que du pays situé sur la rive gauche de la Meuse, et que la Hollande recevra en indemnité le duché de Brême et les districts qui avoisinent. Le projet d'une incorporation totale a répandu l'effroi parmi les Hollandais, qui, dit-on, dans la vue d'y échapper, ont promis à Buonaparté d'exécuter rigoureusement ses mesures prohibitives, et lui ont offert en outre de se racheter au moyen de telle contribution qu'il lui plairait de leur imposer ! Mais Buonaparté prendra la rançon et ensuite l'objet pour lequel il l'aura reçue.

Notice d'un nouveau Voyage intéressant dans l'Intérieur de l'Afrique.

Il y a peu près 18 mois qu'il partit du Cap de Bonne Espérance un détachement composé d'un officier du 83e régiment, d'un chirurgien et de quelques soldats hottentots, dont la mission fut longtemps tenue secrete. Ces voyageurs, après les nombreux accidents qui généralement retardent les progrès d'une entreprise dangereuse et difficile, ont été tracés jusqu'à Leetakoo, bourgade fort considérable,

découverte depuis quelques années, et dont il est parlé au long dans le voyage de M. Barrow à la Cochinchine. Depuis leur départ de cette bourgade, le sort de cette mission était inconnue, et déjà l'on désespérait de son succès, lorsque la nouvelle de son arrivée dans le voisinage des établissements portugais sur la côte de Mosambique, est parvenue au Cap. Le gouvernement en a reçu des dépêches dont la substance ne peut-être qu'agréable à ceux qui prennent intérêt, et au sort des personnes attachées à cette mission, et surtout au progrès des sciences et à celui de la civilisation dans les parties du monde supposées les plus barbares. Les voyageurs n'ont, dans l'étendue d'une route de plus de mille lieues, trouvé de vrais sauvages que les habitants hollandais des frontieres de la colonie. Partout ailleurs ils ont été reçus avec intérêt ; ils ont trouvé le chameau dans son état naturel, la giraffe dont parle Levaillant, ils ont découvert un arrangement singulier dans les établissements des naturels du pays, des possessions, des maisons montées, le système d'esclavage qui existe dans tout l'intérieur de l'Affique ; et ils promettent de mettre au jour les détails infiniment curieux de leur voyage dans un pays où aucun européen n'avait encore pénétré.

Ces voyageurs poursuivent leur route jusqu'à Mosambique, où il est question de leur envoyer un bâtiment pour les ramener au Cap de Bonne Espérance.

On souscrit chez M. PELTIER, 7, Duke Street, Portland Place.
De l'Imprimerie de Vogel et Schulze, 13, Poland Street, Londres.

Digitized by Google

L'Ambigu,

OU

VARIÉTÉS LITTÉRAIRES ET POLITIQUES.

No. CCXLV.—*Le* 20 *Janvier*, 1810.

PRIX DÉCENNAUX.

LETTRES CHAMPENOISES, *ou Observations critiques sur quelques Tragédies et Comédies modernes.*

[Deuxieme Partie, 3e. 4e. et 5e. Lettres.]

La maniere un peu sévere, quoique juste cependant, dont le Champenois avait traité les tragédies des Templiers et de la Mort de Henri IV, m'avait fait croire d'abord qu'en se proposant d'examiner quelques ouvrages modernes, il était décidé d'avance à tout critiquer impitoyablement ; et que semblable à ces contempteurs dont parle Horace, il avait pris pour devise *Nil admirari*. Mon étonnement n'a pas été médiocre, lorsque j'ai vu ce censeur si difficile et si acerbe changer tout-à-coup de ton, et

Digitized by Google

nous montrer que l'éloge ne lui est pas moins familier que la critique. Ce changement, je l'avoue, me donne quelque confiance en lui : il annonce de la bonne foi, et prouve évidemment que soit qu'il loue ou qu'il censure, il le fait toujours sans partialité, et seulement parce que telle est son opinion. Mais, dira-t-on, s'il vante tel auteur, ne serait-ce point parce que tel auteur est de ses amis ? Et si l'on a paru craindre qu'un corps tout entier chargé de fonctions publiques, et constitué en dignité, ne se laissât aveugler par des préventions secretes, ou influencer par des relations particulieres, comment peut-on croire qu'un individu inconnu, sans mission et sans responsabilité, ne soit pas beaucoup plus exposé à se laisser dominer par ses affections privées, et à ne juger que d'après ses passions ? Le Champenois semble avoir répondu d'avance à cette objection dans sa quatrieme lettre, où il s'exprime ainsi : " Vous le savez, Madame, étranger à tous les partis " et à toutes les coteries, je n'ai cultivé la littérature " que pour y trouver un délassement à des travaux " plus importants ; je ne connais ni Galba, ni Othon, " ni Vitellius : ainsi donc vous pouvez être sûre que " je ne mettrai ni faveur, ni haine, ni prévention " dans les jugements que je porterai. D'ailleurs, " ces lettres étant pour vous seule, vous devez pen- " ser que j'y apporterai une bonne foi dont sont " trop souvent sujets à s'écarter ceux qui écrivant " pour le public, cherchent plutôt à être piquants " qu'à être justes ;" et ce qui me fait croire à la véracité du Champenois, ce qui me persuade qu'il n'est point l'ami de M. Baour, c'est que s'il accorde de justes éloges au style d'Omasis, d'un autre côté il le juge avec beaucoup de sévérité sous le rapport du plan et des caracteres. Je me bornerai, ainsi que je l'ai fait dans le compte que j'ai rendu des premieres lettres, à le suivre dans ses examens : si j'y mêle quelques réflexions, elles seront rares et courtes ; car

Digitized by Google

le critique d'Arcis-sur-Aube laisse peu de choses à dire après lui ; et il expose les vices secrets d'une piece avec tant d'évidence, qu'il ne peut y avoir personne, excepté l'auteur même, qui ne se range à son avis.

Il commence par attaquer un défaut qui a frappé tous ceux qui ont vu la tragédie d'Omasis ; c'est ce ton doucereux et fade, cette mollesse de sentiment qui regne dans toute la piece : ce n'est plus, dit-il, cette Melpomene qui fait frémir dans Rodogune, épuise l'admiration dans Athalie, ou arrache des larmes dans Zaïre ; c'est une coquette fort aimable ; plus de poisons, plus de poignards, nos jolies femmes n'ont désormais rien à craindre pour leurs nerfs délicats. " La tragédie nouvelle est un re-
" cueil de trente à quarante idylles, divisé en cinq
" parties ; Gessner n'a rien de plus pastoral, et Ber-
" quin rien de plus ingénu ; c'est vraiment un plai-
" sir d'entendre les personnages de ce drame causer
" ensemble ; jamais dans leur conversation un mot
" ne s'éleve plus haut que l'autre ; personne ne s'é-
" chauffe ; pas un ne se fâche :"

Et jusqu'à JE VOUS HAIS, *tout s'y dit tendrement.*

Il est bien certain, ainsi que le remarque le Champenois, que c'est là le principal défaut de la tragédie d'Omasis, et tout le monde en est tombé d'accord. Je serais aussi très-porté à croire, avec l'auteur des lettres, que le caractere de Joseph n'est nullement dramatique. C'est une de ces belles figures antiques où respirent le calme et la douceur : ce n'est pas, dit-il, que ce caractere, tel que l'a présenté M. Baour, n'ait quelque chose de touchant ; il donne lieu à des scenes agréables, mais on ne saurait accorder que ces scenes-là soient de la bonne école, elles ont quelque chose de langoureux et de recherché qui tient plus du genre pleureur du drame

Digitized by Google

que de la mâle austérité de la tragédie, qui veut de la franchise et de la vigueur dans toute circonstance. Rien de plus fade que des héros de tragédie qui versent des pleurs à la maniere des femmes, et qui s'attendrissent par sympathie. Je voudrais pouvoir suivre l'Aristarque dans tous les développements qu'il donne à son opinion, et dans la comparaison qu'il établit entre le caractere de Joseph et celui de Polyeucte; mais je suis obligé de me restreindre, pour m'occuper des autres points qu'il discute dans la suite de son examen.

Selon lui, ce qu'il y a de plus repréhensible dans la tragédie d'Omasis, ce qui contribue le plus à répandre un froid mortel sur tout l'ouvrage, c'est le défaut d'unité d'action; et cela est vrai: car quel est le véritable sujet de cette tragédie? Est-ce la conspiration de Rhamnès contre Joseph? Sont-ce les amours de Joseph et d'Almaïs? Ou bien enfin est-ce la reconnaissance de Joseph et de sa famille? Voilà trois sujets bien distincts, et bien indépendants l'un de l'autre. Si M. Baour prétend que c'est la conspiration qui est le véritable sujet d'Omasis, alors la piece finit au quatrieme acte, et c'est une autre piece qui commence avec le cinquieme. " Ce qui " donne," dit le critique, " une physionomie parti- " culiere à cette tragédie, c'est que le dénouement est " une reconnaissance; lorsque la toile se baisse, " on n'emporte pas chez soi d'idées tristes; et la " petite piece n'est pas nécessaire pour remettre " l'auditoire en gaieté. Le dénouement n'a rien que " d'agréable: Jacob reconnaît son fils Joseph, et " l'embrasse; Joseph embrasse ensuite Benjamin, " puis Siméon, puis Issachar, puis Nephtali; enfin, " toute la postérité d'Israël: c'est une scene d'em- " brassades, extrémement touchante, et tout le " monde se retire fort content."

L'auteur des lettres, après avoir démontré clairement le vice radical d'Omasis, examine les ca-

Digitized by Google

racteres les uns après les autres ; Omasis, Rhamnès, Siméon, Almaïs, Jacob, sont tour-à-tour passés en revue. Toutes ses réflexions sur ces différents personnages sont pleines de justesse et de discernement : comme elles sont trop étendues pour pouvoir trouver place ici, je renvoie à l'ouvrage même. Je parlerai pourtant d'une petite observation qu'il fait sur le costume de Jacob, et sur sa tête vénérable, toute couverte de cheveux blancs. " Il me vient, à cet " égard," dit-il, " un doute que je vais vous communiquer, et dont je vous prie de proposer la solution " aux érudites de notre académie d'Arcis-sur-Aube. " Il me semble que du temps de Jacob, les vieillards " des déserts de l'Arabie ne portaient pas plus de " cheveux que n'en portent aujourd'hui ceux de " cette même contrée. L'usage de se tondre la tête " en Orient *touche au berceau du monde* ; et il m'a " toujours paru ridicule de voir Zopire, dans Mahomet, porter une perruque à cheveux blancs. Je " puis me tromper à l'égard de Jacob ; mais ce qui " milite en faveur de mon opinion, c'est que les enfants de ce patriarche sont tous coiffés à la maniere " de l'Orient. Pourquoi Jacob est-il le seul qui pêche " contre le costume ? Pourquoi ? C'est qu'alors il " faudrait retrancher les vers où il est question des " cheveux blancs de Jacob :

—J'ordonnai que Jacob, entouré de ses fils,
Montrât ses *cheveux blancs* aux peuples de Memphis.
—La gloire de son nom et de ses *cheveux blancs*."
—Et sur mes *cheveux blancs* l'opprobre est descendu."

On peut voir par tout ce qui précede, que le Champenois ne ménage pas M. Baour-Lormian pour tout ce qui a rapport au plan et aux caracteres de sa tragédie, et que s'il le loue sur son style, il faut que cet aveu lui soit arraché par la force de la conviction. " Je ne connais pas," dit-il, " de tragédies représen-

Digitized by Google

tées depuis dix ans, dont le style soit d'une élégance aussi continue que celui d'Omasis. Depuis long-temps nos oreilles étaient tellement offensées des vers rocailleux ou amphigouriques de toutes les tragédies nouvelles, qu'on a dû être extrémement flatté d'entendre enfin les personnages d'un drame nouveau parler un français harmonieux." J'avoue, pour mon propre compte, que jusqu'ici je n'avais eu qu'une assez faible admiration pour le talent de M. Baour; quand je vis représenter sa tragédie, je fus frappé du défaut d'action et de la faiblesse des caracteres, et je ne pus juger particulierement le style; mais mon opinion a bien changé depuis que j'ai lu les lettres Champenoises. Je suis plus convaincu que jamais que son plan est défectueux, et le caractere de Joseph peu propre à la scene; mais en même temps j'ai acquis la conviction que dans M. Baour nous avons un poëte supérieur à tous ceux qui font actuellement des tragédies. L'auteur des Lettres cite une scene tout entiere de plus de cent vers, dans laquelle il ne trouve qu'un seul vers à reprendre. Cette scene est belle d'un bout à l'autre; elle est remplie d'élégance et de grâce; je ne craindrais même pas de dire qu'elle rappelle en quelque sorte la divine harmonie des vers de Racine. C'est un mérite si rare aujourd'hui que celui du style, qu'on ne saurait trop le louer lorsqu'on le rencontre. Il n'y a malheureusement que trop d'auteurs qui se figurent que des vers sont beaux lorsqu'ils sont ronflants et chargés d'épithetes ambitieuses; c'est le style seul qui fait vivre les ouvrages, et leur assure un succès durable. Je voudrais pouvoir transcrire ici cette scene tout entiere; mais elle est trop longue. Je me bornerai donc à citer un passage sur lequel l'auteur des Lettres fait quelques remarques. C'est Jacob qui parle :

Digitized by Google

Siméon ne vient point! Faudra-t-il qu'aujourd'hui
Devant mon bienfaiteur je paraisse sans lui?
Conduit au bord du Nil par la reconnaissance
Ose-t-il bien me fuir après six mois d'absence;
Et pourtant avec peine éloigné de ces lieux,
Où le toit d'Abraham, long-temps chéri des cieux,
Versa sur mon berceau ses ombres pacifiques,
Je disais en quittant mes foyers domestiques:
" Siméon, Benjamin, en de lointains climats
" Attendent que le ciel me ramene en leurs bras."
J'arrive: Benjamin vient recueillir mes larmes,
Et l'ingrat Siméon méprise mes alarmes.

L'Aristarque champenois, après avoir cité ces vers, en examine le mécanisme: il remarque qu'au premier vers le repos est placé à la fin du premier hémistiche: qu'ensuite on trouve un vers et demi, puis un vers isolé, puis deux périodes, et qu'après cela le repos porte sur la seconde syllabe du dernier vers. " Par des expériences semblables, dit-il, que j'ai faites sur les grands modeles, j'ai reconnu que l'une des causes du plaisir que l'on éprouve à lire les vers de Boileau ou de Racine, c'est le talent incroyable avec lequel ces grands écrivains ont employé tous ces artifices de la versification." Ces remarques sont justes; mais je ne pense pas que ces coupes et ces repos variés, que ces périodes nombreuses fussent chez les grands écrivains un artifice, une espece de travail: leur goût si délicat, leur oreille si sensible, je dirais même leur instinct poétique, les avertissaient sur-le-champ, et leur enseignaient ce qui devait produire de l'effet; et comme un musicien habile, en posant les doigts sur son instrument, en tire des sons mélodieux sans calculer les notes dont il se sert, de même pour ainsi dire, leurs vers naissaient tout brillants de poésie et d'images: s'il en était autrement, il faudrait dire aussi que MM.

Digitized by Google

tels et tels se donnent beaucoup de peine pour faire des vers qui tombent toujours un à un ou deux à deux.

Cependant le Champenois, tout admirateur qu'il se montre du style de M. Baour-Lormian, ne dissimule pas que ce n'est point le style qui convient à la tragédie ; il regarde une tragédie écrite de ce style comme une espece de monstre, et surtout comme un exemple très-dangereux. Cela est vrai ; mais qu'il se rassure ; je ne crois pas que nous ayons aujourd'hui beaucoup de poëtes capables de commettre de pareilles fautes.

Ces Lettres Champenoises ne pouvaient paraître dans des circonstances plus favorables. Puisque l'autorité supérieure ordonne que les jugements sur les prix décennaux seront livrés à une discussion solennelle, afin que l'on soit certain qu'ils seront l'expression de l'opinion publique éclairée, ceux qui sont chargés de prononcer dans cette circonstance ne sauraient s'environner de trop de lumieres et de trop de renseignements ; il faut qu'ils se pénetrent bien de cette vérité, qu'ils n'ont jamais eu de fonctions si augustes à remplir ; qu'ainsi ils doivent éloigner tout esprit de parti, et faire taire tous les intérêts particuliers ; il faut qu'ils se rappellent ce que Cicéron disait au préteur Fannius, qui présidait au jugement d'une cause célebre : *Quanta multitudo hominum ad hoc judicium vides ; quæ sic omnium expectatio, ut severa judicia fiant intelligis.*

" L'orgueil, dit la Rochefoucault, est égal dans tous les hommes ; il n'y a de différence qu'aux moyens et à la maniere de le mettre au jour." Je n'examine point si cette proposition est d'une exactitude rigoureuse ; mais je remarquerai qu'il se rencontre des gens qui, pour mettre le leur au jour, usent de manieres bien singulieres et emploient des moyens bien étranges. Est-ce l'auteur d'Artaxerce

Digitized by Google

qui a fait les notes qui se trouvent à la suite de sa tragédie ? Sont-ce les éditeurs ? C'est un problême qu'il n'est point facile de résoudre. Mais de quelque maniere que la chose se soit passée, il est bien probable que ces notes n'ont point été imprimées sans l'aveu de celui qu'elles concernaient ; il a nécessairement fallu qu'elles lui fussent soumises ; il a fallu qu'il lût d'un bout à l'autre ces pages adulatrices, où l'apologie de son ouvrage est faite en termes si pompeux et si magnifiques ; or, il est difficile de concevoir qu'on soit doué d'un amour propre assez robuste pour pouvoir soutenir une telle lecture, et pour n'être point écrasé sous le poids de pareils éloges. Que sera-ce si l'auteur lui-même.....Mais je ne veux ni ne puis le croire. Le critique Champenois paraît ne point douter que ces notes ne soient de l'auteur de la tragédie, et j'entrevois que c'est ce qui l'a fait juger cet ouvrage avec une sévérité peut-être un peu trop rigoureuse. Voici comme il s'exprime au sujet de ces notes : " Elles offrent un exemple peut-être unique dans les fastes de la littérature, celui d'un auteur commentant lui-même son ouvrage ; car quoiqu'elles soient mises sous le nom de l'éditeur, personne n'y a été trompé. On a vu le grand Corneille faire l'examen de quelques-unes de ses pieces ; mais avec cette bonne foi et cette simplicité qui caractérisent un génie supérieur, on l'a vu se montrer quelquefois plus sévere que le public même, s'examiner avec une extrême rigueur, et passer condamnation sur les défauts qu'il croyait apercevoir. Il n'en est point ainsi dans les notes : M. Delrieu ne sait qu'admirer ce qu'il a fait, ou du moins ce qu'il croit avoir fait ; son enthousiasme croît et se fortifie à mesure qu'il avance dans l'examen de sa tragédie ; toutes les formules de l'admiration y sont répandues avec une prodigalité vraiment remarquable."

Si ces notes paraissent tout-à-fait extraordi-

Digitized by Google

naires maintenant où elles pourraient être justifiées en quelque sorte par le succès qu'a obtenu la tragédie, que sera-ce dans une vingtaine d'années ? Lorsque quelques-uns de ces zélés littérateurs qui veulent tout connaître, tirant de la poudre la tragédie d'Artaxerce, y liront ces notes fastidieuses où l'on met sans façon cette tragédie au-dessus de celles de Crébillon, de Lemierre et de Métastase, n'arrivera-t-il pas ce qui arrive aujourd'hui lorsqu'on lit la préface que Leclerc, auteur d'une Iphigénie, mit au-devant de sa tragédie ? Cette préface est assez curieuse ; elle peut cependant passer pour modeste, si on la compare aux notes en question. Leclerc commence par déclarer qu'il ignorait que M. Racine eût choisi le sujet d'Iphigénie en Aulide, et il attribue cette concurrence au hasard. Il avoue que l'Iphigénie de son concurrent a eu un grand succès, et que ce succès peut être justifié par de grandes beautés ; mais il espere en même temps que la sienne, qu'on avait d'abord voulu étouffer, sera encore assez heureuse pour trouver des partisans : *C'est ce qui fait*, dit-il, *que bien loin de la désavouer je la donne au public, qui ne sera pas fâché de faire la comparaison de toutes les deux.* Il examine ensuite la différence qu'il y a dans la maniere dont Racine traite son sujet, et lui le sien : " Il a suivi, dit-il, Euripide où je l'ai quitté, et il l'a quitté où je l'ai suivi ; il peut avoir eu ses raisons comme j'ai eu les miennes. Il a trouvé que le sujet était trop nu s'il ne donnait une rivale à Iphigénie, et il m'a paru que les irrésolutions d'un pere, le désespoir d'une mere, la constance d'Iphigénie, suffisaient pour attacher et pour remplir l'esprit de l'auditeur pendant cinq actes, et pour y produire cette terreur et cette pitié si essentielles à la tragédie, sans qu'il fût besoin d'y joindre des intrigues d'amour et des jalousies hors-d'œuvre, qui n'auraient fait que rompre le fil de l'action prin-

Digitized by Google

cipale, etc." Ainsi voici le rôle d'Ériphile et les vers admirables qu'elle débite traités de hors-d'œuvre; par qui? Par un Leclerc dont personne aujourd'hui ne connaît ni le nom ni l'ouvrage.

Cette préface, dont Racine se vengea par l'épigramme assez connue *entre Leclerc et son ami Coras;* cette préface, qui nous paraît aujourd'hui si impertinente et si ridicule, n'avait peut-être rien que de raisonnable dans le temps où elle fut écrite: cela peut servir à prouver que les jugements des contemporains sont toujours hasardés et incertains; que quel que soit le succès d'un ouvrage, on ne doit jamais s'en enorgueillir, parce que le temps seul peut lui marquer sa véritable place. Ainsi donc, si par malheur l'Artaxerce de M. Delrieu éprouve le sort de l'Iphigénie de Leclerc et son ami Coras, combien paraîtront extraordinaires ces notes qui déjà même aujourd'hui ont une si singuliere physionomie!

Ces notes, comme je l'ai dit, ont mis en mouvement la bile de l'Aristarque d'Arcis-sur-Aube, et ont donné à sa critique un ton plus sévere et plus mordant qu'il ne l'aurait eu, sans doute, si l'auteur avait présenté son ouvrage sans son commentaire apologétique. Ce n'est point, cependant, que ses observations ne me paraissent justes au fond; mais je crains qu'il n'ait point assez rendu justice aux changements heureux que M. Delrieu a faits à l'Artaxerce de Métastase, et surtout à son dénouement. Je vais essayer de le suivre dans son examen.

Le Champenois commence par passer en revue les caracteres, et il s'attache surtout à prouver que celui d'Artaban, qui est le principal, et qui met en mouvement tous les autres, est dans une situation fausse depuis le commencement jusqu'a la fin de la piece. Dans Crébillon, Lemierre et Métastase, Artaban est représenté comme un ambitieux, un

Digitized by Google

conspirateur déterminé; toutes ses vues, tous ses desseins aboutissent à vouloir s'emparer du trône; M. Delrieu, au contraire, a voulu jeter de l'intérêt sur Artaban, et donner un *motif raisonnable* à la conspiration, ainsi qu'il est dit dans une note: par cela même, il en a fait un caractere équivoque, et très-peu propre à la tragédie, qui demande de grandes passions et des traits fortement prononcés. Le critique essaie de démontrer que c'est une combinaison maladroite que d'avoir présenté Artaban, non comme un ambitieux, mais comme un pere qui conspire uniquement pour mettre la couronne sur la tête de son fils; il fait voir, par des citations de Crébillon, de Lemierre et de Métastase, que ces trois auteurs ont envisagé ce rôle d'Artaban sous un point de vue bien différent, et qu'ils le font conspirer, non pour son fils, mais pour lui-même: " Ils ont bien senti, dit-il, qu'il n'y a pas de sentiment plus égoïste que l'ambition. L'ambitieux n'agit que pour soi, ne connaît que soi: les liens de la nature, de l'amour, de l'amitié, lui sont étrangers, et tous les moyens lui sont également bons pour parvenir à son but: il peut bien conférer le titre, mais jamais la puissance." Il reproche encore à M. Delrieu de nous présenter cet Artaban comme un pere tendre, comme un homme qui fut trente ans vertueux, et de lui faire assassiner ensuite son roi et le fils de son roi. Passe encore pour Xercès, qui est odieux; mais Artaxerce, qui est un prince vertueux, qui est l'ami de son fils Arbate, de quel crime est-il coupable? Pourquoi le faire périr? Lorsque Mégabise fait ces questions à Artaban, il répond froidement:

Il doit périr; il est fils du tyran.

C'est là la réponse d'un ambitieux, mais point du tout celle d'un homme qui fut trente ans vertueux.

Digitized by Google

Quant aux rôles d'Artaxerce, de Mandane et d'Arbace, l'auteur des Lettres observe que M. Delrieu les a trouvés à-peu près tout tracés dans Métastase. Il remarque cependant que son Arbace differe un peu de celui du poëte italien, et surtout de celui de Lemierre ; que ces deux auteurs ont senti que malgré le respect qu'Arbace devait avoir pour son pere, il ne pouvait point cependant ne pas s'en éloigner quelquefois, surtout à l'égard d'un pere qui est aussi criminel. Dans leurs pieces, Arbace retrouve quand il est seul avec son pere, cette fierté et cette vigueur qui sied à l'innocence. Après avoir cité une scene de Lemierre où Arbace se montre tel qu'il doit se montrer, il ajoute ; " C'est ainsi que s'exprime la nature. M. Delrieu n'est point du nombre de ceux qui l'ont étudiée ; il a cherché ce qu'on appelle les effets, et il a cru les trouver dans ce grand contraste d'un pere criminel et d'un fils respectueux. Mais tous ces caracteres parfaits, et qui semblent n'appartenir par aucun endroit à la nature humaine, ne sont beaux que dans la spéculation. Ce n'est que dans les mélodrames que l'on trouve ces sentiments surnaturels, ces vertus idéales qui ne sont point du domaine de l'homme. Au reste, ce n'est point par ce côté-là seul que la piece de M. Delrieu ressemble aux pieces du Boulevard." Cette derniere phrase, je dois l'avouer, me semble un peu sévere ; et si quelque chose pouvait en faire entrevoir le motif, ce serait peut-être ce soin minutieux et puéril avec lequel l'auteur d'Artaxerce a noté, pour ainsi dire, toutes les situations dans lesquelles doit se trouver l'auteur, toutes les intonations qu'il doit prendre tour-à-tour. Qu'un auteur de Boulevard, qui attend tout son succès du spectacle, des effets, des décorations et des tableaux, et qui d'ailleurs a peut-être raison de se défier de l'intelligence de l'acteur, lui indique ses gestes, ses pas, sa position et toute sa pantomime, à la

Digitized by Google

bonne heure; mais aux Français doit-il en être ainsi? M. Delrieu doit-il dire aux auteurs qu'ils doivent avoir l'air *sombre, rêveur, rassuré, égaré, irrésolu, impétueux, respectueux;* qu'ils doivent parler *haut, plus haut, à demi-voix, avec feu, avec intentions, avec une impétuosité graduée;* qu'ils doivent ensuite *se taire,* puis *se reprendre avec force,* puis *se taire et frémir,* puis *rester muets et impassibles!* A-t-il besoin de dire à l'un qu'il doit *se lever, s'asseoir, retomber sur son siége, se relever, puis retomber encore, sur son siége?* à l'autre, qu'il doit mettre *la main sur son cœur, et retomber sur son siége?* car M. Delrieu affectionne singulierement cette pantomime, et il fait lever, asseoir, relever, et retomber sur le siége avec une promptitude vraiment remarquable. Je n'en finirais point si je voulais rapporter ici textuellement l'indication des mouvements, des gestes, des pas, des intonations qui se trouvent dans sa tragédie. Ce charlatanisme-là ne doit-il point être renvoyé aux treteaux du Boulevard? Faut-il apporter ces soins ridicules jusque sur la scene française? Corneille et Racine ont-ils employé ces petits moyens? C'était dans leurs vers même qu'était l'expression de leurs pensées; et ils ne songeaient point à indiquer à l'acteur que le *qu'il mourût,* ou le *vous y serez, ma fille,* dussent être prononcés *avec feu* ou avec *une intention marquée.* Ces niaiseries furent mises en honneur par Beaumarchais, grand amateur du costume et de ce qu'il appelait les convenances théâtrales; il ne se bornait pas à indiquer fidélement quelle robe, quels rubans, quelles bottes, quels collets, devaient avoir telle actrice et tel acteur; il voulait encore que, pour que l'action ne languît point, on vît des domestiques, pendant les entr'actes, occupés à arranger les meubles et à allumer les bougies.

Digitized by Google

Après avoir parlé des caracteres, le critique champenois examine la piece acte par acte ; il note ce que M. Delrieu a pris dans Métastase, dans Crébillon et dans Lemierre ; il résulte de cet examen, que l'auteur a trouvé ses plus belles scenes dans Métastase. Après avoir cité la scene de l'épée de M. Delrieu, il transcrit celle de Métastase, et l'on voit manifestement que l'une est absolument calquée sur l'autre. Quant aux deux premiers actes, dont M. Delrieu se glorifie beaucoup d'être l'inventeur, le Champenois assure qu'on pourrait les réduire à une seule scene, sans que les spectateurs fussent moins préparés au troisieme acte. Il démontre que les premieres scenes ne sont qu'un vain remplissage ; qu'Artaban et Mégabise se disent des choses qu'ils doivent savoir depuis long-temps ; qu'ils parlent sans se répondre ; et en effet, il supprime le nom de Mégabise, et fait dire à Artaban ce que dit son confident, sans qu'on puisse savoir que l'interlocuteur ait changé. Ces deux actes, d'ailleurs, ont le terrible inconvénient de rendre tout-à-fait absurde l'accusation d'assassinat contre Arbace. Ecoutons l'Aristarque d'Arcis : " Comment se fait-il, dit-il, que sur le simple indice d'un fer sanglant trouvé entre ses mains, on soupçonne Arbace du meurtre de Xercès ? Remarquez, je vous prie, qu'Arbace arrive à la fin du second acte, et que lorsque le troisieme acte commence, Xercès est déjà assassiné. Tombe-t il sous le sens qu'un guerrier qui arrive de l'armée après une longue absence, débute par assassiner son roi, sans aucun motif, sans avoir préalablement pris toutes ses mesures, et sans s'être assuré d'amis fideles préparés à tout ? Voilà certainement une des plus grandes absurdités et des plus monstrueuses invraisemblances que l'on ait jamais vues au théâtre. Elle est le résultat des deux actes créés par M. Delrieu ; car vous allez voir qu'elle n'existe

Digitized by Google

ni dans Métastase, ni dans Lemierre, qui ont commencé par la scene de l'épée sanglante. Dans ces deux auteurs, Arbace est supposé avoir été exilé par Xercès : il est rentré dans Suze malgré les ordres du roi ; en plusieurs circonstances il a témoigné son mécontentement des injustices dont il était victime. Xercès est assassiné ; on le trouve armé d'un glaive ensanglanté, il n'en faut pas davantage pour l'accuser, et il est certain que toutes les preuves se trouvent réunies contre lui."

Ceci me paraît péremptoire, et je ne sais point trop ce que M. Delrieu pourrait y répondre. Ce ne sont pas là les seules accusations que l'auteur des Lettres intente à M. Delrieu ; il serait beaucoup trop long de le suivre dans les développements qu'il donne à ces observations ; je renvoie aux Lettres même.

Dans un troisieme article, on parlera de *l'Assemblée de Famille*.

Digitized by Google

SPECTACLES DE PARIS.

FEUILLETONS DE GEOFFROY.

Gaston et Bayard, et les Deux Freres.

On fait bien de donner Gaston et Bayard le Dimanche ; c'est une tragédie de bon exemple, une tragédie pleine de sentiments nobles et de grandes idées qui élevent l'âme; elle est propre à inspirer l'amour de la gloire, l'amour de la patrie : ces amours là valent un peu mieux que ceux qui occupent la plupart des tragédies, et qui ne peuvent qu'amollir les cœurs par une fausse sensibilité. Les bons esprits admirent en pleurant la générosité des Nemours, la grandeur d'âme de Bayard ; ils bâillent aux folies, aux tendresses, aux extravagances des amoureux. Les héros passionnés peuvent tout au plus faire pitié ; et quand leur passion leur fait commettre des crimes, ces crimes n'en sont ni moins honteux, ni moins odieux pour être l'ouvrage de l'amour, parce que tous les honnêtes gens sont convaincus de la vérité de cette maxime de Bayard :

Quand on se combat bien, on est sûr de se vaincre.

L'école de Voltaire avait pour principe qu'il n'y a rien d'intéressant dans une tragédie que des passions, des fureurs et des crimes ; qu'il faut remplir la scene de forcenés et de scélérats à grands remords ; cette doctrine a égaré plusieurs jeunes auteurs. La tragédie, sans doute, doit peindre les passions ; mais elle veut surtout de grands caracteres, de grands intérêts, de grands malheurs, de grands sentiments, de grands dangers ; tout doit être grand

Digitized by Google

dans une tragédie, et même les petites passions qu'on est quelquefois obligé d'y mêler, doivent se rattacher à de grands événements. Nous venons de voir tomber Vitellie, parce que l'auteur, qui, sans doute, a étudié l'art dans Voltaire, a mis de côté la grande querelle de l'empire, pour s'occuper uniquement du chétif roman des amours de Domitien et de Vitellie.

Qu'importe en effet au spectateur qu'un petit tyran en herbe, tel que Domitien, épouse la fille du lâche Vitellius ? On ne peut pas dire : mais qu'importe aussi que l'empire du monde soit entre les mains de Vitellius ou dans celles de Vespasien ? car les événements qui précipitent un empereur du trône de l'univers, et qui font qu'un autre y monte à sa place, offrent toujours un grand spectacle, une grande catastrophe, un objet d'une importance réelle, et digne de fixer l'attention de tous les hommes qui pensent. Il ne faut pas dégrader la tragédie, et la réduire à l'ignoble fonction de donner de vives secousses aux âmes grossieres, ni des sensations fortes aux ignorants et aux sots : cet office n'est ni glorieux, ni utile ; car il y a des spectacles qui, sans le secours d'aucun art, agissent encore plus fortement sur les sens des spectateurs.

Parmi les tragédies du second ordre, il en est peu d'aussi estimables que Gaston et Bayard : les beautés demandent grâce pour quelques vers durs : si le style manque souvent d'élégance, il y a toujours de la grandeur dans les pensées, et de la force dans l'expression. Les caracteres de Nemours et de Bayard sont admirables : le contraste de la loyauté et de la générosité de ces deux héros français, avec la perfidie et la bassesse des deux Italiens, Avogare et Altamore, est d'un bel effet théâtral : le personnage du vieux Bressan est vraiment pathétique ; et si l'on veut bien passer à Euphémie, la témérité qui l'a fait s'immiscer dans les affaires d'état et se mêler parmi

Digitized by Google

les guerriers, contre la bienséance de son sexe, et la nécessité où elle est de faire trembler et rougir son pere, le rôle de cette *virago* donne lieu à des situations vraiment tragiques : celle où elle écarte du sein de son amant le poignard de son pere, produit une vive sensation. En général, cette représentation a été chaude ; les acteurs se sont surpassés. Lafond a mis une noblesse, une chaleur et une énergie extraordinaire dans le rôle de Bayard ; il a dignement exprimé l'enthousiasme héroïque de ce preux chevalier : jamais on n'avait mieux senti la maniere sublime dont Bayard expie son erreur. Cette scene est neuve; c'est une des situations les plus hardies qu'on ait jamais présentées au théâtre. Damas, dans le rôle de Nemours, est plein de noblesse, de feu, de sensibilité. Mlle. Volnais a déployé dans le rôle d'Euphémie tout ce qu'elle peut avoir d'énergie et de véhémence : elle a été très-applaudie.

Oedipe.

L'assemblée n'était pas aussi nombreuse qu'elle a coutume de l'être, quand on joue Œdipe ; car c'est la tragédie de Voltaire qui attire le plus de monde. Les comédiens avaient trop compté sur son effet ordinaire, et persuadés qu'elle n'avait pas besoin d'appui, ils avaient choisi pour petite piece le Florentin, la plus mince et la moins agréable des bagatelles de leur répertoire. Les spectateurs sont sortis de très-bonne heure, embarrassés de savoir où ils passeraient le reste de la soirée. On eût mieux fait de jouer le Médecin malgré lui, ou l'Avocat Patelin; par là du moins on eût donné au spectacle sa juste mesure ; mais si ce spectacle a été trop court, d'autres quelquefois sont trop longs. *Tout va l'un portant l'autre,* comme dit le Vaudeville.

Digitized by Google

Saint Prix a reparu dans le rôle de Philoctete, après une très-longue absence. La tragédie a donc réparé une de ses pertes; mais sera-t-elle encore long-temps privée de son principal soutien? Quand Talma lui sera-t-il rendu? Beaucoup plus tôt qu'on ne l'avait d'abord espéré; l'état de cet acteur s'améliore de jour en jour. Saint-Prix avait choisi pour sa rentrée un rôle très-convenable à ses moyens. Philoctete n'est pas un héros à grands mouvements: ce personnage a peu de chaleur, mais il est plein de dignité et de fierté; la hauteur de ses sentiments est presque gigantesque; cela convient au talent de Saint-Prix; sa taille et sa figure sont tout-à-fait dignes d'un compagnon d'Hercule.

Quelque ridicule que soit ce Philoctete dans ses fanfaronades et dans sa passion, quelqu'invraisemblable que soit le soupçon dont il est l'objet, ce personnage n'en débite pas moins de très-beaux vers. Est-il quelque sottise, quelqu'absurdité que ne puissent couvrir de beaux vers? Ce n'est pas, il est vrai, leur fonction la plus belle et la plus noble; il semble que le langage des dieux ait été inventé pour embellir la raison et non pour parer des folies.

Je ne sais pourquoi les modernes qui ont traité le sujet d'Œdipe, ont dédaigné le Créon de Sophocle: ce personnage est cependant plus propre que tout autre à fonder des soupçons et à jeter du mouvement dans la piece. Créon est frere de Jocaste; si près du trône, il a pu en être tenté, et vouloir renverser dans Laius le seul obstacle qui s'opposait à son ambition. Dans Sophocle, il y a une scene de ce Créon avec Œdipe dont Voltaire s'est moqué, parce qu'il n'en a pas, je crois, senti le mérite. Créon, accusé par Œdipe d'être le meurtrier de Laius, entr'autres motifs de justification, observe, qu'il n'avait aucune raison d'envier la condition de Laius, laquelle était bien moins heureuse que la sienne. Voltaire assure qu'on rirait aujourd'hui d'un accusé

Digitized by Google

qui se justifierait ainsi : je ne vois pas pourquoi : le caractère d'un accusé peut être compté parmi les preuves de son innocence. Si Créon est présenté comme un homme vertueux et sage, il est naturel que ses mœurs connues servent à sa défense, et qu'il dise à l'accusateur :

Examinez ma vie et voyez qui je suis.

Aux yeux du sage, l'état d'un particulier riche et libre, est bien au-dessus de celui d'un monarque : ce lieu commun, qui se trouve ici très-bien approprié au sujet, peut donc être fort brillant et fort théâtral. Je m'étonne que le philosophe Voltaire persifle Créon, parce que Créon est philosophe ; mais la philosophie de Créon, qui mettait le bonheur dans le repos et dans l'obscurité, était si opposée à celle de Voltaire, esprit turbulent et ambitieux, que pour lui, l'honnête et pacifique Créon était moins un philosophe qu'un bourgeois imbécille.

On a remarqué que Voltaire avait annoncé de bonne heure des intentions peu favorables au clergé, dans ces vers qu'il met dans la bouche de Jocaste :

Les prêtres ne sont pas ce qu'un vain peuple pense ;
Notre crédulité fait toute leur science.

Ces vers, toujours très-applaudis, ne sont pas ce que le parterre pense ; ils sont assez médiocres de style, et le fanatisme des Voltairiens fait tout leur mérite. Mais il s'agit moins ici du style que de l'idée : ceux qui ne connaissent pas l'Œdipe de Sophocle, seraient tentés de croire que c'est Voltaire, qui, sur son propre fonds, a prêté à Jocaste cette hardiesse philosophique : il est de mon devoir de les détromper. Jocaste, chez Sophocle, ne parle pas des prêtres avec beaucoup plus de respect que chez Voltaire. Il est vrai que les prêtres dont parle la Jocaste de Sophocle, ne sont que des devins et des diseurs de bonne aventure : ce n'est que des oracles qu'elle se moque. Bien diffé-

Digitized by Google

rente de nos belle dames, qui ont souvent, dit-on, la fantaisie de se faire dire leur bonne aventure. Jocaste ne croit pas qu'aucun mortel puisse percer le voile qui couvre l'avenir : elle veut qu'on vive au hasard, sans s'embarrasser de ce qui peut arriver. Quoiqu'elle couche avec son fils, elle n'en est pas moins dévote ; elle n'en va pas moins prier Apollon dans son temple pour le salut d'Œdipe. Les vers de Voltaire ont plus d'emphase magistrale, et surtout un sens beaucoup plus étendu ; car, dans notre langue et dans notre religion, les prêtres sont fort différents des diseurs de bonne aventure ; et si les prêtres ne peuvent être savants qu'autant que nous serons sots, nous n'avons pas besoin d'écoles de théologie.

Lafond a produit beaucoup d'effet et obtenu un succès très-brillant dans le rôle d'Œdipe : il lui a donné une couleur vraiment tragique, particulièrement dans la grande scene avec Jocaste, qu'il a jouée avec un naturel et une vérité propre à inspirer la terreur. C'est aussi dans cette superbe scene que Mlle. Raucourt a paru grande actrice ; son talent s'y est développé avec plus d'avantage que dans ses deux rôles précédents, de Cléopâtre et d'Agrippine. Desprez a mis beaucoup de noblesse et d'énergie dans celui du grand prêtre.

OUVERTURE DU CIRQUE OLYMPIQUE.

Turenne, ou le Combat de Saltzbach.

Peu de rentrées d'acteurs ont été aussi brillantes que la rentrée des chevaux de Franconi ; tout Paris, ce jour-là, était assemblé au Cirque. Les anciens spectacles des Romains n'excitaient pas une curiosité plus vive ; mais celui de Franconi a l'avantage de ne point troubler la tranquillité publique. Les

Digitized by Google

factions du Cirque, les bleus et les verts, déchiraient la ville de Rome ; mais dans notre Cirque de Paris, les spectateurs de tout ordre et de toute couleur sont réunis par le même sentiment du plaisir : il n'y a point d'autre faction que celle des curieux, qui est très-nombreuse : tous s'accordent à dire qu'on ne vit jamais des écuyers plus habiles, plus expérimentés ; des chevaux plus intelligents, plus dociles.

Le cerf savant n'a point paru dans cette fête : sans doute, il se repose de la fatigue de ses voyages : il fera sa rentrée à part, et lui seul suffira pour attirer la foule. Le destin de cet animal est étrange : né pour vivre dans les bois, il a déjà parcouru plus de provinces, plus de villes que le roi d'Ithaque. Les hommes se sont fait un plaisir et un honneur d'aller chercher les cerfs dans les forêts, et de les détruire pour s'amuser ; voici un cerf qui a quitté les forêts, et qui va dans les villes chercher les hommes pour servir à leur amusement, non par sa mort, mais par ses talents.

La pantomime de Turenne est un chef-d'œuvre en ce genre : elle a fait la réputation de M. Cuvelier. Ce n'est pas une nouveauté : elle a déjà paru sur l'ancien Théâtre de la Cité, et sur celui de l'Ambigu-Comique ; mais, en passant au Cirque-Olympique, elle est devenue nouvelle par les nouveaux ornements qu'elle y a reçus. MM. Franconi viennent de donner une plus grande étendue à leur théâtre : on peut y exécuter avec plus de pompe les évolutions, les marches. Cette vaste enceinte est susceptible d'un grand spectacle ; et la pantomime de Turenne, augmentée d'une foule d'incidents, de danses, de combats, s'y représente avec plus d'éclat et de majesté qu'on n'a jamais pu le faire sur aucun autre théâtre. L'événement qui en fait le sujet, est un des plus importants de notre histoire. Il est rare qu'une pantomime offre des personnages aussi fameux que Tu-

Digitized by Google

renne et Montecuculli ; et la beauté de l'exécution répond à la grandeur du sujet.

Horace.

Il est remarquable que depuis quelques années on écoute les tragédies de Corneille avec plus d'attention et plus de respect qu'autrefois. Il semble, qu'après avoir lu sur l'affiche le nom de ce grand homme, on soit pénétré d'une sorte de sentiment religieux qui confond toute autre pensée. La majesté de ses conceptions est telle, qu'on n'est presque plus frappé des naïvetés, des tours vulgaires, des expressions triviales qui déparent de temps en temps son style. Les épilogueurs, les éplucheurs de mots, les persiffleurs sont forcés de se taire quand Corneille hausse la voix, et les terrasse par sa vigoureuse éloquence.

En vain Sabine, dit-elle, en parlant de Camille :

Hier, dans sa belle humeur, elle entretint Valere,
Pour ce rival, sans doute, elle quitte mon frere,
Son esprit ébranlé par les objets présents,
Ne trouve point d'absent aimable après deux ans.

Ce qui donne de Camille une idée fort peu conforme au caractere que Corneille a tracé, et tout aussi peu convenable à la tragédie.

En vain Camille dit-elle à Julie :

Si je l'entretins hier et lui fis bon visage,
N'en imaginez rien qu'à son désavantage.

Et ajoute-t-elle qu'*un même instant*

Fit naître son espoir et la jeta par terre.

Tout cela passe, tout cela s'écoute sans le moin-

Digitized by Google

dre signe de désapprobation. Chacun semble dire : Attendons, Corneille ne dort pas long-temps, Curiace va venir, Horace lui succédera, et le vieux Romain va la réveiller avec ses actions énergiques.

Qu'est ceci ? mes enfants, écoutez-vous vos flammes ?

Et cette Camille qui vous semble une amoureuse de comédie, va faire retentir ses sublimes imprécations :

Rome, l'unique objet de mon ressentiment, &c.

Ces beautés et tant d'autres qui brillent dans cet admirable ouvrage empêchent d'apercevoir les légeres imperfections, triste butin des commentateurs.

Le vieil Horace est un de ces rôles qui conviennent parfaitement au talent de St.-Prix. Lafond joue très-bien le jeune Horace. Damas a toujours le beau défaut d'un excès de chaleur qu'il apprendra de jour en jour à tempérer, et alors il sera parfait dans le rôle de Curiace.

Mlle. Duchesnois a eu de très-beaux moments dans le rôle de Camille ; mais elle est bien loin de saisir l'ensemble de ce rôle difficile.

Puisque Mlle. Volnais veut absolument jouer des rôles tels que Sabine, nous nous contenterons aujourd'hui de plaindre son aveuglement. Jamais sa figure douce et timide ne nous a paru plus déplacée que dans ce rôle, et nous n'avons plus reconnu la douceur de son organe quand elle a prononcé ce vers :

Tigres ; allez combattre ; et nous allons mourir.

Digitized by Google

Extrait du Recueil des Pensées de BALZAC.

(Edition de Marsan, Paris 1807, page 139.) (*)

De l'Incertitude de nos Jugements.

C'est le moyen de faire souvent injustice que de juger toujours du mérite des conseils par la bonne fortune des événements. Ne nous laissons pas éblouir à l'éclat des choses qui réussissent. Ce que les Grecs, ce que les Romains, ce que nous-mêmes avons appelé une prudence humaine, c'était une heureuse témérité.

Il y a eu des hommes dont la vie a été pleine de miracles, quoiqu'ils ne fussent pas saints, et qu'ils n'eussent pas dessein de l'être. Le ciel bénissait toutes leurs fautes, le ciel couronnait toutes leurs folies.

Il devait périr, cet homme fatal (nous le considérâmes, il y a quelques jours, dans l'histoire de l'Empire d'Orient), il devait périr dès le premier jour de sa conduite, par une telle entreprise; mais Dieu voulut se servir de lui pour punir le genre humain et tourmenter le monde. La justice de Dieu voulait se venger et avait choisi cet homme pour être le ministre de ses vengeances.

La raison concluait qu'il tombât d'abord par les maximes qu'il a tenues; mais il est demeuré longtemps debout par une raison plus haute qui l'a soutenu; il a été affermi dans son pouvoir par une force étrangere, et qui n'était pas de lui, une force qui appuie la faiblesse, qui arrête les chûtes de ceux qui se précipitent, qui n'a que faire des bonnes maximes

(*) Plusieurs éditions de la réimpression de l'ouvrage oublié où se trouve ce passage admirable, ont déjà été enlevées à Paris.

Digitized by Google

pour produire les bons succès. Cet homme a duré pour travailler au dessein de la Providence. Il pensait exercer sa passion et il exécutait les arrêts du ciel. Avant que de se perdre, il a eu le loisir de perdre les peuples et les états, de mettre le feu aux quatre coins de la terre, de gâter le présent et l'avenir par les maux qu'il a faits, par les exemples qu'il a laissés. *Un peu d'esprit et beaucoup d'autorité*, c'est ce qui a presque toujours gouverné le monde, quelquefois avec succès, quelquefois non, selon l'humeur du siecle, selon la disposition des esprits plus farouches ou plus apprivoisés.

Mais il faut toujours en venir là ; il est très-vrai qu'il y a quelque chose de divin ; disons davantage, il n'y a rien que de divin dans les maladies qui travaillent les états. Ces dispositions, cette humeur, cette fievre chaude de rébellion, cette léthargie de servitude, viennent de plus haut qu'on ne s'imagine. Dieu est le poëte et les hommes ne sont que les acteurs.

Ces grandes pieces qui se jouent sur la terre, ont été composées dans le ciel, et c'est souvent un faquin qui en doit être l'Atrée ou l'Agamemnon.

Quand la Providence a quelque dessein, il ne lui importe gueres de quels instruments et de quels moyens elle se serve. Entre ses mains, tout est foudre, tout est tempête, tout est déluge, tout est Alexandre ou César.

Dieu dit lui-même de ces gens là, *qu'il les envoie en sa colere et qu'ils sont les verges de sa fureur*. Mais ne prenez pas ici l'un pour l'autre ; les verges ne frappent ni ne blessent toutes seules : c'est l'envoi, c'est la colere, c'est la fureur qui rendent les verges terribles et redoutables.

Cette main invisible donne les coups que le monde sent ; il y a bien je ne sais quelle hardiesse qui menace de la part de l'homme, mais la force qui accable est toute de Dieu.—*(Socrate Chrétien.)*

Digitized by Google

Sur l'Etat Sauvage.

Les hommes se sont-ils élevés de l'Etat Sauvage à l'état de Civilisation: ou *sont-ils tombés de la Civilisation dans l'Etat Sauvage?* Ont ils commencé *par un état d'anarchie ou par l'état de société?* . . . Telles sont les grandes questions où nous rappellent, comme malgré nous, les terribles révolutions qui bouleversent le monde. Il en est qui sont pour le premier parti: Et nous, nous ne balançons pas de nous déclarer hautement pour le second. C'est aussi le parti qui se trouve soutenu dans un ouvrage qui vient de paraître à Londres, qui porte pour titre: *La Voix de la Nature sur l'Origine des Gouvernements.* Comme cette discussion importante intéresse non-seulement la vérité, mais la stabilité de toutes les sociétés en général, voici sur cet objet quelques courtes observations que nous soumettons aux réflexions du public.

D'abord, quiconque voudra bien admettre ce qui nous paraît attesté par tous les monuments de l'univers et par la raison elle seule, que les sociétés primitives eurent *des bleds et des bestiaux,* aura de la peine à se persuader qu'elles préférerent de mauvaises racines à ces excellents aliments. La situation affreuse des premiers Grecs quand ils arriverent en Europe, et long-temps après, des Américains quand ils furent jettés dans le Nouveau Monde, fut donc évidemment *un état secondaire,* dans lequel ces misérables furent obligés de manger du gland, en attendant qu'on pût leur apporter des bleds. Cette premiere vérité se trouve prouvée avec une telle clarté dans l'ouvrage mentionné ci-dessus, que nous nous contenterons d'y renvoyer. Qu'on lise seulement la question *des variations des corps civils, vie nomade, vie sauvage, divisions et réunions, révolutions, etc.* on s'en convaincra par soi-même.

Digitized by Google

Il y a plus : c'est que, quand bien même, par la plus absurde de toutes les hypotheses, on voudrait que les hommes primitifs eussent été jetés sur la terre *sans bleds et sans bestiaux*, il ne s'ensuivrait point du tout pour cela qu'ils eussent été, dans l'origine, *sans lois et sans gouvernements*. C'est sur quoi *J. J. Rousseau*, a été combattu victorieusement par une infinité d'auteurs, mais surtout par celui dont nous venons de parler, dans ses deux premieres questions *sur l'égalité des droits, et sur le contrat social*, auxquelles il nous paraît difficile de répondre. La raison en est simple, c'est que cet état primitif prétendu dans lequel les hommes eussent été des milliers d'années dans une anarchie complette, *sans peres, sans meres, sans chefs, sans autorités, sans propriétés*, est un état aussi impossible qu'extravagant, démenti par toutes les histoires, réprouvé par tous les philosophes, proscrit par tous les publicistes, tourné en ridicule *par M. de Voltaire, M. de Buffon, etc.*; un état auquel l'esprit sensé n'a jamais cru et auquel *J. J. Rousseau* n'a jamais cru lui-même.

D'après *Aristote, Platon*, tous les historiens et tous les bons auteurs, tant anciens que modernes, c'est un fait qui paraît placé hors de toute contestation fondée, que par tout pays, *la cité* succéda immédiatement à la famille par l'ordre seul de la nature. *Civitas ex naturâ*; conséquemment que, par tout pays, ce fut *le pere universel de chaque peuple*, qui, dès le premier mariage, fit des parts, porta les premieres lois et se donna des successeurs plus de 500 ans avant la possibilité des conventions populaires; lui qui possédant *l'autorité universelle et souveraine* par droit de nature, la conféra à qui il voulut, *à l'aîné ou aux cadets, à un ou à plusieurs, à vingt ou à cinquante, à un sénat, à un parlement, aux députés du peuple ou de la noblesse, etc.*; d'où sont provenues les différentes formes de gou-

Digitized by Google

vernements d'autant plus solides qu'elles sont fondées sur un principe inattaquable. Voyez dans l'ouvrage ci-dessus mentionné, (*) *l'origine des cités, des lois, des constitutions, etc. etc.*

Qu'il soit survenu par la suite, comme le disent les adversaires, *des Cécrops, des Cadmus, des Thésée, des Numa, des Confucius* qui ont perfectionné la civilisation, c'est également un fait qu'il est impossible de contester. Mais il n'est personne qui ne sache qu'avant les colonies il y avait *des cités aborigenes ;* que la civilisation exista dans le monde aussitôt qu'il y eut *des cités ;* et qu'il y eut par tout pays des lois grossieres long-temps avant l'apparition de ces grands législateurs. Toutes ces vérités sont développées *dans le traité des gouvernements* dont on vient de parler, avec tant des solidité que jusqu'ici personne n'a encore tenté de les contredire.

Comme cet ouvrage a l'avantage de paraître sous les auspices d'un gouvernement qui défend avec dignité les intérêts de tous les gouvernements ; au milieu d'un peuple qui sait juger, et qui porte à si juste titre le surnom *de peuple penseur ;* qu'il va être examiné par de profonds publicistes, d'excellents jurisconsultes, des universités célebres et des hommes éclairés de toutes les classes, nous en référons à ce jugement ultérieur. Si l'on y trouve des erreurs fondées, nous les rejettons d'avance ; mais si on ne lui oppose que des sophismes et des subtilités anti-sociales, usant des avantages d'un pays libre, nous déclarons qu'en nous renfermant dans les bornes d'une juste modération, nous défendrons avec zele le parti de la vérité, parce que le parti de la vérité est celui des gouvernements et des peuples.

Par M. B***

(*) L'ouvrage cité ici se trouve chez MM. Dulau et Co, Soho Square ; Laroche, King Street, et Deconchy, New Bond Street.

Digitized by Google

POÉSIE.

Scene tirée d'une Comédie inédite et non représentée, intitulée : LE PARESSEUX.

(Il suffit de dire, pour l'intelligence de cette scene, que le principal personnage, *le Paresseux*, est pris dans cette classe nombreuse d'oisifs qui se croient gens de lettres et qui en prennent le titre, sans jamais rien produire, autant par incapacité que par nonchalance ; ces gens que Piron a si bien caractérisés dans ces deux vers de *la Métromanie*, qui servent d'épigraphe à l'ouvrage :

Examinez les gens du métier qu'il embrasse ;
La paresse, ou l'orgueil en ont produit la race.

La scene qu'on va lire, entre Damis (le Paresseux) et Blamon (son oncle), est placée, dans l'ouvrage, à ce moment de l'action où tous les projets de fortune et d'établissement de Damis ont manqué par une suite de son vice, de son incurable *paresse ;* jusque-là même qu'il a éludé un mariage avantageux avec la fille de son oncle, de Blamon, avec qui il est en scene, et pour laquelle il a même quelque penchant, par la seule appréhension de devenir le gendre de ce Blamon, Normand processif, dont il redoute surtout l'extrême activité, qui contraste, dans tout le cours de la piece, avec la *paresse* de Damis.)

DAMIS, BLAMON.

BLAMON.

Grâce à Dieu, te voilà sans place, femme, bien ;
Tout te manque à la fois ; que vas-tu faire ?

Digitized by Google

DAMIS.

Rien.

BLAMON.

Tu ne chercheras pas à t'ouvrir quelque route,
Barreau, commerce, emploi, finance?

DAMIS.

Non, sans doute.
J'ai ma route tracée et n'en sortirai pas.

BLAMON.

Quelle route? voyons.

DAMIS.

Vous n'en faites pas cas,
Je le sais; mais enfin c'est mon goût, c'est la mienne.
Les lettres! c'est par là qu'il faut que je parvienne.

BLAMON.

Que je parvienne? à quoi?

DAMIS.

Que je parvienne à tout.

BLAMON.

Je cherche, j'examine et ne vois rien au bout.
Ainsi tu vas grossir la foule ridicule
Des auteurs sans aveu qui parmi nous pullule,
Inutiles frêlons de la société,
Qui se font un état de leur oisiveté;
Et qui des paresseux voudrait lever l'armée,
N'aurait qu'à les compter pour la trouver formée.
Paris en est rempli: que font-ils à Paris?
La plupart ne font rien, et les autres font pis.
Pour être impunément indolent et poëte.
L'Eglise offrait jadis une ressource honnête.

Digitized by Google

Mais il n'est plus d'abbés de Courtin, de Chaulieu ;
Aujourd'hui plus d'abbés, hormis pour prier Dieu.
Quelques-uns toutefois, dans la littérature,
Ont su trouver un fonds propice à la culture.
Du journaliste actif j'estime le labeur ;
C'est tout comme au palais l'état de procureur ;
C'est un état enfin qui nourrit, qui rapporte.
L'esprit, en bons écus, là se paie à la porte.
Chaque classe a son prix ; on sait sur quoi compter ;
Tant pour calomnier, un peu plus pour flatter.
Enfin, sur ses vieux jours, libre d'inquiétude,
On transmet un journal comme on vend une étude.
On peut à ce métier au besoin s'accrocher ;
Mais, pour faire un journal, encor faut-il piocher.
Toi, tu veux être auteur, ta manie est d'écrire.
J'en rirais de bon cœur, si je pouvais en rire.
D'où nait ta confiance, étant si nonchalant ?
A défaut du travail as-tu mieux le talent ?
Mon pauvre Champenois ! crois-tu que Lafontaine
T'ait transmis à la fois sa paresse et sa veine ?
Referas-tu Tartuffe ou bien l'Esprit des lois ?
Monsieur, on ne fait pas ces choses-là deux fois.
On arrive après coup aujourd'hui pour écrire.
Nous avons, Dieu merci ! pour long-temps de quoi lire.
Et même, si par moi j'en juge, on ne lit plus.

DAMIS.

Mon oncle, épargnez-vous des efforts superflus.
Malgré tout ce qu'on dit et tout ce qu'on peut dire
Contre l'entraînement qui nous force d'écrire,
Un bon ouvrage absout.

BLAMON.

Et voilà justement
Ce qui fait qu'aujourd'hui l'on en condamne tant.

DAMIS.

J'en courrai le hasard.

BLAMON.

Toi ? vas ! je suis tranquille.
Jamais on ne dira bien ni mal de ton style.
L ivincible nature en a mieux ordonné.

Digitized by Google

Tu ne seras, crois-moi, qu'un bel esprit mort-né.
Pour sortir d'embarras cherche quelqu'autre issue.

DAMIS.

J'aurais, si je voulais, mille choses en vue,
Et j'y serais aidé par de puissants amis,
Sans craindre, en mon chemin, de trouver d'ennemis.

BLAMON.

Je le crois. Cet espoir n'a rien dont je m'étonne.
Le Paresseux n'étant sur celui de personne,
N'a pas même l'honneur d'avoir des ennemis.
Mais, quant à l'amitié de ces puissants amis,
Apprends qu'elle n'agit qu'autant qu'on l'aiguillonne ;
Qu'il lui faut arracher ce qu'on veut qu'elle donne ;
Que l'on fait peu pour ceux de qui l'on attend peu ;
Que l'on ne gagne point si l'on ne met au jeu,
Et que dupe est celui qui dans la foule active
Attend les bras croisés. Mais qui coudoye, arrive.
Va les tâter un peu, ces gens affectueux
Qui t'accueillent du nom d'aimable Paresseux.
Demande un rendez-vous après une visite.
Invité pour le soir, le matin on t'évite ;
Le plus mince intrigant entre et passe avant toi.
Mais celui que l'on craint, c'est lui qui fait la loi.
Avec timidité quand tu fais ta demande,
A ton ami souvent un ennemi commande.
Ce sont-là les façons des amis d'à-présent.
Mais veux-tu t'épargner plus d'un chagrin cuisant ?
Tire tout de ton fonds, prends un état, travaille.
L'étude de Rollet serait une trouvaille.
Plus de besoin alors, d'amis, de protecteur.
Tout le monde a plutôt besoin du procureur.
Moi, j'ai beaucoup plaidé, je sais ce qu'il en coûte,
Et que, soit perte ou gain, notre or prend cette route.
Tout prospere au palais. Alors, content de toi,
Au-delà de tes vœux tu le seras de moi.
Je ne m'explique point, mais je te parle en pere.
Une seconde fois, réponds, que vas-tu faire ?

DAMIS.

Une seconde fois, mon oncle, je ne peux
Renoncer à l'espoir où tendent tous mes vœux.
Le sort en est jeté.

Digitized by Google

BLAMON.

Je vous entends de reste.
Votre engourdissement est assez manifeste.
Je vois qu'un même vice en vous a tout gâté ;
Que l'esprit et le cœur sont sans activité.
Eh bien ? croupis au sein de ta lâche indolence ;
Lutte nonchalamment avec ton impuissance ;
Ebauche vingt sujets ; projete, et ne fais pas ;
Rêve l'espoir d'un nom que jamais tu n'auras,
Et réduit, pour tout bien, à ta rente chétive,
Ne crois pas, au besoin, que toujours elle arrive.
Compte sur les délais, les ruses de Morin *.
Mais, de peur de plaider, meurs de soif et de faim.
Ecris alors, écris en auteur famélique ;
Colporte ton fatras de boutique en boutique.
Et rebut du libraire, et rebut du lecteur,
Flétri par l'indigence, et ridicule auteur,
Sois l'exemple vivant qu'on montre à la jeunesse
Comme l'épouvantail du vice de paresse.
Pour en être témoin peut-être je vivrai ;
Vers moi tu reviendras .... et je te recevrai.
Mais non ; je ressens trop les affronts de ma fille.
Je bannirai l'ingrat, honte de ma famille.
Adieu. C'est pour jamais. (*Il sort.*) etc. etc. etc.

MARIGNIÉ

---

* Personnage de la piece, à qui Damis, pour se soustraire aux soins d'un procès où il s'agit de tout son bien, en a fait la vente à fonds perdu.

Digitized by Google

Testament du Duc de Lorraine Charles *IV, mort l'an* 1690.

Sain d'esprit et de jugement,
Et voisin de ma derniere heure,
Je donne à l'Empereur, par ce mien testament,
Le bon soir avant que je meure.

Je destine à ma veuve un fonds de bons désirs,
Dont il sera fait inventaire ;
Pour sa demeure un monastere ;
Le célibat pour ses menus plaisirs,
La pauvreté pour son douaire.

Je donne à Vaudemont un peu d'affliction,
Et de regret à ma personne ;
Avec ma bénédiction
Pour madame de Lislebonne.

Je laisse à mon neveu mon nom,
Seul bien qui m'est resté de toute la Lorraine ;
Si ce prince ne peut le porter, qu'il le traîne :
La France le trouvera bon.

Pour acquitter ma conscience,
En maître libéral, je me sens obligé
De remplir de mes gens la servile espérance
Je leur donne donc le congé ;
Qu'ils le prennent pour récompense.

Je nomme tous mes créanciers
Exécuteurs testamentaires,
Et consens de bon cœur que les frais funéraires
Se fassent aux dépens de leurs propres deniers.

Qu'on me fasse des funérailles
Dignes d'un prince de mon nom,
Et qu'on embaume mes entrailles
Avec de la poudre à canon.

Digitized by Google

Que mon enterrement, solennel et célebre,
Fasse bruit en tous les quartiers ;
Et que les plus menteurs de tous les gazettiers
Fassent mon oraison funebre.

Que durant l'espace d'un jour
L'on m'expose sous une tente,
Et que l'épitaphe suivante
Se lise, en mon honneur, sur la peau d'un tambour.

ÉPITAPHE.

Ci-gît un pauvre duc, sans terres,
Qui fut, jusqu'à ses derniers jours,
Peu fidele dans ses amours,
Et moins fidele dans ses guerres.

Il donna librement sa foi
Tour-à-tour à chaque couronne,
Et se fit une étroite loi
De ne la garder à personne.

Trompeur, même en son testament,
De sa femme il fit une none,
Et ne donna rien que du vent
A madame de Lislebonne.

Il entreprit tout au hasard ;
Il se fit blanc de son épée ;
Il fut brave comme César,
Et malheureux comme Pompée.

Il se vit toujours maltraité
Par sa faute et par son caprice ;
On le déterra par justice,
On l'enterra par charité.

Digitized by Google

Fragment d'un Poëme Inédit,

INTITULÉ

L'ENTREVUE DE TILSIT.

DIALOGUE

ENTRE ALEXANDRE ET BUONAPARTÉ.

. . . . . .

BUONAPARTÉ.

Hélas !

ALEXANDRE.

De ce soupir que faut-il augurer ?
Explique-toi, de grâce . . .

BUONAPARTÉ.

Ah ! peux-tu l'ignorer ?
Que nous achetons cher la puissance suprême !
Quel terrible fardeau *qu'un double diadême !*
Lorsque je m'en chargeai je fus trop généreux.
Complaisance fatale ! Heureux, cent fois heureux,
Qui vit *incognito* dans son humble chaumiere !

ALEXANDRE.

Eh ! que ne restais-tu dans celle de ton pere,
Où nul n'aurait troublé ton modeste bonheur,
Au lieu de prendre ainsi le titre d'Empereur !

Digitized by Google

BUONAPARTÉ. *(Avec un profond soupir)*

Un bon cœur, Alexandre, est toujours trop facile,
Et j'en sens tous les jours un regret inutile.
Il faut subir le joug. Tel est mon naturel
Que j'aurais vraiment cru me rendre criminel
Si j'avais refusé par un dédain coupable
De changer les destins d'un peuple misérable.
La France, si long-temps en proie à des tyrans
Qui suçaient sa substance et déchiraient ses flancs,
Vit en moi, tu le sais, *son héros et son pere*,
Un second Charlemagne, un ange tutélaire,
Et surtout connaissant *mon amour, ma douceur*,
Soudain elle conçut l'espoir le plus flatteur.
Je crois la voir encor, pâle et défigurée,
Les cheveux en désordre et la mine effarée,
Déposant à mes pieds le sceptre et le laurier,
M'adresser ce discours : " Magnanime guerrier,
" Favori de Bellone et l'idole du monde,
" Sur vous de mes enfants l'espérance se fonde.
" Seul, vous pouvez finir les malheurs des Gaulois,
" En acceptant ce sceptre et leur donnant des lois.
" C'est demander, Seigneur, beaucoup de complaisance.
" Mais comprenez aussi quelle reconnaissance
" Vous devra tout un peuple à vos pieds prosterné,
" Etonné de se voir à la fin gouverné !
" Ce peuple dégoûté d'une longue anarchie,
" De lui donner des fers humblement vous supplie.
" Héros, si jeune encor, quelle gloire pour vous !
" La grande nation embrasse vos genoux."
A ces mots, agité de diverses pensées,
Et ma langue et ma voix furent embarrassées.
Mon visage couvert d'une étrange rougeur
Indiquait au-dehors les combats de mon cœur.
Oui, maudissant tout bas ma gloire et mes faits d'armes,
A peine vins-je à bout de retenir mes larmes,
Et l'on me vit trembler pour la premiere fois.
De la couronne offerte appréciant le poids,
Et d'un peuple léger redoutant l'inconstance,
J'allais me refuser au salut de la France ;
Mais enfin, rappelant ma générosité,
Méprisant les douceurs de la tranquillité,

Digitized by Google

Je fis cette réponse et si noble et si belle,
Dont les fastes anciens n'offrent point de modele.
" Pardonnez, si j'accepte à regret ce fardeau,
" Aux vulgaires esprits il peut paraître beau ;
" Mais ma gloire, au-dessus de ces titres frivoles,
" Dédaigne un vain honneur qui consiste en paroles.
" Le pouvoir m'appartient comme à votre sauveur,
" Buonaparté est un nom au dessus d'Empereur.
" Je sens que pour sauver ma seconde patrie
" Il faut sacrifier le repos de ma vie.
" Pourquoi suis-je le seul dont l'esprit, les talents
" Pour un emploi si haut se trouvent compétents ?
" Et parmi des Français l'antique et noble race
" Que n'est-il un seul chef digne de cette place ?
" Un seul qui possédât cet air de majesté ? . . .
" Eh bien ! Je m'y résous ; *prenez ma liberté* ;
" Je renonce à la Corse, à ses plaines fleuries,
" Pour loger tristement dedans les Tuilleries ;
" Je vais troquer ma paix contre mille embarras,
" Des gardes vont partout se presser sur mes pas,
" Je ne reverrai plus mon paternel domaine,
" Où nous vivions sans bruit, sans honneurs et sans peine,
" Esclave du public, je lui livre mon temps.
" Mais, Français, c'est à vous d'être reconnaissants,
" Car je me démettrai d'une charge si rude.
" S'il me faut des méchants souffrir l'ingratitude.
" Quand je suis assez bon pour être votre roi,
" Songez à vous montrer sujets digne de moi.
" Votre gloire à la mienne est désormais unie,
" Ne comptez plus pour rien vos biens et votre vie ;
" Trop heureux de périr dans les champs de l'honneur,
" Et de devenir gueux pour plaire à l'Empereur.

. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

Digitized by Google

FRAGMENT &c. &c.

Les Buonaparté ont toujours été ligués contre la femme de Napoléon; ils lui attribuaient la réserve et la froideur que celui-ci a constamment mise dans sa conduite à leur égard. Au moment où il épousa la veuve Beauharnois, elle était une femme à la mode, aussi libre dans ses actions, mais moins dévergondée dans ses manieres que celles qui méritaient alors ce titre, de sorte qu'il fut subjugué par ce ton d'aisance, de légéreté et même d'élégance qui la caractérisait. Buonaparté n'avait pas introduit dans les cercles de Paris ses jeunes sœurs à cause de leurs manieres communes, de leur ignorance du monde, et de cet instinct précoce qui les rendait dignes par leurs mœurs des sociétés d'où leur inexpérience les écartait. Il les obligea donc à une prudente obscurité, et l'on ne vit même dans les assemblées de la capitale, aucun individu de sa famille, jusqu'au moment où Lucien devint membre du Corps Législatif. Celui-ci, moins scrupuleux et moins prévoyant que son frere, ne fit aucune difficulté de permettre à Paulette, celle de ses sœurs que l'amour du plaisir rapprochait davantage des mœurs du jour, de paraître dans le monde avec sa jolie figure, son ton impertinent et son profond mépris pour toutes les convenances. Madame Buonaparté, éclipsée par les rapides succès de sa belle-sœur, surprise de la voir à la mode dès son début, et choquée de ses airs d'insolence et de mépris avec elle, ne manqua pas d'instruire son époux, alors en Italie, des diverses galanteries qui avaient procuré à Paulette une cour si nombreuse et une si prompte célébrité. Parmi les généraux qui s'empressaient autour d'elle, Paulette en distingua un qu'elle crut extrémement propre à jouer le

Digitized by Google

rôle de mari, c'était Leclerc ; elle l'épousa. Buonaparté trouvait l'alliance *détestable* (c'est-là son mot); mais le temps pressait, et d'ailleurs il aimait mieux lui donner pour époux un militaire obscur que de voir continuer le scandale de sa conduite. Leclerc fut envoyé dans la Vendée, refuge de tous les généraux disgrâciés ou sans talents ; et Paulette fut appelée près de son frere qui déjà avait conquis l'Italie, et qui mit son amour-propre à environner sa sœur de quelque éclat. Madame Buonaparté, jalouse de ces préférences, ne manqua pas de s'en plaindre parmi ses amis qui étaient alors les protecteurs de son époux, et de les attribuer à des motifs que les goûts bien connus des Buonaparté ne rendaient que trop vraisemblables.

Buonaparté revint d'Italie : il arriva à Paris où il ne trouva en sa faveur qu'un parti faible, incertain, et où la majorité du Directoire lui préparait une réception extrémement froide. Son épouse brillait encore dans les cercles de Barras, et celui-ci devenait pour Buonaparté un appui aussi nécessaire que puissant. La politique, la nécessité, le rapprocherent donc de celui des directeurs qui ne partageait ni les craintes ni les soupçons des autres, et d'une femme qui, pendant son absence, lui avait ménagé des amis. On sait la scene que Rewbell fit au vainqueur de l'Italie, l'empressement qu'il mit à présenter à celui-ci une plume, en l'invitant à signer la démission qu'il menaçait de donner, et la maniere énergiquement soldatesque dont Barras repoussa la brusquerie de son collegue et fit valoir les services de son protégé. Ce moment sauva Buonaparté, et le rapprocha entierement de son épouse qui, par ses bons offices et par son influence, lui avait ménagé un tel appui. Dès-lors, sentant combien était incertaine la faveur d'un gouvernement que sa faiblesse, son incapacité et le vice de son organisation rendaient naturellement jaloux et ingrat; il ne vit plus que dans une expédition loin-

Digitized by Google

taine le moyen d'échapper à ses périls, et tout en paraissant ne s'occuper que des préparatifs qu'elle exigeait, il jeta avec Siéyès, Talleyrand, et quelques membres des conseils, les bases de la conspiration qui, depuis, l'a porté au pouvoir. Avant de partir, il prescrivit à son épouse de n'avoir aucune relation avec Rewbell, sous quelque prétexte que ce fût, et de n'en jamais recevoir aucun service.

Buonaparté était dans un pays éloigné, son retour était incertain, ses ordres furent insensiblement oubliés. Madame Buonaparté n'avait aucun revenu fixe, son époux l'avait traitée avec parcimonie ; et cependant les besoins d'une femme à la mode sont aussi multipliés que ses goûts sont dispendieux. Elle *accepta* d'abord des emprunts des amis de son mari, bientôt elle en *sollicita* de ceux qui passaient pour ses adversaires. Enfin, au moment de partir pour les eaux de Barrège, se trouvant presque sans moyens pour faire ce voyage, elle eut recours à l'homme même dont il lui avait été fortement défendu d'accepter les offres et les services. Rewbell, quoique naturellement avare, saisit cette occasion d'acquérir des droits à la reconnaissance d'une femme dont il avait offensé le mari. Cette transaction fut connue, et les Buonaparté ne manquerent pas de la consigner soigneusement parmi les actes qu'ils auraient un jour à reprocher à une femme qui n'était l'objet de leur haine que parce qu'elle excitait leur envie. On connaît par les lettres interceptées de l'armée d'Egypte, l'effet que les délations de cette famille produisaient sur Buonaparté. Une lettre d'Eugene Beauharnois à sa mere, montre combien le héros était jaloux ; mais cette jalousie même entretenait l'amour dans un cœur froid, méchant, et qui ne connaît que les émotions de la vanité et de l'amour-propre. Tout-à-coup le bruit de l'arrivée de Buonaparté se répandit dans la capitale. Cet incident extraordi-

Digitized by Google

naire ne fut pas cru de ceux qui ignoraient le but de son retour : mais Lucien qui s'y attendait depuis quelque temps, dépêcha un courier qui rencontra son frere sur la route, et qui lui remit des lettres dans lesquelles les Dames Buonaparté ne ménageaient pas leur belle-sœur. Napoléon, au lieu de descendre chez son épouse qui s'était mise en scene pour le recevoir, alla loger chez sa mere ; et là, après avoir, pendant huit jours, exhalé contre l'ingrate Joséphine ses mécontentements et sa jalousie, ne put résister aux souvenirs que l'enchanteresse lui avait laissés, et lui envoya tout-à-coup, par Berthier, un superbe collier de perles qui fut à la fois le moyen et le gage d'une réconciliation dont les effets ont été beaucoup plus durables qu'on ne devait l'attendre d'un caractere sombre, violent et d'un tempérament porté à l'inconstance.

Mad. Buonaparté, quoique sans fiel, et avec un cœur qui oublie facilement l'injure, n'en sentit pas moins qu'elle devait prendre quelques précautions contre les intrigues d'une famille qui venait de lui prouver sa haine, et sans examiner beaucoup les conséquences d'une démarche qui lui était prescrite par la nécessité, ni les vues du parti qui s'offrait à elle pour la supporter, elle fit, avec Fouché, une espece de pacte tacite dont le résultat était qu'ils se prêteraient l'aide mutuelle que leur situation réciproque leur rendrait nécessaire.

Cette alliance entre l'homme chargé de veiller à la sûreté de Buonaparté, et la femme que sa situation obligeait d'adoucir ses inquiétudes par ses soins, et son humeur par sa complaisance, était assez naturelle. Aussi ceux qui la connurent s'en étonnerent peu ; mais les Buonaparté donnerent un caractere odieux à une liaison entre cet atroce révolutionnaire, et une femme qui prétendait avoir des mœurs douces, et dont le premier mari était mort victime des révolutionnaires. Les recherches

Digitized by Google

de Fouché, les rapports de ses espions ne tarderent pas à fournir à Madame Buonaparté les moyens d'indisposer son époux contre Lucien et contre Paulette, dont la conduite scandaleuse bravait autant l'opinion publique qu'elle semblait défier le courroux du Premier Consul. Celui-ci fut bientôt instruit de la cause des fureurs de Murat contre Lucien, et des fragilités qui avaient successivement compromis Paulette avec Elleviou, Lafond et autres acteurs à la mode. Dans le premier accès de sa colere, Buonaparté voulut d'abord envoyer Lucien dans le Nord et Paulette en Corse ; mais rendu à la réflexion par Fouché qui ne voulait pas se faire de ces deux personnages des ennemis irréconciliables, et par sa femme dont le bon cœur réfusait un triomphe aussi complet, il arrangea pour Lucien l'ambassade de Madrid, et fit revenir de l'armée du Rhin, où il était à la suite de Moreau comme espion, ce Leclerc tant outragé par sa volage épouse.

L'événement du 3 Nivose faillit être funeste à Fouché qui ne l'avait pas prévu, et qui se trouvait en cela déconcerté par la contre-police de Dubois, dont le système était d'attribuer cette tentative aux Jacobins. Fouché demandait du temps pour détruire cette hypothese. Buonaparté qui se croyait compromis par l'imprévoyance de son ministre, cédait à ses frayeurs, à son caractere bouillant et inquiet, et voulait le renvoyer. Ici Madame Buonaparté vint au secours de son allié, et profitant de l'ascendant momentané que lui donnaient sur le cœur de son époux, et les larmes versées en public, lorsqu'elle avait appris le péril qu'il avait couru, et les soins assidus que, dans cette circonstance, elle lui avait prodigués pour effacer de son esprit tous présages sinistres, elle parvint à faire obtenir à Fouché un répit pendant lequel il fit arrêter Cardon, et obtint des révélations qui rejeterent sur

Digitized by Google

les royalistes toute cette malheureuse affaire. Dès ce moment, l'influence de ces deux individus sur Buonaparté ne fit qu'augmenter, et Madame Buonaparté put dire un jour impunément à Talleyrand et à Roëderer au milieu d'un cercle nombreux : " Je n'aime pas plus ceux qui conseillent le despotisme à mon mari que ceux qui le portent au divorce."

Cette question du divorce avait été souvent agitée parmi ceux des auteurs de l'élévation de Buonaparté, qui voulant réellement fonder une monarchie héréditaire, le voyaient avec inquiétude sans descendants directs, et n'apercevaient que des désordres interminables et une longue guerre civile s'il décidait la question de la succession dans un testament qui eût été probablement encore moins respecté que celui de Louis XIV. Buonaparté lui-même avait eu avec Talleyrand et Cambacérès, des explications à ce sujet, qui avaient singulièrement altéré ses sentiments pour son épouse, lorsqu'enfin on conseilla à celle-ci de profiter, pour ranimer ou confirmer son crédit, du goût très-prononcé que Napoléon paraissait avoir pour Hortense.

Celle-ci jeune, jolie, spirituelle, ayant un caractere ferme, et des reparties vives, étonna d'abord Buonaparté et le subjugua ensuite. On vit bientôt le soldat dépouillant son air farouche, et le despote adoucissant ses formes austeres, suivre de l'œil tous les mouvements de l'aimable Hortense, s'inquiéter lorsqu'il la voyait rêveuse ou qu'il la supposait ennuyée, et sans oser lui-même dissiper ouvertement les nuages qui paraissaient sur sa figure, lui envoyer un homme aimable de la compagnie pour la distraire. Ici commença cette liaison dont il a été trop parlé, qui a été l'objet de conjectures trop vraisemblables, et trop publiques pour qu'il soit déplacé d'en indiquer la nature, les progrès et les résultats. Ici tout repose sur des probabilités sans

Digitized by Google

qu'il soit possible ou permis d'aller au-delà des bruits qui les ont établis, et des faits rares et peu décisifs qui en rendent la discussion assez délicate. Qu'on ait persuadé à Buonaparté qu'en donnant à sa liaison avec Hortense un voile qu'à peine la malignité ou la haine oserait soulever, il jouirait avec sécurité des douceurs de l'amour et de celles de la paternité, cela se conçoit assez. Mais qu'un frere que sa situation sort un peu de ce cercle de dépendance où est fixé tout homme qui a attaché sa fortune à celle de l'usurpateur, ait pu consentir à couvrir de son nom un tel scandale, cela ne peut s'expliquer que par l'extrême dépravation des individus de la nouvelle dynastie, ou par cet esprit de corruption que son chef répand partout où son influence pénetre.

Sans recourir ici aux anecdotes secretes ou aux conjectures malignes, il suffit de rappeler des faits connus de la France et de l'Europe, pour se former une idée de la cause ignorée qui a prolongé l'influence de Madame Buonaparté au-delà des probabilités ordinaires, qui l'a soutenue contre les intrigues d'une famille haineuse et jalouse, et contre l'inconstance d'un homme que son activité tourmente sans cesse, et qui l'exerce contre les objets même qu'il a créés. Lorsque par la chute ou le découragement de tous les partis, lorsque par la fuite, la mort ou l'assassinat des chefs qui les faisaient mouvoir, Buonaparté crut n'avoir plus rien à redouter des conspirations intérieures ni des ligues extérieures, les soins et les consolations de sa femme devinrent moins nécessaires à son imagination moins troublée, et il dut songer à d'autres plaisirs, à des distractions dignes d'un cœur qui ne jouit que dans le crime et dans l'oubli de toutes les affections morales. Si alors Madame Buonaparté perdit en partie les avantages qui lui avaient valu la confiance de son époux, il faut

Digitized by Google

croire qu'elle n'en a joui depuis qu'au moyen d'un autre genre d'influence que celui qu'elle avait employé d'abord. Toute la France a su, toute la France a dit que le mariage d'Hortense avec Louis n'était qu'une simple cérémonie destinée à diminuer le scandale d'une liaison devenue nécessaire aux affections et aux calculs de Buonaparté; et que Louis, soit qu'il eût donné dans un piége, soit qu'il fût le complice de cet incestueux arrangement, n'était qu'un simulacre de mari. Rien ne peut exprimer l'étonnement, et la fureur des Buonaparté en voyant que l'influence des Beauharnois se trouvait ainsi tout-à-coup ranimée, et même qu'elle paraissait devoir être plus stable et plus étendue. Ils crierent eux-mêmes au scandale; ils confirmerent par leurs indiscretes révélations, les conjectures publiques, et chacun sut par eux que Buonaparté aurait des héritiers dont il serait le pere. Lors de l'affreux assassinat du Duc d'Enghien, ils s'efforcerent de rejeter sur Madame Buonaparté tout l'odieux de cet attentat qui avait été effectivement conseillé à Napoléon par Fouché et son parti, mais auquel certainement cette femme n'eut aucune part. Tandis que les Beauharnois gardaient sur ce crime épouvantable le silence de l'effroi, les Buonaparté affectaient de le désapprouver, et l'on entendit Joseph répondre à quelqu'un qui s'étonnait qu'il fit enlever de son sallon des tableaux qui représentaient les batailles du Grand-Condé: " Eh! comment, après ce qui vient de se passer, peuvent-ils rester ici décemment ?"

Cependant Buonaparté introduisait par la violence le divorce dans sa propre famille; il commençait à établir le principe que les membres de sa dynastie devaient répudier les femmes qu'ils avaient épousées, lorsqu'ils ignoraient encore le haut rang auquel ils étaient réservés. Cette doctrine qui produisit de grandes divisions dans les

Digitized by Google

éléments mêmes de cette prétendue dynastie. Cette violence faite par l'usurpateur aux affections de ses propres freres, donnerent à Madame Buonaparté des inquiétudes, elle feignit d'admirer la courageuse résistance que Lucien opposa à cette tyrannie, et fit même à la femme de celui-ci des avances que Buonaparté désapprouva d'une maniere analogue à l'emportement de son caractere, et à la frénésie de son orgueil. Jérôme obéit ; Lucien résista et se retira en Italie. Buonaparté était aussi mortifié qu'inquiet de la fermeté que celui-ci avait opposée à ses instances, à ses menaces, à ses ordres ; il savait que toute sa famille était très-attachée à Lucien, que celui-ci avait sur elle l'influence de l'indulgence et de l'amitié, tandis que lui cherchait à la soumettre à celle du despotisme et de l'intolérance, et il craignit de voir s'élever parmi ses proches ses ennemis les plus déclarés. Fouché, par les ordres même du tyran, les cerna bientôt de ses espions ; ceux-ci découvrirent qu'un des amis de Joseph, le comte Duluc, allait partir pour l'Italie ; on le laissa mettre en route, mais il fut arrêté à Troyes. On trouva sur lui une lettre de Joseph à Lucien dans laquelle il lui ouvrait son âme toute entiere, blâmant la violence que Napoléon avait voulu exercer sur un frere auquel il devait non-seulement son élévation mais même la vie, observant qu'avant de demander la rupture d'un mariage formé par l'amour, Napoléon devrait dissoudre le sien propre qui était la honte de sa famille et le scandale de la France, parlant avec amertume de la nomination d'Eugene Beauharnois à la vice-royauté de cette partie de l'Italie dont Napoléon lui-même avait promis de former un royaume à un de ses freres ; enfin se plaignant de ce qu'on le destinait, bien malgré lui, à porter une couronne usurpée, et à régner sur des peuples mécontents, etc. etc.

Digitized by Google

Avant de communiquer cette lettre à Napoléon, Fouché la confia à Madame Buonaparté qui, cédant en partie à la bonté de son cœur, en partie aussi à la politique, imagina de se faire près de Joseph un mérite de la suppression de cette dépêche, et la lui envoya avec un billet qui semblait demander une réconciliation. Joseph qui crut que Fouché avait agi sans ordres supérieurs, et que ce ministre n'oserait jamais avouer à Buonaparté qu'il exerçait son espionnage sur sa propre famille, renvoya sa lettre en déclarant qu'il lui importait peu que celui qui avait osé l'intercepter, et même en communiquer le contenu à la femme de Napoléon, avant que celui-ci l'eût vue, consommât entierement cette tentative aussi *audacieuse* que *coupable*. On ignore si la lettre fut en effet communiquée à Buonaparté; quoiqu'il en soit, le comte Duluc après avoir été détenu à l'hôtel de la police pendant quarante-huit heures, reçut de Fouché lui-même le *conseil* de renoncer à continuer son voyage, et d'aller jusqu'à nouvel ordre habiter Versailles. . . . . Ici s'arrêtent nos renseignements positifs. Il paraît que malgré sa liaison avec Hortense, Buonaparté a satisfait quelques goûts passagers, soit qu'il ait eu la fantaisie d'admettre dans son *cabinet particulier* Mesdemoiselles Georges, et Bourgoin habillées en reines de théâtre, soit qu'aidé de ses *confidentes*, il soit parvenu à faire violence à Madame de C . . . . qui avait refusé ses offres avec hauteur.

Le renvoi de Madame Buonaparté est une disgrâce, et tous les palliatifs employés pour tromper à ce sujet l'opinion, prouvent que réellement il s'est passé dans le *grand cabinet* de Napoléon des scenes dont on craint la publicité. Hortense a suivi sa mere à la Malmaison; donc elle est enveloppée dans la répudiation de l'Impératrice-reine-couronnée. Elle avait dû avoir depuis quelque

Digitized by Google

temps un pronostic de sa chute dans la conduite de Louis à son égard. Ce mari jusqu'alors si benin, si tolérant, était devenu tout-à-coup sombre, jaloux, mécontent; il refusait de recevoir à sa cour de Hollande les femmes qui avaient été présentées à Hortense à Paris; enfin, dans toutes les occasions, il montrait son mépris et son dégoût pour elle. Une telle conduite de la part d'un homme qui depuis quelques années avait consenti à ce que sa femme, vivant éloignée de lui, le favorisât presque tous les ans de quelqu'auguste rejeton dont toute l'Europe nommait le véritable pere, tant de rigueur après tant d'indulgence, aurait dû éveiller ses conjectures, et lui prouver que Louis se prêtant à quelque vue secrette de Buonaparté n'affectait tant de courroux, que pour la rendre moins intéressante au milieu de la crise qui se préparait.

Eugene jouira encore quelques mois du prix de sa honte, et ensuite on le lui enlevera avec violence, avec scandale, avec éclat, parce qu'il est dans le caractere comme dans la destinée de Buonaparté de mettre dans tous ses actes une surabondance de scélératesse qui va même au-delà des crimes que la politique, l'orgueil et l'ambition lui conseillent.

Digitized by Google

CHRONIQUE DE PARIS.

Les Parisiens peuvent se persuader qu'ils reviennent de Brest ou de Toulon, lorsqu'ils sont allés voir, dans le vestibule des Théatins, le vaisseau que M. Merliere offre à l'admiration publique. C'est le modele du vaisseau à trois ponts *le Majestueux*, de 130 pieces de canon. Ce bâtiment est garni de tous ses agrès; l'auteur affirme que c'est le seul modele qui ait été fait dans d'aussi fortes proportions; il pese 2000 liv.

Les habitués de *Tivoli* et du *Colisée* ont fait paraître, l'été dernier, un tel redoublement d'ardeur pour les fêtes délicieuses qu'on leur offrait dans ces deux jardins, que les entrepreneurs ne peuvent se résoudre à passer six mois entiers sans nulle communication avec ces amis fideles. En conséquence, ils ont fait construire, sous terre, de vastes et magnifiques salles, où, en dépit des vents et des frimats, les amateurs retrouveront tous les plaisirs dont ils jouissaient sous la voûte du ciel. Danses, spectacles de tout genre, illuminations, rien n'y manque, pas même la verdure, puisque les marroniers et les tilleuls sont remplacés par les orangers et les myrtes. Enfin, grâce à l'invention des feux d'artifices d'air inflammable, la pyrotechnie termine ces soirées enchanteresses par ses prodiges accoutumés. A la vue de ces fêtes souterraines rivalisant d'éclat avec celles qui se donnent sur la surface du globe, comment ne point se rappeler la séduisante description de l'Elysée par Virgile: *Solemque suum, sua sidera, nórunt?*

Ces beaux lieux ont leur ciel, leur soleil, leurs étoiles;
Là, de plus belles nuits éclaircissent leurs voiles;
Là, pour favoriser ces douces régions,
Vous diriez que le ciel a choisi ses rayons. (DELILLE.)

Digitized by Google

Il existe maintenant à Paris des restaurateurs au rabais, qui traitent les affamés selon les grands principes de *l'Almanach des pauvres diables*. L'entrepreneur vient de faire placarder, à tous les coins de rue, une affiche aurore, portant cette annonce en tête : *Mes dîners ont toujours le plus grand succès*. Ce *restaurant* est l'unique dans toute la France où l'on mange de la chou-croûte *purifiée* et *aromatisée*. Il y a des tables à 24 sous et à 36. Pour 24 sous, l'on est traité rondement, pour 36 finement. Quelle différence une piece de 12 sous ne peut-elle pas établir entre un pauvre diable et un autre !

L'antique et fameux proverbe : *Quand on parle du loup, on en voit la queue*, vient de se vérifier d'une maniere terrible. Un mélodrame qui a ravi tous les habitants du Marais et les promeneurs du boulevard du Temple, un mélodrame enfin, dont l'héroïne était *la bête du Gévaudan*, semble avoir servi de signal à la résurrection de cette maudite bête. Elle se rencontre, assure-t-on, à-peu-près dans les mêmes contrées qu'elle dévasta jadis. Les gens qui l'ont aperçue avouent, à la vérité, que la frayeur ne leur a point permis de prendre son signalement avec une extrême précision. Les uns disent que c'est un grand loup, les autres que c'est un gros ours, d'autres enfin que c'est en tout point la bête du boulevard. On peut cependant affirmer aux habitants de la Lozere et du Gard, que celle-ci ne s'est point échappée, et qu'elle est en permanence à *l'Ambigu-Comique*.

Si l'on en croit tous les détails qui circulent sur les derniers moments du comédien Dugazon, il est mort aussi gaiement qu'il a vécu. Ses affections s'étaient concentrées dans la gent volatile, et son esprit ne voulant décidément plus habiter son cer-

Digitized by Google

veau, ne lui retraçait plus que théâtre et qu'acteurs parmi tout ce petit peuple ailé. Entouré d'oiseaux de basse-cour et de voliere de toute espece, il étudiait le caractere dramatique de chacun d'eux : et peu de jours avant sa fin, il s'écriait : " Voilà un coq huppé que le ciel a fait tout exprès pour jouer Orosmane, et cette petite poule à manchettes fera tourner la tête à tout Paris, lorsqu'elle débutera dans le rôle de Zaïre."

Voici les détails que donnent les auteurs du Mercure sur la fête donnée à Buonaparté par la ville de Paris. Nos lecteurs verront dans la maniere dont ils sont présentés un persiflage qui leur a été pardonné en faveur de l'effronterie avec laquelle ils louent l'usurpateur.

Il ne nous reste plus à parler que de la fête donnée à LL. MM. par l'Hôtel-de-ville de Paris ; et si nous en plaçons les détails sous le titre Politique, qu'on n'en soit pas étonné. Personne ne contestera qu'elle appartient plus qu'aucune autre à la politique et à l'histoire dépositaire de ses fastes, cette fête donnée par la capitale, où l'on a vu réunis à la même table l'Empereur et son auguste épouse, les princes de son sang *qu'il a assis* sur les trônes de Hollande, de Westphalie et de Naples, et les rois alliés dont il a formé et dont il protége le lien fédératif.

On assure que l'Empereur a caractérisé cette belle réunion de la maniere la plus noble, en la nommant une fête de famille ; elle l'était, puisqu'elle offrait *d'abord* une *famille de rois puissants*, et *celle* ensuite d'une *population nombreuse, éclairée, fidele*, pleine d'allégresse et d'amour, empressée de contempler un spectacle qui n'a eu d'exemple ni pour elle ni pour ses ancêtres. La salle des Victoires de l'Hôtel-de-Ville contient les fastes du regne de Napoléon : les dernieres années auront eu *de la peine à*

Digitized by Google

s'y placer, tant la gloire avait pris soin de multiplier ces fastes les années précédentes : il faut cependant que cette époque y soit historiquement commémorée ; et dût-on omettre une des cent victoires de S. M., il faut que Paris, dans la salle historique de son hôtel-de-ville, conserve le souvenir d'un jour si glorieux pour le monarque et pour la capitale. On pourrait désirer aussi que dans la salle du trône, par exemple, on lût en caracteres durables comme leur souvenir les paroles mémorables de S. M., prononcées à la même époque de son couronnement : " Dans les camps, les batailles, les déserts même, j'ai toujours eu présente l'opinion de cette capitale après toutefois le suffrage tout-puissant sur mon cœur de la postérité, et celles-ci non moins touchantes, qui cette fois ont terminé la réponse de S. M. à la harangue de M. le préfet : " Je me fais toujours une fête de venir dîner dans la maison de ma bonne ville ; (la maison d'une ville) ses habitants doivent m'aimer, leur félicité est dans mon cœur. Présent ou éloigné, je pense toujours à ma bonne ville pour lui *donner* tout ce qui lui *manque*, et la maintenir ainsi digne de *moi* et de mon grand peuple.

En rapprochant de telles paroles des inscriptions qui rappellent de si mémorables victoires, on reconnaîtrait avec admiration, dans les siecles futurs, le monarque dans le héros, et le pere de ses sujets dans le vainqueur de l'Europe, alliance si rare du *génie* et de la *bonté*, l'un des caracteres distinctifs qui signaleront à la postérité un nom qui semble affaiblir désormais même la plus noble des épithetes.

Paris tout entier n'était pas à cette fête, il ne pouvait y être ; mais on peut dire qu'il l'avait désiré. Les combatsqu'a eu à soutenir l'administration pour déterminer les élus, et parmi tant de prétentions légitimes, l'embarras de choisir et le chagrin de refuser sont des soins pénibles dont il faut lui tenir compte ; et cependant plus de quatre mille personnes

ont assisté à la fête, en y comprenant celles qui accompagnaient leurs Majestés. Le local s'est trouvé resserré et les issues difficiles; mais S. M. a eu l'extrême complaisance d'y suppléer, en se portant alternativement d'une salle à l'autre, et en allant en quelque sorte au-devant des hommages et des vœux que ne pouvait lui apporter une foule empressée, mais serrée et immobile. L'affluence surtout était extrême autour de la table où l'on pouvait contempler onze têtes couronnées, ayant derriere elles les principaux dignitaires de la France, de l'Allemagne et de l'Italie. La salle du concert était aussi très-brillante; la disposition était heureuse; elle offrait en amphithéâtre le coup-d'œil ravissant de plus de deux mille femmes dans tout l'éclat de la parure la plus riche à la fois et la plus élégante; la Cour était en face de cet ampithéâtre. Le spectacle qu'offrait sa magnificence ne peut se décrire. Le concert a duré une demi-heure; il a été écouté avec une attention qu'on pouvait ne pas attendre d'une assemblée où les yeux étaient si vivement occupés. Cependant une belle cantate de M. Arnault, dont le talent lyrique dans de telles circonstances a souvent servi d'interprête aux sentiments de reconnaissance de ses concitoyens, a été entendue avec beaucoup de plaisir: c'est un chant triomphal, et M. Cal s'est élevé à la hauteur du genre: l'enthousiasme et l'allégresse ont dicté cette composition, qui lui fait honneur. Son talent s'est montré sous un autre jour dans un trio des Bayaderes, opéra de M. de Jouy, dont la musique sera bientôt en répétition. Ce trio, avec accompagnement de harpe, est d'un style idéal, vaporeux; c'est la mollesse et la volupté de l'Inde, il doit produire à la scene le plus grand effet. On a aussi entendu des morceaux connus et estimés de Méhul et de Salieri; le concert a fini par le beau chœur de Gluck, *le Dieu de Paphos et de Gnide*, hommage à l'Amour, rendu par ce grand compositeur avec tant

Digitized by Google

d'expression et de charmes, que toutes les âmes semblent, en l'écoutant, s'émouvoir, s'entendre et partager la douceur de son harmonie.

Le bal a été ouvert sous les yeux de S. M. par les rois de Naples et de Westphalie, le duc d'Abrantes, gouverneur, le général aide-de-camp Lauriston, et les reines de Westphalie, de Naples, de Hollande, et S. A. S. la princesse Pauline. D'autres quadrilles ont été formés par les membres de la famille impériale et quelques-unes des personnes invitées ; pendant ce temps, l'Empereur parcourait les salles ; c'est *avec peine* qu'il *perçait* aux issues la foule qui se pressait sur son passage. Il adressait la parole à toutes les femmes auxquelles le hasard et le mouvement de la foule faisaient occuper les premières lignes ; il semblait prévenir les vœux qui pouvaient lui être adressés, et les encourager par l'expression de *bienveillance* dont *tous ses traits étaient animés.*

La *cour* s'est retirée vers dix heures ; le bal a continué jusqu'à minuit. A cette heure, les portes des salles de banquet ont été ouvertes ; et si l'on veut bien se rappeler que l'assemblée s'était formée à trois heures, on concevra avec quel empressement s'y sont portées les femmes même les plus livrées à l'attrait du bal. Un proverbe très-connu a justifié assez l'*espece d'assaut* livré à toutes les tables. Le souper a été long, très-gai et très-animé. Trois mille personnes y ont été admises presqu'à la fois. Le service s'est fait avec beaucoup de recherche, de soin et d'exactitude. MM. les maîtres des cérémonies en ont fait les honneurs avec l'esquise politesse qui caractérise les personnes auxquelles ce soin avait été déféré.

On sait avec quelle chaleur reprennent de grands bals après une heure aussi bien employée. Les salles de danse ont été vivement réoccupées, et ce n'est qu'au jour que l'assemblée a été entierement séparée, après quinze heures de réunion.

Digitized by Google

Ailleurs les distributions de comestibles ont été faites avec une prodigalité remarquable. Le peuple s'est surtout porté en foule à la Fontaine des Innocents, où deux mille pieces de vin ont fourni aux cascades que rendaient très-pittoresques les illuminations en verres de couleurs, pardessus lesquelles elles tombaient, à la grande satisfaction des amateurs. Des illuminations brillantes éclataient de toutes parts : la nuit s'est passée dans l'allégresse des réunions domestiques et l'ivresse des festins populaires.

Voici le chant triomphal qui a été composé pour cette fête ; il est rempli de concetti et d'antitheses qui prouvent ou que les poëtes se moquent de Buonaparté ou que son nom inspire bien mal leur verve.

UN CORYPHÉE.

Réjouis-toi, peuple français ;
Réjouis-toi, belle Lutece ;
Unissons nos chants d'allégresse.
De nos fiers ennemis Dieu confond les projets ;
Leurs forts sont renversés, leurs bataillons défaits ;
Albion en frémit dans son île étonnée ;
Et, de nouveaux lauriers, la tête couronnée,
Napoléon au monde accorde encor la paix.

Hymne chanté par des Chœurs alternatifs.

I.

O mon pays, ô noble France !
Quel juste orgueil doit te saisir !
Ta gloire *égale* mon désir
Et *surpasse* ton espérance.

II.

Tu possedes, heureux séjour,
Tout ce qui fait chérir la vie :
Si la terre te *porte* envie,
Le ciel te *voit* avec amour.

Digitized by Google

III.

Entre tes nombreuses familles
Les dons du ciel sont répartis ;
La bravoure *ennoblit* tes fils,
La pudeur *embellit* tes filles !!!

IV.

Souris à tes nobles remparts,
Dont l'honneur s'accroît d'âge en âge.
Tes murs *gardés* par le courage,
Sont *enrichis* par tous les arts.

V

Le travail dans tes champs fertiles
Entretient la fécondité ;
L'industrieuse activité
Répand l'abondance en tes villes.

VI.

Mere des sages, des soldats,
En valeur, en vertus féconde,
Tu régis les destins du monde
Par les lois et par les combats.

VII.

Pour combler tes prospérités,
Dieu, qui veille sur tes provinces,
Dans la plus belle des cités,
T'a rendu le plus grand des princes.

LE CORYPHÉE.

Ce héros, chaque fois qu'il courut aux combats,
Fit serment d'augmenter et sa gloire et la vôtre.
Ce serment est rempli ; citoyens ou soldats,
Français! renouvelons le nôtre.
Renouvellons les vœux qu'en ce jour solennel
Nous inspiraient l'orgueil et la reconnaissance,
Alors que l'huile sainte, aux pieds de l'Eternel,
Consacra l'Empereur qu'il donnait à la France.

Digitized by Google

CHŒUR GÉNÉRAL.

O toi, dont les terribles mains
Pour nos droits sont toujours armées!
O Souverain des Souverains!
Dieu des Français! Dieu des armées!
Au chef que tu nous as donné,
Au chef par nos mains couronné,
Nous jurons par toi, par sa gloire,
Nous jurons d'un commun transport,
D'être soumis comme le sort,
Fideles comme la victoire.

Le 30 Décembre Buonaparté a présidé le Conseil d'Etat, et le soir est allé à un bal donné par la Reine de Naples.

Le maréchal Marmont, Duc de Raguse, est nommé gouverneur-général des provinces Illyriennes.

On assure que Buonaparté a fait présent à Joséphine du palais de Malmaison, du château de Laken, près Bruxelles, et de l'Elysée-Napoléon, situé dans le faubourg St. Honoré; et qu'il augmente sa pension d'un million de francs, qui sera pris sur son trésor particulier.

Buonaparté a passé en revue le premier Janvier, l'infanterie, la cavalerie, l'artillerie et l'équipage de campagne de la garde impériale.

Le bruit court qu'il a ordonné qu'il lui fût remis un état des ouvriers blessés ou tués dans les travaux publics. On croit que son intention est de chercher à se populariser en donnant quelques secours à ces infortunés et à leurs familles.

Le Prince Primat de la Confédération du Rhin est arrivé à Paris. Sa suite est composée des Chambellans Varicourt et Diesback, son secrétaire particulier Egerer, et le professeur St. Emmerman, que

Digitized by Google

le Prince a invité, par une lettre très-polie, à l'accompagner à Paris.

Joséphine a dû revenir à Paris vers le 10 du courant, pour prendre possession du palais de l'Elysée Napoléon, que Murat occupe à présent.

Jérôme et sa femme sont partis le 1er après-midi de cette capitale, pour retourner dans leurs Etats. Le Roi de Wirtemberg et Murat étaient aussi à la veille de leur départ pour leurs royaumes respectifs.

Buonaparté a eu, le 6 Janvier, une attaque d'épilepsie qui a duré neuf heures, on a répandu sur-le-champ qu'il avait un rhume très-violent, fievre, etc. etc.

Tous les jouailliers de Paris sont occupés à monter des diamants pour les parures de la future épouse de Buonaparté ; c'est, dit-on, la Grande Duchesse Anne, sœur de l'Empereur Alexandre, âgée de seize ans.

La singuliere anecdote qui suit, circule et est généralement crue sur le Continent : on dit que Napoléon étant occupé un soir dans son cabinet, avec son secrétaire auprès de lui, il y a environ quinze jours, le feu prit à ses cheveux sans qu'il s'en aperçut. Le secrétaire l'ayant vu, s'élança sur lui pour éteindre le feu. Napoléon n'étant pas prévenu du motif de ce brusque mouvement, saisit un des pistolets qu'il a toujours auprès de lui par précaution, et tua l'infortuné roide sur la place.

Digitized by Google

AFFAIRES D'ESPAGNE.

Les dernieres nouvelles d'Espagne sont loin d'être décourageantes. Les Espagnols ne doutent point du succès de leur cause. Leurs armées, quoique battues et dispersées en apparence, reparaissent sur le champ de bataille avec un redoublement de confiance et de courage. Areizaga et le Duc del Parque sont déjà sur le point de reprendre l'offensive. Lord Wellington a été obligé de faire un mouvement vers le Nord du Portugal, attendu que les Français semblent se porter avec des forces considérables dans la Gallice et les Asturies où ils esperent trouver les vivres qui leur manquent; de sorte qu'aujourd'hui, ils se battent pour vivre et non pour conquérir.

Nous donnons ci-après une adresse de la Junte Suprême conçue, comme tout ce qui a été publié par elle, en termes énergiques. Puissent ses actes être conformes à ses proclamations! Puisse-t-elle exécuter avec une constance inébranlable les mesures vigoureuses qu'elle annonce!

Adresse de la Junte Suprême au Peuple Espagnol.

Séville, 20 Décembre.

" Espagnols!

" Si nos féroces ennemis ont imaginé que le courage et la constance des Espagnols seraient abattus par les revers que nous avons éprouvés, ils montrent que malgré l'expérience qu'ils ont acquise à leurs dépens, ils ne connaissent pas encore notre

Digitized by Google

véritable caractère. Depuis la nouvelle de la conclusion de la paix entre la France et l'Autriche, nous avons essuyé deux défaites, une dans la Manche et l'autre dans la Castille, et le gouvernement au lieu de les cacher ou de les pallier les a annoncés avec cette candeur et cette sincérité dont il s'est fait un devoir constant. Mais si la fortune et l'habileté nous ont ravi la victoire, elles ne nous ont pas privés de cette valeur qui finit par l'emporter sur l'habileté et par subjuguer la fortune. Le mur d'airain que l'iniquité française à élevé entre nous et elle ne peut être renversé par ces infortunes passagères. Où est l'Espagnol qui au milieu des difficultés auxquelles la rigueur de la fortune l'a soumis, oserait élever la voix et désirer de devenir Français? S'il n'en existe aucun, si le vœu unanime de la nation est de rester Espagnole, malgré tous les hasards, redoublons d'efforts pour réparer nos revers, au lieu de jeter un regard de découragement sur le passé. Telle est notre situation, tels sont nos devoirs. La Junte Suprême, organe des vœux de tous les bons patriotes, a pris des mesures proportionnées à l'étendue du danger, dès le moment qu'on a fait circuler ces rumeurs de paix, présage funeste des infortunes qui sont depuis survenues. L'état des fonds reçus et dépensés par la Junte montre à la nation les immenses ressources qui ont été nécessaires jusqu'à présent pour continuer la guerre, et les nouveaux efforts que nous prescrit notre situation présente. Mais le gouvernement est bien persuadé que ces sacrifices ne paraîtront jamais trop grands aux Espagnols, s'ils conduisent au salut de la patrie. Les mesures prises jusqu'à présent, quoique déjà en partie soumises à la nation, sont indiquées à la fin de cette proclamation, et tout va être employé pour les mettre sur-le-champ à exécution.

Digitized by Google

" La Junte Suprême a résolu qu'en conséquence de son ordre du 4 Avril dernier, tous les effets précieux des églises qui ne sont pas nécessaires au culte divin seraient envoyés à la monnaie de Séville, avec autant d'exactitude que de célérité ; qu'il sera ouvert un emprunt forcé de la moitié de l'or, et de l'argent possédés par les individus ; qu'une contribution extraordinaire sera levée sur toutes les classes de l'état ; que toutes les charges inutiles seront supprimées à mesure qu'elles viendront à vaquer ; qu'il sera ouvert en Espagne un emprunt de six millions de dollars, et en Amérique un autre de quarante millions ; qu'il sera mis un impôt sur les voitures de luxe ; que nos armées recevront un renfort de cent mille hommes ; qu'il sera fabriqué cent mille lances et cent mille poignards pour être distribués dans les provinces ; que les différents points de la Sierra, depuis Santa Ollala jusqu'au royaume de Grenade seront inspectés par d'habiles ingénieurs ; que toutes les compagnies des corps de l'armée auront pour les commander des officiers capables et en nombre suffisant ; qu'outre les mesures employées pour fournir à l'armée les armes et les effets qu'elle a perdus, la Junte fera tous ses efforts pour réunir les fusils dispersés parmi les paysans ; qu'il sera envoyé trois commissaires (lesquels sont déjà partis) avec les pouvoirs suffisants pour remédier au désastre d'Ocana, et en prévenir un semblable à l'avenir." Puissent ces mesures et d'autres qui ne seront pas moins énergiques, préparées par la Junte, contribuer à inspirer aux Espagnols la confiance dont ils ont besoin et sauver la patrie!

Digitized by Google

PRISE DE FLESSINGUE.

Extrait de la Cour d'Enquête nommée pour examiner la Conduite du Général Monnet *sur la Reddition de Flessingue.*

Cejourd'hui 28 Septembre 1809, à midi, les soussignés membres du conseil d'enquête, nommés par S. M. l'Empereur et Roi et convoqués par Son Excellence le comte d'Hunebourg, ministre de la guerre, en exécution de la lettre close adressée à Son Excellence par Sa Majesté, et conçue ainsi qu'il suit :

" M. le comte d'Hunebourg, notre ministre de la guerre ; des rapports qui sont sous nos yeux contiennent les assertions suivantes : Le gouverneur commandant la place de Flessingue n'aurait pas exécuté l'ordre que nous lui avions donné de couper les digues et d'inonder l'île de Walcheren, aussitôt qu'une force supérieure ennemie y aurait débarqué ; il aurait rendu la place que nous lui avions confiée, l'ennemi n'ayant pas exécuté le passage du fossé, le revêtement du rempart étant sans brêche praticable et intact, dès-lors, sans avoir soutenu d'assaut, et même lorsque les tranchées des ennemis n'étaient qu'à 150 toises de la place, et lorsqu'il avait encore 4000 hommes sous les armes ; enfin la place se serait rendue par l'effet d'un premier bombardement. Si telle était la vérité, ce gouverneur serait coupable, et il resterait à savoir si c'est à la trahison ou à la lâcheté que nous devrions attribuer sa conduite. Nous vous écrivons la présente lettre close, pour qu'aussitôt après l'avoir reçue vous ayiez à réunir un conseil d'enquête qui sera composé du comte Aboville, sénateur ; du comte Rampon, sénateur ; du vice-amiral Thevenard et du comte Songis, premier inspecteur-général de l'artillerie. Toutes les pieces qui se trouveront dans votre ministere, dans ceux de la marine, de l'intérieur, de la police ou de tout autre département sur la reddition de la place de Flessingue, tant sous le rapport de sa défense que de

Digitized by Google

tout autre objet qui pourrait intéresser notre service, seront adressés au conseil pour nous être mis sous les yeux avec le résultat de ladite enquête. Cette lettre n'étant à autres fins, nous prions Dieu, M. le comte d'Hunebourg, qu'il vous ait en sa sainte garde.

" Donné en notre camp impérial de Schœnbrunn, le 7 Septembre 1809.

(Signé) " NAPOLÉON."

Par l'Empereur,
Le ministre secrétaire-d'état,
(Signé) H. B. MARET.

Pour copie conforme,
Le ministre de la guerre,
(Signé) Comte d'HUNEBOURG.

Se sont rendus à l'hôtel du dépôt-général de la guerre, rue de l'Université, lieu désigné pour la tenue des séances du conseil, où étant ils ont fait choix de M. Besson, chef de division au ministere de la guerre, membre de la Légion-d'Honneur, pour remplir les fonctions de secrétaire ; et ont aussitôt donné avis à Son Excellence le ministre de la guerre, de leur installation.

Le Conseil d'Enquête a ensuite procédé à l'ouverture de deux paquets à son adresse, déposés sur le bureau.

Le premier, envoyé par Son Excellence le ministre de la police-générale, contenait :

1°. Une lettre de Son Excellence, datée de Paris le Septembre 1809, et adressée à MM. les membres du Conseil d'Enquête.

2°. Une lettre de M. Bellemare, commissaire-général de police à Anvers, datée de cette ville le 2 Février 1809, et adressée à M. Réal, conseiller-d'état, chargé du 1er arrondissement de la police générale. A cette lettre étaient jointes une copie certifiée par ce commissaire-général de police, des déclarations faites, le 29 Janvier dernier, par M. Bekker et Mme. Wecks, tenant une maison de commerce à Flessingue ; et une copie non certifiée de l'explication donnée le 2 Février 1809 par M. Vandernvalm, sur les faits qui ont motivé sa destitution de la place de secrétaire de la mairie de Flessingue.

3°. Une copie certifiée par M. Rolland, secrétaire-général de la commission de la fraude, du rapport présenté à S. M. l'Empereur et Roi le 14 Décembre 1808, par MM.

Digitized by Google

Berlier, Réal et Neville, membres de cette commission, sur les accusations faites à M. le général Monnet, d'avoir levé des taxes sur les genievres et eaux-de-vie, portés en Angleterre par les smuglers hollandais ; et d'avoir un intérêt sur le navire *le Jeune Théodore*, saisi par les douanes de Hollande, avec un chargement de denrées coloniales prises en Angleterre.

A la copie de ce rapport étaient jointes copies certifiées aussi par le secrétaire-général de la commission de la fraude, de deux interrogatoires subis par le nommé Jean Eyckembrock, l'un le 21 Novembre 1808 par devant M. Neville, maître des requêtes ; l'autre, le 18 Mars 1809, par devant M. Réal, conseiller-d'état.

4°. Quatre bulletins de M. le commissaire-général de police à Anvers, adressés à M. Réal, conseiller-d'état, datés de cette ville les 19, 20, 21 et 26 Août dernier, et relatifs à l'expédition anglaise et à la prise de Flessingue.

5°. Deux lettres adressées au même conseiller-d'état, l'une par le préfet de la Lys, le 21 du mois d'Août 1809, relative à la prise de Flessingue ; l'autre par le préfet de l'Escaut, le 27 Août dernier, et relative à ce dernier événement et à l'expédition anglaise.

Le second paquet envoyé par Son Excellence le ministre de la marine et des colonies, contenait une lettre de Son Excellence, datée de Paris le 25 présent mois de Septembre, et adressée aux membres du Conseil d'Enquête, et douze pieces désignées dans le bordereau qui y était joint.

Le conseil a écrit à Son Excellence le ministre de la marine et des colonies, pour leur accuser la réception des pieces ci-dessus et cotées A ; celles transmises par Son Excellence le ministre de la police générale, et cotées B ; celles transmises par le ministre de la marine et des colonies.

Le conseil s'est ajourné à demain midi, et a levé la séance.

Fait à Paris, les jour mois et an que dessus, et les membres du conseil ont signé, avec le secrétaire, la minute du présent procès-verbal.

(Signé) Le comte d'Aboville, le comte Rampon, le comte Songis, le vice-amiral Thevenard et Besson.

(Ce qui suit dans le *Moniteur* est le Procès-Verbal de la tenue de chaque séance du Conseil d'En-

Digitized by Google

quête depuis le 29 Septembre jusqu'au 22 Novembre, et la nomenclature peu intéressante des titres et numéros des diverses pieces, lettres, déclarations, rapports, mémoires, etc. soumis au Conseil, parmi lesquelles pieces on trouve une lettre du général Monnet, datée de Litchfield le 8 Octobre, une de M. de Lahaies, sous-inspecteur aux revues, datée de Litchfield le 2 Octobre, et une de M. Pretôt, capitaine du 65e. d'infanterie, datée de Thame près Oxford, le 3 Octobre.

Décision.

Le conseil d'enquête, nommé par S. M. l'Empereur et Roi, et convoqué par S. Exc. M. le comte d'Hunebourg, ministre de la guerre, conformément à la lettre close de S. M. datée de Schœnbrunn, le 7 du mois de September dernier, et conçue ainsi qu'il suit:

(Voyez ci-dessus le texte de ladite lettre close.)

Assisté de M. Besson, chef de division au ministere de la guerre, membre de la Légion d'honneur, chevalier de l'Empire, remplissant les fonctions de secrétaire de conseil.

Vu les pieces ci-annexées au nombre de 174, que nous avons cotées, numérotées, paraphées et inventoriées;

Considérant qu'antérieurement au 15 Mars 1807, S. M. l'Empereur et Roi a donné elle-même des instructions détaillées au général de division Monnet, pour mettre la place de Flessingue et l'île de Walcheren à l'abri de tout événement militaire;

Considérant que, le 22 Avril 1809, le ministre de la guerre a écrit à ce général qu'un armement considérable se préparait en Angleterre, et lui a commandé de faire les dispositions nécessaires pour mettre cette place à l'abri des entreprises des Anglais;

Et que ce général a répondu que toutes les dispositions et précautions étaient prises pour défendre le plus vigoureusement possible la place de Flessingue: que toutes les batteries étaient en bon état et approvisionnées, et qu'il avait des approvisionnements suffisants en munitions et vivres de siége;

Considérant que, le 30 Juillet suivant, à cinq heures

Digitized by Google

du soir, l'ennemi a effectué un débarquement entre le fort de Haak et le Polder ; que sa force présumée était d'environ 18,000 hommes ; que le 2 Août il était devant Flessingue et avait pris position ; 1o. au Nolle, à environ 800 metres de la Fleche de Platendick ; 2o un peu à gauche du chemin qui mene à Middelbourg, dans l'endroit dit le chemin des Dames, à environ 800 metres du saillant du bastion, No. 5 ; 3o. au nouveau fort établi entre Flessingue et le fort de Ramekens à environ 1000 metres de la place de Ramekins ; que la fleche de Platendick et celle du côté de Ramekins sont éloignées du corps de la place d'environ 110 metres. et que l'ennemi est resté dans ces positions jusqu'au moment de la capitulation, sauf quelques attaques d'avant-postes :

Considérant que le général Monnet a rendu compte, le 31 Juillet dernier, au ministre de la guerre, des mouvements et de la position de l'ennemi, et que S. Exc. lui a rappelé, le 2 Août suivant, les ordres et instructions qui lui avaient été données par S. M. sur la conduite qu'il devait tenir dans une circonstance semblable, pour empêcher l'ennemi de prendre position dans l'île de Walcheren ;

Que les instructions de S. M. ordonnaient à ce général, s'il se trouvait pressé par l'ennemi, de couper les digues plutôt que de rendre la place :

Que ce général a accusé au ministre de la guerre la réception de sa lettre du 2 Août, et a répondu, le 5 du même mois, à M. le général et sénateur Rampon, qu'il était inutile de lui rappeler ses devoirs et les fermes intentions de S. M. I. et R. ; qu'il saurait, dans tous les temps et dans toutes les circonstances, remplir les uns et se soumettre aux autres :

Que cependant le général Monnet pressé dans Flessingue par une force supérieure, a hésité à couper les digues ; qu'il n'en a fait percer qu'une du côté de Ramekens, l'a fait reboucher pendant 24 heures, et l'a fait rouvrir ensuite ; que cette ouverture n'a produit que peu d'effet, parce que le point où elle a été faite n'avait pas été bien choisi ; qu'il aurait fallu la faire 50 metres plus loin du côté de Ramekens, et en outre percer la digue à côté du vieux Flessingue, où on aurait eu sur le champ une inondation suffisante :

Considérant que, suivant l'état dressé par le général Monnet le 15 Juillet 1809, la garnison de Flessingue était composée de 4481 hommes et 17 chevaux, dont 3853 hommes et 17 chevaux présents ;

Que les généraux Rampon, Chambarlhac et Rousseau

Digitized by Google

ont fait passer dans Flessingue, du 1er Août jusqu'au 6 du même mois, 3143 hommes, savoir ;

Le 1er Août, 660 hommes du 3e bataillon du 65e régiment ;

Le 2 Août, 1003 hommes, dont 638 du 4e bataillon de la 8e demi-brigade de réserve, 375 provenant des 25e, 72e et 108 régiments, et 20 canonniers ;

Le 4 Août, 310 hommes du 4e bataillon du 28e régiment ;

Le 6 Août, 1160 hommes, dont 550 de la 8e demi-brigade, 420 du 48e régiment, et 190 du régiment de Prusse ;

Ce qui forme un total de 6996 hommes et 17 chevaux ;

Et que d'après les lettres écrites au ministre de la guerre, par le général Monnet, y compris celle datée de Lichfield, le 8 Octobre dernier, il n'aurait eu que 1968 hommes tués, blessés ou faits prisonniers ;

Considérant qu'au moment où l'ennemi s'est présenté devant la place, elle avait des approvisionnements, en cas de siége, pour 4000 hommes et 100 chevaux, pendant 90 jours ;

Que le général Monnet, dans sa lettre précitée, datée de Lichfield, annonce que le feu de l'ennemi a consumé quatre principaux magasins des vivres.

Qu'il a été déclaré,

Par le sieur Dourater, garde du génie, qu'il n'avait rien appris à cet égard,

Par le sieur Kozlowski, commandant le 1er bataillon irlandais, que le feu de l'ennemi n'avait détruit ni vivres ni approvisionnements de siége,

Et par M. le maire de Flessingue, qu'il n'avait brûlé que deux magasins de fourrages ;

Considérant que la place n'a essuyé qu'un bombardement d'environ 36 heures, les 13, 14 et 15 Août, que ce bombardement, ainsi que le canon de l'ennemi, n'a fait aucun dommage notable au corps de la place ;

Qu'au moment de la capitulation il n'y avait point de brèche au rempart, et que la place a été rendue sans que l'ennemi eût exécuté le passage du fossé, sans qu'elle eût soutenu d'assaut, et lorsque nos troupes en occupaient encore les dehors ;

Considérant que cette capitulation, qui a été signée dans la nuit du 15 Août, a excité le mécontentement, et même l'indignation de la garnison ;

Digitized by Google

Considérant enfin, qu'il résulte des déclarations de plusieurs personnes, que le général Monnet a perçu et fait percevoir à son profit, depuis 1803 jusqu'en 1806, sans donner ni faire donner de quittance aux parties intéressées, un droit de dix sols hollandais, ou 22 sols tournois, par demi-ancre de genievre exporté, et que la seule maison de Madame Wecks à Flessingue, a payé pour son compte, de 50 à 80 mille florins, dans l'espace d'environ trois ans.

Le conseil d'enquête déclare :

Que le général Monnet n'a point exécuté comme il aurait dû le faire, l'ordre de S. M. l'Empereur et Roi, de couper les digues s'il était pressé par l'ennemi plutôt que de rendre la place ;

Qu'il a rendu la place lorqu'elle n'avait encore essuyé qu'un bombardement d'environ trente-six heures, ayant plus de 4000 hommes de garnison, l'ennemi n'ayant pas exécuté le passage du fossé, n'ayant point donné d'assaut, et le rempart étant sans brêche et lorsque l'ennemi était encore à 800 metres de la place, et que nos troupes en occupaient les dehors : par conséquent sans qu'il y ait eu de siége ;

Que ce général est coupable, et que l'on ne peut attribuer sa conduite qu'à la lâcheté ou à la trahison ;

Le conseil déclare, en outre, que ce général a exercé des concussions, en percevant et faisant percevoir à son profit, depuis 1803 jusqu'à 1806, un droit de 10 sols hollandais, ou 22 sols tournois, par demi-ancre de genievre exporté.

Fait à Paris, à l'hôtel du dépôt général de la guerre, ce 25 Novembre 1809, à trois heures après-midi, et les membres du conseil d'enquête ont signé avec le secrétaire la minute du présent procès-verbal.

(Signé) Le comte RAMPON, le comte d'ABOVILLE, le vice-amiral THEVENARD, le comte SONGIS et BESSON.

Cejourd'hui, 25 Novembre 1809, à trois heures après-midi, au moment où le conseil levait sa séance, le ministre de la guerre lui a fait parvenir une lettre que lui a adressée, de Lichfield, le 24 Octobre dernier, le général Monnet, et dans laquelle se trouvait une réponse de ce général à la lettre de S. M. l'Empereur et Roi à son ministre de la guerre, sur la reddition de Flessingue, en date du 7 Septemb: dernier.

Digitized by Google

Le conseil a pris lecture de ces deux pieces, et après avoir mis la matiere en délibération, il a arrêté qu'elles n'étaient point de nature à lui faire apporter aucun changement à la déclaration qu'il venait de faire.

Il a accusé la réception de ces pieces à Son Excellence, les a cottées S, numérotées 163 et 164, paraphées et inventoriées.

Il a ensuite levé sa séance.

Fait à Paris, à l'hôtel du dépôt général de la guerre, les jour, mois et an que dessus, et ont, les membres du conseil d'enquête et le secrétaire, signé la minute du présent procès-verbal.

(Signé) Le comte d'ABOVILLE, le comte RAMPON, le vice-amiral THEVENARD, le comte SONGIS, BESSON.

Renvoyé à notre ministre de la guerre, pour faire exécuter les lois de l'Empire envers les prévenus.

Au Palais des Tuileries, le 6 Décembre 1809.

(Signé) NAPOLÉON.

Digitized by Google

RÉSUMÉ POLITIQUE.

La scene politique n'offre rien, depuis quelque temps, qui ressemble aux incidents nombreux, extraordinaires, qui, auparavant, venaient presque chaque jour animer nos espérances ou exciter nos regrets. L'Europe continentale attend dans le silence de l'effroi la nouvelle organisation à laquelle va la soumettre le despotisme capricieux, la politique inconstante d'un brigand qui, dans son inquiete activité, ne respecte pas même son propre ouvrage, détruit pour recréer et crée pour détruire encore. Déjà on répand qu'un des princes de la Confédération du Rhin va préférer au fardeau de la souveraineté les douceurs de la retraite, et, presqu'en même temps, on indique quel est le prince qui prend ce parti philosophique, en annonçant que Francfort va être annexé à l'empire français. Au reste, que ce soit le prétendu Roi de Saxe, celui de Wirtemberg ou le philosophe d'Alberg qui remettent entre les mains de Buonaparté le pouvoir qu'ils n'exercent que pour servir son ambition et exécuter ses ordres, cela est assez indifférent dans les circonstances actuelles. Si les agents deviennent moins nombreux, le despotisme n'en aura que plus de violence et d'intensité.

La Hollande, toujours incertaine de son sort, en est réduite à désirer, comme un bienfait, le retour de Louis, préférant ainsi un maître abject à un tyran atrabilaire.

S. M. Prussienne est rentrée dans sa capitale aux acclamations de ses sujets ; mais presqu'en même temps que ce Prince faisait cette démarche, si souvent annoncée et si long-temps différée, un attentat

Digitized by Google

épouvantable, commis au sein de ses états, lui donnait un avertissement terrible, en lui montrant qu'ils sont sous la puissance du crime, et qu'il n'est pas plus le maître d'y empêcher un forfait que d'en punir ou d'en rechercher les auteurs. On se rappelle qu'il y a quelque temps, les journaux français annoncerent que M. Bathurst avait, dans un mouvement de folie, mis fin à son existence après avoir quitté Perleberg, petite ville à quelque distance de Berlin.

Voici à ce sujet les réflexions du Journal *(The Courier)* ; il nous serait difficile d'ajouter à l'énergie et à la justesse qui caractérisent cet article.

"Ce fut avec une profonde douleur que nous annonçâmes, il y a quelques semaines, le sort affreux de M. Bathurst, Envoyé Britannique auprès de la Cour de Vienne. Nous avons craint pendant long-temps que ses amis ne se flattassent trop en le croyant encore en vie. Ils disaient avoir appris son arrivée à Berlin au mois de Novembre ; mais c'était au commencement de Décembre que les papiers français fixaient l'époque de sa mort ; ils la rapportaient d'une maniere qui faisait naître des craintes que nous n'osâmes pas expliquer alors. Ils la rapportaient comme ils le firent de la mort de Pichegru et du Capitaine Wright. Avant d'entrer dans les détails, nous allons republier le paragraphe du *Moniteur*, du 21 Décembre."

Berlin, 10 *Décembre*.

" M. Bathurst, ci-devant Envoyé Extraordinaire de la Grande-Bretagne auprès de l'Empereur d'Autriche, vient de terminer sa carriere d'une maniere tragique. A son arrivée dans cette ville, des symptômes de folie se manifesterent chez lui. A son passage à Perleberg, ces symptômes prirent un caractere plus grave ; et depuis son départ de cette ville, nous avons appris qu'il avait mis fin à son existence."

Digitized by Google

" Ce fut à-peu-près de la même maniere que les papiers français annoncerent la mort du Capitaine Wright. Il avait manifesté des symptômes de folie en apprennant la défaite des Autrichiens et il s'était coupé la gorge. Ainsi périt ce brave officier ; ainsi aura péri cet excellent homme, M. Bathurst : mais aucun d'eux, nous en sommes bien convaincus, n'a péri de sa propre main.

" Il paraît par des nouvelles que nous savons avoir été reçues dans ce pays-ci, que M. Bathurst était parti de Berlin avec des passeports du gouvernement prussien, et en parfaite santé, tant de corps que d'esprit. Son projet était de passer par Hambourg, afin de s'y embarquer pour ce pays-ci, mais il n'était pas destiné à parvenir même jusques à Hambourg : il a été arrêté à quelque place, voisine des territoires occupés par les Français, l'on suppose par un détachement de soldats français. Ce qui lui est arrivé ensuite, n'est pas exactement connu. On a trouvé ses pantalons près de la ville où il a été arrêté, et dans la poche de ses pantalons une lettre à sa femme, mais rien autre chose. Le gouvernement prussien a témoigné, à la réception de cette nouvelle, la plus profonde douleur, et a promis une très-forte récompense à celui qui découvrirait le corps de Mr. Bathurst. Jusqu'à présent cette recherche a été sans succès. Les soupçons accuseront universellement de cette mort l'assassin du Capitaine Wright: si on a trouvé les pantalons de M. Bathurst, nous attribuons cette circonstance au désir que Buonaparté aura eu de faire croire que ce ministre avait été attaqué et enlevé par des voleurs, mais pourquoi l'enlever ? Des voleurs dépouillent le voyageur et quelquefois le massacrent; mais enlever le cadavre de leur victime, serait de leur part s'exposer à être plus facilement découverts, en s'encombrant d'un fardeau inutile. Outre cela, s'il avait péri par la main des voleurs, comment se fait-il que le gouvernement

Digitized by Google

français a annoncé qu'il avait mis fin à sa vie, tandis que le gouvernement prussien contredit formellement cette assertion, en offrant une récompense pour la découverte de son corps ? Si M. Bathurst avait commis cet acte de suicide, il n'y avait pas besoin d'offrir de récompense ; son corps eût été facilement trouvé là où le suicide aurait été commis. Nous ignorons s'il vit encore ; mais s'il n'a pas été massacré, il n'est que trop à craindre qu'il n'ait été envoyé dans quelque prison d'état en France, pour y éprouver un jour le sort de Pichegru, de Toussaint et du Capitaine Wright."

Nous ajouterons seulement à ces réflexions une réponse aux personnes qui demandent ce que Buonaparté peut gagner à ce forfait, et quel est le motif d'intérêt ou de vengeance qui peut le lui avoir conseillé ? Ce qu'il gagne à ce forfait ! Il croit intimider le cabinet britannique, et l'empêcher d'envoyer des agents diplomatiques sur le continent, en lui montrant par cet exemple, comme par celui de Sir T. Rumbold, qu'il n'y a point de sûreté pour eux dans les états d'aucun des souverains qui sont sous son influence, et qu'il fera tuer les ambassadeurs anglais sur les grandes routes comme des animaux féroces ; il veut prouver qu'au point de puissance et de despotisme où il est parvenu, aucun crime ne lui est impossible, et qu'il ne craint pas plus de révolter l'opinion publique que d'outrager tous les principes de la sociabilité. Lorsqu'il arracha un Prince de la maison de Bourbon de l'asile où il était protégé par les lois des nations et par les droits sacrés de l'hospitalité, lorsqu'il le fit assassiner aux yeux de la France épouvantée, il voulait montrer à ceux des Princes de cette maison qui seraient tentés de se hasarder sur le territoire français, qu'il ne craignait pas de répandre le sang le plus auguste, et qu'il pouvait le faire impunément au milieu d'une nation écrasée par le despotisme, après avoir été épuisée par l'anarchie,

Digitized by Google

Mais le moment de la vengeance céleste arrivera ; le sang appellera le sang, et celui versé par ce monstre retombera sur sa tête coupable!

Ceci nous amene naturellement à parler de la royale victime qui lui est envoyée des confins du Nord. L'infortuné Gustave IV, après avoir vu les larmes de ses sujets couler à son aspect, mais aussi après avoir éprouvé que toute leur fidélité se bornait à une pitié stérile, a quitté la Suede, et est arrivé le 28 Décembre à Stralsund. On prétend qu'avant d'aller en Suisse, il ira s'établir à Bruchsall, dans le grand duché de Baden.

Des lettres de Gothenbourg annoncent qu'il est à craindre que bientôt les ports de la Suede ne soient fermés à l'Angleterre.

Un officier se disant hollandais, mais qu'on suppose un envoyé du gouvernement français, y est arrivé, dit-on, avec la mission d'assimiler la Suede à tous les autres états qui interrompent leur commerce et se soumettent aux plus grandes privations pour servir l'impuissante rage de Napoléon, contre un pays dont ses prohibitions augmentent la prospérité.

L'héritier prétendu de la couronne de Suede, le Prince Augustenberg, est arrivé dans ce royaume, où il a été reçu par le parti de l'usurpation avec les honneurs que les traîtres rendent à ceux qu'éleve leur rébellion.

Le rapprochement entre Napoléon et le Ministre Américain s'est effectué dans le milieu du mois dernier ; et rien ne prouve mieux jusqu'où va l'avilissement des princes qui trahissent leurs devoirs pour servir un brigand, que l'empressement avec lequel le Dannemarc, qui traitait les Américains avec encore plus de rigueur que ne le faisait la France, a donné sur-le-champ à leur commerce des facilités qu'elle-même ne leur a pas encore accordées. Rien de plus lâche que d'ajouter à la soumission

Digitized by Google

qui avilit, un empressement qui prouve qu'on aime son esclavage.

Les négociations au sujet des démêlés entre la Grande-Bretagne et l'Amérique continuent entre le Marquis de Wellesley et M. Pinkney. On parle d'envoyer un autre ministre plénipotentiaire pour remplacer M. Jackson, si vilainement insulté par l'administration et la populace américaines. Ceux qui s'étonneront de la tolérance du gouvernement britannique dans cette occasion doivent penser que la modération est l'attribut de la force, et qu'une grande puissance doit mépriser les injures qui viennent de trop bas. Il se répand que la mesure de l'Embargo a été de nouveau proposée à la chambre des représentants ; mais qu'elle a été rejettée, après une longue et vive discussion.

Au moment où les nouvelles de l'insubordination qui a éclaté dans l'Inde parmi les régiments des Natifs, à l'instigation de quelques officiers Européens, répandaient à Londres une sourde inquiétude, on a tout-à-coup reçu la nouvelle que ces troubles étaient calmés et que les rebelles s'étaient rendus à discrétion. Le Gouverneur a publié une amnistie générale pour les officiers sous officiers et soldats des regiments de natifs et pour les sous-officiers et soldats anglais qui, trompés par leurs chefs, ont pris part à l'insurrection. En voyant un mouvement si sérieux calmé avec tant de promptitude, on ne peut s'empêcher d'attribuer ce résultat à l'impulsion vigoureuse que le génie du Marquis de Wellesley a donnée à l'administration de l'Inde, lorsqu'il en était le chef suprême.

Il a été tenu, le 15 Janvier, au bureau des affaires étrangeres, un Conseil de Cabinet, qui a duré depuis deux heures jusqu'à six ; et le lendemain un autre, qui a commencé à neuf heures du soir, et ne s'est terminé qu'à minuit.

Le Prince de Stahremberg a reçu, il y a quel-

Digitized by Google

ques jours, un courier, par la voie de la France. Les dépêches de sa cour lui enjoignent, dit-on, de retourner promptement à Vienne, et son départ prochain est annoncé. Parmi les bruits auxquels l'arrivée de ce courier a donné lieu, nous ne mentionnerons que ce qui suit:—On dit que Buonaparté a écrit une lettre à S. M. Britannique, dans laquelle il annonce des vues pacifiques; en exprimant le désir d'être honoré d'une réponse de la main même de S. M.; mais cette faveur ne s'accorde nullement avec les principes de la constitution anglaise, qui font peser la responsabilité des actes du gouvernement sur les ministres seuls.

Il est arrivé depuis quelques jours des journaux de France et de Hollande. Les décrets anti-commerciaux de Berlin et de Milan ne sont pas encore formellement révoqués, mais ils ont été modifiés indirectement par des mesures qui en dénaturent le principe et en altèrent les effets; et malgré qu'elles n'aient été adoptées vraisemblablement que dans la vue de favoriser ou séduire les Etats-Unis, elles procureront des facilités au commerce en général, et les habitants des villes maritimes de France s'en promettent de grands avantages. Le Gouvernement Français accorde des licences pour l'exportation des productions et marchandises dont il y a une grande surabondance en France, et pour l'importation des articles de premiere nécessité, dont le besoin s'y fait ressentir depuis long-temps. Il arrive journellement dans nos ports des vaisseaux munis de ces licences, et chargés de vin, de grains et d'autres denrées.

Digitized by Google

Nouveau Voyage.

Les libraires Payne de Pall-Mall et Cadell et Davies dans le Strand, vont mettre incessamment en vente un nouvel ouvrage qui, par son titre et le nom de son auteur, doit exciter d'avance la curiosité et l'attention des géopraphes, des antiquaires, des philosophes et des politiques. Cet ouvrage est intitulé : *Remarques sur diverses Parties de l'Empire Turc.* La premiere partie est intitulée : *Ægyptiaca*, ou Observations sur l'état ancien de l'Egypte et sur l'état moderne de ce pays, recueillies pendant un voyage entrepris dans les années 1801 et 1802 ; par M. W. Hamilton, membre de la Société Royale des arts. Un vol. in 4to. orné de 24 gravures au trait, d'après les dessins originaux de feu M. le Lieutenant Hayes, du corps royal du génie.

On peut se rappeler que le voyage de M. Hamilton, de M. Legge et du Lieutenant Hayes, jusqu'au delà des cataractes du Nil, a déjà été annoncé dans l'histoire de la Campagne d'Egypte par Sir Robert Wilson. Nous rendrons compte de cet important ouvrage lorsqu'il paraîtra.

On souscrit chez M. PELTIER, 7, Duke Street, Portland Place.
De l'Imprimerie de Vogel et Schulze, 13, Poland Street, Londres.

Digitized by Google

L'Ambigu,

OU

VARIÉTÉS LITTÉRAIRES ET POLITIQUES.

No. CCXLVI.—*Le* 30 *Janvier*, 1810.

PARLEMENT IMPÉRIAL.

Chambre des Pairs.—Séance du 23 *Janvier.*

L'Orateur et un grand nombre de membres de la Chambre des Communes s'étant présentés à la barre, l'Archevêque de Canterbury, le Lord Chancelier, les Comtes de Camden, d'Aylesford et de Dartmouth, nommés Commissaires par S. M. ont ouvert la Session par le Discours suivant, qui a été lu par le Lord Chancelier.

Discours des Lords Commissaires aux deux Chambres du Parlement.

" Mylords et Messieurs,

" S. M. nous ordonne de vous exprimer son profond regret de ce que les efforts de l'Empereur d'Au-

Digitized by Google

triche contre l'ambition et la violence de la France ont échoué, et de ce que Sa Majesté Impériale a été forcée d'abandonner la lutte, et de conclure une paix désavantageuse. Quoique la guerre eût été entreprise par ce Monarque, sans aucun encouragement quelconque de la part de S. M., elle a cependant fait, pour secourir l'Autriche, tous les efforts qui étaient compatibles avec l'appui que S. M. devait à ses Alliés, et avec la prospérité et l'intérêt de ses états.

" Une attaque contre les armements et les établissements maritimes de l'Escaut, offrait en même temps l'espoir de détruire une force croissante, qui chaque jour prenait un aspect plus formidable contre la sûreté de ce pays, et de détourner la France de l'important objet d'envoyer des renforts à ses armées sur le Danube, ainsi que de réprimer l'esprit de résistance qui se manifestait dans le Nord de l'Allemagne. Ces considérations ont déterminé S.M. à employer ses forces à une expédition contre l'Escaut.

" Quoique les principaux objets de cette expéditions n'aient pas été accomplis, S. M. espere avec confiance qu'on trouvera qu'il résulte de la destruction des chantiers et des arsenaux de Flessingue, des avantages qui effectuent essentiellement la sûreté de ses états pour la poursuite de la guerre. S. M. a pu obtenir cet important résultat, par la prise de l'île de Walcheren, due à la valeur de ses flottes et de ses armées.

" S. M. a donné des ordres pour qu'on mît sous vos yeux tous les papiers et documents, dans lesquels elle espere que vous trouverez des renseignements satisfaisants au sujet de cette expédition.

" Nous avons reçu l'ordre de vous déclarer que S. M. a invariablement notifié à la Suede son désir prononcé, qu'en se décidant pour la paix ou la guerre avec la France et les autres Puissances du Continent, elle ne fut dirigée que par des considéra-

Digitized by Google

tions fondées sur sa propre situation et ses intérêts particuliers. En même temps que S. M. déplore que la Suede ait jugé nécessaire d'acheter la paix par des sacrifices considérables, S. M. ne peut se plaindre qu'elle l'ait conclue sans sa participation. C'est le vœu le plus ardent de S. M. qu'il ne survienne rien qui interrompe les relations d'amitié qu'il est du désir de S. M. aussi bien que de l'intérêt des deux pays de maintenir.

" Nous avons en outre reçu l'ordre de vous annoncer que S. M. a été puissamment secondée dans ses efforts pour protéger le Portugal par la confiance que le Prince Régent a mise dans S. M., et par la coopération du gouvernement local et du peuple portugais. L'expulsion des Français hors du Portugal par les forces de S. M. sous la direction du Lieutenant-Général Lord Vicomte Wellington et la glorieuse victoire remportée par lui à Talavera, ont contribué, durant la derniere campagne, à arrêter les progrès des armes françaises dans la Péninsule.

" S. M. nous charge de vous dire que le gouvernement espagnol, agissant au nom et en vertu de l'autorité du Roi Ferdinand VII, a résolu de convoquer l'assemblée générale et extraordinaire des Cortez de la nation. S. M. espere que cette mesure donnera une nouvelle ardeur et une nouvelle énergie aux conseils et aux armes de l'Espagne, et fera servir le courage et la vigueur de la nation espagnole au maintien de la monarchie légitime, et à la délivrance finale de l'Espagne.

" Les plus hautes considérations de la politique et de la bonne foi exigent que cette grande cause soit soutenue aussi long-temps qu'elle pourra l'être avec une perspective de succès, suivant la nature et les circonstances de cette lutte, par l'assistance vigoureuse et constante des ressources et de la puissance des états de S. M.; et S. M. est certaine que son

Digitized by Google

parlement l'aidera dan ses efforts empressés pour fruster les tentatives de la France contre l'indépendance de l'Espagne et du Portugal, et contre le bonheur et la liberté de ces nations loyales et courageuses.

" S. M. nous ordonne de vous apprendre que les relations entre le ministre de S.M. en Amérique et le Gouvernement des Etats-Unis, ont été interrompues d'une maniere soudaine et inattendue. S. M. déplore sincerement cet événement : elle a cependant reçu du ministre américain résidant ici, les plus fortes assurances que les Etats-Unis désirent de maintenir des relations amicales entre les deux pays. Ce désir sera secondé de la part de S. M. par des dispositions analogues.

" Messieurs de la Chambre des Communes,

" S. M. nous a chargés de vous informer qu'elle a ordonné qu'on mît sous vos yeux les états de dépense pour le service de l'année courante : S. M. a ordonné que l'on consultât dans leur confection toute l'économie compatible avec la sûreté de ses états et le soutien de ses alliés. S. M. compte sur votre zele et sur votre loyauté pour obtenir les moyens qui sont nécessaires pour obtenir ces résultats essentiels.

" Elle nous ordonne de vous exprimer combien elle regrette vivement que la continuation de la guerre rende inévitables les charges qui pesent sur ses sujets.

" Mylords et Messieurs,

" Nous avons reçu ordre de S. M. de vous dire, qu'elle espere que vous reprendrez l'examen de la situation du Clergé inférieur, et que vous adopterez

Digitized by Google

ultérieurement en sa faveur telles mesures que votre sagesse vous suggérera.

" Quels que soient les inconvénients temporaires et partiels qui ont pu résulter des mesures que la France a dirigées contre ces sources principales de notre prospérité et de notre force, ces mesures ont entierement échoué dans le but de produire un effet général et permanent.

" La haine invétérée de l'ennemi continue à se manifester contre ce pays avec une violence et une animosité toujours égales. Les plus grands efforts de la vigilance, de la persévérance et de l'énergie sont nécessaires pour maintenir la sûreté des états de S. M. et pour faire échouer les projets qu'on médite contre nous et nos alliés.

" Mais, au milieu de tous les périls et de toutes les difficultés, S. M. espere avec confiance, qu'elle trouvera l'appui le plus efficace dans la protection de la Divine Providence, dans la sagesse de son Parlement, dans la valeur de ses forces et dans le courage et l'énergie de son peuple."

Le Comte de *Glasgow* a proposé l'Adresse d'usage à S. M.: il a été secondé par le Comte *Grimston*.

Le Comte de *St. Vincent* s'y est opposé. Il a fait allusion dans son discours à l'expédition contre le Dannemarc, qu'il continue à regarder comme un acte coupable, dont on se repentira lorsqu'il sera trop tard. En blâmant l'expédition sous les ordres de Sir John Moore, il attribue à l'habileté de ce général, dont la mémoire a été cependant sourdement attaquée par les ministres et leurs créateurs, le salut de l'armée anglaise. " Après cette abominable entreprise," a-t-il ajouté, " une autre également folle a été confiée à un autre général qui a remporté une victoire inutile, si toutefois on ne doit pas la regarder comme remportée par l'ennemi à qui les

Digitized by Google

prisonniers sont restés." Le Noble Lord a conclu, en annonçant que le pays était dans une situation qui rendait la paix inévitable.

Lord *Grenville*.—" Milords, c'est avec le plus grand empressement que j'ai cédé la parole au Noble Lord, parce que la part qu'il a eue aux triomphes glorieux de ce pays, lui donne le droit d'être entendu avec respect, lorsqu'il parle des calamités qui l'affligent. J'aurais désiré abandonner à des hommes d'un esprit plus actif la tâche que je remplis aujourd'hui, mais je ne puis résister à l'anxiété que j'éprouve. Je ne prétends point juger des sentiments des autres : quant à moi, je suis forcé de donner un libre cours à ceux qui remplissent mon cœur. Il est dans le discours du Roi des questions qui doivent un jour occuper l'attention de la chambre. Vous aurez à examiner non-seulement l'effet, mais même la cause des calamités auxquelles ce discours fait allusion, ainsi que l'effet qu'elles doivent produire sur la situation du pays et sur l'esprit du peuple. En vain chercheriez-vous à fermer les yeux sur ces résultats, vous serez obligés de les ouvrir malgré vous. Vous aurez à examiner un jour pourquoi, dans un pays qui se dit libre, on a mis sous les yeux d'une assemblée comme celle-ci, non-seulement des documents tronqués, mutilés, défigurés, mais même entierement contraires à la vérité. Vous aurez aussi à rechercher s'il existe maintenant dans ce pays un gouvernement quelconque ; si, dans l'effrayante situation où nous sommes, il existe un moyen de maintenir la dignité et l'autorité du gouvernement. Mais quelle que soit l'importance de ces questions, importance telle que jamais il ne s'en est présenté de semblables à votre discussion, elles ne sont rien à mes yeux, si on les compare aux devoirs qu'aujourd'hui vous êtes appelés à remplir. Je dis aujourd'hui, car, avant de m'asseoir, je veux vous prouver que vous ne pouvez différer de les remplir sous aucun prétexte quel-

Digitized by Google

conque. Vous êtes appelés à rendre justice à la mémoire de ceux qui ont péri sans gloire dans des entreprises qui, eussent-elles été couronnées du plus grand succès, n'auraient produit aucun avantage. Toutes les opérations dans lesqnelles nos armées ont été employées, ont échoué complettement. Et dans de telles circonstances, on vous promet, non, comme l'a dit le Noble Baron qui a secondé l'Adresse, de mettre sous vos yeux tous les documents quelconques relatifs à ces expéditions; mais seulement ceux que les ministres de S. M. croiront les plus satisfaisants, c'est-à-dire, ceux qui ne le seront que pour eux seuls. Nous devons demander une enquête immédiate, vigoureuse, persévérante et effective, non-seulement au sujet de l'expédition contre l'île de Walcheren, mais encore de toutes les campagnes qui ont eu lieu en Espagne. On a dit beaucoup de choses sur le caractere des officiers: nos revers sont irréparables, nos pertes ont été immenses; mais je suis persuadé que nos officiers ont rempli complettement leur devoir envers leur pays. Les fautes que le public semble attribuer à quelques-uns d'entr'eux sont le résultat des ordres des ministres, de leurs instructions, de leur ignorance. On m'a dit, et on l'a répandu dans le public, que l'on devait chercher la cause du non-succès des opérations de l'armée commandée par le Général Moore, dans la faculté laissée à cet officier de conduire ses opérations d'après son propre jugement. Je n'ai point ajouté foi à cette assertion dans le temps qu'elle fut faite; mais depuis, avec quelle force, quelle évidence, elle a été démentie, dans l'histoire de la campagne de ce général, publiée par un de ses parents. De quelle indignation n'a pas dû être saisi tout véritable Anglais, en voyant un général comme Sir John Moore partir pour une expédition dont le plan et le but étaient étrangers à son propre jugement: dirigé vers le midi quand il pensait qu'il devait se porter vers le

Digitized by Google

nord ; allant chercher une coopération qu'il s'attendait bien à ne pas rencontrer. Figurez-vous la situation de ce brave militaire, soumis non aux ordres d'un officier supérieur, mais à ceux d'un agent diplomatique, sur lequel je n'ai autre chose à dire, sinon que vous vous rappeliez la maniere dont il a fait usage des pouvoirs qui lui avaient été confiés. Les exploits et les succès de nos troupes sur le champ de bataille doivent être attribués à leur propre valeur et aux talents de leur général. Les conséquences désastreuses que leurs victoires mêmes ont produites, doivent être attribuées au défaut de provisions, de coopération, de concert, à toutes les circonstances qui forcent une armée à la retraite, même après qu'elle a remporté une victoire. Aujourd'hui, par l'Adresse qu'on vous propose, on veut non-seulement que vous approuviez tout ce qui a été fait, mais même que vous participiez aux mesures désastreuses qui ont été prises, et à la continuation de ces mesures. Je répete ici l'opinion que j'ai déjà exprimée, que, depuis le renouvellement de la guerre actuelle, la politique de ce pays aurait dû entierement différer de celle qu'on avait à suivre durant la guerre précédente, qui avait pour objet de susciter dans toute l'Europe une résistance vigoureuse contre la France. Mais depuis que plusieurs des Puissances de l'Europe s'étaient soumises à son influence, on devait voir dans le renouvellement de la guerre le moyen d'aggraver les maux du Continent et de les rendre en dernier résultat irréparables. Telle était mon opinion, lorsqu'on eut perdu tout espérance de voir la Russie, la Prusse et l'Autriche, s'unir pour résister aux vigoureux efforts de la France. Mais au renouvellement de la guerre, on ne pouvait raisonnablement entretenir un tel espoir, et tout ce qu'on a répandu à cet égard était une illusion dont certainement les ministres étaient plutôt les jouets que les auteurs. Si, avant la Révolution, la France était

Digitized by Google

assez puissante pour résister à toute coalition qui aurait pu se former contre elle, pouvait-on espérer qu'après la paix d'Amiens, il fût possible de l'attaquer avec succès, à moins de changements considérables dans les affaires continentales ou dans sa situation intérieure ? Une trêve de courte durée avait interrompu une guerre qui avait pesé sur nos finances plus qu'aucune de celles que nous avions soutenues auparavant. Quelle était donc la politique que les ministres devaient naturellement suivre ? Ils devaient se prévaloir des avantages que nous tenons de Dieu et de la nature, pour se maintenir dans une salutaire inaction. Alors nos dépenses devenues moindres, auraient pu facilement être supportées par le pays ; mais, par une conduite contraire, ils les ont augmentées à un point qu'à peine l'imagination ose les contempler. Cet esprit entreprenant, qui, selon eux, caractérise leur administration, ces trois années de vigueur et d'audace dont ils se vantent, toutes les forces de terre et de mer mises à leur entiere disposition, n'ont servi qu'à augmenter nos miseres sans ajouter à notre gloire ou à notre sécurité. Quelle responsabilité ils ont encourue ! Et quelle est celle qui pesera sur vous-mêmes, si dans cette circonstance vous ne faites pas ce que le pays attend de vous ! N'étant point éclairés par l'expérience de trois années, sourds à la voix de la nation, fermant les yeux sur l'état de l'Europe et sur les désastres passés, ils embarquent une grande expédition pour le Continent, dans l'espoir de secourir nos alliés ; dans l'espoir, ainsi qu'un Noble Lord nous l'a dit dans le débat, d'effectuer la délivrance de l'Europe. Maintenant voyez comment ils l'ont effectuée. Voyez nos trésors inutilement prodigués, la vie de nos braves sacrifiée sans fruit, dans des entreprises qui nous ont rendu la risée de l'Europe. Je dois vous rappeler que l'Adresse qu'on vous propose contient la promesse de poursuivre la guerre continentale.

Digitized by Google

Ces hommes osent promettre en votre nom, que vous soutiendrez les ministres du Roi dans la continuation de la guerre. On veut vous persuader que ce qui n'a pas réussi quand l'Autriche faisait la guerre, et lorsque les autres Puissances du Continent n'étaient pas encore subjuguées, pourra s'opérer aujourd'hui que ces contrées ont cessé d'être indépendantes. Maintenant, on veut que vous exposiez vos armées, que vous hasardiez la vie de cinquante mille soldats, avec la ruine en perspective, dans la folle attente de détruire le pouvoir militaire de la France. Mais à moins que vous ne soyez enivrés par les revers, comme d'autres le sont par le succès ; à moins que vous ne voyez des lauriers où d'autres voient des cyprès ; à moins que vous ne croyez que vous pouvez, avec des armées de 30 ou 40 mille hommes lutter contre les forces réunies du Continent, il est impossible que vous consentiez à une Adresse qui sanctionne la continuation des mesures prises par les ministres de S. M. Je vous conjure de considérer que l'état de nos finances ne vous permet pas de persister dans le système suivi jusqu'à ce jour, et que celui de votre population ne vous donne pas les moyens de recruter suffisamment vos armées pour réparer leurs pertes. Le sort de la guerre sur le Continent ne dépendait nullement de ce qui serait opéré en Espagne ou en Portugal, mais bien du résultat de la lutte entre la France et l'Autriche. Le souvenir des exploits qui ont signalé l'armée autrichienne pendant cette derniere campagne, éleve l'âme, échauffe le cœur, mais laisse d'amers regrets quand on pense qu'ils n'ont pu empêcher l'abaissement de cette grande monarchie. Nos forces auraient dû être employées de maniere à influer directement sur la guerre entre l'Autriche et la France. Les ministres ont eu, durant la guerre, deux occasions de servir utilement la cause de l'Europe. Ils pouvaient, avec la supériorité de nos

Digitized by Google

forces maritimes, débarquer à Trieste une force qui aurait puissamment contribué à donner à la guerre une direction plus favorable à l'Autriche. Le destin de cette puissance a été décidé dans une seule bataille, et le succès de cette bataille a été dû, en grande partie, à la faculté qu'a eue Buonaparté de se renforcer de l'armée qui était commandée par Marmont ; et qu'un débarquement, opéré à-propos par nous, aurait obligée de rester sur les côtes de l'Adriatique. Les ministres auraient pu, en outre, encourager l'esprit d'insurrection qui se manifestait dans le Nord de l'Allemagne ; mais, ayant négligé de donner des aliments à ce feu, prêt à s'allumer, ils sont responsables des maux qui ont été la suite de leur imprévoyance et de leur inaction. Buonaparté aurait été entierement déconcerté, si les ministres avaient saisi cette occasion, qui ne se retrouvera jamais ; il aurait été obligé d'envoyer des troupes disciplinées pour calmer ce mouvement, et d'affaiblir par conséquent l'armée qu'il avait en Autriche.

(Le Noble Lord a ensuite parlé des espérances de coopération que les ministres avaient données à Sir John Moore, qui, ne s'étant pas réalisées, ont compromis l'armée et le brave général qui la commandait.)

Après avoir parlé des opérations d'une de nos armées, " Je vais," continue le Noble Lord, " examiner les opérations de celle qui a été employée contre Walcheren. Le premier objet de cette expédition était d'opérer une diversion en faveur de l'Autriche. Je n'irai pas trop loin en disant, qu'on devait connaître, dès l'année 1808, la probabilité d'une rupture entre la France et l'Autriche. Dès-lors, les ministres devaient examiner le meilleur moyen de faire une puissante diversion en faveur de l'Autriche. Mais, qu'est-il arrivé ? Notre expédition n'est partie qu'en Juillet 1809, c'est-à-dire, au moment où l'on apprenait à Londres que l'Autriche

Digitized by Google

vaincue, avait signé ce fatal armistice qui a produit une paix encore plus désastreuse. Tous ces faits sont connus, ils sont clairs, ils sont prouvés; une enquête n'ajouterait rien à leur réalité ni à leur évidence. Dira-t-on que la grandeur des préparatifs a produit ces délais, que le départ de l'expédition dépendait de plusieurs chances qu'il n'était pas au pouvoir des ministres de maîtriser? Mais si leur armement était soumis à tant d'inconvénients, si son succès dépendait de circonstances sur lesquelles ils n'avaient aucune influence, pourquoi l'ont-ils projetté, pourquoi l'ont-ils exécuté? L'expédition n'a fait voile que parce que les ministres n'osaient pas avouer que tant de dépenses et tant d'apprêts étaient devenus inutiles et que leur but était manqué avant même qu'ils eussent essayé de l'atteindre. On a reproché à notre pays, et ce reproche a fait une impression profonde sur le Continent, de ne consulter que l'intérêt britannique dans nos expéditions, et de ne chercher qu'à détruire des chantiers et à brûler des navires. Je vous demande maintenant, si Buonaparté, qui fait circuler partout cette imputation, aurait pu désirer, pour le justifier, un événement plus favorable à ses vues que cette misérable expédition de l'Escaut? Mais ce n'est pas tout; considérez qu'elle était la force, quels étaient les moyens, et quel était l'objet. Si même la tentative eût été pratiquable; si elle avait entierement rempli l'attente de ceux qui l'ont combinée, on aurait acheté les vaisseaux de l'ennemi à un prix bien au-dessus de leur valeur. Ceci me rappele ce qu'un Dey d'Alger, très-bon calculateur, proposait à un amiral anglais, qui, pour quelqu'insulte, menaçait de bombarder la ville: "Donnez-moi," lui disait-il, "la moitié de ce qu'il vous en coûtera pour cette opération, et, par Mahomet, je brûlerai la ville moi-même." Mais ce n'est pas tout; après que le commandant même de l'expédition a décidé que l'ob-

Digitized by Google

jet est impratiquable, c'est-à-dire, en Août, on laisse dans l'île de Walcheren les troupes anglaises, en proie à la maladie et à la contagion, et, enfin, on se décide à faire sauter les bassins et les fortifications, opération qui, étant la seule devenue pratiquable, aurait pu s'exécuter plusieurs mois auparavant. Les ministres sont responsables de tous les soldats anglais qui ont péri victimes du climat, depuis le moment où le but de l'expédition a été considéré comme manqué. Vous avez à répondre de toutes les fautes des ministres, si vous ne les punissez pas. Si vous agissez, dans ce moment si décisif, avec négligence ou apathie, si vous vous persuadez que votre réunion n'a pas d'autre but que d'entendre le détail des fautes des ministres, vous aurez manqué à ce que vous devez à votre pays. La situation du pays étant telle que je l'ai dépeinte à vos Seigneuries, son salut dépend de l'énergie, de la vertu et du pouvoir du Parlement. Vous ne pouvez vous aveugler sur les suites des événements qui se passent en Europe. Quel est l'homme qui, au seul récit qu'on en fait, n'est pas saisi d'horreur? On ne peut ni les exagérer par la description ni les rendre plus frappants par l'éloquence. Dans l'heure du danger, qui sauvera le pays, si ce n'est le Parlement? Sans doute, que vous n'attendrez pas son salut d'un gouvernement mutilé, désuni, sans énergie et incapable de maintenir sa propre autorité."

S. S. a ensuite proposé un amendement, dans lequel en blâmant toute la conduite des ministres, elle conclut par déclarer, que la seule réparation qu'il soit possible de faire à la nation, est d'instituer, sans délai, telles enquêtes, ou de recourir à telles mesures, qui seront jugées nécessaires dans des circonstances où le pays a éprouvé des malheurs et des revers sans exemple jusqu'à ce jour.

Lord *Harrowby*. — "La chambre ne peut

Digitized by Google

adopter l'Amendement proposé, sans préjuger une question qui n'a pas été discutée, sans prononcer d'une maniere absolue et décisive sur des circonstances et des événements qui doivent auparavant être l'objet d'une enqnête. Le Discours promet tous les documents nécessaires ; lorsqu'ils auront été produits, il sera temps de recourir aux procédés convenables. On nous reproche de n'avoir pas aidé l'Autriche dans ses efforts ; mais je puis affirmer que cette puissance, en se décidant à la guerre, n'a point été excitée par nous: mais l'eût-elle été, le point qui a été choisi pour l'expédition était le plus propre pour une diversion efficace. Si l'on avait choisi Trieste pour un point de débarquement, il aurait fallu des forces plus considérables que celles dont nous pouvions disposer, et elles n'auraient pu être maintenues que difficilement et au moyen de sacrifices extraordinaires. Les ministres ont cru devoir à la sûreté du pays, de ne pas envoyer une si grande armée à une distance qui pouvait la compromettre, et peut-être la livrer à un ennemi dont nous ignorions les desseins et qui était le maître de choisir ses positions dans cette partie: ils ont donc considéré les forces qui ont composé l'expédition comme l'avant-garde du pays, chargée d'occuper le point d'où Buonaparté nous menaçait sans cesse d'une invasion. Les difficultés que le Général Wellesley a rencontrées, auraient été bien plus grandes, si, au lieu de l'envoyer en Portugal on eût choisi la Galice ou Trieste. Que l'on compare la situation actuelle du Portugal à ce qu'elle était avant l'arrivée de Lord Wellesley ! Aujourd'hui ce royaume est entierement délivré de la présence de l'ennemi, et peut être considéré, au moins pour quelque temps, comme à l'abri de ses tentatives. Si on eût abandonné ce pays à lui-même, il serait aujourd'hui la proie des Français. On a objecté au sujet de l'expédition de l'Escaut, qu'elle a été entreprise trop tard, pour qu'elle pût opérer une

Digitized by Google

diversion en faveur de l'Autriche. Il est vrai, que quand elle fit voile des ports d'Angleterre, l'armistice était signé; mais qu'on suppose que la guerre eût été recommencée, cette diversion n'aurait-elle pas été réelle et efficace? Et même, telle qu'elle a été, on ne peut pas prétendre qu'elle n'ait eu aucune influence sur les conditions de la paix. Quelques défavorables qu'elles soient à l'Autriche, on conviendra, cependant, qu'elles different singulierement du ton d'arrogance que Buonaparté avait pris avant de connaître le départ de cette expédition. Sa Seigneurie conclut en déclarant, qu'il n'y avait aucun motif pour établir une enquête, et que dans tous les cas, il était sans exemple qu'on eût passé un vote de censure avant d'en avoir institué une.

Le Comte *de Moira*.—" Si je croyais qu'il fût nécessaire d'employer toute la puissance du langage et la force de l'éloquence, pour exciter l'indignation du pays contre les scenes de honte et de disgrâce dont nous venons d'être témoins, je n'aurais point parlé dans cette question. Les preuves que la Chambre a sous les yeux, suffisent non-seulement pour établir une enquête, mais même pour prononcer une condamnation. Cependant, je souscris à l'Amendement dans toute son étendue, quoiqu'au lieu de demander une procédure, il propose seulement une enquête pour le présent. J'admets, ainsi qu'on nous le dit dans le Discours, que nous n'avons point excité l'Autriche à la guerre; mais quelle est la véritable question? L'Autriche ayant, de son propre mouvement, tirée l'épée contre la France, les ministres ont négligé leur devoir, si, sur-le-champ, ils n'ont pas secondé ses efforts par tous les moyens qui étaient en leur pouvoir. Nous étions intéressés à ses succès, et nous devions encourager non-seulement cette puissance, mais toute autre qui était disposée à combattre pour la cause commune. Si on avait envoyé une armée dans le Nord de l'Allemagne, elle

Digitized by Google

aurait agi sur les derrieres de l'armée française, et servi de point de réunion aux troupes qui étaient éparses dans cette partie du Continent. L'insurrection généreuse des Espagnols offrait une occasion unique de terminer la guerre avec gloire, et de renverser le pouvoir de Buonaparté. On ne peut nier que l'enthousiasme du patriotisme n'anime cette brave nation, car il n'y a que l'enthousiasme qui puisse tenir sur pied et ranimer sans cesse sur le champ de bataille des armées si souvent anéanties par leurs défaites et leurs désastres. Mais, comment les ministres ont-ils rempli les devoirs qui leur étaient imposés par ce mouvement si favorable à la cause de l'Europe, et par l'enthousiasme avec lequel la nation anglaise en a vu les progrès et appris les premiers succès ? Ils ont envoyé une armée en Portugal dans le dessein de délivrer seulement ce pays de la présence de l'ennemi et de regarder l'Espagne comme un objet secondaire. Lord Wellington, à la vérité, est entré en Eepagne, et y a remporté une victoire, mais il s'est trouvé immédiatement forcé à la retraite, d'où il faut conclure, ou que ses instructions péchaient en quelque point, ou que ses moyens n'étaient pas proportionnés aux devoirs et aux périls de sa situation. Après les désastres de l'année qui vient de s'écouler, nous n'avons à nous attendre qu'à de nouvelles disgrâces, si l'administration reste dans les mêmes mains.

Lord *Sidmouth*.—" J'approuve la substance de l'Amendement, et je reconnais la nécessité d'une enquête ; mais je crois que cette enquête a ses inconvénients, en ce que, dans un moment aussi important que celui-ci, elle obligera plusieurs officiers distingués à quitter leur poste pour apporter ici leur témoignage. Maissi cette enquête a lieu, elle doit porter sur la campagne toute entiere. Je ne puis supporter l'Amendement dans toute son étendue, parce qu'en même temps qu'il provoque une enquête, il prononce un jugement et une condamnation. Je préférerais une

Digitized by Google

adresse à S. M. pour lui demander le renvoi des ministres.

Lord *Mulgrave*.—" L'importance de l'expédition contre l'Escaut peut être évaluée par la joie que l'ennemi a montrée, lorsqu'il en a appris la non-réussite, et par le chagrin que lui ont causé quelques incidents de cette expédition. Cette expédition avait le double objet, d'opérer une diversion en faveur de l'Autriche, et en s'emparant de la flotte ennemie qui était dans l'Escaut, de détruire l'arsenal d'Anvers. Je ne doute pas que, lorsque la Chambre aura sous les yeux des renseignements suffisants, elle ne juge qu'il n'y a rien à blâmer dans la conduite des ministres, ni dans celle des officiers chargés de l'exécution du plan combiné par eux. La non-réussite de l'expédition résulte de diverses circonstances, que la prudence humaine ne pouvait prévoir, et que la plus grande habileté ne pouvait maîtriser. On a cependant obtenu un grand avantage par la destruction des chantiers et des fortifications de Flessingue, qui met toute flotte, rassemblée dans l'Escaut, dans l'impossibilité de faire voile dans un moment donné, ce qui était auparavant très-pratiquable. Nous avons, en outre, obligé cette flotte de chercher un refuge sous le canon d'Anvers.

Lord *Grey*.—" Jamais, durant le cours de ma carriere parlementaire, je n'ai senti aussi vivement qu'aujourd'hui combien est critique et désastreuse la situation du pays. Mais ce qui me rassure, autant qu'on peut l'être dans de telles circonstances, c'est que ceux qui, jusqu'à ce jour ont soutenu l'administration, ont changé de ton. Je les félicite de ce changement, et d'avoir eu recours à un ton humble, à une conduite modérée. Et en effet, si, après avoir vu les désastres qui ont affligé le pays, si, après avoir vu tant de sang, tous ces trésors prodigués inutilement, ils avaient persisté dans les mêmes principes, j'aurais commencé à croire que la main de la Provi-

Digitized by Google

dence était sur le point d'étendre sa terrible vengeance sur cet empire, et que leurs cœurs étaient aussi endurcis que leur intelligence était aveuglée. J'ai déjà exprimé l'opinion, dans la derniere session, que nous devions conserver toutes nos ressources, afin de pourvoir à notre propre sécurité. Mais si, enfin, une expédition avait pu être justifiée, elle aurait dû être faite dans la vue d'opérer une diversion en faveur de l'Autriche ; elle aurait dû coincider avec les efforts de cette puissance, et être conduite relativement à l'époque, au lieu, et à l'action, de maniere à produire un effet réel, un avantage permanent. Cent mille hommes envoyés dans le Nord de l'Allemagne, auraient forcé Buonaparté à diviser ses forces et à affaiblir son armée sur le Danube. Les détachements de notre armée de terre montaient à ce nombre, et les ministres les ont employés sans obtenir aucun résultat avantageux. La victoire de Talavera qu'on a tant vantée, a été suivie de tous les désastres qui accompagnent une défaite. L'expédition de Walcheren est une des plus absurdes qui ait jamais été entreprise par aucun gouvernement. Elle l'a été dans la saison qu'on sait être dans ce pays la plus mal saine de l'année. L'objet avoué de prendre Anvers était à-peu-près impratiquable ; les ministres auraient dû savoir avec quel soin et quelle attention le chef du gouvernement français avait fait fortifier cette place ; qu'elle est environnée de forteresses, et qu'il y avait, au moment de l'expédition, plus de 7,000 ouvriers tous exercés au maniement des armes, employés dans l'arsenal : qu'il y avait, en outre, 8,000 hommes de troupes réglées, qui pouvaient se renfermer dans la ville et dans la citadelle, sans qu'on pût s'y opposer. Lorsque j'étais dans l'administration, on me proposa un plan semblable, que je rejettai après un mûr examen. En supposant même qu'Anvers eût pu être pris, la destruction de la flotte n'aurait pas été certaine. Elle aurait pu

Digitized by Google

se retirer sous le canon de la citadelle, et là défier toutes les attaques. L'expédition n'a donc pas échoué, comme l'ont dit les ministres, à raison d'obstacles qu'on n'avait pas prévu, mais à cause de son impossibilité. Cette fatale expédition ou plutôt cette tentative, coûte à la nation au moins cinq millions, et c'est ainsi que les ministres employent les trésors de l'état.

Le Comte de *Liverpool* a défendu la conduite des ministres ; " car," a-t-il dit, " quoique on n'ait pas atteint, dans toute son étendue, l'objet de l'expédition, il a cependant été rempli en partie. On a reproché aux ministres d'avoir gardé l'île de Walcheren, mais cela n'a été fait que pour céder au vœu de l'Autriche, qui a désiré qu'on la conservât pour un temps limité. Il a été utile et politique de secourir l'Espagne ; les Français ont perdu 120,000 hommes dans ce pays, et à peine en ont-ils conquis une partie." Le Noble Lord, après un discours énérgique, a voté contre l'Amendement

L'Amendement a été rejetté à une majorité de 144 contre 92.

Chambre des Communes.

L'Orateur ayant lu la copie du Discours de S. M., Lord *Bernard* a proposé l'Adresse d'usage, qui a été secondée par M. *Peele.* L'Honorable Membre a vivement regretté les désastres de l'Autriche et les revers des Espagnols. " Mais," a-t-il ajouté, " l'armée anglaise est sortie pure et couverte de gloire de toutes les épreuves. Si elle a été obligée de se retirer du théâtre de ses triomphes, elle n'a point, comme l'ennemi, marqué sa retraite par la violence et le pillage. Je ne ferai aucune allusion à nos négociations avec l'Amérique ; il ne serait pas décent d'entrer dans les détails d'une transaction sur laquelle la prudence et la modération du gouvernement britannique ont jusqu'à ce moment jeté un

 Digitized by Google

voile. La force et l'énergie de la nation anglaise ont triomphé de tous les obstacles qu'une coalition insensée a voulu opposer à son commerce, et cet effort n'a fait qu'en augmenter la prospérité. L'Amérique a voulu imiter, à notre égard, la conduite violente et insensée de la France; mais les coups qu'elle nous a voulu porter ont réagi sur elle, et aujourd'hui elle dépend de nous pour ses importations et son revenu.

Lord *Gower* a proposé un Amendement conçu à-peu-près dans les mêmes termes que celui qui a été présenté à la Chambre des Pairs.

M. *Ward* a secondé l'Amendement. Il a reproché aux ministres d'avoir laissé circuler et même d'avoir encouragé des calomnies et des imputations contre Sir John Moore, dont l'habileté et la prudence ont, dit-il, sauvé l'armée anglaise, et l'ont empêché d'être victime des trahisons de Morla.— Il leur a reproché la seconde expédition envoyée en Espagne, lorsqu'il leur a été prouvé qu'avec une Junte faible et divisée, et leurs préventions contre l'armée anglaise, les Espagnols ne pouvaient ni coopérer avec bonne foi, ni résister avec succès.

" L'histoire," a continué l'Honorable Membre, " n'offre rien d'aussi mal conçu, d'anssi insensé que l'expédition de Walcheren. Elle avait d'abord deux objets, l'une de saisir ou brûler quelques vaisseaux, l'autre de faire une diversion en faveur des Autrichiens. Mais, pour que cette diversion fût efficace, il fallait qu'elle eût lieu sur un point plus rapproché du théâtre de la guerre, et qu'elle mît l'armée anglaise en contact avec les meilleures troupes de Buonaparté. Il était insensé de croire que celui-ci, dans la vue de conserver quelques villes de la Zélande, détacherait de son armée sur le Danube une force imposante ; que, prêt à dicter la loi à l'Autfiche, il renoncerait à cet objet principal qui intéressait également sa gloire, son honneur et son existence, pour venir défendre contre nos troupes quelques marais dont l'occupation leur a fait plus de mal, que la résistance qui les en aurait repoussés."

L'Honorable Membre a terminé en conjurant la Chambre de ne pas souffrir qne l'Administration restât dans des mains qui l'avaient dirigée d'une maniere si désastreuse. " Si c'est le vœu de la Providence," a-t-il dit, " que cet empire périsse, du moins qu'il ne succombe

Digitized by Google

pas affaissé sous son propre poids, et que sa chute soit digne de sa puissance et de son antique splendeur.

Mr. *Bragge Bathurst* n'est de l'avis ni de l'Adresse ni de l'Amendement. L'Adresse va beaucoup trop loin, et l'Amendement préjuge une question qui ne peut être décidée qu'après une enquête.

M. *Ponsonby* a dit, que l'objet de l'Amendement était d'annoncer à S. M. que la Chambre accuse les ministres d'avoir, par leurs faux calculs, causé les désastres de la campagne, et qu'elle veut instituer une enquête pour en rechercher la cause, et en punir les auteurs. Ce que l'ennemi a publié à ce sujet, prouve que les dernieres expéditions ont rendu le gouvernement britannique la risée de l'Europe. Si les forces de la Grande Bretagne avaient été réunies dans le Nord de l'Allemagne, au lieu d'être dispersées en Espagne, à Walcheren et en Sicile, l'Autriche eût été efficacement secourue et peut-être glorieusement délivrée, d'autant que l'armée anglaise aurait été en ce cas plus nombreuse que celle qui avait battu les Français à Essling.

Lord Castlereagh.—" Il est de mon devoir de justifier la conduite qui a été tenue. J'assure l'Honorable Membre qui vient de parler, qu'il n'est pas une partie de la mienne que je ne sois jaloux de lui faire connaître. Je ne requerrai jamais d'indulgence, mais je demanderai toujours justice. Je ne me plains point de M. Ponsonby ; pensant comme il pense, sa conduite est parfaitement conséquente. Mais je crois que, quoiqu'il soit indispensable de faire une enquête sur les motifs qui ont dirigé les opérations du gouvernement, il n'est pas juste de le condamner sans l'entendre.

Je n'hésite pas à dire que depuis que l'administration à laquelle j'avais l'honneur d'appartenir il y a quelque temps, a eu les rênes du gouvernement, il s'est opéré une amélioration marquée dans les ressources navales et militaires de la Grande-Bretagne. Certes, ce n'est pas une sûreté médiocre pour ce pays-ci, que celle que lui ont procurée l'expédition de Copenhague, la destruction de la flotte française de Rochefort, et l'affaiblissement, au moins pour un temps, des forces françaises par la coopération de l'Espagne. Les efforts militaires que nous avons faits en dernier lieu, ont été immenses ; s'ils ont été malheureux, ils n'en ont pas moins ajouté à la gloire et à la sûreté de l'Angleterre. Le mode sommaire que

Digitized by Google

l'honorable membre a adopté de tirer ses conclusions, avant d'être en possession des pieces qui doivent lui servir à asseoir son jugement, est incompatible avec la dignité de la Chambre. Les principes sur lesquels a été dirigée cette année la campagne d'Espagne, et qu'on ferait beaucoup mieux d'appeler la campagne de Portugal, sont, mauvais ou non, bien différents de ceux sur lesquels la campagne de l'année précédente a été conduite. L'armée confiée à Lord Wellington a été entierement soumise à sa direction. Je pense qu'en marchant en avant, comme l'a fait Lord Wellington il a suivi un bon plan. L'honorable membre a affirmé que pendant quelque temps l'on ne s'est pas occupé du tout de l'armée d'Espagne: cependant, à l'époque dont il parle, il est parti d'ici deux divisions pour la renforcer, celle du général Sherbrooke et celle du général Hill. Il a également avancé que cette armée était forte de 38,000 hommes; le fait est qu'elle ne consistait alors qu'en 25,000 hommes, sur lesquels Lord Wellington n'en avait pas plus de 20,000 avec lui à la bataille de Talavera. Exagérer ainsi, c'est vouloir nuire à la réputation d'un brave officier, et ce n'est pas bien; dire que cette victoire n'est pas une victoire glorieuse, c'est sacrifier la gloire nationale, à l'esprit de parti.

" On a demandé pourquoi les troupes de l'expédition de Sir J. Moore n'avaient pas été employées aussitôt leur retour en Angleterre? mais, avec tous les besoins qu'elles éprouvaient, soit pour se reposer, se recruter, ou se réequipper, ce n'a été que le 10 de Juin que les rapports des officiers supérieurs les ont annoncées en état de servir. L'expédition du Portugal était arrivée alors à sa destination. Quant à la cavalerie, les transports qu'on attendait du Portugal, quoique partis au mois de Mai, n'arriverent qu'en Juillet, après que l'infanterie eût été embarquée.

A cette époque et lorsqu'on eût rassemblé une force immense, on prit une nouvelle position, afin de tenter un coup de main quelque part. Certes, nos ressources militaires sont grandes, mais il est malgré cela, des limites au delà desquelles il est impossible de les forcer. Il eût été imprudent, dans la situation où se trouvaient les choses et dans la disposition où étaient les Souverains du Nord, d'envoyer nos forces au Nord de l'Allemagne. Militairement et politiquement, c'eût été

Digitized by Google

une opération imprudente, téméraire et qui eût été pleine de périls. Il n'était pas plus prudent de transporter cette seconde armée en Espagne. Anvers fut considéré comme un point d'une grande importance militaire pour Buonaparté. On jugea que le véritable moyen de détourner son attention et une partie de ses forces, était d'y tenter une descente. A la vérité, le système de cet homme est de mépriser toutes ces diversions éloignées, et de ne pas se déranger pour cela de la poursuite vigoureuse de son principal objet; mais Anvers est un point auquel il tient trop, et qui lui est trop essentiel, pour qu'une attaque vigoureuse sur ce même point n'opérât pas une puissante diversion en faveur de nos alliés. Je suis prêt à exposer à la Chambre les motifs qui me firent bien augurer du succès de cette expédition; et qui me porterent à croire qu'elle serait suivie de peu de risques. Je n'ignorais pas quelle y était la nature du climat dans cette saison de l'année: mais jamais l'intention ne fut, que l'armée restât enfermée à Walcheren pendant un aussi long espace de temps. Le plan ne se bornait pas à la seule conquête de Walcheren; l'objet principal était de détruire par un coup de main les forces navales de l'ennemi à Anvers. En conséquence, on s'attendait que l'armée serait employée dans un pays sec et sain, entre Bergopzoom et Anvers. Du reste, les faux bruits qui ont circulé sur la perte que les maladies ont fait éprouver à nos troupes, sont fort exagérés; quoique cette perte soit extrémement à regretter, cependant, ce n'est qu'une misere en comparaison des pertes bien autrement sérieuses que chaque année de guerre coûte à la France. Il n'a jamais passé en axiôme que le risque de posséder Walcherent dût détourner de l'avantage de garder cette île, et la meilleure preuve qu'on puisse donner de cette vérité, c'est que nous avons gardé autrefois cette même île pendant 31 ans, lors du Traité des Barrieres.

M. Canning —" Les ministres qui ont donné leur démission, ne doivent pas être regardés pour cela comme exempts de responsabilité. Je ne doute pas qu'ils ne soient préparés à subir toute espece d'enquête qu'il sera jugé à propos d'instituer. Quant à moi, je réclame toute ma part de cette responsabilité. Postérieurement à l'époque où il fut intimé que les objets de l'expédition ne pouvaient pas être remplis, j'ignore ce qui a pu se passer dans les conseils de Sa Majesté: certes, si j'avais pu croire,

Digitized by Google

si l'on m'avait assuré que l'expédition se serait bornée à la réduction de l'île de Walcheren, je n'aurais jamais donné mon assentement à ce qu'on fît partir un aussi immense armement, si l'on n'avait pas d'autres objets en vue. Flessingue n'est pas un point assez important pour mériter un tel effort. Mais on voulait porter un coup à la puissance navale de la France, et c'était là un objet d'une haute importance. S'il est vrai que rien ne peut faire perdre de vue à Buonaparté l'objet immédiat qu'il a en vue, quels que puissent être les efforts qui devraient détourner ailleurs son attention, alors il est évident que toutes les diversions que nous aurions pu tenter avec les mêmes forces, auraient été également inutiles, soit que nous les eussions envoyées dans le Nord de l'Allemagne ou en Espagne. La meilleure diversion dans ce cas semblerait être celle que recommandait autrefois un grand homme, de garder toujours une grande armée ou sur nos côtes ou à flot, afin de tenir l'ennemi dans des appréhensions continuelles, par l'incertitude où il serait du point sur lequel on se porterait. Si l'objet de l'expédition avait complétement réussi, il aurait produit les effets les plus importants. Les sujets de Buonaparté auraient vu que tandis qu'on les enchantait par des récits pompeux de victoires et de conquêtes au dehors, ils n'étaient pas à l'abri d'une invasion chez eux. Il s'était manifesté à cette époque dans cette partie de ses états une disposition à secouer le joug que sa tyrannie et son usurpation y ont imposé. Il était donc digne de la plus sérieuse considération du gouvernement d'examiner à quel point il était sage et politique d'encourager cet esprit naissant, ce sentiment insurrectionnel, en faisant un grand effort en leur faveur, d'autant plus qu'il était juste de croire que la force militaire qu'on aurait envoyée de ce pays-ci, n'aurait pas trouvé des ennemis seulement sur le continent; mais en même temps il aurait été difficile de ne pas nous compromettre, si nous avions cherché à nous lier de maniere à ne pas nous séparer de ceux que nous désirions aider, et si nous avions eu besoin ensuite de pourvoir à notre propre sûreté. Il aurait été cruel d'exciter une insurrection, si nous n'avions pas eu les moyens les plus amples d'assurer le succès et la sûreté de ceux qui seraient entrés dans nos vues; mais lorsque le mécontentement s'est déjà manifesté, lorsque l'insurrection a éclaté, et que la lutte a déjà commencé même sans

Digitized by Google

votre aide, alors il est digne d'une nation telle que la Grande-Bretagne d'aider les opprimés à secouer plus efficacement leur joug.

" C'est ce qui a eu lieu en Espagne. Il y a bien eu aussi quelques insurrections dans le Nord de l'Allemagne, mais elles n'ont été que partielles. Il aurait été impardonnable d'y envoyer une armée, à moins qu'on n'y eût envoyé une force semblable à celle que nous fournîmes pendant la guerre de trente ans, force qui ressemblait à peu près à une nation vivant au sein d'une autre nation. Si nous avions pu le faire, cette force aurait été détachée de notre service pour un temps si considérable qu'elle nous serait devenue en quelque sorte étrangere. En effet, si nous avions pris la résolution d'envoyer une armée en Allemagne, il aurait fallu l'y laisser, ou bien si nous avions jamais voulu la faire revenir chez nous, ç'aurait été un juste sujet de reproches d'aller stimuler les peuples à de nouveaux efforts, pour les abandonner ensuite dans les agonies de la défaite, et en proie au désespoir.

" Il a paru aux Ministres de Sa Majesté plus sage et plus généreux d'agir d'une maniere qui devait, selon toutes les probabilités, détourner, en quelque sorte, l'attention de Buonaparté. C'est d'ailleurs la marche que le Gouvernement Britannique a constamment suivie depuis que la révolution a éclaté, et que nous avons commencé à prendre une si grande part aux affaires du Continent. Toutes les fois qu'une nation a paru disposée à briser les chaînes de la tyrannie française, l'Angleterre lui a offert ses secours ; mais dès qu'il a été évident que tout effort serait plus que futile, elle s'est fait une loi d'éviter d'engager une puissance faible à provoquer la colere de plus fort qu'elle, et de continuer une lutte sans espoir pour s'affranchir.

" L'Autriche s'était déterminée à tenter un nouvel effort pour son indépendance, sans l'avis du gouvernement britannique. Bien loin même de lui avoir conseillé d'entrer en lice avec la France, on lui avait donné un conseil contraire, car il lui avait été suggéré de reconsidérer la chose. Cependant lorsque la guerre fut déclarée, nous volâmes à son secours afin de l'aider à soutenir la lutte. Bientôt vaincue, elle fut forcée de faire la paix. Elle quitta alors la lice, mais sans que l'Angleterre lui en fit de reproches. Je ne crois pas que l'Autriche se plaigne de l'Angleterre ; l'Autriche ne pense pas que

Digitized by Google

nous n'ayons rien fait pour elle. Bien loin de là, j'ai des raisons de la croire pénétrée et reconnaissante de ce que nous avons fait pour la soutenir.

"L'Honorable Membre du côté opposé qui vient de faire un discours qui promet tant, a tracé, en partie d'après des connaissances locales, une espece de tableau de l'Espagne, par lequel il paraîtrait que les autorités constituées d'Espagne n'étaient pas disposées, et même répugnaient à donner au peuple un intérêt à la guerre. Il nous a été dit: Pourquoi n'avez-vous pas tenté d'opérer un changement intérieur? On ne fait pas attention sans doute que quand un pays veut mettre des conditions aux secours qu'il donne à un autre, il n'en est pas qui soit suivie de plus de danger que celle de lui proposer une amélioration intérieure. Avant de conférer un bienfait, vous ne pouvez pas aller, l'Alcoran dans une main et l'épée dans une autre, changer les habitudes et la religion des gens que vous voulez secourir. Une semblable tentative ne manque jamais d'exciter une jalousie qu'il est ensuite difficile de calmer. Je ne suis pas extrêmement chatouilleux ni difficile sur les moyens à employer pour déjouer les plans de Buonaparté. Je serais fort aise de pouvoir contribuer à former une coalition de toutes les nations, de toutes les religions, et de toutes les couleurs, et d'en former une phalange que je dirigerais contre lui. Je me coaliserais avec le Turc sans lui imposer la condition de quitter son turban pour se coeffer à ma maniere, et je marcherais au combat avec le plus bigot des Espagnols, sans exiger de lui qu'au préalable il se dépouillât de sa superstition. Je crois qu'il faut laisser chacun se battre à sa maniere Je m'aperçois qu'il y a des personnes qui sont d'opinion que nous n'aurions dû donner aucun secours aux Espagnols, jusqu'à ce que les Cortez n'eussent été convoqués. Je serais bien fâché aujourd'hui d'avoir suivi une marche semblable; je me regarderais sous le poids d'une bien terrible responsabilité. C'aurait été là le plus sûr moyen de créer des divisions intestines, en mettant en opposition les intérêts des diverses provinces. Il en serait résulté des conséquences désastreuses. Si l'on avait convoqué de même les Etats ou les Cortez de Castille, Buonaparté, en convoquant de son côté les Cortez d'Arragon, aurait trouvé le moyen de diviser l'Espagne en elle-même aussi complétement qu'elle est partagée par l'Ebre.

Digitized by Google

L'Espagne, avec ses défauts, méritait l'assistance de l'Angleterre. Ce n'est pas d'ailleurs à nous à être difficiles sur l'espece d'armes à employer contre notre ennemi.

" Je n'ai aucune opinion à donner ni pour ni contre une enquête sur la conduite des affaires en Espagne. Si les Ministres jugent à propos d'y accéder, je ne m'y oppose nullement. Je n'entends point accuser Lord Wellington, lorsque je dis que sa marche en avant à Talavera a été de son choix et de son propre mouvement. J'approuve ce mouvement, ainsi que les honneurs distingués qui ont été conférés à ce brave officier. Nous ne devons pas déprécier les lauriers du héros parce qu'ils ont été stériles. Peut-on avoir admiré si long-temps la valeur, pour lui faire perdre tout-à-coup son mérite ? Sommes-nous donc devenus en un clin-d'œil un peuple si éclairé que nous puissions contempler aujourd'hui la valeur avec une apathie philosophique ? Je sais que le moraliste peut frémir à la seule pensée de l'effusion du sang humain :

Que la raison sourcille à ces jeux inégaux
D'une déesse impitoyable,
Où le sang humain coule à flots
Pour la gloire d'un misérable :

" Cependant Lord Wellington n'en a pas moins de droits à la reconnaissance de son pays, et certes je ne considere pas la gloire de la journée de Talavera, comme acquise à un prix assez cher pour que nous devions la regretter éternellement.

" Du reste, avant de me rasseoir, je dois déclarer ici que je regarde comme incompatible avec la dignité de la Chambre de parler de certaines circonstances qui ont eu lieu à la suite des derniers différends qui se sont élevés dans le Cabinet. Quelque chose qu'on puisse dire à cet égard, rien ne pourra ébranler la résolution que j'ai formée de ne jamais ouvrir la bouche à ce sujet.

M. Whitbread prétend que bien loin d'attirer l'attention de Buonaparté par l'expédition de Walcheren, on n'a pas même réussi à lui faire tourner la tête de ce côté, et que semblable au lion, d'un seul coup de sa queue, il a détruit les vains obstacles qu'on lui a opposés. Un noble Lord a prétendu, ajoute M. Whitbread, que l'expédition de Walcheren n'était qu'un coup

Digitized by Google

de main. A-t il pu supposer que la prise d'Anvers, de Lille, d'une flotte bien protégée, et d'autres forteresses, pourrait être le résultat de ce miraculeux coup de main? Eh quoi! lorsque Buonaparté lui-même condamne à mort l'officier qui commandait à Flessingue, pour n'avoir pas continué une résistance qui, toute incomplete qu'elle était, a cependant fait manquer le but ultérieur de l'expédition, est-il possible de supposer que, si le poste avancé avait tant de moyens de défense et a exigé une attaque réguliere, le reste aurait cédé à un coup de main? Combien ont été fatales les mesures du gouvernément! Combien elles ont trompé toutes les espérances! Le Chancelier de l'Echiquier se rappelle-t-il dans quelle brillante situation il se trouvait à la fin de la derniere session? L'Espagne continuant de lutter contre la France, l'Autriche, après quelques années de paix, entrant en campagne pleine de force et d'énergie. J'avoue que jamais je n'ai plus compté sur le succès des efforts de l'Autriche, quoique je ne crusse pas qu'elle fit la guerre d'après un principe légitime.

" Considérons maintenant les affaires de l'Espagne: quelque respect que j'aie pour Lord Wellington, je n'approuve point la bataille de Talavera qui ne pouvait avoir aucun résultat utile, et qu'établir ce qui n'a pas besoin d'être constaté, l'invincible valeur de nos troupes. Car toutes ces victoires dont on releve tant l'éclat, ces batailles de Malda, de la Corogne, de Vimiera et de Talavera, ne sont autre chose que des combats de Gladiateurs. Aucune n'a eu des conséquences heureuses. La conduite de Sir Arthur Wellesley paraît le résultat de quelque égarement. Après avoir battu Soult, il repasse le Douro avec le projet de former sa jonction avec Cuesta; et quand il l'a effectuée, il reste dans l'inaction. Soult pendant ce délai, reparait sa défaite. Sir Arthur livre ensuite la bataille de Talavera, et cinq ou six jours après il se retire dans une contrée mal saine, au moment de la mauvaise saison, afin, dit-il lui-même, de rafraîchir ses troupes. Il reste quelques mois dans les marais de l'Estramadoure, et se retire ensuite sur le Portugal avec l'intention de le défendre.

" Si je porte ensuite mes regards sur les transactions extraordinaires qui ont eu lieu dans le cabinet, je demanderai pourquoi le Marquis de Wellesley a si longtemps différé son départ pour son ambassade. Il est

Digitized by Google

maintenant bien connu que l'intention du Cabinet était de donner au Noble Lord une part importante dans le gouvernement. Cependant il partit pour l'Espagne, et là, quels services a-t-il rendus ?

" Il a visité la Junte, il a passé par toutes les simagrées de l'étiquete et de la politique, il a pris son verre de vin après dîner et a porté la santé du Pape. Enfin, après avoir perdu son temps dans ces momeries, il est revenu subitement pour avoir sa part de l'administration, administration dont les membres auraient été à peine remarqués si, aujourd'hui, on n'avait pas donné des ordres pour leur ré-élection au Parlement. En un mot, comment le Très-Hon. Membre (M. Perceval) est-il parvenu à former son administration ? La premiere démarche qu'il a faite a été auprès d'un des ses amis intimes, l'autre près d'un Noble Lord avec lequel il a été toute sa vie en opposition de principes. Tous deux ont rejeté cette offre d'une maniere pleine de dignité ; et certes un tel refus aurait déconcerté tout homme d'une témérité moindre que celle du Très-Hon. Membre. Il n'y a pas un homme dans tout le royaume depuis les Orcades jusqu'à Lands-End, qui ne le déclare lui et son administration faible, incapable, sans moyens. Et même lorsqu'ils avaient le concours des deux collegues qui les ont abandonnés, ils étaient faibles ; au moins ils étaient alors appuyés sur un principe ; aujourd'hui reprouvés par tout ce qui se respecte, ils ont appelé le faible, le boiteux, l'infirme ; ils les ont pris sur les grands chemins, dans les sentiers, sur les collines, dans les vallées, et ils se sont unis à eux parce qu'ils ne pouvaient trouver mieux Le temps est arrivé où l'on connaîtra enfin que le peuple a une voix comme la couronne, et ne veut pas être le jouet d'un ramas d'aventuriers qui ont usurpé le gouvernement, sans autre appui que celui de la couronne. Qu'est-ce que le Marquis de Wellesley dont l'accession a, disent-ils, donné de l'éclat et de la vigueur à leur administration?

" C'est l'ex-gouverneur de l'Inde, un homme qui a à peine échappé à la censure de la Chambre à cause de sa cruelle tyrannie.—L'homme qui a violé la liberté de la presse, ce palladium sacré du peuple.—Le partisan du despotisme.—L'ennemi de la liberté.—Grand Dieu ! Un tel homme peut-il dire à Buonaparté avec la noble indignation de la vertu outragée.—" Je n'ai pas fait ce

Digitized by Google

que vous avez fait."—Hélas! si un tel homme avait de l'énergie, il serait pour un tel gouvernement une acquisition bien funeste. Notre ennemi a dit que le génie de la France a conduit nos armées; mais aujourd'hui il dirige notre cabinet; car soit que nous considérions l'ignorance, l'imbécillité, l'hypocrisie des membres qui le composent, ou le sort que la Providence réserve à leurs mesures, si notre ennemi avait eu la faculté de les choisir il n'aurait pu rassembler des hommes plus favorables à ses vues ou plus nuisible à nos intérêts.

M. Perceval.—L'honorable membre qui vient de parler m'a demandé, dans ce qu'il lui a plu d'appeler sa langue maternelle, pourquoi je ne m'étais pas levé plutôt pour répondre aux diverses charges qui ont été portées contre moi. Ma réponse se présente naturellement. Il était juste que j'entendisse tous les griefs qu'on avait à alléguer contre moi, avant que je pusse les réfuter; et j'ai cru, sans vouloir manquer de respect aux membres du côté opposé qui ont parlé au commencement du débat, devoir attendre les discours de l'honorable membre et de son ami (M. Ponsonby), étant convaincu d'avance qu'ils contiendraient des sujets d'accusation plus précis que ceux des membres qui les ont précédés. J'espere donc que la Chambre me pardonnera de ne pas m'être montré empressé à me justifier avant que je ne connusse toute l'étendue des charges que j'aurais à repousser. J'avais encore une autre raison de différer de prendre la parole; je désirais connaître quelle était l'intention précise des moteurs de l'amendement, et de m'assurer s'ils voulaient laisser cet amendement tel qu'il avait été proposé, et s'ils ne voudraient pas y faire quelque changement. En effet, il est assez extraordinaire que la moitié des discours des deux membres que j'ai cités, ait roulé sur les affaires d'Espagne et de Portugal, tandis qu'il n'y a pas une seule syllabe de l'amendement qui porte sur ces affaires.

" Je dois dire d'abord que je partage les sentiments de mon noble et de mon très-honorable ami, (Lord Castlereagh et M. Canning) et que je désire ainsi qu'eux qu'il ne soit jamais question ni ici, ni ailleurs, ni à présent, ni dans aucun autre temps, des malheureuses circonstances qui ont privé le pays de leurs services; tout ce que je puis dire au sujet de ces différends, c'est que je n'avais pas même le moindre soupçon

Digitized by Google

de leur existence avant la fin de la derniere Session du Parlement, ni avant que l'expédition de l'Escaut eût été résolue. J'ai la satisfaction de pouvoir penser que j'ai fait tout ce qui était en mon pouvoir pour concilier ces différends. Tout en professant la plus haute admiration pour mon très-honorable ami, (M. Canning) je ne puis partager son opinion sur l'insuffisance de mon noble ami (Lord Castlereagh); j'ai toujours eu au contraire le plus grand respect pour ses talents et son habileté Lorsque tous mes efforts pour rétablir l'union, se sont trouvés inutiles, j'ai reçu alors les ordres de Sa Majesté pour essayer de procurer le concours de deux Nobles Lords pour la formation d'une administration combinée et étendue. Je ne puis concevoir comment cette démarche a mérité d'être aussi indignement caractérisée qu'elle l'a été par le membre qui vient de parler. La situation du pays exigeait, à mon avis, un gouvernement aussi fort et aussi éteudu que possible. A l'époque où j'ai fait cette démarche vis-à-vis des deux Nobles Lords en question, il y avait de bonnes raisons d'espérer qu'elle réussirait. Si j'avais désiré tenir seul et sans rival les rênes du gouvernement, je n'aurais pas fait la proposition que je fis. La maniere dont elle fut accueillie m'interdit de m'étendre davantage à ce sujet. Mais si les nobles Lords avaient daigné condescendre à m'écouter une seule fois, la premiere chose que je les aurais prié de faire, aurait été de déterminer entr'eux deux lequel aurait été Premier Lord de la Trésorerie. Quant à moi, je ne convoitais nullement cette place, et quoique je n'eusse pas consenti à laisser mon Souverain sans Ministre, il aurait dû être parfaitement entendu, lorsque je fis la proposition aux deux Nobles Lords, que tous les emplois du Gouvernement sans exception, auraient été à la disposition de ceux qui devaient être chargés de la formation d'une nouvelle administration, sans que pour cela j'offrisse moi-même de résigner. J'espere que le temps qui s'est écoulé depuis cette époque et les circonstances qui sont survenues postérieurement, ont calmé l'irritation que la discussion de ce sujet avait causée, et que dans ce moment-ci il existe peu de différence d'opinion entre les Nobles Lords et moi sur la nécessité et même sur la maniere de poursuivre la guerre.

La situation relative de l'Autriche et de la France en était venue à une crise qui devait réunir alors toutes

Digitized by Google

les opinions. Je ne croyais pas non plus qu'il pût y avoir diversité de sentiments sur les secours à envoyer à l'Espagne et au Portugal. Quant à l'Amérique, j'avoue franchement que c'était le sujet sur lequel je me flattais le moins d'un concours d'opinions. Heureusement, les pronostics fâcheux des membres qui me sont opposés en politique, les prédictions qu'ils avaient faites des effets désastreux qui devaient résulter pour notre commerce, de nos Ordres en Conseil, non-seulement ne se sont pas vérifiés, mais même ils ont opéré en sens inverse. Bien loin d'avoir anéanti le commerce de l'Angleterre, ils l'ont placé dans une situation infiniment plus avantageuse qu'à aucune autre époque de notre histoire. Je dois dire, que non seulement les exportations de cette année ont été plus considérables que celles de l'année précédente, mais même qu'elles ont excédé prodigieusement le montant des exportations des années de paix les plus prosperes et les plus florissantes. *Les exportations de l'année qui a fini le 5 Octobre* 1809, *ont surpassé de* SEPT MILLIONS *sterling celles des années de paix les plus abondantes: et de* DIX MILLIONS, *celles des années de guerre précédentes.* Je ne disconviendrai pas qu'il y a d'autres circonstances qui ont contribué, conjointement avec les Ordres en Conseil, à produire ces bons effets. Mais cela prouve au moins que ces Ordres en Conseil n'ont pas été aussi funestes que les membres du côté opposé annonçaient avec assurance qu'ils devaient l'être.

Il est un autre point sur lequel je pensais que la différence de nos opinions n'aurait pas formé une barriere insurmontable à notre réunion; je veux parler du point qui a mis fin, il y a quelques années, au ministere des deux Nobles Lords, la question Catholique. D'après la discussion qui a eu lieu l'année derniere sur cette question, et les sentiments qu'ont manifestés les plus chauds partisans des Catholiques, j'ai conclu qu'à moins que ces derniers ne consentissent au *veto* de S. M. sur la nomination de leurs évêques (chose qui ne me semble pas probable) ceux qui différaient d'opinion avec moi auparavant, devaient être les premiers à convenir que la demande des Catholiques ne pouvait pas leur être accordée, au moins dans le moment actuel.

Toutes ces circonstances me faisaient espérer que les deux Nobles Lords, partageant mes sentiments, et convaincus de la nécessité de créer un gouvernement vigou-

Digitized by Google

reux, auraient accepté ma proposition comme base d'un arrangement futur. Je puis assurer ici les Nobles Lords que si j'avais prévu que ma proposition eût jamais pu être considérée comme mal-honnête et offensant la réputation de leurs Seigneuries, je me serais regardé comme déshonoré de la faire. Mais cette offre ayant été rejetée, il ne me restait plus que l'option ou de prendre le poste officiel que j'ai aujourd'hui l'honneur d'occuper ou de laisser S. M. recevoir la loi de ceux qui différaient d'opinion avec moi. Il me reste à apprendre si, dans de pareilles circonstances, je pouvais et devais abandonner mon Souverain.

L'honorable membre (M. Whitbread), a donné à entendre que le gouvernement actuel de Sa Majesté ne possédait pas l'affection et la confiance du peuple. Je crois pouvoir lui repondre à cet égard, et sans arrogance et sans présomption, que sans avoir la prétention de posséder des talents et une habileté pareils à l'habileté et aux talents des membres du côté opposé, je crois que le gouvernement actuel de Sa Majesté possede à un plus haut point qu'eux, l'affection et la confiance du pays; et que tout considéré, il est mieux calculé pour concilier la bonne opinion générale. Quelles sont en effet les circonstances, les parties de notre administration, qui ont été aussi ruineuses et aussi déshonorantes qu'on le prétend? D'abord, quant à la Russie, si les Membres du côté opposé avaient été à la tête des affaires, auraient-ils pu attribuer aux ministres actuels la conclusion du traité de Tilsit, traité auquel la Russie a été forcée à un certain point, parce qu'elle fut abandonnée par la Grande-Bretagne sous la derniere administration? Les membres du côté opposé ne prétendront pas sans doute que ce traité fut le résultat de l'expédition de Copenhague. Les événements qui se sont passés en Espagne sont tels qu'il n'y a pas lieu de douter que les membres du côté opposé ne se fussent interposés avec autant d'empressement que le Gouvernement actuel de S. M.; mais il est très-probable que leur interposition n'eût pas été suivie d'effets aussi avantageux. Certes, l'état actuel de l'Espagne est bien supérieur à celui où il était, lorsque les Ministres actuels sont venus en place. En supposant même que la France parvienne définitivement à subjuguer l'Espagne, elle aurait beaucoup moins de moyens de nuire à la Grande-Bretagne qu'elle n'en avait avant cette conquête. Hostile comme le serait le

sentiment général de la nation espagnole, elle ne retirerait aucun revenu de sa conquête. Il lui serait impossible de retirer un seul soldat du territoire espagnol.

Mais, dit l'Honorable Membre, l'Adresse n'engage pas la Chambre à faire une enquête concernant l'expédition de Walcheren. Sans doute, l'Adresse n'engage point la Chambre à faire cette enquête, mais aussi elle n'engage pas la Chambre à ne pas la faire. Ce que dit le discours de Sa Majesté est qu'il sera remis des documents à cet égard sous les yeux du Parlement. Ce sera après cela au Parlement à juger s'il doit y avoir, ou non, une enquête ; et s'il doit y en avoir une, si ce sera à la barre de la chambre ou dans un comité, ou autrement. Il a été parlé si au long, et avec tant d'habileté par les amis qui ont parlé avant moi, sur l'objet de cette expédition, que je ne fatiguerai pas beaucoup l'attention de la chambre à ce sujet.

Si la chambre veut se rappeler l'état des armées françaises et autrichiennes sur le Danube, l'état du Tyrol, celui du Nord de l'Allemagne, à l'époque où le plan de l'expédition de l'Escaut fut concerté, je suis persuadé qu'elle conviendra généralement qu'il était à propos de tenter une diversion ; et certes, de toutes les diversions possibles, l'opération projetée était incontestablement celle qui promettait d'être la plus avantageuse à nos alliés, et d'assurer en même temps nos propres intérêts permanents. Les Honorables Membres du côté opposé ont prétendu que le discours de S. M. estimait le résultat des opérations à Flessingue à une bien plus grande valeur qu'il ne convenait de le faire. Je pense différemment. Si l'expédition n'avait eu pour tout objet que la destruction du bassin de Flessingue, personne ne pourrait nier que les moyens étaient disproportionnés avec la fin. Mais s'ensuit-il pour cela que la destruction de ce bassin et de cet arsenal ne fût pas un objet très-désirable et d'une grande importance ? On a dit que le dommage serait bientôt réparé par l'ennemi. Le fait est que ce même bassin a été deux ou trois ans à construire, et qu'il a été si complétement détruit que les plus habiles ingénieurs ont rapporté qu'il serait plus aisé de le reconstruire à neuf que de le réparer. N'est-ce pas un avantage certain que d'avoir mis un établissement naval de notre ennemi hors d'état de nous faire du mal pendant deux ou trois ans ? Je conviens néanmoins que cet objet n'aurait pas suffi pour ordonner l'expédition. Elle en avait un

plus grand en vue, c'était la destruction de l'arsenal et des vaisseaux d'Anvers. On y avait déjà lancé et armé neuf ou dix vaisseaux de ligne, et il y en avait un nombre considérable sur le chantier. Il était à propos de courir quelques risques pour détruire un établissement maritime aussi considérable. C'était en outre la meilleure manière que l'on pouvait imaginer, si non de retirer des troupes françaises des bords du Danube, au moins d'empêcher le gouvernement français d'y envoyer des renforts.

Il est une autre circonstance qui peut servir à ajouter à la balance des avantages et des désavantages de l'expédition, et qui me paraît d'une conséquence à laquelle on n'a peut-être pas fait suffisamment attention. Cette expédition a été effectuée pendant l'armistice de l'Autriche : elle a été utile à cette puissance. Du moment que le Cabinet autrichien sut que cet armement allait partir, il nous fit prier, malgré son armistice, de persévérer dans son exécution. On a accusé le gouvernement de S.M. d'avoir envoyé des renforts et des approvisionnements à Walcheren, après qu'il eût été résolu de l'évacuer. Mais il faut se rappeler que si l'armistice avait été rompu, au lieu d'être suivi d'un traité de paix, on n'aurait jamais évacué Walcheren. Et si l'on veut une preuve de l'importance que les Autrichiens mettaient à ce que nous la gardassions, il me suffira de dire que deux jours avant la signature de leur paix définitive, les Autrichiens nous faisaient encore prier de l'abandonner.

J'ai maintenant à entretenir la chambre de la nomination de Lord Chatham au commandement de l'expédition. Les membres du côté opposé se sont permis sur ce noble Lord des réflexions dont ils auraient bien pu se dispenser, considérant la position dans laquelle S. S. se trouve en ce moment. Lorsqu'il est probable que la conduite d'un individu va être soumise à une enquête, la justice n'exige-t-elle pas que l'opinion publique ne soit pas influencée contre lui ? Est-il juste qu'un officier, parce qu'il diffère d'un autre en politique, soit traité comme le noble Lord vient de l'être cette nuit par l'honorable membre et par l'honorable Général en face de moi ? Ce dernier voudrait-il, si sa conduite allait être examinée publiquement, que l'on eût les mêmes procédés à son égard ? ne crierait-il pas à l'injustice ? ne s'opposerait-il pas à ce qu'on le jugeât sans l'entendre ?

Je ne déplore pas moins la manière dont on a introduit ici cette nuit le nom d'un autre noble Lord (Lord Wellington) qui jouit dans ce pays-ci et dans l'étranger ; d'une

si haute réputation. Une telle conduite entre officiers n'est pas juste. Peut-on s'attendre qu'ils marchent à l'ennemi avec autant d'ardeur, si un léger désastre, quoique suivi des plus brillants exploits, les soumet aux reproches les plus séveres de leurs antagonistes politiques. Ici je ne puis me dispenser de relever la maniere dont l'honorable membre qui a secondé l'amendement, a parlé de ces officiers de rang, qu'il lui a plu d'appeler des missionnaires militaires, et dont il a dit que l'intérêt était de présenter à faux les sentiments du peuple Espagnol. Il ne peut rien y avoir de plus injuste. Les observations qu'il a faites de même sur l'Espagne et le caractere Espagnol ne sont pas moins blâmables. Il n'est certainement pas libéral de représenter les défenseurs de Sarragosse et de Gérone comme des gens qui n'ont ni talent militaire ni enthousiasme. Cet honorable membre aurait aussi bien pu blâmer ce qui a été fait par le gouverement de S. M. pour assurer le succès que mérite la cause des Espagnols. Quant à moi, je suis persuadé que l'on ne trouve ni dans l'histoire ancienne ni dans l'histoire moderne aucun exemple d'un pays qui ait soutenu aussi long-temps et avec autant d'ardeur une lutte semblable à celle que cette nation prétendue dégradée, que ce gouvernement Espagnol prétendu déshonoré, soutiennent depuis si long-temps. Jamais, non jamais, les Français n'ont été avec 250 mille hommes si long-temps dans un pays sans le soumettre. L'Espagne n'est pas soumise. Mais il est impossible de prévoir quel effet un pareil langage produirait sur l'énergie de l'Espagne, s'il passait sans être relevé. Il est lamentable de penser que la lutte est au moment de devenir plus terrible que jamais en Espagne; mais cette perspective même ne paraît pas avoir ébranlé ce pays. A chaque défaite on voit s'élever une nouvelle armée. Déterminés à résister à l'usurpateur de leurs droits, leur esprit hostile est tel qu'ils semblent résolus à se battre jusqu'au dernier homme. Il m'est impossible de convenir qu'aucun déshonneur se soit attaché à nos armes. Je crois fermement que la retraite du Général Moore et la bataille de la Corogne ont sauvé l'hiver dernier le Midi de l'Espagne ; je crois fermement que l'expulsion des Français hors du Portugal et de la Galice, la jonction de Lord Wellington avec le général Cuesta et la bataille de Talavera, ont encore sauvé cet été le Midi de l'Espagne. Que serait-il advenu si les Anglais n'étaient pas arrivés en Portugal après que Soult eût pris Oporto? Les membres du côté opposé ont assuré que le Portugal ne pouvait pas être défendu. Je leur réponds qu'il faudra de bien vigoureux efforts de la part des Français pour avoir du succès

centre 30 mille hommes de troupes britanniques, secondées de 40 mille hommes de troupes portugaises, commandées par des officiers anglais.

Il ne me reste plus qu'à dire un mot par rapport à l'Amérique. On a accusé mon très-hon. ami (M. Canning) d'avoir soustrait une piece qui justifiait le dernier ministre britannique aux Etats-Unis (M. Erskine). Si une piece de cette nature a jamais existé, elle a sans doute échappé à ma mémoire ainsi qu'à celle de mon très-honorable ami. Il a produit l'année derniere les seules instructions qu'eût M. Erskine, et c'est en comparant ces mêmes instructions, avec l'acte que M. Erskine a signé, que S. M. s'est crue autorisée à désavouer cet acte.

M. Perceval termina son discours en disant qu'il observait que le dessein évident des Membres du côté opposé était de faire à cette séance un essai de leurs forces, mais qu'il espérait que le sentiment de la Chambre allait se manifester de maniere à frustrer l'espérance qu'ils pouvaient avoir conçue.

La division ayant eu lieu à CINQ HEURES et DEMIE du matin, il s'est trouvé

Pour l'Adresse des Ministres . .	263 votes.
Pour l'Amendement de l'Opposition .	167
Majorité en faveur des Ministres	96 voix

Chambre des Pairs.—Séance du Vendredi, 26 Janvier.

L'ordre du jour était le Vote de Remercîments à Lord Wellington et à l'armée britannique qui avait combattu à Talavera, pour la victoire glorieuse remportée sur les Français les 27 et 28 Juillet derniers.

Lord *Liverpool*, Ministre de la Guerre et des Colonies.—" Milords, lorsque je donnai notice que j'étais dans l'intention de soumettre à la Chambre le vote de remercîments que Vos Seigneuries vont discuter aujourd'hui, je ne faisais pas le plus léger

Digitized by Google

doute que ce vote ne passât avec une approbation unanime; mais, après ce qui s'est passé hier dans la Chambre, je suis fâché de ne pouvoir plus nourrir cet espoir; et je regrette encore plus de penser que l'opposition que je vais éprouver, portera plutôt sur des motifs privés que sur des motifs publics. On a cité hier l'exemple de la bataille de Maida, et le vote de remercîments qui l'avait suivie immédiatement. Dans mon opinion, les deux cas sont parfaitement semblables. La descente sur la côte de Calabre avait deux objets en vue; le premier, de secourir la forteresse de Maida, qui était alors assiégée par l'ennemi; le second, de soutenir et d'exciter l'esprit d'insurrection qui avait éclaté à cette époque parmi les habitants du royaume de Naples. Tels étaient les objets de cette expédition, dans l'une et l'autre desquels nous échouâmes complétement. Cependant, malgré cette non-réussite, il ne s'éleva pas une seule voix dans cette Chambre, pour s'opposer aux remercîments qui y furent proposés en faveur du général et de l'armée qui avaient remporté cette brillante victoire. Il en sera aujourd'hui pour la bataille de Talavera comme pour celle de Maida; je me bornerai à cette victoire, sans la mêler avec aucune autre circonstance de la conduite générale de la campagne, que je ne suis pas préparé à discuter en ce moment, mais que je ne crains pas de voir examiner dans une autre soirée. Me bornant donc aux deux journées de Talavera, je me flatte que, lorsque la Chambre réfléchira à ces actions éclatantes, qu'elle les considérera sous leur véritable point de vue, et qu'elle se rappellera l'impression qu'elles firent dans le pays, l'enthousiasme qu'elles y exciterent parmi toutes les classes du peuple, et la maniere dont ces exploits glorieux furent présentés à l'armée dans les Ordres Généraux qui furent rendus ici par le Commandant en Chef—la Chambre sentira qu'il lui est difficile de ne pas accorder à tant de va-

Digitized by Google

leur la véritable récompense, la distinction flatteuse qu'elle mérite, les remercîments de Leurs Seigneuries. Et quoique ces ordres généraux n'aient été rendus qu'avec la sanction et sous les yeux du gouvernement de Sa Majesté, ils n'étaient pourtant que l'écho des sentiments qui furent exprimés d'un bout du royaume à l'autre.

" Sous quelque point de vue qu'on envisage la bataille de Talavera, soit sous le rapport du nombre comparatif des combattants, de leur bravoure, de leur acharnement, soit sous celui de la supériorité décidée que l'armée anglaise y maintint sur tous les points et dans toutes les attaques, on ne peut qu'être frappé des droits que cette armée y acquit aux plus grands honneurs que la patrie puisse conférer. De telles preuves de la valeur et des talents de nos généraux, un tel exemple de la bravoure et de l'intrépidité de nos troupes, méritent toutes les distinctions qui peuvent les faire remarquer, toutes les récompenses qui peuvent les acquitter. L'effet et l'influence de ces récompenses doivent être évidents aux yeux de tout le monde. Avec quel empressement le Dominateur actuel de la France ne saisit-il pas de semblables occasions pour encourager l'esprit militaire et récompenser les actions les plus éclatantes par toutes sortes d'honneurs et de distinctions ! C'est là la vraie cause de l'habileté supérieure des généraux de Buonaparté; c'est là la cause des exploits par lesquels ils signalent leurs talents d'une manière si remarquable. Le mérite militaire est si amplement récompensé en France de toute manière, que toutes les autres professions, quelque exaltées qu'elles soient, sont oubliées, méprisées, disparaissent devant l'état militaire. Il est juste, il est politique d'entretenir l'esprit militaire dans ce pays-ci, surtout à une époque où la sûreté de la nation peut dépendre de ses efforts. Cependant, je ne crois pas qu'il soit nécessaire de lui donner la même attention et les mêmes encourage-

Digitized by Google

ments qu'on lui prodigue aujourd'hui en France. Nous possédons ici une heureuse union de l'esprit militaire et de l'esprit de commerce. Quelque discordants que ces deux esprits puissent être dans d'autres pays, ils sont en parfaite harmonie dans le nôtre, et ils procurent à la fois et l'âme et le nerf de la guerre. Nous devons donc ne négliger aucune occasion d'entretenir cet esprit par tous les encouragements qui peuvent l'exciter, et toutes les récompenses qui peuvent en acquitter les glorieux efforts. Je ne connais pas d'exemples où cet esprit ait été déployé d'une maniere plus signalée que par le commandant et l'armée britannique à la bataille de Talavera. Tant de valeur, de fermeté, de discipline ne peuvent pas, ne pas être récompensées, et recevoir les marques de distinction auxquelles elles ont droit. Je propose donc les remercîments de la Chambre à Lord Wellington et à l'armée qu'il commandait à Talavera, pour la glorieuse victoire des 27 et 28 Juillet 1809."

Lord *Suffolk* s'opposa à cette motion, alléguant que Lord Wellington lui paraissait avoir manqué de plusieurs des qualités qui constituent un bon général. Il avait manqué de prudence, et n'avait même pas su se procurer les informations nécessaires. Il était tombé à la bataille de Talavera dans les mêmes erreurs qu'à celle de Vimiera, etc. etc.

Lord *Grosvenor* fut de la même opinion.

Lord *Mountjoy* fit son premier discours à cette occasion, avec beaucoup de succès. Il défendit avec éloquence Lord Wellington, et vota pour les remerciments.

Lord *Grey*,—" Je ne puis être de l'avis du Noble Lord qui vient de s'asseoir, que les lauriers qui ont été cueillis à la bataille de Talavera sont si touffus qu'ils doivent couvrir tous les contretemps qui ont suivi. Un semblable éloge serait convenable tout au plus pour une bataille comme celle

Digitized by Google

d'Agincourt. Quels que fussent les risques qu'on y courut, ces risques furent balancés et au-delà par la défaite signalée, la dispersion et l'anéantissement de l'ennemi. Mais je ne vois point que la bataille de Talavera ait produit de semblables résultats. Je nie qu'elle ait aucun des caractères d'une grande victoire. On a comparé cette bataille à celle de Maida, et l'on a dit que l'une et l'autre avaient échoué dans leurs objets principaux. Mais j'observe que la non-réussite à Maida n'a eu que des effets éloignés, mais que les avantages de cette victoire furent immédiats en chassant l'armée ennemie de sa position et en faisant échouer un plan qui avait été formé par l'ennemi. Mais on ne peut dire que la bataille de Talavera ait eu aucun résultat avantageux, ni dans le moment, ni par la suite. On n'a point arrêté les progrès de l'ennemi; le commandant en chef avoue lui-même qu'il n'a pas pu le poursuivre, faute de moyens de subsistance et de transport. L'ennemi a gardé sa position deux jours après la bataille. Nous sommes restés dans la même pénurie après comme avant la victoire. Lord Wellington ne s'est procuré aucun avis sur la position de ses ennemis; il est resté immobile à Talavera jusqu'à ce qu'il se fût aperçu qu'il avait une armée ennemie sur ses derrieres, et il fit alors une retraite précipitée, en laissant les blessés au pouvoir de l'ennemi. Il aurait dû s'assurer, avant d'avancer, de ses moyens de subsistance, en envoyant des personnes capables de bien observer l'état des choses, et surtout les dispositions de l'armée espagnole. La prévoyance est une qualité non moins nécessaire à un général que la valeur et l'intrépidité. Je ne conçois pas comment les Français et les Espagnols avaient suffisamment de vivres, tandis que nous seuls nous en manquions. C'est le devoir d'un général d'activer et surveiller le département du commissariat. J'ai le plus grand respect et la plus haute admiration pour Lord Wellington; il

Digitized by Google

est audacieux, actif et entreprenant ; c'est avec chagrin que je m'oppose à la motion, mais le sentiment impérieux de mes devoirs me réduit à cette pénible nécessité.

Le *Marquis de Wellesley*.—S'il a été pénible au noble Comte (Lord Grey) de remplir un devoir public dans le cas actuel, si la libéralité, la générosité bien connue de ses sentiments, lui a imposé cette tâche désagréable, combien ma situation personnelle ne doit-elle pas être plus pénible, lorsqu'en remplissant, aussi moi, un devoir public, il m'est impossible de ne pas céder à des sentiments d'une nature privée ! J'ai en ce moment à défendre et à venger la réputation d'un officier qui a déployé tous ses talents, exercé son jugement dans toute son étendue, pour exécuter un service pour lequel, malgré que les moyens lui aient manqué pour en tirer tout l'avantage possible, ses efforts et son zele ont reçu des témoignages de gratitude et d'admiration des deux royaumes d'Espagne et de Portugal, dans lesquels on a été à portée de les juger et de les apprécier dignement, puisque c'était le théâtre même de ses actions. Si un officier dont le zele ardent, et l'infatigable activité pour le service de son pays, se sont si souvent, si utilement, et si glorieusement déployés dans tant de pays et de climats, devait se voir privé aujourd'hui, après tant de travaux et de fatigues, des récompenses et des distinctions qu'il a si souvent méritées et obtenues ; certes, il faudrait que mon âme fût étrangement dépourvue de toute sensibilité pour ne pas souffrir d'une maniere poignante en cette occasion-ci. Telle est ma situation dans cette conjoncture, je n'ai pas honte de l'avouer ; quoique je sois bien convaincu que mon frere a fait tout ce qu'il était humainement possible de faire dans les circonstances où il s'est trouvé placé.

Maintenant, je demande qu'il me soit permis d'observer, que le noble Lord qui a dirigé l'opposition à la motion actuelle, n'a pas compris clairement la marche des opérations en Portugal et en Espagne : je vais l'expliquer en peu de mots.

Lord Wellington a eu d'abord l'ordre de se rendre en Portugal. Le Nord de ce royaume était alors au pouvoir de l'ennemi, qui, dans le même temps, paraissait disposé à s'avancer sur le Sud. Le premier objet de mon noble parent fut de délivrer le Portugal. Je ne crois pas nécessaire de m'étendre fort au long sur ce premier objet. Toute

Digitized by Google

l'armée, le Portugal, l'Angleterre entiere savent assez avec quelle rapidité cette opération fut exécutée aussi complettement que possible. Victor s'avançait en même temps sur le Portugal, et même en avait dépassé la frontiere. Lord Wellington se disposa à marcher sur le Sud pour le déloger. Dans cette opération il semblerait qu'il y ait eu un délai de dix jours ; mais ce délai fut la conséquence inévitable de la nécessité de donner quelque repos à des troupes excédées de la fatigue d'une marche si longue et si rapide.

On a comparé la situation de Lord Wellington avec celle du gén. Moore, général dont le mérite ne peut pas être trop loué ni la perte déplorée trop profondément. Mais les deux cas different, en raison des circonstances dans lesquelles l'Espagne s'est trouvée aux deux époques différentes. Lorsque le général Moore entra en Espagne, le gouvernement du pays était divisé entre différentes autorités. Il n'y avait aucun chef désigné ou reconnu ; aucun pouvoir chargé d'employer ou diriger les ressources nationales, tandis qu'il avait à ses trousses une armée ennemie commandée par l'Empereur des Français en personne. Mais quand Lord Wellington est entré en Espagne, la Junta Centrale ou Suprême avait été établie et reconnue. On supposait qu'elle fournirait tous les moyens, et aurait à sa disposition toutes les provisions du pays. Ce n'était pas à Lord Wellington à douter qu'elle pût ou voulût exercer ce pouvoir dans toute son étendue. Il n'y avait alors que le corps de Victor, fort d'environ 28,000 hommes, auquel la Junta désirait vivement d'opposer de la résistance. Pour cela, elle demanda le concours de Lord Wellington. La proposition lui en fut faite par le gouvernement Espagnol et le général Cuesta, et comment aurait-il pu s'y refuser ? Ils ne lui demanderent pas, comme quelques personnes l'ont imaginé, de marcher sur Madrid ou d'expulser les Français de leur pays, mais ils le prierent simplement de coopérer avec les généraux Espagnols Cuesta et Venegas, pour attirer Victor derriere le Tage, et protéger ainsi les provinces méridionales d'Espagne. Il avait donc affaire à un gouvernement bien établi,—à un pays où l'on croyait que les provisions abondaient,—à un général qui jouissait de la confiance de ce gouvernement et de ce pays, et particulierement de l'affection de l'armée qu'il commandait. Cette armée était composée de 48,000 hommes, bien équipée, et selon toutes les apparences bien disciplinée. Le général de cette armée, qui avait tant de choses en sa faveur, demanda la coopération de l'armée Anglaise pour ce service

Digitized by Google

borné, et pour le seul objet qu'il avait indiqué précédemment. Dans ces circonstances, Lord Wellington pouvait-il refuser, à moins qu'il ne supposât le gouvernement Esspagnol incapable de faire son devoir ; et que le pays, quoique abondant en moyens et provisions, ne pourrait ou ne voudrait pas lui en fournir ? D'ailleurs, ce mouvement était favorable à la sûreté du Portugal, qu'il protégeait ainsi, en même temps qu'il défendait l'Espagne. Il s'empressa donc de faire tous les efforts qui pouvaient dépendre du zele, de l'activité, du courage et de l'énergie, et il dirigea de son mieux les moyens dont il était en possession, vers l'objet auquel ils avaient été spécialement destinés ; car il faut le redire, Lord Wellington est entré en Espagne, afin de défendre le Portugal. On a dit qu'il n'avait pas eu toute la prévoyance nécessaire. Mais Lord Wellington pouvait-il, encore une fois, ne pas donner sa confiance au général Cuesta, à l'armée qu'il commandait, au gouvernement d'Espagne, au pays qu'il venait secourir ?— Le plan de coopération fut donc arrêté, et Lord Wellington eut à marcher contre Victor, de concert avec le général Cuesta. Il fut décidé en même temps que Vénégas marcherait sur Madrid, afin d'y attirer les corps de l'armée Française qui étaient commandés par Sébastiani et Joseph Buonaparté. Dans cet état de choses, si le plan eût été dûment mis à exécution, Lord Wellington n'était-il pas bien fondé à en attendre le succès ? Le 22 Juillet, il se porta sur Talavera, et le 23 le corps de Victor s'approcha de lui. Lord Wellington proposa de l'attaquer ce jour-là même, et quelle victoire complete sur le corps séparé de Victor n'aurait-on pas dû espérer, puisqu'il a pu ensuite battre les forces réunies de Sébastiani, Joseph, &c. ? Avec cette belle perspective de la destruction du corps de Victor, Cuesta, pour des raisons qui n'ont jamais été expliquées, refusa d'attaquer avant le lendemain ; et remarquez que, durant cette nuit même, Victor s'échappa et rejoignit Sébastiani. Dans cet intervalle, Vénégas, qui devait être à Ocana le 22, reçut contre-ordre de la Junta Suprême, sans qu'on ait pu jamais savoir pour quelles raisons ni dans quelle vue ; mais il en résulta que Vénégas, qui devait être en mouvement le 22, ne se mit pas en marche avant le 29. Un général pouvait-il surmonter de pareilles contrariétés ? Aucune opération, quelque bien concertée qu'elle fût, pouvait-elle réussir, d'après des ordres si contradictoires ? Si l'on vous dit actuellement que dans des circonstances qui promettaient tant de succès, le général Cuesta refusa d'attaquer le 23, et que la Junta Centrale contremanda

Digitized by Google

le mouvement de Vénégas, qui était si essentiel aux opérations combinées, dans une pareille crise, quel succès pourriez-vous attendre d'aucun général ? — Mais on peut aujourd'hui attendre du gouvernement Espagnol des mesures d'une autre nature, et qui auront des résultats différents. Il est à désirer, et il faut espérer, que l'action du Pouvoir exécutif sera d'accord avec l'esprit du peuple ; que l'Espagne jouera un rôle digne d'elle-même et de son grand et généreux allié. Le perfectionnement de son gouvernement ne pouvait pas être l'ouvrage d'un jour. Ne devions-nous jamais employer un seul soldat ni faire un seul effort en sa faveur, avant qu'elle ne fût arrivée à toute la perfection d'un gouvernement libre ? Pouvait-on espérer que l'Espagne sortant de la torpeur et de l'esclavage dans lesquels ses facultés et son énergie avaient été si long-temps comprimées ; secouant les anciennes habitudes et les préjugés invétérés qui offusquaient son entendement ; sortant de cet état de désunion et d'incohérence entre ses différentes provinces, qui, quoique réunies par leur haine et leur animosité contre l'ennemi commun, étaient cependant en quelque sorte opposées l'une à l'autre,—pouvait-on raisonnablement espérer qu'elle atteindrait tout à coup la perfection d'un gouvernement établi, éclairé et vigoureux ?

J'en reviens maintenant à la bataille de Talavera, et je soutiens que si l'on examine sous le point de vue militaire toutes les circonstances de cette journée, rien ne peut avoir été plus brave, plus efficace que la maniere dont les attaques des Français furent repoussées sur tous les points par des forces inférieures. L'ennemi a avoué lui-même que cette résistance était une des plus profondes blessures qui ont été faites à sa renommée militaire. Quant aux conséquences de cette bataille, je suis bien éloigné de les regarder comme d'une si petite valeur. Cette bataille n'a-t-elle pas été essentiellement utile aux autres objets de la campagne ? Si l'on n'avait pas frappé un coup aussi important contre Victor, il aurait été impossible d'empêcher l'ennemi d'envahir le midi de l'Espagne et de pénétrer en Portugal. Elle a donc sauvé le sud de l'Espagne de sa destruction absolue, et, en même temps, elle a donné les moyens au Portugal d'organiser son armée et de renforcer ses positions militaires. En prenant la position en arriere que Lord Wellington a prise ensuite, il s'est rapproché de ses magasins et de ses moyens d'approvisionnements, sans cesser de menacer la ligne d'opérations de l'ennemi. Aussi il en est résulté, au moins jusqu'à présent, que l'armée Française qui ne cessait de menacer

Digitized by Google

le Sud, a été obligée de suspendre toutes ses opérations de ce côté de la Péninsule, et que le Portugal a eu le temps de porter son armée à un point de perfection complet, et qui, s'il ne garantit pas la sûreté absolue du pays, le met au moins dans un état de défense dans lequel il ne s'était jamais trouvé auparavant.

Ce n'est donc point par partialité, mais par pur esprit de justice, que je déclare en mon âme et conscience que Lord Wellington a de justes droits aux honneurs, titres et distinctions qu'il a plu à Sa Majesté de lui conférer pour ses services personnels, ainsi qu'à la récompense que l'objet de la motion actuelle est de lui accorder.

Lord Grenville accusa les Ministres de ne s'être pas assuré d'une maniere indubitable de la coopération des Espagnols. Il demanda ce qu'ils avaient fait depuis deux ans que les Espagnols étaient en quelque sorte dans la dépendance de la Grande Bretagne, et s'il n'était pas honteux que dans un moment où le sort de l'Espagne et du Portugal dépendaient de la coopération de Vénégas et de Cuesta, l'un eût reçu l'ordre formel de son gouvernement de ne pas agir de concert avec les Anglais, et que l'autre eût refusé la priere qui lui fut faite d'attaquer conjointement, sous un prétexte qui reste encore à expliquer ?

La motion passa sans aller aux voix.

QUERELLE AVEC LES ÉTATS-UNIS.

L'arrivée des papiers-nouvelles de France ayant été interrompue par les froids qui ont obstrué à la fin de ce mois les canaux ordinaires de communication entre la France et l'Angleterre, nous profitons de cette circonstance pour insérer dans ce Journal la plus grande et la plus importante partie des Documents officiels qui ont été publiés en Amérique, au sujet de la conclusion brusque des négociations du Ministre Britanique près les Etats-Unis, M. Jackson. Comme cette affaire sera discutée avant peu devant les

Digitized by Google

deux Chambres du Parlement Britannique, nous attendrons que cette discussion ait lieu pour faire connaître les opinions diverses que cette rupture et le système général des relations entre la Grande Bretagne et les Etats-Unis, dans les circonstances actuelles, feront énoncer aux membres du corps législatif. Dans ce moment, la premiere question à résoudre est de décider si M. Erskine, le ci-devant Ministre Britannique aux Etats-Unis, a, ou n'a pas excédé les pouvoirs et les instructions qu'il avait de son Gouvernement, lorsqu'il a signé l'acte que les ministres ont refusé de sanctionner.

En attendant que cette discussion ait lieu, sur la motion que M. Whitbread a annoncée pour la semaine prochaine, M. Morris, parent de M. Erskine, a fait à la séance de la Chambre des Communes du 25 Janvier, un discours, dans lequel il a essayé de justifier d'avance M. Erskine. Tout en convenant que la dépêche de M. Canning, du 23 Janvier, dont il est tant question dans ce polémique, était la seule lettre d'instructions positives qu'il avait reçues pour conclure un agrément provisoire, M. Morris a ajouté que lorsque M. Erskine eut trouvé que les conditions contenues dans ces instructions étaient impratiquables, il l'annonça au ministre américain, M. Smith, dans une lettre qui a été publiée, et dans laquelle M. Erskine lui avouait qu'il avait différentes lettres d'instructions ; et il termina son discours en disant qu'il n'y avait que la publicité qui serait donnée à ces diverses instructions, qui pourrait permettre d'asseoir un jugement impartial et sain sur la conduite qu'il avait cru devoir tenir, et que si les ministres cherchaient à empêcher cette publicité, alors toute la responsabilité peserait sur eux.

M. Morris se plaignait surtout de la soustraction d'une dépêche importante de M. Erskine à son gouvernement, laquelle était pourtant re-

Digitized by Google

connue par M. Jackson dans sa Correspondance avec M. Smith, mais que l'on n'avait jamais imprimée avec les autres pieces de cette malheureuse transaction.

Selon les journaux Américains, reçus jusqu'au 1er Janvier, la Chambre des Représentants délibérait alors sur un nouveau bill concernant les relations commerciales de l'Amérique, à l'égard de la Grande Bretagne et de la France. Par l'une de ses dispositions, le Président est autorisé à lever les restrictions qu'il impose au commerce de ces deux nations, en faveur de celle qui révoquera ses ordres ou décrets affectant le commerce des Etats-Unis. Ce bill, qui n'était pas encore passé en loi, excluerait des ports d'Amérique tous les vaisseaux portant les pavillons de la Grande Bretagne et de la France, et ne permettrait l'importation des productions ou marchandises de ces deux pays ou de leurs colonies, que sur des vaisseaux Américains. Nous espérons encore que si le Congrès passe un pareil acte, il le modifiera, du moins de maniere à ce qu'il n'oppose pas de nouveaux obstacles au rétablissement de nos relations d'amitié avec les Etats-Unis, et à ce qu'il ne soit pas en contradiction avec les dispositions conciliantes dont leur gouvernement fait profession.

Voici maintenant la Correspondance diplomatique d'un genre nouveau, qui a fini par l'expulsion de M. Jackson du lieu des négociations, par des outrages personnels, et une brutalité toute démocratique, à laquelle M. Jackson a opposé une vigueur de dialectique et une fermeté de caractere qui lui font un honneur infini.

Digitized by Google

PIECES OFFICIELLES

RELATIVES AUX DIFFÉRENDS ENTRE LA GRANDE-BRETAGNE ET L'AMÉRIQUE.

Correspondance entre les Ministres de S. M. Britannique et les Secrétaires d'Etat Américains, remise au Congrès avec le Message du Président.

La premiere de ces Pieces est une lettre de M. Erskine, au Secrétaire d'Etat Américain, relative au refus fait par le Gouvernement Britannique de ratifier l'arrangement conclu entre eux.—La 2e est une réponse de M. Smith.—La 3e est une lettre de M. Erskine, concernant le même sujet.—La 4e est une lettre de M. Gallatin à M. Erskine, relative au commerce des colonies.—La 5e est une réplique de M. Erskine.—Voici la 6e, qui concerne les points les plus importants :

Le Secrétaire d'Etat Américain, M. Smith, *à* M. Jackson, *Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire de S. M. Britannique.*

Département d'Etat, le 9 Octobre 1809.

Monsieur,

Un arrangement, relatif à la révocation des Ordres du Conseil Britannique, ainsi qu'à la satisfaction demandée au sujet de l'attaque sur la frégate la Chesapeake, a été conclu formellement par le Gouvernement des Etats-Unis, avec David Montague Erskine, Ecuyer, Ministre Plénipotentiaire accrédité de S. M. Britannique. Et après avoir été fidélement mis à exécution de la part de ce Gouverne-

Digitized by Google

ment, et dans des circonstances qui rendaient ses effets sur la situation relative des Etats-Unis, irrévocables et sous quelques rapports irréparable, S. M. Britannique a jugé à propos de le désavouer, de rappeler son Ministre et d'en envoyer un autre pour le remplacer.

Dans un tel état de choses, rien ne paraissait plus raisonnable, ni plus évidemment prescrit par les égards ordinairement dus à la partie désappointée, qu'une explication prompte et explicite, de la part du nouveau fonctionnaire, des motifs du refus fait par son Gouvernement, d'approuver un arrangement si solennellement fait,—et accompagnée d'autres termes à y substituer.

Ayant conçu cette attente raisonnable, le Président a appris, avec non moins d'étonnement que de regret, que, dans vos diverses conférences avec moi, vous aviez déclaré :

1°. Que vous n'avez point d'instrutions de votre Gouvernement qui vous autorisent à donner aucunes explications quelconques à ce Gouvernement-ci, relativement aux raisons qui ont induit S. M. à désavouer l'arrangement dernierement conclu par votre prédécesseur, et que par conséquent vous ne pouviez point en donner.

2°. Que dans l'affaire de la Chesapeake vos instructions vous autorisent seulement (sans expliquer aucunement pourquoi les termes raisonnables de satisfaction offerts et acceptés, n'ont pas été mis à effet) à communiquer à ce Gouvernement-ci une note contenant une offre de satisfaction, avec la convention que cette note ne serait signée et remise par vous qu'après que vous auriez vu et approuvé la réponse projetée de ce Gouvernement, et que la signature et la remise de votre note, et de la répouse de ce Gouvernement, auraient lieu simultanément.

3°. Que vous n'avez point d'instructions qui vous autorisent à faire aucunes propositions quelconques à ce Gouvernement-ci au sujet de la révocation des Ordres du Conseil Britannique ; mais seulement à recevoir celles que ce Gouvernement jugerait à propos de vous faire.

4°. Qu'à tout événement, le Gouvernement Britannique n'est ni dans la disposition, ni dans l'intention de révoquer ses Ordres en Conseil, en ce qui concerne les Etats-Unis, si ce n'est dans le cas où les Etats-Unis s'engageraient formellement à accéder aux conditions et termes suivants, savoir :—I. —Que l'acte du Congrès appelé communément loi de Noucommunication subsistera envers la France, aussi long-temps

Digitized by Google

qu'elle laissera subsister ses décrets.—II. Que la marine de la Grande-Bretagne sera autorisée à aider à mettre à effet les dispositions dudit acte du Congrès.—III. Que les États-Unis renonceront explicitement, durant la présente guerre, au droit de faire aucun commerce quelconque, direct ou indirect, avec celles des colonies des ennemis de la Grande-Bretagne, d'où ils étaient exclus durant la paix; et que cette renonciation doit s'étendre, non-seulement au commerce entre la colonie et la mere-patrie, mais encore au commerce entre la colonie et les États-Unis.

Si, dans l'exposé ci-dessus, il vous paraissait qu'en aucun cas je vous eusse mal compris, ce serait pour moi un véritable plaisir de pouvoir mettre sous les yeux du Président un rapport rectifié d'après les observations qu'il vous plairait de me communiquer.

Pour éviter les méprises auxquelles les conférences donnent lieu, j'ai l'honneur de vous annoncer qu'on a jugé à propos que nos discussions ultérieures, dans le cas présent, se fissent par écrit. Et c'est avec beaucoup de sincérité que je vous assure que toutes les communications qu'il vous plaira de me faire, seront accueillies avec un désir empressé de les trouver telles qu'elles puissent amener promptement l'applanissement de tous les obstacles qui s'opposent maintenant à cette amitié et cordialité mutuelle et durable entre les deux nations, qu'il est évidemment de l'intérêt de l'une et de l'autre d'entretenir.

Je suis, &c.

(Signé) SMITH.

Réponse de M. Jackson à M. Smith.

Washington, le 11 Octobre 1809.

Monsieur,

J'ai eu l'honneur de recevoir votre lettre officielle du 9 du courant, vers la fin de laquelle vous m'informez qu'il a été jugé à propos de mettre fin à toutes communications verbales entre vous et moi, pour la discussion des importants objets de ma mission. Considérant qu'il s'est écoulé très-peu de jours depuis que j'ai remis au Président une lettre de créance du Roi mon maître, et qu'il n'a pas été même allégué d'incident, pour me priver de l'accès facile et du crédit auxquels, suivant l'usage immémorial, cette lettre me donne droit, je ne crois

Digitized by Google

pas qu'il existe dans les annales diplomatiques aucun exemple d'une pareille détermination, entre deux Ministres qui se sont réunis dans l'objet avoué de terminer à l'amiable les différends existant entre leurs pays respectifs; cependant, après une mûre délibération je suis porté à y acquiescer, eu égard au temps qui doit nécessairement s'écouler avant que je puisse recevoir les ordres de S. M. sur une circonstance aussi inattendue, et du préjudice qui en résulterait pour le service public, si, dans l'intervalle, les fonctions de mon ministere devaient être entierement suspendues. Je me contenterai donc de protester contre un procédé que je ne puis envisager autrement que comme une violation dans ma personne des droits les plus essentiels d'un Ministre public, lorsqu'on y a recours, comme dans le cas présent, sans alléguer aucune mauvaise conduite de ma part. Quant à mon opinion, je ne puis, je l'avoue, acquiescer à la préférence que vous donnez à une communication par écrit sur des conférences, pour des explications mutuelles et un accommodement. J'ai cru devoir au caractere public dont j'ai eu l'honneur d'être revêtu, à la confiance qu'il a très-gracieusement plu à S. M. de mettre en moi, de vous exposer sans réserve mes sentiments sur ce point. Je vais maintenant passer aux autres parties de votre lettre, et leur donner toute l'attention que peut prescrire un zele proportionné au surcroît des difficultés qui est ainsi opposé au rétablissement d'une bonne intelligence parfaite entre nos deux pays respectifs.

Vous dites, Monsieur, avec toute vérité, qu'il avait été fait un arrangement entre vous et M. Erskine, et que S. M. a jugé, à propos de désavouer la convention.

J'ai d'abord ici à regretter la perte de l'avantage d'une communication verbale avec vous, en ce que j'en aurais, profité pour demander si votre intention, dans votre exposé, a été de vous plaindre du désaveu même, ou de ce qu'il n'a pas été l'objet d'aucune application, ou de la circonstance que cette explication n'a pas été donnée par mon entremise. J'observe que dans les papiers de la mission, il n'y a aucune trace de plaintes de la part des Etats-Unis, sur ce que S. M. a désavoué l'acte de son Ministre. Dans les conférences que nous avons eues jusqu'à présent, vous n'avez distinctement annoncé aucune plainte semblable, et j'ai vu avec plaisir dans cette circonspection de votre part une preuve de cette candeur, qui, je n'en doute pas, régnera dans toutes nos communications, et en ce que vous n'auriez pu que regarder comme déraisonnable de se plaindre du désaveu d'un

Digitized by Google

acte accompagné de circonstances telles qu'elles ne pouvaient qu'amener l'état de choses qui s'en est effectivement ensuivi.

On ignorait, lorsque j'ai quitté l'Angleterre, si M. Erskine vous avait communiqué, comme on lui en avait laissé la liberté, ses instructions originales *in extenso*. Mais en examinant sa correspondance officielle, et particulierement une dépêche adressée le 20 Avril au Secrétaire d'Etat des affaires étrangeres de S. M., je trouve qu'il y déclare qu'il vous avait soumis les trois conditions spécifiées dans ces instructions, comme étant les bases d'un arrangement qui, à ce que l'on croyait en Angleterre, d'après les informations reçues de ce pays-ci, pouvait être fait, avec la perspective de grands avantages mutuels. M Erskine relate ensuite *verbatim et sexiatim* vos observations sur chacune des trois conditions, et les raisons qui vous ont porté à croire qu'on pouvait y en substituer d'autres. Il peut avoir été conclu entre vous que ces dernieres étaient l'équivalent des conditions primitives ; mais l'acte même par lequel d'autres y ont été substituées fait voir que, dans le fait, ces conditions primitives vous ont été explicitement communiquées, et qu'elles ont été conséquemment soumises par vous à l'examen du Président. Il m'est à peine nécessaire d'ajouter que la différence entre ces conditions et celles que contient l'arrangement des 18 et 19 Avril, est assez évidente pour n'avoir pas besoin d'être éclaircie ; et je n'ai pas besoin non plus de déduire la conclusion, que je regarde comme admise à défaut de toute plainte, de la part du gouvernement Américain, savoir, qu'en pareilles circonstances S. M. avait un droit indubitable et incontestable de désavouer l'acte de son ministre. Je dois parler ici d'une supposition dont vous m'avez fait mention plus d'une fois, et qui, si elle avait le moindre fondement, affecterait peut-être en quelque sorte ce droit. Vous m'avez informé que vous conceviez que M. Erskine avait deux séries d'instructions sur lesquelles il devait se régler ; et que c'était sur l'une de ces séries, laquelle n'avait été communiquée ni à vous ni au public, que reposait la justification des termes définitivement arrêtés entre vous et lui. Il est de mon devoir, Monsieur, de vous déclarer solennellement, et par votre entremise, au Président, que la dépêche de M. Canning à M. Erskine, que vous avez prise pour base d'une communication officielle avec ce ministre, et qui a été lue par le premier au ministre d'Amérique à Londres, est la seule dépêche par laquelle les conditions pour la conclusion d'un arrangement avec ce pays,

Digitized by Google

sur les matieres auxquelles elle a rapport, aient été prescrites à M. Erskine.

Je reviens à l'objet immédiat de votre lettre. Si votre intention, est de dire qu'il n'a été donné aucune explication quelconque sur les raisons qui ont engagé S. M. à désavouer l'acte de mon prédécesseur, je vous observerai, dans ce cas, que, dans les instructions par lesquelles il a été informé des intentions de S. M., ces raisons ont été déduites très-amplement et avec force ; et s'il ne vous les a pas transmises, je ne puis l'attribuer qu'à sa situation singulierement délicate et embarrassante, à laquelle il se flattait probablement que le Président voudrait bien avoir égard ; et il pouvait d'autant plus raisonnablement s'y attendre, qu'une communication ample et détaillée sur le même sujet avait été faite par le Secrétaire d'Etat de S. M. pour le département des affaires étrangeres à M. Pinckney, à qui les premieres instructions de M. Erskine avaient été lues en entier, et qui, comme il était naturel de le présumer, devait transmettre à son gouvernement assez d'informations sur cette très-importante conjoncture, pour épargner à M. Erskine la nécessité d'entrer dans des détails minutieux sur la mésintelligence qui était survenue. En tout cas, on ne peut alléguer contre le gouvernement de S. M. aucune plainte fondée sur ce point, puisqu'on voit que non seulement il a instruit le ministre qui avait fait l'arrangement désavoué, des motifs du désaveu, mais encore qu'il a donné connaissance au ministre Américain à Londres, avec franchise, avec promptitude, et avec le plus scrupuleux égard pour l'honneur national, du désaveu, de ses motifs, et des précautions prises spontanément par S. M. pour prévenir toute perte ou préjudice qui pourraient en résulter pour les citoyens des Etats-Unis qui auraient compté sur un arrangement, quoique non autorisé, fait par M. Erskine. La simple mention de cette derniere circonstance me dispense de rien dire de plus sur les effets que vous citez comme ayant été produits envers les Etat-Unis par les circonstances de cet arrangement. Ce n'est pas à moi à décider jusqu'à quel point ils sont irrévocables,—mais le mot *irréparable* me semble impliquer que le public ou des individus de ce pays-ci ont essuyé quelque perte à cette occasion.

Quant à l'attente où l'on était ici, que les explications sur la part que S. M. a eue à cette transaction, seraient données par moi, je pourrais me contenter d'observer simplement que je n'ai pas été muni d'instructions à ce sujet, parce

Digitized by Google

qu'on savait que les explications dont il s'agit avaient déjà été données. Mais c'est me conformer aux sentiments de S. M. envers ce pays-ci que d'observer aussi qu'il a considéré, que comme il devait nécessairement s'écouler quelque temps entre ma nomination et mon entrée dans les fonctions de mon ministere, il serait plus amical d'exposer sans délai, et par les voies dont j'ai déjà fait mention, les motifs qui obligeaient S. M. à désavouer l'arrangement, que de laisser le gouvernement Américain dans l'incertitude sous ces rapports, jusqu'à l'époque inévitablement éloignée de mon arrivée en Amérique. Ceci regarde la premiere notification de la détermination de S. M. et de ses motifs, et comme elle avait déjà été faite on ne pouvait pas croire à Londres qu'il fût nécessaire qu'elle fut réitérée par moi : et conséquemment un tel cas n'a pas été prévu dans mes instructions. Mais, si ce gouvernement-ci désirait, outre cela, quelques explications ou discussions incidentelles, je suis venu suffisamment préparé pour les entamer. Je les regarde même comme ayant eu lieu entre nous. J'ai été certainement très-satisfait, des heures que nous avons passées plusieurs fois à conférer sur ces sujets, parce qu'elles m'ont mis à portée de rectifier quelques malentendus, et de réfuter beaucoup de faux rapports dont vous m'avez vous-même informé, relativement à la conduite du gouvernement Britannique. Je considere de telles explications mutuelles comme grandement avantageuses pour donner une juste idée des vues et des intérêts des deux pays, et je les aurais renouvelées avec grand plaisir, si vous ne m'eussiez pas annoncé qu'il avait plu au Président de prescrire un autre et différent mode de conduire nos négociations.

Je profiterai néanmoins de ce mode, qui me permet encore de vous répéter que S. M. m'a autorisé, malgré la maniere disgracieuse dont sa premiere offre de réparation pour l'affaire de la Chesapeake a été reçue, à renouveler celle que M. Erskine avait eu l'ordre de faire. Vous avez dit que vous compreniez si bien les détails de ces offres, que je ne crois pas qu'il me soit nécessaire de les récapituler ici : je regrette que, puisque vous les avez si bien entendus, vous n'ayez pas encore été chargé de me dire, soit dans mes communications personnelles, soit dans la lettre à laquelle je réponds maintenant, si le Président les a trouvées satisfaisantes, ou si elles sont telles, qu'il se propose de les accepter en définitif. Il parait que vous n'avez pas compris aussi clairement la maniere de procéder dans cette affaire, que j'ai

Digitized by Google

pris la liberté de proposer comme devant amener probablement un résultat satisfaisant, sans exclure, néanmoins, toute autre méthode qui pourrait vous être préférable. Ma proposition était, non de vous communiquer une note contenant une *offre* de satisfaction, mais de convenir d'avance avec vous des termes d'une déclaration de S. M., par laquelle *elle donnerait réellement cette satisfaction* (dont je vous ai informé que j'étais autorisé à mettre à effet les conditions), et de ceux d'une contre-déclaration. J'ai dit expressément que je ne considérais pas cet échange de documents officiels comme un moyen de nous communiquer nos sentiments respectifs ; ce qui, dans mon opinion, était, selon l'usage, l'objet de nos conférences, et j'imaginais que les écrits que nous devions signer respectivement, seraient le résultat de ces sentiments ainsi communiqués, et qu'étant corrigés et modifiés réciproquement, puis délivrés simultanément, ils formeraient un pacte également obligatoire pour les deux pays. Cette maniere de procéder est conforme à la pratique des Cours de l'Europe en pareilles occasions. Vous n'avez pas paru dans le temps y faire aucune objection ; vous m'avez même prié de venir le lendemain avec une esquisse ou projet d'écrit, rédigé d'après ces idées, et quoique vous ayez désiré de soumettre ce sujet à l'approbation du Président, je ne trouve dans votre lettre ni l'expression de ses sentiments à cet égard, ni la substitution d'aucune autre forme qui lui soit plus agréable que celle que j'ai proposée.

C'est avec une répugnance très-grande et très-sincere que j'en viens à la partie de votre lettre dans laquelle vous dites que je ne vous avais assigné " aucune raison quelconque qui eût empêché de mettre à effet les termes raisonnables de réparation qui avaient été offerts et acceptés."

Je croyais vous avoir observé, d'après les termes de mes instructions, que si S. M. était capable de se laisser guider par le désir de retracter une offre de réparation qu'elle aurait une fois faite, S. M. aurait été autorisée à le faire, tant par la forme dans laquelle son Ministre accrédité avait offert cette opération que par la maniere dont cette offre avait été reçue. Je crois avoir développé cette observation en citant les expressions particulieres des termes de satisfaction qui ont paru non recevables au Gouvernement Américain, au moment même où ils ont été acceptés, et qui en tout cas ont mis entierement S. M. dans l'impossibilité de ratifier et confirmer aucun acte contenant ces expressions.

Digitized by Google

Au sujet des Ordres de S. M. en Conseil, j'ai eu l'honneur de vous informer que S. M. ayant fait faire au Gouvernement des Etats-Unis certaines propositions fondées sur des principes dont on savait que quelques-uns avaient été posés par les Etats-Unis, et que d'autres seraient reconnus par eux; et qu'ayant ensuite acquis la preuve, de la maniere mentionnée précédemment dans cette lettre, que les sentiments du Gouvernement Américain étaient si différents de de ce qu'on avait compris d'abord, je n'étais pas autorisé à vous réitérer ces propositions, ni à vous presser d'accepter un arrangement qui avait été si récemment refusé, vu surtout que l'arrangement est devenu moins important et ses termes moins applicables à l'état de choses qui existe maintenant.

Ces considérations qui ont été déduites pour la premiere fois dans la lettre officielle de M. Canning à M. Pinckney, du 23 Septembre 1808, et qui dans le cours des six mois suivants, ont acquis plus de poids et d'influence, ont engagé S. M. avant que le résultat de la négociation de M. Erskine fût connu, à modifier les Ordres du Conseil de Novembre 1807, par celui du 26 Avril 1809.

L'effet de ce nouvel ordre est de dégager le système selon lequel les premiers avaient été rendus, de la partie qu'on a toujours représentée dans ce pays comme la plus récusable et la plus offensante, savoir: l'option donnée aux neutres de trafiquer avec les ennemis de la Grande-Bretagne en passant par les ports Anglais, moyennant le payement d'un droit de transit. Cela a été originairement imaginé dans l'intention de mitiger ce qui était certainement plus exact, mais aussi plus rigide en principe,—l'interdiction totale et absolue de tout trafic avec l'ennemi. Mais si cette mitigation a été ressentie comme un surcroît d'offense, et on l'a ainsi quelquefois assuré avec chaleur, comme une insulte, ce sujet de plainte est entiérement mis de côté. Par l'Ordre du Conseil du 26 Avril 1809, tout trafic avec la France et la Hollande, et avec les ports d'Italie compris sous la dénomination de royaume d'Italie, est simplement prohibé. Il ne laisse aucune option, et par conséquent n'exige aucun droit de transit. Sous un autre rapport il faut convenir que l'Ordre du Conseil du 26 Avril, est plus restrictif que ceux de Novembre 1807.

Le commerce avec les colonies de l'ennemi, qui a été ouvert aux neutres au commencement de la guerre actuelle, avait été laissé tel par ceux de Novembre 1807. L'ordre du Conseil du 26 Avril retracte cette indulgence. Mais il faut

Digitized by Google

observer que depuis l'époque où les Ordres du Conseil de Novembre 1807 ont été rendus, l'ouverture des ports de l'Espagne, du Portugal, du midi de l'Italie et de la Turquie, a donné plus de latitude au commerce des neutres, et que par la prise de la Martinique et de presque toutes les colonies des ennemis de la Grande-Bretagne, ainsi que par le blocus de la Guadeloupe, l'étendue à laquelle s'appliquait la liberté de commerce avec les colonies de l'ennemi a été tellement rétréci, qu'il y a peu d'inconvénient pratique à recourir à la regle que, quelque modification qu'elle puisse occasionnellement recevoir dans son exercice, la Grande-Bretagne ne peut jamais se dispenser de maintenir en principe. Il est encore à remarquer que l'Ordre du Conseil du 26 Avril a l'effet, grandement favorable aux neutres, qu'en restreignant les regles du blocus à la France, la Hollande et leurs colonies, et aux territoires dénommés royaume d'Italie, il laisse ouvert au commerce direct des neutres les ports du Nord de l'Europe. Conséquemment, d'après l'Ordre du 26 Avril, en même temps que d'un autre côté il y a moins de sujets de différends qui puissent entraver un arrangement satisfaisant entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, il est possible que de l'autre ces derniers soient moins tentés de faire un pareil arrangement, vu que leur commerce peut, s'ils le veulent, être presque aussi étendu, d'après l'Ordre du Conseil du 26 Avril, qu'il le serait d'après tout accommodement qui accomplirait les indispensables objets auxquels cet ordre s'applique, ou qu'il le serait même sans cet ordre, tant que la France et les Puissances qui lui sont asservies, continueront de mettre leurs décrets à exécution. Il est indifférent, dans la même proportion, à la Grande-Bretagne que l'Ordre du Conseil subsiste ou que d'un consentement mutuel il y soit substitué un arrangement.

Telles sont, Monsieur, les bases d'après lesquelles S. M. a jugé qu'il lui était inutile de m'ordonner de proposer au Gouvernement des Etats-Unis aucune convention formelle à substituer à celle que S. M. a été dans la nécessité de désavouer; mais j'ai reçu l'ordre de recevoir et de discuter avec vous toutes les propositions que vous serez autorisé à me faire sur cet object.

Comme jusqu'à présent vous ne m'avez pas paru disposé à faire ces propositions, il m'a été impossible de déclarer par anticipation (et il ne m'était pas prescrit de le faire) quelle serait la réponse que je croirais devoir vous faire; par conséquent je n'aurais pas pu faire dans cette vue

Digitized by Google

la déclaration contenue dans la 4e section de votre lettre et ses trois subdivisions. Cette déclaration aurait été évidemment incompatible avec la premiere partie de mes ouvertures, que vous rappelez très-exactement dans la 3e section ; savoir, qu'il ne m'était ordonné de vous faire aucune proposition quelconque à ce sujet. Je dois nécessairement me réserver, jusqu'à ce que j'apprenne de vous quelles seront les propositions qu'il sera jugé à propos de faire de la part des Etats-Unis, de dire jusqu'à quel point elles s'accordent ou non avec les instructions qu'il a plu à S. M. de me donner pour me guider dans cette négociation.

J'ajouterai seulement, Monsieur, en terminant cette lettre, que S. M. désire vivement entretenir une bonne intelligence parfaite et cordiale avec les Etats-Unis, et que tous les points des différends qui se sont élevés entre les deux gouvernements, soient ajustés d'une maniere complete et satisfaisante ; et que convenant avec vous, comme je le fais, de l'intérêt qu'ont les deux nations de cultiver une amitié et une cordialité mutuelle et solide, je n'épargnerai ni zele ni efforts pour mettre à effet les ordres de S. M. dans cette vue salutaire.

J'ai l'honneur d'être avec beaucoup de respect, &c.

(Signé) JACKSON.

A l'Hon. R. Smith, &c.

M. Smith à M. Jackson.

Département de l'Etat, le 19 Octobre 1809.

Mousieur,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 11 de ce mois. Avant d'en venir aux plus importants sujets qui y sont traités, il est à propos que je fasse quelques remarques sur la maniere sévere dont vous interprétez ce que je vous ai soumis sur la nécessité d'employer en cette occasion particuliere la voie de la correspondance pour nos discussions ultérieures. Vous prétendez que c'est une prohibition générale de toutes communications verbales quelconques, et une violation sans exemple des droits les plus essentiels d'un ministre public, lesquelles demandent de votre part une protection formelle, et vous obligent d'avoir recours aux ordres de votre Souverain.

L'examen de ce que je vous ai mandé à cet égard ne

Digitized by Google

peut manquer de montrer que son unique objet est d'éviter, dans les discussions ultérieures d'un sujet important et délicat au dernier point, les erreurs qui résultent ordinairement des transactions verbales, erreurs dont les communications diplomatiques entre les deux gouvernements avaient fourni des preuves aussi multipliées et aussi sérieuses, et dont votre lettre même est un nouveau témoignage. Afin de montrer qu'il n'est pas sans exemple de changer la forme verbale des discussions diplomatiques en celle par écrit, je ne peux vous en citer un qui vous soit plus connu que celui donné récemment par M. Canning, lorsque M. Pinckney fit des propositions au sujet des Ordres en Conseil et de l'embargo. Il l'informa que les discussions qui, auparavant avaient été verbales, seraient désormais continuées par écrit. Dans cette vue, je prends la liberté de rappeler votre attention sur les extraits ci-joints (voyez A et B) des lettres qui ont eu lieu en cette occasion.

A présent, comme alors, on a demandé de changer les communications verbales en communications écrites, après deux conférences, et quand le sujet a paru à l'une des parties avoir été mené par ces discussions verbales à un point qui exigeait des explications précises sur les vues et les propositions de l'autre.

Vous verrez alors, Monsieur, qu'en maintenant le droit qu'a tout gouvernement de régler les communications avec les ministres étrangers accrédités auprès de lui, on n'a fait, ni voulu faire, aucun empiétement sur les droits ou priviléges accoutumés qui vous appartiennent, en cette qualité, et que rien n'a été fait pour tarir la source ordinaire et convenable de la négociation.

Ma lettre du 9 a dû vous faire connaître suffisamment le point de vue sous lequel le Président a envisagé l'accord dernierement fait par votre prédécesseur avec ce gouvernement, et des motifs qui lui ont fait espérer qu'on expliquerait formellement, et d'une maniere satisfaisante, les raisons qui ont engagé Sa Majesté Britannique à refuser de l'exécuter. Il persiste dans cette attente et dans l'opinion qu'on n'a pas donné d'explication suffisante soit quant au sujet, soit quant au mode.

Lorsqu'un gouvernement s'est solennellement engagé vis-à-vis d'un autre par un accord mutuel qu'a conclu son agent reconnu et compétent, et qu'il refuse de remplir cet engagement, il est très-clair qu'il se doit à lui-même et doit à l'autre gouvernement, d'accompagner son refus d'un aveu

Digitized by Google

franc et formel des raisons qui l'ont nécessité. Sans cet aveu, le refus doit porter grand tort à sa propre réputation, ainsi qu'aux droits du gouvernement qui s'est fié à sa bonne foi.

Pour refuser avec honneur (dit une autorité respectable sur le droit public) de ratifier ce qui a été conclu en vertu de pleins pouvoirs, il est nécessaire que le gouvernement ait des raisons bonnes et solides, et qu'il fasse voir particulierement que son ministre a violé ses instructions.

Quoiqu'il soit particulierement du devoir du souverain, en pareil cas, de montrer en quoi ses instructions ont été violées, ce n'est cependant pas une simple violation de points peu essentiels qui suffit. Il est en outre indispensablement nécessaire que les raisons soient bonnes et solides; que non-seulement elles l'emportent évidemment sur l'obligation générale de souscrire à ce qui a été fait, mais encore sur le tort qu'éprouve le gouvernement dont l'attente a été trompée. Il est, en outre, digne de remarque que le cas présent est bien plus important, et fait un appel bien plus solennel à l'honneur et à la justice du gouvernement qui donne le refus, que celui cité dans Vattel, d'autant plus que l'accord actuellement désavoué n'était point un traité ou une convention qui doit être ratifié par les deux parties avant de pouvoir être exécuté par l'une des deux. D'après les conditions de cet accord, il avait de suite été exécuté par l'Amérique, et c'est une circonstace que votre gouvernement paraît avoir eu en vue. Conséquemment, le refus de Sa Majesté Britannique ne consiste pas à ne point simplement ratifier ce qui avait été ratifié par l'autre partie, mais à exécuter de son côté un accord qui avait été effectué pleinement et de bonne foi par les Etats-Unis. Ce qui ajoute encore à l'importance du cas, est que quelques-unes des circonstances qui ont suivi l'exécution de l'accord de la part des Etats-Unis, empêchent que l'Angleterre, qui refuse de l'exécuter, puisse leur donner un équivalent.

On n'a pas manqué d'observer que par les efforts que vous avez faits pour montrer qu'on s'était suffisamment expliqué dans la conversation entre M. Canning et M. Pinkney; et par les instructions données à M. Erskine pour communiquer ces explications, vous admettez l'obligation où est votre gouvernement de les donner en cette circonstance. Quelque disposé que l'on soit à regarder de l'œil le plus favorable tout ce qui pourrait tendre à altérer les rapports entre les deux pays, il est impossible de considérer les conversations

Digitized by Google

de ces ministres comme ayant accompli ce qui était dû à la bonne foi, et aux espérances raisonnables des Etats-Unis. Outre qu'elles n'étaient que de simples conversations, dans une affaire qui demandait le mode respectueux d'une communication précise et formelle, il est certain que M. Pinkney n'a point compris qu'elles dussent être prises pour cette communication, et que ce n'a pas même été l'intention de M. Canning qu'elles le fussent. M. Pinkney s'explique ouvertement sur cet article, et M. Canning lui-même, après avoir refusé d'écrire ce qui avait été l'objet de ses remarques verbales, manda à M. Pinkney, dans une lettre datée du 27 Mai, qu'il était plus convenable que ses observations sur ce sujet passassent par le canal de M. Erskine, qui était à la veille de partir pour les Etats-Unis.

Quant aux instructions données à cet effet à M. Erskine, il sera suffisant de remarquer, qu'elles n'ont jamais été exécutées; mais on demandera si c'est une marque d'amitié et de respect envers les Etats-Unis, que d'employer pour cet objet un ministre à qui son gouvernement avait ôté publiquement sa confiance, et qui, comme vous l'avez vous-même dit, se trouvait par sa situation extrémement embarrassante et délicate, dans l'impossibilité d'exécuter la tâche qu'on lui avait imposée.

Je répéterai ici ce que j'ai avancé dans ma premiere lettre, que le successeur de M. Erskine est le fonctionnaire propre à donner des explications convenables. Et, pour moi, je ne sens pas la force de la remarque que vous faites, lorsque vous dites que le délai qui devait avoir lieu jusqu'à votre arrivée dans les Erats-Unis, rendait l'emploi qu'a faite S. M. d'un autre canal pour communiquer les motifs de son désaveu plus conforme à ses sentiments d'amitié. J'en appelle à une nouvelle considération de votre part, si la conduite la plus analogue à ces sentiments n'était pas évidemment de faire usage du nouveau canal, en se précautionnant, en même temps, contre la fausse interprétation qu'on aurait pu donner au délai, en faisant connaître la cause au gouvernement Américain par le moyen de son ministre. La supposition que le délai qui devait suivre votre mission, a donné naissance à la conversation de M. Canning et M. Pinckney, ne peut se concilier avec la correspondance de ce dernier, laquelle n'en dit pas un mot; Elle montre au contraire, distinctement qu'il savait l'intention où l'on était d'envoyer à M. Erskine un successeur qu'il regardait comme la personne propre à donner les explications; qu'il crut M. Canning dans

Digitized by Google

cette opinion ; et qu'il ne sut de vous, que deux jours seulement après sa conversation avec M. Canning, que vous deviez, dans trois semaines, faire voile pour les États-Unis.

Quoique vous n'ayez pas eu peut-être l'intention de représenter ce sujet sous un point de vue qui ne lui est pas naturel, cependant, tel a été l'effet de vos remarques, et particulierement la conclusion que vous tirez des deux circonstances suivantes : 1. Qu'il n'existe aucune trace de plainte de la part de ce gouvernement dans les documents de la mission Britannique, ou que je ne vous en ai pas fait d'une maniere distincte dans nos conférences. 2. Que, d'après la correspondance officielle de M. Erskine avec son gouvernement, il paraît que quoiqu'il n'eût point communiqué en entier ses instructions originales, il me fit part de trois conditions qui y étaient contenues, et reçut mes observations sur chacune d'elles.

S'il n'y a point de trace de plainte relativement au désaveu dans les documents de la mission, c'est parce que ce gouvernement ne pouvait en faire avant que les motifs qui y avaient donné lieu, eussent été expliqués ; attendu, surtout, qu'il avait l'espoir juste et fondé de les recevoir par le nouveau fonctionnaire. Quant à ma réserve supposée sur cet objet, dans nos diverses conférences, j'imaginais que vous ayant parlé, à plusieurs reprises, de la nécessité de donner des explications satisfaisantes relativement au désaveu, je vous avais fait suffisamment connaître le mécontentement du gouvernement par rapport au désaveu lui-même.

On n'a pas vu sans beaucoup de surprise, la maniere dont vous insistez, et ce que vous dites sur ce qu'à la place des premieres conditions offertes, on en avait substitué d'autres qui avaient été finalement adoptées. Il est certain que votre prédécesseur me mit sous les yeux trois conditions qui paraissent actuellement ici ; qu'il était disposé à presser ce gouvernement de les accepter, plus que ne pouvait le permettre la nature de deux d'entr'elles (l'une et l'autre évidemment inadmissibles, et une d'elles plus qu'inadmissible), et que ne pouvant faire accepter ses premieres propositions, les conditions contenues dans l'accord conclu relativement aux Ordres du Conseil, furent adoptées. Où trouvez-vous, Monsieur, dans cette conduite, matiere à la conséquence que vous en avez tirée, en faveur du droit de Sa Majesté Britannique pour la désavouer ? Y a-t-il rien de plus commun dans les négociations publiques, que de commencer par demander beaucoup, et, ne réussissant pas, de demander

Digitized by Google

même ? Que d'avoir, sinon deux sortes d'instructions, au moins deux especes de propositions graduelles dans une seule sorte d'instructions ; que de commencer par ce qui est le plus à désirer, et de finir par ce qui est regardé comme admissible, en cas que l'on ne puisse pas obtenir ce qui serait le plus avantageux ? Ceci est évident aux yeux de tout le monde, et l'expérience générale le confirme.

Quelles étaient les instructions véritables et entieres de votre prédécesseur ? C'est une question qui ne peut être résolue qu'entre lui et son gouvernement. Ses assurances formelles, pendant nos discussions, sont telles que l'on ne peut douter qu'il n'eût, ou que, du moins, il ne crût avoir une autorisation suffisante pour conclure l'accord. La lettre du 15 Juin, qu'il m'adressa postérieurement, et qui m'assure de nouveau, " Que les conditions de l'accord si heureusement conclu par la suite des négociations récentes, seraient strictement remplies par S. M.," est une preuve évidente de ce qu'il pensait relativement à ses instructions. Afin de montrer l'impression que le désaveu a depuis faite sur lui, je prendrai la liberté de vous référer aux extraits ci-annexés (voyez C.) de ses lettres officielles du 18 Juillet et 14 Août.

C'est pour la premiere fois, aujourd'hui, que l'on fait à ce gouvernement la déclaration portant, " que la dépêche de M. Canning à M. Erskine, en date du 23 Janvier, était la seule où étaient prescrites à ce dernier les conditions pour la conclusion d'un accord sur l'objet qui y est relatif." Ai-je besoin d'ajouter, que si cette dépêche eût été communiquée dans le temps de l'accord, ou que si l'on eût su que les propositions qu'elle contenait, et qui furent premierement présentées par M. Erskine, étaient les seules qui pussent servir de fondement à l'accord, jamais il n'eût été conclu ?

Puisque vous avez déclaré n'avoir aucune autorité pour offrir des explications relativement au désaveu, que vous avez bien voulu attribuer le manque de cette autorité à ce qu'une autre voie avait été préférée, et que vous avez même regardé les circonstances qui ont accompagné l'accord comme ne pouvant qu'amener un désaveu, et pour cette raison ne nécessitant aucunes explications quelconques ; c'est un sujet de regret que vous n'ayez pas jugé à propos de rendre clair et précis le passage de votre lettre qui a rapport à l'affaire de la Chesapeake. Vous semblez y dire que vous aviez, dans nos conversations, ainsi que vous en aviez reçu l'ordre, représenté non-seulement la maniere dont on l'avait offerte,

Digitized by Google

comme autorisant S. M. à rétracter cette offre de réparation, et que vous aviez éclairci ce point, en vous référant aux expressions particulieres qui l'empêchaient, dans tous les cas, de confirmer aucun acte où elles étaient contenues.

Quelle qu'ait été votre intention dans cette partie de votre conversation, ou quelle que puisse être la signification du passage dont je viens de parler, j'ai l'honneur de vous informer ici que je suis autorisé à recevoir, en une forme convenable, toutes les explications précises qu'il vous plaira de donner, relativement aux motifs de cette partie du désaveu, sans que je m'informe si votre autorité dérive d'instructions qui vous ont été adressées, ou dont vous avez été chargé, comme successeur du ministre qui a refusé de les remplir.

Comme vous avez dit, en même temps, que S. M. Britannique vous avait autorisé à renouveler l'offre de satisfaction que M. Erskine était chargé de faire, on s'attendait aussi, avec raison, que vous auriez établi, d'une maniere précise, dans votre note, en quoi cette offre différait de la réparation solennellement proposée par M. Erskine, et acceptée par les Etats-Unis, et que vous auriez montré en quoi la réparation ainsi présentée différait de ses instructions. De plus, lorsque j'ai eu l'honneur de vous informer, qu'afin d'éviter les erreurs qui accompagnent les transactions verbales, on avait jugé à propos, dans cette occasion, d'adopter pour nos discussions ultérieures la forme écrite, il n'y avait aucune partie du sujet à laquelle cette mesure s'appliquât avec plus de force que dans l'affaire de la Chesapeake,—aucune partie où il fût plus à désirer d'éviter les erreurs et de connaître exactement les propositions que vous étiez autorisé à faire,—non-seulement parce que je n'ai pas véritablement compris les particularités de l'offre aussi distinctement que vous l'avez supposé, mais encore parce que sur ce point et sur celui-là seul vous avez expressément déclaré que vous aviez des propositions à faire, et que vous étiez autorisé à les exécuter immédiatement.

Quant aux Ordres du Conseil, le Président aperçoit avec beaucoup de regret que vous n'avez reçu aucunes instructions soit pour expliquer le refus de votre gouvernement d'exécuter l'accord relatif à cette partie des différends actuels, soit pour substituer quelque autre projet d'arrangement, soit enfin pour conclure aucun accord sur cet objet. Vos instructions vous autorisent seulement à recevoir à discuter les propositions qui pourraient vous être faites de

Digitized by Google

la part des Etats-Unis, qui y devront stipuler qu'ils renoncent au commerce des colonies ennemies, même dans les branches que les ordres d'Angleterre pour les captures n'avaient point jusqu'à présent interrompues, et qu'ils autorisent la marine Anglaise à faire exécuter un acte du Congrès.

Si ce gouvernement s'était décidé à faire des propositions formelles, et que l'on eût connu la détermination de S. M. Britannique d'adhérer à des prétentions aussi extraordinaires, cette connaissance eût ôté tout espoir de réussir, soit que l'on ait égard aux conditions elles-mêmes, ou aux dispositions qu'elles indiquent en retour pour l'esprit de conciliation qu'ont montré les Etats-Unis.

Quant à la demande relative au commerce des colonies, on s'y était d'autant moins attendu, que par elle-même elle n'est pas liée ni ne l'a jamais été auparavant, soit à l'affaire des Ordres du Conseil, soit à celle de la Chesapeake. On devait raisonnablement présumer que si l'idée d'une pareille condition provenait d'abord de l'opinion erronée qu'elle n'était point désagréable aux Etats-Unis, on n'y aurait point persisté après que cette erreur avait été découverte et reconnue.

On devait encore moins s'attendre à l'autre demande. Outre les abus inévitables et incalculables qui résulteraient d'une telle permission donnée aux vaisseaux étrangers armés en course, la stipulation affecterait un de ces principes essentiels de la souveraineté que l'on ne doit pas s'attendre à voir affaiblir par aucune nation. Car, quelle différence en principe y aurait-il entre autoriser un gouvernement étranger à exécuter des lois pour nous et à l'autoriser à nous en dicter? On ne doit pas non plus supposer que la sanction et les précautions d'une loi des Etats-Unis, dans le cas du commerce défendu, eussent été inefficaces pour atteindre le but proposé.

Si nuls de ces obstacles n'étaient survenus dans le genre de négociations analogue aux sentiments et aux dispositions du Président, j'aurais éprouvé bien du plaisir à vous donner des assurances formelles de sa promptitude à se servir de l'autorité conditionnelle dont il est revêtu, pour rétablir, dans toute leur étendue, autant qu'il pourrait dépendre des Etats-Unis, les relations commerciales des deux pays. Il aurait été pareillement disposé à faire usage d'une négociation amicale pour arranger ces différends et fixer les intérêts mutuels. Si, cependant, dans le cas où l'affaire de la Chesapeake eût une heureuse issue, on croyait pouvoir faire disparaître plus facilement les difficultés survenues au sujet des Ordres

Digitized by Google

du Conseil, en les comprenant dans une négociation générale, et que l'effet des ordres pût être en même temps suspendu, cette maniere de négocier pourrait être immédiatement adoptée.

On ne peut objecter rien de raisonnable à une telle suspension, si, comme vous l'avez déclaré, les Ordres du Conseil, tels qu'ils sont actuellement modifiés, laissent le commerce des Etats-Unis presqu'aussi étendu qu'il le serait si ces Ordres n'existaient point, tant que la France et les autres Puissances maintiendront leurs décrets. Cette observation est d'autant plus juste qu'elle présage une révocation immédiate et entiere des Ordres du Conseil.

Il est clair qu'il est plus raisonnable de suspendre les Ordres pour les comprendre dans une négociation générale que si les Etats-Unis s'y soumettaient, dans cette même vue. Car on doit réfléchir qu'une pareille soumission entraînerait nécessairement l'abandon du principe qu'ils ont toujours mis en avant, tandis que la suspension des Ordres du Conseil, dans l'état actuel des choses, ne serait point incompatible avec les principes sur lesquels ils ont d'abord été basés.

Ce principe était, comme vous le savez bien, la nécessité d'exercer la loi du talion, au moyen des neutres, sur une puissance belligérante, pour les dommages qu'elle causerait en violant leurs droits. Dans l'état actuel des choses, et d'après la modification présente des Ordres du Conseil, laquelle en est résultée, vous admettrez que les Ordres ne peuvent point diminuer le commerce des neutres, et ne peuvent conséquemment servir votre vengeance contre les Puissances belligérantes.

Quoiqu'on ne puisse admettre comme vrai que les Ordres du Conseil ne sont plus désavantageux au commerce des Etats-Unis, il est certain qu'ils ne font point aux ennemis de la Grande-Bretagne un tort assez grand pour justifier le prétexte de la loi du talion, qui sert de fondement à ces Ordres.

Quelle est, je vous prie, l'étendue du dommage que souffrent les ennemis de la Grande-Bretagne par suite des Ordres qui devaient la venger? D'après ces mêmes Ordres, tels qu'ils sont actuellement modifiés, et en faisant spécialement attention à la loi prohibitive de ce pays relativement à la France, la différence essentielle entre leur abolition et leur existence consiste en ce que, dans le cas de leur abolition, le commerce des Etats-Unis, comme on s'y était engagé par l'accord du mois d'Avril, pourrait être fait directement avec

Digitized by Google

les ports de la Hollande, tandis que pendant leur existence, comme actuellement, il doit être fait par les ports voisins et adjacents. D'après votre propre calcul, Monsieur, je vous demande si l'effet peu considérable de ce circuit, les prix dans la Hollande et dans les pays qu'elle approvisionne, peuvent justifier plus long-temps le prétexte de causer du dommage à l'ennemi? On peut pallier ces torts faits à un ami par des procédés aussi contraires à ses sentiments de justice, et qui obligent son commerce non-seulement à prendre un cours irrégulier et incommode, mais encore l'exposent à tous les abus qui peuvent résulter des soupçons réels ou prétendus des vaisseaux armés en course, intéressés à les constater. Vous devez bien sentir, que de persévérer, en ces circonstances, dans un système qui ne peut être expliqué par les raisons que l'on donne, demande nécessairement à l'être par les raisons que l'on cache. Je ne me permettrai pas de rechercher quelles sont celles qui rempliraient mieux ce but; je me permettrai seulement de remarquer que, par rapport aux Etats-Unis, il ne peut être qu'injuste.

Il ne me reste plus qu'à faire quelques observations que je dois faire sur les intérêts légitimes des Etats-Unis, et qui résultent de celles que vous faites relativement aux Ordres du Conseil du mois dernier.

Vous semblez regarder cette mesure comme contenant toutes les précautions que pouvait prendre S. M. Britannique pour empêcher que les citoyens des Etats-Unis, qui s'étaient engagés de nouveau dans des spéculations commerciales sur la foi de l'accord conclu avec votre prédécesseur, n'essuyassent des pertes après qu'il eût été désavoué.

Sans entrer dans tous les détails relatifs à l'insuffisance de l'Ordre pour cet objet, je prendrai la liberté de vous faire remarquer combien peu, dans les circonstances suivantes, il remplit cette intention.

1. L'Ordre ne pourvoit pas au cas imporrant des vaisseaux s'en retournant chargés des ports de la Hollande.

2. Les navires partis des Etat-Unis avant le 20 Juillet, en destination pour la Hollande, sont les seuls que l'Ordre exempte de l'interruption du commerce; et, à cette date, il est douteux si cet Ordre, qui n'a été communiqué officiellement que le 21 du même mois, eût été reçu en Amérique. De sorte que quelques navires peuvent avoir fait voile entre la date fixée et l'arrivée de l'Ordre dans les Etats-Unis, et même après cette derniere époque, plusieurs doivent être

Digitized by Google

partis de ports éloignés, mais avant qu'il ne fût généralement connu. Tous ces vaisseaux ont fait voile sur la foi de l'accord, et, cependant, l'Ordre les a exposés à être capturés et condamnés.

3. L'Ordre ne pourvoit pas au cas important des vaisseaux qui auraient fait voile, sur la foi du même accord, pour les ports appartenant aux Hollandais, autres que ceux de la Hollande.

4. Il ne pourvoit pas au nombre considérable de navires allant indirectement des Etats-Unis, mais directement des ports étrangers à ceux de la Hollande, et dans ces deux cas, allant sur la foi d'un arrangement que l'on déclare respecter durant le temps limité.

Il est vrai que dans ces derniers exemples, les navires ne devaient être capturés qu'autant qu'ils essayeraient après avoir été avertis, de se rendre dans ces ports. Mais je n'ai pas besoin de vous faire apercevoir que le tort occasionné par le retard et l'interruption de ces voyages, doit avoir été considérable, et doit avoir résulté de la bonne foi trompée, aussi évidemment que dans les cas prévus. Conséquemment ces pertes et toutes les autres positivement occasionnées par la confiance en l'accord conclu, devront être comprises dans l'indemnité garantie formellement par le principe qui sert de base à l'Ordre.

Je conclus, Monsieur, en vous priant de vouloir bien faire attention, qu'après le désaveu de l'accord qui a été conclu par votre prédécesseur, et fidélement exécuté par ce gouvernement, le Président aurait au moins dû s'attendre à une explication, non pas par le canal du ministre désavoué, mais par celui de son successeur. Cette explication aurait dû être fondée sur des raisons bonnes et solides par elles-mêmes, données non verbalement, mais comme le requéraient la circonstance et le respect dû au caractere et à la bonne foi du gouvernement trompé dans ses espérances. On a vu, avec autant de regret que de surprise, que vous n'étiez point chargé de donner ces explications, que vous sembliez désirer de négocier de nouveau sur des objets qui avaient été formellement et définitivement arrangés, comme si un tel arrangement n'eût pas eu lieu; que l'un des objets traités légérement, savoir celui de la frégate la Chesapeake, est cause que l'on avait attendu si long-temps à offrir une réparation que l'on ne nie pas devoir: ou, pour mieux dire, dans cette affaire l'agression a été continuée jusqu'à ce jour, puisque nos marins n'ont pas encore été mis en liberté et que

Digitized by Google

leur détention, qui fait partie des hostilités commises contre la frégate Américaine, doit être envisagée sous le même point de vue que le serait celle du vaisseau même; que relativement à l'autre objet, celui des Ordres du Conseil, vous n'êtes point autorisé à offrir des explications sur le désaveu, ni à proposer aucun nouvel arrangement, ni à conclure aucun accord, mais seulement à recevoir et à discuter les propositions qui pourraient vous être faites en avouant, cependant, que pour être satisfaisantes, elles doivent comprendre deux conditions inadmissibles; l'une que ne comporte nullement le sujet, et l'autre ne demandant pas moins que l'abandon d'un exercice inaliénable de la souveraineté nationale.

Malgré ces considérations décourageantes, le Président est tellement disposé à faciliter un accord définitif et étendu entre les deux nations, qu'il est prêt, comme j'ai eu l'honneur de vous en informer, à accueillir quelque proposition que ce soit, pourvu qu'elle soit conforme à l'honneur et aux intérêts essentiels des Etats-Unis, pour que cet heureux événement ait bientôt lieu.

J'ai l'honneur d'être, &c.

(Signé) R. SMITH.

A l'Hon. Francis James Jackson, Ecuyer.

(*La Fin incessamment.*)

Digitized by Google

FRAGMENT* &c. &c.

Les Secrétaires.

Buonaparté n'est point l'auteur des proclamations qu'il a publiées dans les diverses phases de sa carriere politique et militaire ; il parle mal la langue française et l'écrit plus mal encore ; mais il met son caractere dans ces diverses productions, il en donne le plan, en dicte les phrases saillantes, et laisse à un secrétaire particulier le soin de polir sa rude et sauvage éloquence. Jusqu'au moment où il a ouvertement aspiré au pouvoir suprême, et lorsqu'il n'avait pas encore essayé de mettre entre lui et les autres hommes l'immense distance qui sépare un maître de ses esclaves, il a choisi ses secrétaires parmi les instituteurs ou les compagnons de son enfance : mais lorsqu'une grande perspective de puissance et de suprématie s'est présentée à ses yeux, il a senti qu'en gardant près de lui des hommes qui avaient le droit et l'habitude de la familiarité, il ne pourrait pas s'isoler suffisamment, et que d'ailleurs ces compagnons et ces témoins de son ancienne obscurité la rappelleraient à un public malin et sarcastique, et sous divers prétextes, il les a écartés.

Il appela près de lui, lorsqu'il fut nommé commandant en chef de l'armée d'Italie, un nommé *Patro*, qui avait été son professeur à l'école de Brienne. Ce moine adroit, connaissant les hommes, a beaucoup contribué à former Buonaparté qui auparavant n'était qu'un Corse sombre et insociable.

---

* Les faits contenus dans ces fragments sont extraits d'un voyage inédit fait en France en 1802 et 1803.

Digitized by Google

Les proclamations qu'il a faites alors n'ont pas cette verve de jeunesse, cette fougue révolutionnaire qu'on remarque dans celles qu'il a publiées vers la fin de sa campagne d'Italie et dans son expédition d'Egypte. On y remarque une modération hypocrite, une netteté de style, quelquefois une élégance d'expression qui annoncent plutôt un homme formé, un littérateur instruit, qu'un soldat ignorant, farouche et sanguinaire, qui devait anéantir dans ce pays la puissance autrichienne, celle du Pape et détruire l'antique république de Venise. L'ex-moine Patro fut au dessous de ses fonctions, et Buonaparté le renvoya à Paris, où avec quelques fonds qu'il devait à la générosité de son ancien éleve et aux contributions de ceux à qui il avait vendu son influence sur lui, il établit une fabrique de porcelaine.

Bourienne, élevé avec Buonaparté à l'école de Brienne, en devint le confident, et quelquefois le conseil. Avec une tête ardente, une imagination vive et quelques talents, Bourienne remplit très-bien la tâche qui lui était imposée; mais malgré une familiarité qui allait jusqu'à le tutoyer, il resta son secrétaire particulier, sans caractere officiel, sans fonctions reconnues, et lorsqu'un mot de celui qui l'employait aurait pu le porter à des places éminentes, il n'était qu'un obscur subalterne. Bourienne suivit Buonaparté en Egypte; il y partagea sa confiance avec Duroc, jeune militaire, qui, comme les freres Romeuf, s'était attaché à la fortune de Buonaparté, afin d'avoir une sauve-garde contre les dénonciations des militaires Jacobins.

Bourienne revint en France avec Buonaparté; mais à peine celui-ci fut-il nommé Consul, que toute familiarité fut bannie entr'eux, et que ce dernier fit sentir sévérement à l'autre que le chef du gouvernement français avait droit à des égards, à un respect qui ne se conciliaient point avec les prétentions d'un ancien camarade de collége. Cette

Digitized by Google

déclaration, en forçant Bourienne à une réserve à laquelle il n'était pas accoutumé, lui fit envisager son travail comme une servitude, et Buonaparté comme un maître ingrat et exigeant. N'ayant la perspective d'aucune place lucrative ou distinguée, et se voyant destiné à végéter éternellement dans des fonctions aussi pénibles qu'obscures, il chercha son indépendance dans quelques spéculations dont on lui offrait de partager les bénéfices sans mise de fonds, mais pour lesquelles on lui demandait d'user de son crédit près de Buonaparté ou des ministres. Ces spéculations ne réussirent pas ; elles entraînerent la ruine des freres Coulon, qui se trouvèrent alors débiteurs d'une somme considérable au gouvernement. Le nom de Bourienne ayant paru dans ces transactions, Buonaparté exigea qu'il fournît, comme associé, sa part de la restitution qui fut faite au trésor public. Il est vrai qu'après l'y avoir obligé, il lui fit présent d'une somme égale à celle qu'il avait payée ; mais le mérite du bienfait était détruit par la sévérité qui l'avait rendu nécessaire, et d'ailleurs le maître intolérant s'y montrait encore. Bourienne était fatigué de sa situation ; obligé à un travail continuel, n'ayant ni repos ni distraction, troublé tout à coup au sein de ses moindres jouissances, par les ordres d'un homme extraordinaire par son activité, fatigant par son caractere inquiet et bouillant, il demandait ou sa démission ou quelqu'un qui partageât son travail. Buonaparté lui répondait : " Quand un homme est dépositaire de secrets aussi importants que ceux que je vous ai confiés, on ne lui permet pas de se retirer ; et nous sommes déjà trop de deux pour ce qui se fait entre nous."

Bourienne avait un jour invité chez lui nombreuse compagnie pour célébrer la naissance de son premier enfant. Il s'attendait que cette circonstance adoucirait Buonaparté et l'engagerait à se relâ-

Digitized by Google

cher envers lui de sa sévérité ordinaire. Le travail commence et se prolonge au-delà de l'heure fixée pour la réunion des convives invités par lui. Il se hasarda à communiquer son embarras à son maître, qui, après avoir gardé un instant le silence, écrit un bon de 30,000 francs qu'il lui remet en lui disant : " Voilà pour le nouveau-né." En même temps il sonne et dit : " Qu'on apporte à dîner à M. Bourienne." Celui-ci, sans avoir égard au présent qui était destiné à lui rendre cette sévérité moins dure, se leve furieux et sort du cabinet du premier consul, en s'écriant : " Il n'y a pas moyen de rester avec ce B . . . . . là." Buonaparté se voyant insulté aussi gravement, ne respirait que vengeance, et le parti le plus doux qu'il voulait prendre était de mettre l'insolent au Temple. Portalis qui avait alors beaucoup de crédit sur l'esprit du maître, entreprit de le fléchir, et comme celui-ci se plaignait vivement de l'expression dont Bourienne s'était servi en le quittant, Portalis lui dit facétieusement : " Il faut la lui pardonner ; il croyait sortir du cabinet du second consul." Cette saillie valut à Bourienne un pardon qui n'eut d'effet que jusqu'au moment où Buonaparté par les soins de Maret, trouva dans le jeune Menneval, un secrétaire plus docile. Bourienne obtint pour retraite le consulat d'Hambourg, place bien au dessous de ses prétentions ; mais bien conforme à son genre de talent plutôt fait pour un espionnage diplomatique que pour des affaires d'un ordre supérieur.

Menneval est depuis resté en possession d'une place dans laquelle il faut une patience que rien ne lasse, dans laquelle il faut supporter l'excès du travail et de l'insulte, n'ayant pour se consoler d'un surcroît excessif d'occupation, et des soufflets et des coups de pied qu'il reçoit, qu'une bourse de vingt-cinq louis que Buonaparté a coutume de lui glisser dans la poche, sans lui dire rien qui l'adoucisse ou le console.

Digitized by Google

Depuis la disgrâce de Bourienne, Maret a été véritablement le secrétaire confidentiel de Buonaparté: ils composent ensemble des articles pour le Moniteur. Maret les écrit sous sa dictée; il en soigne et corrige le style, tout en conservant la pensée. C'est à cette facilité qui s'accorde si bien avec la pétulance de Buonaparté, qu'il doit un crédit qui, ainsi que celui de Duroc, a résisté à tous les chocs, à toutes les intrigues, et à l'inquiétude d'un homme dont le caractere repousse l'amitié et la confiance.

Tandis que Buonaparté était encore Consul, il disait sans cesse à Maret: " Hâtez-vous de faire votre fortune, tandis que nous sommes les maîtres. En révolution, il n'y a qu'un moment qu'il faut savoir saisir. N'imitons pas ceux qui nous ont devancés: ils n'ont trouvé dans le pouvoir que la mort, l'exil ou la misere. Quand nous serons riches, nous aurons de quoi nous consoler de n'être plus puissants. Mais n'attendons pas qu'on nous chasse." C'est Maret qui tient le régistre secret dans lequel Buonaparté consigne toutes les notes qu'il peut recueillir sur les hommes que la révolution a tirés de l'obscurité, sur ses amis comme sur ses ennemis, sur ceux qui peuvent être utiles, comme sur ceux dont il soupçonne les intentions. Quiconque a rempli un emploi public dans l'intérieur, quiconque a eu à l'extérieur des relations équivoques, les émigrés rentrés, comme ceux qui ont préféré l'exil à la honte de se soumettre à lui, tout est inscrit et noté sous ses yeux. Ce procédé lui donne le moyen de faire lui seul tous ses choix, et il est très-peu de noms un peu connus sur lesquels il ne puisse sur-le-champ faire quelques observations.

Durant le consulat de Buonaparté, Maret, qui a été réellement et est encore, un de ses conseillers intimes, était lui-même secrettement avisé, par une espece de comité, qui, au moyen de quelques femmes, savait ce qui se passait parmi les entours de

Digitized by Google

Buonaparté et surtout ce qui se faisait chez Talleyrand. Ce comité était composé de Lehoc, Bourgoing et Semonville, gens adroits, qui avaient été employés dans la diplomatie, mais qui étaient alors dans l'inaction, parce que Talleyrand craignait leurs talents et leurs intrigues, et que Buonaparté avait des préventions contre eux. C'est ce comité qui suggéra à Maret de ne donner qu'un copiste à Buonaparté, pour le tête-à-tête du cabinet, et qui lui proposa Menneval. Ils avaient aussi essayé de donner pour secrétaire à Talleyrand un jeune homme rempli d'esprit, de pénétration et d'usage du monde. Madame Bourgoing l'avait fait goûter à Madame Grant, qui devait mettre sous les yeux de Talleyrand un billet de lui, qui, par le style, aurait attiré son attention et lui aurait suggéré l'envie d'en connaître l'auteur; mais, soit que Talleyrand naturellement inattentif et insouciant dans son intérieur, n'ait pas remarqué ce billet, soit qu'il ait senti le piége, cette petite intrigue ne réussit pas. D'ailleurs, il craignait que Buonaparté ne trouvât mauvais qu'il eût un secrétaire particulier auquel il aurait pu confier des secrets qui ne devaient être connus que de lui, ou de quelque commis responsable. Lehoc, Bourgoing et Semonville ont été depuis employés, comme l'ont été aussi tous les hommes dont il avait craint les intrigues, lorsqu'il ne faisait que d'arriver au pouvoir, mais dont il a employé les talents depuis qu'il s'est cru plus affermi.

Digitized by Google

RÉSUMÉ POLITIQUE.

Nous avons inséré dans ce Numéro un extrait de la premiere séance du Parlement britannique, qui prouvera à nos lecteurs combien l'honneur du nom anglais est cher à tous les partis. Il s'agit d'expéditions dont les résultats ont trompé l'attente de la nation, tout en prouvant l'énergie du ministere et en couvrant de gloire la marine et l'armée. L'opinion publique demandait une enquête nationale et solennelle, le Parlement l'a accordée. Lorsque ces grandes questions seront discutées, nous les recueillerons comme des matériaux également dignes de l'attention des contemporains et du burin de l'histoire, sans nous permettre des réflexions que notre situation relative nous interdit.

Nous avons ajouté à cet extrait celui de la séance dans laquelle le Marquis de Wellesley a prononcé un discours au sujet du vote de remercîments proposé par Lord Liverpool en l'honneur de Lord Wellington et de l'armée qui a combattu à Talavera. C'est la premiere fois que S. S. a parlé dans la Chambre des Lords depuis son entrée au ministere. Les sentiments particuliers qui animaient S. S. dans cette circonstance, la maniere à la fois noble, franche et énergique, dont elle s'est exprimée, ont intéressé également toutes les opinions et tous les cœurs. Ce discours a fait une sensation profonde dans le public par les renseignements précieux qu'il contient et par les espérances qu'il offre à ceux qui voient dans le Marquis de Wellesley un homme dont le génie et la vigueur sont analogues aux devoirs que lui imposent sa situation personnelle et l'état de la nation.

Digitized by Google

L'Honorable Henry Wellesley, ambassadeur de S. M. en Espagne, a fait voile le 29 de ce mois, pour Cadix, accompagné de M. Vaughan. Le même jour, M. Stuart est parti pour remplir la même mission en Portugal, comme successeur du Très-Hon. J. C. Villiers, qui va, dit-on, être envoyé en Amérique.

Les derniers journaux reçus de France annoncent que les équipages de Berthier sont arrivés à Bayonne, ce qui présagerait que Buonaparté ne tardera pas à se mettre en route pour l'Espagne. Des renforts considérables traversaient la France, si l'on en croit les mêmes journaux, pour porter l'armée de l'Usurpateur à 300,000 hommes. Il ne paraît pas que ces menaces formidables et ces immenses préparatifs effrayent les Espagnols. Ils attendent ce surcroît d'ennemis avec une confiance qui prouve qu'ils ont le sentiment de la justice de leur cause, et aussi celui de leur force. Si leurs armées étaient dispersées, si leur organisation militaire dont la lenteur ou l'incohérence appartient autant aux anciennes divisions de leur sol, qu'au défaut de vigueur et d'ensemble dans leur gouvernement provisoire, si cette organisation était détruite, nous ne perdrions pas encore l'espoir. Ce serait alors que l'ennemi des Français serait partout et qu'on ne pourrait l'atteindre nulle part, que tous les individus armés pour le salut de la patrie disputeraient le terrein pied à pied, et en feraient sortir la mort comme du cratere d'un volcan.

La prise de Gérone n'a pas produit les avantages que les Français en attendaient. Augereau a été obligé de faire un mouvement pour assurer ses communications. Toute la Catalogne est insurgée; et c'est ainsi que, dans un pays qui repousse le joug de l'usurpation et de la tyrannie, des vengeurs de la liberté publique se levent tout-à-coup pour combattre l'ennemi, s'arment quand tout espoir de succès

Digitized by Google

paraît évanoui, quand toute résistance semble inutile, et triomphent miraculeusement lorsqu'il semblait que la soumission devenait indispensable. Les Espagnols n'en sont pas encore réduits à se battre isolément; ils ont encore des armées nombreuses, et le Général Blake, qui est maintenant membre de la Junte Suprême, a quitté Séville pour aller se mettre à la tête d'une armée considérable, avec laquelle il espere chasser les Français de la Catalogne.

La gazette de Madrid présente, comme un succès, la dispersion de plusieurs corps particuliers qui inquiétaient les environs de la capitale. En annonçant les succès remportés contre ces corps de partisans, on prouve qu'ils existent, qu'ils viennent jusque sous les murs de Madrid défier l'usurpateur et insulter ses gardes; et que dans des provinces qu'on regardait comme soumises, un genre de guerre conforme à leur position s'organise pour seconder la résistance générale.

En attendant que Buonaparté aille en Espagne faire tuer deux cent mille hommes pour conquérir des ruines et régner sur des cadavres, il s'amuse à faire publier des rapports sur ses finances qui prouvent que sans les contributions des états voisins, et ses monstrueuses extorsions sur tout ce qui est soumis à son influence, il ne pourrait pas fournir à la moitié des fraix qu'entraîne son seul état militaire.

" Il est probable," dit le ministre mannequin qui a fait ce rapport, " que la dépense de la guerre, de l'année derniere, ne peut pas être au-dessous de 640 millions, dont 300 millions *seulement* sont à la charge du trésor public." Le même rapport porte l'état militaire de la France, pendant l'année 1809, à 900,000 hommes d'infanterie, 100,000 de cavalerie, et 50,000 chevaux de charoi et d'artillerie. " L'intention de V. M.," ajoute le rapporteur, " est de faire une réforme de 200,000 hommes et de limiter votre état militaire à 700,000 hommes; la moi-

Digitized by Google

tié de cette force est destinée à la poursuite des opérations en Espagne et l'autre à la défense des côtes et à des opérations maritimes."

La Hollande attend que chaque courier venant de Paris lui apporte sa destinée. Dernierement, une dépêche de Louis Buonaparté a occasionné une convocation extraordinaire du conseil d'état de ce pays ; mais ni l'objet ni le résultat de cette convocation ne sont connus du public. L'incorporation de la Zélande à la France est certaine, mais sera-t-elle suivie de celle de la Hollande toute entiere, ou bien donnera-t-on à ce prétendu royaume une compensation dans le Nord, pour cette province qu'on lui enleve, voilà ce qui excite les conjectures et les craintes des bons Hollandais.

Buonaparté continue d'exercer son système de confiscation et de pillage contre les vaisseaux américains, sans avoir égard à tout ce que les corps représentatifs des Etats-Unis font pour lui plaire, et pour lui prouver qu'ils ne demandent qu'à servir ses vues, qu'à faire au peuple qu'il gouverne tout le bien possible et à prodiguer au peuple anglais les plus vilaines insultes, pourvu qu'il favorise leur commerce et leur laisse une indépendance nominale.

On souscrit chez M. PELTIER, 7, Duke Street, Portland Place.

De l'Imprimerie de Vogel et Schulze, 13, Poland Street, Londres.

Digitized by Google

L'Ambigu,

OU

VARIÉTÉS LITTÉRAIRES ET POLITIQUES.

No. CCXLVII.—*Le* 10 *Février*, 1810.

LITTÉRATURE.

Quelques Réflexions sur les Auteurs qui ont fixé la Langue Française.

La langue française a sans doute d'éternelles obligations aux écrivains du dix-septieme siecle, et particulierement à Pascal, à Boileau et à Racine. Elle leur doit plus de clarté, d'aisance, de délicatesse, d'harmonie, de grâce et de coloris. Ils lui ont encore donné une élégance, une noblesse et une dignité inconnues jusqu'à eux; mais ces derniers présents lui ont coûté un prix assez cher. En recevant de nouvelles richesses, elle a vu s'affaiblir ou disparaître l'énergie, la hardiesse, la concision, la naïveté et le tour original qui formaient ses principaux caracteres du temps de Montaigne et de Regnier. Toutefois il ne

Digitized by Google

lui conviendrait pas de faire légérement le procès à ses bienfaiteurs. Les hommes de génie eux-mêmes sont modifiés par l'esprit de leur siecle. L'enfance de Corneille avait été bercée au bruit des discordes civiles, qui échauffaient dans tous les cœurs le sentiment de l'admiration pour les vertus séveres des Romains; aussi la force, la grandeur et l'audace sont-elles les principales qualités de leur sublime peintre. Mais les héros du temps mêlaient aux agitations politiques un rafinement de galanterie qu'au premier aspect on croirait tout-à-fait incompatible avec les pensées sérieuses, la préoccupation forte, les passions exclusives de l'homme de parti. Ce même Richelieu qui portait seul tout le poids du gouvernement, ce ministre, la terreur de la France et de l'Europe, faisait soutenir des theses d'amour chez sa niece Mlle. de Wignerod, et soupirait pour la Duchesse de Chevreuse. On se rappelle que la Fronde exagéra encore ces ridicules. L'hôtel de Rambouillet, livré à la fureur du bel esprit, mit aussi en honneur une métaphysique platonicienne sur l'amour. Cette espece de beau idéal et fantastique plaisait beaucoup au sexe qui, sans renoncer aux réalités, recevait, avec un plaisir mêlé d'orgueil, un encens presque semblable à celui offert par nos anciens chevaliers à la dame de leurs pensées. Aujourd'hui une femme galante éclaterait de rire aux déclarations d'un amour si quintessencié; une femme réservée et sensible sourirait de pitié à tout ce phébus; mais telles étaient les mœurs du temps; et lorsqu'un la Rochefoucauld et tant d'autres personnages distingués répétaient tous ces lieux communs de morale amoureuse, la sottise seule pourrait croire qu'elle aurait échappé à la contagion générale. Corneille ne sut pas s'en préserver: disons mieux, il ne pensa pas même à l'éviter. Son esprit, encore exalté par la lecture du théâtre espagnol, prit naturellement en amour le ton de ses plus

Digitized by Google

illustres contemporains. De là cette subtilité, ces argumentations, ce jargon métaphysique qu'on lui reproche avec justice. De là aussi l'élévation quelquefois ravissante des rôles d'Emilie, de Viriate et de Pauline. On a paru quelquefois s'étonner de ce que les Sévigné et leurs émules, constantes dans leurs vieilles admirations, eussent préféré Corneille au plus tendre des poëtes; cet étonnement aurait dû disparaître à la premiere réflexion. Indépendamment de toutes ses admirables qualités, le pere de la tragédie française avait sur son jeune rival l'avantage d'être l'interprête de l'opinion presque générale. Quand ces héros parlaient d'amour ou de vertu guerriere, ils exprimaient le sentiment de la cour, de la noblesse et du peuple qui les imite. D'ailleurs c'est le propre du sublime d'exciter l'enthousiasme et de faire pâlir tous les objets de comparaison. Rendons une autre justice à Corneille. Malgré ses nombreux défauts, son style a souvent une vérité, une franchise, j'oserais presque dire une candeur et une bonhommie qui conservent à notre langue sa physionomie antique. Pour être juste, il faut avouer que ce grand poëte a laissé dans ses beaux morceaux des modeles que l'on n'a point surpassés. Avouons en même temps que Corneille manquait de plusieurs qualités nécessaires pour épurer, polir et fixer une langue. L'académie française, créée par Richelieu en 1635, s'était occupée sans relâche de ce soin important. Ses travaux, précédés de ceux de Balzac et de Vaugelas, et les progrès que la nation faisait chaque jour dans l'art social, avaient opéré un changement aussi rapide qu'étonnant; on en jugera par l'anecdote suivante. Quelque temps avant sa mort, arrivée le 28 Octobre 1646, le vieux poëte Maynard fit un voyage à Paris. Chaque fois qu'il prenait la parole, on l'arrêtait en lui disant: Ce mot là n'est plus d'usage. Tout le monde sait que l'honneur d'avoir fixé notre langue en prose appar-

Digitized by Google

tient à Pascal. La poésie est redevable du même service à Boileau et à Racine ; mais le premier de ces auteurs n'avait pas, peut-être, assez médité les qualités précieuses du style de nos anciens écrivains. A force de pureté et d'élégance, il n'a point assez conservé la franchise, l'abandon, le tour vif et rapide, et la naïveté du langage de nos peres. Il parvint à lui faire adopter des beautés étrangeres, et lui laissa perdre quelques-unes des siennes propres. On est d'autant plus surpris de cette direction du talent de Pascal, que son génie vaste, son esprit profondément méditatif, devaient avoir besoin d'une langue pleine de richesse et de liberté. Maître de tout tenter, il aurait pu conserver, et consacrer à jamais par son autorité, une partie du style de Montaigne. Malgré cette réflexion que nous soumettons au jugement du lecteur, les *Provinciales* ne sont pas moins un chef-d'œuvre immortel. Mais l'expression de Pascal m'a semblé plus hardie dans le *Recueil de ses Pensées*. Elle respire quelquefois toute l'audace de ses incursions dans le monde intellectuel.

Boileau, et surtout Racine, bien plus créateur en fait de langage que son maître, unissaient à tous les dons particuliers que le poëte doit avoir reçus en naissant, un jugement solide et un goût exquis. Ils avaient accru et fortifié ces présents de la nature dans le commerce assidu des Grecs et des Latins. En étudiant deux langues si harmonieuses et si fécondes, ils reconnurent ce qui manquait à la nôtre et formerent la résolution de l'enrichir. Ce serait aimer le luxe des paroles que de retracer en détail tout ce que ces célebres amis ont fait pour elle.

Ils ont vraiment créé une poésie nouvelle. Mais pourquoi, trop fideles à suivre l'exemple de Malherbe qui poussa jusqu'à l'excès l'amour de la pureté du langage, trop asservis aux lois tyranniques de l'usage et du ton de leur siecle, se sont-ils entiére-

Digitized by Google

ment détournés des sentiers fréquentés par Marot et plusieurs autres ? Malheureusement la cour qu'ils avaient corrigée de son mauvais goût; d'une sotte admiration pour les romans de Scudéri et les vers de Pradon ; donna à son tour le ton à ses réformateurs. Une grandeur toute théâtrale leur en imposa. La langue des familiers du brave François premier aurait paru trop franche, trop libre et trop populaire aux courtisans du superbe Louis XIV. C'était courir des chances de mauvais succès que d'essayer de la faire revivre devant eux. Cependant Boileau lui-même, quelque parfait qu'il soit, eût gagné de la franchise et de l'abandon en fondant dans son style celui de Regnier. Il se contenta de lui rendre une justice éclatante, de lui emprunter des pensées, des vers même, et n'imita point sa maniere vive, énergique et naturelle. Pour la naïveté qui donne encore tant de charme au vieux style de son célebre devancier, Boileau eût en vain cherché à acquérir cette qualité ; elle manquait à son talent : peut-être même n'en sentait-il pas tout le prix ; du moins on pourrait le présumer, puisqu'il a oublié dans son Art poétique l'Apologue et La Fontaine. Mais nous nous arrêtons, et quand on pense que ce grand homme fut le maître de tous les écrivains du dix-septieme siecle, qu'il sera éternellement le législateur du Parnasse français, on craint d'avoir blasphémé.

Racine obligé de prêter à Melpomene un langage digne d'elle, et d'ailleurs plus assidu à la cour que son véridique ami, ne croyait jamais s'exprimer avec assez de pompe et de noblesse devant ses illustres spectateurs ; néanmoins il emprunta souvent au peuple lui-même une foule de tournures vives, d'expressions ordinaires et communes même ; mais quel soin il prenait de déguiser ces larcins hardis aux oreilles dédaigneuses ! Comme il s'attachait à faire passer la simplicité des paroles à la faveur de la plus douce mélodie ! Tant d'artifices employés par un

Digitized by Google

homme si judicieux annoncent qu'il connaissait bien le goût de son siecle, qu'il le craignait, et se croyait obligé d'y sacrifier. Une réflexion puisée dans mon sujet même nous porte à adopter cet avis. Racine, profondément nourri de la langue d'Homere, en avait nécessairement senti et admiré la naïveté, qualité commune à tous les écrivains grecs, quelle que soit d'ailleurs la différence de leurs talents. Il savait que cette langue qui ne dédaigne rien, qui n'a point de mots roturiers, pouvait tout rendre avec une admirable vérité. Il avait vu Euripide trouver le pathétique le plus touchant dans l'expression naïve des mouvements du cœur. Pourquoi donc jugea-t-il nécessaire de parer la simplicité de l'expression du poëte grec, d'altérer même la vérité des sentiments, jusque dans ces passages où le génie de notre langue s'accordait parfaitement avec celui de l'idiôme de son maître? C'est que rien n'était moins naïf que la cour, et que trop certain de cette observation, il désespéra de réussir en montrant la nature telle qu'elle est de tout temps à des hommes artificiels qui l'auraient dédaignée ou méconnue.

Racine n'a point cru pouvoir descendre jusqu'au naturel et à la simplicité d'Euripide; par la même raison il s'est entiérement éloigné de la route des prédécesseurs de Malherbe. On ne saurait nier cependant que son talent flexible, son goût délicat n'eussent trouvé des mines précieuses à exploiter dans ces vieux auteurs. Personne, excepté Lafontaine, n'a possédé le mérite de la variété comme Racine; eh bien! il en aurait davantage si l'on trouvait quelquefois chez lui de ces vers que le bon-homme semble avoir retenus en causant avec Marot ou Saint-Gelais, et qui s'embellissent sous sa plume, comme un bon mot répété par un homme d'esprit. Nous permettra-t-on d'aller plus loin? Nous avons pensé plus d'une fois que le soin continuel de l'élégance a vraiment coûté des beautés tragiques à l'auteur de

Digitized by Google

Phedre. Il ferait verser plus de larmes encore, s'il eût plus souvent osé être tout-à-fait simple, et laisser aller ses expressions, comme elles sortiraient d'un cœur naïf ou vivement ému. La scène d'Athalie avec Joas offre un exemple des ressources de ce génie merveilleux et capable de tout, dont la nature avait doué le rival de Corneille et d'Euripide. On ne trouverait dans ce dernier rien de comparable à cette admirable scene. Mais que son Iphigénie est touchante! Pour la comparer un moment à celle de Racine, nous sommes obligés de citer des vers que tout le monde sait par cœur ;

IPHIGÉNIE.

Mon père !
Cessez de vous troubler ; vous n'êtes point trahi ;
Quand vous commanderez, vous serez obéi.
Ma vie est votre bien. Vous voulez le reprendre.
Vos ordres, sans détours, pouvaient se faire entendre.
D'un œil aussi content, d'un cœur aussi soumis
Que j'acceptais l'époux que vous m'aviez promis,
Je saurai, s'il le faut victime obéissante,
Tendre au fer de Calchas une tête innocente,
Et, respectant le coup par vous-même ordonné,
Vous rendre tout le sang que vous m'avez donné.
Si pourtant ce respect, si cette obéissance
Paraît digne à vos yeux d'une autre récompense ;
Si d'une mere en pleurs vous plaignez les ennuis,
J'ose vous dire ici qu'en l'état où je suis,
Peut-être assez d'honneurs environnaient ma vie,
Pour ne pas souhaiter qu'elle me fût ravie,
Ni qu'en me l'arrachant, un sévere destin,
Si près de ma naissance en eût marqué la fin.
Fille d'Agamemnon, c'est moi qui la premiere,
Seigneur, vous appelai de ce doux nom de pere ;
C'est moi qui, si long-temps le plaisir de vos yeux,
Vous ai fait de ce nom remercier les dieux,
Et pour qui, tant de fois prodiguant vos caresses,
Vous n'avez point du sang dédaigné les faiblesses....
. . . . . .
. . . . . .

Digitized by Google

Et si je n'avais eu que ma vie à défendre,
J'aurais su renfermer un souvenir si tendre.
Mais à mon triste sort, vous le savez, Seigneur,
Une mere, un amant, attachaient leur bonheur.
Un roi digne de vous a cru voir la journée
Qui devait éclairer notre illustre hyménée.
Déjà sûr de mon cœur, à sa flamme promis,
Il s'estimait heureux. Vous me l'aviez permis
Il sait votre dessein, jugez de ses alarmes.
Ma mere est devant vous, et vous voyez ses larmes.
Pardonnez aux efforts que je viens de tenter,
Pour prévenir les pleurs que je leur vais coûter.

Nous avons passé à dessein tous les vers pompeux dans lesquels l'amante d'Achille parle de la conquête de Troie, afin de rendre la comparaison plus égale entre les deux auteurs. Du reste, la noblesse, l'harmonie, la poésie la plus élégante et la plus douce, l'éloquence la plus insinuante brillent dans le discours que nous venons de mettre sous les yeux du lecteur. Maintenant écoutons Euripide. Traduit en prose, dépouillé de la mesure et de la mélodie des vers grecs, il perdra beaucoup. Mais ce qui nous occupe ici, ce sont les sentiments et les pensées bien plus que les beautés de diction.

Acte Cinquieme, Vers 1211.

IPHIGÉNIE.

" Mon pere, si j'avais l'éloquence d'Orphée, le pouvoir magique d'entraîner les rochers sur mes pas et de charmer les cœurs par la douceur de mes accents, j'aurais recours à ce talent ; mais je n'ai que des larmes pour défense. Devant cette mere chérie, je presse vos genoux de mes bras suppliants. Ne me laissez pas souffrir une mort prématurée ; ne m'envoyez pas avant le temps voir le séjour des ombres. Il est si doux de contempler la lumiere des cieux. C'est moi qui vous ai donné la premiere le nom de

Digitized by Google

pere, moi que vous avez la premiere appelée mon enfant. Votre Iphigénie se traînant sur vos genoux, donna la premiere à ce cœur paternel des plaisirs que vous lui rendiez avec usure. Souvent vous me disiez : Mon enfant, te verrai-je un jour heureuse et florissante dans la maison d'un époux fortuné, comme il convient à ma fille ? Et moi, suspendue dans vos bras, caressant comme aujourd'hui votre auguste visage, je répondais : Que ferai-je pour vous, mon pere ? Je vous recevrai dans votre vieillesse. Ma maison vous offrira les douceurs de l'hospitalité et les aliments qui soutiennent l'homme dans ses travaux. J'ai gardé le souvenir de ces entretiens si chers ; vous les avez oubliés, mon pere, et vous voulez me faire mourir ! Ne le faites pas, je vous en conjure, au nom de mon aïeul Pélops, au nom de votre pere Atrée, et de cette mere qui, après m'avoir enfantée avec douleur, souffre en votre présence des douleurs plus cruelles encore. Qu'y a-t-il de commun entre moi et l'hymen d'Alexandre ? pourquoi Hélene cause-t-elle ma ruine ? Tournez les yeux vers moi, accordez-moi votre aspect et un baiser, que j'emporte en mourant ces derniers gages de votre amour, si vous êtes sourd à mes prieres. Mon frere, toi, quoique si jeune encore, le défenseur de tes amis, viens par tes larmes supplier mon pere de ne pas consentir au trépas de ta sœur. L'enfance la plus tendre a le sentiment de l'infortune. Regardez votre petit Oreste, ô mon pere, il vous implore pour moi en silence. O mon pere, prenez pitié de votre fille et respectez sa vie."

Malgré notre admiration pour Racine, il nous est impossible de dissimuler que nous trouvons Euripide bien plus pathétique dans ce morceau. Quelle simplicité ? quel naturel ! Comme la jeune princesse exprime naïvement son regret de la vie ! Racine a-t-il respecté la vérité quand il lui prête l'impassibilité presque stoïque exprimée par ces vers ?

Digitized by Google

D'un œil aussi constant, d'un cœur aussi soumis
Que j'acceptais l'époux que vous m'aviez promis, etc.

Iphigénie devait d'abord laisser parler ses craintes et répandre des larmes sur sa cruelle destinée. Plus tard, à la vue des dangers que son pere et son amant courraient pour la défendre, elle deviendra la fille du roi des rois, elle reprendra tout l'orgueil du sang d'Agamemnon. Voilà, ce nous semble, la marche du cœur humain. C'est un grand mérite à Euripide de l'avoir si bien connue, d'avoir même accordé une autre scene aux vives douleurs d'Iphigénie à la mort. Il faut avouer aussi qu'Euripide n'eût jamais appelé *des faiblesses* les tendres mouvements de l'amour paternel. Les plus grands princes pourraient-ils rougir d'être peres ? Enfin, nous remarquerons que la gradation de l'intérêt paraît mieux observée par le poëte grec ; chaque mot ajoute au pathétique de la situation, chaque parole doit arracher une larme au malheureux Agamemnon, et les dernieres prieres de sa fille amolliraient des cœurs de marbre. Peut-être le discours cité offre-t-il des détails de mœurs que tout l'art de Racine ne pouvait exposer à nos injustes dédains sur une scene condamnée à une dignité continuelle, comme le cœur dont elle fut l'image : mais le poëte qui avait eu la hardiesse de nous désabuser des mensonges dramatiques trop fréquents dans Corneille, devait achever son ouvrage et oser tout ce que lui prescrivait sa raison supérieure.

Si la crainte d'abuser de la patience du lecteur ne nous retenait, nous parlerions des adieux d'Iphigénie à Achille et à Clytemnestre, de ces adieux où Euripide s'est surpassé lui-même dans l'expression des sentiments les plus nobles et les plus touchants.

Racine rend avec sa perfection ordinaire plusieurs traits de son modele ; mais il en a oublié, ou plutôt il a craint d'en employer d'autres que l'on re-

Digitized by Google

grette bien vivement, et que lui seul était capable de reproduire dans cette langue mélodieuse et nouvelle que personne n'a parlé comme lui. Nous devons nous empresser d'ajouter que la piece entiere de Racine, pour la conduite, les caracteres, la variété des scenes, les oppositions savantes, les mouvements tragiques, la beauté des coups de théâtre s'éleve de toute la hauteur des progrès de l'esprit humain sur l'Iphigénie d'Euripide. Pour que le poëte français surpassât son modele en tout peut-être, il eût fallu qu'il déférât moins à l'ascendant du nom de Corneille, à l'esprit de la cour et même de ses *petits-maîtres*, dont il eût la bonhommie de s'inquiéter quelquefois. Plus semblable aux Grecs, ses maîtres, plus près de la nature, il aurait aimé, apprécié davantage la langue des Gaulois, qui a une grâce parfaite pour exprimer tout ce qui porte le caractere de la simplicité. On se convaincra de cette vérité, en opposant le roman grec des *Amours de Daphnis et de Chloé* à la traduction d'Amyot, plus naïve encore que l'original. Racine, avec son habileté accoutumée, aurait trouvé de nombreux larcins à presque tous nos anciens auteurs. Sans cesser d'être noble, il aurait trouvé de nouveaux moyens de nous délasser de la monotonie quelquefois fatigante de la pompe tragique. Moliere et La Fontaine puiserent davantage aux sources nationales. On sait avec quel succès le fabuliste particulierement profita du commerce de Marot et de Rabelais même. Les deux contemporains de Boileau sembleraient ne devoir pas faire autorité dans la circonstance, parce que les genres qu'ils ont cultivés autorisaient des libertés que la tragédie n'eût jamais permises. Cependant si Molière, dans le *Misanthrope* et le *Tartuffe*, a su allier le ton le plus élevé à l'énergie et quelquefois à la simplicité du langage de la satire de Régnier intitulée *Macette* ou l'*Hipocrisie* déconcertée, on avouera qne Melpomene elle-même pouvait, sans se mésallier, suivre

Digitized by Google

cet heureux exemple. Quant à La Fontaine, les grâces inimitables de son langage, la variété de ses tons, la naïveté de sentiments et d'expression qu'il a su, très-souvent allier, sans aucune disparate, à toute la magnificence de la poésie, font regretter que Racine et Boileau n'aient pas eu le même amour que lui pour notre vieil idiôme. Leur goût plus sûr et plus sévere que le sien aurait rejeté des choses que lebonhomme admit avec trop de complaisance ; nous n'aurions pas vu tomber en désuétude tant de mots si justement regrettés par Fénélon, appauvrir notre langue par des pertes maintenant irréparables ; et ces grands poëtes auraient ajouté à leur gloire immense un nouveau genre de mérite et d'illustration.

POÉSIE.

L'HIVER.

Quel morne et vaste deuil afflige l'Univers ?
Dans les cieux, de vapeurs, de nuages couverts,
Le soleil ne répand qu'une clarté débile ;
Sous des liens glacés l'onde dort immobile ;
Les bois, les champs sont morts ; de sa triste paleur
Un vêtement d'albâtre a voilé leur couleur ;
L'autan impétueux déchaîne la froidure,
Et l'hiver tout entier pese sur la nature.
Créateur des humains devenu leur bourreau,
Peux-tu les affliger du poids d'un tel fléau ?
Il sied à ta bonté d'être toujours leur pere.
La vie, hélas! pour nous n'a que trop de misere ;
Même avant la raison nous sentons les douleurs,
Et nos premiers regards sont voilés de nos pleurs.
Du moins dans les beaux jours, au bord d'une onde pure,
Sous des cieux tempérés, sur la molle verdure,
Nous goûtions le plaisir d'oublier tous nos maux,
Ou, sans nous plaindre, enfin nous portions nos fardeaux,

Digitized by Google

En contemplant ces fleurs fraiches, épanouies,
Qui levaient dans les champs leurs têtes réjouies,
En voyant ce ciel pur, ces fruits délicieux
Dont les riches couleurs semblaient rire à nos yeux,
Nos fronts, comme eux riants, exprimaient quelque joie ;
Et, sous l'ombrage heureux que la forêt déploie,
Nos cœurs épanouis se plaisaient à goûter
Le bonheur de l'oiseau qu'ils entendaient chanter :
Mais cette nudité de l'hiver monotone,
Qui suit les dons changeants du printemps, de l'automne,
Mais les eaux, à grand bruit roulant dans les vallons,
Les torrents écumeux, les fougueux aquilons,
Ces tyrans, dont les sons mugissants et terribles,
Et d'échos en échos renvoyés plus horribles,
Remplacent les concerts des aimables oiseaux,
L'haleine des zéphyrs et la voix des ruisseaux ;
Mais le froid qui succede à la chaleur féconde,
Ce choc des éléments, ce désordre du Monde,
Tout, d'une âpre saison nous offrant les rigueurs,
Réveille nos chagrins, et nous rend aux douleurs.
Nous souffrons à l'aspect de la terre souffrante ;
La vieillesse, où languit la nature expirante,
Forçant sur nos destins l'homme à se recueillir,
Rappelle à ses esprits qu'il doit un jour vieillir.
Eloigne, Dieu puissant, ce tableau trop austere.
Hélas ! nous paraissons un moment sur la terre ;
L'existence est l'éclair qui sillonne les cieux.
Fais qu'au moins, nous rendant notre passage heureux,
La terre nous accueille avec un air de fête,
Comme le voyageur qu'un jour à peine arrête,
Et ne perde jamais son vêtement de fleurs
Qui, tableau du plaisir, l'inspirait à nos cœurs.

C'est ainsi qu'un mortel, dans la campagne nue,
Exhalait près de moi sa tristesse ingénue.
Et moi : " Te convient-il de blâmer ton auteur ?
Est-ce pour ces desseins, ou pour ton seul bonheur,
Que ta frêle existence au néant fut ravie ?
Tu n'es qu'un sentinelle au poste de la vie.
Du Dieu qui t'y plaça suis donc la volonté.
Ne doit-il point, ingrat, suffire à ta fierté
Que de ce Dieu puissant la sagesse profonde
T'ait fait un des acteurs de la scene du Monde ?

Digitized by Google

Changera-t-il pour toi les lois de l'Univers ?
Tu te plains des frimats ? tu te plains des hivers ?
Leur but est-il caché ? Peux-tu le méconnaître ?
Si toi-même as besoin pour ranimer ton être,
Que le sommeil, dont l'ombre amene le retour,
Répare chaque nuit les fatigues du jour,
Ne faut-il pas aussi que la terre, affaiblie
Par les divers travaux dont l'année est remplie,
S'affaisse en un sommeil, dont l'heureuse langueur
De ses ressorts lassés releve la vigueur ?
L'hiver est ce sommeil qui refait la Nature.
Dans cet actif repos, silencieuse, obscure,
Elle amasse sa force, apprête ses présents,
Et sous la neige enfin médite le printemps,
Comme au fond du tombeau dont l'ombre le recele,
En son trépas vivant le ver se renouvelle,
Et de ses ailes d'or, dans l'immobilité,
Compose la vîtesse, et pare la beauté.
De la mort de nos champs souffre donc la tristesse ;
L'absence de leurs biens n'en est que la promesse.
Le vent dont tu gémis hâte aussi leurs trésors.
Son souffle impétueux des plus fertiles bords
Porte aux bords inféconds les germes qu'il enleve ;
Dans l'arbre qu'il ébranle il fait monter la seve ;
Rafraîchit le sillon par les chaleurs brûlé,
Divise le poison des marais exhalé,
Epure l'océan sous de fréquents orages,
Et déchire dans l'air le voile des nuages.
Une vigueur céleste est souvent un bienfait.
Tu jouis quand la terre à ton œil satisfait
De ces divers trésors étale la couronne :
Mais si ce riche éclat sans cesse t'environne,
Tes yeux enfin lassés s'éloigneront de lui ;
L'uniforme plaisir n'est bientôt que l'ennui :
Il faut un intervalle à notre bonheur même.
Tu l'obtiens dans l'hiver. Ce Dieu qui toujours t'aime
Sur la terre obscurcie étendant un rideau,
De la satiété te sauve le fardeau,
Varie à tes regards la scene de l'année ;
Et s'il t'ôte les biens dont elle fut ornée,
C'est qu'il veut que pour toi, par un heureux détour,
Le regret de leur perte enchante leur retour.
Leur retour ! oh ! quel charme il te fera connaître !
De quel œil tu verras le doux printemps renaître !

Digitized by Google

Comme tu voleras, loin du froid importun,
Saisir son premier jour et son premier parfum,
Fouler de nouveaux dons les plaines enrichies ;
Suivre la liberté des ondes affranchies,
Essayer l'herbe jeune, observer les progrès
Du feuillage qui vient reverdir les forêts,
Rouvrir tes sens charmés au souffle du zéphyre.
Des roses près d'éclore épier le sourire,
Ecouter des oiseaux si long-temps exilés,
Les amours, les concerts, avec eux rappelés,
Pressentir dans les champs que la chaleur colore,
Un fruit dans chaque fleur et Pomone dans Flore,
Et posséder enfin aux feux purs du soleil
La nature plus belle à l'instant du réveil!
Voilà tous les plaisirs que ton Dieu te ménage.
Oppose à tes chagrins leur séduisante image ;
Jouis dans l'avenir : mais que dis-je ? aujourd'hui
L'étude du présent peut chasser ton ennui.
Mets à profit les maux que chaque hiver t'impose :
Des fléaux que tu vois cherche à saisir la cause.
Le froid regne ? connais de quels lointains climats
Partent ces vents cruels qui soufflent les frimats.
Sur les monts sourcilleux les glaces menaçantes ,
Environnent au loin leurs cimes blanchissantes.
Apprends par quels travaux le temps a dessiné
Ce bandeau de cristal dont leur front est orné.
Des brouillards ténébreux ta vue est obscurcie ?
Connais pourquoi du sol qu'a détrempé la pluie,
L'astre qui luit sur nous pompant l'humide sein,
En forme ce brouillard qui, spectre du matin,
Portant sa pâleur sombre aux champs de la lumiere,
Doit, comme un don du ciel, revenir à la terre.
Les arbres dépouillés affligent ton regard ?
Sache comment ces bois, semblables au vieillard
Dont la froide saison détruit la chevelure,
De leur tête en hiver dépouillent la parure,
Qu'ils reprendront bientôt rajeunis par le temps,
Et plus heureux que nous qui n'avons qu'un printemps.
Les fleuves débordés inondent tes campagnes ?
Sache comment des flots qui tombent des montagnes,
Un fleuve se grossit, et, plus impétueux,
Chasse loin de son lit son cours tumultueux,
Des vergers aux guérets, des vallons aux collines
S'élance, en bondissant, à travers leurs ruines,

Digitized by Google

Couvre les bois, les monts, les champs et les hameaux,
Et donne l'horizon pour rivage à ses eaux.
Rends ainsi ta douleur utile à ta pensée.
Ou si de ces objets ta mollesse est blessée,
D'autres te sont offerts : marche vers nos cités ;
Leurs murs, comme les champs, ne sont point attristés.
Là, dès que la gelée, écartant les orages,
Laisse le soleil luire à travers les nuages,
Les uns courent saisir, sur un char transportés,
Ce rayon d'un moment dans les lieux fréquentés ;
Les autres se jouant sur les ondes solides,
Font sur un double acier glisser leurs pas rapides,
Et, dans leur prompt détour, semblent l'agile oiseau,
Qui part, vole et revient sur la voûte de l'eau :
Dans leur essor léger l'œil a peine à les suivre.

La nuit descend ; la ville à d'autres jeux se livre.
Tantôt en des palais, où les feux renaissants
De l'exil des chaleurs dédommagent les sens,
Le sort, aux yeux voilés, sur des tapis propices,
Amuse vingt joueurs de ses divers caprices.
Tantôt dans une salle ouverte au plus bel art,
Prenant l'une son masque et l'autre son poignard,
Melpomene et Thalie unissent tous leurs charmes,
Et donnent le plaisir et du rire et des larmes.
Dans un autre moment, sous des lambris dorés
De flambeaux, d'ornements, et de belles parés,
La musique, étalant ses sonores merveilles,
D'accords mélodieux enivre les oreilles ;
Et la danse bientôt offre au cercle enchanté
De ses légers ballets la mouvante gaîté.
Par des fêtes enfin l'une à l'autre enchaînées
La ville des hivers embellit les journées.
Sache donc, dans le cours des travaux et des jeux,
Tromper les maux divers de ce temps orageux ;
Et rendons grâce ensemble à ce maître suprême
Qui plaça des plaisirs jusqu'en ses rigueurs même,
Et dans tous les fléaux qu'il voulut nous offrir
Nous laisse quelqu'appui qui nous aide à souffrir.

LE GOUVÉ.

Digitized by Google

Finances du Gouvernement Français.

Nous trouvons dans les journaux de Paris du mois de Janvier, un projet et un rapport sur les finances, présentés par Defermont au Corps Législatif, et que celui-ci a adopté sans discussion, se contentant d'un discours pompeux prononcé par un de ces membres pour flatter Buonaparté et tromper les Français sur leur situation réelle.

" Vous remarquerez," a dit Fermont, de quel *secours* ont été, pour le trésor, les contributions de guerre, perçues en numéraire ou en nature dans les pays occupés par les armées françaises . . . . . En même temps que des récompenses honorables sont assurées à ceux qui les méritent, le trésor reçoit les *suppléments* qui lui sont nécessaires."

(Il faut conclure de l'exposé de Defermont, que si les contributions de guerre sont des suppléments nécessaires au trésor, il faut que Buonaparté fasse perpétuellement la guerre, pille les peuples et rançonne les souverains pour remplir le vide que la misere de la France laisse dans son trésor.

CORPS LÉGISLATIF.

Présidence de M. le Comte de Fontanes.

SÉANCE DU 4 JANVIER.

Après la lecture du procés-verbal, on introduit MM. les conseillers-d'état comtes Defermont, Jaubert et Bérenger, orateurs chargés par S. M. l'Empereur et Roi de présenter au Corps-Législatif le budjet ou loi de finances de l'Etat pour l'année 1810.

Digitized by Google

M. le Ministre d'Etat comte Defermont. Messieurs, lorsque nous vous présentâmes la derniere loi sur les finances, nous étions loin de prévoir une nouvelle guerre : mais elle a été si promptement et si heureusement terminée, que nous n'avons point à faire de demandes pour couvrir les dépenses extraordinaires qu'elle a nécessitées.

La loi que l'Empereur nous a chargés de mettre sous vos yeux, avec les comptes des ministres des finances et du trésor, prouve la constante sollicitude de S. M. à maintenir l'ordre dans l'administration des finances.

Les titres Ier, II et III de la loi ont pour objet de régler définitivement et de faire solder et apurer les exercices an 14—1806 et 1807.

Pour faciliter le service et la tenue des écritures du trésor, il faut clore successivement les divers exercices, et de même que nous n'avons plus à vous entretenir des exercices antérieurs à l'an 14, parce que les ressources qui leur ont été assignées, ont suffi pour les solder, nous n'aurons plus à vous entretenir de ceux de 1806 et 1807, lesquels en trouvant dans les affectations que nous vous proposons, les ressources nécessaires pour leur solde, laissent disponibles pour l'exercice de 1808, 4,5000,000 fr.

Vous remarquerez, Messieurs, dans les chapitres du compte relatifs à ces exercices, de quel secours ont été pour le trésor les contributions de guerre, perçues en numéraire ou en nature dans les pays occupés par les armées françaises. Nous devons ces ressources à l'Empereur, dont le génie embrasse toutes les parties. Nos armées ne sont plus exposées au dénuement et aux privations, dont le défaut d'ordre et de prévoyance les rendait victimes. En même temps que des récompenses honorables sont assurées à ceux qui les méritent, le trésor reçoit les suppléments qui lui sont nécessaires.

Ainsi, en l'an 14, 1806, tandis que les dépenses

Digitized by Google

de la guerre s'élevaient à 495,000,000, le trésor public ne contribuait à leur acquittement que jusqu'à concurrence des crédits ouverts par la loi, c'est-à-dire pour une somme de 428,796,320 ; le surplus était soldé par les contributions militaires, en numéraire ou en nature.

En 1807, portées à 486,000,000 ; 337,195,747 fr. étaient acquittés sur les crédits législatifs, et le surplus également soldé par ces mêmes contributions militaires, en numéraire ou en nature.

En 1808, ces dépenses ont absorbé les 342,529,000 qui formaient la somme totale du crédit ouvert par la loi en montant à 475,000,000 ; et le solde du surplus a encore été pris sur les contributions militaires.

Et en 1809, pendant que toutes les dépenses que la guerre commandait sur la rive droite du Rhin, étaient soldées par la caisse des contributions militaires, cette caisse remboursait au trésor les avances qu'il avait faites pour l'ouverture de la campagne ; en sorte que les dépenses extraordinaires nécessitées par la derniere guerre, ne coûteront rien au trésor public.

Le titre IV, emportant à 740,000,000 le crédit ouvert pour les dépensee de 1808, tend à couvrir, par un crédit de 30,000,000 en domaines, la différence entre les recettes présumées et celles effectives de cet exercice.

C'est la premiere fois, Messieurs, qu'il s'est présenté une différence marquée entre les recettes effectives et celles présumées : chaque année, au contraire, les diverses parties du revenu public éprouvaient quelques améliorations. Ce n'est ausssi qu'aux circonstances du moment que l'on doit la diminution du produit des douanes. L'intérêt politique a commandé les mesures qui causent cette diminution, et nous devons en attendre avec confiance le résultat.

Le titre V. regle les recettes et les dépenses de l'exercice 1809.

Digitized by Google

Les recettes présumées sont portées à 730 millions, et l'on ne saurait avoir à craindre de diminution sur cette évaluation, dans laquelle les douanes ne sont plus comprises que pour un produit basé sur les circonstances actuelles.

Le titre VI. renferme des dispositions dont nous devons vous développer les motifs.

D'abord, pour ce qui concerne la dette du Piémont et de la Ligurie, si l'on se reporte à l'époque de la réunion de ces pays à l'Empire, et que l'on se demande, quel était l'état de leur dette publique? tous les renseignemens apprennent qu'elle était tombée dans le dernier discrédit, et que les créanciers mal payés des rentes annuelles, ne trouvaient qu'une très-faible valeur du capital.

S. M. s'occupa du sort de ces créanciers : les paiements des arrérages furent d'abord ordonnés. Les domaines nationaux qui formaient le gage naturel des capitaux de cette dette, ont été mis en vente, et les créances admises dans le prix des adjudications.

Mais ces mesures provisoires laissent encore à décider quel parti il convient de prendre définitivement sur cette dette. L'amortira-t-on ? en ordonnera-t-on l'inscription au grand-livre de la dette publique française ?

L'unité de l'Empire ne permet pas de perpétuer une dette particuliere à l'ancien Piémont ou à la Ligurie Nous ne pouvons avoir que des dettes communales, départementales ou nationales : les anciennes dettes de ces pays doivent être rangées dans une de ces trois classes.

En les mettant au nombre des dettes nationales, et en les inscrivant au grand-livre de la dette publique française, on leur donnait tout d'un coup une augmentation de valeur de plus de trente à quarante pour cent, et l'on s'exposait au danger de voir les possesseurs de ces nouvelles inscriptions s'empresser de

Digitized by Google

les réaliser par des ventes et par-là porter atteinte au crédit du tiers consolidé.

Un autre inconvénient qui en serait résulté, c'est que les domaines nationaux qui sont le gage naturel de ces dettes, seraient restés entre les mains de l'administration, dans lesquelles ils dépérissent, lorsque le paiement des arrérages aurait continué de grever le trésor public. Il a donc paru convenable de faire inscrire sur le grand-livre de la dette publique française la moitié seulement de ces dettes, et d'amortir le surplus, en lui donnant son écoulement en acquisitions de domaines nationaux.

La mesure prise pour la dette de Toscane a été plus générale. On a affecté à son amortissement une masse de domaines nationaux de valeur égale. Tout le pays a applaudi à cette mesure.

En second lieu, la liquidation générale de la dette publique, est un de ces établissements nécessités par les circonstances produites par la révolution. De sa nature, il ne pouvait être que temporaire ; et les lois de déchéance, successivement prononcées, avaient eu pour but d'en accélérer le terme.

Cependant, depuis 20 ans, cet établissement existe ; et quel qu'ait été le zele de ceux qui ont été appelés à le diriger, il leur a été impossible d'en terminer tous les travaux.

Pendant le temps du papier-monnaie, et surtout à l'époque de son discrédit, la plupart des créanciers, loin de presser leurs liquidations, cherchaient à les retarder, et s'exposaient plutôt aux dangers de la déchéance, que de recevoir en paiement des valeurs presque nulles.

Les vérifications du service de quelques compagnies de fournisseurs, ayant fait reconnaître que ces derniers avaient grossi leurs productions, de plusieurs millions de pieces fausses, on a dû porter dans l'examen des autres services l'attention la plus sévere; et lorsque les entrepreneurs ont eu à redouter que

Digitized by Google

l'on démasquât leur brigandage, ils ont aussi cherché les moyens de ralentir la marche des travaux de la liquidation.

Un grand nombre de créances plus ou moins incertaines, ou assez modiques, pour que les créanciers ne voulussent pas se donner la peine d'en suivre la liquidation, restaient dans les bureaux, sans qu'il pût être fait de rapports, et pris de décisions définitives.

Enfin, un nombre infini de réclamations en réparation, ou indemnité des dommages et des pertes, occasionnés par les réquisitions, les préhensions, et tous les désordres qui ont accompagné les temps révolutionnaires, et ceux de la guerre civile dans plusieurs départements, ne pouvaient plus être ni vérifiées, ni être mises à la charge du trésor.

Il fallait donc ou laisser se prolonger indéfiniment la liquidation générale, ou y mettre un terme, en réglant, toutefois, de la maniere la plus équitable, ce qu'il était possible de faire pour les créances non encore liquidées.

Le décret du 25 Février 1808, a eu pour objet d'atteindre ce but.

Les liquidations faites jusqu'à cette époque, présentaient, depuis 1790 jusqu'à l'établissement du conseil de liquidation, au mois de Messidor an 10, en capital..... 5,718,744,250 fr.

Celles faites depuis l'établissement du conseil de liquidation, jusqu'au 1er Janvier 1 808, présentent en capitaux de créances..... 412,905,278 fr.

En rentes viageres..... 761,019

En pensions..... 23,087,777.

En exécution du décret du 25 Février 1808, le conseil général de liquidation a, pendant les années 1808 et 1809, liquidé en capitaux créances..... 88,491,702 fr.

En rentes viageres..... 510,600.

En pensions..... 1,335,000.

Digitized by Google

Il a prononcé, depuis son établissement, contre divers comptables et parties, qui avaient reçu des fonds d'avance, des condamnations de remboursements, pour plus de 40 millions ;

Il a prononcé le rejet de demandes, non justifiées, évaluées à 420 millions ;

Il a compris dans les états sommaires, formés d'après les dispositions du décret impérial du 25 Février 1808, les demandes inadmissibles en liquidation, évaluées à 680,000,000 fr.

Il ne restait donc plus au 1er Janvier 1810, qu'à renvoyer à la Cour des comptes, les comptabilités non assurées, et à supprimer définitivement la liquidation générale. Mais les observations qui ont été soumises à S. M., sur diverses natures de créances, auxquelles il paraissait trop rigoureux d'appliquer les dispositions du décret du 25 Février, ont donné lieu au décret du 13 Décembre dernier, qui admet différentes exceptions, sur lesquels le conseil général de liquidation est tenu de prononcer avant le 1er Juillet prochain.

Ainsi, à cette époque, la liquidation générale demeurera irrévocablement supprimée.

Le crédit en rentes, accordé par l'article 12 de la loi du 24 Avril 1806, est absorbé par les liquidations déjà faites. Il est nécessaire de l'augmenter ; et la demande de 4 millions suffira non-seulement pour faire face au paiement des liquidations qui restent à faire, mais encore pour le remboursement des avances que la caisse d'amortissement pourra avoir à faire pour la solde des exercices antécédents.

Le titre VII proroge pour 1810, les contributions directes et indirectes perçues en 1809.

Dans la répartition des contributions directes, la loi ne présente pas de changements, si ce n'est pour les trois départements de l'Arno, de la Méditerranée et de l'Ombrone: S. A. I. madame la grand-duchesse ayant reçu des plaintes sur quelques erreurs de la

Digitized by Google

première répartition, s'est occupée des moyens d'en obtenir une plus exacte ; et elle a fait faire un travail dont le résultat demande à être consacré par la loi.

La réunion à l'Empire, de quelques communes, a exigé qu'on leur assignât un contingent de contribution. Elles sont comprises dans le tableau annexé à la loi, pour le montant des contributions directes que ces communes ont été reconnues devoir supporter.

Le trentieme du principal de la contribution fonciere, perçu comme fonds spécial, pour les frais de confection des parcellaires pour le cadastre, est prorogé ; et il assure le succès d'une opération, qui doit établir exactement l'égalité proportionnelle entre les contribuables, tandis que les anciennes proportions variaient de la moitié, jusqu'au-delà du soixantieme.

Enfin le titre VIII et dernier détermine le crédit provisoire, nécessaire pour les dépenses de 1810.

Nous n'avons point à vous entretenir, Messieurs de nouveaux projets sur les contributions directes ou indirectes ; et, comme nous avions l'honneur de vous le dire, lors de la présentation de la derniere loi, le système général en est complet : l'administration des finances n'a plus besoin que de cette surveillance attentive qui garantit la conservation de l'ordre et les améliorations lentes et progressives.

Vous reconnaîtrez, dans les comptes qui vous sont soumis, que le produit net de diverses régies s'est élevé en 1808, au-dessus de ce même produit pour 1807 ; savoir :

Pour la régie de l'enrégistrement, à plus de 5,000,000.

Pour l'administration des forêts, à près de 3,000,000.

Pour les droits sur les sels, à près de 5,000,000.

Digitized by Google

Enfin, pour la régie des droits réunis à plus de 5,000,000.

Ainsi, les principales parties des perceptions indirectes présentent toutes des améliorations ; c'est une preuve bien satisfaisante de l'étendue des ressources intérieures de l'Empire, et qui laisse moins à regretter la diminution momentanée du produit des douanes.

Les contributions directes ne sauraient recevoir d'accroissement dans leur quotité, mais l'exactitude de leur rentrée et la diminution des frais de perception, menent à une amélioration inappréciable ; et vous verrez dans le compte des finances, qu'en 1808 les frais sont évidemment devenus moindres, quoique la marche du recouvrement se soit parfaitement soutenue.

Vous trouverez dans le compte des finances, celui de la Caisse d'amortissement : et vous y reconnaîtrez aussi que cet établissement marche constamment et régulièrement à son but.

Nous pouvons vous dire aujourd'hui que les espérances que nous vous avions fait concevoir de l'utilité de l'institution des comptoirs de la Banque sont déjà réalisées dans la ville importante de Lyon, et que l'on peut attendre le même succès du comptoir établi à Rouen.

Enfin, la Banque de France a vu augmenter en 1808 ses opérations d'escompte, d'où il est de plus évident que l'Empire trouve dans ses propres ressources ce qui peut le plus contribuer à sa prospérité.

Nous ne pouvons donc, Messieurs, avoir aucun doute sur votre assentiment à un projet de loi qui réunit autant de motifs d'adoption ; vous partagerez avec tous les Français le désir de seconder le plus grand des souverains, qui fait son bonheur "de servir ses sujets, consolider ce grand Empire, et voir toutes les prospérités qu'il a conçues, embellir la France qu'il chérit."

Digitized by Google

L'orateur donne lecture du projet de loi dont la discussion est indiquée au 15 Janvier.

Le Corps-Législatif donne acte à MM. les orateurs du conseil d'état de la remise du projet de loi et des motifs qui ont été développés, et en ordonne le renvoi à sa commission des finances.

La séance est levée.

Texte du Projet de Loi sur les Finances, présenté dans la Séance du 4 Janvier.

TITRE PREMIER.

De l'Exercice An 14.—1806.

ART. Ier. Les paiements à faire par le trésor public, pour le service de l'exercice an 14, 1806, sur le produit des fonds généraux, seront portés jusqu'à la somme de huit cent quatre-vingt-dix-neuf millions quinze mille francs, montant des rentrées effectuées sur les contributions et revenus dudit exercice.

II. Les dépenses qu'il y aurait lieu de payer au délà de ladite somme de huit cent quatre-vingt-dix-neuf millions quinze mille francs, seront acquittées par la caisse d'amortissement, qui sera remboursée de ses avances, en inscriptions au grand-livre à prendre sur le crédit général, ouvert pour la dette publique, par le titre VI de la présente loi.

III. La somme de deux millions restant à rentrer, sur l'exercice 1806, au premier Janvier 1810, sera portée en recette au budjet de l'exercice 1808.

TITRE II.

De l'Exercice 1807.

IV. Les paiements à faire par le trésor public pour le service de l'exercice 1807, sur le produit des fonds généraux, seront portés jusqu'à la somme de sept cent trente-trois millions huit cent quatre-vingt mille francs, montant des rentrées effectuées sur les contributions et revenus du dit exercice.

V. Les dépenses qu'il y aurait lieu de payer au delà de ladite somme de sept cent trente-trois millions huit cent quatre-vingt

Digitized by Google

mille francs, seront acquittées de la maniere prescrite par l'article II, de la présente loi.

VI. La somme de deux millions cinq cent mille francs, restant à rentrer au premier Janvier 1810, sur l'exercice 1807, sera portée en recette au budjet de 1808.

. . . . . .

TITRE III.

Disposition commune aux Exercices 1806 *et* 1807.

VII. Au moyen des dispositions ci-dessus, les exercices 1806 et 1807, cesseront de figurer dans les comptes annuels du trésor public.

TITRE IV.

De l'Exercice 1808.

VIII. Il est ouvert un crédit de trente millions en domaines, pour compenser la diminution du produit des douanes en 1808, et porter les recettes de cet exercice à sept cent quarante millions affectés à ses dépenses.

TITRE V.

Budjet de 1809.

IX. La somme de cent trente millions sur les recettes de 1809, faisant, avec celle de six cent millions, portée à titre de crédit provisoire, sur les mêmes produits en l'art. X de la loi du 25 Novembre 1808, la somme totale de sept cent trente millions, est affectée au paiement, d'abord de la dette publique, et ensuite des dépenses générales du service, comme il suit :

DETTE PUBLIQUE.

Dette perpétuelle	56,000,000	
Idem, viagere	16,000,000	
Idem, perpétuelle de Piémont	1,090,000	
Idem, viagere Id.	300,000	
Idem, en Toscane	4,000	
Idem, perpétuelle de la Ligurie	727,000	111,190,000
Idem, de Parme et de Plaisance . . .	74,000	
Idem, de la Toscane, pour 1809 seulement	1,395,253	
Pensions, y compris la Toscane { civiles . . . 6,000,000 / ecclésiast. . . 29,600,000 }	35,600,000	
Liste civile et princes Français		26,000,000
		137,190,253

Digitized by Google

DÉPENSES GÉNÉRALES DU SERVICE.

MINISTERES.

Grand Juge		22,500,000	
Relations extérieures		8,500,000	
Intér. Service ordinaire	16,400,000		
Intér. Grandes routes et travaux publics	36,350,000	52,750,000	
			581,897,000
Finances		23,328,000	
Trésor public		8,570,000	
Guerre		190,149,000	
Administration de la guerre		150,000,000	
Marine		110,000,000	
Cultes		14,900,000	
Police générale		1,200,000	
Frais de négociations			8,000,000
Fonds de réserve			2,912,747
Total général			730,000,000

TITRE VI.

De la Dette publique.

X. Les rentes perpétuelles du ci-devant Piemont, comprises au budjet de 1809, pour la somme d'un million quatre-vingt-dix mille francs, et celles de la ci-devant Ligurie, comprises au même budjet, pour sept cent vingt-sept mille francs, seront, pour moitié, consolidées sur le grand-livre de France: l'autre moitié sera remboursée en rescriptions admissibles en paiement de domaines nationaux, situés dans les départements au-delà des Alpes. La première moitié pourra aussi être employée au paiement desdits domaines, lorsque les créanciers le demanderont.

XI. Néanmoins l'intérêt desdites rentes continuera à être payé, comme à l'ordinaire, par le trésor public, jusqu'au premier Juillet 1810.

XII. Le conseil général de la liquidation de la dette publique est supprimé, à partir du premier Juillet 1810. Les liquidations qui restent à faire, seront entièrement terminées dans ce délai, conformément aux dispositions des décrets des 25 Février 1808, et 13 Décembre 1809.

Digitized by Google

XIII. Le crédit en rentes accordé par l'article XII de la loi du 24 Avril 1800, est augmenté de quatre millions pour l'inscription des liquidations restant à faire; et des dernieres créances des exercices antécédents.

TITRE VII.

Fixation des Contributions pour 1810.

XIV. La contribution fonciere, les contributions personnelle et mobiliaire, celle sur les portes et fenêtres, et les patentes, seront perçues en principal pour l'année 1810, sur le même pied qu'en 1809, et conformément à l'état annexé à la présente loi, sous le No. premier, tant pour les trois départements de la Toscane, que pour les trois vicairies de Pontremoli, Bagnone, et Firizzano, réunies au département des Apennins, et pour les communes de Cassel et de Costheim, ainsi que pour celle de Lomel réunies, les deux premieres au département du Mont-Tonnerre, et la troisieme à celui de la Meuse Inférieure.

XV. Il sera composé en 1810, tant pour les dépenses variables, administratives et judiciaires, le nombre de centimes déterminé par les tableaux 2 et 3, annexé à la présente loi, et en outre un trentieme du principal de la contribution fonciere seulement, comme fond spécial, pour les frais de confection des parcellaires pour le cadastre.

XVI. Les centimes additionnels imposés en 1809, d'après l'autorisation de l'article LXVIII de la loi de 1808, sur les finances, et ceux autorisés par des lois spéciales, seront perçus pour 1810.

XVII. Les contributions indirectes perçues en 1809 sont prorogés pour 1810.

TITRE VIII.

Crédit provisoire pour 1810.

XVIII. La somme de cent dix millions est affectée à titre de crédit provisoire, au service de 1810.

Digitized by Google

ENQUETE

Au sujet de l'Expédition de Walcheren.

La Chambre des Communes a commencé une Enquête pour examiner les causes du non succès de l'Expédition dirigée contre Walcheren et Anvers. Mais en vertu des priviléges des membre de la Chambre, lorsqu'un d'entr'eux demande l'exclusion des étrangers, elle ne peut être refusée. Cette demande ayant été faite par M. Yorke au sujet de l'Enquête, le public est condamné à n'en connaître les détails que lorsqu'ils sont imprimés officiellement. M. Sheridan s'est élevé contre cette restriction dans un discours très-éloquent, après lequel il a demandé qu'il fût nommé un comité de priviléges, qui devrait s'assembler dans la chambre de l'orateur, afin d'examiner l'ordre du 25 Janvier dernier.

M. Windham a parlé contre la proposition de M. Sheridan, en regrettant d'être obligé dans cette occasion de différer d'opinion avec son honorable ami; mais c'est un de ces sujets, sur lesquels il n'a jamais été d'accord avec lui. " Son honorable ami paraît, a-t-il dit, regarder l'admission des étrangers aux séances du Parlement comme un droit garanti par la constitution, tandis que cela n'a jamais été qu'une concession de faveur. Il ne voit pas ce que le pays a gagné à la publicité des débats. Il y a 20 ou 30 ans que non-seulement elle n'avait pas lieu, mais même qu'elle était interdite. Il est un de ceux qui aiment la constitution telle qu'elle était, mais non pas telle qu'elle est. Il ne croit pas que les détails renfermés dans les journaux soient aussi précieux que quelques personnes semblent le croire. Ils ont derniere-

Digitized by Google

ment insulté le gouvernement au point de dire que quelques-uns des papiers-nouvelles étaient payés par lui. Qu'est-ce que cela prouve ? Non pas la valeur et l'importance des papiers-nouvelles ; mais que si le gouvernement peut les avoir à sa solde, la presse anglaise appartiendra au plus haut enchérisseur. La publicité demandée dans la circonstance actuelle ne tend à rien moins qu'à altérer le caractere du gouvernement représentatif, et conduire à ce despotisme qui désole maintenant tant de pays. On dira que cet ordre n'ayant pas été depuis long-temps exécuté, il était tombé en désuétude. Mais il aime que de temps en temps on rappelle les anciens priviléges de la Chambre, par la même raison que le propriétaire d'un parc en fait de temps en temps fermer les portes, afin d'empêcher qu'à la fin on ne regarde comme un droit la faculté de le traverser. Ceci rassemble aux O. P.'s (les partisans des anciens prix dans les querelles du parterre du théâtre de Covent-Garden) qui ont déclaré qu'ils étaient la nation, et qui ont forcé par un système d'opposition et de violence les propriétaires d'un théâtre à leur donner le spectacle au prix que ce prétendu peuple a jugé à propos de fixer, etc. etc.

M. Shéridan a déclaré dans sa réplique que rien n'était plus funeste au bien général qu'une indifférence totale de l'opinion publique au sujet de ce qui se passe dans le Parlement, et c'est cette considération qui lui a fait désirer que le public ne fut pas écarté de l'enquête actuelle. " Son Très-Hon. ami, a-t-il ajouté, a annoncé qu'il était ainsi que lui un ami de la liberté de la presse, mais j'avoue que dans ce cas, je décline son embrassement fraternel. M. Shéridan dit qu'il a toujours été et sera toujours le champion de la liberté de la presse ; il la défendra de préférence à tous les autres priviléges. Il connaît l'immense pouvoir de la presse ; il consent à donner aux ministres une chambre des pairs corrompue, et

Digitized by Google

une chambre des communes faible et docile, mais avec la liberté de la presse, il est certain de triompher d'un ministere fort de toutes les ressources de la corruption.

La motion de M. Sheridan a été rejettée à une majorité de 166 voix contre 80.

Le discours de M. Windham a créé une vive sensation parmi tous les écrivains périodiques. M. Cobbett, un d'eux que M. Windham honorait d'une estime si particuliere qu'il avait dit un jour en plein Parlement qu'il méritait qu'on lui érigeât une statue d'or, s'est élevé avec beaucoup d'énergie contre le système de son ancien ami, contre la description qu'il fait des journalistes, et surtout contre les épithetes qu'il leur donne ; il révele à ce sujet des faits curieux qui prouvent que M. Windham fait beaucoup plus de cas en particulier des services des journalistes, qu'il ne les apprécie en public. *Non nostrum inter eos tantas componere lites.*

Il y a déjà eu deux rapports d'imprimés sur les interrogatoires des premiers témoins examinés dans cette Enquête, Sir David Dundas, le commandant en chef, et cinq à six médecins et chirurgiens. Nous donnerons par la suite des extraits abrégés de ces interrogatoires. Nous commençons aujourd'hui par l'extrait des pieces soumises par le ministere au Parlement, préalablement à l'Enquête.

Digitized by Google

EXTRAIT

Des Pieces relatives à l'Expédition contre l'Escaut et l'Isle de Walcheren.

Publiées par Ordre du Parlement.

Dépêches des Généraux, Officiers de Terre, etc.

Nous ne donnerons pas ici celles des dépêches de Lord Chatham, qui concernent le débarquement des troupes dans l'île de Walcheren, la capitulation de Middlebourg, et celle de Flessingue. Ces dépêches ont déjà été publiées et en partie insérées dans ce Journal.

Dans la lettre No. VIII, Lord Chatham annonce à Lord Castlereagh, en date du 19 Août 1809, que son intention est de procéder, le 20 du même mois, vers South Beveland. Il annonce que, dans le courant de la même journée, deux divisions d'infanterie, ainsi que la cavalerie et l'artillerie doivent remonter l'Escaut et se joindre à Batz où le contr'amiral Sir Richard Strachan devait aussi se rendre le même jour, etc. etc.

No. IX.—*Copie d'une Lettre du Comte de* Chatham *à Lord* Castlereagh, *datée du* 29 *Août* 1809.

Au Quartier-Général à Batz.

Mylord,

. . . . . J'ai eu l'honneur dans ma derniere dépêche de communiquer à V. S. l'intention où j'étais de me rendre ici, et j'aurais été très-heureux de pouvoir annoncer à V. S.

Digitized by Google

les progrès ultérieurs de l'armée. Mais, malheureusement, il est de mon devoir d'annoncer à V. S. que, d'après les rapports qui me viennent de toutes parts et qui ne laissent aucun doute sur la vérité des renseignements reçus, l'ennemi a rassemblé une force si considérable, que je suis convaincu que l'époque est arrivée où, d'après mes instructions, je serais obligé de rappeler l'armée que je commande, si elle était dans ce moment engagée d'une maniere active.

J'avais déjà appris, dès les premiers jours de mon arrivée à Walcheren, que l'ennemi rassemblait des forces imposantes sur tous les points : mais je ne crus pas devoir ajouter foi à ces bruits, et je me déterminai à continuer mes opérations jusqu'à ce qu'il me fût prouvé que toute tentative ultérieure serait impossible. D'après les renseignements que nous avons reçus, il paraît que l'ennemi a distribué ses forces (au nombre de 35,000 hommes et selon quelques rapports dans une proportion beaucoup plus considérable), entre Berg-op-Zoom, Breda, Lillo, Anvers, et qu'il en a aussi cantonné sur la côte opposée. Je ne doute pas qu'on n'eût pu effectuer un débarquement, sur le continent, mais, comme le siége d'Anvers (dont la possession était indispensable pour le succès de l'expédition) devenait impraticable, une telle mesure, même en réussissant, ne pouvait conduire à aucun avantage solide, et la retraite de l'armée qui bientôt eût été inévitable, aurait pu devenir extrêmement difficile. La force la plus considérable (et encore diminue-t-elle chaque jour), que j'aurais pu mettre en campagne, après avoir laissé ce qui était nécessaire pour l'occupation de Walcheren et de South Beveland, aurait pu se monter à 23,000 hommes d'infanterie et 2,000 de cavalerie. V. S. observera, que même en supposant que celle de l'ennemi fût inférieure, après que j'aurais fourni les détachements nécessaires pour observer les garnisons de Berg-op-Zoom et de Breda, et assurer nos communications, je n'aurais eu qu'une force bien insuffisante pour mes opérations contre Lillo, Liefkenshoeik, et définitivement contre la ville d'Anvers, qui, si elle est telle que les avis les plus fideles la peignent, doit être dans un état de défense respectable. Les vaisseaux de l'ennemi sont maintenant en sûreté sous la protection du canon de la citadelle.

D'après ces circonstances, quelque chagrin que j'éprouve de voir arrêtée, dans sa marche, une armée dont la valeur et la bonne conduite me donnaient les plus flatteuses espérances, j'ai cru que mon devoir ne me laissait d'autre

Digitized by Google

parti que de terminer mes opérations ; mais j'aurai la consolation de penser que je n'ai pas compromis légérement la sûreté de l'armée dont le commandement m'a été confié, ou la renommée des armes de S. M. J'ai éprouvé, en outre, quelque satisfaction, en voyant que l'opinion unanime des lieutenants-généraux de cette armée que j'ai cru devoir consulter, plutôt par déférence pour eux, qu'à raison d'aucun doute sur la nécessité du parti que j'ai pris, était entierement conforme à celle que j'ai soumise à V. S. . . . Mon intention est de me retirer graduellement de la position que j'occupe dans cette île, d'envoyer à Walcheren telle force additionnelle qui sera nécessaire pour conserver cette possession importante, et d'embarquer le reste des troupes, de maniere qu'elles soient prêtes à exécuter les ordres de S. M. que j'attends avec impatience.

J'ai l'honneur, etc.

(Signé) CHATHAM.

Dans la dépêche No. X, Lord Chatham annonce à Lord Castlereagh qu'à raison des ravages croissants de la maladie qui regne dans l'armée, il a cru devoir donner l'ordre aux vaisseaux qui avaient des troupes à bord, de faire voile sur-le-champ pour l'Angleterre.

Dépêches du Lieutenant-Général Sir Eyre Coote.

Le No. I contient une dépêche de Sir Eyre Coote à Lord Castlereagh pour demander un surcroît de moyens pour soigner les malades dont le nombre augmente chaque jour d'une maniere alarmante.

A cette dépêche il annexe une lettre de l'inspecteur des hôpitaux de l'île qui représente que les médecins de l'armée succombent sous le poids du travail et sous l'influence du climat, et qu'ils sont loin d'être en nombre suffisant pour soigner les malades. Il demande en conséquence qu'on expédie le plus promptement un vaisseau pour l'Angleterre afin d'en ramener l'assistance réquise.

Le No. II. contient une dépêche de Sir Eyre Coote à Lord Castlereagh pour demander un autre inspecteur des

Digitized by Google

hôpitaux à la place de M. Webb, attaqué de la fievre qui a déjà commis de si grands ravages dans l'armée.

Le 13 Septembre 1809, le nombre des malades dans l'île de Walcheren se montait à 220 officiers, 348 sergents, 121 tambours et 7,626 soldats.

No. III.—*Dépêche du Lieut.-Gén. Sir* Eyre Coote *à Lord* Castlereagh *du* 17 *Septembre* 1809.

Mylord,

J'ai l'honneur d'adresser à V. S. la copie d'une lettre que j'ai adressée à Lord Chatham, lorsque le commandement de l'île de Walcheren m'a été confié. V. S. y verra mes idées sur cette île et les moyens de la conserver. L'état de nos affaires loin de s'améliorer a pris au contraire un aspect plus défavorable, ainsi que les détails le prouveront. La force que je croyais alors nécessaire à notre sûreté devait monter à 20,000 hommes; celle qui a été laissée dans l'île était d'environ 16,000 dont 8200 sont aujourd'hui malades, de sorte que nous sommes réduits à 7800 pour notre défense. La mort nous a enlevé beaucoup de monde. Je puis assurer à V. S. sans exagération, ainsi que les détails suivants le lui prouveront, que la situation de nos troupes dans cette île est déplorable; et il m'est pénible de dire, qu'excepté un chirurgien-major et trois-aides-chirurgien je n'ai point reçu le surcroît de médecins que je demandais, ni les autres secours qui m'avaient été annoncés. Au contraire, nous avons vu leur nombre diminuer soit par les ravages de la maladie, soit par la nécessité où l'on s'est trouvé d'en détacher quelques-uns pour accompagner les malades envoyés en Angleterre. Plusieurs corps n'ont qu'un aide-chirurgien.

Je puis d'autant mieux garantir l'exactitude de ces déplorables détails, qu'aujourd'hui j'ai completté l'inspection des hôpitaux. J'écris donc d'après l'impression toute récente, qu'a faite sur mon esprit la situation misérable de la plus grande partie de nos malades, que je suis loin d'attribuer à un défaut de zele de la part de nos médecins, car je dois rendre justice à leurs efforts infatigables et à leur constante attention, mais au défaut de moyens qu'offre le pays, et à l'insuffisance de nos propres ressources.

Digitized by Google

Sir Eyre Coote donne ensuite l'état des divers hôpitaux qui, dit-il, présentent un tableau lamentable, et il annonce qu'il a trouvé la situation de l'armée si déplorable qu'il juge à propos d'envoyer sa dépêche par son aide-de-camp, le Capitaine Worsley, qui, l'ayant accompagné dans son inspection, pourra donner à S. S. tous les détails additionnels qu'elle pourrait requérir.

Lettre mentionnée dans la Précédente.

Middlebourg, le 9 Septembre 1809.

. . . . . L'état des côtes que nous avons à surveiller et à défendre (environnées comme elles le sont aux deux tiers de la circonférence de l'île, par des pays au pouvoir de l'ennemi) n'exige pas moins de 20,000 hommes pour les garder sûrement, et nous devons prendre en considération la grande facilité qu'a l'ennemi, de rassembler des bateaux de toute espece, par le moyen des canaux de Dunkerque, Ostende, Bruge et Gand, aussi bien que de toutes les parties de la Hollande.

On a consacré une force de 14,000 hommes à la défense de Walcheren, 6000 d'entr'eux sont maintenant malades et hors d'état de servir. Je ne crois point ce nombre suffisant pour repousser une attaque sérieuse, et il est superflu d'observer à V. S. qu'à moins d'avoir une force capable de s'opposer sur le rivage au débarquement de l'ennemi, et ensuite sur le champ de bataille, nous ne pourrons conserver l'île dès qu'il aura pu effectuer son embarquement.

Joostland se trouve, par sa proximité avec South Beveland, le point le plus exposé à une attaque, il faut conséquemment le surveiller avec soin. Il n'a actuellement que des moyens de défense très-insuffisants. Deux bataillons y sont postés, mais nous n'y avons pas assez de casernes pour les loger, et la fievre y est beaucoup plus dangereuse que dans l'île de Walcheren . . . . . V. S. sait très-bien que l'ennemi, en élevant des batteries, peut forcer nos chaloupes canonnieres d'évacuer le passage du Sloe.

Vere est dans son état actuel une place qu'on ne peut défendre. Les approches de l'ennemi sur chaque côté des digues sont entierement protégées. Il faudra donc faire des frais considérables pour completter ces moyens de défense, ce point étant très-important par son port et sa contiguité avec North-Beveland et Schowen. Le commandant des Ingénieurs a en outre déclaré que cette place se trouvait à la por-

Digitized by Google

tée du boulet et de la bombe, du côté des extrémités méridionales de North Beveland.

Flessingue, n'ayant point de casemattes, ne peut être considéré comme une forteresse. Les ouvrages qui défendent cette place sont en général faibles, et exigeraient beaucoup de temps et de dépense pour être réparés.

J'apprends que pendant l'hiver les vaisseaux de guerre ne pourront pas maintenir leur station autour de l'île. Il faut qu'ils se retirent dans le port de Flussingue, où alors ils ne serviront nullement à notre sûreté extérieure. L'île de Walcheren possédée par nous, n'aura autour d'elle que des îles ennemies; nous aurons donc à nourrir ses habitans ainsi que l'armée et la flotte destinées à la défendre.

D'après le point de vue sous lequel je viens de vous présenter Walcheren, dont on m'a confié la garde, je me croirais extrémement coupable, si je ne communiquais à V. S. la conviction où je suis qu'on ne peut ni défendre ni conserver cette île d'après la situation où elle est maintenant.

D'après cet exposé, les ministres de S. M. sont les plus capables de juger la convenance ou la possibilité de conserver l'île. Certes, il n'y a que de très-grands avantages qui puissent compenser les hommes et les trésors qu'il faudra sacrifier pour sa possession.

(Signé) EYRE COOTE, Lieutenant Général.
Au Lieutenant Général Comte de Chatham.

La seconde dépêche mentionnée dans le No. III, contient un rapport de M. E. Burrows, sur les maladies qui dominent dans l'île et sur le déplorable état des malades. Il annonce que de six mois, on ne peut attendre du climat aucune amélioration, et qu'à cette époque les deux tiers de l'armée seront hors de service.

Au 16 Septembre, le nombre des malades était de 7,653, sans compter ceux qui avaient été envoyés en Angleterre

Dans ses dépêches jusqu'au No. XVI le lieutenant général Sir Eyre Coote donne les détails les plus étendus comme les plus affligeants sur les maladies qui regnent dans l'armée; et annonce le nombre de malades qu'il envoye en Angleterre.

Le No. XVI contient une dépêche de Sir Eyre Coote, dans laquelle il annonce qu'il va remettre le commandement dans les mains du Général Don; que les hôpitaux contiennent encore 4,000 malades, malgré tous ceux qu'on a envoyés en Angleterre, et que dans le cas où l'ennemi effectuerait un débarquement il faudrait les lui abandonner.

Digitized by Google

Dépêches des Ministres.

Le No. XIII est une dépêche de Lord Castlereagh pour communiquer à Sir Eyre Coote qu'il a été rapporté que, dans des observations adressées par le général Monnet à son gouvernement, il avait recommandé qu'on changeât le moins souvent possible la garnison de Walcheren, et qu'on ne transférât jamais les malades dans un autre endroit, dans l'espoir d'une guérison plus sûre et plus prompte, l'expérience ayant prouvé que les malades qui restaient dans l'île étaient plus sûrs de se rétablir que ceux qu'on transportait ailleurs.

No. XIV.—Dépêche de Lord Liverpool à Sir Eyre Coote, pour l'approuver d'avoir employé les habitants à un service militaire.

No. XV.—Dépêche très-secrete et très-confidentielle de Lord Liverpool au lieut.-gén. Don, en date du 27 Oct., pour lui demander de se faire faire un rapport par un ingénieur, sur la possibilité de détruire le bassin de Flessingue, ainsi que les fortifications maritimes de l'île de Walcheren, et sur l'espace de temps qu'il faudrait pour consommer cette opération. S. S. désire aussi connaître l'espace de temps qu'il faudrait pour évacuer cette île, dans les deux cas où l'on se déciderait à détruire les fortifications des ports, ou à les laisser dans l'état actuel.

No. XVI.—*Dépêche secrete et confidentielle du même au même, en date du 27 Oct.* 1809.

Monsieur,

Attendu qu'il regne quelqu'inquiétude au sujet de la conclusion de la paix entre l'Autriche et la France, et comme l'évacuation de l'île de Walcheren dépend beaucoup de cet événement, je ne puis encore vous annoncer la détermination définitive de S. M. sur cette importante question.

Il est probable, cependant, que, dans peu de jours, nous recevrons du continent, quelque nouvelle décisive qui confirmera les bruits reçus, de toutes parts, de la conclusion de la paix.

Dans le cas d'un tel événement, je regarde comme très-probable que le gouvernement de S. M. se décidera à

Digitized by Google

évacuer l'île de Walcheren. Mais lorsque cette évacuation aura lieu, il regarde comme très-important, d'accomplir, s'il est possible, la destruction du bassin de Flessingue, attendu que ce port est propre à recevoir les vaisseaux de guerre, ainsi que celle des autres ressources navales de l'île de Walcheren, pourvu que les mesures destinées à accomplir cet objet, soient exécutées dans un espace de temps assez court, et de maniere à ne pas rendre l'évacuation de cette île, impraticable pendant cet hiver.

Je vous envoie un rapport à ce sujet, qui vous prouvera qu'on pense qu'il est facile d'exécuter cette opération, vous le communiquerez sous le secret à l'amiral et à l'officier qui commande les ingénieurs.

Si la destruction des ressources navales dont il est question plus haut, vous paraît praticable, j'appelle particulierement votre attention sur la situation de la garnison.

Tandis qu'on procede à cette opération, il a été pris des mesures qui s'exécutent en ce moment pour transporter hors de l'île, dans le moindre délai possible, tous les malades ainsi que les individus qui ne sont pas en état de servir. La garnison se trouvant ainsi réduite, il sera impossible de songer à retenir l'île pendant l'hiver, sans envoyer des renforts de ce pays. Mais s'il est possible de ne pas recourir à cette mesure pendant le temps qu'on occupera encore l'île pour accomplir cet objet, cela serait sous plusieurs points de vue très-désirable.

Cependant, comme cela doit dépendre de votre décision qui se trouvera fondée sur la connaissance que vous avez de la situation actuelle de cette île, et des moyens que l'ennemi possede en ce moment pour l'attaquer, il sera donné sur-le-champ des ordres pour tenir sur la côte un corps de quatre ou cinq mille hommes d'infanterie prêt à être embarqué pour Walcheren dans le cas où vous croirez nécessaire de l'appeler à vous.

Vous considérerez, en décidant cette question, les avantages qui peuvent résulter d'un tel renfort, comparés avec les inconvénients que produirait la nécessité d'embarquer un nombre additionnel de troupes, lorsque l'évacuation de l'île sera finalement décidée. Vous me donnerez sans délai votre opinion à ce sujet, et vous prendrez conjointement avec la marine toutes les mesures préliminaires que vous croirez nécessaires, pour qu'en abandonnant l'île on la laisse dans une telle condition (sans cependant faire de tort aux

Digitized by Google

habitants) que ses ports et arsenaux soient hors d'état de servir au moins pendant quelque temps, et que l'ennemi soit privé des avantages qu'il trouvait auparavant dans sa possession, depuis qu'il est le maître de la Navigation de l'Escaut.

Je suis, &c.

(Signé) LIVERPOOL.

Le No. XVII contient une dépêche secrette du lieut.-col. Bunbury au lieut.-gén. Don en date du 4 Novembre 1809, dans laquelle il lui recommande de la part de Lord Liverpool, en lui annonçant que 13 transports sont à Harwich prêts à faire voile pour Flessingues, de faire partir sur-le-champ pour l'Angleterre ceux qui sont chargés, attendu que le gouvernement en aura besoin pour d'autres objets qu'il a en vue.

Le No. XVIII contient une dépêche de lord Liverpool au lieut.-gén. Don pour lui annoncer qu'il a reçu de S. M. l'ordre de faire détruire le bassin de Flessingues et les autres ouvrages de la côte, dans le délai et de la maniere qui seront nécessaires pour cette opération, qui, selon le rapport du colonel Pilkington, peut être accomplie dans l'espace de deux jours, sans exposer l'île à une inondation. S. S. l'invite en outre à consulter le col. Pilkington pour connaître jusqu'à quel point la destruction des lignes de la côte ôterait à la flotte ennemie l'avantage de trouver dans le port de Flessingues une station navale, et empêcherait ou retarderait la reconstruction du bassin.

Le No. XIX contient une dépêche secrete de Lord Liverpool au lieut.-gén. Don, pour lui annoncer que la promptitude et l'attention qu'il a mises à examiner les points sur lesquels il a été consulté, ont reçu la très-grâcieuse approbation de S. M. " Le grand objet que le gouvernement a en vue, ajoute S. S., est que cette opération soit efficace et que les fortifications ne soient pas laissées dans un état tel, qu'avec les moyens illimités que le chef de la France trouve dans la force militaire dont il dispose, il puisse les rétablir dans un court espace de temps. Je vous informerai, dans ma prochaine dépêche, jusqu'à quel point il faudra recourir à l'inondation pour remplir ce but. Je ne fais toutefois pas de difficulté à vous autoriser à inonder telle partie de l'île où vous croiriez que cette opération serait nécessaire à la sûreté

Digitized by Google

des forces que vous commandez, dans le cas d'une attaque de la part de l'ennemi."

Le reste de cette dépêche est relatif à l'envoi de vaisseaux de transport, et aux ordres donnés pour tenir prêts les renforts que le lieut.-gén. Don croirait devoir demander.

Le No. XX contient une dépêche du lieut.-col. Bunbury au lieut.-gén. Don, en date du 9 Novembre pour lui annoncer qu'afin de lui procurer les moyens suffisants pour exécuter promptement l'opération dont il est chargé, on a tiré des atteliers dépendants des canaux, etc. soixante ouvriers qui sont mis à sa disposition, sous les ordres de l'ingénieur commandant. On lui promet de lui en envoyer dans le commencement de la semaine suivante quarante de plus pour le même objet.

Le No. XXI contient une dépêche de Lord Liverpool au lieut.-gén. Don, en date du 13 Novembre 1809, pour lui annoncer qu'il doit suivre pour la destruction des ouvrages de l'île de Walcheren, le plan suggéré d'abord par le lieut. col. Pilkington, par lequel l'île n'est exposée aux conséquences de l'inondation qu'autant que cela est nécessaire pour l'accomplissement de l'opération ordonnée par S. M. On regrette dans cette dépêche que, dans son second rapport le colonel Pilkington n'ait pas expliqué plus en détail comment il entendait conduire cette opération, et s'il a compris dans son plan la possibilité de détruire les écluses et les jetées, ainsi que d'obstruer le canal qui communique au bassin.

"Comme on attache, ajoute S. S., la plus grande importance à ce que le rétablissement de Flessingues comme station navale et comme dépôt, soit impraticable à l'ennemi pour le plus de temps possible, j'ai cru qu'il était de mon devoir de vous communiquer tous les renseignements, et de vous fournir tous les moyens qui peuvent rendre cette opération aussi complete qu'on doit le désirer."

S. S. conclut sa dépêche en invitant le général à mettre la plus grande promptitude dans l'exécution de cette mesure à raison de la saison avancée de l'année.

Le No. XXIV contient l'état des malades et des blessés envoyé à différentes fois de l'île de Walcheren, formant un total de 12,833.

Le No. XXV contient l'extrait suivant d'une dépêche

Digitized by Google

de M. Bathurst à M. Canning datée de Bude le 13 Septembre 1809.

" L'Empereur désire vivement que les forces britanniques débarquées en Hollande continuent leurs opérations dans ce pays, d'après la conviction qu'en agissant sur ce point, elles procureront à l'Autriche un soulagement plus réel, qu'une diversion dans tout autre endroit qu'on pourrait choisir.

" S. M. I. paraît tenir à cette idée d'après une notion que les habitants de la Hollande et des Pays-Bas sont si mécontents du gouvernement de Buonaparté, qu'il y a lieu d'espérer qu'ils feront cause commune avec les Anglais."

Dépêches du Lieutenant-Général Don.

Dans le No. I le Général Don demande des moyens immédiats de transport pour envoyer en Angleterre les malades dont le nombre est chaque jour croissant. Il annonce que si l'ennemi forçait la ligne de vaisseaux de guerre et de bâtiments armés qui sont postés entre Terveere et Rammekins, les malades tomberaient inévitablement dans ses mains.

Dans le No. II, le général envoye le rapport du chef du génie sur la destruction du bassin et autres ouvrages, servant à la défense maritime de l'île de Walcheren. Il résulte de ce rapport qu'en deux jours il est possible de détruire le bassin de Flessingues, et les ouvrages qui garnissent la côte, de manière à ne pas exposer l'île de Walcheren et la ville de Flessingues à une inondation ; mais que si on veut exposer cette ville, et la plus grande partie de l'île, à une ruine totale, on peut effectuer en six jours la démolition qui produira ces désastreux effets.

Le général récommande que dans le cas où le gouvernement de S. M. se déciderait à évacuer l'île, il soit donné des ordres pour augmenter considérablement la force navale qui sera stationnée entre le Veere Gat et le fort Rammekins, et pour enjoindre aux officiers qui commandent les vaisseaux de guerre et bâtiments armés dans cette partie de la côte, de conserver leurs positions à tout prix, jusqu'à l'entiere évacuation de l'île, et jusqu'à ce que tous les vaisseaux de guerre et autres ayant des troupes à bord, aient quitté la côte: " Car, ajoute le Général, les vaisseaux ne peuvent mettre à la mer sans un vent favorable, et si l'ennemi venait à prendre possession de Flessingues et de la côte depuis Rammekins

Digitized by Google

jusqu'àWest-Cappell, la situation de la flotte, retenue par des vents contraires, deviendrait très-précaire. Il est vrai que la force qui est à Flessingues peut défendre cette ville jusqu'à ce que l'ennemi ouvre ses batteries à ricochet, mais il n'est pas possible de l'attendre en pleine campagne, la côte jusqu'à un mille et demi de Flessingues tomberait en son pouvoir, et lui offrirait des positions très-fortes où il pourrait élever des batteries qui inquiéteraient beaucoup notre flotte, &c. &c. &c.

(Signé) GEORGE DON, Lieutenant-Général.

Suit le rapport mentionné plus haut du Lieutenant-Colonel R. Pilkington, sur les démolitions à opérer dans l'île.

Dans le No. III, le Général Don annonce que l'île ne peut être défendue, que l'armée dans son état actuel de réduction ne peut tenir la campagne, &c. &c. A cette lettre est annexé un rapport sur un plan de défense permanente pour l'île de Walcheren.

Dans la dépêche No. IV, datée du 3 Novembre, 1809, le Lieutenant-Général Don annonce que d'après les avis qu'il a reçus, l'armée qui est à Anvers et dans les environs, se monte à 22,600 hommes, et celle qui est à South Beveland à 7000 hommes; la premiere, composée principalement de troupes françaises, et la seconde de troupes hollandaises, que de nouvelles batteries ont été construites sur les deux rives de l'Escaut, depuis Anvers jusqu'à Batz, &c. &c.; que l'ennemi augmente chaque jour sa flotille et prépare des brûlots; enfin que 2 bataillons de la garde de Buonaparté, forts chacun de 1000 hommes, sont entrés à Anvers, ce qui ferait supposer que Buonaparté y est attendu,

Dans la dépêche No. V. le Lieutenant-Général Don déclare qu'il n'a besoin d'un renfort de 4 ou 5000 hommes, que lui a proposé Lord Liverpool, que dans le cas où on laisserait à l'ennemi le temps d'élever des batteries pour chasser la flotte qui est stationnée entre Ter Veere et le fort Rammekins.

A l'égard de la conservation de l'île, ajoute le Général, cela dépend entierement des opérations de l'ennemi; à tout événement, V. S. peut être assurée que je me garderai bien de soumettre les habitants à aucun inconvénient qui ne serait pas indispensable à notre sûreté, mais dans le cas où l'ennemi parviendrait à chasser nos forces navales du point que j'ai indiqué plus haut, je me verrais forcé d'inonder tout le pays entre

Digitized by Google

Ter Veere et Armuyden, ainsi que toute la ligne qui est sur le front de Flessingues, attendu que n'étant plus protégé par la marine, cette mesure pourrait seule me donner les moyens de transporter les malades, les munitions, et d'évacuer l'île sans compromettre l'armée.

(Signé) G. Don.

Le général Don envoye avec sa dépêche No. VI le rapport du lieut.-col. de génie Rob. Pilkington, dans lequel il énonce l'opinion qu'en démantelant les batteries le long de la côte, qu'en détruisant les parapets et démolissant partiellement la ligne du rempart, particulierement sur chaque côté de l'entrée du port, une telle opération privera pendant quelque temps l'ennemi de l'avantage que lui offrait auparavant Flessingue comme station navale, qu'en outre elle retarderait aussi la reconstruction du bassin et le rétablissement de tout ce qui est nécessaire pour faire de Flessingues un dépôt maritime et une station pour des vaisseaux de guerre.

Dans la dépêche No. VII le même général voyant qu'il s'écoulera encore un temps considérable jusqu'à l'entiere évacuation de Walcheren, demande qu'on lui envoye sans délai les 1800 hommes stationnés sur la côte de Sussex, ayant l'intention de les tenir dans les vaisseaux qui sont près de Teer-Veer et du fort Rammekins. Il ajoute que depuis sa derniere dépêche l'ennemi a considérablement augmenté sa flotille et qu'on attend pour le 18 Novembre 12,000 hommes à Anvers, ce qui l'engage à demander qu'on tienne prêt à être embarqué le corps de 4 à 5000 hommes qui lui avait été proposé comme renfort.

Après avoir annoncé dans ses dépêches No. VIII, IX, X qu'il va procéder à l'évacuation de l'île immédiatement après que la destruction des fortifications sera terminée, le général Don informe S. S. que cette opération prendra plus de temps qu'on ne l'avait imaginé ; et que pendant ce temps, l'ennemi continue ses préparatifs pour une attaque, et qu'il a un train immense de grosse artillerie au Nord-Ouest de South Beveland afin de chasser la flotille anglaise des Passes du Sloe et du Woolversdyke ; mais que ses batteries, quoique très-avancées, ne sont pas encore armées, etc.

Digitized by Google

Dépêches des Amiraux, Capitaines de Vaisseaux, &c. &c.

No. I.—*Réponses à des Questions faites à deux Personnes de Confiance.*

1. Quel est le nombre des troupes stationnées dans l'île de Walcheren, et comment y sont-elles distribuées ?—Il peut y avoir 3000 hommes dans cette île, dont 2000 sont entrées à Flessingues le 8 du courant, ils sont presque tous Prussiens; on en attend incessamment 12,000 de plus, qui seront campés dans le voisinage de West Cappel. Le service militaire à Flessingues, à Middlebourg et Campvere se fait principalement par le bourgeois, en conséquence d'une maladie dangereuse et épidémique, qui provient, dit-on, de la mauvaise qualité des eaux. On croit que le nombre des morts à Flessingues se monte à 30 par semaine, et que la moitié des habitants étaient attaqués de la maladie régnante.

2. Quel est l'état de défense de la ville de Flessingues du côté de la terre et du côté de la mer?—Flessingues a, du côté de la mer, des batteries très-fortes, montées de gros canons de bronze ; mais du côté de la terre, on n'a pu compter plus de 18 canons ? il n'y a point de corps d'artillerie dans la ville.

3. Quel sont le nombre, l'espece et l'état actuel des vaisseaux de guerre ? Où sont-ils placés ? Peuvent-ils être aisément déplacés ou détruits ? Combien de force de terre serait-il nécessaire d'employer pour ce service ?—Il y a dans le bassin ou dans les chantiers, six vaisseaux à deux ponts, qui viennent d'être doublés en cuivre, des ordres sont arrivés de compléter leurs équippements, et on y procédait avec activité. Deux autres vaisseaux à deux ponts devaient être lancés immédiatement. On y compte de plus deux frégates et deux brigs, prêts à mettre à la mer. Il paraît qu'il serait très-possible de détruire ou de déplacer les vaisseaux qui sont dans le bassin, mais il n'est pas au pouvoir de ceux qui sont interrogés de décider la force de terre qu'il faudrait employer à cette opération.

(Le reste de ces réponses contient des détails militaires qu'il devient inutile de connaître depuis les événements qui ont eu lieu.)

Digitized by Google

Le No. II contient les questions posées par les commissaires de l'amirauté à Sir James Saumarez, et au Capitaine Owen, et leurs réponses. (Nous donnerons seulement la substance de ces dernieres.

Les vaisseaux de ligne doivent prendre d'abord position à l'entrée de l'Escaut, afin d'empêcher les vaisseaux qui sont dans le port de Flessingues d'échapper, lorsqu'il sera arrivé des renforts d'Anvers. L'île ne peut être investie que lorsque les troupes seront en possession du port den Haak, Campveer, &c. &c. et même du château de Ramekins. Tout le reste de la flotte devait être employé à faciliter le débarquement des troupes et à les protéger sur divers points d'attaque.

(Le reste des réponses ainsi que le No III. contiennent des détails qui n'avaient d'intérêt que pour le ministere qui avait conçu l'expédition, et en avait la direction suprême.)

Le No. IV contient une lettre du Capitaine Boxer qui contient l'état des navires qu'il a remarqués dans le port de Flessingues et qui s'accorde avec celui que nous avons déjà mentionné.

Le No. V contient le résultat des observations faites par une personne de confiance envoyée à Flessingues par le Vice-Amiral Campbell, et des détails sur le port d'Anvers.

Selon ce rapport il y avait dans les chantiers d'Anvers, neuf vaisseaux de ligne en construction, et dans le port cinq vaisseaux, 3 de 80 canons, 1 de 74, et un autre qu'on croit être une frégate Ces vaisseaux étaient prêts à être envoyés à Flessingues pour y être doublés en cuivre, &c. Il n'y avait que 700 hommes dans l'île deWalcheren, le reste des troupes en ayant été retiré.

No. VI.—*Lettre du Vice-Amiral Campbell, à M. Pole, datée du* 18 *Janvier*, 1809.

Je vous prie d'annoncer à LL. SS. que la personne dont vous trouverez le nom à la marge de cette lettre, s'est échappée de Flessingues la nuit derniere après avoir été retenue deux mois dans l'île de Walcheren. Les renseignements qu'elle me donne confirment ceux contenus dans le No. V. Elle ajoute que les équipages de trois vaisseaux composés de Danois, ayant reçu, Lundi dernier, l'ordre de se rendre à Brest, Shuitz était venu pour les conduire à Bruges, d'où ils devaient se mettre en marche pour leur destination; mais que les officiers et les matelots ont refusé de partir. Il est

Digitized by Google

remarquable que les officiers encourageaient principalement la résistance des subalternes, de sorte qu'ils étaient encore à Flessingue Lundi soir, &c. &c.

Le No. VII contient des renseignements sur Flessingues, sur la flotte qui était dans le port, sur l'état et la position des batteries.

No. VIII.—*Extrait d'une Lettre de — à — en date du 20 Février*, 1809.

Je désire en ce moment appeler votre attention sur deux objets qui, je crois, seront d'un grand avantage au pays: L'un est commercial, l'autre est d'une autre nature; le dernier est relatif à la destruction de la flotte Française qui est dans le port de Flessingues. J'ai eu dernierement quelques entretiens avec plusieurs personnes qui connaissent très bien la situation de cette flotte. Les vaisseaux ont été démontés de leurs canons et les équipages de trois d'entr'eux qui sont danois, étaient sur le point d'être envoyés à Brest, lorsqu'ils se sont révoltés, et je ne suis pas certain qu'on ait insisté pour les faire partir. Le fort qui commande l'entrée du bassin, est gardé par des Hollandais, qui, je crois, ne feraient pas grande résistance. L'année derniere, en Février, on s'attendait à Flessingue, qu'une expédition de cette nature partirait d'Angleterre; des personnes bien instruites pensent que toute l'île pourrait être prise, sans de grandes difficultés. Rien de plus important que cette opération, car je suis informé que les ordres sont donnés pour que dans le commencement du mois prochain, si cela est possible, ces vaisseaux soient prêts à quitter le port, lorsque cela pourra se faire, sans qu'ils soient apperçus par nos croiseurs, &c.

Le No. IX contient l'état des forces navales françaises qui étaient à Flessingue à la date du 27 Février 1809, savoir: 10 vaisseaux de 74, deux frégates de 36, et quatre petits bâtiments de guerre.

Le No. X renferme une lettre du Capitaine Boxer sur l'état de la flotte française dans le port de Flessingues; il s'accorde avec ce qu'on a lu plus haut.

Digitized by Google

No. II.—*Extrait d'une Lettre du Vice Amiral* Campbell.

Je vous prie d'annoncer à LL. SS. que . . . . . qui s'est échappé de Campveere, où il a été détenu cinq mois, annonce que les Français ont été occupés depuis quinze jours à transporter les canons, les munitions et agrès des vaisseaux qui sont à Flessingues, jusqu'à Helvoet où l'on prétend que les vaisseaux doivent être conduits. Jeudi dernier, ils étaient employés à enlever les poudres des magasins de Campveer pour les déposer à Helvoet; et, pour cet objet on avait éteint tous les feux du port. . . . . Cet homme ajoute qu'il y a environ 5,000 hommes dans l'île; mais ce sont des conscrits très-jeunes; que les batteries près de Campveer sont dans un bien mauvais état, et que les ponts-levis sont retirés chaque nuit.

(Signé) CAMPBELL.

Toutes les dépêches jusqu'au No. XXII contiennent divers rapports de capitaines qui ont reconnu le port et la ville de Flessingue.

No. XXII.—*Extrait d'une Lettre de Sir* R. Strachan *à Lord* Mulgrave *en date du* 5 *Avril* 1809.

. . . . . C'est une opinion qui paraît généralement répandue et les rapports des déserteurs la confirment, qu'il ne faut pas craindre que Flessingue fasse une longue résistance; mais plus je considere les moyens de défense de cette place, moins je pense qu'une escadre, qui serait même soutenue par des chaloupes canonnieres, pût agir effectivement contre la flotte ennemie qui est dans le bassin; de sorte que je crois qu'il est prudent d'attendre, avant de rien tenter contre la ville, la coopération de l'armée. Il paraît probable aujourd'hui que tous les vaisseaux de l'ennemi sont à l'ancre dans l'Escaut et dans une situation qui leur permet de se porter dans la riviere s'ils sont attaqués. . . . . .

(Signé) R. STRACHAN.

Les Dépêches suivantes jusqu'au No. XXVII, renferment divers rapports sur la situation de Flessingues, et sur les craintes des habitants qui redoutaient qu'une attaque des Anglais ne livrât leur ville à une entiere destruction. Le bruit courait, le 17 Avril, dans l'île de Walcheren, qu'on y

Digitized by Google

attendait 4,000 matelots tirés des diverses parties du Danemarc pour former les équipages des vaisseaux qui devaient venir d'Anvers.

No. XXVII.—*Extrait d'une Lettre du Capitaine* Hanchett *à Lord* Mulgrave, *en date du 27 Avril* 1809.

Ayant servi avec Sir Sidney Smith sur l'Antelope, lorsqu'il commandait l'escadre devant Flessingues, au commencement de la guerre présente, et me trouvant, d'après cette circonstance, connaître parfaitement le mouillage et les fortifications de ce port, je ne doute pas que si la flotte ennemie est mouillée dans la rade extérieure, elle ne puisse facilement être détruite par des brûlots, et que si elle est retirée dans le bassin, un vaisseau de guerre peut être conduit si près de la ville, que les hommes pourront débarquer très aisément; et je m'offre d'être le premier qui débarquera.

Comme, il y a quelques années, qu'un des plans favoris de M. Pitt était de prendre Flessingues d'un coup de main, et que j'étais alors moi-même l'officier de confiance de Sir Sidney Smith, je fus très au fait du plan des fortifications.

Les dépêches jusqu'au No. XXXII ne renferment que des détails sur les mouvements des flotilles de l'ennemi. Dans une dépêche confidentielle on annonce que, dans les pays menacés par l'expédition anglaise, les dispositions des habitants sont favorables jusqu'à l'enthousiasme aux Anglais.

No. XXXII.—*Substance des Renseignements donnés par un Déserteur de West Capel, le* 8 *Mai*, 1809.

Les motifs qui l'ont engagé à déserter, ont été la mauvaise nourriture qu'on lui donnait et le désir d'entrer au service anglais. La plus grande partie des troupes étrangeres est mécontente, et est très-disposée à la désertion. . . . .

Remarques sur les ports de Boulogne, de Calais, Dunkerque, Ostende, Anvers et Flessingues, au mois de Mai, 1809.—A Boulogne, 600 bateaux de différentes grandeurs composant la flottille; mais ils sont dans un tel état de délabrement qu'il faudrait les reconstruire à neuf pour les rendre de quelque usage.—Il y en a à Calais, 70; à Dunkerque, 90; à Ostende, 40, dans le même état.—Les querelles en-

Digitized by Google

tre les officiers hollandais et français employés au service des flottilles, sont si fréquentes et si sérieuses qu'on a renvoyé en Hollande une forte division de la flottille hollandaise par les canaux.

Il y a en construction à Anvers dix vaisseaux de 80 canons, dont trois sont prêts à être lancés. Il y avait autrefois sur l'emplacement, choisi par Buonaparté pour construire des vaisseaux de guerre, 1,500 maisons qui ont été démolies pour faire place aux chantiers qui peuvent, si on le veut, fournir les moyens de construire à la fois 20 vaisseaux de ligne. Les bois de construction viennent de la Forêt Noire, qui est inépuisable. Les ouvriers employés dans les chantiers sont de jeunes conscrits qu'on exerce en même temps au maniement des armes, et qui sont formés en compagnies, &c. &c. Chaque compagnie est attachée à la construction d'un vaisseau sous la direction d'un capitaine. Il y a pour chaque deux vaisseaux un constructeur supérieur.

Il y a à Camveere environ 40 vaisseaux contrebandiers, et 300 ou 400 matelots anglais qui y sont attachés, et qui, ainsi que les Hollandais, seraient enchantés de voir les Français chassés d'un port dont ils ont fait un arsenal naval, ce qui a causé beaucoup de mécontentement.

Le reste de ces renseignements est relatif à la facilité d'enlever la flotte de Flessingue.

(Les dépêches suivantes jusqu'au No. XXXVII sont relatives aux mouvements remarqués dans les ports de Flessingue, Anvers, &c.)

No. XXXVII.—*Renseignements reçus d'une Personne de Confiance.*

En Hollande, le 1er Juillet, à Minuit.

J'apprends à l'instant que, le 22 du mois dernier, un courier est arrivé à Anvers apportant aux troupes et aux charpentiers qui sont dans cette ville, l'ordre de partir pour la grande armée. Il n'en est resté qu'un très-petit nombre pour garder la place. . . . . .

No. XXXVIII. — *Lettre de — à — en date du 1er Juillet* 1809.

. . . . . Les troupes régulieres qui sont en Hollande, depuis Rotterdam jusqu'à Anvers, n'excedent pas 3,000 hommes, toutes les troupes sont en Allemagne ou dans le Holstein .A Anvers il y a 1000 hommes de troupes régu-

Digitized by Google

lières, en partie composées de vétérans, blessés dans la guerre d'Espagne. Il y a environ huit cents hommes employés au nouveau bassin qui ne sera pas prêt avant trois ans: il n'y a pas 2400 hommes à Anvers en état de combattre.....

La fin de la premiere série ne contient que quelques nouvelles aujourd'hui sans intérêt sur les affaires du Continent, plus une lettre du cap. Bolton qui donne une esquisse de la côte de Walcheren, et un plan sur les moyens d'y opérer un débarquement et d'y commencer une attaque. Le 16 Juillet, on savait positivement qu'il n'y avait pas 1000 hommes de troupes dans l'île de Walcheren, et que très-peu étaient français. Suit un état des garnisons des différentes villes de Hollande, et presque toutes composées d'invalides, en très-petit nombre.

La Série No. II ne contient que les ordres nécessaires pour préparer et disposer les forces navales destinées à l'expédition. La Série No. III contient jusqu'à la dépêche No. XXII les instructions données par les divers Amiraux aux divisions de la flotte pour seconder le débarquement des troupes, surveiller, attaquer les flotilles de l'ennemi, sonder les différents passages, &c. &c. Elle renferme en outre le détail des opérations combinées de la flotte et de l'armée tel à peu près qu'il a été publié dans les diverses gazettes de la cour.

No. XXII.—*Lettre de Sir* R. Strachan *à M.* Pole *en date du* 12 *Août* 1809.

Ayant donné ordre aux frégates dont je vous envoye les noms, de se porter dans l'Escaut occidental, sous la direction de Lord William Stuart capitaine de la Lavinia, ce brave officier a profité d'une brise venant de l'Ouest; et quoique la marée fut contre lui il a passé devant les batteries entre Flessingue et Cadsand, restant pendant deux heures exposé au feu de l'ennemi. La maniere courageuse autant qu'habile avec laquelle cette opération a été exécutée, a excité en mois les plus vifs sentiment d'admiration.

L'armée a applaudi à cette belle action, et je ne doute pas que Vos Seigneuries n'apprécient les services de Lord W. Stuart, des capitaines, officiers, matelots, et des soldats de marine, dans cette occasion. . . . . .

(Signé) R. J. Strachan.

Digitized by Google

(Les dépêches jusqu'au No. XXVII. contiennent des détails sur le siége de Flessingue, et d'autres places de moindre importance, et les capitulations de ces diverses forteresses)

No. XXVII.—*Lettre de Sir* R. Strachan *à M.* Pole, *en date du* 22 *Août* 1809.

Monsieur,

Attendu que l'ennemi a amarré la plupart de ses vaisseaux au-dessus d'Anvers, excepté trois vaisseaux de ligne et trois frégates, je me propose de ne conserver dans cette station que le St. Domingo, le Vénérable et le Courageux. L'ennemi construit une batterie entre Lillo et le fort Frederick Hendrick. Nous avons eu hier avec lui une canonade pour l'empêcher de monter ses canons; mais comme il travaille pendant la nuit, il réussira dans son objet. L'ennemi semble être très en force sur les deux rives du fleuve; on dit qu'il a rassemblé 15,000 hommes dans le voisinage de Santvliet: le rivage semble, près de cette place, très-favorable pour un débarquement. L'opinion de Sir R. Keats, la mienne et celle je crois de tous les officiers de la marine est que sans la coopération de l'armée, nous ne pouvons atteindre le but ultérieur de l'expédition. . . . . .

(Signé) R. J. Strachan.

(Les dépêches, jusqu'au No. XXIX renferment des opinions semblables à celle annoncée dans la précédente, et les détails de quelques actions contre les chaloupes canonnieres de l'ennemi.)

No. XXIX.—*Lettre de Sir* R. Strachan *à M.* Pole, *à Bord du St. Domingo, devant Bathz,* 27 *Août* 1809.

Monsieur,

Jai l'honneur de vous annoncer qu'après avoir fait assembler les bateaux plats et tous les autres bâtiments, et avoir completé tous les arrangements nécessaires pour débarquer l'armée près de Santvliet, n'ayant rien reçu de Lord Chatham qui me fit connaître ses intentions, je communiquai avec S. S. le 24 courant, et le jour suivant j'appris que S. S. n'avait pas encore pris de parti définitif à raison de l'augmentation progressive des forces de l'ennemi, et de la diminution que la maladie a occasionnée dans notre ar-

Digitized by Google

mée; et qu'il avait convoqué les généraux pour tenir conseil. J'écrivis en conséquence à S. S. le 26, afin de savoir à quoi m'en tenir.

Je me rendis ensuite à terre pour assister avec le contr'amiral Sir R. Keates à l'assemblée des lieutenants-généraux de l'armée que je trouvai tous de l'avis que rien ne pouvait être tenté contre Anvers avec aucune perspective de succès, dans une circonstance où la saison était si avancée, la force de l'ennemi augmentant chaque jour, et la nôtre étant journellement affaiblie par les maladies; que la prise de Lillo et de Liefkenshock ne contribuerait point au succès définitif de l'expédition si Anvers n'était pas en même-temps en notre pouvoir; enfin que l'armée ne devait faire aucune tentative contre les forteresses. J'avais offert de la maniere la plus pressante et la plus positive tous les moyens qui sont en mon pouvoir pour leur réduction, ainsi que pour seconder toute autre opération de l'armée; mais concevant que l'objet de la délibération était purement militaire, je me retirai avec Sir R. Keats. . . . . J'ai attendu jusqu'à la marée de ce soir, que Lord Chatham me fît connaître si son intention était d'écrire en Angleterre à ce sujet, mais je n'ai eu aucunes nouvelles de lui.

(Signé) R. J. Strachan.

P. S. Je reçois en ce moment une réponse à la lettre que j'ai écrite hier à lord Chatham; je vous envoye copie de toutes deux.

Lettre de Sir R. Strachan *à Lord* Chatham, *à Bord du St. Domingo dans l'Escaut Occidental, ce* 16 *Août* 1809.

Mylord,

Je crois qu'il est impossible que la flotte se porte plus avant dans l'Escaut, aussi long-temps que l'ennemi sera en possession de Lillo et de Liefkenshoek. Je crois que l'attaque de ces forteresses est plutôt une question à décider par le militaire que par la marine; quoique relativement aux mesures à prendre pour cette opération, je puisse promettre à V. S. que la marine co-opérera avec vous de tous ses efforts et de tous ses moyens, avec le plus grand empressement. La prise de ces forteresses pourrait ouvrir le champ à de plus grandes entreprises, et nous offrir les moyens d'obtenir des renseignements plus sûrs et plus prompts sur les localités. Mais je ne crois pas qu'on puisse regarder le but de l'expé-

Digitized by Google

dition comme entierement accompli sans qu'on ait pris possession d'Anvers.

V. S. Est sans doute convaincue de la nécessité où nous sommes de convenir promptement du parti que nous avons à prendre au sujet de nos futures opérations, en conséquence de la saison où nous sommes et de la diminution de notre eau et de nos provisions.

(Signé) R.' J. STRACHAN.

Réponse de Lord Chatham *à la Lettre précédente.*

Monsieur,

Je suis entierement d'avis avec vous que sans la prise de Lillo et de Liefkenshoek, la flotte ne peut se porter plus avant dans l'Escaut, et je pense aussi avec vous que l'attaque de ces deux forteresses, est plutôt une question militaire que navale: je suis en même-temps convaincu de toute l'étendue de la co-opération que vous m'offririez pour seconder cette attaque, si on jugeait à propos de la tenter.

Quant à la nécessité de débarquer l'armée pour faire une tentative contre ces deux places, je dois vous observer premierement, que surtout à l'égard de Liefkenshoek, l'attaque serait extrémement difficile à raison de l'inondation, et qu'en divisant l'armée ainsi que l'exigerait une telle opération, on courrait les plus grands risques. Je dois observer en outre que je ne crois pas que la réduction des forts en question, puisse en aucune maniere contribuer à nous faire obtenir les objets ultérieurs de l'expédition, excepté qu'elle nous faciliterait des moyens de transport pour conduire le siége; mais comme d'après toutes les circonstances et la force relative de l'ennemi, le siége d'Anvers doit être regardé comme impraticable, je craindrais qu'il ne fût imprudent de compromettre la sûreté de l'armée par une entreprise, dont le succès ne pourrait nullement contribuer à nous conduire au but définitif de l'expédition, qui ne pourrait s'obtenir que par la prise de la citadelle et de la ville d'Anvers. Je suis convaincu ainsi que vous de la nécessité de prendre promptement une détermination, au sujet de nos plans futurs, non seulement à raison des motifs importants puisés dans l'état avancé de la saison, et de la rareté des provisions et de l'eau; mais encore, je suis faché de le dire, à raison des progrès allarmants que la maladie fait dans l'armée.

(Signé) CHATHAM.

Digitized by Google

No. XXX.—*Lettre de Sir* R. Strachan *à M.* Pole *du* 31 *Août* 1809.

Monsieur,

J'ajouterai à ce que je vous ai écrit hier que je n'ai rien reçu de Lord Chatham depuis le 27 ; nous avons fait nos arrangements pour l'embarquement de l'armée et pour opérer notre retraite de South-Beveland ; mais les vaisseaux que je propose de faire couler bas ne sont point encore arrivés de l'Escaut occidental, ce qui nous retient ici. Notre flotille avancée et nos galiotes à bombe ont été inquiétées ce matin par les batteries que l'ennemi a élevées près de Doël, mais nous les avons fait taire. Afin d'épargner les munitions, j'ai ordonné que les frégates et les galiotes à bombe, se missent hors de la portée du mortier . . .

(Signé) R. J. Strachan.

Les renseignements suivants donnés par une personne de confiance employée en Juillet 1809, prouveront combien la Hollande était dégarnie de troupes au moment de l'expédition. Il y a à Emden une garnison de 10 vétérans et quelques douaniers, à Nickson (très-bonne forteresse dans laquelle il faudrait 1500 hommes) 6 vétérans, à Zwoll 6 vétérans et quelques douaniers, à Harderwyk 8 douaniers, à Naërden bonne forteresse, 40 vétérans et une compagnie d'artillerie ; il y a dans quelques villages près de Naërden 800 cavaliers de nouvelle levée, à quatre milles de la ville, est un camp de 3600 hollandais entre Zarden et Busham ; à Mayden 20 vétérans, à Amsterdam 800 grenadiers et 400 vétérans, il y a près de Leyde un camp de 2900 hommes, à Gravenhage 30 vétérans, à Rotterdam 40 vétérans, à deux mille de cette ville est un camp de 2500 hollandais, à Gorcum 16 vétérans, à Gertruidenburg 40 vétérans, et quelques douaniers ; à Middleburg 200 hollandais, quelques vétérans et douaniers, à Anvers 400 soldats français et un grand nombre de mariniers, à Flessingue 800 hollandais et 8000 mariniers, à Breda 400 vétérans, à Bois-le-Duc 35, à Crevecorn 30, à Arnhan 40, à Groëningen 300 hommes.

Digitized by Google

LETTRE DE LORD GRENVILLE.

Nous donnons ci-après, la Lettre de Lord Grenville aux Catholiques d'Irlande, sur une question politique et religieuse de la plus haute importance pour eux. On verra par cette déclaration franche et loyale de S. S., que son refus de soutenir à la Chambre des Pairs, la pétition des Catholiques d'Irlande, est appuyé sur deux motifs. Le premier, c'est que le Clergé Catholique d'Irlande n'a pas voulu consentir à la proposition qui avait été faite, d'accorder au Roi d'Angleterre un droit de *veto* dans la nomination des Evêques catholiques d'Irlande. Mais pour entendre la signification de ce *veto*, il faut savoir que, lorsqu'un Evêque catholique d'Irlande, vient à mourir, le clergé choisit trois ecclésiastiques dont il envoie les noms au Pape, et le Pape en désigne un des trois pour remplir le siége vacant. Or, Lord Grenville avait suggéré qu'avant d'envoyer cette liste au Pape, on la soumît au Roi d'Angleterre, avec le droit d'en retrancher ceux dont la nomination lui paraîtrait peu propre au rapprochement qu'on sollicitait; alors à la place du nom supprimé, le clergé en aurait présenté un autre. Il est cependant certain que ce *veto* n'était qu'un réglement de police extérieure, et qui n'attribuait à Sa Majesté aucune juridiction spirituelle sur les Evêques catholiques.

Le second motif du refus de Lord Grenville, c'est la crainte qu'un Pape qui serait créé par le crédit de Buonaparté et soumis à sa tyrannie, n'exerçât sur le Clergé Irlandais une influence préjudiciable aux intérêts de l'Angleterre. Or, cette crainte plus ou moins fondée qu'on la suppose, n'aurait pas lieu, si les théologiens irlandais ne persistaient pas dans leurs préjugés ultramontains, comme ils en ont

Digitized by Google

fait, il y a peu de temps, la profession la plus singuliere et la plus inconsidérée. Car si ces docteurs n'attribuaient pas au Pape un pouvoir despotique sur l'église, une autorité supérieure à celle des conciles œcuméniques, et au moyen de laquelle il peut, au gré de son jugement particulier, annuller les canons les plus antiques et les plus révérés ; si ces docteurs n'avaient pas approuvé le funeste Concordat, arraché à cet infortuné Pie VII, qui a trop tard déploré la faiblesse qui l'a rendu complice de l'usurpation, et trop tard déployé le courage qui eût prévenu les désastres du St. Siége et de l'Eglise ; si ces docteurs enfin voulaient avouer leur méprise, avec autant de franchise que de publicité, le Parlement d'Angleterre n'aurait pas à redouter, de leur part, une aveugle soumission aux décrets du Pape faible, complaisant, ou trompé, que Napoléon va sans doute faire élever sur le Saint Siége, après avoir abrégé les jours de Pie VII, ou, au moins, après avoir obtenu son abdication, par les mêmes moyens que ceux qu'il employa pour arracher celle de Ferdinand VII, en lui faisant présenter à Bordeaux une coupe de poison par le Sieur Faurie Monbadon. Mais comme l'*ultramontanisme* n'est qu'une affaire de parti ; et que l'esprit de parti, bien loin d'être le guide de la raison, en est le voile le plus épais, il se fera un mérite de son obstination, et son obstination lui paraîtra l'héroïsme de la foi ! !

O vénérables Pontifes de ma patrie, exilés pour votre fidélité à Dieu et au Roi, la sagesse de votre conduite se manifeste tous les jours de plus en plus, par les malheureux événements que vous avez prévus, et dont nous sommes témoins ! Et quoiqu'en puissent dire vos adversaires et nos censeurs, nous n'en sommes pas moins persuadés que tout homme réfléchi doit reconnaître actuellement plus que jamais, que les véritables principes de l'Eglise Gallicane sont les seuls qui puissent parfaitement concilier les droits de l'empire et ceux du sacerdoce.

Digitized by Google

Lettre de Lord Grenville *au Comte de* Fingal, *relative aux Réclamations des Catholiques d'Irlande.*

Camelford House, le 22 Jan. 1810.

Milord,

J'ai l'honneur de vous adresser cette lettre, en réponse à celle que j'ai reçue de vous, relativement à la pétition dont vous êtes chargé. Je regarde cette forme de communication comme plus satisfaisante pour Votre Seigneurie. Elle est aussi la plus convenable pour rendre justice aux sentiments de quelques-uns des avocats les plus distingués de votre cause.

Je dois d'abord assurer V. S. que mon opinion est encore la même quant à l'objet de votre pétition. Ce serait incontestablement, selon moi, un acte de sagesse et de justice que de faire participer nos co-sujets qui professent la Religion Catholique Romaine, à la pleine jouissance de notre constitution civile. Je suis convaincu que cette mesure, amenée à maturité et adoptée avec délibération, donnerait plus que toute autre de la force et de l'union à l'Empire, et un surcroît de solidité à ses établissements civils et religieux. V. S. sait très-bien que ce n'est que d'après cette conviction que je l'ai appuyée. Je suis invariablement attaché à ces établissements; et j'ai toujours pensé qu'il était essentiel aux plus chers intérêts de ma patrie qu'ils fussent maintenus inviolablement. Mais ils reposent, j'en suis certain, sur des fondements beaucoup trop fermes; ils sont trop profondément enracinés dans le cœur de cette communauté, à laquelle ils dispensent les bienfaits de la religion, l'ordre et la liberté, pour avoir besoin de l'appui casuel et dangereux de restrictions partielles, fecondes en mécontentements, mais, sous le rapport de la sûreté, absolument inefficaces.

Quant à la présente enquête au Parlement, je n'ai su que par le bruit public, que cette mesure fût sur le tapis, ou que les signataires de la pétition voulussent la remettre entre mes mains.

Déjà, à la priere des Catholiques d'Irlande, j'ai fait deux motions dans la Chambre des Pairs, pour que ce sujet fût pris en considération. Dans l'un et l'autre cas, je ne me suis pas cru responsable de votre détermination relativement à l'époque où la question devait être agitée ;---détermination que, dans le premier cas, je n'avais pas suggérée; et que, dans le second, j'avais, en plein

Digitized by Google

Parlement, publiquement déconseillée. Des événements récents m'avaient fait un devoir particulier dans les deux cas, nonseulement pour mon propre honneur, mais aussi par justice pour votre cause, de prouver par ma conduite, à la premiere occasion que vous avez vous-même offerte, qu'aucun changement de situation publique, aucun préjugé, aucune clameur ni calomnie, ne pouvaient changer ni détruire mes opinions sur cette grande question nationale. J'ai rempli volontiers cette obligation. Profondément pénétré de l'importance des mesures que je récommandais, je n'ai épargné aucun sacrifice, aucun effort pour contribuer à leur accomplissement. Et si je pouvais maintenant me laisser séduire par l'espoir qu'un renouvellement de mes faibles efforts, dans le moment actuel, pût en accélérer ou faciliter le succès définitif, j'aurais le plus grand plaisir à me mettre encore une fois en avant, comme l'avocat choisi d'une conciliation nationale.

Dans l'état actuel de cette question, tant en Angleterre qu'en Irlande, mon opinion réfléchie est, au contraire, qu'aucune motion fondée sur votre pétition ne pourrait à présent être mise en avant, par aucun organe, et certainement par le mien, sans en exposer l'objet à des désavantages considérables et permanents.

Cette opinion est fondée, non-seulement sur les dispositions actuelles et connues du gouvernement et du parlement, mais aussi sur les difficultés inattendues qui se sont élevés en Irlande, sur les impressions qu'elles peuvent produire, et les embarras qu'elles causent inévitablement.

Ce serait pour moi une tâche désagréable que de récapituler ici ce qui s'est passé depuis trois ans, ou de discuter les dispositions et l'esprit, le langage et la conduite des ministres de S. M. envers votre corps; et il ne me siérait pas non plus de censurer, quoiqu'il me soit permis de les déplorer, les décisions de la Législature.

Il suffit d'avoir mentionné brievement ces deux sujets. Les obstacles que, dans le moment actuel, ils opposent à des délibérations favorables à votre cause, et les avantages qu'ils procurent aux faux exposés de vos adversaires, sont trop évidents pour avoir besoin de commentaires.

Plusieurs circonstances me forcent d'entretenir plus au long V. S. des procédés qui ont eu lieu récemment en Irlande, par rapport à leur origine et à leurs conséquences. A cet effet, je dois demander à V. S. la permission de rappeler à son souvenir les bases d'après lesquelles il a été constamment demandé au Parlement de prendre ces pétitions en considération. La mesure que vous avez

Digitized by Google

demandée, et qui a eu l'appui du plus grand homme d'état de nos jours, qui n'existe plus maintenant, n'est pas, par sa nature, seule ou détachée. Ses objets sont la paix et le bonheur de l'Irlande, et l'union de l'Empire, sous le rapport de l'affection ainsi que celui du gouvernement. Ce serait certainement un vain espoir que celui d'accomplir de tels objets, seulement par la levée d'un petit nombre de restrictions qui, par une étrange anomalie, subsistent encore au milieu des ruines d'un code entier de proscription. Vos adversaires ont eu l'art de vous imputer cette prétention imaginaire. Les vues de vos amis ont été plus étendues.

Il faut, si nous avons pour but l'ordre et la tranquillité, combiner avec la juste et salutaire participation de votre corps aux droits civils, d'autres arrangements étendus et compliqués. Il faut pourvoir convenablement au maintien inviolable des établissements civils et religieux de ce Royaume-Uni. Il faut beaucoup faire pour une conciliation mutuelle,---beaucoup pour la sûreté commune; il faut concilier une multitude d'intérêts opposés, appaiser beaucoup de jalousies, déraciner beaucoup de préjugés anciens et mutuellement pernicieux.

Telles sont du moins les opinions que j'ai toujours énoncées moi-même. La derniere fois que le parlement a délibéré sur cette nécessité, j'ai eu occasion d'appuyer, avec un empressement particulier, sur cette nécessité; j'ai invité d'autres à donner leurs idées sur les moyens d'y pourvoir; et j'ai fait l'énumération de plusieurs mesures qui, huit ans auparavant, avaient été l'objet des méditations du gouvernement, avec lequel j'avais partagé alors le vain espoir de rendre ce grand service à mon pays.

Parmi ces mesures, j'ai indiqué la proposition d'investir la couronne d'une négative efficace dans la nomination de vos Evêques. Cette idée avait été antérieurement suggérée dans la Chambre des Communes, pour remplir la juste attente, non des champions bigots et intéressés de l'intolérance, mais des hommes qui ont les intentions les plus pures et le jugement le plus éclairé, des hommes disposés à rendre justice à la loyauté de vos Evêques actuels, mais effrayés, non sans raison, de la possibilité qu'un jour ces fonctions d'une si grande influence soient liées à des intérêts étrangers, opposés à la tranquillité de votre pays; danger qui s'est grandement accru depuis peu, par la captivité et la déposition du Chef de votre Eglise, la saisie de ses Etats, et par l'intention avouée par ce gouvernement hostile d'usurper à l'avenir la nomination exclusive de ses successeurs.

Digitized by Google

Cette proposition, ainsi présentée au Parlement, y a produit des impressions très-favorables à votre cause ; elle a été accueillie comme un indice certain de ces dispositions sans lesquelles toute concession doit être illusoire, et toute conciliation désespérée. Dans mon esprit, une longue réflexion lui avait acquis mon assentiment. Elle était entrée dans le premier projet de ces mesures qui devaient être les conséquences de l'Union. Elle était alors présentée avec la concurrence de deux individus, d'après les opinions desquels on peut le mieux juger de celles de votre corps en général ; de l'agent des personnes mêmes dont elle concernait l'office ; et de V. S., qui, outre tous les autres droits qu'elle a au respect et à la confiance, avait été depuis peu chargée exclusivement de la pétition. Ce que j'ai dit à ce sujet dans la Chambre des Pairs, je l'ai dit en présence des uns et des autres, et j'ai reçu de tous, pendant que l'impression en était encore récente sur vos esprits, les expressions les plus flatteuses de votre satisfaction au sujet de ce que j'ai dit.

Aucun de nous n'a, je pense, jamais imaginé que ce qui s'est passé alors pût astreindre les opinions des pétitionnaires. Les Catholiques Romains d'Irlande ne forment pas une corporation. Ils ne parlent par aucun organe commun. Leurs vœux et intérêts divers, comme ceux de leurs co-sujets, ne peuvent être connus que par les informations générales ; et ils ont tout droit, ainsi que tous les autres individus, de désavouer les opinions qui leur sont faussement attribuées.

J'ai appris cependant, avec le regret le plus vif et le plus sincere, les procédés qui ont eu lieu subséquemment en Irlande en conséquence de cette proposition. Il serait étranger à l'objet que j'ai maintenant en vue de discuter les bases de ces procédés. Leur effet doit être non-seulement de faire revivre des préjugés expirants, mais encore d'opposer de nouveaux embarras à toute discussion future des mesures auxquelles vos petitions ont rapport. Quant à moi, la difficulté de provoquer actuellement une nouvelle discussion de ces mesures, me paraît, sans contredit, vu ces circonstances, presque insurmontable.

Il ne faut cependant pas s'y méprendre. Lorsque je parle de la nécessité de combiner avec l'accomplissement de vos désirs, des dispositions qui offrent à d'autres une juste sûreté, je n'en désire pas moins que l'on ait égard à toutes craintes raisonnables de votre part.

Digitized by Google

J'attache, il est vrai, comparativement, peu d'importance aux formes de cette sûreté, et aux détails des arrangements proposés. Je regarde une adhérence opiniâtre à ces détails, en opposition à des préjugés même mal fondés, comme étant diamétralement opposée à la sagesse législative. Je ne m'attache qu'à leurs objets essentiels,—la sûreté de nos établissements, la bienveillance mutuelle de tous nos co-sujets, et l'harmonie dans le Royaume-Uni.

Qu'il puisse être fait des arrangements capables de remplir tous ces objets, et compatibles avec la plus stricte adhésion à votre doctrine religieuse, c'est ce que vous travaillez depuis long-temps à persuader, et dont j'ai constamment déclaré que j'étais moi-même convaincu.

S'il en était autrement, je perdrais certainement tout espoir. Mais on sait avec une certitude incontestable, que ces objets peuvent s'accorder, du moins en ce qui concerne la nomination de vos évêques. Cela est prouvé par l'acquiescement de votre Eglise à des arrangements semblables, sous d'autres gouvernements; par les sentiments actuels de plusieurs d'entre vous, relativement à la proposition faite en 1808, et par-dessus tout, par le consentement formel précédemment donné à cette proposition, dans une déclaration signée des plus considérables de vos Evêques.

Je vois donc, dans l'état actuel de la question, beaucoup d'embarras inattendus, et beaucoup de difficultés, qu'une nouvelle discussion à présent doit inévitablement accroître, au lieu de les applanir. Il ne faut cependant pas perdre courage pour l'avenir. Les sentiments d'une confiance et d'une conciliation réciproques surmonteraient des obstacles beaucoup plus grands.

Mais permettez-moi d'en faire la remarque, rien dans l'intervalle ne peut-être plus préjudiciable à votre cause que de chercher, par des décisions partielles et précipitées, à en préjuger des branches séparées, ou à mettre des entraves à une discussion sans réserve. Aucun procédé ne peut-être plus agréable à vos antagonistes, aucun ne peut être plus embarrassant pour vos défenseurs.

Lorsqu'il se présentera quelque conjoncture plus favorable pour cette discussion, il sera convenable de procurer au parlement toutes les informations possibles, de lui faire part de tous les vœux, et de ne lui laisser ignorer aucunes craintes. Là seulement, au moyen d'un ajustement systématique et complet de cette vaste matiere, toutes les difficultés peuvent être surmontées, et toutes ses relations établies définitivement. Un tel arrangement, pour être efficace et stable, doit être mutuellement satisfaisant.

Digitized by Google

Tous les membres de l'Empire Britannique y ont un intérêt égal, mais il est plus important pour les Catholiques d'Irlande que pour tous les autres. La stabilité de tous vos droits civils, et de ceux auxquels vous voulez participer, dépend essentiellement de la tranquillité et de l'harmonie de votre pays, de l'exclusion de toute influence ennemie, de l'applanissement de tous les différents internes.

J'ai exprimé librement ces opinions à V. S., en avocat zélé et éprouvé de votre cause. Ce n'est que sur ces fondements que j'ai toujours cherché à lui rendre justice. Si je l'avais soutenue sur aucun autre, j'aurais manqué à mes propres principes.

A peine ai-je besoin d'ajouter que ma conduite doit être également réglée aujourd'hui sur les mêmes principes. Si les pétitionnaires persistent, dans le désir exprimé par la lettre de V. S. que je remette la pétition sur le bureau de la Chambre des Lords, je ne puis pas hésiter d'acquiescer à cette demande. Il serait très-déplacé de refuser à un pareil corps de soumettre ses vœux par mes mains s'il le désire, et à l'époque choisie par lui, à la Législature de son pays. Cela serait plus inexcusable encore, dans un cas où tous mes sentiments et tous mes vœux sont favorables à l'objet de la pétition. Je ne manquerai pas d'exprimer avec la même chaleur tous les sentiments que je viens d'énoncer dans cette lettre, relativement à la mesure en elle-même, si d'autres en font le sujet d'une motion. Mais je dois refuser, non moins explicitement, de proposer moi-même, à présent, et vu tant de circonstances si singulièrement désavantageuses à votre cause, une pareille motion. Je suis convaincu que par cette détermination je concourrai mieux au succès définitif du grand ouvrage que je travaille depuis long-temps à accomplir. Je crois avoir suffisamment expliqué les raisons sur lesquelles cette persuasion est fondée. Elles peuvent être erronées, mais elles sont au moins sinceres.

Je suis invariablement attaché aux principes d'une égalité de lois, et d'une conciliation nationale. Jamais je ne les abandonnerai. Mais tous les efforts que je puis faire personnellement, pour procurer à ma patrie un bienfait si inestimable, doivent être réglés par cette discrétion que je suis également déterminé à préserver, dans toutes les situations, libre de tout engagement préalable, et au fidele exercice de laquelle mon devoir public me défend impérieusement de renoncer. (Signé) GRENVILLE.

Digitized by Google

Encore une Imposture de Buonaparte.

Martinique le 26 Décembre 1809.

Nous trouvons dans le Moniteur du 25 Août dernier, un paragraphe qui suffirait seul pour donner une idée exacte de l'impudeur du gouvernement français, si tous les jours de son existence n'avaient fourni des preuves qu'il se croit tout permis pour arriver à ses fins.

Extrait du Moniteur *du 25 Août.*

Paris le 24 Août.

" Il résulte de plusieurs avis authentiques que " les Anglais ont pris dans la caisse du payeur de la " Martinique, 768,896 fr. 20 c. de traites du caissier-général du trésor public, qui étaient destinées " au service de la colonie sur l'exercice 1809 ; que, " par des actes de violence, ils ont contraint le préfet " colonial et le payeur à les revêtir de leurs signatures, et à les laisser, à la disposition de deux " commissaires de marine chargés par eux de liquider et acquitter avec ces effets les dettes *prétendues* " de l'administration française.

" Rien ne garantit l'existence de cette dette ; " les violences exercées envers le préfet et le payeur, " donnent la mesure de celle que les autorités Britanniques auront pu se permettre envers les deux " commissaires français laissés dans la colonie, et de " la confiance que pourrait mériter une telle liquidation sous l'influence des Anglais.

" Les traites dont les agents britanniques se " sont ainsi emparés, sont toutes sous les dates des " 13 et 19 Octobre 1808.

Digitized by Google

" Leurs dates et la spécialité de leur affectation " au service de la Martinique, les distinguent assez " pour qu'elles ne soient pas confondues avec les " autres traites de même nature employées à d'autres " services.

" Le commerce est prévenu que les précautions " nécessaires sont prises pour que cette portion de " traites qui ne s'élevent qu'à 768,896 fr. 50 c. ne " soient admises en payement que lorsque, par le " retour en France du préfet-colonial, du payeur " de la marine, retenus prisonniers en Angleterre, " *quoique non combattants*, et celui des deux com- " missaires français à la Martinique, on aura pu " acquérir des renseignements positifs sur la destina- " tion que l'administration anglaise aura pu donner " à ces traites."

Observations.

Lorsque la garnison, reçue à capitulation par Sir George Beckwith, fut prête à partir, les généraux des forces de terre et de mer de Sa Majesté exigerent du Préfet-colonial un Etat de la caisse, et ne purent l'obtenir. Il est très-clair que c'était la propriété de l'armée ; le capitaine-général Villaret donna sa parole d'honneur qu'il n'y existait pas une obole au moment de la capitulation du fort Dessaix, et les généraux Anglais s'en tinrent à cette parole.

L'administration française ayant ici des dettes (et la principale était envers l'entrepreneur de ses hôpitaux), le Capitaine Général français exigea du Préfet de laisser des préposés à la liquidation de ces dettes avec les traites du trésor public de France sur lui-même, destinées au service de la Martinique, seule ressource qu'offrait la caisse pour acquitter ses engagements.

L'application de ces fonds a été faite par les deux officiers de l'administration française, laissés à

Digitized by Google

la Martinique, suivant leur propre jugement, et sans que le Général en Chef de l'armée s'en soit mêlé en aucune maniere quelconque. L'exercice des fonctions de ces officiers a été parfaitement libre. Dans la seule affaire pour laquelle le Général en Chef ait été dans le cas de leur écrire, ils ont reconnu la légitimité de la dette, et l'ont acquittée par des compensations avec le particulier qu'elle concernait; cette dette était reconnue par la signature du Préfet: néanmoins lorsque le créancier se présenta, il lui fut déclaré qu'il n'y avait plus de fonds. Instruit du contraire, il se plaignit au Commandant en Chef du refus qu'il éprouvait, et c'est sur cette plainte que le Général en écrivit aux officiers Français, non pour ordonner, mais pour recommander.

Ces officiers n'ont, sans doute, payé que sur titres parfaitement clairs; et tout ce que publie le Moniteur à cette occasion, n'a pour objet réel que de colorer le dépouillement de quelques créanciers légitimes du gouvernement Français.

A qui le Gouvernement français persuadera-t-il que celui-là même qui a généreusement remis trois millions de livres coloniales aux habitants de la Martinique, quand cette somme lui était légitimement acquise par les lois de la guerre, ait eu l'idée de faire violence aux comptables français, dans l'application ou la distribution d'une somme destinée à acquitter des dettes légitimes? N'est-il pas plus naturel de croire que, cédant à l'habitude, le gouvernement français, dont l'administration a, durant sept années, coûté plus de cinquante millions coloniaux à la Martinique, sans compter une somme de plus d'un million cinq cent mille livres laissée dans la caisse coloniale par le Général Keppel, voulait encore enlever à cette colonie les sommes dues à divers par ce gouvernement spoliateur? Il est notoire que sur les représentations des deux officiers de l'administration française, laissés ici pour liquider ses affaires,

Digitized by Google

Sir George Beckwith les a autorisés dès le 12 Août, à retourner en France comme prisonniers sur parole (ou tout à fait libres si leurs pareils etaient ainsi traités en Angleterre), afin qu'ils pussent arriver plus sûrement et plus tôt en lieux propres à rendre leurs comptes. Ces officiers ont eu des raisons personnelles de prolonger ici leur séjour ; ils viennent de recevoir ordre de partir sans aucun délai.

Les officiers de l'administration française se sont trouvés partager le sort de la garnison, parce que la demande en fut faite par le général français lui-même.

Mais, est-ce bien au Gouvernement français qu'il appartient de reprocher aux Anglais de retenir prisonniers des *non-combattants*, quand l'univers sait que, depuis le commencement de la guerre, gémissent dans le fond des provinces de France les plus éloignées de la mer, de malheureuses victimes de l'oubli de tous les principes les plus sacrés parmi les nations policées ; des voyageurs qui venaient d'enrichir par leur luxe les manufactures françaises, et qui se sont vus indignement arrêtés et conduits en exil par des suppôts de la police tyrannique du Gouvernement français ? N'a-t-il pas poussé le mépris de toutes les lois qui reglent les rapports des nations entr'elles, au point de faire arrêter un ambassadeur anglais revenant par la France du lieu où l'avait appelé un caractere respecté par les peuples les plus barbares ?

Certes, jamais le Gouvernement anglais ne s'est souillé de pareils crimes ; et jamais, sans doute, il n'oubliera que les affreuses circonstances dans lesquelles l'Europe se trouve plongée, ont mis en dépôt dans ses mains les éléments sacrés des lois des nations pour les transmettre dans toute leur pureté aux générations futures.

Digitized by Google

Sur le Commerce de l'Angleterre en 1809.

A la Séance de la Chambre des Pairs du 8 de ce mois, *Lord Bathurst*, président du bureau du commerce, présenta des états des exportations et des importations, des tableaux de commerce, &c. composant l'état général de la situation du commerce du pays, pendant les trois quartiers de l'année 1809, finissant au 10 Octobre, et leur comparaison avec les 9 mois correspondants des années précédentes.

Il n'avait pas encore été possible au Noble Lord de recueillir tous les documents nécessaires pour la formation de l'état du quartier du 10 Octobre 1809, finissant le 10 Janvier 1810.

Quant aux trois quartiers précédents de l'année 1809, les exportations ont été, pendant cet espace de temps, de la somme de TRENTE-NEUF MILLIONS sterling ! !

Elles avaient été dans le même espace de temps, savoir :

En 1806, l'année regardée jusqu'ici comme la plus florissante pour le commerce, à 36 millions.
En 1807, ... 29
En 1808, ... 25

Dans ce même espace de 9 mois, en 1809, nos importations ont été de . . . . . 22 millions.
En 1808, elles avaient été de . . 17
En 1807 . . . . . de . . 19

Après avoir parlé de la prospérité extraordinaire du commerce anglais pendant l'année dernière, *Lord Bathurst* combattit les arguments qui avaient été mis en avant par quelques nobles Lords, relativement au tort que nos disputes avec l'Amérique devaient faire à notre commerce, et il fit voir que le résultat avait démontré la fausseté de ces arguments : car, quoiqu'il y eût eu quelque diminution dans notre commerce avec les États-Unis, celui avec les autres parties de l'Amérique avait prodigieusement augmenté.

Ainsi, au lieu d'avoir exporté, comme autrefois, en Amérique, pour 20 millions, dont 12 millions aux les Etats-Unis, nous avons exporté, l'année derniere, pour 25 millions, dont 7 millions seulement aux Etats-Unis.

Lord Bathurst observa qu'au sujet du coton en laine, les craintes que l'on avait eues autrefois d'en manquer, si le commerce avec les Etats-Unis était interrompu, étaient sans fondement. On avait reçu, des autres parties d'Amérique, des approvisionnements considérables de cet article. On pourrait même encore, ajouta *Lord Bathurst*, s'en procurer de très-fortes quantités des Indes-Orientales; il en était arrivé dernierement deux navires chargés, dont la vente promettait de faire un retour très-avantageux aux négociants qui l'avaient importé.

Lord Grenville demanda l'impression de toutes ces pieces, afin que Leurs Seigneuries pussent examiner le sujet avec toute l'attention qu'il méritait. Personne ne pouvait avoir le moindre doute sur l'enrichissement et l'amélioration du pays, surtout dans l'intérieur. Ce progrès heureux provenait avant tout de l'avantage qu'avait l'Angleterre de jouir d'une constitution libre, ainsi il continuerait d'aller toujours en croissant. Cependant, dit Sa Seigneurie, il ne faut pas toujours s'en rapporter aux tableaux flatteurs que présentent ces chiffres accumulés. Rien n'est plus trompeur que ces états. Si l'on a exporté une immense quantité de marchandises en Amérique, nous en avons inondé les marchés, et elles n'y trouvent plus de vente; et jusqu'à ce qu'elles ne soient toutes écoulées sans perte, il n'y a pas lieu de se réjouir de cette vaste exportation. Sa Seigneurie s'étonna de ce que son Noble Ami n'eût rien dit sur l'état de la circulation du papier, et de sa proportion avec l'argent monnoyé: c'était pourtant un sujet sur lequel il était impossible qu'il n'appellât pas incessamment l'attention de Leurs Seigneuries.

Digitized by Google

BLOCUS DE LA GUADELOUPE.

Destruction de deux Frégates Françaises, et Prise de trois Corvettes Impériales, devant la Guadeloupe.

EXTRAIT DE LA GAZETTE DE LA COUR

Du 6 Février.

1°. Lettre du Capitaine Ballard, commandant du vaisseau de S. M. la Blonde, datée des Saintes le 25 Septembre 1809, annonçant que le lieutenant Richardson ayant été envoyé avec les canots des vaisseaux la Blonde, le Faucon et le Scipion à la poursuite d'un bâtiment ennemi qui portait sur Basseterre, l'avait suivi dans une baie où il s'était échoué entre deux batteries et s'en était emparé, malgré que celles-ci fissent un feu croisé sur les canots, mais le bâtiment ayant crevé dans son fond au moment où on voulait le remorquer, il avait été abandonné.

2°. Lettre du Capitaine H. Cameron de la corvette le Hasard, qui annonce qu'en croisant à la station et bloquant la Pointe-à-Pitre, de compagnie avec le Perolus, il a aperçu une goëlette corsaire mouillée sous la batterie de Ste. Marie; que sur-le-champ les canots ont mis à la mer sous les ordres des Lieutenants Robertson et Glinn, tandis que les deux vaisseaux s'approchaient pour faire taire la batterie; que les canots ont réussi à aborder le corsaire, malgré un feu de mitraille très-vif, et ont réussi à le faire sauter, attendu qu'étant amarré à terre avec une chaine attachée au haut du mât et aux deux gaillards, il était impossible de l'emmener.

3°. Autre lettre transmise par l'Amiral Cochrane.

A bord du vaisseau de S. M. la Blonde, à la hauteur de la partie du N. O. de la Guadeloupe, le 13 Décembre 1809.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le brick que vous m'avez ordonné de reconnaître aux Hayes, est le Nisus, corvette nationale Française, commandée par M. Le Netvel, capitaine de frégate, qui a été enlevé de ce port hier au soir. Le capitaine Elliot, du Pultusk, à la tête des soldats de marine de ce vaisseau, de l'Achates et du Bacchus, avec un détachement de 75 hommes, a effectué avec

Digitized by Google

a plus grande bravoure, la capture de ce vaisseau et la destruction de tous les ouvrages qui défendaient le port des Hayes. Les difficultés qu'ils ont eu à surmonter pour frayer leur chemin, au travers des bois épais, sur une haute montagne, sans trouver de sentiers ni de guides, sont une nouvelle preuve de la persévérance et de l'intrépidité qui caractérisent les marins et soldats Anglais. La nuit était tombée avant que ce brave détachement eût pu arriver au fort. Son attaque a été irrésistible; l'ennemi (au nombre de 300 hommes, suivant le rapport de l'un des prisonniers) a fui, après une légere résistance, et le brick s'est rendu aussitôt que les canons du fort ont été dirigés sur lui; il a été ensuite emmené par le capitaine Elliot, qui a laissé le premier lieutenant Belchier, de ce vaisseau, avec l'ordre de détruire la batterie, ce qu'il a effectué complétement, en mettant le feu aux bâtiments, enclouant les canons, et jetant à la mer les affûts et munitions, du haut du rocher.

Je manquerais à mon devoir si je ne faisais pas mention du zele et de l'habileté que cet officier a déployés dans cette opération, ainsi que de l'assistance que j'ai reçue de ses talents dans toutes les circonstances; du surcroit de réputation que le lieutenant Carry a acquis; et de l'intrépidité avec laquelle l'Attentive a fait un feu soutenu sur le brick et les batteries, pendant plus de six heures, étant presque constamment exposé à un feu de mitraille.

Je suis charmé de la conduite de tous les officiers et marins de ce vaisseau, qui ont fait un feu continuel, et manœuvré dans un port très-peu spacieux, malgré que 120 hommes de l'équipage fussent employés hors du vaisseau. Le capitaine Elliot fait le plus grand éloge de la conduite de l'équipage de son vaisseau, des lieutenants Ruel et Cooke, et des soldats de marine, ainsi que de tous les officiers et marins du détachement qui a débarqué.

Jugeant qu'il était de la plus grande importance d'empêcher l'ennemi de remonter les canons au fort, et d'intercepter les renforts qui, au dire des prisonniers, étaient attendus de Basseterre, j'ai cru devoir rester devant les Hayes, dans l'espoir de remplir cet objet, et d'empêcher aucuns vaisseaux d'y entrer, ainsi que le transport de la cargaison du Nisus, qui, à ce que j'apprends, consiste en provisions, et est encore dans la ville. La plus grande partie de son équipage est allée à terre après qu'il a eu amené. Il a fait voile de l'Orient le 30 Octobre; il est arrivé aux Hayes le 1er du courant, et il était prêt à remettre en mer, avec un chargement de café. J'ajoute avec plaisir qu'il n'a péri personne; le contre-maître et un matelot de l'Attentive, un soldat et un marin de la Thétis, ont été blessés à terre. (Signé) GEORGE MILLER.

Digitized by Google

4°. Lettre du capitaine Hawker du vaisseau le Melampus, annonçant la prise du Béarnais, corvette Française, portant 16 caronnades de 24lb. et 109 hommes, allant de Bayonne à la Guadeloupe avec des farines et des munitions de guerre.

5°. Lettre du capitaine Walker du vaisseau de S. M. le Rosamond, qui annonce la prise du Papillon, brick français, portant 14 caronnades de 24lb. et deux longues pieces de 16, ayant 110 hommes à bord, et allant de Bordeaux à la Guadeloupe avec 300 barils de farine.

A bord du Pompée, sous Marie-Galante,
le 25 Décembre 1809.

Monsieur,

J'étais, le 16 du courant, à l'ancre, dans la baie du Fort-Royal, Ile de la Martinique, lors qu'un brick de guerre a paru, à une grande distance dans la partie du vent, et a fait signal qu'il avait été chassé par des frégates ennemies. J'ordonnai sur le champ, par signaux, au Perlen, qui allait alors à la Guadeloupe, de parler au brick et de gouverner suivant les avis qu'il en recevrait; l'Alomene eut ordre d'appareiller et de suivre; et le Sceptre, l'Alfred et le Freija, qui me rejoignaient dans ce moment, reçurent l'ordre de ne pas jeter l'ancre et de suivre aussi, laissant leurs bateaux plats derriere eux.

Aussitôt que j'appris du capitaine Weatherall, de l'Observateur, brick qui avait fait le signal, que les frégates ennemies, au nombre de quatre, avaient pris et brûlé le vaisseau de S. M. le Junon (appartenant à l'escadre de Halifax), environ à 150 milles au vent de la Guadeloupe, et que l'Observateur s'était échappé par la supériorité de sa marche, je mis en mer, avec ce vaisseau et l'Abercrombie, et j'arrivai à la hauteur des Saintes le 18 de grand matin. Vers midi, le capitaine Elliot, du sloop de S. M. le Pultusk, m'informa que deux frégates ennemies étaient mouillées environ à trois lieues au N. O. de la ville de Basseterre. J'ordonnai alors au capitaine Fahie, de l'Abercrombie, de rester et de garder la Pointe à Pitre, et au capitaine Watson, de l'Alfred, de garder Basseterre; et je forçai de voile avec mon vaisseau, dans l'intention d'attaquer l'ennemi; mais en m'approchant de plus près, je découvris le Sceptre, vaisseau de ligne, les frégates la Blonde, la Thetis, le Freija et le Castor, les corvettes le Cygnet, le Hazard et le Ringdove, et la goëlette l'Elizabeth, prêts à commencer l'at-

Digitized by Google

taque. En conséquence, je ne changeai rien aux dispositions judicieuses du capitaine Ballard, du Sceptre, le plus ancien capitaine, et je ne pus qu'être témoin du combat, les vents légers et variables ayant empêché le Pompée de s'approcher à la portée du canon, jusqu'à ce que l'action eut cessé, et que les deux frégates et les batteries qui défendaient le mouillage eurent été entierement détruites.

La Blonde, le Thetis, la Cygnet, le Hazard et le Ringdove essuyerent le fort du combat, étant en avant des autres vaisseaux; par le feu vif qu'ils firent, une des frégates ennemies fut bientôt dématée, et alors les équipages déserterent leurs vaisseaux, et peu après y mirent le feu. En conséquence, le capitaine Cameron, du Hazard, débarqua, avec les détachements des canots de l'escadre, prit d'assaut les batteries d'où l'ennemi incommodait encore les vaisseaux avec des canons et sa mousqueterie; et au moment où il amenait lui-même le pavillon ennemi, il fut tué d'un coup de pierrier. Le service a perdu en lui un officier brave et distingué, et le premier lieutenant Jenkins, de la Blonde, a été aussi tué; ils laissent chacun une veuve et une famille qui ont à déplorer leur perte.

Les frégates détruites s'appelaient, à ce que j'apprends, la Loire et la Seine; elles étaient percées pour 40 canons, mais elles n'en portaient aucuns sur leur premier pont ni à leur gaillard d'avant; elles étaient mouillées dans une forte position, dans l'Anse de la Barque, ayant leurs batteries dirigées vers l'entrée, laquelle était défendue par une forte batterie, qui est à présent démolie, et dont on a fait sauter en l'air les magasins.

J'apprends par sept prisonniers amenés de la côte, que ces vaisseaux n'avaient par leur complet d'équipages, mais qu'ils avaient à bord 400 soldats et 50 canonniers, qui se sont tous échappés, à l'exception des sept ci-dessus mentionnés, et de vingt autres trouvés sur un vaisseau repris; mais toutes les munitions de guerre et de bouche, destinées pour la garnison de la Guadeloupe, ont sauté en l'air avec les frégates.

Je joins ici une liste des tués et blessés. La perte de la Blonde est assez forte, et j'ai raison de croire que celle de l'ennemi ne l'est pas moins, puisqu'il n'a eu le temps de sauver que ses habillements.

J'ai tout lieu d'être satisfait de l'émulation et de la bravoure déployés par les divers vaisseaux, en attaquant l'ennemi; je vous prie

Digitized by Google

d'en informer les Lords de l'Amirauté, et de mettre sous leurs yeux le rapport du capitaine Ballard, que j'envoie ci-joint.

Je n'ai pas encore pu rencontrer les deux autres frégates ; mais j'ai beaucoup d'espoir d'empêcher qu'elles n'arrivent à la Guadeloupe.

J'ai l'honneur, &c.

(Signé) ALEX. COCHRANE.

A bord du Sceptre, à la hauteur de la Guadeloupe, le 18 Décembre 1809.

Monsieur,

Aussitôt que je fus chargé de l'escadre dont vous me fîtes l'honneur de me donner le commandement, je rejetai la treve proposée par l'ennemi, la regardant comme une finesse de la part des Français, pour retarder l'attaque sur leurs frégates mouillées dans le port à la Duche.

Les capitaines de l'escadre entrerent avec empressement dans mes vues ; et le zele ardent que toute l'escadre a manifesté, mérite mes remercîments les plus sinceres. Tous les éloges possibles sont dus aux capitaines Miller et Cameron, pour avoir si judicieusement mis leurs vaisseaux en situation d'anéantir, pour ainsi dire, deux frégates ennemies de 40 canons chacune ; celle qui était la plus avancée ayant été démâtée et mise en feu avant que le reste de l'escadre eût pu prêter aucune assistance, à cause des vents variables.

Je regrette que cette petite opération n'ait pas pu s'accomplir sans effusion de sang. En donnant des ordres au brave capitaine Cameron, je m'en étais rapporté à sa prudence pour agir contre les batteries avec les autres commandants, et les canots armés ; et en prenant possession du fort situé le plus au Nord, que nous avions fait taire auparavant, il fut blessé d'un coup de fusil, et fut ensuite tué d'un coup de pierrier. Le service perd en lui un digne et bon officier. J'apprends avec douleur qu'il laisse une veuve qui déplorera sa perte.

Je demande la permission de vous recommander les lieutenant Wycorn et Collins, de ce vaisseau, et les lieutenants Guise et Mollesworth, qui ont détruit les batteries avec la plus grande promptitude, ainsi que tous les autres officiers qui y ont été employés ; car, dans le fait, le même esprit qui les animait a paru exciter tous les individus de l'escadre.

Digitized by Google

J'ai reçu du capitaine Dix toute l'assistance que la nature du service exigeait; je me flatte qu'il a une grande part à votre estime.

Ci-joint une liste des blessés à bord de la Thetis; c'est le seul rapport que j'aie reçu.

J'ai l'honneur, &c.

(Signé) V. V. BALLARD.

A Sir A. Cochrane, &c.

Suit une liste nominative de 6 blessés, signée du capitaine Miller et du chirurgien W. Davies.

A bord de la Blonde, à la hauteur de la Guadeloupe, le 18 Décembre 1809.

Monsieur,

Je vous envoie ci-joint une liste des tués et blessés à bord du vaisseau de S. M. la Blonde, dans l'attaque des deux frégates Françoises la Loire et la Renommée, de 44 canons chacune, sous la batterie de l'Anse de la Barque, dans la soirée du 18 Décembre. Grâce à Dieu! notre perte n'est pas plus forte. La Blonde n'a souffert ni dans son bois, ni dans ses mâts, ni dans ses vergues. Le second cable et le cable de touée ont été emportés; l'autre cable a été coupé. Nous manquons de second cable. La conduite des officiers et de l'équipage mérite mes plus grands éloges.

M. Thompson, maitre, a perdu un bras, il y a environ trois mois, dans un acte de bravoure, en détruisant un petit corsaire, sous les batteries de la Guadeloupe.

J'ai l'honneur, &c.

(Signé) V. V. BALLARD.

Suit une liste nominative de 7 tués et 17 blessés.

Digitized by Google

RÉSUMÉ POLITIQUE.

Les longs extraits que nous avons insérés des pieces relatives à l'expédition contre Anvers et Walcheren ne nous permettent pas de donner de l'étendue à notre Résumé politique. D'ailleurs, nous sommes dans un moment où tout semble en repos, où une inaction apparente présage autant qu'elle prépare des événements importants et probablement de nouvelles convulsions. Occupé de l'important objet de remplacer la stérile Joséphine, Buonaparté semble laisser reposer cette épée formidable dont il menaçait les Espagnols, au moment où il cessait d'en frapper l'Autriche. Pendant que des rêves nouveaux pour son imagination l'occupent, que son cœur farouche s'amollit peut-être sous des impressions qu'il a toujours repoussées, ses lieutenants continuent contre l'Espagne cette guerre impie qui, nous l'espérons, provoquera sur lui toutes les punitions qu'il mérite. Ils assassinent aussi en son nom ces braves Tyroliens, ces fiers enfants de la nature, dont il aurait du admirer le courage, s'il y avait dans son âme une étincelle de générosité et de véritable bravoure. Ainsi une circonstance qui semblerait devoir suspendre l'assassinat et la vengeance, ne leur donne qu'une nouvelle furie, et le flambeau de son hymenée s'allume à l'embrasement des chaumieres d'un des plus braves, d'un des plus vertueux peuples de la terre.

On croit savoir aujourd'hui qu'il va épouser la sœur de l'Empereur Alexandre, et qu'un Caulincourt parent du monstre qui a livré le duc d'Enghien aux bourreaux de Buonaparté, est allé à Pétersbourg pour escorter en France cette intéressante victime de la politique insensée, de la misérable ambition, disons de la lâcheté du cabinet de

Digitized by Google

St. Pétersbourg. L'*Amsterdam Courant* du 6 donne cette nouvelle comme étant parvenue officiellement aux magistrats d'Anvers.

La Zélande a été formellement annexée à la France, et pour garantir la sûreté de sa frontiere du Nord et de ses chantiers d'Anvers, Buonaparté a formé une armée qu'il appelle armée de Brabant; il a mis, en outre, en état de siége toutes les forteresses situées entre la Meuse et l'Escaut.

Cette armée est destinée sans doute à intimider d'abord et à envahir ensuite la Hollande que les sollicitations et les résistances de Louis n'ont pu sauver du sort dont Napoléon l'a menacée. Le bruit courait en Hollande que Louis avait été arrêté à Paris par ordre de son frere.

Les Espagnols continuent contre les Français une guerre plus meurtriere et qui, nous l'espérons, sera plus efficace que celle qu'ils ont faite auparavant avec des masses non aguerries. Partout des partis se sont formés pour tomber inopinément sur les Français et leurs partisans, pour arrêter leurs convois, enlever leurs gardes avancées, inquiéter leurs patrouilles, surprendre les traîneurs, attaquer quand on a la supériorité du nombre, s'embusquer lorsqu'on est obligé de recourir à la fuite; enfin, se reproduire partout, se multiplier par la rapidité des marches et la connaissance des routes et des défilés; telle est l'esquisse du genre auquel les Espagnols ont eu enfin recours.

La Junte Suprême a déliberé de transférer ses séances de Seville à Cadix, afin d'être plus rapprochée des Cortez; mais afin que l'administration publique ne souffre point de ce déplacement, un certain nombre de membres de la Junte doit rester à Seville, jusqu'à ce qu'elle ait pu reprendre ses travaux dans sa nouvelle résidence. Puisse le rassemblement des Cortez donner aux Espagnols les moyens de déployer toute leur énergie, et alors nous serons

Digitized by Google

certains du succès de leur cause! Buonaparté envoye, dit-on, 3000,000 hommes contre eux; mais que peut une armée contre une nation, si cette nation repousse avec horreur et combat avec ensemble une tyrannie étrangere?

Buonaparté a fait sur le Discours prononcé au nom de S. M. à l'ouverture du Parlement britannique, des notes qui décelent plus que jamais sa rage impuissante contre l'Angleterre, et sa haine contre le seul monarque actuellement régnant qui n'a point été ébloui de ses succès, qui a méprisé ses avances et combattu généreusement sa tyrannie et son usurpation. Il a falsifié, selon l'usage, le discours de S.M. et la partie de ce discours sur laquelle porte cetre falsification, indique assez combien son orgueil est blessé de n'avoir qu'augmenté la prospérité de l'Angleterre par les moyens insensés et barbares qu'il avait employés pour en tarir les sources. S. M. avait dit dans son discours: " Quelques inconvénients passagers et partiels qui soient résultés des mesures que la France a dirigées contre ces sources de notre prospérité et de notre force (le commerce et le revenu), ces mesures n'ont absolument produit aucun effet général ni permanent." Ce passage est ainsi tronqué dans le Moniteur—" Vous savez que les mesures adoptées par les Français pour tarir les grandes sources de notre prospérité, ont été efficaces jusqu'à un certain point. Mais leur effet n'a été que momentané."

Les marins anglais viennent de faire une des plus riches prises qui soient encore tombées dans leurs mains, depuis le commencement de la guerre. La frégate la Canonniere, venant de l'île de France, avec 71 passagers, et chargée, dit-on, des produits des prises faites par les vaisseaux français qui ont croisé dans les parages de l'Inde, a été réncontrée et prise près de Belleîle par le vaisseau de S. M. le Valiant, capitaine Bligh.

Digitized by Google

Les papiers d'Allemagne nous instruisent régulièrement non des circonstances mais des progrès de la marche de Gustave IV vers le lieu qui est destiné à lui servir de retraite et peut-être de tombeau. Ce Prince infortuné a à sa suite trente-quatre personnes dont la fidélité doit le consoler un peu de ce qu'il a souffert de la part de l'usurpateur de son trône, et dont la présence empêchera peut-être qu'il ne soit assassiné sur les grands chemins par les brigands apostés par Buonaparté.

Les troubles qui s'étaient élevés dans l'Inde entre le pouvoir militaire et le pouvoir civil, sont entierement appaisés. Lord Minto a publié à la fin du mois de Septembre une proclamation par laquelle il est accordé une amnistie générale à tous les officiers réfractaires, à l'exception de quatre seulement qui sont renvoyés en Angleterre pour que leur conduite soit examinée, jugée et punie selon les lois.

Le nombre de corsaires que la marine capture tous les jours dans la Manche, est plus considérable qu'à aucune autre époque de la guerre; il en arrive un à peu près tous les jours dans nos ports, ce qui ajoute environ huit cents hommes par semaine, à la masse énorme de prisonniers français détenus en Angleterre. On remarque parmi ces dernieres captures celle du *Général Perignon* qui, depuis six ans, est calculé avoir fait plus de deux cents prises.

S. A. R. Mgr. le Duc d'Orléans a épousé, le 23 Décembre, à Palerme, la Princesse Amélie, seconde fille de S. M. le Roi des Deux Siciles. Cet heureux événement a été célébré par des réjouissances publiques qui ont duré trois jours.

On souscrit chez M. PELTIER, 7, Duke Street, Portland Place.

De l'Imprimerie de Vogel et Schulze, 13, Poland Street, Londres.

Digitized by Google

L'Ambigu,

OU

VARIÉTÉS LITTÉRAIRES ET POLITIQUES.

No. CCXLVIII.—*Le* 20 *Février*, 1810.

FRAGMENT TRAGIQUE.

*Au Rédacteur de l'*AMBIGU.

Londres, ce 13 Février.

Monsieur,

Je crois faire une restitution à vos *Variétés Littéraires et Politiques* en vous envoyant le Fragment ci-joint que le hasard a fait tomber entre mes mains.

Je lisais l'autre jour, pendant mon déjeûner, les discours faits à la séance par laquelle s'est ouverte la session du Parlement britannique. J'en vins à celui de l'honorable M. Ward, et à cette phrase où il peint Napoléon Buonaparté comme " Un grand " capitaine et un politique consommé, possédant à " lui seul toutes les qualités brillantes des hommes

Digitized by Google

" qui ont rendu la France redoutable à ses voisins ;
" alliant, en un mot, le génie de Richelieu aux ta-
" lents militaires de Turenne, et l'ambition de Louis
" XIV à l'intrépide activité du grand Condé." *
J'avais rencontré des passages de cette force dans le discours prononcé par M. le Comte Montalivet, à l'ouverture du Corps Législatif ; mais M. Montalivet ne serait point *comte*, s'il ne *contait* pas de ces choses-là ; au lieu que M. Ward me paraîtrait bien plus *honorable* s'il *honorait* moins un infâme assassin, ennemi de toute liberté et de toute vertu. Vous ne pouvez vous imaginer le dégoût que j'éprouvai à cette lecture, et, comme il existe un rapport intime et indéfinissable entre nos affections morales et nos sensations physiques, mon déjeûner s'en ressentit. Je ne trouvais plus rien de bon après avoir trouvé si mauvais ce qu'avait dit l'orateur parlementaire, et ce que je mangeais me parut aussi fade que les éloges dont il avait assaisonné son discours. Afin cependant de ne pas pousser plus loin le parallele qui aurait laissé mon estomac aussi vide que la tête et le cœur de certains politiques, je me proposai un *amendement* qui pût rendre mes *toasts* moins insipides, ce fut d'envoyer chercher un peu de sel chez l'épicier voisin. Le cornet dans lequel on me l'apporta et où je souhaite que vous en trouviez encore, n'est autre chose que ce Fragment de *Joséphine abandonnée*, tragédie inédite en trois, quatre ou cinq actes. De vous dire comment il s'est trouvé employé à un tel usage, c'est ce qui m'est impossible, et pour vous consoler,

---

* That great and consummate General and Statesman who contains in himself the shining qualities of those men who, at any time, by their talents rendered France formidable ; who unites the policy of Richelieu to the military genius of Turenne, and adds the inordinate ambition of Lewis the XIVth to the enterprise and activity of Condé.

Digitized by Google

ainsi que l'auteur, de cette injustice du sort, il suffira de vous rappeler les bains du calife Omar, chauffés par la bibliotheque des Ptolomées.

Il est une autre tâche qui me reste indispensablement à remplir, c'est de rassurer les âmes *gravement* ou *sensiblement* timorées, qui blâmeront l'auteur comique de cette tragédie. Je m'explique : certaines gens dont l'opinion très-respectable, est en même temps, je crois, fort erronnée, voudraient bannir toute espece de plaisanterie d'un sujet où ils ne trouvent qu'un sentiment d'horreur à manifester ; tandis que d'autres, facilement accessibles, sans doute, aux émotions de la pitié, n'aperçoivent qu'un objet de commisération dans la disgrâce d'une femme *douce et bonne*, associée par le hasard au fléau de la race humaine. Je dirai aux premiers que si le crime heureux, en empruntant le masque de la véritable grandeur, sait commander l'admiration pusillanime des hommes qui, comme M. Ward, font entendre jusque dans le sanctuaire de la liberté, le sacrilége panégyrique d'un tyran, il m'importe de préserver à la vérité la seule arme dont elle puisse combattre un pareil prestige. La Providence laissa toujours, dans la vie des oppresseurs de la terre, quelques instants que le ridicule et le mépris pussent revendiquer sur la haine. Tacite a trouvé dans son indignation profonde les mots rapides et sublimes dont il caractérise les forfaits de la tyrannie ; mais Suétone nous a transmis les épigrammes faites contre Tibere*, et les *calembours* qui ont couru sur

---

* Fastidit vinum quia jam sitit iste cruorem ;
Tam bibit hunc avidè quam bibit ante merum.
Non es Eques, quare ? Non sunt tibi millia centum,
Omnia si quæras ; et Rhodos exsilium est.
Aurea mutasti Saturni sæcula Cesar ;
Incolumi nam te, ferrea semper erunt.
(*Suet. in vit. Tib.*)

Digitized by Google

Néron †. Quant aux protecteurs de la vicomtesse de Beauharnois, il me sera moins difficile encore de les réduire au silence. Je n'ignore pas combien de gens ont eu à se louer d'elle; mais je le demande, sa vie entiere n'appartient-elle pas maintenant à l'histoire qui la mettra au rang des célebres prostituées dont les désordres ont influé sur le sort des Empires? Peut-on faire oublier que la concubine de Barras fut le premier degré sur lequel s'éleva, vers la suprême puissance, un monstre dont les affreux succès feront époque dans les annales du monde? Pourquoi donc ne tiendrait-on pas, dès aujourd'hui, le langage de la postérité? Pourquoi ne flétrirait-on pas le vice insolent, partageant la proie du crime, et ne plongerait-on pas, s'il est possible, dans un abîme de fange cette femme dont le peuple français va salarier cherement la honteuse décrépitude? Est-ce au bruit des trônes qui s'écroulent, est-ce à la lueur des flammes homicides qui dévorent les plus belles contrées de l'Europe, qu'on peut voir un malheur à plaindre dans la chute de Mad. Buonaparté? Je sens, Monsieur, que je m'écarte du ton que j'avais voulu prendre en commençant cette lettre, mais un mouvement d'indignation dont il est si difficile de se défendre sur un pareil sujet, m'a tout-à-coup transporté; et l'indignation n'a qu'un langage.

J'ai l'honneur d'être, etc.

HERACLITO-DEMOCRITE.

---

† Quis negat Æneæ magnâ de stirpe Neronem?
Sustulit hic matrem; *sustulit* ille patrem.

La double acception du mot *sustulit*, qui exprime ici successivement la pitié filiale d'Enée et le parricide de Néron, produit un véritable *calembour*.

Digitized by Google

JOSÉPHINE ABANDONNÉE.

OU

LE PLUS GRAND DES SACRIFICES.

ACTE I.

SCENE Ierc.

JOSÉPHINE *(seule)*.

(Le théâtre représente la chambre à coucher de l'Impératrice Joséphine. On y voit un lit où elle repose. Tout-à-coup, réveillée en sursaut par un songe qui lui retrace le prochain divorce dont elle est menacée, elle sort brusquement de son lit et s'écrie, d'une voix entrecoupée par des sanglots:)

Au secours!—Que soudain, ma garde m'environne!
On me prend—on me prend—on me prend—ma couronne!
Dieu! quel songe effrayant a troublé ma raison?
Hélas! que dis-je? un songe? ah! de la trahison
Le coup le plus affreux, mais le plus véritable,
Le jour, la nuit, sans cesse, et me frappe et m'accable!
Un vrai songe, c'était de croire à mon bonheur,
A la foi d'un ingrat qui me perce le cœur,
Au plaisir de me voir triomphante, adorée,
Non plus, comme autrefois, par les grâces parée,
Et ne possédant pas d'autres dames d'atours;
Pour mes pages, n'ayant que l'essaim des amours;
Et, pour seul écuyer, l'amant en exercice.
Mais avec tout l'éclat du rang d'Impératrice,
J'ai perdu mes attraits et je perds mes honneurs!
Que me reste-t-il donc, dans ce comble d'horreur?
Ah! pas même une dent (1) contre un tyran barbare,
Contre un perfide époux qui de moi se sépare.
Je lui pardonne tout, si tout est réparé.
Si ce Napoléon, de succès enivré,
Se souvient, un moment, au sein de la victoire,
Que ma main lui fraya le chemin de la gloire,

Digitized by Google

Lorsque j'errais encore au sentier de l'amour
Où Barras, inconstant, me quitta sans retour !
Barras, du moins, fut juste, en se montrant volage ;
Il ne me laissa point dans un triste veuvage,
Et crut, pour adoucir ses torts et mes ennuis,
Devoir former ces nœuds qui vont être détruits.
Quel présent fis-je, alors, au cruel qui l'oublie ?
Pour dot, je lui portai la superbe Italie :
Oui, ce champ que d'abord ton bras a moissonné,
C'est moi, Napoléon, moi qui te l'ai donné !
C'est par moi que, depuis, bien plus fameux encore,
Ton nom fut redouté du couchant à l'aurore,
Et que ton front porta, par un rare bonheur,
Ce que seule j'y mis : les lauriers du vainqueur
Et des rois tout-puissants le sacré diadème !
Connais donc ton forfait et mon injure extrême,
Connais donc mon malheur, fruit de ta cruauté !
Et dis si c'est le prix que j'avais mérité !
Je me meurs ! je succombe à l'excès de ma rage !

(Dans ce moment une dame d'honneur de l'Impératrice sort d'une porte latérale pour recevoir dans ses bras Joséphine qui tombe évanouie.)

(L'Impératrice reprend ses sens.)

Jamais je ne reçus un plus sensible outrage !
Quand mon premier époux me mettait au couvent,
Je conservais, du moins, tout comme auparavant,
Le droit de le tromper : j'étais jeune et jolie ;
Mais dans ce jour funeste, hélas ! tout m'humilie,
Jusqu'aux vœux impuissants de ma juste fureur !
O vous qui m'écoutez, qui voyez ma douleur,
Osez, pour la charmer, me répondre et me plaindre !
Du despote, en ces lieux, vous n'avez rien à craindre ;
Parlez en liberté, nous sommes sans témoins !
Mais vous ne dites rien !

LA DAME D'HONNEUR.

Je n'en pense pas moins.

JOSÉPHINE.

Ah ! je vois la raison de ce lâche silence !
De votre esprit déjà la barbare prudence

Digitized by Google

Anticipe l'instant où, sous une autre loi,
La fortune inconstante aura fui loin de moi ;
Où, pour orner la cour d'une épouse nouvelle,
Napoléon aussi, doit vous rendre infidele ;
Où, sans lui résister, vos soins ambitieux,
Peut-être, préviendront ses ordres odieux !
Mais d'un tel procédé faut-il que je m'étonne,
Moi qui dans tous les temps, et bien plus que personne,
Ai toujours préféré les sentiments du cœur
A ceux dont s'applaudit une dame d'honneur!
Quelqu'un s'approche : on vient pour chercher la victime!

SCENE II.

JOSÉPHINE, NAPOLÉON.

NAPOLÉON.

Paraissez, tout est prêt; le dessein qui m'anime (2)
Ne souffre plus, Madame, aucun retardement.
Les flambeaux de l'hymen, pour nous sans aliment,
Ne jetent plus déjà qu'un feu pâle et livide.
Qu'à mon appartement je vous serve de guide ;
Là, devant quatre rois, par mes soins rassemblés, (3)
Nous allons nous offrir, l'un par l'autre immolés
Au bien de ce public qui, d'un amour extrême,
Vous aima constamment et fut aimé de même ;
De ce public, pour moi, toujours docile et bon,
Dont je suis satisfait, tant qu'il tremble à mon nom.
Il n'est qu'un seul moyen pour que la France espere
Dans son maître absolu trouver jamais un pere ;
Ce moyen, c'est qu'enfin je puisse avoir un fils.
Mais pour ce grand objet, nos efforts réunis
Auraient à rencontrer de trop puissants obstacles,
Car il me manque encor le pouvoir des miracles!
Si mon bonheur, aussi, va jusqu'à l'obtenir,
De la commune loi, je veux vous affranchir.
J'en jure par ma gloire et l'honneur de mes aigles,
Je soumettrai, pour vous, le temps à d'autres regles
Qui faisant, désormais, renaître vos beaux jours,
N'en laissent plus tarir l'inépuisable cours!
A ce prodige, encor si je ne puis prétendre,
Prenez votre parti : ne faites point attendre

Digitized by Google

Ces Rois Napoléons, arrivés tout exprès
Pour tout voir, tout entendre, et repartir après.
Au sénat convoqué, dans ce jour mémorable,
Bientôt Cambacérès, sur un ton lamentable,
Va peindre nos regrets, nos généreux combats,
Notre amour, nos vertus.....que ne dira-t-il pas
Pour immortaliser un si grand sacrifice !

JOSÉPHINE.

A ses talents, Seigneur, je sais rendre justice,
Et conçois qu'aisément votre archichancelier
Dans sa mâle vertu renfermé tout entier,
Contre de chastes nœuds éloquemment déclame,
Au mépris de l'hymen et des droits de la femme. (4)
Mais enfin ce n'est pas à son seul jugement
Qu'il appartient de rompre un saint engagement,
D'anéantir pour nous les devoirs et la force
D'un serment que peut bien abroger un divorce ;
Mais que n'abroge pas la puissance du ciel.
Vous le voyez, ici je vous parle sans fiel,
Daignez, Napoléon, m'écouter sans colere ;
Ah ! quand on ne vit plus pour aimer et pour plaire,
Il faut, je le sens trop, il faut un autre bien.
M'amuser à régner c'était là tout le mien !
Comment exigez-vous qu'aujourd'hui je m'en prive ?
Cédez à la priere et si tendre, et si vive
Que vont vous adresser ces yeux baignés de pleurs,
Ces bras, tendus vers vous pour fléchir vos rigueurs,
Ce sein, offrant encore un repos à la gloire ! (5)
Songez à nos amours, songez à notre histoire,
Songez—

NAPOLÉON.

Et vous, songez, Madame, à m'obéir.
Vos pleurs, ni vos appas ne peuvent m'attendrir ;
Hâtez vous de cacher et les uns et les autres !
Si mes destins long-temps furent unis aux vôtres,
Ils devaient tôt ou tard en être séparés,
Mais, pour que vos regrets soient enfin modérés,
De richesses, d'honneurs, de pompe environnée,
Restez Impératrice et Reine-couronnée !

Digitized by Google

Non, cruel, tu n'es pas fils de Lætitia, (6)
Dont la bonté jadis la Corse édifia,
Qui des pauvres humains soulageant la souffrance,
Se plaisait à combler leur plus tendre espérance!
Et comment de son cœur doux et compatissant,
Le tien aurait-il pu recevoir, en naissant,
Le naturel farouche, inhumain, implacable,
Qui fait du mal d'autrui son plaisir détestable,
Pour qui les jours de paix sont des calamités?
La mort, l'affreuse mort, de ses flancs empestés,
Dans un embrassement, incestueux, immonde,
Livrée au crime heureux qui la rendit féconde,
Te fit naître; et, soudain, te vomit des enfers
Pour désoler, corrompre et haïr l'univers! (7)
Que dis-je? infortunée! ah! la douleur m'égare,
Et mon ressentiment, malgré moi, se déclare!
Oui, je viens, un moment, d'oublier qu'à tes yeux,
Mes jours, mes tristes jours, désormais odieux
Offrent au coup fatal leur trame abandonnée!
—" Rester Impératrice et Reine-couronnée!"—
C'est donc là ce qu'obtient, en tombant à genoux,
Joséphine éplorée aux pieds de son époux!
Et que me fait à moi ce don d'une couronne,
Ce don fallacieux que la crainte empoisonne,
Qui ne peut racheter ni déguiser l'affront
Dont ton nouvel hymen fera rougir mon front,
Lorsque d'une rivale, illustre, jeune et belle
La main aura reçu, de ta main criminelle,
Ces vœux et ces serments qui ne sont dus qu'à moi;
Lorsque je la verrai, brillante, auprès de toi,
Par un peuple léger, sur le trône, encensée,
Et moi, loin de la cour, errante et délaissée;
Lorsque l'injuste orgueil de son sang avili
Usurpera le droit d'insulter à l'oubli,
Auquel m'auront livrée et ton cœur et la France;
Ou que peut-être enfin, malgré mon impuissance,
Les soupçons ténébreux, les jalouses noirceurs
Menaceront ma vie et ma honte et mes pleurs!
Mais, Seigneur, c'en est fait: je marche au sacrifice!
Epargnez-vous pourtant le frivole artifice

Digitized by Google

Dont vous cherchez en vain à couvrir aujourd'hui
Votre visible joie et mon mortel ennui!
Pourquoi feindre en public une fausse tristesse ? (8)
Pensez-vous par des mots prouver votre tendresse?
Où sont-ils ces baisers que vous m'avez rendus,
Ces soupirs enflammés, ces regards éperdus,
Ces efforts qui d'un cœur vainquent la résistance
Et condamnaient jadis ma pudeur au silence ?
Voilà par quels exploits il faut persuader,
Cruel, que votre amour songeait à me garder!
Vous voulez, par un fils, affermir votre empire!
Mais obtient-on toujours tout ce que l'on désire ?
Avez-vous oublié quel âge encor j'avais,
Quand j'ai quitté pour vous le nom de Beauharnais,
Et n'est-il pas douteux que le printemps vous donne
Les fruits qu'en vain déjà put vous offrir l'automne ?
Je vous crois très-puissant, lorsque dans un état,
Il faut tout renverser par un grand attentat,
Que, pour faire couler et le sang et les larmes,
Il s'agit d'employer la terreur de vos armes ;
Voler, piller, brûler, être sans foi ni loi,
Tuer les gens enfin, sans leur dire pourquoi,
Est peut-être, après tout, plus aisé qu'on ne pense ;
Mais faire des enfants est une autre science!
Et je puis, sans montrer trop d'incrédulité,
Soupçonner, sur ce point, votre capacité!

NAPOLÉON.

Avec vous, sur ce point, je crois n'avoir, Madame,
Rien de plus à tenter! ainsi, point d'épigramme!
Surtout, ne conservez, de toutes vos fureurs,
Que des yeux attendris où roulent quelques pleurs :
Cela convient assez au rôle qu'on vous donne.
Allons ; habillez-vous, prenez votre couronne ; (9)
Venez; et vous aurez, en entendant raison,
Trois millions de francs avec la Malmaison!

Digitized by Google

NOTES.

(1) Si, par une fausse déclamation, on s'avisait d'imputer ici à l'auteur un pitoyable *jeu de mots* qui sans doute était fort loin de sa pensée, j'invoquerais aussitôt les points et les virgules qui le justifient entierement. Il ne s'en trouve pas après le mot *dent*, preuve qu'il ne faut s'y arrêter que pour marquer l'hémistiche. Et comment l'Impératrice pourrait-elle dire :

" Que me reste-t-il donc dans ce comble d'horreurs ?
" Ah ! pas même une dent !

Puisqu'il est notoire qu'elle en a trente-deux qui, pour avoir appartenu à d'autres, n'en sont pas moins à elle aujourd'hui ? *Avoir une dent, garder une dent contre quelqu'un* pour signifier *conserver du ressentiment contre lui*, est une expression très-familiere, je l'avoue ; mais l'Impératrice se familiarise quelquefois, et, s'il n'est pas de héros en robe de chambre, une héroïne en bonnet de nuit peut bien se livrer à un certain abandon qui s'étende jusqu'à son langage.

(2) Ceci est évidemment une réminiscence des vers si connus de Zaïre. C'est peut-être d'ailleurs à dessein que l'auteur a mis dans la bouche de Napoléon, venant annoncer son divorce, les expressions dont se sert Orosmane pour hâter son mariage. C'est une maniere ingénieuse de faire sentir avec quelle dextérité, le plus célebre des Corses trouve le moyen de s'approprier ce à quoi il paraît avoir moins droit de prétendre.

(3) Joachim Napoléon *fondant* à Naples et *jetant au moule* une dynastie ; Jérôme Napoléon qui, pour en faire autant chez les Westphaliens, sera probablement forcé d'aller plus loin que son illustre frere et de contracter un triple mariage ; Louis Napoléon qui afin d'avoir, tout comme un autre, son royaume et sa dynastie, n'a peut-être pas assez vu qu'il fallait surveiller de plus près *le commerce Anglais* que *celui de sa femme ;* enfin Eugene Napoléon qui, malgré la vogue momentanée des *Beauharnois*, commence à *sentir où le bât le blesse*, depuis l'exemple de piété filiale qu'il vient de donner au Sénat. Le dernier n'est que *Vice-Roi* ; mais un *vice* de plus ou de moins est peu de chose dans la famille. Au reste, cette auguste union avait donné, à la cour, l'idée d'un quadrille, composé des quatre *Rois des cartes*, personnifiant les quatre *Rois-Napoléons ;* mais on était embarrassé de trouver parmi eux un *Roi de cœur ;* il s'est d'ailleurs répandu que le roi de Hollande, menacé de perdre

Digitized by Google

sa couronne, avait été traité, à son arrivée, *comme un valet de carreau*, et dès-lors, on a renoncé au projet.

(4) Allusion aux *droits de l'homme* dont la défense a été chaudement embrassée, dans l'Assemblée Constituante et ailleurs, par S. A. S. Mgr. l'archichancelier, Duc de Parme, précédemment Cambacérès. L'Impératrice se plaint fort naturellement de ce qu'il ne respecte pas autant les *droits de la femme*.

(5) Ici l'Impératrice doit en effet pleurer, tendre les bras à Napoléon et lui découvrir son sein, à moins que par décence ou pour toute autre raison, cette derniere circonstance ne soit regardée que comme une fiction poétique.

(6) On reconnait le " *Nec tibi Diva parens*" de Didon ; abandonnée non moins cruellement que Joséphine.

(7) Cette idée est empruntée de Milton, mais, dans le Paradis perdu, c'est la mort qui viole le péché. On s'est accommodé à l'idiôme français en livrant la mort aux embrassements du crime pour enfanter Napoléon. Ces fureurs de Joséphine, tempérées quelquefois par l'attendrissement et quelquefois aigries par la plus sanglante ironie, me paraissent caractériser énergiquement le flux et reflux des passions.

(8) L'auteur devient ici effrontément plagiaire et s'empare, sans scrupule, des vers d'Iphigénie et de Britannicus. Au reste, les grands auteurs tragiques ont tellement accaparé les belles idées qu'il faut bien, de temps en temps, les contraindre à nous les restituer, à-peu-près comme les anciennes Races Royales restituent des trônes aux nouvelles dynasties, et comme dit le Métromane,

" Leurs écrits sont des vols qu'ils nous ont faits d'avance."

(9) On ne doit pas oublier que Joséphine, reste Impératrice Reine *Couronnée*. D'ailleurs ces mots : " prenez votre couronne," comme on dirait à une autre, " prenez votre chapeau" me paraissent faire allusion à l'étiquette de la cour de Napoléon. Les femmes répudiées ou autres, vont probablement y obtenir *les honneurs de la couronne* comme ou avait autrefois *les honneurs du Louvre*, elles seront bien aises de la porter en tout temps, pour montrer ce qu'elles sont. De même un homme tant soit peu marquant, n'osera plus paraître au lever de l'Empereur d'Occident que, *couronne sous le bras*.

Digitized by Google

SPECTACLES DE PARIS.

L'Alcade de Molorido, Comédie en Cinq Actes et en Prose,

PAR PICARD.

L'auteur qui avait échoué dans une comédie de caractere au Théâtre Français, a voulu relever sa gloire, sur son ancien théâtre, par une comédie d'intrigue. Le genre de la comédie n'est pas mauvais par lui-même ; il le devient quand l'intrigue dégénere en imbroglio, en confusion, en chaos ; quand l'auteur et le spectateur se noient dans un déluge d'incidents détachés, décousus, mal amenés, mal motivés, et plus mal conduits. Les quiproquos, les méprises, peuvent s'admettre dans une comédie, quoique ces moyens soient suspects et de mauvais alloi, quand on n'abuse pas de la permission pour rompre toute unité, toute liaison, toute espece d'action dramatique ; quand on ne fait pas d'une intrigue une lanterne magique.

Il faut donc regarder cet ouvrage comme une débauche d'esprit dont la gaieté et la folie sont l'excuse, sans conséquence et sans prétention sous le rapport de l'art, et destinée à l'amusement de ceux qui peuvent s'amuser des choses où il n'y a point d'art, et c'est le très-grand nombre. L'auteur a voulu faire rire : si l'on rit, il aura atteint son but, et pourra lui-même rire des critiques.

La seule idée morale de la piece est celle d'un juge curieux, méchant, tracassier, avide de propos, de rapports, de caquets, à l'affût des secrets des fa-

Digitized by Google

milles pour en troubler la paix, et qui voulant savoir tout ce qui se passe chez les autres, ne sait rien de se qui ce passe chez lui. Sous ce point de vue, l'alcade de Molorido est une espece de caractere, qui ne serait pas indigne de la comédie s'il était encadré dans une intrigue moins compliquée et plus raisonnable. Un autre caractere est celui d'un greffier, nommé Griffardo, âme damnée de l'alcade, un peu moins sot que ce magistrat, moins crédule, mais plus méchant : ce Griffardo a quelques traits de Basile.

Enfin, un troisieme caractere est celui de Tenorio, secrétaire de l'alcade, espece de Figaro qui gouverne toute la maison, conduit toutes les intrigues ; et il a de la besogne, car il y en a plusieurs dans la piece. D'abord Eugénio, fis de l'alcade, que son pere veut marier à la fille de son greffier, est amoureux d'une jeune veuve appelée dona Antonia ; et il est caché à Molorido, tandis qu'on le croit à Salamanque. Francisca, niece et pupille de l'alcade, est aimée d'un officier nommé don André. Theresina, femme de ce magistrat, n'a point d'amants ; mais elle aime le plaisir, et va la nuit au bal masqué, pendant que son mari dort. Tenorio est le directeur, le chef, le protecteur général de toutes les entreprises secretes formées pour berner l'alcade, lequel n'a pour appui et pour conseiller que Griffardo.

Cependant le génie du nouveau Figaro ne maîtrise pas tout-à-fait les événements : malgré lui, l'alcade surprend sa femme Theresina et sa fille Francisca qui reviennent du bal. Il fait arrêter un jeune homme masqué qu'on trouve la nuit sous la fenêtre d'Antonia ; il le fait enfermer chez lui, et se propose de l'interroger pour en obtenir quelques renseignements sur la mystérieuse veuve. Ce jeune homme est Eugenio, son fils. Que fait alors Tenorio ? Il persuade à l'alcade que l'habit de bal de

Digitized by Google

Theresina et de Francisca cache le secret d'une fête qu'on veut lui donner pour célébrer l'anniversaire de sa naissance. Il délivre Eugenio, et met en sa place Juan, valet de l'alcade. Lorsque le magistrat se dispose à interroger le prisonnier, l'air du fandango se fait entendre, et la danse s'oppose à l'interrogatoire.

On donne en effet à l'alcade une fête où Tenorio, Theresina et Francisca jouent un rôle. En vain Griffardo s'efforce d'alarmer l'alcade: l'imbécile magistrat est très-content qu'on le fête; mais il faut enfin que dans un imbroglio tout se dénoue, bien ou mal. Le merveilleux Tenorio, en dépit de tous ses stratagêmes, ne peut empêcher que l'alcade ne perce le mystere de toutes les intrigues, par le moyen de don André et d'Antonia. L'intrigant est fort embarrassé: l'alcade s'emporte contre lui; mais il s'apaise, enchanté des louanges que le rusé secrétaire prodigue à sa vanité, et surtout très-satisfait de trouver dans don André un gendre fort riche, et dans Antonia une belle-fille fort à son aise.

Le rôle de *Tenorio* fait honneur au talent de Clozel: cet acteur, qui joue si supérieurement les niais, a dû se trouver supérieurement dépaysé dans le rôle d'un intrigant subtil; mais il s'en est tiré fort heureusement. Perroud remplit d'une maniere plaisante le personnage de l'alcade. Mlle. Fleury joue très-agréablement la pupille, et Mlle. Delille la veuve. L'esprit et la gaieté du dialogue demandent grâce pour les invraisemblances: et si les incidents sont trop multipliés, et pas assez liés, il en résulte du moins une variété amusante.

Digitized by Google

Nécrologie.

Le nécrologe de Paris pour l'année 1809 offre un grand nombre de noms connus : militaires, 20, dont un maréchal d'Empire, 16 généraux et 3 officiers d'un grade moins élevé ; magistrats et fonctionnaires publics, 18 ; ecclésiastiques, 3 ; savants, 14 ; littérateurs, 9 ; artistes, 23 ; étrangers distingués, 27 ; centenaires, 20, dont 3 de 120 ans, un de 114, 2 de 110, un de 109, 2 de 106, 3 de 105, un de 104, un de 103, 6 de 102 à 100.

M. Nicolas-Joseph-Pierre Jugan, officier de la Légion-d'Honneur, commandant le vaisseau *le Magnanime*, est mort à Toulon le 1er Janvier, à l'âge de 85 ans. Il était né à Saint-Malo le 9 Juin 1774. A peine âgé de 28 ans, il fut promu au grade de capitaine de vaisseau. Il contribua au retour de Buonaparté de l'Egypte, étant à cette époque aide-de-camp du Général Gantheaume, sous les ordres duquel il servit pendant toute la campagne. Il s'est distingué au combat de Trafalgar, en remorquant dans le port de Cadix les vaisseaux qui portaient les deux généraux espagnols. L'Amiral Gantheaume, les contre-amiraux Cosmao et Bandin, et toute la marine de Toulon, ont assisté à ses obsèques.

M. Antonio Martini, archevêque de Florence, est mort le 31 Décembre à Florence, âgé de 89 ans.

Madame de l'Aigle, fille de M. le Général Vintimille du Luc, mort au service du Roi de Naples, et niece de M. le général de divison Comte Dumui, vient d'être enlevée par une fievre maligne, à la fleur de son âge. Tous ceux qui savent apprécier les vertus privées, et qui connaissent la famille dont cette jeune personne faisait le bonheur, ont vivement senti sa perte.

Digitized by Google

De la Dotation de la Couronne de Buonaparté.

Nous donnons ci-après les principaux articles du décret concernant la donation de la nouvelle couronne française. On verra qu'il altère le principe de la possession des domaines nationaux.

La dotation de la couronne se compose des palais, maisons, terres, parcs, domaines, rentes, manufactures, compris dans les positions des articles 1 et 4 de la loi du 28 Mai 1791.

Seront donnés en remplacement des palais, maisons, terres, bois, parcs, domaines qui, ayant fait partie de ladite dotation, aux termes de ladite loi, ont été aliénés comme propriétés nationales, les terres, bois, et domaines compris dans l'état annexé au présent sénatus-consulte.

Moyennant ledit remplacement, il n'y aura plus lieu à aucune réclamation sur cet objet.

Les palais de Turin, Stupinis, Parme et Colorno, feront partie des biens de la couronne. Il y sera joint une dotation en terres et domaines, produisant un revenu net et annuel de 1,400,000 fr.

La couronne demeurera chargée de meubler, entretenir et réparer lesdits palais, et d'affecter, sur le revenu de la dotation qui y sera attachée, une somme annuelle d'un million de rentes au prince grand-dignitaire, gouverneur-général des départements au-delà des Alpes, pour l'entretien de sa cour, lequel aura, en outre, la jouissance desdits palais et de leurs dépendances, conformément au réglement du palais.

Le palais Pitti, à Florence, et ses dépendances, le palais de la Crocetta, le Poggio impérial, le Poggio de Cajano, le Castillo de Protellino, la villa de Cassagiolo, et les palais de Pise et de Livourne, feront partie des biens de la couronne. Il y sera joint une dotation en terres et domaines, produisant un revenu annuel de 1,500,000 fr.

La couronne demeurera chargée de meubler, entretenir et réparer lesdits palais, et d'affecter, sur le montant de la dotation qui y sera attachée, une somme annuelle d'un million de francs de rente, au prince grand-dignitaire, grand-duc ou grande-duchesse, gou-

Digitized by Google

verneur-général de Toscane, pour l'entretien de sa cour, lequel aura, en outre, la jouissance desdits palais et de leurs dépendances, conformément au réglement des palais impériaux.

Au moyen des affectations ci-dessus, il ne sera attaché aucun traitement à la dignité de gouverneur-général des départements au-delà des Alpes, et à celle de gouverneur-général des départements de la Toscane.

Les diamants, perles, pierreries, tableaux, statues, pierres gravées et autres monuments des arts, qui sont, soit dans les musées des arts, soit dans les palais impériaux, font partie de la dotation de la couronne; l'inventaire en sera dressé et transmis au sénat pour être annexé à la minute du présent sénatus-consulte.

Les meubles meublants, voitures, chevaux, &c. font également partie de la propriété de la couronne, jusqu'à concurrence d'une valeur de 40 millions.

Les empereurs peuvent augmenter, soit par testament, soit par donation entre-vifs, le mobilier de la couronne.

Les biens qui forment la dotation de la couronne sont inaliénables et imprescriptibles.

Ils ne peuvent être engagés ou chargés hypotheques ou d'affectations.

L'échange des immeubles attachés à la dotation de la couronne ne peut avoir lieu qu'en vertu d'un sénatus-consulte.

Du Domaine extraordinaire.

Le domaine extraordinaire se compose des domaines et biens mobiliers et immobiliers que l'empereur, exerçant le droit de paix et de guerre, acquiert par des conquêtes ou des traités, soit patents, soit secrets

L'empereur dispose du domaine extraordinaire, 1°. pour subvenir aux dépenses de ses armées; 2°. pour récompenser ses soldats et les grands services civils ou militaires rendus à l'état; 3°. pour élever des monuments, faire faire des travaux publics, encourager les arts, et ajouter à la splendeur de l'Empire.

Toute disposition du domaine extraordinaire, faite ou à faire par l'empereur, est irrévocable.

Du Domaine privé de l'Empereur.

L'empereur a un domaine privé provenant, soit de donations, soit de successions, soit d'acquisitions, le tout conformément aux regles du droit civil.

Digitized by Google

Les biens du domaine sont administrés par un intendant-général qui exerce les actions judiciaires de l'empereur, et contre qui toutes les actions à la charge de l'empereur sont dirigées et les jugements prononcés.

Tous les meubles de la couronne excédant la valeur de 80 millions, fixée par l'art. 9, titre 1er., font partie du domaine privé.

L'argent comptant et les valeurs de toutes especes, déposés dans les caisses de la couronne et du domaine privé au moment de l'ouverture de la succession, appartiennent au domaine privé.

L'empereur dispose de son domaine privé, soit par acte entre-vifs, soit par disposition à cause de mort sans être lié par aucune des dispositions prohibitives du Code Napoléon.

L'empereur ne peut, avant vingt-cinq ans, faire une disposition entre-vifs de son domaine privé.

L'empereur âgé de seize ans, pourra disposer, par acte de derniere volonté, jusqu'à concurrence de la somme de 12 millions.

En cas de décès de l'empereur sans avoir disposé en tout ou en partie de son domaine privé, sa succession est réglée ainsi qu'il va être expliqué.

Si l'empereur ne laisse qu'un enfants et qu'il soit mâle, il recueille tout le domaine privé.

Si l'empereur laisse plusieurs enfants mâles ou des deux sexes, ils partageront également entre eux le domaine privé, mobilier ou immobilier, jusqu'à concurrence du capital de 3 millions de rente pour chacun d'eux, avec la propriété d'un palais meublé, et l'avance d'une somme égale à une année de revenu, le tout indépendamment de leur apanage, s'ils en ont un.

Le surplus appartiendra à l'aîné.

Si l'empereur ne laisse que des princesses, elles recueillent leur part du domaine privé comme le feraient les princes et jusqu'à la même concurrence. L'aînée desdites princesses pourra hériter jusqu'à concurrence de 6 millions de revenu.

Tout diamant et pierre précieuse taillés ou gravés, d'une valeur au-dessus de 300,000 fr. ; tout tableau de peintres morts depuis cent ans, toute statue, médaille ou manuscrit antiques seront réunis de droit au mobilier de la couronne.

Le douaire des impératrices est à la charge de l'état. La quotité de ce douaire est fixée par un sénatus-consulte, lors du mariage de l'empereur et du prince impérial, ou lors de l'avénement au trône du prince puîné, s'il a été marié avant le temps où il a acquis la qualité d'héritier présomptif de la couronne.

Digitized by Google

Anecdotes Étrangeres.

M. de Fourcroy est remplacé dans la chaire de chymie générale au Muséum d'histoire naturelle, par M. Thénard.

Tous les officiers civils de la maison d'honneur de Paulette, ont reçu le titre de baron.

L'Empereur François II a paru, le 26 de Janvier, au bal paré et masqué qui a été donné à la salle de la redoute, au profit des hospices, et en réjouissance du retour de S. M. On y a vu aussi l'Archiduc Charles, le Duc Albert et le vieux Prince de Ligne. Les spectateurs étaient au nombre de plus de 4000.

S. M. vient de faire des dons assez considérables en domaines, à plusieurs généraux qui se sont distingués dans la derniere guerre. Parmi ces généraux se trouvent le feld-maréchal Comte de Bellegarde, le Général Hillier, le Prince de Hohenzollern, le Général Duka, etc.

Il s'est passé sur le théâtre de Berlin, une scene fort extraordinaire. Le public en masse sifflait Mademoiselle Unzelmann, qui débutait dans le rôle de Minna de Barnhelm. Tout-à-coup Mad. Bethmann, mere de la jeune personne, s'élança, assez peu vêtue, sur la scene; et après avoir déclaré en termes très-énergiques, que ni elle, ni sa fille, ne paraîtraient jamais devant un public aussi injuste, elle prit la débutante par la main et l'emmena hors du théâtre. La piece ne fut pas achevée. Le public se trouva très-offensé. On assure que Madame Bethmann a eu les arrêts chez elle. Ainsi, il paraît que

Digitized by Google

les acteurs avaient interprété trop en leur faveur l'ordonnance de police qui défend de siffler les artistes d'un talent reconnu, ou peut-être les parties intéressées n'avaient-elles pas encore eu l'occasion de reconnaître les talents de Mademoiselle Unzelmann.

La police a enlevé à Berne tous les chats de la ville, au nombre de 900.

Un relevé général de la population de la France, selon les différentes langues que parlent ses habitants, et en nombres ronds, sans les militaires, fait par M. Coquebert-Montbret, offre le résultat suivant :

Langue française, 28,126,000 ; langue italienne, 4,079,000 ; langue allemande, 2,705,000 ; langue flamande, 2,277,000 ; langue bretonne, 967,000 ; langue basque, 108,000. Total général, 38,262,000.

Sous les noms de langues française, italienne, allemande, etc., on a compris les patois qui se rapportent à l'une ou à l'autre de ces langues. On a fait des articles séparés pour le bas breton et pour le basque, parce que ce sont des langues particulieres et qui different radicalement, soit entre elles, soit des langues dérivées du latin, soit de l'Allemand qui est un dialecte.

Un nouveau roman de M. *Gœthe*, intitulé *les Affinités électives*, excite une grande sensation, surtout parmi les femmes vertueuses ou prétendant l'être. Il paraît en effet que l'auteur de *Werther*, dans cet ouvrage de sa vieillesse, persiste à professer les mêmes principes sur l'harmonie des âmes qu'il avait mis en avant dans les productions de sa jeunesse ; il en fait une application à la fameuse question sur l'indissolubilité des mariages. Le titre du roman, pris dans la chimie moderne, n'a rien de commun avec le style de l'ouvrage ; on en admire les détails,

Digitized by Google

même en désapprouvant le but qu'on suppose à l'auteur.

Un marchand nommé Gorochow a envoyé à Pétersbourg, des côtes de la mer Glaciale, la tête d'un animal d'une grosseur extraordinaire. Cette tête, qui est parfaitement bien conservée, a été présentée à l'Empereur par le ministre du commerce. S. M. a donné la médaille d'or au marchand Gorochow.

Dans le gouvernement de Simbirsk, dans le cercle de Korssun, à 4 werstes du village de la couronne Kassaur, il se trouve un district où la terre brûle depuis trois ans. On ne voit pas de feu, mais bien de la fumée qui sort de divers endroits. La terre s'affaisse sensiblement. En pressant la terre sur les bords, il en sort des flammes. Les habitants de Kassaur disent que non loin de cet endroit, la terre avait également brûlé il y a douze ans, et qu'elle s'était éteinte d'elle-même. Là où la terre s'était enfoncée, est sortie une source d'eau.

On écrit de Coire : on connaît maintenant la maniere dont, il y a quelque mois, l'accusé Schenardi, prévenu d'avoir favorisé les insurgés tyroliens, fut informé de l'arrivée du colonel suisse qui venait l'arrêter. Le gouvernement des Grisons avait donné pour guide à ce colonel son premier secrétaire et un gendarme. Ils arrivent à Goma ; le gendarme entre dans l'auberge, y trouve quelques gens armés, et la peur le saisit. Il court chez un capucin, se confesse, en l'assurant qu'il sera la premiere victime cette nuit de la résistance que va faire Schenardi, dans la maison duquel il était bien connu. Le capucin, à son tour, comme apôtre de la paix, n'a rien de plus pressant que d'aller trouver Schenardi, et de l'engager à n'opposer aucune résistance.

Digitized by Google

Celui-ci, pour ne pas être tenté de manquer aux avis du révérend pere, s'évade sans perdre un moment.

Murat a dû partir pour retourner dans ses Etats. Son épouse restera quelque temps encore à Paris ; elle quittera l'Elysée Napoléon pour habiter le pavillon de Flore, au palais des Tuilleries. L'Elysé-Napoléon, est réservé à Joséphine.

M. de Montesquiou, grand-chambellan de Buonaparté, et président actuel du corps législatif, va occuper l'hôtel de Praslin, rue de Grenelle-Saint-Germain ; on ajoute que M. de Fontanes, grand-maître de l'Univerité Impériale, continuera d'habiter le palais du Corps Législatif.

Après un séjour de cinq jours à Hambourg, pendant lequel Gustave-Adolphe n'a pas quitté, avec sa famille, l'hôtel du *Roi d'Angleterre*, il a continué son voyage en Suisse, par Lunebourg, Celle, Hanovre, Cassel, etc. Le général-major Skioldebrand et le colonel suédois baron Otter, l'accompagnent à Carlsruhe et en Suisse, et retourneront de là en Suede. C'est la couronne de ce royaume qui paie les frais du voyage. Gustave-Adolphe étant propriétaire du château de Haga et de quelques autres domaines, recevra annuellement de la couronne de Suede la somme de 100,000 écus, et non une somme inférieure, comme on l'avait débité.

Le Journal des Curés, après avoir rapporté l'article du Moniteur, concernant la nullité, quant au lien spirituel de S. M. l'Impératrice Joséphine, déclarée par sentence de l'officialité de Paris du 9 Janvier, ajoute ce qui suit :

" Nous savons que les témoins qui ont été interrogés dans cette affaire sont le prince de Neuchâtel, le duc de Frioul et le prince de Bénévent, vice grand électeur.

Digitized by Google

" Dans une question si importante, l'officialité de Paris a consulté les cardinaux Feach, Mauri et Caselli ; l'archevêque de Tours ; les évêques de Nantes, d'Evreux, de Treves et de Verceil, et l'abbé Emmery, conseiller de l'Université, composant le comité qui s'assemble tous les jours pour s'occuper des affaires importantes de la religion.

" Ce comité, après avoir examiné les informations et les dépositions des témoins qui ont été entendus dans cette affaire, a été unanimement d'avis des motifs et des conclusions de la sentence de l'officialité, qu'il a trouvés conformes aux coutumes de l'Eglise Gallicane et aux différents canons et décrets des conciles.

" Nous sommes bien aises de pouvoir donner ces détails, qui sont faits pour satisfaire les Fideles, soit par l'importance qui a été mise à se conformer aux lois de l'Eglise, soit par le poids, le caractere et la science des hommes qui ont été consultés et qui en ont décidé ! ! ! !

Plusieurs des savants qui avaient quitté Vienne, à l'approche des Français, doivent y revenir incessamment ; entr'autres, MM. Collin et Frédéric Schlegel. Le premier était parti avec le département auprès duquel il est employé ; l'autre, qui rédigeait la gazette du quartier-général, est, dit-on, nommé secrétaire aulique. Le poëte baron de Steigendesch, qui avait eu un commandement dans la *landwehr*, s'est distingué dans plusieurs occasions par sa bravoure et ses talents militaires. Le baron de Seckendorf, poëte connu, et collaborateur du journal intitulé *Prométhée*, a également marché avec la *landwehr*, mais il a été tué au combat d'Abersberg, un des plus sanglants et des plus acharnés de la derniere guerre.

Digitized by Google

Notes sur le Discours d'Ouverture du Parlement d'Angleterre.

[Extraites du MONITEUR du 31 Janvier.]

DISCOURS DE S. M. LE ROI D'ANGLETERRE.

" S. M. nous commande de vous exprimer son profond regret de ce que les efforts de l'Empereur d'Autriche contre l'ambition *(a)* et la violence de la France sont devenus inutiles, et de ce que S. M. Impériale a été forcée d'abandonner la lutte et de conclure une paix désavantageuse. Quoique la guerre ait été entreprise par ce monarque sans encouragement de la part de S. M., S. M. a fait, pour secourir l'Autriche, tous les efforts qui semblaient compatibles avec le véritable soutien de ses alliés, et le bien et l'intérêt de ses propres domaines.

Notes du Moniteur.

(*a*) Quelle grossiéreté de style ! Si l'Autriche avait été victorieuse, et si ses armées étaient parvenues sur les bords de l'Inn, on entendrait aujourd'hui l'Angleterre se vanter d'avoir contribué à relever la monarchie autrichienne et à rétablir sa puissance. L'Angleterre seule aurait tout fait. Mais l'entreprise de l'Autriche n'a eu pour elle que de malheureux résultats ; le cabinet britannique la désavoue ; il suit, en cela, l'usage constant de l'Angleterre, et bientôt il faudra croire que des frégates anglaises ne sont pas venues à Trieste pour apporter les subsides de l'Angleterre, que le cabinet de Londres n'a eu aucune connaissance des projets de la cour de Vienne ; que, tandis qu'il envoyait une armée en Espagne pour soutenir la guerre dans la Péninsule, qu'il excitait la Porte contre la France et la Suede contre le Nord, il ne pensait pas à l'Autriche. Peut-on se moquer d'une nation avec aussi peu de pudeur ? Pour connaître la véritable opinion du ministere Anglais, il suffit de lire les journaux de la trésorerie, et les articles nombreux où ils exprimaient avec exaltation les espérances qu'ils avaient conçues lors de la déclaration de l'Autriche.

Digitized by Google

" Une attaque sur les armements et les établissements maritimes de la France dans l'Escaut fournissait à la fois une perspective de détruire une force naissante qui tous les jours devenait plus à craindre pour la sûreté de ce pays *(b)*, et celle de détourner les efforts de la France de l'objet important de renforcer ses armées sur le Danube, et de réprimer l'esprit de résistance qui se manifestait dans le Nord de l'Allemagne. Ces considérations déterminerent S. M. à employer ses forces dans une expédition sur l'Escaut *(c)*.

(b) Ce n'était donc pas pour secourir l'Autriche que vous faisiez cette expédition ?

(c) Excellente logique ! Si vous vouliez exciter la révolte dans le Nord de l'Allemagne, c'est à l'embouchure de l'Elbe, et non pas dans l'île de Walcheren, qu'il fallait débarquer ; mais il n'y avait point à Hambourg de vaisseaux et d'arsenaux à incendier. *Vos expéditions ne sont que des expéditions incendiaires!** .

Quel succès pouviez-vous attendre ? Il ne fallait pas beaucoup de pénétration pour sentir que du moment où vous attaqueriez ce territoire sacré, des millions de bras, qui ne pouvaient se lever pour aller combattre en Allemagne, étaient toujours prêts à se lever pour secourir leurs foyers, et rivaliseraient de courage et d'enthousiasme pour les défendre ! —Attaquer la France, ce n'était pas empêcher l'Empereur de disposer de ses troupes pour vaincre l'Allemagne ; c'était, au contraire, lui donner une nouvelle armée d'hommes, qu'une fois enrôlés, l'Empereur pourrait retenir sous les drapeaux autant qu'il le jugerait convenable. Le cabinet britannique connaît bien peu la France, et ne connaît pas davantage l'Empereur ! Il n'a pas encore su juger les circonstances actuelles. Si l'on avait demandé de l'Empereur ce que l'Angleterre devrait faire pour servir ses intérêts, il lui aurait sans doute conseillé de violer le territoire de la France, certain que le résultat de cette expédition serait de lui donner une armée tout équipée, qui, après avoir *culbuté les Anglais dans la mer*, pourrait se porter sur le Rhin, sur le Weser, et de là sur le Danube. Si la guerre avec l'Autriche

---

* Les phrases que nous mettons en italiques, sont celles qui nous paraissent appartenir à Buonaparté d'après la connaissance que nous avons de son caractere et de son style.

Digitized by Google

avait continué, les 100,000 hommes de gardes nationales, réunis dans la Belgique, après avoir repoussé les Anglais, auraient pris leur direction sur le 8e corps, et auraient joint l'armée destinée à agir contre la Bohême. Rien n'était plus facile que de profiter de leur enthousiasme. La preuve en est que beaucoup d'hommes des gardes nationales une fois sortis de leurs foyers, et revenus à la vie militaire, n'ont plus voulu la quitter sans avoir *tenté encore quelques glorieux hasards*, et qu'ils ont pris parti dans plusieurs nouveaux régiments, appelés *régiments des gardes nationaux de la garde*, régiments qui ne seront composés que d'hommes tirés des gardes nationales, et qui vont marcher sur l'Espagne. Il faut que les hommes qui conduisent le cabinet anglais soient bien ignorants, puisqu'ils ne connaissent pas la différence qu'il y a entre l'esprit de la monarchie française et l'esprit de l'Empire français, entre la cour royale, et entre la cour impériale! Les temps sont changés: l'Univers entier le sait; les Anglais seuls sont dans l'aveuglement! Mais ce qu'il y a de plus particulier, c'est que cette attaque, en créant à la France de nouvelles forces militaires, lui a procuré de nouvelles ressources de finances: les centimes de guerre qui étaient supprimés depuis plusieurs années, ont été rétablis volontairement et par une simple décision patriotique des conseils-généraux de la plupart des départements menacés, et ont suffi aux dépenses de cette armée levée comme par enchantement, ce qui n'a rien fait ajouter aux dépenses du budjet. Les Français ont fait ce raisonnement: l'Empereur a supprimé les centimes de guerre, quand les motifs qui les avaient fait imposer n'existaient plus; l'ennemi s'approche de nos frontieres; il est donc juste de les payer comme auparavant. Ces ressources données par le patriotisme et le bon sens des départements du Nord, seront définitivement autorisés par la loi sur les finances de 1810.

Vous vouliez empêcher la France de porter ses troupes sur le Danube; mais vous ne connaissez donc pas les ressources de l'Empire? Sachez que pour faire échouer toutes vos expéditions, l'Empereur n'a pas besoin d'employer un seul homme de ses troupes de ligne. Les 16,000 hommes de gendarmerie, qui forment la plus belle cavalerie de l'Europe, et une cavalerie plus nombreuse du quintuple que toute celle que vous pourriez avoir dans une armée venue par mer; les compagnies départementales et les gardes nationales, sont des forces plus que suffisantes pour faire échouer toutes vos opérations contre le territoire français.

Digitized by Google

« Quoique le but principal de cette expédition n'ait pas été atteint, S. M. espere avec confiance que les avantages qui résultent pour la sûreté de ses domaines, de la poursuite ultérieure de la guerre, se trouveront dans la démolition des arsenaux et chantiers de Flessingue. Ce but important, S. M. doit à la valeur de ses flottes et de ses armées de l'avoir atteint par la réduction de l'île de Walcheren *(d)*.

(d) Les Anglais ont fait, dans l'île de Walcheren, des dégâts évalués à environ 2,000,000 fr.; mais ils ont réparé les fortifications de Flessingue du côté de terre, et les ont laissées dans le meilleur état. Cette amélioration est évaluée par nos ingénieurs à 600,000 fr. Ils ont abandonné des boulets, des bombes, des pieces d'artillerie, et ils ont laissé prendre un assez grand nombre de bâtiments. Plusieurs étaient chargés d'effets d'habillements, et à bord d'un seul, entre autres, on a trouvé 15,000 habits. En calculant la valeur de ces différents objets, et tout compte fait, il y a à-peu-près balance entre les pertes que nous avons essuyées, et nos bénéfices; et si la perte excédait le profit, ce ne serait pas de 500,000 fr. Les mines faites pour faire sauter l'écluse du grand bassin de Flessingue ont été exécutées avec une telle ignorance, ou avec tant de précipitation, qu'elles n'ont point atteint leur but; et qu'elles n'ont pas même attaqué le radier; ce qui fait une différence de plus d'un million. Si le radier avait été endommagé, il aurait fallu deux ans de travaux, et une dépense de deux millions pour que des vaisseaux pussent entrer dans le bassin, tandis qu'avec 300,000 fr. et six mois de temps l'écluse sera remise en état de servir! Ne dirait-on pas, à entendre ce discours, que les arsenaux et les chantiers de Flessingue sont les arsenaux et les chantiers de Brest? Les chantiers, les arsenaux et le port de l'Escaut sont à Anvers et non pas à Flessingue. Il n'y avait sur le chantier à Flessingue, qu'un vaisseau de 64 canons et une frégate. Les Anglais ont dépécé ces deux bâtiments, mais ils nous ont laissé les bois. L'expédition des Anglais a produit un bien : *elle a levé tous les doutes sur la possibilité de faire remonter l'Escaut par des vaisseaux de ligne tout armés.* Nous avons aujourd'hui une connaissance si exacte de ce fleuve, que notre escadre est arrivée tout armée à Anvers, et y a mouillé en pleine sûreté. Le bassin d'Anvers doit être achevé dans le cours de l'année, et trente vais-

Digitized by Google

seaux de ligne pourront y être à flot et remisés à l'abri des glaces : désormais nos bâtiments feront voile d'Anvers, armés et ayant à bord leurs vivres, leur eau et leur artillerie.

Le ministere anglais se moque du parlement et de l'Europe, quand il ose avancer que dans une guerre de cette nature, un dégât de 300,000 fr. fait à un bassin, et un dégât de 200,000 fr, à une cale, pourront être de quelque poids dans la balance. (Les autres 1,500,000 fr. de dégâts faits à Flessingue se composent de la destruction du magasin général et des autres magasins ; mais ces magasins sont inutiles et ne seront pas rétablis.) *Dieu veuille que l'Angleterre paie toujours aussi cher les avantages qu'elle pourrait obtenir. Nous lui en offrons, à ce prix, tous les mois de pareils, bien certains de completter sa ruine avant la fin de l'année ! Il y a plus. Nous attachons si peu d'importance à Flessingue, ce port nous est si peu nécessaire, que si nous ne voulions empêcher l'Angleterre de tirer vanité d'un mal qu'elle a fait sur le Continent, nous ne dépenserions pas même les 300,000 fr. qu'il faut pour réparer l'écluse du bassin.* Quant à la cale, ce n'est pas une grande affaire que l'établissement d'une cale sur un terrein sec ; mais nous avions déjà l'intention de supprimer le chantier de Flessingue ; la main-d'œuvre y est trop chere à cause des maladies, et *si l'on y avait mis un vaisseau en construction, c'était seulement pour profiter des bois qui s'y trouvaient.* Nous avons, à Anvers, des cales pour dix-huit vaisseaux de guerre, et ces dix-huit vaisseaux y sont sur le chantier ; qu'avons-nous donc besoin de disséminer nos ateliers ?

" S. M. a donné des ordres pour que l'on mit devant vos yeux des pieces et papiers qui, à ce qu'elle espere, donneront des informations satisfaisantes au sujet de cette expédition.

" Nous avons ordre de vous informer que S. M. a positivement notifié à S. M. suédoise le vœu décidé que, dans ses arrangements avec la France ou toute autre puissance continentale sur la question de la paix ou de la guerre, elle ne fût mue que par les considérations résultantes de sa propre situation et de ses intérêts : tandis toutefois que S. M. regrette que la Suede ait trouvé nécessaire d'acheter la paix par des sacrifices considérables, S. M. ne peut pas se plaindre qu'elle l'ait conclue sans sa participation. C'est son désir le plus ardent, qu'il n'arrive aucun événement qui puisse occasion-

Digitized by Google

ner l'interruption des relations amicales qu'il est dans le désir de S. M. et dans l'intérêt des deux pays de conserver *(c)*

(e) La générosité de S. M. B. est vraiment admirable ! Quel désintéressement ! Lorsque la Suede a perdu toutes ses armées et la plus importante de ses provinces, la seule qui assurait son indépendance, sans avoir obtenu le moindre secours de l'Angleterre ; lorsqu'elle s'est trouvée accablée par la disparition du général Moore, qui, après avoir laissé, pendant plusieurs mois, son armée entassée sur ses vaisseaux devant Gothenbourg, est retourné honteusement en Angleterre ; quand elle s'est sacrifiée pour la cause de la Grande-Bretagne, sans que cette puissance ait tiré un seul coup de fusil pour elle ; enfin lorsque l'Angleterre, avec tous ses vaisseaux, n'ayant pas même su empêcher les Russes de s'emparer des îles d'Alland, l'ennemi menaçant d'entrer dans Stockholm, les Suédois ont été contraints d'acheter la paix ; l'on devait donc s'attendre que l'Angleterre déclarera à la face du monde, par une noble et généreuse politique, qu'elle ne reconnaîtra jamais le démembrement de la Finlande, et que *dès ce moment elle donne à la Suede, la Martinique, Cayenne et Malte, et toutes les acquisitions qu'elle aurait pu faire depuis la guerre pour dédommager la Suede des pertes qu'elle a faites ; car dans une guerre générale, les deux masses combinées font cause commune,* et les conquêtes de l'une doivent servir d'indemnité aux pertes de l'autre ; mais une politique aussi élevée, est trop contraire aux idées étroites et à l'égoïsme du cabinet anglais. S. M. Britannique est constante dans les principes qui lui ont fait abandonner le roi de Sardaigne et le roi de Naples, et elle est accoutumée à compter sur la ruine de ses alliés, au moment où elle signe le traité d'alliance avec eux ! L'Angleterre déclare à la Suede qu'elle trouve bon qu'elle ait traité sans elle et qu'elle ait cédé ses provinces. Ce paragraphe est sans doute une ironie. Qu'est-ce que les Anglais voudraient prouver par-là, si non qu'ils abandonnent les malheureux ? mais les rois de Sardaigne et de Naples n'en sont-ils pas déjà la preuve ?

Mais quoi, vous dites que la Suede a fait la paix à votre connaissance ! c'est donc à votre connaissance que la Suede a précipité du trône le monarque qui s'est attiré tous ses malheurs par son attachement pour vous, et par son dévouement à votre cause. Le peuple et l'armée indignés de l'aveuglement qui lui faisait préférer vos intérêts à ceux de son pays, et poussés par l'imminence du danger, l'ont ren-

Digitized by Google

versé du trône, et ils n'ont pas eu besoin, pour sauver les débris de leur patrie, de votre permission ou de votre agrément. Vous joignez donc ainsi la fausseté à l'ironie ! Mais en considérant plus attentivement ce passage, on sent son cœur se soulever malgré soi. Qui pourrait s'imaginer que ce fût un roi qui parlât ainsi ? qui entendez-vous par le roi de Suede ? est-ce l'ancien ou le nouveau ? Mais le nouveau n'a-t-il pas été élevé au trône par les sentiments unanimes des grands et du peuple, *par la cour et la ville, pour ainsi dire, en haine de vos principes et de votre alliance ;* et l'ancien roi, au contraire, n'était-il pas votre ami le plus fidele, votre allié le plus inébranlable ? ne vous a-t-il pas sacrifié sa couronne, sa politique, le sang de ses sujets et l'argent de ses peuples ? ne vous-a-t-il pas secondé dans votre infâme expédition de Copenhague, et n'a-t-il pas appuyé toutes vos pirateries dans la Baltique ; vos pavillons n'ont-ils pas vogué de concert ? et les relations les plus intimes, les plus amicales n'ont-elles pas existé entre sa cour et la vôtre ? et cependant lorsque ce prince est renversé du trône par un acte qui fut nécessaire, mais violent ; *qui a été utile, mais qui était illégal ;* qui a pu sauver la Suede, mais qui vous est et vous sera constamment un déshonneur aux yeux de l'Europe entiere, vous reconnaissez le nouveau roi qui est monté sur le trône de votre ami, et qui pour premier acte de son gouvernement, a conclu la paix avec la France et la Russie, a adhéré au système continental, vous a fermé ses ports et s'est mis en état de guerre contre vous ! vous montrez tout au moins beaucoup de complaisance et de bonhomie !

Malheureux Gustave, si du fond de ton *exil* tu lis ce discours, quels seront ton étonnement et ta douleur de ne pas y trouver la moindre expression de regret. L'Angleterre, à qui tu as sacrifié ton trône et ta famille, ne daigne pas même t'honorer d'un regret : tu as été abandonné, rénié du moment où tu as cessé de régner ; ils te désavouent, ils se conduisent envers toi comme s'ils ne t'avaient jamais connu, et ils voudraient presque faire croire que tu as été leur ennemi ! Et c'est ceux qui, par leur funeste amitié, t'ont entraîné dans le précipice, qui te traitent ainsi ! L'histoire verra dans ce passage le véritable caractere de la politique anglaise : *politique sans entrailles qui n'a d'autre objet que l'or ;* et ne sait-on pas que la soif de ce métal bannit du cœur humain tous les sentimeuts généreux ? Nous trouvons dans ce paragraphe, nous osons le dire, la preuve que le roi d'Angleterre n'existe plus comme roi. Un roi qui conserverait l'auguste

Digitized by Google

caractere de la royauté, et surtout un roi qui occupe le trône ensanglanté de Charles Ier, aurait évité de traiter un pareil sujet. Si les circonstances l'empêchaient de blâmer ouvertement la révolution qui avait détrôné un roi son allié, ses devoirs, envers lui-même, exigeaient du moins qu'il en détournât les yeux ; et dans le cas où la politique l'aurait porté à ratifier aussi authentiquement cet événement extraordinaire, ses larmes auraient dû faire pardonner les calculs dictés par sa politique !

" Nous avons de plus l'ordre de vous dire que les efforts de S. M. pour protéger le Portugal ont été puissamment secondés par la confiance que le prince-régent a eue en S. M., par la coopération des autorités locales et par les gens de ce pays. L'expulsion des Français du Portugal par les forces de S. M., sous les ordres du lieutenant-général lord-vicomte Wellington, et la glorieuse victoire gagnée par lui à Talavera, ont contribué à arrêter les progrès des armées françaises dans la péninsule durant la derniere campagne *(f)*.

(f) Voilà qui est excellent! ce n'est point la guerre déclarée par l'Autriche qui a retardé la conquête du Portugal ; c'est la bataille de Talavera qui a arrêté les progrès de l'armée française ; tandis que nos troupes étaient stationnaires depuis long-temps, et que le résultat de cette bataille a été de les conduire à plusieurs marches en avant de la position qu'elles avaient ordre d'occuper ?

" S. M. nous ordonne de vous informer que le gouvernement espagnol au nom et sous l'autorité du roi Ferdinand VII a décidé d'assembler les cortès généraux et extraordinaires de la nation. S. M. espere que cette mesure donnera une ardeur et une énergie nouvelles aux conseils et aux armes de l'Espagne, et dirigera utilement le courage et l'esprit des Espagnols pour le maintien de leur monarchie légitime et pour la délivrance entiere de leur pays.

" Les considérations les plus importantes de la politique et de la bonne foi exigent qu'aussi long-temps que cette grande cause pourra être soutenue avec quelqu'apparence de succès, elle le soit suivant la nature et les circonstances des ressources qu'offrent les États de S. M., et S. M. se repose sur l'aide de son Parlement dans ses efforts empressés pour frustrer les entreprises de la France con-

Digitized by Google

tre l'indépendance de l'Espagne et du Portugal, et contre le bonheur et la liberté de ces nations loyales et déterminées *(g)*.

(g) Il y a dans ce paragraphe bien de la mauvaise foi! au moment même où le roi parle ainsi du haut de son trône, ses troupes abandonnent Badajoz et la rive gauche du Tage, pour se rejeter sur Lisbonne, laissant à découvert la Sierra-Morena et toute l'Andalousie! Si vous aviez voulu ne pas avoir à "regretter que la Suede ait trouvé nécessaire d'acheter la paix par des sacrifices considérables," il fallait débarquer 40,000 hommes en Finlande. Si vous aviez voulu secourir l'Autriche, fallait débarquer 40,000 hommes à Trieste ou à Hambourg; et si, quand vous avez su que la bataille de Ratisbonne *avait été l'arrêt du destin de l'Autriche*, vous aviez voulu secourir les Espagnols, il fallait que votre armée de Walcheren se trouvât sur le champ de bataille de Talavera! Mais le bruit des succès et de la gloire de la France excite dans vos cœurs une rage si violente, *un choc si tumultueux de tous les sentiments de haine et de fureur, qu'il en jaillit comme des tourbillons de fumée qui obscurcissent votre vue.* Vous ne songez plus à ce qui vous serait le plus utile, mais seulement à ce qui peut assouvir votre rage. Il lui faut des meurtres et des incendies. C'est ainsi que lorsque la paix est venue à Tilsit consoler l'Europe, et faire succéder la tranquillité au carnage, vous avez frémi à la vue de la prospérité du Continent, comme les démons de Milton à l'aspect du bonheur du premier homme; et pour dissiper vos *sombres vapeurs*, vous vous êtes procuré l'affreux spectacle de l'embrâsement de Copenhague! Vous venez de voir deux grandes nations s'entendre pour faire cesser la guerre, et aussitôt, pour vous consoler de la cessation de ces calamités, vous avez recours à de nouvelles scenes de *destruction et de massacre!* Puisque tel est votre instinct, suivez-le, mais épargnez l'ironie au malheureux que vous faites! Lorsque les deux Castilles, la Manche, l'Arragon, la Navarre, la Biscaye, le royaume de Léon, la province de Salamanque, la Catalogne, les trois quarts du royaume de Valence, etc. sont en notre pouvoir; vous voulez réunir les *cortès-généraux*, vous parlez d'assemblées politiques à des hommes qui n'ont d'autres mobiles et d'autre énergie que le fanatisme et la superstition! Dites-nous, où pourront se tenir ces cortès, à moins que ce ne soit à *bord de vos vaisseaux?* Mais vous ne croyez pas un mot de ce que vous dites; la ville de Londres le croit encore moins.

Digitized by Google

Il y a trop d'Anglais en Espagne pour que vous puissiez tromper votre nation sur la véritable situation des choses dans ce pays. Votre but est seulement d'exciter les Espagnols à combattre les Français, pendant que vous regagnerez vos vaisseaux. Les guerres du Continent assurent votre empire des mers. Vous voyez les Français et les Espagnols se déchirer : " Ce sont, dites-vous, des ennemis qui se battent ; serions-nous assez insensés pour ne pas animer leur querelle, et pour ne pas leur fournir des armes ? Les Espagnols ne payent-ils pas ces funestes présents du prix le plus précieux pour nous ? ils les payent de leur propre sang !" Ce passage acheve de dévoiler votre conduite, et *donne à tout homme qui pense un nouveau sujet de malédiction contre vous.*

Nous remarquons dans le même paragraphe une autre *prostitution* du pouvoir souverain. On y parle du roi Ferdinand VII comme si le roi Charles IV n'existait plus, ou comme si le fils pouvait avoir des droits du vivant de son pere. Que dirait Georges III si, ce passage à la main, le prince de Galles montait sur son trône, et si, à la tête des gardes de Windsor et du peuple de Londres, il enfermait son vieux pere aveugle dans la *Tour?* Il faut l'avouer, l'Europe serait autorisée, à dire au roi Georges: *Vous l'avez bien mérité!* Quelle doctrine pour un roi qui a des fils de 40 ans! quelle erreur et quelle immoralité! Ainsi, parce que le résultat d'une émeute de valets et de gardes a été qu'un roi blanchi sur le trône, en a été précipité par son fils, vous reconnaissez Ferdinand VII! Ce seul mot explique suffisamment vos intrigues sur les affaires de l'Espagne. Vous reconnaissez Ferdinand parce que vous avez séduit ses entours, et que vous vous êtes servi du duc de l'Infantado pour l'entraîner dans des complots contre son pere et sa mere, sous le prétexte d'attaquer le prince de la Paix. Le plan arrêté par vos partisans était qu'aussitôt que le roi Charles aurait été renversé, on aurait approvisionné et fortifié les places, fait marcher des troupes vers les Pyrénées, changé ensuite de systême, et fait la paix avec l'Angleterre. Vous connaissiez assez le caractere de l'Empereur des Français pour savoir qu'il ne transigerait pas, et que la France attaquerait l'Espagne ; et vous pensiez que celle-ci serait obligée de se jeter dans vos bras, et deviendrait votre esclave! Voilà le nœud et le secret de toutes les affaires d'Espagne. Vos partisans ont fait éclater leurs complots. Vos funestes intrigues avaient réussi à armer le fils contre le pere. Le roi

Digitized by Google

Charles, voyant sa vie menacée, a réclamé l'appui de son allié et le secours de son armée, et il est venu, avec la reine, chercher au milieu de l'armée française un abri contre les fureurs de la populace.

Si même on pouvait penser qu'un fils pût avoir quelque droit au trône du vivant de son pere, Ferdinand n'a-t-il pas renoncé à ses droits, et sa renonciation n'a-telle pas été entierement libre et volontaire?—Ce discours restera à jamais célebre, comme un monument d'inconséquence et de cette corruption de morale politique, qui présage la dissolution des gouvernements et la chûte des trônes! Le roi de Suede, le plus fidele allié de l'Angleterre, est renversé; au lieu de le soutenir, de lui tendre une main secourable, ou du moins de détourner les yeux d'un spectacle aussi affligeant, on reconnaît et on approuve dans ce discours tout ce qui s'est passé en Suede. Plus bas, on y reconnaît, du vivant du pere, les droits du fils, qui n'a pas même régné! c'est un des principaux traits du caractere anglais, que cette facilité à se jouer de ce qu'il y a de plus sacré! Gustave IV est détrôné, il est aussitôt désavoué et méconnu! Vous dites comme Pierre: *Nescio hominem istum quem dicitis!* Charles IV est détrôné; vous reconnaissez à la populace le droit de disposer du trône; enfin, vous appelez gouvernement légitime, et vous traitez comme tel quelques factieux, qui s'intitulent *Junte*, et qui parlent au nom de Ferdinand VII, qui les désavoue, et abhorre des misérables qui ne veulent que ruiner leur patrie au profit de l'Angleterre.

Tant que le nom de Ferdinand VII n'a servi d'autorité qu'à des brigands, on n'a pas pas daigné s'expliquer; mais puisque ce nom est prononcé du haut du trône d'Angleterre, il n'est peut-être pas hors de propos de remettre sous les yeux du public toutes les pieces de ce grand procès.

Lorsque les partisans de l'Angleterre eurent suscité l'émeute d'Aranjuez, lorsque le roi Charles eût été forcé, le pistolet sur la gorge, à se démettre en faveur de son fils, le roi et la reine envoyerent auprès du général qui commandait l'armée française, se mirent sous sa protection (*) et

(*) On trouvera dans les pieces justificatives imprimées à la suite de ces observations, la lettre par laquelle le Roi d'Espagne annonça, le 18 Mars 1808, à l'Empereur qu'il avait accepté la démission du Prince de la Paix. Le 20,

Digitized by Google

réclamerent le secours de leur allié! Ferdinand entra à Madrid. L'Empereur, pour être plus près du théâtre de ces grands événements, vint à Bayonne (*): le Roi Charles demanda de venir l'y joindre, et son fils y vint également. L'un et l'autre proposerent de prendre l'Empereur pour juge et pour arbitre. Tout le monde sait que le Roi Charles et Ferdinand sont venus à Bayonne de leur plein gré, et qu'il n'aurait pas été dans la puissance de l'Empereur de les y faire venir autrement. Ferdinand était encore à Vittoria au milieu de ses partisans et de ses troupes, lorsque l'Empereur lui écrivit, pour l'inviter à venir, la lettre jointe ici sous le N° L'Empereur proposa au Roi Charles de le rétablir sur son trône; mais le roi, accablé d'infirmités, l'esprit frappé des dangers qu'il venait de courir, et ayant horreur de la conduite de son fils et des excès auxquels s'était portée une effrénée populace, aima mieux couler dans la retraite des jours paisibles, et céda tous ses droits à l'Empereur Napoléon. Tous ceux qui étaient alors à Bayonne, et qui ont été témoins de l'auguste colere du vieux roi toutes les fois que son fils se présentait devant lui, porteront à la postérité l'impression dont ils ont été frappés; la sentence arbitrale ne pouvait être douteuse. C'était une chose que tout homme pouvait juger. Un fils qui s'arme contre son pere! c'était la cause de tous les rois; un fils environné des partisans de l'Angleterre, et arrachant la couronne à son pere, parce qu'il a été un fidele allié de la France! c'était, en outre, la cause de la France! L'Empereur fit connaître au prince des Asturies qu'il ne régnerait

---

il écrivit à l'Empereur qu'il avait abdiqué en faveur de son fils; et l'Empereur reconnut par cette lettre, si différente de la précédente, que le Roi Charles n'avait sans doute, point agi librement. Ces deux lettres sont sous les Nos. 1 et 2; et sous le No. 3, on verra, en effet, que le Roi Charles profita de la premiere occasion pour protester contre son abdication. Les lettres du roi, de la reine, de l'ancienne reine d'Etrurie, sous les numéros suivants, prouvent combien le roi était effrayé de la violence des séditieux, et montrent le ressentiment qu'il conservait contre son fils.

(*) L'Empereur reçut en route la lettre du Prince Ferdinand, imprimée plus bas sous le N° , et qui lui fut remise à Tours par le chambellan Fernand Nunez.

Digitized by Google

plus sur l'Espagne ; que le Roi Charles lui avait cédé ses droits, et qu'il voulait user de ses droits. Toutefois, il lui fut proposé de retourner en Espagne, et on lui offrait un sauf conduit ; mais l'Empereur lui déclara qu'il lui ferait la guerre avec toutes les forces de la France pour arracher l'Espagne à l'influence des Anglais ! (*) Ferdinand chez qui les reproches de son pere avaient fait naître les remords, qui était effrayé de ce qu'il avait vu en Espagne, et qui avait la conscience que la nature l'avait fait pour régner sur un trône tranquille, et non pour s'y maintenir à travers d'effroyables orages, ne voulut rentrer en Espagne qu'avec la promesse de la part de la France, que les armées françaises se retireraient, ou qu'elles seraient mises à ses ordres. Le devoir de l'Empereur, était de faire la guerre pour soutenir les droits de sa couronne, et ceux qui lui avaient été cédés par Charles IV, et pour détruire les projets des partisans de l'Angleterre. Ferdinand aima mieux s'assurer une existence paisible : il adhéra à la démarche de son pere, et renonça à tous ses droits au trône. Les lettres du Prince Ferdinand jointes ici prouvent toutes ces assertions (†) ; et c'est en vain qu'on chercherait de lui une seule lettre qui contînt une assertion contraire. Nous savons de plus que l'Empereur a fait connaître aux ambassadeurs de plusieurs puissances de l'Europe, que si Ferdinand voulait retourner en Espagne, il en était le maître, et qu'il serait escorté par les troupes françaises jusqu'au point qu'il désignerait ; mais que la France lui ferait aussitôt la guerre et ne souffrirait jamais qu'il régnât ; mais Ferdinand méprise les brigands qui se servent de son nom pour désoler l'Espagne, et on peut même prouver par des lettres de Sarragosse et de Séville, que les séditieux ont essayé de faire arriver à Ferdinand, et qui ont été interceptées, qu'il n'a jamais eu de correspondance avec l'Espagne, et qu'il n'a ni autorisé, ni

---

(*) Une lettre du Prince Ferdinand, écrite pendant son séjour à Bayonne, et imprimée à la suite, fait voir quelles auraient été ses dispositions à l'égard de la France, s'il était monté sur le trône d'Espagne.

(†) On trouvera également à la suite les lettres écrites par le Prince Ferdinand à l'Empereur, depuis son séjour à Valençay : de pareilles lettres n'ont pas besoin de commentaire !

Digitized by Google

approuvé aucun des soi-disant gouvernements qui s'y trouvent, et qui abusent de son nom!

Le Roi Charles a cédé à l'Empereur tous ses droits au trône; les princes espagnols lui ont également cédé les leurs (*). Le Roi Joseph est donc seul Roi d'Espagne. Tous les efforts que les Anglais ont fait jusqu'ici pour empêcher que sa domination ne fût reconnue par l'Espagne entière, ont été maladroits et impuissants. Tout ce que nous désirons, c'est que, comme il est dit dans le Discours du trône, l'Angleterre veuille continuer une lutte corps à corps contre la France, et qu'elle y engage sérieusement sur le continent ses hommes et son argent; mais nous sommes persuadés que ces protestations ne sont qu'un piége pour les malheureux Espagnols, et que les Anglais sont décidés à les abandonner. Il leur faut pour combattre des succès faciles et un but prochain.

" S. M. nous ordonne de vous informer que les communications entre son ministre en Amérique, et le Gouvernement des Etats-Unis, ont été soudainement interrompues, et contre son attente. S. M. regrette beaucoup cet événement; elle a toutefois reçu les assurances les plus fortes du ministre résidant à sa cour, que les Etats-Unis désirent maintenir amicalement les relations entre les deux pays. Ce désir s'accorde parfaitement avec les dispositions de S. M. *(h)*."

(h) On ne sait pas ce que l'on doit admirer le plus de la pusillanimité de l'Angleterre envers la Suede, de son ironie envers l'Espagne, ou de sa conduite envers les Etats-Unis. Les Etats-Unis viennent de chasser votre Jackson, Jackson qui porte toujours écrit sur le front le nom de *Copenhague*, et qui est tellement flétri que toute relation avec lui ne peut produire que du déshonneur! Ils ont mis un embargo sur vos vaisseaux; ils ont été sourds à vos menaces, et vous devenez humbles, souples et doux! Vous vous estimez heureux que les Etats-Unis n'aient pas voulu vous faire la guerre; d'où vient ce langage? On se le demande avec étonnement; il montre une pusillanimité bien digne du reste du discours. Il n'y a rien à gagner à faire la guerre aux Américains, et chez vous, on fait tout pour l'or; on ne se bat que pour le gain, et ce n'est que pour de l'or que

(*) Voyez les traités imprimés ci-joints.

Digitized by Google

vous versez votre sang. L'homme qui pense voir sur les drapeaux de vos troupes, au lieu des léopards de vos armoiries, ces symboles de noblesse et de chevalerie, des balles de sucre, de thé et de café; c'est pour cela que vous combattez. Votre commerce ne recueillerait aucun profit de la guerre avec les Etats-Unis, et dès-lors vous êtes sourds à toutes les injures.

" Messieurs de la Chambre des communes,

" S. M. nous a chargés de vous informer qu'elle a ordonné que les dépenses pour l'année courante fussent mises sous vos yeux. S. M. a ordonné qu'elles fussent établies avec toute l'économie que pourra permettre le soutien de ses alliés et la sûreté de ses domaines. S. M. se repose sur votre zele et sur votre fidélité pour lui accorder tels subsides qui seront nécessaires pour ces objets essentiels. Elle nous ordonne de vous exprimer combien elle regrette profondément les impôts que la durée de la guerre rend inévitables *(i)*."

(i) La France fait la guerre sans augmenter ses impôts: ils ont été considérablement diminués et ils diminuent tous les jours; mais les vôtres s'accroissent dans une progression effrayante. Soyez conséquents; si vous êtes obligés chaque année de recourir à d'énormes emprunts pour payer votre déficit, comment soutiendrez-vous une guerre perpétuelle?

" Milords et Messieurs,

" S. M. nous ordonne de vous exprimer son espoir que vous prendrez en considération l'état du clergé inférieur, et que vous adopterez sur cette portion intéressante de ses sujets, telles mesures qui vous paraîtront propres.

" Nous avons de plus l'ordre de vous annoncer que les comptes du commerce ou des revenus du pays qui seront mis sous vos yeux, seront trouvés très-satisfaisants.

" Quoiqu'il ait résulté quelques inconvénients partiels et momentanés des mesures qui étaient dirigées par la France contre les grandes sources de notre prospérité et de notre force, ces mesures sont loin d'avoir produit un effet permanent et général *(k)*."

(k) Vous avouez que les mesures dirigées par la France contre les grandes sources de votre prospérité ont produit leur effet, mais seulement un effet momentané. Nous allons montre pourquoi cet effet n'a été que momentané, et en indiquer le remede. Les affaires d'Espagne vous ont ouvert

Digitized by Google

une grande partie des ports de ce royaume : ils vont vous être tous fermés. Trieste a présenté à votre commerce un vaste débouché, et ce port vous est fermé pour jamais. La Hollande surtout a nui à l'effet des mesures qui doivent tirer leur force de leur ensemble; elle a trahi la cause commune : elle a reçu votre commerce sous un pavillon américain, désavoué par les Etats-Unis eux-mêmes, ou sous tout autre masque ; mais elle ne le recevra plus. Vos ordres du conseil de 1807 exigent l'occupation des côtes et des ports de la Hollande par *des douaniers et des troupes auxquels on puisse se fier, et cela va avoir lieu.* Et comme un des résultats de la premiere et de la deuxieme coalition a été d'étendre les côtes de la France jusqu'à l'Escaut, le résultat de vos ordres du conseil de 1807 sera d'étendre les côtes de la France jusqu'à l'Elbe. Les inconvénients que vous avez éprouvés d'une maniere momentanée, dorénavant vous les éprouverez plus graves et constamment. Il faut le dire, *les occupations de la guerre continentale ont fait relâcher beaucoup de ressorts.* La paix du Continent, assurée par l'union des deux grands Empires, et l'adhésion au même système de la Prusse, du Danemarck, de la Suede et de l'Autriche, vont donner une nouvelle force à toutes les mesures, et vous ôter tout moyen de commercer avec l'Europe.

Vous prétendez que vous mettez de nouvelles impositions pour payer les subsides à vos alliés ; mais nous ne sommes pas la dupe de cette allégation. Quand vous mettez de nouvelles taxes, c'est tout simplement pour couvrir votre déficit. Vos finances sont un gouffre dont l'homme éclairé voit seul la profondeur. Vous cherchez à vous tromper et à tromper les autres ; la vérité paraitra lorsque la banqueroute sera générale, et *que la surface de papier qui couvre ce gouffre se sera affaissée!*

" L'animosité invétérée de notre ennemi continue à être dirigée contre ce pays avec la même haine. Pour conserver la sécurité des domaines de S. M. et pour faire manquer les desseins qui sont formés contre nous et nos alliés, il faudra les plus grands efforts de vigilance, de courage et de persévérance. Dans les dangers et les difficultés, S. M. espere avec confiance qu'elle trouvera un secours très-effectif dans la suite de la bénédiction de la providence divine, dans la sagesse de son Parlement, la valeur de ses armées, le courage et l'énergie de son peuple *(l)*."

(l) Mais quelle est donc la preuve de l'animosité invétérée de votre ennemi ? Les deux plus grands monarques

Digitized by Google

du monde ne se sont-ils pas entendus à Erfurt pour vous offrir la paix ? Dernierement encore n'avez-vous pas refusé d'entrer en négociation et d'envoyer des agents à Morlaix pour y traiter de l'échange des prisonniers de guerre ? La proposition vous en a été faite d'après vos insinuations, et vous l'avez éludée quand elle vous a été présentée officiellement, parce que vous avez craint qu'elle amenât un rapprochement ! L'Empereur de Russie et l'Empereur des Français veulent la paix, parce qu'ils sont grands et puissants par l'étendue et la richesse naturelle de leur territoire. L'Angleterre, au contraire, ne la veut pas, parce qu'elle veut soumettre le commerce de toutes les nations à payer un impôt réglé par le tarif de son parlement ; obliger tous les bâtiments, sous quelque pavillon qu'ils puissent être, à venir relâcher à Londres, et s'arroger le droit de mettre un octroi sur la consommation de tout l'Univers ! Que le bon génie de l'Angleterre vous ouvre enfin les yeux ! Renoncez à ces prétentions que vous ne pouvez soutenir, qui feront souffrir le Continent, mais qui finiront par entraîner votre ruine ! Remettez votre droit maritime sur le pied où il l'était il y a six ans. Rapportez ces funestes ordres du conseil, que jamais aucune puissance ne pourra reconnaître ; *car les Russes, les Français et les Américains reconnaîtraient plutôt votre roi pour roi de Pétersbourg et de Moscou, de Paris, de Venise et de Rome, de Boston et de Baltimore, que de se soumettre aux ordres du conseil, qui ne sont rien moins que la proclamation de la souveraineté universelle!*

Jamais un discours pareil n'est émané du trône d'Angleterre ; et ceux qui font parler ainsi le souverain d'une nation, montrent qu'il y a, dans toutes leurs actions, autant de duplicité qu'il y a peu de prudence, et de véritable grandeur. *Certes, ce discours a été écrit par la même main qui a tracé les instructions de Sir Wellesley en Espagne, de Lord Chatham à Walcheren, et les ordres du conseil de* 1807. *C'est le même mélange de choses incohérentes et mal digérées.*

N. B. Une partie des pieces dont il est ici fait mention sont insérées dans une autre partie de ce Numéro ; nous donnerons le reste dans le prochain Numéro.

Digitized by Google

OBSERVATIONS

Sur les Notes du Moniteur.

Si l'on veut avoir un exemple des tourments de l'ambition, on le trouvera dans la conduite de Buonaparté relativement à l'Angleterre : ce pays où les illusions de son étonnante destinée ne causent que de l'horreur ou du dégoût ; cette puissance qui se rit de ses menaces, et qui fait réagir contre lui les égarements où le jete sa violence ; ce Nestor des monarques qui refuse de reconnaître son usurpation, et qui combat les actes de sa tyrannie, le troublent au milieu de ses triomphes et le rendent insensible à la domination absolue qu'il exerce sur le continent, et aux hommages que, de toutes parts, lui prodiguent la frayeur et l'intérêt. Peu lui importe de voir les peuples soumis, des rois humiliés, d'avoir parcouru la plus étonnante carriere qui jamais se soit offerte à l'ambition d'un mortel, il contemple avec rage ce coin de terre isolé où sa terrible influence n'a point pénétré, et cette nation indépendante à qui son esprit public sert de bouclier contre ses tentatives, et son bon sens de talisman contre ses prestiges. Tout ce qui se passe en Angleterre excite son attention ; tout ce qui s'y dit, s'y publie provoque son courroux, et il met plus d'importance à répondre à un article de gazette, à refuter les discours officiels qu'à combiner un de ces plans d'où dépendent les destinées d'une puissance continentale. Cette manie ne fait que s'accroître à mesure qu'il devient plus redouté, et sa puissance loin de le rendre insensible aux attaques dirigées, de ce pays, contre lui, semble, au contraire, avoir porté jusqu'à la frénésie les sensations

Digitized by Google

qu'elles lui causent ; expiant ainsi dans les tourments de l'amour-propre humilié et dans les tortures de l'ambition impuissante, les jouissances barbares qu'il a cru trouver dans l'humiliation des souverains légitimes, et dans l'esclavage des nations les plus nobles et les plus courageuses.

Rien ne vient mieux à l'appui de cette assertion que les notes qu'il vient de publier sur le discours d'ouverture du Parlement d'Angleterre. Jamais rien d'aussi extravagant, d'aussi forcené, n'a été inséré dans son journal officiel. Parce que S. M. a parlé de la violence et de l'ambition de la France, il s'écrie : " Quelle grossiéreté de style," comme s'il était possible de s'exprimer avec plus de ménagement, en parlant de la plus monstrueuse oppression qu'aucun peuple ait jamais exercée sur les autres, et d'une politique fondée sur le brigandage, sur l'assassinat, sur le mépris de tout ce que les hommes ont respecté jusqu'à ce jour ! Il prétend que " Si l'Autriche avait été victorieuse, l'Angleterre seule aurait tout fait." Certes, si jamais l'Angleterre trouvait dans l'affranchissement du continent la récompense de ses longs efforts, de ses immenses sacrifices, elle pourrait se vanter d'avoir tout fait—parce que seule elle n'a pas désespéré du salut de l'Europe, parce qu'elle a partout encouragé, développé le principe de la résistance au monstrueux pouvoir de Buonaparté, parce que n'étant pas menacée directement par lui, et pouvant même se jouer de toutes ses menaces et défier toutes ses tentatives, elle n'est point restée oisive, tandis que les peuples et les souverains combattaient pour leur indépendance et pour des intérêts qui lui étaient étrangers ; enfin parce qu'elle a prodigué dans toutes les parties de l'Europe et ses trésors et ses soldats pour la cause de l'ordre social. Lorsqu'on a dit dans le discours au Parlement que " La guerre avait été entreprise par l'Autriche sans encou-

Digitized by Google

ragement de la part de S. M. B.,"—il ne s'ensuit pas de là que dans le cours de cette guerre, S. M. a laissé l'Autriche sans secours et sans encouragements. Et si des frégates ont apporté des subsides à Trieste, cela prouve que l'Angleterre se considere tacitement comme l'alliée de toutes les puissances qui luttent contre Buonaparté; et que, s'élevant au dessus des considérations d'un ordre inférieur, pour n'apercevoir qu'un but unique, elle ne s'est pas cru dispensée d'accorder son assistance à l'Autriche, parce que celle-ci a cru devoir entreprendre la guerre, sans la réclamer. Il n'est pas douteux, comme le dit Buonaparté, que tandis que l'Angleterre envoyait une armée en Espagne, qu'elle excitait la Porte et soutenait la Suede, elle n'ait *pensé* à l'Autriche. Mais s'ensuit-il de là que l'Autriche ait été encouragée par Sa Majesté Britannique à entreprendre la guerre? Non: Le but de S. M. B., en faisant cette déclaration, est de montrer au peuple anglais et à l'Europe, qu'elle n'a point désigné à l'Autriche le moment d'éclater contre le brigand qui la menaçait, qu'elle ne l'a point entraînée dans une entreprise au dessus de ses moyens ou à laquelle les circonstances n'étaient pas favorables; enfin qu'elle ne l'a point engagée à défier seule un pouvoir qui l'avait vaincue, lorsqu'elle avait encore l'appui de la Russie.

Buonaparté ne s'est pas contenté d'altérer matériellement quelques passages du discours qu'il a commenté, mais il l'a travesti, dans ses notes, et lors même qu'il le cite fidelement, il adapte à un passage une note qui se trouve réfutée dans la phrase suivante. C'est ainsi qu'il s'écrie: "Ce n'était donc pas pour l'Autriche que vous faisiez cette expédition!" parce qu'il est dit dans le discours qu'une attaque contre Anvers fournissait une perspective de détruire une force naissante qui menaçait la sûreté de ce pays-ci; mais il a bien soin de ne faire aucune allusion à la phrase qui suit et qui

Digitized by Google

indique la diversion qu'on projettait en faveur de l'Autriche par cette expédition. "C'est, dit-il, à l'embouchure de l'Elbe et non pas dans l'île de Walcheren qu'il fallait débarquer, si l'on voulait faire révolter le Nord de l'Allemagne." Ici il travestit encore ce qui a été dit dans le discours, qui n'indique point qu'on ait voulu exciter la révolte dans le Nord de l'Allemagne; mais bien, en détournant son attention par une grande tentative dirigée contre un point très-important pour lui, l'empêcher de renforcer ses armées sur le Danube, et de *réprimer* l'esprit de résistance qui se manifestait dans le Nord de l'Allemagne. Rien ne prouve mieux combien cette expédition lui a causé de frayeur et lui inspire encore de mécontentement, que le soin qu'il prend de prouver qu'elle a été mal conçue et dirigée sur un point mal choisi. Quoiqu'elle n'ait pas rempli entierement le but ultérieur qu'on s'était proposé, il ne peut supporter l'idée qu'on l'ait ainsi défié au milieu de ses triomphes, en attaquant ce qu'il appelle le territoire sacré, au moment où il couvrait de ses armées le territoire des vaincus. Il regrette surtout que cette expédition ait montré, qu'avec une imprévoyance qu'on pardonnerait à peine à un sous-lieutenant d'artillerie, il avait laissé dégarnies les plus importantes forteresses de sa frontiere du Nord, et exposé ses immenses chantiers d'Anvers à être détruits par un coup de main. Il regrette encore que cette expédition ait manifesté à la France et à l'Europe le mécontentement qui regne dans les riches provinces enlevées à la Maison d'Autriche, dans cette Hollande si opprimée et si épuisée, et l'empressement avec lequel les habitants de ces pays auraient joint l'armée anglaise, si des circonstances malheureuses et des obstacles imprévus n'avaient pas empêché sa marche. Ah! si la funeste journée de Wagram n'était pas venue étouffer dans tous les cœurs ces germes d'espérance que le succès d'As-

Digitized by Google

pern y avait répandus, si la fortune des combats était restée au moins douteuse pendant quelques jours, c'est alors qu'on aurait vu si en attaquant le point choisi pour l'expédition, on fournissait à ce que le Moniteur appelle *l'Empereur*, une nouvelle armée. Sans doute, que la terreur a fait agir ces bras que dans l'hypothese que nous venons de présenter, la vengeance aurait armés ; sans doute, que pour éviter d'être victimes du courroux du plus forcené des brigands, que pour ne pas être recherchés par ses espions, poursuivis par sa police, les mécontents ont formé, sous les ordres de ses généraux, ces légions qui se seraient rassemblées sous l'étendart de la délivrance ; mais si ce mouvement a produit les mêmes résultats que le dévouement de la loyauté, en a-t-il offert les symptômes, et ce qui s'est passé lorsqu'on a appris la destination de l'expédition anglaise, aurait-il exigé les mesures militaires administratives et politiques auxquelles, depuis, il assujetti ces contrées, si elles avaient été aussi unies pour la résistance qu'il veut le persuader ?

Toutes les villes de guerre entre l'Escaut et la Meuse seraient-elles aujourd'hui en état de siége, c'est-à-dire hors de la loi civile, soumises au regime militaire ? la Hollande serait-elle envahie par ses soldats et livrée à la rapacité de ses douaniers, si réellement des millions de bras avaient alors, comme il le dit, rivalisé de courage et d'enthousiasme pour défendre leurs foyers ? (Des *bras* qui rivalisent de *courage* et *d'enthousiasme !)* Mais, pour prouver que ces bras ont rivalisé d'enthousiasme, Buonapafté a eu recours à un subterfuge dont ceux qui connaissent son caractere et sa politique, doivent facilement deviner le but. S'il avait tout-à-coup licencié cette prétendue armée de 100,000 hommes, formée, dit-il, par l'enthousiasme, l'Europe n'aurait pas cru qu'elle eût existé et la France elle-même aurait accueilli ces doutes ; mais en recueillant les débris

Digitized by Google

de cette armée, sous le titre de régiments des gardes nationaux de la garde, il veut en même-temps prouver que les gardes nationales se sont effectivement levées pour la défense du territoire *sacré*, et saisir l'occasion, en augmentant ses troupes, d'avoir près de lui des ôtages qui lui répondent de la fidélité des pays où l'approche des Anglais avait répandu une fermentation sourde.

" Les hommes qui conduisent le cabinet anglais connaissent bien peu, dit-il, la différence entre *l'esprit* de la monarchie française et *l'esprit* de l'Empire français." Eh, quoi ! Buonaparté prétendrait-il établir qu'il existe plus de dévouement pour sa personne dans ce qu'il appelle l'Empire français, qu'il n'y en avait pour les Bourbons du temps de la monarchie ? Sans doute, qu'il n'a pas voulu provoquer ce parallele qui lui serait trop désavantageux, qui opposerait aux scenes de terreur et de despotisme qui caractérisent l'ere dans laquelle il vit et le gouvernement dont il est le chef, ce régime doux et paternel sous lequel la France a vécu heureuse pendant tant de siecles, idolâtrant ses souverains et tendrement chérie par eux. Non, il n'a pas commis une si grossiere erreur, il n'a pas voulu éveiller de tels souvenirs.

Grands dieux ! la différence qui existe entre l'Empire Français et la Monarchie Française ! cet homme doit bien compter sur sa puissance pour provoquer un tel examen. Quel Français à qui la dépravation, enfantée par les principes révolutionnaires, a laissé quelque souvenir de la famille qui régnait sur la France, quelques regrets provoqués par les souffrances et les tortures que la nation française a éprouvées depuis qu'on lui a barbarement enlevé les maîtres qu'elle adorait ; quel Français n'a pas senti bouillonner son sang, en lisant ce passage, en voyant qu'un monstre souillé de tous les forfaits, qu'un tyran aussi fougueux qu'atrabilaire, osait mettre le

Digitized by Google

régime qu'il a établi, cette organisation incohérente formée par la ruse, l'hypocrisie, la violence et la trahison, en parallele avec les lois antiques et modérées qui régissaient autrefois la France! C'est parce que le cabinet anglais connaissait cette différence, qu'il avait compté sur la lassitude et l'indignation des peuples, et qu'il avait cru qu'où le tyran n'était pas avec ses cohortes, il y avait de grandes probabilités qu'ils s'insurgeraient pour recouvrer tout ce qui est cher à l'homme en société: les fruits de l'industrie et les douceurs de l'indépendance.

"Les temps sont changés," dit-il, "l'univers entier le sait, les Anglais seuls sont dans l'aveuglement." Oui, les temps sont changés, un fléau terrible pese sur l'ordre social et écrase les nations; mais un état si violent dans lequel les commotions se succedent sans relâche, dans lequel une catastrophe nouvelle vient ajouter à l'horreur que les autres ont inspirée, lorsqu'on pourrait croire que ce sentiment avait été porté à son plus haut dégré d'exaltation, un tel état ne doit-il pas à la fin confondre tous les éléments sociaux dans un horrible chaos, rendre à chaque individu l'exercice, l'usage de sa force, réintégrer dans les droits de la nature primitive l'homme à qui les institutions sociales n'accordent plus une protection suffisante contre le plus intolérable despotisme, et produire, dans toute l'Europe continentale, une guerre civile dans laquelle les nations retrouveront des garanties contre les invasions d'un peuple qui fait peser sur elles le joug sous lequel lui-même il gémit? Voilà ce que le ministere Anglais a toujours prévu, c'est cette catastrophe inévitable qu'il a voulu rendre moins violente en formant des coalitions, en régularisant un mouvement dont la furie, les ravages et la durée seront en proportion de l'immensité des masses soulevées.

Buonaparté dit dans ses notes, que les centimes de guerre rétablis *volontairement* par les conseils

Digitized by Google

généraux ont suffi aux dépenses de l'armée levée comme par enchantement, et il ajoute que, puisque l'ennemi s'approche des frontieres, il est *juste* de payer les centimes de guerre comme auparavant." Il ne voit pas que cette derniere réflexion éleve des doutes sur cette spontanéïté "qui, dit-il, a produit le rétablissement de cet impôt," car si elle a existé, qu'a-t-il besoin de dire qu'il est juste de le payer comme auparavant? Partout où le dévouement existe, il est superflu de provoquer ou de justifier les sacrifices qu'il inspire. Ainsi Buonaparté aura profité de cette circonstance pour lever extraordinairement des corps qui, n'étant pas compris dans le calcul de la conscription, augmentent d'autant plus son armée, et pour rétablir un impôt que lui-même avait jugé prudent de supprimer. Si le dévouement dont il parle a existé, si les actes par lesquels il prétend le prouver ne sont pas le résultat de la frayeur qu'il inspire et des menaces de ses agents, on avouera qu'il l'a bien mal récompensé, et qu'il en a pour toujours détruit le principe.

La partie la plus remarquable des notes de Buonaparté et celle où se montrent plus à découvert son hypocrisie, sa rage et la fausseté de son jugement, est ce qui est relatif au passage du discours de S. M. B. concernant la Suede. Il commence par le falsifier afin de l'accompagner d'un commentaire qui n'est plus qu'une déclamation ridicule, qu'une ruse digne d'un Crispin de Comédie, pour ceux qui connaissent le passage auquel il fait allusion. Il veut persuader au continent que S. M. B. a reconnu la révolution de Suede, en donnant le titre de S. M. Suédoise à celui qu'elle a placé sur le trône, tandis que c'est la Suede seule qui est indiquée. Usant ensuite de cette falsification avec son effronterie ordinaire, il commence une homélie sur l'ingratitude de l'Angleterre et sur les malheurs de

Digitized by Google

Gustave IV. C'est dans cette fausse pitié pour une catastrophe dont il est l'exécrable instigateur, qu'on doit voir ce cri de la conscience qui arrache au tyran l'aveu du crime qu'il a commis et le présage de celui qu'il médite encore. C'est sur l'Angleterre qu'il veut en partie jetter l'odieux de la déposition du magnanime Gustave, de cette déposition voulue par lui, promise par la Russie pour prix de la Finlande qu'il ne lui laissera pas. Cet attentat et celui que l'Europe prévoit encore avec un secret effroi, pese sur le cœur de ce brigand sans cependant étonner ou affaiblir cet instinct qui le pousse au meurtre. Mais en même temps qu'il feint de s'attendrir sur une destinée qu'il se prépare à rendre encore plus misérable, il fait une longue énumération des griefs qu'il entretient contre Gustave IV ; c'est dans ce détail qu'on voit toute la profondeur des ressentiments qu'il a long-temps nourris contre un prince à qui il n'a manqué que de plus grands moyens pour provoquer dans toute l'Europe une croisade qui aurait fait triompher la légitimité, quand elle aurait été dirigée par un homme d'un courage indomptable et éminemment doué de cette énergie qui fait les héros et qui produit les grandes créations. Ainsi Buonaparté l'insulte en paraissant le plaindre, il l'accuse en feignant de blâmer l'indifférence des amis qui, selon lui, le délaissent. O monstre ! souillé du sang des rois, est-ce à vous à prononcer le nom de ce Gustave qui a manifesté si hautement son horreur pour un forfait qui, en même temps qu'il a épouvanté l'Europe, répandait l'effroi, le remords dans le cœur de son beau-pere ? Ah ! si du fonds de cet exil où il va être sous votre dépendance, où il sera traité d'une maniere encore plus barbare que Charles IV et Ferdinand VII, il lit cette apostrophe insultante par laquelle vous cherchez à le flétrir de votre fausse pi-

Digitized by Google

té, il s'écriera : " Eh quoi ! la fortune ne m'a-t-elle pas assez maltraité, fallait-il encore que la pitié de Buonaparté, d'un homme dont le nom rappelle tous les forfaits qu'il est au pouvoir de l'homme de commettre, vînt me faire supporter le supplice de ses hypocrites déclamations ? Qu'y a-t-il de commun entre lui et moi, si ce ne sont les rapports qui existent entre le tyran et sa victime, entre un meurtrier qui déjà fait briller son glaive impitoyable, et l'infortuné qui va en être frappé ? S'il veut ma vie, qu'il la prenne ; s'il est altéré de mon sang, qu'il s'en abreuve comme le tigre sans en être saturé. Mais que son audace n'aille pas au-delà du forfait que sa haine lui conseille, et qu'en se préparant à m'immoler, il n'ait pas la barbarie de paraître me plaindre."

C'est ainsi que ce tyran, qui unit une sombre hypocrisie à une frénésie que rien ne peut contenir ni satisfaire, trouve encore les moyens de tromper l'Europe par ses viles suppositions, par les faux qu'il commet, par les discours qu'il prête à ses ennemis. Et dans ce siecle d'aveuglement, ceux qui ignorent ou ne veulent pas calculer jusqu'où la dépravation humaine peut employer la déception pour parvenir à ses fins, ne supposent pas que l'imposteur puisse être aussi effronté et finissent par adopter ses mensonges, parce qu'ils ne peuvent concevoir toute sa perversité.

Tandis qu'il paraît épouser la cause de ce Prince infortuné dont il a juré la mort, celui-ci s'avance à travers cette Allemagne qui fit autrefois des vœux pour ses succès, et qui en fait sans doute aujourd'hui pour sa délivrance ; il s'avance lentement afin de montrer aux souverains et aux peuples le sort que Buonaparté réserve à ceux qui osent lui résister ; afin de prouver qu'ils ne trouveront pas même dans la pitié publique un asile et des consolations, qu'après avoir été frappés par leurs proches, trahis par

Digitized by Google

leurs ministres, livrés par leurs généraux, c'est à lui, c'est à sa vengeance qu'ils seront abandonnés. Le tyran respectera-t-il cette retraite où l'on conduit ce malheureux Roi? Lui laissera-t-il quelque repos après l'avoir précipité du trône? Ce serait bien peu connaître Buonaparté que de supposer que là s'arrêtera son infernale malice. Non, déjà il a commencé l'affreuse intrigue dont Gustave IV doit être la victime. Il semble le plaindre pour adoucir d'abord son caractere et le porter ensuite aux complaisances qu'il exigera de lui. Gustave IV a défié le pouvoir de l'usurpateur, méprisé sa personne, exécré ses forfaits; dès lors, celui-ci a juré que Gustave IV périrait, ou bien qu'il serait obligé de s'avilir; qu'il aurait à choisir entre les tortures les plus cruelles ou le désaveu le plus humiliant, entre la mort ou ses bienfaits.

Après toutes ses déclamations, Buonaparté tout-à-coup saisi d'un accès de rage, a produit dans son délire la phrase suivante qui est peut-être tout ce qu'il a encore débité de plus extravagant: " Le bruit des succès et de la gloire de la France," dit-il aux Anglais, " excite dans vos coeurs une rage si violente, un choc si tumultueux de tous les sentiments de haine et de fureur, *qu'il en jaillit comme des tourbillons de fumée* qui obscurcissent votre vue." Des coeurs d'où il jaillit des tourbillons de fumée! des tourbillons qui jaillissent! Certes ce n'est pas au rédacteur des notes qu'il faut attribuer cette phrase, où le bon sens et la langue sont également outragés. Il faut croire au contraire qu'il a dû sourire de ce ridicule effort de l'imagination de son maître, et que s'il n'avait pas craint quelqu'outrage de la part du héros, il lui aurait fait entendre que la capitale, les provinces et l'Europe riraient de ce galimathias.

Digitized by Google

" Il faut, dit-il, à votre rage des meurtres et des incendies. C'est ainsi que lorsque la paix est venue à Tilsit consoler l'Europe, vous avez frémi comme les démons de Milton," &c. &c. &c.

La paix, dites-vous, venait consoler l'Europe. Eh! n'est-ce pas après qu'elle fut conclue, que vous avez jeté vous-même au milieu de l'Europe de nouveaux brandons de discorde? Vous avez détrôné votre allié le plus soumis, le plus fidele; dispersé sa famille; vous l'avez réduit lui et les siens à la condition la plus abjecte; vous les avez soumis à la dure nécessité de paraître vos pensionnaires, sans même recevoir le salaire que vous semblez avoir mis à leur honte. Ils vivent dans la misère, dans l'abjection, dans l'exil; ils vivent de la vente des effets qui ont échappé à votre rapacité; ils vivent des bienfaits d'un consul étranger, et quand la source de ces secours sera tarie, quand la pitié qui les soulage sera impuissante ou fatiguée, vous jouirez de les voir dans le besoin, et vous essayerez jusqu'à quel point le désir de sortir d'une telle situation pourra encore les engager à s'avilir. Et lorsque au sein de cette paix qui venait, dites-vous, consoler l'Europe, vous avez commis un attentat fait pour remplir de terreur tous les souverains, et soulever l'indignation de tous les peuples, lorsque vous l'avez commis sur une puissance qui vous était dévouée et sur une nation qui, modelant ses sentiments sur ceux de ses maîtres, n'était pas votre ennemie, c'est alors que vous accusez l'Angleterre d'avoir frémi à la vue de la prospérité du continent. Qui a soulevé les Espagnols? C'est vous; l'Angleterre n'avait pas un seul agent en Espagne, elle y avait même très-peu d'amis, lorsque comptant sur l'engourdissement, l'apathie de cette nation, vous avez porté au milieu d'elle l'usurpation, le meurtre et l'incendie qui fomentent notre

Digitized by Google

cortége habituel. Si vous avez été trompé dans vos calculs, si ce peuple que vous croyiez sans énergie, s'est levé tout entier et a dispersé dans sa furie les armées que vous aviez laissées pour le tenir dans l'inaction, si avec une générosité qui excitera à jamais l'admiration des siecles, l'Angleterre oubliant ses préventions contre les Espagnols, les a secourus dans leurs efforts contre votre tyrannie ; c'est vous, oui, c'est vous seul, c'est votre impétueuse avidité, c'est votre impatiente ambition qui vous ont engagé à vous jeter aveuglement sur une proie que vous croyiez sûre, qu'il faut accuser de tout le sang répandu, et de tout celui qui coulera encore sur cette terre qui serait loin de vous appartenir quand toutes vos armées l'occuperaient. Oui, toute l'Angleterre voyait avec plaisir, avec espoir, le moment de la réunion des Cortès ; et si, pour un instant, vos armées y mettent des obstacles, elle aura lieu malgré vous ; elle aura lieu sur le seul coin de terre où se sera réfugiée la valeur nationale, au sein de ces retraites qui rappellent à cette nation tant d'exemples de courage et de constance ; et là n'ayant que Dieu pour témoin de leurs serments, et sa Providence pour appui, ils jureront de conquérir leur indépendance ou de ne laisser pour proie à l'affreux tyran qui les désole, que des cadavres. Vous avancerez, oui, vous avancerez, mais vos armées s'anéantiront sur cette terre désolée ; elles périront par la misere qu'elles seront venues apporter aux vaincus, elles périront frappées de contagion sur les corps gissants des braves ; et ceux de vos soldats qui survivront, semblables à ces fantômes qu'on nous représente errants au milieu des ruines, demanderont en vain une sépulture à cette terre abreuvée de sang et couverte d'ossements ; ils vivront au milieu des exhalaisons de la mort, ils vivront comme enchaînés aux

Digitized by Google

cadavres des victimes immolées par leur glaive, et l'Europe saisie d'horreur, s'écriera : " Les voilà les assassins qui ont détruit cette grande et courageuse nation, qui ont cru trouver la gloire dans le meurtre et le brigandage, et sous les drapeaux de l'ennemi de l'humanité." Vous reprochez à l'Angleterre d'avoir armé le fils contre le pere, en reconnaissant Ferdinand VII au lieu de Charles IV. Eh! quelle influence l'Angleterre avait-elle en Espagne, lorsque cette révolution s'est opérée, lorsque, par vos agents, vous avez ourdi cette affreuse trame, où, avec un art infernal et dont la profondeur étonnera la postérité, vous avez réuni tous les contrastes, toutes les oppositions, afin d'en cacher le véritable auteur; où, lorsque vous encouragiez le fils à céder aux vœux des grands et de la nation, excités par vous contre le Prince de la Paix, vous répandiez des soupçons dans l'esprit du vieux monarque, afin de l'engager à prendre des mesures extrêmes, tandis qu'en même temps vous dirigiez la Reine au moyen de cette influence encouragée par vous depuis plusieurs années, et que vous n'aviez rendu tyrannique que pour provoquer une catastrophe favorable à vos vues, que pour faire détrôner le pere par les grands de l'état, et ensuite donner à celui-ci des moyens de vengeance contre son fils porté par eux au pouvoir suprême.

Tout le monde sait comment, depuis, vous avez essayé d'intimider les Espagnols par le massacre de Madrid, comment vous avez ensuite offert votre appui à ce crédule Charles IV, qui aima mieux se livrer à vous que de céder aux vœux de toute la nation espagnole, et déposer dans vos mains sanglantes le sceptre qu'il avait tenu de ses ancêtres, que de le transmettre à son fils plus fait que lui pour le tenir, surtout depuis qu'un homme élevé à la

Digitized by Google

plus grande situation par de scandaleuses intrigues et des moyens honteux, régnait sur l'Espagne avec une autorité absolue au nom de ce même Charles IV. Mais il est superflu de répondre à toutes vos accusations à cet égard, les soins que vous prenez pour pallier tous les forfaits que vous commites alors, les dévoilent suffisamment ; et le Ciel a voulu que l'Europe entiere connût tous les épisodes du drame lamentable qui a précipité les Bourbons du trône d'Espagne, et provoqué le courroux de la nation espagnole. Tout ce que vous dites des concessions qui vous ont été faites, prouve moins leur réalité que la nécessité où vous vous trouvez pour votre intérêt de pallier les plus affreux attentats et la moins nécessaire des usurpations.

De l'Espagne, Buonaparté passe aux Etats-Unis " qui, dit-il, ont chassé *votre Jackson.*" Mais il se trouve que le gouvernement des Etats-Unis n'a pas encore été aussi insensé qu'il le désire ou qu'il le suppose et qu'ils n'ont point encore chassé *notre Jackson,* qu'il doit haïr sans doute beaucoup, parce que son nom rappelle cette expédition de Copenhague dont le souvenir trouble sans cesse l'usurpateur et reste attaché à son cœur comme le vautour dévorant. Oui, cette rage toujours également frénétique qui le transporte quand il parle de cette expédition, prouve que Dieu veut que les tyrans, les brigands et les traîtres, trouvent toujours au milieu de leurs succès une idée poignante qui les poursuit et les empêche de goûter sans mélange les douceurs qu'ils ont espérées du crime.

Digitized by Google

VARIÉTÉS POLITIQUES.

M. Réal est arrivé le 1er Janvier à Ostende. C'est lui qui est chargé d'organiser la police française dans les provinces nouvellement réunies à la France.

On assure qu'Hortense est nommée grande-maîtresse des maisons d'éducation établies à Ecouen et à Saint-Denis, pour apprendre, par son exemple, aux filles à être un jour fideles à leurs époux.

Le gouvernement Prussien a annoncé que les plans pour la réorganisation de la banque, de la caisse du commerce maritime, et des autres établissements de crédit public, seront, sous peu, portés à la connaissance du public ; mais qu'en attendant, la caisse du commerce maritime ne pourra payer qu'un semestre des intérêts pour l'an 1809. Cette annonce, signée de M. Altenstein, est accompagnée de réflexions peu consolantes sur la perspective qu'offre la position de la Prusse. Le ministre y dit en substance, que les circonstances politiques ne sont pas encore favorables au rétablissement du crédit public, et qu'en général " ce serait tromper la nation que de la flatter d'un prompt retour de cette prospérité toujours croissante dont l'Etat jouissait avant la derniere guerre."

Une piece de vers publiée dans un journal de Berlin, à l'occasion du retour de LL. MM. dans cette capitale, a causé un grand scandale parmi les habitants de Kœnigsberg, l'auteur de ces vers ayant dit que les souverains de Prusse revenaient " du sein des frimas du Nord et du milieu des hordes " errantes."

Digitized by Google

Depuis que le port de Trieste est fermé aux bâtiments anglais, beaucoup d'objets de premiere nécessité, comme les bois, le charbon, etc., ont beaucoup augmenté de prix. Les denrées coloniales qui furent mises sous le séquestre à la fin de Mai, ont été déclarées propriétés anglaises, confisquées et conduites à Venise ; d'où il résulte qu'on y manque à présent de sucre et de café.

On continue d'informer dans le pays des Grisons contre les individus prévenus d'avoir favorisé les Autrichiens et les insurgés du Tyrol dans la derniere guerre. La commission spéciale établie à Coire, vient de citer à son tribunal Alois Pinola de Como.

Le fameux Montgelas, ministre bavarois, se trouve à présent chargé de trois portefeuilles: du ministere des affaires étrangeres, du ministere de l'intérieur et du ministere des finances: ce dernier vacant par la mort du baron de Homspech.

Pour donner à l'Autriche une preuve de la bonne intelligence qui doit régner entre les deux puissances depuis le rétablissement de la paix, le gouvernement vient de supprimer les cahiers Nos. 4 et 5 de l'ouvrage périodique intitulé : *Matériaux pour servir à l'histoire du systéme révolutionnaire de l'Autriche*, dont les premieres livraisons ont été citées et même traduites en partie par les journaux français. On dit que les deux derniers cahiers contenaient des faits très-curieux sur la derniere guerre, et sur la maniere dont l'Autriche l'a entreprise.

La garnison espagnole qui défendait la place de Gironne est arrivée à Nismes le 28 Décembre et jours suivants. Les officiers ont dû se rendre de là à Dijon, et les soldats dans les départements des Hautes et Basses-Alpes.

Plusieurs seigneurs de Vienne ont déjà envoyé

Digitized by Google

à la Monnaie leur vaisselle d'argent, et n'ont pas exigé d'obligations.

Les négociations entre l'Autriche et la Russie, relatives à la désignation des frontieres en Gallicie, sont très-avancées ; le bruit se répand que l'arrangement définitif est déjà conclu.

L'article suivant extrait des journaux français, est extrémement digne de remarque.

M. le baron de Hornmayer, ci-devant intendant dans le Tyrol, et un des moteurs principaux de l'insurrection, semble avoir recouvré son crédit à la cour de Vienne. Il l'avait perdu momentanément, ayant demandé à l'Empereur François, à la fin d'un dîner où celui-ci avait daigné l'inviter, la permission de se battre en duel avec M. de Balducci, conseiller du cabinet, auquel il attribuait les désastres dans le Tyrol.

Les Russes ayant été surpris par les Turcs, dont l'exaltation est extrême, ont été repoussées jusqu'aux bords du Danube. Le lendemain, ils ont envoyés des parlementaires pour proposer aux Turcs un armistice de quelques jours. Le grand-visir a répondu qu'il n'y consentirait qu'à condition que l'armée russe évacuerait le territoire de l'Empire Ottoman.

On écrit de Zurich.—Nous sommes instruits, d'une maniere officielle, que S. Exc M. de Talleyrand, ministre de France près la Confédération Helvétique, a de nouveau insisté, au nom de sa cour, sur l'urgence d'accélérer par les mesures les plus efficaces, le recrutement des régiments suisses au service de France. En donnant avis aux cantons des communications qui lui ont été faites à ce sujet, le landamman observe que tout concourt à donner le plus grand poids à la demande du ministre français :

Digitized by Google

les événements publics, les motifs de cette demande, et la maniere dont elle est conçue.

Le landamman termine sa circulaire en disant que les fonds destinés au recrutement sont arrivés, et en recommandant la plus prompte application desdits fonds à cet objet, comme un sûr moyen de prouver de la reconnaissance et du dévouement au grand monarque à qui la Suisse est *redevable de sa tranquillité*. L'état des recrues devra être adressé chaque mois au landamman, qui donnera connaissance aux cantons de l'effectif des régiments. On apprend qu'un régiment provisoire a été formé en Espagne de plusieurs bataillons suisses qui servaient dans ce royaume.

Le baron de Hamilton, et le chambellan comte de Piper, avaient été envoyés à Carlscrone, le premier de la part du roi régnant, et le second de la part de la reine, pour faire de nouveau leurs adieux à l'ancien roi Gustave-Adolphe, avant l'embarquement de ce prince, et son départ pour la Suisse.

Le ministre de la police générale a invité MM. les préfets des départements à ne viser, sous aucun prétexte, à des étrangers, de passeports, ni pour Brest, ni pour toute autre partie des côtes, depuis Cherbourg jusqu'à l'embouchure de l'Escaut.

Il continue de se réserver exclusivement la faculté de permettre qu'aucun étranger de nation approche des ports de Brest, etc., ou y séjourne, sous quelque prétexte que ce soit.

Enfin, un décret dit impérial, porte ; " Il est " fait défense expresse à tout étranger d'entrer dans " les villes de Brest, Toulon et Boulogne-sur-Mer, " et d'en approcher à une distance moindre de cinq " lieues."

Les sujets d'Italie sont seuls exceptés de cette mesure.

Digitized by Google

Par décret rendu au palais de Trianon, ont été nommés chambellans de Buonaparté, MM. de Nicolaï, Lostanges, Marmier, Miramon, Louvois, Montholon, Belissens, Rembuteau, Songis-de-Pange, Ghilini, Montaigne, le prince Corsini, sénateur; Mozzi; Lucci, maire de Florence; Albizzi, Lamellini, Durazzo, Lavieuville, Dalzace, Turenne, Noaille (Juste), Brancas, Gontaut (Charles,) Saint-Aulaire. Grammont-de-Cadrouse, Trion-de-Montalembert, Dusaillant, Luz-de-Saluces (Amédée), de Croix, d'Haussonville, Chabot (Auguste), Fitz-James, Beaveau, Labriffe, Morton-de-Chabrillant, Lacas et Vaugrenand.

Les chambellans dont nous venons d'annoncer la nomination, ont tous été créés comtes de l'Empire.

On assure que Buonaparté a fixé à 100 le nombre de ses chambellans, et 18 le nombre de ses écuyers. Il y aura 24 chambellans de service par trimestre, et 8 écuyers.

Jean-Constantin Argenton, âgé de 35 ans, natif de Rabat, département de l'Arriége, capitaine au 18e régiment de dragons, domicilié à Bourbon-l'Archambault, convaincu de trahison en communiquant et en correspondant, sans autorisation légale, avec l'armée anglaise en Portugal, a été condamné à Paris, le 21 Décembre dernier, par une commission militaire, à la peine de mort, qu'il a subie le lendemain dans la plaine de Grenelle. Ce jugement a été affiché dans Paris.

On écrit de Dresde.—Notre roi étant arrivé à Paris plus tôt que tous les autres souverains de la Confédération du Rhin, et ayant eu souvent des conférences secretes avec l'Empereur, le public conjecture, d'après ces circonstances, qu'un événement beaucoup plus important, et qui a été préparé à l'avance, doit incessamment avoir lieu.

Digitized by Google

Il court même ici des bruits qui portent à croire que la maison de nos souverains acquerra une nouvelle illustration. Depuis le retour du roi ; la jeune princesse Marie-Amélie, fille du prince Maximilien, et qui n'a pas encore 16 ans, est traitée ici avec une distinction toute particuliere.

Le gouvernement wurtembergeois a fait fabriquer une assez grande quantité d'aigles qu'on croit destinées à la prise de possession des provinces qui pourraient écheoir au roi de Wurtemberg, en conséquence du traité de Vienne.

Plusieurs bâtiments ragusains arrivés à Venise, ont apporté différentes nouvelles contradictoires sur le sort de Corfou. Il paraît certain que cette île est toujours bloquée par les Anglais, mais on a peu d'inquiétudes à cet égard, le territoire de Corfou produisant assez de vivres pour nourir une garnison de 6000 hommes pendant deux ans.

Le départ du Roi légitime de Suede a été très-précipité ; tout le monde l'ignorait encore une heure auparavant. Le roi, la reine et le prince Gustave étaient dans la même voiture, conduite par des officiers. Les princesses ont suivi deux jours après. On avait offert à la reine deux dames d'honneur pour l'accompagner à Carlscrone ; mais elle les a refusées.

Dans la proposition de l'usurpateur aux Etats, touchant le départ de la famille royale, se trouve le passage suivant :

" Nous avons reçu la plus grande sûreté par rapport au voyage du roi Gustaphe-Adolphe et de sa famille, à travers de l'Allemagne ; ce voyage se fera sans aucun obstacle, et la même *sûreté les attend* dans les Etats du gouvernement helvétique, auprès duquel les démarches ont été faites à cet effet, telles que le comité de l'Etat les avait désirées."

Digitized by Google

Ramis Abdullah, ci-devant capitan-pacha commandant la flotte ottomane, est arrivé à Pétersbourg de la Turquie. On se rappelle qu'à la derniere révolution de Constantinople, il avait pris le parti du fameux Mustapha-Baraictar, et fait bombarder le sérail par mer, en même temps que Baraictar l'attaquait par terre.

Suivant les gazettes allemandes, c'est M. Frédéric Schlegel qui a rédigé la relation autrichienne de la bataille de Wagram.

Le roi de Prusse a fait distribuer cinq mille écus aux pauvres, à l'occasion de son retour à Berlin.

Le feld-maréchal comte de Kalkreuth est définitivement nommé gouverneur de Berlin.

Le prince Gustave de Mecklenbourg-Schwerin vient d'être décoré, par le Roi de Prusse, de l'ordre de l'Aigle-Rouge.

On dit que les fonds provenant de la contribution autrichienne, déposés actuellement à Augsbourg, dans la maison de M. Klaune, sous l'inspection du payeur-général, M. Wieses, se montent à 15 millions de francs.

On a parlé généralement, et d'une maniere assez positive, du mariage de S. A. le prince Royal de Baviere avec la princesse Thérese de Saxe-Hildbourghausen, âgée de 18 ans. Toutes les princesses de cette maison ont reçu l'éducation la plus distinguée, sous les yeux de leurs parents, et par les soins de Mad. de Stengel. L'aînée de ces princesses est l'épouse du prince Paul de Wurtemberg.

Le roi de Prusse n'a point encore été à Potsdam. On parle à Berlin de grands changements parmi les officiers de la cour. On désigne un prince pour la place de grand-chambellan ; M. le comte de Grote doit, dit-on, être grand-maître de la garderobe ; M. de Massow, grand-maréchal ; M. de Schiloden,

Digitized by Google

grand-maître des cérémonies ; M. de Buch, grand-échanson. M. de Bruhl a été nommé directeur des spectacles. Il est aussi question, à ce qu'on prétend, de créer des ducs, des comtes et des barons ; d'anoblir des conseillers d'état, et d'établir quatre classes de l'Ordre de l'Aigle-Rouge.

Le cardinal di Pietri, ancien préfet de la congrégation *de propagandâ fide* ; les cardinaux Erskine et Vincenti, viennent d'arriver à Paris.

Les journaux français prétendent qu'il n'y a plus de troubles dans l'intérieur du Tyrol ; mais que seulement, une troupe d'insurgés, qui n'a pas voulu se rendre, a cherché à parvenir de montagne en montagne sur le territoire autrichien. Cette troupe vient d'être atteinte dans le Pusterthal par les troupes franco-bavaroises, qui l'ont presque anéantie. On prétend que le fameux Hofer est parvenu à s'échapper, et qu'il se trouve actuellement à Vienne, où sans doute il ne sera pas long-temps souffert.

Le Mémoire que l'archiduc Charles se proposait de publier sur la dernière campagne, ne paraîtra point ; on ignore quels sont les obstacles qui s'opposent à l'impression de cet écrit. L'archiduc Charles se montre souvent en public : il est toujours accompagné du duc Albert de Saxe-Teschen.

On trouve dans les journaux étrangers l'article suivant :

Les rapports politiques de la France avec la Porte-Ottomane paraissent devoir être bientôt fixés d'une manière ou d'une autre. Il n'est pas croyable que la cour de Constantinople persiste dans le système anglais ; et la possession des Provinces-Illyriennes, acquises par la France, a dû faire une *grande impression* sur le divan. Rien en effet ne serait plus facile que de faire marcher de nombreuses armées par ces provinces pour menacer l'Empire turc.

Digitized by Google

On écrit de Stockholm.—L'ordre de succession décrété par les Etats et le roi, contient en substance ce qui suit : La couronne est héréditaire dans la descendance mâle du prince Christian-Auguste. A l'égard du mariage que conclura ce prince, avec l'agrément de S. M. le roi, les Etats font la réserve expresse que ce prince ne pourra choisir pour son épouse la fille d'un particulier, suédois ou étranger. Les princesses n'ont aucun droit à la succession. Un prince suédois perd ses droits à la couronne, s'il ne professe pas la religion évangélique, s'il se marie sans le consentement du roi et des Etats ; il ne peut devenir prince régnant d'un pays étranger. Il est défendu aux princesses suédoises d'épouser des particuliers suédois. Dans le cas où la descendance mâle du prince Christian-Auguste viendrait à manquer, les Etats se réservent le droit d'élire une nouvelle dynastie.

Un de nos journaux rappelle la déclaration que fit l'Empereur de Russie lors de la prise de Suéaborg, portant " que la flotille suédoise de frégates, galeres et chaloupes canonnieres, se trouvant dans le port de Suéaborg, resterait comme un dépôt entre les mains de la Russie, pour servir d'indemnité au Danemarck, dans le cas que l'Angleterre ne restituerait pas la flotte danoise." On est curieux de savoir si dans les traités récemment conclus entre les puissances du Nord, il se trouve quelque clause secrete à cet effet."

On trouve dans les journaux de France l'article suivant auquel les circonstances donnent un grand intérêt.

" Il n'est que trop public que la Junte n'a montré aucune énergie pour former l'armée, aucune sollicitude pour l'approvisionner ; qu'elle n'a rendu aucun compte des sommes envoyées par l'Amérique, versées par nos alliés, exigées des provinces ; qu'elle

Digitized by Google

a grevé l'Etat dans une proportion effrayante ; que plusieurs de ses membres sacrifient sans pudeur l'intérêt public à leurs intérêts privés ; que d'autres s'occupent à placer exclusivement leurs créatures dans les postes importants ; que le mérite se trouve écarté des emplois ; que les prébendes ecclésiastiques sont la proie de l'avidité et de la corruption ; que nombre de sujets ineptes, dépourvus de toute connaissance de la guerre, ont été confirmés dans des places d'officiers, et jouissent même, sans le moindre droit, de pensions et de distinctions particulieres ; que des comités de la Junte se mêlent d'objets tout-à-fait étrangers à la profession des membres qui les composent, et dictent des mesures qui ne sont point de leur compétence : qu'on voit ainsi périr de faim sur les côtes des chevaux si nécessaires à l'armée ; que la direction, enfin, de l'administration et de la justice est confiée à des mains impures et à des hommes flétris par l'opinion.

" Le peuple le voit, et le publie, ajoute le même membre. De cet état de choses à l'inobéissance, il n'y a qu'un pas . . . Le peuple voit avec la plus amere mortification, ses plaintes rejetées ; l'iniquité en faveur ; l'innocence accablée d'outrages ; le commandement confié à des généraux dont le seul mérite est d'avoir promis de protéger la Junte ; l'intégrité de la magistrature violée ; l'autorité des tribunaux foulée aux pieds, et leurs décisions rendues par l'organe de l'ignorance, de l'incapacité ou de l'ambition."

Par circulaire du 5 Janvier, le landamman de la Suisse informe les gouvernements cantonnaux qu'il paraît certain qu'un des chefs de l'insurrection du Voralberg, le fameux aubergiste Riedmuller, de Pludenz, se trouve en Suisse : on l'a vu à Coire, dans le canton de Saint-Gall, etc. Le landamman observe que les relations qui existent entre la Suisse et la

Digitized by Google

France, ne permettent pas le séjour de cet ennemi de l'ordre public en Suisse. Il invite les autorités à le faire conduire aux frontieres *orientales* du pays, dans le cas où il serait arrêté.

La Banque de France a tenu, le 17 de Janvier, dans son nouveau palais, l'ancien hôtel de Toulouse, une assemblée générale de ses actionnaires, dans laquelle M. Jaubert, conseiller d'Etat gouverneur de la banque, a rendu compte de sa situation, au nom du conseil général. En résultat, le bénéfice net du 1er semestre de l'an 1809, a été de 3,512,970 fr.; ce qui a donné à 86,740 actions un dividende de 37 f. pour chaque action, plus une réserve de 3 f. 50 c. Le second sémestre a produit un bénéfice net de, 3,576,023 f. 50 c.; ce qui a donné à 88,297 actions, un dividende de 37 f., plus une réserve de 3 f. 50 c. Aussi chaque action a produit, en 1809, 81 f.: savoir, 74 f. qui ont été payés, et 7 f. pour la réserve. Pendant l'année 1809, la banque a escompté 575,717, 621 f. 52 c.; il est entré dans sa caisse, soit en especes soit en papier, 1,967,781,281 f. 63 c.: et il a été payé, soit en especes, soit en papier, 1,974,702,047 f.

La diete de Suede continuera sa session pendant le mois de Janvier, et peut-être plus long-temps encore. On assure que la noblesse a proposé qu'on ajoutât au serment des rois de la Suede la clause suivante, insérée dans le serment que prêtera le prince Royal élu:

" Nous tiendrons ces promesses autant que nous desirerons nous-même voir les Etats du royaume obligés à tenir de leur côté leur serment de fidélité et d'obéissance."

Google

Retour de deux Frégates Françaises de la Guadeloupe.

Extrait du Rapport du Capitaine de Frégate Roquebert, *Commandant la Frégate Française la Renommée, au Ministre de la Marine.*

Le 13 Décembre, les frégates de S. M. *la Renommée*, sous mon commandement, et *la Clorinde*, capitaine Saint Cricq, se trouvant avec les transports que nous convoyions à la hauteur d'Antigue, par les 17e degré 6 minutes de latitude nord, et le 62e degré de longitude, nous eûmes connaissance, à une heure après-midi, d'une grande frégate et d'un brick de guerre ennemis, au vent à nous, qui couraient grand largue.

Par le concours de la manœuvre de ces bâtiments et de celle des deux frégates de S. M. nous nous trouvions les uns et les autres à portée de canon, vers les cinq heures et demie.

Peu après, nous étant rapprochés, presqu'à portée du pistolet, *la Clorinde et la Renommée* firent feu sur la frégate ennemie, qui me présentait sa joue de tribord.

A cette décharge très-meurtriere, l'ennemi répondit par un feu assez mal dirigé; mais bientôt il se décida vaillamment à arriver vent arriere sous ses huniers, pour passer à poupe de *la Renommée*, j'arrivai moi-même afin d'éviter l'enfilade, et tirai ma volée de tribord à bouts portants.

Le capitaine Saint-Cricq de *la Clorinde*, qui était sous le vent vint au lof subitement, et l'aborda d'un côté, tandis que je l'abordais de l'autre.

L'ennemi ayant laissé tomber sa misaine, se sépara un instant. Je fis la même manœuvre pour le serrer, et le feu d'artillerie et de mousqueterie des deux frégates de S. M. recommença avec tant de vivacité qu'il fit bientôt taire celui de l'ennemi.

La Clorinde l'aborda de nouveau, et peu après les cris de *vive l'empereur* ! m'annoncerent sa reddition au moment où plusieurs hommes de *la Renommée* sautaient à bord. Le lieutenant Serec et l'enseigne Kcaradec de *la Clorinde* y avaient passé les pre-

Digitized by Google

miers ; parmi les hommes qui les suivirent, on doit distinguer le contre-maître de manœuvres, Richard, âgé de 60 ans, qui, oubliant son âge, s'élança à l'abordage avec la plus grande intrépidité.

Le combat n'a duré que quarante minutes, presque continuellement de vergue à vergue, ou abordé des deux côtés.

La frégate prise est la *Junon*, de 46 bouches à feu et 300 hommes d'équipage. Le capitaine Shortland, qui la commandait, a été griévement blessé, et a perdu un de ses officiers. Cette frégate a eu 90 hommes hors de service, tant tués que blessés.

La Renommée a eu quinze hommes tués et trois blessés ; *la Clorinde*, six tués et quinze blessés ; parmi ces derniers est l'enseigne Soret, qui a été renversé sur le pont en montant à l'abordage.

Le capitaine Saint-Cricq a manœuvré sa frégate dans cette affaire avec autant d'adresse que d'habileté ; je n'attendais pas moins d'un tel compagnon d'armes. Dans toutes les circonstances de notre navigation je n'ai eu qu'à m'en louer, et les éloges que je pourrais en faire seraient au-dessous de ce qu'il mérite.

Le brick de guerre qui accompagnait *la Junon* est *l'Observateur*, de 18 caronades de 24 ; il ne prit part au combat que par une volée qu'il tira sur *la Renommée*, après quoi il prit chasse et s'échappa à la faveur de la nuit.

Le capitaine anglais a manœuvré sa frégate avec autant de courage que d'habileté ; mais il lui était devenu impossible de nous échapper.

Je ne puis trop exprimer à V. Ex. combien j'ai été satisfait de mes officiers et de tout mon équipage. Le capitaine Saint-Cricq s'est empressé de payer le même tribut d'éloges mérités à ceux de *la Clorinde*.

Je prie V. Exc. de vouloir bien recommander les uns et les autres aux bontés de S. M., et je dois fixer votre attention sur MM. Galaher et Serec, premiers lieutenants des deux frégates.

(Signé) ROQUEBERT.

Digitized by Google

PIECES

relatives aux Affaires d'Espagne.

PREMIERE PARTIE.

L'Empereur reçut, en Octobre 1807, étant à Fontainebleau, la lettre ci-jointe (No. I.), du Prince des Asturies, dont il connaissait à peine l'existence. Aucune démarche antérieure n'avait précédé cette lettre, et S. M. entrevit qu'on voulait se servir de son nom, pour donner aux affaires d'Espagne une direction opposée à ses intérêts; car les personnes qui faisaient faire cette demande au Prince des Asturies, savaient bien que l'Empereur n'avait point de princesse à marier. A la vérité, S. M. avait adopté une princesse pour la donner en mariage au Grand-Duc de Bade; mais l'Empereur avait déclaré en même-temps que c'était la dernière fois qu'il ferait une pareille adoption.

L'Empereur était encore dans la première surprise, lorsque l'ambassadeur d'Espagne, le Prince Masserano, lui demanda une audience, et lui remit la lettre du Roi Charles, imprimée ci-après sous le No. II.

L'Empereur ne put plus douter de l'existence d'intrigues dangereuses, et reconnut les trames Anglaises, malgré l'obscurité dont on cherchait à les envelopper. Il se décida aussitôt à faire marcher des troupes pour être prêt à tout événement, et pour soutenir l'armée qu'il avait en Portugal; 40 mille hommes furent dirigés sur l'Espagne; et cette précaution fut utile, puisque trois mois après les événements d'Aranjuez eurent lieu, et que l'Empereur reçut les lettres et pieces qu'on trouvera dans la deuxieme partie.

No. I.

Lettre du Prince des Asturies *à l'Empereur.*

La crainte d'incommoder V. M. I. et R. au milieu de ses exploits et des affaires majeures qui l'entourent sans cesse, m'a empêché jusqu'ici de satisfaire directement le plus vif de mes désirs, celui d'exprimer, au moins par écrit, les sentiments de respect, d'estime et d'attachement que j'ai voués à un héros qui efface tous ceux qui

Digitized by Google

l'ont précédé, et qui a été envoyé par la Providence pour sauver l'Europe du bouleversement qui la menaçait, pour affermir ses trônes ébranlés, et pour rendre aux nations la paix et le bonheur.

Les vertus de V. M. I., sa modération, sa bonté même envers ses plus injustes et implacables ennemis, tout me faisait espérer que l'expression de ces sentiments en serait accueillie comme l'effusion d'un cœur rempli d'admiration et de l'amitié la plus sincère.

L'état où je me trouve depuis long-temps, et qui ne peut échapper à la vue perçante de V. M. I., a été jusqu'à présent un obstacle qui a arrêté ma plume prête à lui adresser mes vœux; mais, plein d'espérance de trouver dans la magnanime générosité de V. M. I. la protection la plus puissante, je me suis déterminé, non-seulement à lui témoigner les sentimens de mon cœur envers son auguste personne, mais à l'épancher dans son sein comme dans celui d'un père le plus tendre.

Je suis bien malheureux d'être obligé, par les circonstances, à cacher comme un crime une action si juste et si louable; mais telles sont les conséquences funestes de l'extrême bonté des meilleurs rois.

Rempli de respect et d'amour filial pour celui à qui je dois le jour, et qui est doué du cœur le plus droit et le plus généreux; je n'oserais jamais dire qu'à V. M. I. ce qu'elle connaît mieux que moi, que ces mêmes qualités, si estimables, ne servent que trop souvent d'instruments aux personnes artificieuses et méchantes, pour obscurcir la vérité aux yeux des souverains, quoique si analogue à des caractères comme celui de mon respectable père.

Si ces mêmes hommes, qui par malheur existent ici, lui laissaient connaître à fond celui de V. M. I. comme je le connais, avec quelle ardeur ne souhaiterait-il pas de serrer les nœuds qui doivent unir nos deux maisons! Et quel moyen plus propre pour cet objet que celui de demander à V. M. I. l'honneur de m'allier à une princesse de son auguste famille? C'est le vœu unanime de tous les sujets de mon père; ce sera aussi le sien, je n'en doute pas, malgré les efforts d'un petit nombre de malveillants, aussi-tôt qu'il aura connu les intentions de V. M. C'est tout ce que mon cœur désire; mais ce n'est pas le compte de ces égoïstes perfides qui l'assiégent, et ils peuvent, dans un premier moment, le surprendre: tel est le motif de mes craintes.

Il n'y a que le respect de V. M. I. qui puisse déjouer leurs complots, ouvrir les yeux à mes bons, mes bien-aimés parents, les rendre heureux, et faire en même temps le bonheur de ma nation et le mien.

Digitized by Google

Le monde entier admirera de plus en plus la bonté de V. M. I., et elle aura en moi un fils le plus reconnaissant et le plus dévoué.

J'implore donc avec la plus grande confiance la protection paternelle de V. M., afin que, non-seulement elle daigne m'accorder l'honneur de m'allier à sa famille, mais qu'elle applanisse toutes les difficultés, et fasse disparaître tous les obstacles qui peuvent s'opposer à cet objet de mes vœux.

Cet effort de bonté de la part de V. M I. m'est d'autant plus nécessaire, que je ne puis pas, de mon côté, en faire le moindre, puisqu'on le ferait passer peut-être pour une insulte faite à l'autorité paternelle, et que je suis réduit à un seul moyen, à celui de me refuser, comme je le ferai avec une invincible constance, à m'allier à toute personne que ce soit sans le consentement et l'approbation positive de V. M. I., de qui j'attends uniquement le choix d'une épouse.

C'est un bonheur que j'espere de la bonté de V. M. I., en priant Dieu de conserver sa précieuse vie par de longues années.

Ecrit et signé de ma propre main et scellé de mon sceau, à l'Escurial, le 11 Octobre 1807.

De V. M. I. et R., le très-affectionné serviteur et frere,

(Signé) FERDINAND.

No. II.

Lettre du Roi Charles *IV à l'Empereur.*

Monsieur mon frere,

Dans le moment où je ne m'occupais que des moyens de coopérer à la destruction de notre ennemi commun, quand je croyais que tous les complots de la ci-devant Reine de Naples auraient été ensevelis avec sa fille, je vois avec une horreur, qui me fait frémir, que l'esprit d'intrigue le plus horrible a pénétré dans le sein de mon palais. Hélas! mon cœur saigne en faisant le récit d'un attentat si affreux! Mon fils aîné, l'héritier présomptif de mon trône, avait formé le complot horrible de me détrôner; il s'était porté jusqu'à l'excès d'attenter contre la vie de sa mere. Un attentat si affreux doit donc être puni avec toute la rigueur exemplaire des lois. La loi qui l'appellait à la succession doit être révoquée; un de ses

Digitized by Google

freres sera plus digne de le remplacer et dans mon cœur et sur le trône. Je suis en ce moment, à la recherche de ses complices, pour approfondir ce plan de la plus noire scélératesse ; et je ne veux pas perdre un seul moment pour en instruire V. M. I. et R., en la priant de m'aider de ses lumieres et de ses conseils.

Sur quoi, je prie Dieu, mon bon frere, qu'il daigne avoir V. M. I. et R., en sa sainte et digne garde.

(Signé) CHARLES.

A Saint-Laurent, ce 29 Octobre 1807.

DEUXIEME PARTIE.

Pieces relatives à la Révolution d'Aranjuez et aux Evénements qui se sont passés jusqu'à l'arrivée du Roi Charles *et du Prince* Ferdinand *à Bayonne.*

No. I.

Lettre du Roi Charles *IV à l'Empereur.*

Monsieur mon frere,

Il y avait long-temps que le prince de la Paix m'adressait des instances réitérées pour obtenir de se démettre des charges de généralissime et amiral. Je me suis prêté à ses désirs, en lui accordant la démission de ces charges ; mais comme je ne saurais oublier les services qu'il m'a rendus, et notamment celui d'avoir coopéré à mes désirs constants et invariables de maintenir l'alliance et l'amitié intime qui m'unit à V. M. I. et R., je conserverai à ce prince mon estime.

Bien persuadé que rien ne sera plus agréable à mes sujets, ni plus convenable pour réaliser les desseins importants de notre alliance, que de me charger moi-même du commandement de mes armées de terre et de mer, j'ai pris cette résolution, et je m'empresse d'en faire part à V. M. I. et R., considérant qu'elle verra dans cette communication une nouvelle preuve de mon attachement pour sa personne, et de mes désirs constants de maintenir les rapports intimes qui m'unissent à V. M. I. et R. avec cette fidélité qui me caractérise, et dont V. M. a les preuves les plus éclatantes et réitérées.

Digitized by Google

La continuation des douleurs rhumatiques, qui m'interdit depuis quelques jours l'usage de ma main droite, me prive du plaisir d'écrire de ma main à V. M.

Je suis avec les sentiments de la plus parfaite estime et de l'attachement le plus sincere,

De V. M. I. et R.

Le bon frere,

(Signé) CHARLES.

A Aranjuez, le 18 Mars 1808.

No. II.

Lettre du Roi Charles *IV à l'Empereur.*

Monsieur mon frere,

Ma santé se trouvant chaque jour plus délabrée, j'ai cru nécessaire pour la rétablir d'aller chercher un climat plus doux que celui-ci, en me retirant des affaires de mon royaume. En conséquence j'ai jugé convenable, pour le bonheur de mes peuples, d'abdiquer en faveur de mon fils bien-aimé, le prince des Asturies. Les liens qui unissent nos deux royaumes et l'estime toute particuliere que j'ai toujours eue pour la personne de V. M. I. et R., me font espérer qu'elle ne pourra qu'applaudir à cette mesure, d'autant plus que les sentiments d'estime et de mon affection pour V. M. I. et R., que j'ai tâché d'inspirer à mon fils, se sont si profondément gravés dans son cœur, que je suis sûr des soins qu'il se donnera pour resserrer de plus en plus l'alliance intime qui unit depuis si long-temps les deux états. Je m'empresse d'en faire part à V. M. I. et R., en lui renouvelant à cette occasion les assurances de mon attachement sincere, et les vœux que je ne cesserai de faire pour la prospérité de V. M. I. et R. et de toute son auguste famille.

Je suis avec ces sentiments, de V. M. I. et R.

Le bon frere,

(Signé) CHARLES.

A Aranjuez, le 20 Mars 1808.

Digitized by Google

No. III.

Lettre du Roi Charles *à l'Empereur, d'Aranjuez, le 27 Mars, en lui envoyant la Protestation du Roi contre son Abdication.*

(Cette lettre et la protestation qui y est jointe, sous le No. IV, ont paru dans les journaux français du 4 Mai 1808.)

No. V.

Protestation du Roi Charles, *adressée à l'Infant Don* Antonio, *du 17 Avril* 1808.

Mon cher frere, le 19 du mois passé, j'ai remis à mon fils un décret d'abdication. Le même jour, j'ai fait une protestation solennelle contre un décret rendu au milieu du tumulte et forcé par des circonstances critiques. Aujourd'hui que la tranquillité est rétablie, que ma protestation est entre les mains de mon auguste ami et fidele allié l'Empereur des Français et Roi d'Italie, qu'il est notoire que mon fils n'a pu obtenir d'être reconnu sous ce titre....., je déclare solennellement que l'acte d'abdication que j'ai signé le 19 du mois de Mars dernier est nul sous tous les rapports. C'est pourquoi je désire que vous fassiez connaitre à tous mes peuples que leur bon Roi, plein d'amour pour ses sujets, veut consacrer le reste de sa vie à travailler à leur bonheur. Je confirme provisoirement dans leurs emplois les membres qui composent actuellement la junte de gouvernement, et tous les employés civils et militaires nommés depuis le 19 du mois de Mars dernier. Je me propose d'aller au-devant de mon auguste allié l'Empereur des Français et Roi d'Italie; après quoi je transmettrai mes derniers ordres à la junte.

San-Lorenzo, le 17 Avril 1808.

(Signé) Moi le Roi.

No. VI.

Note de la Main de la Reine Louise, *remise au Grand-Duc de* Berg *par la Reine* Marie-Louise.

Nous ne voudrions pas, le Roi et moi, être importuns et ennuyeux au grand-duc qui a tant à faire; mais nous n'avons aussi ni d'autre ami, ni d'autre appui que lui et l'Empereur en qui nous espérons tous quatre, le Roi notre intime ami de même que du

Digitized by Google

grand-duc, le pauvre Prince de la Paix, ma fille Louise et moi; laquelle nous a écrit hier au soir ce que le grand-duc lui avait dit, qui nous a pénétré et rempli de reconnaissance et de consolation, espérant le tout de ces deux sacrées et incomparables personnes le Grand-Duc et l'Empereur; mais nous ne voulons rien lui laisser ignorer de tout ce que nous savons, malgré que personne ne nous dise rien, ni réponde pas même aux choses que nous demandons, les plus nécessaires pour nous; mais rien de tout cela ne nous intéresse, et seulement le bien de notre unique et innocent ami, le Prince de la Paix, l'ami du grand-duc, où il exclamait même, dans sa prison, dans ces affreux traitements qu'on lui faisait, il appelait toujours son ami le grand-duc, avant même d'être survenu cette conspiration; si j'avais le bonheur qu'il fût ici, si le grand-duc était près, nous n'aurions rien à craindre, il désirait son arrivée, se faisant une satisfaction s'il voulait accepter sa maison pour qu'il y logeât, il avait des cadeaux à lui faire; enfin il ne pensait qu'à ce moment, et ensuite d'aller au-devant de l'Empereur, et d'aller au-devant du grand-duc avec tout l'empressement imaginable; nous craignons toujours qu'on ne le tue ou emprisonne s'ils connaissent qu'on va le sauver. Ne pourrait-il pas prendre quelques moyens avant toute résolution? Que le grand-duc fît aller ses troupes sans dire à quoi, et entrer où est ce pauvre Prince de la Paix et sans donner un moment de temps pour lui tirer aucun coup de pistolet ni de rien faire, séparer la garde qu'il a (qui n'a d'autre gloire, ni d'autre désir que de le tuer, ne voulant pas qu'il vive), et que celle du grand-duc y soit, et commander absolument par ses ordres; car tandis qu'il sera entre les mains de ces traitres indignes et aux ordres de mon fils, que le grand-duc soit sûr qu'il sera tué; de grâce, nous osons lui demander qu'il nous l'accorde, parce qu'étant hors de ces mains sanguinaires; oui, ces gardes-du-corps, de mon fils, ces méchants côtés, nous devons toujours trembler pour sa vie, quoique le Grand-Duc et l'Empereur le veuillent sauver, ils ne leur donneront pas le temps; de grâce, nous le prions au grand-duc, qu'il prenne ses mesures pour faire ce que nous lui demandons, car si l'on perd du temps sa vie n'est pas sûre; qu'il soit persuadé qu'il serait plus sûr entre les mains de lions et de tigres acharnés. Mon fils fut hier après son dîner enfermé avec l'Infantado, Escoïquitz, ce méchant prêtre, et Saint-Charles, le plus malin de tous; cela nous fait trembler; ils y restèrent depuis une heure et demie jusqu'à trois heures et demie. Le gentilhomme qui va avec mon fils Charles est cousin de Saint-Charles; il a de l'esprit

Digitized by Google

et assez d'instruction, mais c'est un Américain méchant, très-ennemi de nous, de même que Saint-Charles, qui ont reçu tout ce qu'ils sont du Roi mon mari, et aux pétitions du pauvre Prince de la Paix de qui ils se disaient parents. Tous ceux qui vont avec mon fils Charles sont de la même intrigue et très-propres pour faire tout le mal possible et faire paraître avec les couleurs les plus véridiques la plus affreuse fausseté. Je prie le grand-duc de pardonner mes griffonnages, et si je n'écris pas bien, car j'oublie quelquefois de certaines paroles ou phrases en français, parlant toujours espagnol depuis 42 ans, étant venue ici me marier à treize ans et demi, et quoique je parle français ce n'est pas au courant; mais le grand-duc comprendra bien et saura corriger les défauts de la langue.

Cinq autres notes écrites de la main de la Reine Louise et remises au Grand-Duc de Berg, sont cottées sous les Nos. VII, IX, X, XI et XIII. Elles ont toutes le même objet que celle qu'on vient de lire; la Reine d'Espagne y professe un égal degré d'intérêt pour le Prince de la Paix, et s'y explique sans plus de ménagement sur le compte du Prince des Asturies et de son parti. Deux lettres, l'une de la Reine (d'Etrurie) Marie-Louise et l'autre du Roi Charles, cottées sous le No. VIII, sont également adressées au Grand-Duc de Berg, et roulent aussi sur la triste situation du Prince de la Paix: " Il est (dit la Reine) couvert de blessures et de contusions, languit en prison et ne cesse d'invoquer le terrible moment de la mort. Il ne se rappelle que de son ami le Grand-Duc de Berg; il dit que c'est celui en qui il a confiance pour son salut."

Voici la traduction de la lettre du Roi Charles au Grand-Duc de Berg.

" Monsieur et cher ferre, ayant parlé à votre adjudant-commandant et l'ayant informé de tout ce qui s'est passé, je vous prie de me rendre le service de faire connaître à l'Empereur la priere que je lui fais de délivrer le pauvre Prince de la Paix, qui ne souffre que pour avoir été l'ami de la France, et de nous laisser aller avec lui dans le pays qui conviendra le mieux à ma santé. Pour le présent, nous allons à Badajoz; j'espere qu'avant que nous partions vous nous ferez réponse, si vous ne pouvez pas absolument nous voir, car je n'ai confiance qu'en vous et dans l'Empereur. En attendant, je suis

Votre très-affectionné frere et ami de tout cœur,

(Signé) CARLOS.

Digitized by Google

Variétés Françaises.

Le général de division Andréossi, ci-devant ambassadeur de France à Vienne, a été nommé président de la section de la guerre du conseil d'état, pour remplacer le Comte de Cessac (Lacuée) nommé à d'autres fonctions.

Berthier, ou pour parler le nouveau jargon, le Prince de Neufchâtel et de Wagram, est parti le 8 Février pour Strasbourg : l'objet de ce voyage mystérieux excite beaucoup de conjectures. Les uns disent qu'il se rend à Vienne; d'autres qu'il va chercher la victime conjugale du divorcé.

L'armée française du Nord a pris le nom *d'Armée du Brabant;* elle est composée de 4 divisions, elle a déjà pris possession de tout le pays entre l'Escaut et la Meuse.

Murat est parti de Paris le 1er Février pour retourner *dans ses états.* Sa femme reste à Paris pour la nôce.

M. Omer Joly de Fleury, ancien procureur-général du parlement de Paris, est décédé à Paris le 29 Janvier dans sa 94e année.

Le Duc d'Abrantès (Junot) est parti de Paris le 2 Février, pour aller prendre le commandement de son corps d'armée en Espagne. Le Maréchal Macdonald doit avoir un commandement en Espagne.

Par décret du 9 Février, M. Laussat, ancien préfet colonial à la Martinique a été nommé préfet maritime d'Anvers, à la place du Sieur Malouet. M. Laussat avait été échangé régulierement contre M. Cockburn.

Par décret du 1er Janvier, il a été décrété que les statues des généraux St. Hilaire, Espagne, La Salle, La Pisse, Cervoni, Colbert, La Cour et Hervo, *morts au champ d'honneur,* seraient placées sur le Pont de la Concorde.

Par décret du 9 Février, Buonaparté a ordonné la construction sur le quai de son nom d'un hôtel des relations

Digitized by Google

extérieures dont la premiere pierre sera posée le 25 Mars par le ministre des relations entérieurs.

Un décret du 9 Février porte qu'il sera construit dans la rue de Rivoli, un hôtel des relations extérieures et de la secrétairerie d'état du royaume d'Italie.

Un décret de la même date porte qu'il sera élevé sur la place de la Bastille, une fontaine sous la forme d'un éléphant en bronze, fondu avec les canons pris sur les Espagnols. Cet éléphant sera chargé d'une tour, et sera tel que s'en servaient les anciens : l'eau jaillira de sa trompe. Les mesures seront prises de maniere que cet éléphant soit terminé et découvert, au plus tard, le 2 Décembre 1811.

Un décret qui remplit trois colonnes du Moniteur du 10 Février, décerne des honneurs funebres extraordinaires au maréchal Lannes. La cérémonie doit commencer à Strasbourg le 22 Mai, jour anniversaire de la bataille d'Essling. Le transport ou convoi du corps durera jusqu'au 5 Juillet, jour anniversaire de la bataille de Wagram. Le corps sera déposé le 6 au Panthéon. Il y aura le même jour un service solennel dans toutes les églises de l'Empire. Ce qui nous a paru le plus comique dans le programme de cette fête tragique, c'est que l'éloge de Lannes sera prononcé par un chanoine de Notre Dame, nommé l'Abbé Raillon, qui fera sans doute un discours *analogue* à la circonstance.

La Cour de Justice criminelle du département de la Seine a décrété d'accusation et décerné ordonnance de prise de corps, contre trois généraux autrichiens prévenus d'avoir servi dans les armées d'Autriche et porté les armes contre la France postérieurement au 1er Septembre 1804. Ce sont les généraux Etienne-Théodore Marquette, général-major, né près de Givet, en 1755; Thierry-Devaux, feld-maréchal, né dans le département de la Moselle; et Wacquant, général-Major, né en 1755 à Nancy.

Un long décret sur l'Imprimerie et la Librairie remet en vigueur les anciennes lois de France, sur la Librairie, rétablit les anciens censeurs royaux, et anéantit jusqu'aux derniers vestiges de la liberté de la presse.

Digitized by Google

L'abondance des matieres que contient ce Numéro, ne nous permet pas d'offrir aujourd'hui de Résumé Politique. Nous donnerons dans notre prochain cahier la suite des lettres des deux Rois d'Espagne, et les rapports officiels du passage de la Sierra Morena par les troupes françaises.

Le théâtre de la guerre d'Espagne est maintenant dans le Sud de la Péninsule. On fortifie à la hâte Cadix, dont une garnison nombreuse et 2000 hommes de troupes anglaises envoyées de Gibraltar, garantissent suffisamment la sécurité. Les flottes espagnole et française sont dans la rade extérieure de Cadix prêtes à appareiller, si les circonstances l'exigent. Ceuta a reçu une garnison anglaise. La Junte suprême de Séville a été dissoute. Quelques-uns des traîtres qu'elle contenait dans son sein ont fui à Madrid. Il a été nommé un conseil de régence, composé de cinq personnes.

Les détails de ces événements affligeants se trouveront dans le Numéro du 28 de ce mois. Ils ne sont encore connus ici que d'une maniere assez confuse : le courage espagnol n'en paraît pas abattu ; et ces malheurs sont au moins compensés par la destruction d'un gouvernement imbécille, traître, paresseux, ignorant et cupide. C'est maintenant que va commencer la vraie guerre d'Espagne.

ERRATA.

Page 327, ligne 21, Il m'importe de préserver, lisez : Il importe de conserver.

Page 333, Le naturel farouche, inhumain, etc., lisez : Ce naturel farouche, inhumain, etc.

Page 335, ligne 12 de la note (3), Cette auguste union : lisez : Cette auguste réunion.

On souscrit chez M. PELTIER, 7, Duke Street, Portland Place.

De l'Imprimerie de Vogel et Schulze, 13, Poland Street, Londres.

Digitized by Google

L'Ambigu,

OU

VARIÉTÉS LITTÉRAIRES ET POLITIQUES.

No. CCXLIX.—*Le* 28 *Février*, 1810.

LITTÉRATURE.

1°. *Almanach des Muses*, un volume in 12 de 324 pages, orné d'une jolie gravure, vignette, et frontispice gravé.

2°. *Le Chansonnier des Grâces*, avec la musique gravée des airs nouveaux ; une volume in 18 de 350 pages, orné d'une jolie gravure, vignette, et frontispice gravé.

3°. *Almanach dédié aux Dames, pour l'an* 1810.

Tous les ans, nouveau tribut offert par les Muses françaises aux amateurs de la poésie légere ! tous les ans, nouveaux efforts des poëtes naissants, pour attirer, sur des productions fugitives, le regard d'un lecteur devenu trop dédaigneux ! C'est à qui s'empressera de se faire inscrire. L'éditeur

Digitized by Google

de *l'Almanach des Muses* remarque aujourd'hui ce nombreux concours. Comment admettre cette foule qui assiége le temple d'Apollon ?

De leur plume, en leurs mains, portant les nouveaux fruits :

Croyant tous avoir les mêmes droits, parce qu'ils ont les mêmes prétentions. Le prêtre du temple ne pouvant les introduire à la fois, *nunc hos, nunc accipit illos*, cherche à ne décourager personne ; mais il en est qui veulent forcer l'entrée, et voilà l'embarras !.... Comme le Sage de Virgile, par ses douces paroles, il ramene les esprits, il adoucit les cœurs. A sa voix, la foule repoussée prend patience, et consent d'ajourner son immortalité.... à l'année suivante.

A côté des jeunes adeptes qui briguent l'apothéose, le temple voit briller quelques-unes de ces anciennes divinités qui soutiennent son éclat, et méritent toujours notre encens. Pour parler sans figure, à côté de beaucoup de noms peu connus, nous retrouvons ici avec plaisir des noms depuis long-temps célèbres, d'autres distingués depuis long-temps. Le recueil de cette année s'honore en effet des noms de Barthe, de Laharpe, de Léonard, de Delille, de Fontanes, de Ducis, d'Arnault, de Boufflers, de Parni, de Saint-Ange, de Vigée, de Ginguené, d'Esmenard, de Tissot, de Millevoie, etc. etc. Et, puisque nous avons commencé par nommer *Barthe*, nous indiquerons au lecteur un fragment extrait du 3e chant de son *Art d'aimer*.

On trouve bien un peu de sécheresse dans la maniere de Barthe, et trop souvent de la recherche et de la coquetterie ; mais on y trouve aussi de la grâce. Voici comment il cherche à rendre l'empire des talents, chez les femmes :

Quelle femme *avec eux* n'est toujours jeune et belle ?

. . . . . .

Entends-je les concerts, mélodieux séjour,
Bois calme qu'attendrit *l'hymne éternel d'amour*,

Digitized by Google

Où de fleurs, de parfums, de myrte environnées,
Erraient, toujours aimant, les ombres fortunées ?
Que de fois, pour jouir de ces sons ravissants,
D'Homere et de Milton j'oubliai les accents !
Ne puis-je recueillir sur ma bouche amoureuse
De ce gosier brillant l'haleine harmonieuse ?
Talents, vous enflammez, vous captivez un cœur.
Il me séduit aussi, dans sa douce langueur,
Ce bras qui mollement s'arrondit en cadence,
Ce pied voluptueux suspendu par la danse !
L'œil suit vos pas légers dans leurs brillants détours ;
L'œil juge et de la taille et des secrets contours :
Ainsi flotte un roseau balancé sur sa tige ;
Moins rapide en fuyant, l'hirondelle voltige.
. . . . . .

Le fragment du poëme inédit de M. de Laharpe *sur la Religion* n'est qu'une longue déclamation contre *la France révolutionnaire*. Ces sorties sont usées depuis long-temps. Il faudrait au moins qu'une poésie, revêtue d'images brillantes à la maniere des chœurs d'Esther et d'Athalie en variât l'uniformité. Celle de M. de Laharpe est loin de cette perfection ; non qu'elle soit dénuée de figures, puisqu'on peut au contraire lui reprocher de n'avoir point assez économisé celles qu'il emprunte des prophetes ; mais ses images, ses métaphores, ses éternelles similitudes manquent de chaleur et de vie. Si l'on n'était averti par la rime, ne croirait-on pas lire de la prose en lisant ces lignes ?

Ai-je assez supporté leur coupable insolence ?
Ne dois-je pas enfin *sortir de mon silence ?*
(Dit le Seigneur.) Prophete, *il t'en souvient ; c'est toi,*
Toi que je pris pour juge entre Israël et moi :
De plus grands attentats provoquent ma vengeance :
Juge ma cause encore et celle de la France.
Juge entre l'homme et moi. . . le premier des humains
Qui sortit du limon animé par mes mains,
Prétendit égaler ma science infinie :
Il me désobéit, sa faute fut punie.

Digitized by Google

J'ai réparé sa faute, et ses enfants pervers
Ont d'un Dieu rédempteur affranchi l'Univers!
La nature est cachée à leurs faibles lumières,
Et pour eux Dieu n'est plus, s'il cache ses mysteres!
Ce qu'ils ont dû savoir, ma voix l'a révélé;
Mais à l'homme indocile en vain elle a parlé;
Il veut *tout* expliquer; eh! peut-il *tout* comprendre?
Si je lui donne *tout*, lui dois-je *tout* apprendre?
Etc. . . . . .

Les faibles paraphrases de Pompignan sont des chefs-d'œuvre à côté de cette versification pâle et négligée, où l'on n'aperçoit plus que quelques traits fugitifs du pinceau plein de goût qui traça Varwick et Mélanie. Dédommageons le lecteur, en le renvoyant à *l'Episode qui termine le second livre des Géorgiques*. Ce morceau, traduit de Virgile par M. de Fontanes, a toutes les qualités qui manquent au morceau précédent. Ici, l'expression est toujours poétique, le tour libre, varié, soutenu, le rhythme cadencé et musical; l'imitation, (car les vers de Laharpe sont aussi une imitation), ici ne sent point la gêne. On croit lire Virgile lui-même, en lisant ces vers:

Je n'aimerai que vous, vallons, grottes, ruisseaux!
Taigette, oh! porte-moi sur ces riants côteaux,
Où les vierges de Sparte à grand bruit rassemblées,
Le thyrse dans les mains, dansent échevelées!
Puissé-je, ô Sperchius, fouler tes bords fleuris!
Sombre Hémus, ouvre-moi tes verdoyants abris!
Oh! qu'en tes frais vallons, qu'en tes bois je m'arrête,
Et qu'un ombrage épais protége au moins ma tête?
Heureux qui pénétrant les lois de l'Univers,
Foule à ses pieds le sort, la peur et les enfers,
Et Cerbere, et le bruit de l'Achéron avare!
Mais trop heureux aussi qui dans les bois s'égare,
Suit, adore les dieux protecteurs du berger,
Pan et le vieux Sylvain et le Faune léger,
Et leurs aimables sœurs les Dryades champêtres!
Ni le choc des Etats prêts à changer de maîtres,

Digitized by Google

Ni l'orgueil des faisceaux, ni l'homicide fer,
Ni le Dace accouru des rives de l'Ister,
Ni les freres armés par l'implacable envie,
Ni la chute des rois, n'ont altéré sa vie.
L'aspect de l'indigent n'attriste point ses yeux,
Et des trésors du riche il n'est point envieux.
Il cueille en paix les fruits que son terrain lui donne,
Ou que l'arbre en été de lui-même abandonne.
Il ignore nos lois, les comices, nos mœurs,
Et le vaste Forum plein de folles clameurs.
D'autres fendent les mers d'abymes parsemées,
Pénetrent dans les cours, volent dans les armées.
Ici, le fer en main, le vainqueur furieux,
Du foyer des vaincus exilant tous les dieux,
Renverse les cités, pour boire dans l'opale,
Et fouler dans son lit la pourpre orientale.
L'avare aime à couver son trésor enfoui;
Des palmes de la scene un autre est ébloui;
Et celui-ci du peuple implorant les suffrages,
Ose de la tribune affronter les orages.
Le frere immole un frere, et, loin de son berceau,
Sous un autre soleil va chercher un tombeau.
Le laboureur, suivant sa tâche fortunée,
Fend le sein de la terre, et nourrit, chaque année,
L'Etat, les jeunes fils que forment ses leçons,
Et le bœuf qui mérite une part des moissons.
Les mois, en ramenant ses trésors et ses peines,
Fécondent son verger, son étable, ses plaines.
Nul repos jusqu'au jour où ses grains rassemblés
Font gémir sous leur poids ses greniers accablés.
L'été fuit: son pressoir, dans les jours de l'automne,
Distille en gouttes d'or l'huile de Sicyone.
Ses bois chargent sa main de leurs fruits variés;
Le gland a réjoui ses porcs rassasiés;
Et sur la roche, enfin de pampres embellie,
La chaleur du soleil cuit la grappe amollie.
. . . . . .

Ces rapprochements pleins d'intérêt, si familiers à Virgile, sont saisis et rendus par le traducteur avec la précision poétique, la force et le charme du texte. Dans le texte et dans la version, c'est le

Digitized by Google

même effet de couleur, et c'est aussi la même impression que les deux lectures laissent dans l'âme.

M. Ducis écrit, cette année, *à son petit bois*, qui lui inspire, comme les précédentes années, des vers tels qu'il les fait dans ce genre, toujours naturels et ingénieux; car, chez M. Ducis, l'esprit est toujours l'interprete des pensées de l'âme.

Salut, petit bois plein de charmes,
Chef aux amis, cher aux Neuf-Sœurs,
Où la nuit, les loups, les chasseurs
N'ont jamais porté les alarmes.
Salut, petit bois, où j'entends,
Parmi tant d'oiseaux si contents,
Des voix sans malheur douloureuses,
Sans bravo des roucoulements,
Sans paroles des airs charmants,
Des Saphos par l'amour heureuses;
Voix tendres, voix mélodieuses,
A vous dans ce bois je m'unis,
C'est le pays des bons ménages;
Le plaisir est sous les feuillages,
Le bonheur et dans tous les nids.
. . . . . .

M. Ducis ne fait pas des vers pour faire des vers; il attend le moment de l'inspiration, et il s'y livre: aussi, peut-il dire, comme Boileau,

Et mon vers, bien ou mal, dit toujours quelque chose.

Les trois pieces que nous lisons ici, de M. Ducis, ont chacune un mérite particulier. La seconde a pour titre, *le Pont des Meres*; l'autre est adressée *au Ruisseau de Dame-Marie-les-Lis, auprès de Melun.* Ce ruisseau est la fontaine d'Hypocrene; mais il n'est pas donné à tous les faiseurs de vers d'y puiser la même inspiration. Comme dit Marmontel: " Tout paraît stérile à des esprits stériles; tout n'a que des superficies pour des esprits superficiels .... De là vient qu'en se fatigant à cher-

Digitized by Google

cher des sujets, le commun des écrivains passe et repasse mille fois sur des mines d'or, sans en soupçonner l'existence. Le génie seul a l'instinct qui avertit que la mine est riche, comme il a seul la force de la creuser jusque dans ses entrailles, et d'en arracher les trésors."

Cette similitude qui, sans doute, n'est pas dans une exacte proportion par rapport à la petite piece du *Ruisseau*, est du moins applicable à beaucoup d'autres morceaux poétiques du même auteur, où un effet heureux, et qu'on n'osait se promettre sur le titre, vient comme prouver que c'est l'exécution qui fait tout, et que le souffle du génie sait tout féconder. En revanche, que de sujets inspirants, gâtés par une malheureuse exécution! J'en pourrais désigner plus d'un dans ce même recueil qui est sous mes yeux; mais ce serait mal, en finissant ou en commençant l'année, d'affliger son prochain.

L'éditeur nous montre cette fois M. Arnault avec beaucoup trop de réserve. Il ne lui accorde qu'une ligne de la table, et que douze lignes dans le corps du recueil, tandis que M.... et M.... et M.... occupent..... je m'arrête; j'ai promis d'être indulgent. Mais je puis citer du moins ces douze vers, bien sûr de voir s'unir à moi ceux qui les liront, dans le reproche que je fais ici à l'éditeur.

LE CHARDON ET LA ROSE.

Fable.

La fleur du chardon se carrait
Au milieu des piquants dont sa tige est armée;
Et sans plus de façons, d'elle-même charmée,
A la rose se préférait.
—Je suis plus qu'elle encore et sévere et pudique;
Car on la vit par fois s'humaniser un peu.
Quant à moi, qu'on approche, et l'on verra beau jeu:
Ma devise est enfin; *qui s'y frotte, s'y pique.*

Digitized by Google

—Eh ! pourquoi s'y frotterait-on ?
Dit un jeune berger qui passait d'aventure ;
Pour jouir d'une rose, on brave une blessure ;
Mais se fait-on piquer pour cueillir un chardon

L'éditeur (M. Vigée) a embelli son Almanach de plusieurs pieces piquantes et galantes de sa composition. J'en puis transcrire quelques-unes : par exemple, *la Création de la femme.*

Dieu, dans sa puissance infinie,
Avait créé la terre, et la mer, et les cieux ;
Entre ces éléments établi l'harmonie,
Et, pour se délasser, mis l'homme au milieu d'eux ;
Mais l'homme seul, hélas ! s'ennuyait ; à l'ouvrage
Dieu se remit soudain, fit la femme ; et les yeux
Sur cet objet fixés, prêt à lui rendre hommage,
Restons-en là, dit-il ; je ne ferais pas mieux.

Après cet hommage au beau sexe, viennent des épigrammes. En voici une qui est aiguisée avec finesse et à la maniere de Rousseau. L'auteur l'adresse à un *abbé, au sujet d'une épigramme faite par M. l'Abbé contre l'auteur :*

Ai toujours eu le cœur dévot à Rome,
Monsieur l'abbé ; l'avez aussi, dit-on,
Et le prouvez du moins par votre ton.
Votre épigramme est celle d'un digne homme ;
Et pour vos vers, dans le ciel, bien le sens,
Place obtiendrez près des saints Innocents ;
La méritez. Mais alors que vous donne
Exemple heureux d'offensé qui pardonne,
Pensant à moi, brochez vite un écrit
Où prêcherez sur l'oubli de l'injure ;
Pensant à vous, à mon tour vous le jure
Que prierai Dieu pour les pauvres d'esprit.

L'on distinguera encore dans l'Almanach des Muses de cette année, un *Récit en style épique sur la Mort de Henri IV*, par M. Dorange, auteur d'une traduction nouvelle en vers français, des Bucoliques de Virgile. Ce fragment, à quelques vers près, qui offrent des réminiscences, des négligences,

Digitized by Google

des ellipses forcées et de l'exagération ; ce fragment, dis-je, justifie les éloges qu'a mérités son imitation des *Eglogues*. L'on peut prendre une idée de son talent, dans les vers qui suivent. Un fantôme vient d'apparaître à Henri, pendant son sommeil : ce fantôme, qui n'est qu'un songe, fait pressentir au héros l'heure de sa mort : *Ami*, dit Bourbon à Sully :

" . . . . . mon heure est arrivée ;
" Il me reste la fuite *et ma vie est sauvée.*
" Mais dois-je, roi timide et superstitieux,
" Prendre un songe imposteur pour un avis des cieux,
" Et croire aux vains discours *d'une ombre passagere*
" *Qu'enfante de mes sens la terreur mensongere ?* . . . . ."

Voltaire fait dire à Sémiramis,

" . . . . . ce n'est point une erreur passagere
" Qu'enfante du sommeil la vapeur mensongere.

Henri continue :

" Conseille ma faiblesse." Il dit : mais les destins
Font parler à ses yeux des signes plus certains.
Le tonnerre embrâsant le front d'un chêne antique,
Allume dans les bois sa flamme prophétique ;
Des spectres ont peuplé les bois épouvantés ;
L'astre à la queue ardente, aux crins ensanglantés,
Portant l'essaim des maux dans sa course fatale,
Charge les airs brûlants des vapeurs qu'il exhale ;
L'oiseau des nuits gémit *au bord des monuments* ;
Le globe est déchiré de longs ébranlements ;
L'astre éclatant du monde, *au haut* de sa carriere,
De son orbe sanglant a voilé la lumiere ;
Le sang, rosée affreuse, a plu *du haut* des cieux ;
Et, pour comble de maux, les vents contagieux
Sur les Français en deuil *s'élançant en furie*,
Desséchent dans leur sein les sources de la vie.
Ainsi parle le sort, etc.

Le défaut de ces vers, et de tout le morceau (défaut de fonds), c'est d'être conçus vaguement,

Digitized by Google

et d'offrir quelques-unes de ces images générales et hyperboliques qui, convenant à toutes ces descriptions de prétendus prodiges, ne conviennent, par-là même, à aucune ; telles ces figures exagérées *du globe déchiré de longs ébranlements*, et des vents qui *dessèchent les sources de la vie*. L'on ne peut nier pourtant qu'il y ait un sentiment poétique dans ce *Récit de la Mort de Henri IV* (sujet mieux traité par M. Victorin Fabre et par M. Legouvé) ; mais le talent de M. Dorange se fortifiera de jour en jour par l'étude des maîtres qui nous enseignent l'art de la liaison des idées, et de leur progression insensible.

Je pourrais citer encore, mais il faut se borner. Je renverrai maintenant le lecteur à la table du Recueil, où les noms de MM. Armand Gouffé, Baour-Lormian, Boisard, Chas. Dubos, Dupaty, Fayolle, Guichard, de Jouy, Kerivalant, de la Bouïsse, Lalanne, le Bailly, Mollevault, Moreau, de la Rochette, Morel, de Piis, Mézès ; de mesdames Babois, des Roches, Dufresnoy, Constance de S.... ajoutés aux noms déjà cités, promettent un choix de pieces fait pour piquer sa curiosité et fixer son attention.

Je ne dirai que peu de choses des deux recueils dont l'annonce suit celle de *l'Almanach des Muses*, parce que plusieurs des mêmes noms s'y représentent et qu'on y trouve quelques-unes des mêmes pieces. Ceux qui pensent que

> Les vers sont enfants de la lyre,
> Qu'il faut les chanter, non les lire,

s'accommoderont du *Chansonnier des Grâces* et des jolis airs imprimés qui le terminent.

L'*Almanach dédié aux Dames* s'annonce par six jolies gravures ; au nombre de six, *la Femme hydropique*, de G. Dow ; *Seleucus couronnant son*

Digitized by Google

fils, par Vander-Werf; *la jeune Femme à sa fenêtre*, par G. Dow; *Clélie*, par Stella; *le Portrait* de G. Netzcher, et *Apollon faisant danser les Muses*, de J. Romain. Il est semé de poésies fugitives, tant en prose qu'en vers, et suivi d'un souvenir (feuilles blanches, papier vélin) orné d'agréables vignettes. Nous retrouvons encore ici les noms de MM. Arnault, de Boufflers, de Ducis, de Jouy, de Lebrun, de Millevoie, de Parny, de Vigée, etc.; de plus, ceux de MM. François de Neufchâteau, de Campenon, de Châteaubriant, de Deguerle, d'Hoffmann, etc. Voici un quatrain de Lebrun, *à sa Délie :*

Ange un peu diable, objet cher et funeste,
Par qui je meurs, et qui mourrais pour moi,
De mes vieux jours charme et trouble le reste:
Je ne puis vivre avec toi, ni sans toi.

Pour terminer, voici des vers de M. de Laharpe à une jeune dame qui voulait faire un roman :

Aglaé, dont l'esprit charmant
Sait joindre la gaîté badine
A la douceur du sentiment,
Veut être l'auteur d'un roman !
Elle en serait mieux l'héroïne.
Ce n'est pas qu'on puisse douter
Du génie heureux qui l'inspire;
Sans doute on n'a qu'à l'écouter;
On sent comme elle doit écrire.
Votre art, dans cet aimable écrit,
Aglaé ferait honte au nôtre;
Que vos acteurs auront d'esprit,
Si vous leur donnez tout le vôtre !
Cependant comment ferez-vous
Pour vous retracer une image
De ce dieu séduisant et doux
De qui vous repoussez l'hommage !
Je crois vos pinceaux merveilleux ;

Digitized by Google

Mais, pour faire un portrait fidèle,
Il faut regarder son modèle
Et vous en détournez les yeux.
Ah ! c'est en vain qu'on s'en défie :
Il faudra bien qu'il ait son tour.
Dans les romans et dans la vie,
Il faut toujours un peu d'amour.
Osez le voir, osez le peindre
Tel qu'il veut être à vos genoux,
Prêt à se corriger pour vous,
A tout souffrir, à ne rien feindre,
A vous cacher même ses vœux ;
Prêt à donner la terre entière
Pour un regard de ces yeux bleus
Dont Vénus aurait été fière.
Aglaé, dans vos fictions,
Dans le pays des aventures,
Il doit naître sous vos crayons
De bien ravissantes peintures :
Et vos talents et votre goût
Supposent bien des dons ensemble ;
Mais vos crayons qui peuvent tout,
Ne feront rien qui vous ressemble.

Par LAYA.

Digitized by Google

Droit Naturel et Droit des Gens.

Il vient de paraître à Londres un Traité de droit naturel, politique et civil, adapté aux circonstances, qui porte pour titre *la Voix de la Nature sur l'Origine des Gouvernements*, et pour épigraphe : *Liteæ naturæ diremit*, parce que toutes ses preuves sont tirées de la nature elle-même.

Le principe fondamental sur lequel roule tout ce traité ; c'est que, toute espece d'autorité venant *d'auter*, l'autorité universelle a pris essentiellement sa source dans l'auteur universel de chaque peuple.

Cet ouvrage fortement pensé, contient 6 grandes questions, toutes également dirigées contre l'esprit révolutionnaire de nos jours, et dont voici la substance.

1er. Question.—*Egalité des droits.* Impossible d'après la nature, d'après la raison, d'après l'expérience, d'après l'histoire et tous les monuments. Jamais les hommes n'ont été *sans chefs, sans autorités, sans propriétés*, comme on le suppose.

2e. Question.—*Contrat social.* Absurde dans ses préliminaires, extravagant dans le contrat, impossible dans la législation, impraticable dans la constitution, terrible dans ses essais, faux dans tous ses principes, d'où il résulte que les conventions primitives n'ont jamais existé.

3e. Question.—*Source des autorités.* La définition de l'autorité en général, est si simple qu'on est étonné de ne la trouver nulle part, *si naturelle* qu'on serait tenté de croire qu'on l'a toujours connue, *si vraie* qu'il est impossible de la remplacer par une autre. *Toute espece d'autorité vient* d'autor, *et l'autorité universelle, de l'auteur universel de chaque peuple.* Toutes les autres sources et les autres définitions sont fausses.

Digitized by Google

4e. Question.—*Origine des cités.* Il est prouvé d'après Aristote, Platon, &c. que par tout pays la cité naquit immédiatement de la famille; conséquemment, que ce fut le pere universel de chaque peuple qui, dès le premier mariage, fit des parts, porta des lois; que ce fut lui qui, investi par la nature *de l'autorité universelle et souveraine,* la conféra à qui il voulut; à l'aîné ou aux cadets; à un ou à plusieurs, à un sénat, &c. &c. De là les diverses formes de gouvernement, d'autant plus respectables, qu'elles sont fondées sur un principe attaquable.

5e. Question.—*Variations des corps civils.* Vie nomade, vie sauvage, divisions et réunions. Révolutions, leurs causes et leur remede. Au milieu de ces variations, jamais la source des autorités ne varia. Partout ce fut *le pere universel* qui conféra la souveraineté par lui ou ses successeurs, dans les révolutions même.

6e. Question.—*Souverains actuels.* Comment l'autorité paternelle s'est étendue sur les étrangers, sur les peuples réunis, les pays conquis ou usurpés, par la cession réciproque des souverains et des fondateurs, &c.?

Toutes ces questions sont tellement prouvées par la raison, par l'histoire, par les faits, et par tous les monuments, qu'il paraît difficile de les contredire.

Nouveauté, méthode, ordre, clarté, précision solidité; tout dans cet ouvrage intéresse; tout y respire le bien de l'humanité, tout y concourt au rétablissement des principes, au bonheur des peuples et des gouvernements. Nous ne doutons pas que quand cet ouvrage sera connu, il n'obtienne une place dans les bibliotheques et qu'il n'intéresse généralement par son importance.

Se trouve chez B. Dulau et Co., Soho Square, et chez MM. De-la Roche; De Boffe; De Conchy; Keating, &c.

Digitized by Google

VERS *adressés au Château de Wanstead,*

En Octobre 1809.

Asile d'un héros, qui possedes mon Roi,
Quels trésors tu contiens pour mon âme attendrie!
Les plus sacrés débris de ma triste patrie,
Les plus chers à mon cœur sont confiés à toi!

Déjà, lorsque j'atteins ton auguste portique,
Je suis tout palpitant? . . . un plaisir précurseur
Dévance l'intérêt, et l'annonce à mon cœur!

Aux pieds du rejeton de cette race antique,
Du fils de tant de rois, sacré par ses malheurs,
Qui n'a que ses vertus et pour garde et pour suite,
Le respect m'introduit, l'amour me précipite,
Je le vois et mes yeux se remplissent de pleurs!

Près de lui, quel objet, dont le front plein de charmes
Unit tout à la fois simplesse et majesté?
Belle, le moindre don en elle est la beauté! . . .
Quelque grand intérêt a fait couler ses larmes!
Son œil humide encore, où se peint la bonté,
Exprime dans ses traits une aimable indulgence!
Je les ai vus, ces traits adorés de la France!
Le regret trouve en eux un fidele tableau,
Héritier d'un amour qui survit au tombeau!

Avant ces jours de deuil, de fureur, de carnage,
Ces jours que Lucifer a marqués par sa rage,
La France, ma patrie, idolâtrait ses rois!
Ah! ne seraient-ils plus ces Français d'autrefois?
Maîtres du continent, brillants par leur courage,
Ils endurent le joug d'un despote oppresseur!
Et, détestant leurs fers, ils portent l'esclavage
Aux peuples dont leur nom est devenu l'horreur!!!

Digitized by Google

Pardon, Prince chéri, de ces plaintes ameres ;
Pardonne ces accents de mon cœur irrité ;
Ces Français sont tes fils, ces Français sont mes freres ;
Déplorables jouets de fureurs sanguinaires,
D'un délire éternel ils n'ont point hérité ;
Ils en sont bien punis, s'ils l'ont trop mérité !
Mais, si le repentir, le temps qui tout efface,
Des crimes les plus grands peut affaiblir la trace,
Si, trop long-temps déçus, en des jours corrupteurs,
Tes sujets à tes pieds abjurent leurs erreurs !....

En tes bras paternels, et sous ton juste empire,
Ils oublieront leurs maux : et, tarissant leurs pleurs,
La douce paix, pour qui tout l'univers soupire,
La paix, qui fuit toujours les tyrans destructeurs,
Pour fermer de Janus le temple redoutable,
Pour donner à la terre un bienfait plus durable,
Aura ses fondements dans le vœu de nos cœurs !

Par M. le Commandeur
de Tuvisy.

Digitized by Google

DÉCRET IMPÉRIAL

Sur l'Imprimerie et la Librairie en France.

Elevé au pouvoir par les Jacobins, leur devant sa gloire militaire, proclamé par eux un héros lorsqu'il ne faisait encore que débuter dans la carriere, Buonaparté s'est plu, depuis qu'il est maître absolu de la France, à détruire successivement toutes les doctrines avec lesquelles ils l'avaient égarée, et à faire des principaux d'entr'eux ses instruments pour opérer cette contre-révolution ; voulant ainsi, par leur éclatante apostasie, ridiculiser ses anciens amis et montrer au peuple les motifs qui guident les chefs de la démagogie. Ainsi Barrere, ce rhéteur sanguinaire dont les jeux de mots barbares étaient presqu'aussi révoltants que les atrocités qui y donnaient lieu, cet apôtre ardent de la licence de la presse, a été le premier que Buonaparté a chargé d'en surveiller et d'en réprimer les écarts. Le démagogue fougueux est devenu un censeur aussi sévere que scrupuleux, et maint auteur a eu à essuyer ses dédains, ses remontrances, à souscrire aux corrections qu'il prescrivait despotiquement. En général, Buonaparté a cherché à mettre tous les hommes que la révolution a rendu célebres, dans une situation opposée diamétralement à leurs principes ; comme s'il eût voulu montrer avec quelle facilité il disposait des hommes, de leurs opinions, avec quelle impunité il pouvait se jouer du nom qu'ils s'étaient fait dans l'ordre de choses auquel il succédait. C'est ainsi qu'il fit administrateur des lotteries le fameux Mercier qui, dans ses écrits et ses discours, s'était élevé contre leur établissement, et qu'il lui donna pour

Digitized by Google

collegues dans cette fonction ceux des conventionnels qui avaient parlé le plus vivement dans le sens de cette opinion. On doit donc s'attendre que Buonaparté chargera spécialement de l'exécution des nouvelles lois qu'il vient de rendre pour enchaîner la presse en France, les hommes qui ont le plus abusé de la licence des temps révolutionnaires pour égarer le peuple par leurs écrits. Ce décret que nous donnons plus bas, régularise ce qui, depuis long-temps, avait été opéré par la tyrannie; il avoue hautement ce qu'elle n'avait encore obtenu que par des ordres secrets, par des mesures arbitraires; il déclare enfin au nom de l'autorité actuelle que la pensée est enchaînée, qu'elle l'est plus que dans aucune des époques de l'ancienne monarchie; et que des censeurs établis par un gouvernement dont la premiere organisation fut populaire, exerceront une autorité absolue sur tout ce qui sera publié en France dans un genre quelconque.

TITRE PREMIER.

De la Direction de l'Imprimerie et de la Librairie.

Art. 1. Il y aura un directeur-général chargé, sous les ordres de notre ministre de l'intérieur, de tout ce qui est relatif à l'imprimerie et à la librairie.

2. Six auditeurs seront placés auprès du directeur-général.

TITRE II.

Des Professions d'Imprimeur et de Libraire.

3. A dater du 1er. Janvier 1811, le nombre des imprimeurs dans chaque département sera fixé, et celui des imprimeurs de Paris sera réduit à soixante.

4. La réduction dans le nombre des imprimeurs ne pourra être effectuée sans qu'on ait préalablement pourvu à ce que les imprimeurs actuels, qui seront supprimés, reçoivent une indemnité de ceux qui seront conservés.

5. Les imprimeurs seront brevetés et assermentés.

Digitized by Google

6. Ils seront tenus d'avoir à Paris quatre presses, et dans les départements deux.

7. Lorsqu'il viendra à vaquer des places d'imprimeurs, soit par décès, soit autrement, ceux qui leur succéderont ne pourront recevoir leurs brevets et être admis au serment qu'après avoir justifié de leur capacité, de leurs bonnes vie et mœurs, et de leur attachement à la patrie et au souverain.

8. On aura, lors des remplacements, des égards particuliers pour les familles des imprimeurs décédés.

9. Le brevet d'imprimeur sera délivré par notre directeur-général de l'imprimerie, et soumis à l'approbation de notre ministre de l'intérieur; il sera enrégistré au tribunal civil du lieu de la résidence de l'impétrant, qui y prêtera serment de ne rien imprimer de contraire aux devoirs envers le souverain et à l'intérêt de l'état.

TITRE III.

De la Police de l'Imprimerie.

Section Iere.

De la Garantie de l'Administration.

10. Il est défendu de rien imprimer ou faire imprimer qui puisse porter atteinte aux devoirs des sujets envers le souverain et à l'intérêt de l'état; les contrevenants seront traduits devant nos tribunaux et punis conformément au code pénal, sans préjudice du droit qu'aura notre ministre de l'intérieur, sur le rapport du directeur général, de retirer le brevet à tout imprimeur qui aura été pris en contravention.

11. Chaque imprimeur sera tenu d'avoir un livre cotté et paraphé par le préfet du département, où il inscrira, par ordre de date, le titre de chaque ouvrage qu'il voudra imprimer, et le nom de l'auteur s'il lui est connu. Ce livre sera représenté à toute réquisition, et visé, s'il est jugé convenable, par tout officier de police.

12. L'imprimeur remettra et adressera sur-le-champ au directeur-général de l'imprimerie et de la librairie, et, en outre, aux préfets, copie de la transcription faite sur son livre, et la déclaration qu'il a l'intention d'imprimer l'ouvrage; il lui en sera donné récépissé.

Digitized by Google

Les préfets donneront connaissance de chacune de ces déclarations à notre ministre de la police générale.

18. Le directeur-général pourra ordonner, si bon lui semble, la communication et l'examen de l'ouvrage, et surseoir à l'impression.

14. Lorsque le directeur-général aura sursis à l'impression d'un ouvrage, il l'enverra à un censeur choisi parmi ceux que nous nommerons, pour remplir cette fonction, sur l'avis du directeur-général et sur la proposition de notre ministre de l'intérieur.

15. Notre ministre de la police et les préfets dans leurs départements, feront surseoir à l'impression de tous ouvrages qui leur paraîtront en contravention à l'article 16. En ce cas, le manuscrit sera envoyé, dans les vingt-quatre heures, au directeur-général, comme il est dit ci-dessus.

16. Sur le rapport du censeur, le directeur-général pourra indiquer à l'auteur les changements ou suppressions jugés convenables, et, sur son refus de les faire, défendre la vente de l'ouvrage, faire rompre les formes et saisir les feuilles ou exemplaires déjà imprimés.

17. En cas de réclamation de l'auteur, elle sera adressée à notre ministre de l'intérieur, et il sera procédé à un nouvel examen.

18. Un nouveau censeur en sera chargé; il rendra compte au directeur-général, lequel, assisté du nombre de censeurs qu'il jugera à propos de s'adjoindre, décidera définitivement.

19. Lorsque le directeur-général jugera qu'un ouvrage qu'on se propose d'imprimer intéresse quelque partie du service public, il en préviendra le ministre du département auquel l'objet de cet ouvrage sera relatif, et sur la demande de ce ministre, il en ordonnera l'examen.

20. Si nos ministres sont informés, autrement que par le directeur-général, qu'un auteur ou imprimeur se propose d'imprimer un ouvrage qui intéresse quelque partie de leurs attributions et qui doive être soumis à l'examen, ils requerront le directeur-général d'ordonner qu'il soit examiné.

Le résultat de cet examen sera communiqué au ministre du département, et, en cas de diversité d'opinions, il nous en sera rendu compte par notre ministre de l'intérieur.

Digitized by Google

Section II.

De la Garantie des Auteurs et Imprimeurs.

21. Tout auteur ou imprimeur pourra, avant l'impression, soumettre à l'examen l'ouvrage qu'il veut imprimer ou faire imprimer. Il lui en sera donné un récépissé, à Paris, au secrétariat du directeur-général, et dans les départements, au secrétariat de la préfecture.

22. Il en sera usé dans ce cas comme il est dit aux articles 14, 15, 16, 17, et 18.

Section III.

Dispositions relatives à l'Exécution des deux Sections précédentes.

23. Lorsque le directeur-général pensera qu'il n'y a pas lieu à examiner un ouvrage et qu'aucun de nos ministres n'en aura provoqué l'examen, le directeur-général enverra un récépissé de la feuille de transcription du régistre de l'imprimeur, et il pourra alors être donné suite à l'impression.

24. Lorsque l'ouvrage que l'imprimeur aura déclaré vouloir imprimer, aura été examiné, soit d'office, soit sur la demande d'un de nos ministres, soit d'après un sursis ordonné par le ministre de la police et les préfets dans leurs départements, soit enfin sur la demande de l'auteur, et qu'il n'y aura été rien trouvé de contraire aux dispositions de l'article 10, il en sera dressé procès-verbal par le censeur qui paraphera l'ouvrage, et copie du procès-verbal, visée par le directeur-général, sera transmise, selon le cas, à l'auteur ou à l'imprimeur.

25. Si le directeur-général, sur l'avis du censeur, a décidé qu'il y a lieu à des changements ou suppressions, il en sera fait mention audit procès-verbal, et l'auteur ou l'imprimeur seront tenus de s'y conformer.

26. La vente et circulation de tout ouvrage dont l'auteur ou éditeur ne pourra représenter un procès-verbal, pourra être suspendue ou prohibée, en vertu d'une décision de notre ministre de la police, ou de notre directeur, ou de préfets, chacun d'eux dans leurs départements, et, en ce cas, les éditions ou exemplaires pourront être saisies ou confisquées entre les mains de tout imprimeur ou libraire.

Digitized by Google

27. La vente et circulation de tout ouvrage dont l'auteur, éditeur ou imprimeur pourra représenter le procès-verbal dont il est parlé à l'article 24, ne pourra être suspendue et les exemplaires provisoirement mis sous le séquestre, que par notre ministre de la police.

En ce cas et dans les vingt-quatre heures, notre ministre de la police transmettra à la commission du contentieux de notre conseil d'état un exemplaire dudit ouvrage, avec l'exposé des motifs qui l'ont déterminé à en ordonner la suppression.

28. Le rapport et l'avis de la commission du contentieux seront envoyés à notre conseil d'état pour être statué définitivement.

TITRE IV.

Des Libraires.

29. A dater du 1er. Janvier 1811, les libraires seront brevetés et assermentés.

30. Les brevets de libraire seront délivrés par notre directeur-général de l'imprimerie, et soumis à l'approbation de notre ministre de l'intérieur. Ils seront enrégistrés au tribunal civil du lieu de la résidence de l'impétrant, qui y prêtera serment de ne vendre, débiter et distribuer aucun ouvrage contraire aux devoirs envers le souverain et l'intérêt de l'Etat.

31. La profession de libraire pourra être exercée concurremment avec celle d'imprimeur.

32. L'imprimeur qui voudra réunir la profession de libraire sera tenu de remplir les formalités qui sont imposées aux libraires.

Le libraire qui voudra réunir la profession d'imprimeur, sera tenu de remplir les formalités qui sont imposées aux imprimeurs.

33. Les brevets ne pourront être accordés aux libraires qui voudront s'établir à l'avenir, qu'après qu'ils auront justifié de leurs bonnes vie et mœurs et de leur attachement à la patrie et au souverain.

TITRE V.

Des Livres imprimés à l'Etranger.

34. Aucun livre en langue française ou latine imprimé à l'étranger, ne pourra entrer en France sans payer un droit d'entrée.

Digitized by Google

35. Ce droit ne pourra être au-dessous de cinquante pour cent de la valeur de l'ouvrage.

Le tarif en sera rédigé par le directeur-général de la librairie, et délibéré en conseil-d'état, sur le rapport de notre ministre de l'intérieur.

36. Indépendamment des dispositions de l'article 34, aucun livre imprimé ou réimprimé hors de la France, ne pourra être introduit en France sans une permission du directeur-général de la librairie, annonçant le bureau de douane par lequel il entrera.

37. En conséquence, tout ballot de livres venant de l'étranger, sera mis par le préposé des douanes sous cordes et plomb, et envoyé à la préfecture la plus voisine.

38. Si les livres sont reconnus conformes à la permission, chaque exemplaire, ou le premier volume de chaque exemplaire, sera marqué d'une estampille au lieu du dépôt provisoire, et ils seront remis au propriétaire.

TITRE VI.

De la Propriété et de sa Garantie.

39. Le droit de propriété est garanti à l'auteur et à sa veuve pendant leur vie, si les conventions matrimoniales de celle-ci lui en donnent le droit, et à leurs enfants pendant vingt ans.

40. Les auteurs, soit nationaux, soit étrangers, de tout ouvrage imprimé ou gravé, peuvent céder leur droit à un imprimeur ou libraire, ou à toute autre personne, qui est alors substituée en leur lieu et place pour eux et leurs ayants-cause, comme il est dit à l'article précédent.

TITRE VIII.

Section Iere.

Des Délits en Matiere de Librairie, et du Mode de les punir et de les constater.

41. Il y a lieu à confiscation et amende au profit de l'état dans les cas suivants, sans préjudice des dispositions du Code pénal:

1o. Si l'ouvrage est sans noms d'auteur ou d'imprimeur;

2o. Si l'auteur ou l'imprimeur n'a pas fait, avant l'impression de l'ouvrage, l'enrégistrement et la déclaration prescrite aux articles 11 et 12;

Digitized by Google

3o. Si l'ouvrage ayant été demandé pour être examiné, on n'a pas suspendu l'impression ou la publication;

4o. Si l'ouvrage ayant été examiné, l'auteur ou l'imprimeur se permet de le publier, malgré la défense prononcée par le directeur-général;

5o. Si l'ouvrage est publié malgré la défense du ministre de la police générale, quand l'auteur, éditeur ou imprimeur n'a pu représenter le procès-verbal dont il est parlé art. 24;

6o. Si, étant imprimé à l'étranger, il est présenté à l'entrée sans permission, ou circule sans être estampillé;

7o. Si c'est une contrefaçon, c'est-à-dire, si c'est un ouvrage imprimé sans le consentement et au préjudice de l'auteur ou éditeur, ou de leurs ayants-cause.

42. Dans ce dernier cas, il y aura lieu en outre à des dommages-intérêts envers l'auteur ou éditeur, ou leurs ayants-cause, et l'édition ou les exemplaires contrefaits seront confisqués à leur profit.

43. Les peines seront prononcées et les dommages-intérêts seront arbitrés par le tribunal correctionnel ou criminel, selon les cas et d'après les lois.

44. Le produit des confiscations et des amendes sera appliqué, ainsi que le produit du droit sur les livres venant de l'étranger, aux dépenses de la direction générale de l'imprimerie et librairie.

Section II.

Du Mode de constater les Délits et Contraventions.

45. Les délits et contraventions seront constatés par les inspecteurs de l'imprimerie et de la librairie, les officiers de police, et en outre par les préposés aux douanes, pour les livres venant de l'étranger.

Chacun dressera procès-verbal de la nature du délit et contravention, des circonstances et dépendances, et le remettra au préfet de son arrondissement pour être adressé au directeur-général.

46. Les objets saisis sont déposés provisoirement au secrétariat de la mairie, ou commissariat-général de la sous-préfecture, ou de la préfecture la plus voisine du lieu où le débit ou la contravention sont constatés, sauf l'envoi ultérieur à qui de droit.

Digitized by Google

47. Nos procureurs-généraux ou impériaux seront tenus de poursuivre d'office dans tous les cas prévus à la section précédente, sur la simple remise qui leur sera faite d'une copie des procès-verbaux duement affirmés.

TITRE VIII.

Dispositions diverses.

48. Chaque imprimeur sera tenu de déposer à la préfecture de son département, et à Paris à la préfecture de police, cinq exemplaires de chaque ouvrage; savoir: un pour la bibliotheque de notre conseil d'état, un pour le directeur-général de la librairie.

49. Il sera statué par des réglements particuliers, comme il est dit à l'art. 3, sur ce qui concerne,

1o. Les imprimeurs et libraires, leur réception et leur police;

2o. Les libraires étaleurs, lesquels ne sont pas compris dans les dispositions ci-dessus;

3o. Les fondeurs de caracteres;

4o. Les graveurs;

5o. Les relieurs et ceux qui travaillent dans toutes les autres parties de l'art ou du commerce de l'imprimerie et librairie.

50. Ces réglements seront proposés et arrêtés en conseil d'état, sur la proposition du directeur-général de la librairie et le rapport de notre ministre de l'intérieur.

51. Nos ministres sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au Bulletin des lois.

(Signé) NAPOLEON.

Digitized by Google

Rapport fait à Buonaparté *par M. le Comte* Daru, *Intendant-Général de la Couronne, et qui a été communiqué au Sénat dans la Séance du 20 Janvier; voici un Extrait de ce Rapport :*

" Sire, l'acte des constitutions de l'empire, du 28 Floréal an 12, a réglé que les revenus de la couronne demeureraient fixés ainsi qu'ils l'avaient été en 1791. Mais dans l'intervalle, une partie considérable de cette dotation avait été aliénée ; les immeubles qui n'avaient pu l'être, étaient dans un état de ruine immense, le mobilier avait été vendu ; les diamants de la couronne avaient été dispersés.

" L'administration générale des domaines a dressé un état des biens aliénés dans l'intervalle de 1791 à 1804. Ces immeubles, évalués au vil prix qu'on en retirait alors, présentaient un revenu de 708,682 fr. 5 cent.

" Dans cette évaluation, on ne faisait point entrer la valeur des palais démolis ou vendus, comme Marly, Bellevue, l'ancien château de Meudon, ceux de Clagny, la Marche, Saint-Léger, Saint-Hubert. Pour en citer un seul exemple, Marly et son parc étaient portés pour un revenu de 18,000 fr. Cent soixante-dix-neuf maisons avaient été aliénées à Versailles et dans les environs, trente-deux à Saint-Germain, dix-huit à Rambouillet, trente-huit à Fontainebleau, et trente-deux à Compiegne.

" Le mobilier, qui a disparu est évalué à plus de trois millions.

" Les diamants de la couronne avaient été inventoriés en 1791, par ordre de l'assemblée constituante. Ils furent estimés, avec les autres pierreries et bijoux (suivant le procès-verbal imprimé), à 29,449,469 fr. De tous ces objets précieux, il ne restait au trésor public, lorsque V. M. prit les rênes de l'empire, que le diamant connu sous le nom de Régent ; mais l'état avait acquis quelques autres diamants ou pierreries ; ils furent remis au jouailler de la couronne, et l'inventaire en fait monter la valeur à 14,267,194 fr. 50 cent ; dans cette estimation, le Régent est compris pour douze millions, comme il était sur l'inventaire de 1791. Il résulte de cette comparaison que le trésor de la couronne avait été moindre de 15,182,274 fr. 50 cent. . . . . .

Digitized by Google

" J'ai invité la direction générale des forêts à estimer des parties de bois que leur position désigne comme pouvant être réunies plus convenablement à ceux que la couronne possede déjà.

" L'état qui en a été dressé en fait monter le revenu ordinaire à 750,272 francs et le capital à 39,892,702 fr. . . . . J'obéis aux ordres de V. M., en lui proposant de réunir à ses domaines les biens désignés dans cet état, auxquels je propose d'ajouter vingt articles de biens nationaux désignés dans un état supplémentaire, qui ne sont d'aucune importance, puisque leur produit total ne s'éleve qu'à 4333 fr., mais qui comme enclavés ou annexés, sont utiles ou nécessaires. Moyennant cette compensation, les droits de répétition du domaine de la couronne seront déclarés éteints.

" La dotation de la couronne telle qu'elle avait été constituée en 1791, était considérable sans doute : mais si l'on a égard à la différence des valeurs réelles que la même somme d'argent représente aujourd'hui, ce n'est point exagérer que de dire que ces revenus ne représentent plus que les deux tiers de ce qu'ils étaient alors. Cependant l'Etat s'est agrandi presque d'un tiers. Les dépenses indispensables se sont accrues.

" La secrétairerie d'état est une institution nouvelle, qui occasionne une dépense inconnue dans l'ancien ordre de choses.

" V. M., quoiqu'elle ne paye pas la solde de sa garde, qui est une armée, affecte à ce corps, sur son trésor particulier, une somme qui égale ce que la garde constitutionnelle coûtait à l'ancien gouvernement.

" Les diamants de la couronne ne présentent encore qu'une valeur inférieure à ce qu'exigent les circonstances. Il sera nécessaire qu'elle soit portée à 24 ou 30 millions, et V. M. a daigné me faire connaître que son intention est de faire face à cette dépense sans qu'il en coûte rien au trésor public.

" V. M. a établi un tel ordre dans sa maison, que, malgré les dépenses que les circonstances ont nécessitées, elle est parvenue à réparer ses palais : les Tuileries, Fontainebleau, Meudon, Saint-Cloud, Trianon, Rambouillet, Compiegne sont rétablis, meublés ; et V. M. espere être bientôt dans le cas d'entreprendre la restauration de Versailles. Ce palais est nécessaire à la splendeur du trône impérial ; c'est la plus belle résidence de l'Europe, la seule dont la nation puisse s'enorgueilir, parce qu'elle atteste sa puissance et celle des arts.

Digitized by Google

" Mais en restaurant le palais de Versailles, l'intention de V. M. est de maintenir toujours sa résidence ordinaire dans sa grande capitale.

" Déjà elle a fait terminer le Louvre ; elle a perfectionné l'ancienne galerie ; elle en éleve une nouvelle, pour achever la réunion des deux palais ; et ses dépenses sont acquittées sur les fonds du domaine extraordinaire.

" Une disposition du sénatus consulte organique de l'Empire veut que V. M. ait des palais dans les départements.

" Elle en a déjà un à Strasbourg, un à Bordeaux ; elle a le projet d'en avoir un à Lyon....

" Au-delà des Alpes, elle a les palais de Turin, de Stupinis, Parme et Colorno, qui font partie de la dotation de la couronne.

" Par une mesure politique, V. M. a voulu qu'un prince de son sang ou un grand dignitaire tint dans ces départements éloignés la cour de V. M.

" Pour tenir cette cour avec splendeur, un revenu d'un million lui est nécessaire ; et cette somme ne lui suffirait même pas, si ses propres revenus ne lui donnaient les moyens de la doubler.

" Dans l'état actuel des choses, le prince gouverneur-général reçoit du trésor public un traitement de 333 mille fr. comme grand dignitaire, et 400 mille fr. du trésor de la couronne de V. M.

" Les revenus bruts dans les départements au-delà des Alpes s'élevent à 1,228,065 fr. dont 212,010 fr. sont absorbés par les frais d'exploitation. Sur le produit net de 1,016,055 fr., il faut affecter aux dépenses nécessaires pour la conservation des propriétés, au moins 150 mille fr., et à celles des palais, jardins, établissements, mobilier et traitements, 400 mille fr. ; de sorte qu'il ne reste que 466,055 fr. pour le traitement du prince, et que pour donner au prince un million, nécessaire à l'entretien de sa cour, ce qui déchargera le trésor public de 333 mille fr. payés jusqu'ici au grand dignitaire, il faut accroître le revenu net de la dotation de ces départements, de 600 mille fr.

" En Toscane, V. M. a organisé les biens de la couronne sur les mêmes éléments. Le grand dignitaire qui représente V. M., les officiers, les édifices, les établissements appartenant à la couronne ne doivent rien coûter et ne coûtent rien à l'état ; et cette dotation doit être calculée de maniere à suffire à ces dépenses, mais à ne rien verser au trésor de la couronne. V. M. donne à la grande-duchesse un million.

Digitized by Google

" Les domaines de la Toscane produisent un revenu brut de 2,183,186 fr., dont les frais d'exploitation absorbent un tiers; ils sont les mêmes que le gouvernement antérieur, réputé pour sa sage administration; cet état de choses tient au système de culture du pays.

" Il reste un revenu net de 1,455,511 fr., sur quoi il faut prélever le million payable à la princesse. Les 450 mille fr. qui restent sont nécessaires pour l'entretien de dix-huit palais.

" Je propose de rendre au domaine public deux palais, dont les dépendances territoriales ont été aliénées par le duc Léopold, qui ne sont point nécessaires à la liste civile et qui peuvent être utiles pour le service de l'état.

" Je n'ai point parlé dans ce rapport des états romains, parce que ce pays n'est pas encore réuni à la France d'une maniere constitutionnelle.

" Lorsque le temps en sera venu, je supplierai V. M. de considérer que, vu la grandeur de la ville de Rome et de tous les souvenirs qu'elle rappelle, le prince qui y tiendra la cour de V. M. ne pourra l'y représenter dignement à moins d'un revenu de 2 millions."

Je suis avec le plus profond respect, Sire,

De V. M. I. et R. le très-obéissant serviteur et fidele sujet.

(Signé) DARU.

Paris, le 13 Janvier 1810.

Digitized by Google

Nouvelles Officielles d'Espagne.

Passage de la Sierra-Morena ; entrée des Français en Andalousie.

Lettre du Maréchal Duc de Dalmatie, *au Prince de* Neufchâtel *Major-Général.*

J'ai l'honneur de rendre compte à Votre Altesse Sérénissime, pour qu'elle veuille bien en faire un rapport à S. M. l'Empereur et Roi, du passage de la Sierra-Morena, et de l'arrivée des troupes impériales sur le Guadalquivir.

Depuis plusieurs jours, divers mouvements du 1er corps d'armée sur Almaden, et des troupes aux ordres du général Sébastiani, en avant de Villanueva de Los Infantes, avaient attiré l'attention de l'ennemi aux deux extrémités de sa ligne ; il croyait sa droite plus particulierement menacée, et il dégarnit son centre pour la renforcer : les retranchements qu'il avait élevés à l'entrée des défilés, des coupures sur toutes les routes, et les mines qu'il avait pratiquées au bord des précipices, pour faire sauter des portions de chemin, lui donnaient la confiance qu'il ne pouvaient être attaqué ; mais ces obstacles en apparence insurmontables, ont été franchis sans perte, avec la rapidité de l'éclair, et les dispositions faites ont produit les résultats les plus satisfaisants.

Le 19, S. M. C. porta son quartier-général à Santa-Cruz de Mudela, où le 5e corps d'armée, la garde-royale, une brigade espagnole se trouvaient réunis depuis le 18 au soir ; le même jour M. le maréchal duc de Trévise fit occuper El Viso et El Visillo, où la division du général Desolles se rendit également. Le général Sébastiani prit position avec la division de dragons du général Milhaud, le 58e régiment de ligne et la division du grand-duché de Varsovie, à Villamanrique, d'où il chassa l'ennemi, et il fit en même-temps occuper la Torre de Juan Abad et Almedina.

Le premier corps d'armée était depuis le 15 à Almaden de Arogue ; ses reconnaissances passerent le Guadalmez et pousserent jusqu'à Santa Euphemia et Belalcarar ; une division insurgée, qui était à Almaden, s'était retirée précipitamment sur Cordoue.

Digitized by Google

S. M. ayant résolu d'attaquer l'ennemi dans la journée du 20, le général Dessolles reçut ordre de partir de El Viso avec sa division et le 21e de chasseurs à cheval, qui fut mis à sa disposition, et de se diriger par l'ancien chemin qui passe à Puerto del Rey sur la Carolina, venant à cet effet déboucher à la Venta Nueva, entre la Carolina et Saint-Helena, où ce chemin joint la grande route.

M. le maréchal duc de Trévise eut ordre de faire attaquer, par le 5e corps, la position de Despenna Perros, où l'ennemi avait en plusieurs endroits coupé la route et pratiqué des mines : le 5e corps fut suivi dans son mouvement par la garde royale et par une brigade espagnole.

M. le général Sébastiani eut ordre d'attaquer l'ennemi dans ses positions de Venta-Nueva et de Venta-Quemada, de le chasser de la vallée de Dannados, de Montizon et de Saint-Estivas, et de le poursuivre ensuite, soit sur le Linnarres, soit sur Caeza et Ubeda, suivant qu'il prendrait l'une ou l'autre de ces directions.

M. le maréchal duc de Bellune avait fait rapport d'Almaden que les chemins qui conduisent de cette ville sur Cordoue l'obligeaient à faire un grand détour pour pouvoir amener son artillerie, et qu'il ne pouvait se porter directement sur le Guadalquivir qu'avec son infanterie et sa cavalerie. S. M. n'ayant pas jugé à propos de porter, pour le moment, à une plus grande distance le 1er. corps, il fut écrit à M. le maréchal duc de Bellune de renvoyer l'artillerie et la totalité de ses bagages pour prendre la grande route de l'Andalousie à Santa-Cruz de Medula, et de manœuvrer avec l'infanterie et la cavalerie de maniere à faire diversion, soit en portant des détachements à travers la Sierra-Morena, directement sur la Carolina, soit en se dirigeant sur le Guadalquivir, suivant que, d'après les renseignements qu'il recevrait, il lui paraîtrait pouvoir mieux remplir son objet. Le 18, M. le maréchal duc de Bellune rendit compte qu'il renvoyait son artillerie, et se mettait en marche le 19 pour se diriger par Torre-Campo, Villa-Nueva de la Jarra et Montoro sur Andujar, où il comptait arriver le 22, et se mettre en communication avec le restant de l'armée qui aurait débouché par la grande route de Carolina.

Ces dispositions étant faites, le 20 au matin, le général Desolles partit de Elviso, et se dirigea sur le Puerto del Rey ; une division insurgée, qui défendait ce passage, fut attaquée à la baïonnette dans ses retranchements, et mise aussitôt dans la déroute la plus

Digitized by Google

complette : l'ennemi se sauva à travers les précipices et les montagnes, abandonnant ses armes, son camp et des provisions. Il eut beaucoup d'hommes tués, mais on ne put en prendre qu'un petit nombre, sa résistance n'ayant pas été ce qu'elle pouvait être. Le général Dessolles continua son mouvement sans difficulté ; sa perte ne fut que de 15 hommes hors de combat.

La division du général Gazan du 5e corps, partie en même temps de Elviso, détacha la brigade du général Brayer pour forcer le passage par le col de Muladar, que suit un sentier des plus difficiles, lequel vient aboutir à la grande route au tournant dit des Corderas, par conséquent en arriere de tous les retranchements, coupures et mines de l'ennemi ; l'autre brigade de la division gravit la montagne entre ce passage et le Dispenna-Perros pour soutenir l'attaque de celle aux ordres du général Brayer, et de concourir avec elle au même résultat.

La division du général Girard, suivie de la garde royale, de la brigade espagnole et de la cavalerie, se tint sur la grande route, et ne se porta en avant qu'à mesure que la division du général Gazan obligea l'ennemi à évacuer successivement toutes ses positions et à abandonner ses camps, retranchements, artillerie, munitions, provisions, etc. Trois mines que l'ennemi avait pratiquées pour enlever des portions de route dans les endroits où elle est resserrée entre des roches à pic et des escarpements de cinquante pieds de haut, firent alors explosion ; leur effet fut à-peu-près nul il n'y eut pas le moindre accident, et les dégradations se trouverent de si peu de conséquence, que le mouvement de la colonne n'en fut pas arrêté pendant un quart d'heure, la division que l'ennemi avait placée sur la hauteur dite *Collado de los Jardinos*, se voyant ainsi parvenue au débouché de la route qui conduit à Santa-Helena, abandonna avec précipitation son camp retranché et se sauva en désordre à travers les montagnes ; le 100e régiment de ligne que M. le maréchal duc de Trévise envoya à sa rencontre, la joignit, lui tua 7 à 800 hommes et lui en prit 4000, dont un général, un lieutenant-colonel, dix autres officiers et un drapeau.

Dès-lors la déroute de l'ennemi devint générale sur tous les points ; la nuit qui survint, et la difficulté de la poursuite qui ne pouvait qu'être individuelle, empêcha que, sur ce front, on fit un plus grand nombre de prisonniers. La perte du 5e corps ne fut que de quelques hommes hors de combat.

Digitized by Google

L'ennemi a abandonné dans les batteries ou sur la route quinze pieces de canon, dont une partie atelée, des munitions, des bagages; il a aussi laissé dans ses camps des provisions et des effets: à Santa-Helena et à la Caroline, on a trouvé des magasins; cependant, en traversant ce dernier endroit, l'ennemi a lui-même mis feu à un grand magasin où il y avait un dépôt considérable d'armes, beaucoup d'eau-de-vie, de liqueurs, &c.

La marche était si forte que les troupes ne purent arriver à la Caroline que très avant dans la nuit. Le 21, le 5e corps se dirigea de Baylen sur Andujar, où le général Marisy arriva aussi dans la nuit et s'empara du pont sur le Guadalquivir. Le général Dessolles reçut ordre de se diriger avec sa division et la brigade de dragons commandée par le général Beauregard, par Linares sur Baeza, à l'effet de communiquer avec le général Sébastiani, et de couper la retraite aux corps ennemis qui n'avaient pu encore effectuer leur mouvement. Le quartier-général du roi fut établi à Baylen, où resta également la garde royale et la brigade espagnole.

La difficulté des communications et l'éloignement n'avaient pas permis au général Sébastiani de faire parvenir ses rapports; ceux qu'il envoya dans la journée du 20, ayant dû faire un détour, sont même encore en arriere; mais par une dépêche datée d'Arquillos le 21, à quatre heures du soir, S. M. est sommairement instruite de ses opérations: il rend compte qu'après avoir forcé le passage du col de Saint-Estevan, où il prit 10 pieces de canon, 3000 hommes, des drapeaux, plusieurs officiers, et des équipages, il fut instruit à la Venta de los Santos que le général Castejon, marquis del Vadillo, se trouvait avec sa division entre Montizon et Arquillos; le général Sébastiani dirigea de suite sur ce point quatre régiments de cavalerie et toute son infanterie; il trouva effectivement le général Castejon en position dans la vallée d'Arquillos et paraissant vouloir faire résistance; le général Sébastiani ne voulant pas lui donner le temps de se reconnaître, chargea aussitôt avec le 5e de dragons et les lanciers, la ligne ennemie; tout fut enfoncé, les insurgés mirent bas les armes, et on fit encore en ce moment 2500 prisonniers, parmi lesquels le régiment de Malaga, un de grenadiers et le 5e de Séville, le général Castejon, des colonels, beaucoup d'officiers et quatre drapeaux.

Après ce résultat, le général Sébastiani a dirigé des têtes de colonne sur Ubeda et Baeza, pour s'emparer des ponts sur le Gua-

Digitized by Google

dalquivir ; il en a aussi dirigé sur Linares, pour communiquer avec la colonne du centre, en même temps qu'il a envoyé des détachements pour ramasser les fuyards ; tout fait espérer que le nombre des prisonniers sera ainsi beaucoup augmenté.

Jusqu'à présent, le résultat connu des deux attaques est : 6 mille prisonniers, 2 généraux, beaucoup d'officiers, 8 drapeaux, 25 pieces de canon, des munitions, des magasins, des camps, et la dispersion totale de ce qui restait de débris de l'armée qui fut détruite à Occana ; cette armée est venue finir sa destinée aux revers sud de la Sierra-Morena, non loin des champs de Baylen.

Le général Sébastiani se loue des généraux Milhaud et Peircimont, de l'adjudant-commandant Bouillé son chef d'état-major, des officiers d'artillerie et du génie qui sont sous ses ordres, et de ceux de son état-major, parmi lesquels il cite M. Tiburce Sébastiani, son frere, qui fut sommer le général ennemi de mettre bas les armes.

M. le maréchal duc de Trévise et le général de division Dessolles n'ont pas eu le temps d'envoyer leurs rapports ; celui du général Sébastiani est aussi incomplet. Cependant les troupes qui gravirent les montagnes de Puerto del Rey, du col de Muladar et de Despenna-Perros, doivent être honorablement mentionnées, ainsi que les généraux Gazan et Brayer, pour leurs bonnes dispositions. J'aurai l'honneur de faire un rapport plus détaillé à V. A. S., et je lui donnerai en même temps les noms des militaires de tous grades, soit de troupes, soit de l'état-major général, qui se sont particulierement distingués. En attendant je la prierai de solliciter près de S. M. l'Empereur, pour qu'il daigne accorder les graces qui furent demandées pour plusieurs d'entr'eux, après la bataille d'Occana, et dont alors j'eus l'honneur d'adresser l'état à S. Exc. le ministre de la guerre.

Votre Altesse a vu au commencement de ce rapport que M. le maréchal duc de Bellune s'est directement dirigé d'Almaden sur Andujar ; ce mouvement ne pouvant être terminé que ce soir ou demain matin, le roi ne peut encore avoir de ses nouvelles ; aussitôt que S. M. en recevra, je m'empresserai d'en rendre compte à V. A. ; mais auparavant je l'instruirai cependant que tous les renseignements confirment que la plus grande confusion regne en Andalousie. La junte s'est sauvée de Séville et a été dans l'île de Léon, où elle avait convoqué pour le 1er Février une assemblée

Digitized by Google

générale des Cortès ; au moment où nous sommes arrivés, on faisait tirer au sort les habitants pour fournir les hommes nécesaires au complétement des régiments. Il n'est pas douteux que les avantages signalés que les troupes de S. M. l'Empereur ont remportés ne dérangent toutes ces mesures et n'occasionnent même une défection générale dans le parti insurrectionnel ; déjà dans plusieurs endroits les habitants viennent au-devant des troupes, et beaucoup ont fait des démarches pour rappeler leurs enfants des corps ennemis.

S. M. se rend ce soir à Andujar, où j'aurai l'honneur d'adresser de nouveaux rapports à V. A.

J'ai l'honneur de la prier d'agréer l'hommage de mon profond respect.

(Signé) Maréchal duc de DALMATIE.*

Baylen le 22 Janvier 1810.

PIECES

Relatives aux Affaires d'Espagne.

QUATRIEME PARTIE.

Lettres du Prince Ferdinand *à Buonaparté, depuis son arrivée à Valençai ; du Roi* Charles *et de la Reine* Louise, *depuis leur arrivée en France.*

No. I.

Monsieur mon frere,

Nous sommes arrivés, mon très-cher oncle et mon frere, ce matin à onze heures heureusement dans cette résidence, où M. le prince de Bénévent ainsi que la princesse, nous ont témoigné le plus grand empressement de nous être agréables.

Je me hâte d'en rendre compte à V. M. I. et R., c'est un hommage qui lui est bien dû, et qui répond parfaitement aux vœux de mon cœur pour la personne de V. M. I. et R. Les infants mes très-chers freres partagent mes sentiments. et me chargent d'en être l'organe auprès de V. M. I. et R.

---

* Voyez ci-après la continuation des lettres de Soult.

Digitized by Google

Je la prie d'en être bien persuadée et de me croire avec la plus haute considération.

De V. M. I. et R.

Le bon frere,

(Signé) FERDINAND.

Valençai, le 18 Mai 1808.

No. II.

Lettre du Prince Ferdinand *à l'Empereur.*

Sire,

J'ai reçu avec bien du plaisir la lettre de V. M. I. et R., datée du 15 du courant. Je lui rends grâce des expressions affectueuses dont elle m'honore, et sur lesquelles j'ai compté toujours, et je les répete à V. M. I. et R. pour sa bonté en faveur de la demande du duc de San-Carlos et de Macanaz, que j'ai eu l'honneur de lui recommander.

Je fais aussi à V. M. I. tant au nom de mon frere et de mon oncle qu'au mien, des compliments bien sinceres sur la satisfaction qu'elle a eue dans l'installation de son cher frere sur le trône d'Espagne; l'objet de tous nos désirs ayant été toujours le bonheur de la nation généreuse qui habite ce vaste royaume, nous ne pourrons voir à sa tête un monarque si digne et si propre par ses vertus à le lui assurer, sans en ressentir la plus grande consolation. C'est le sentiment et le désir d'être honorés de son amitié qui nous ont portés à lui écrire la lettre adjointe, que je prends la liberté d'envoyer à V. M. I., en la priant qu'après l'avoir lue, elle daigne la présenter à S. M. C. Une médiation si respectable nous assure qu'elle sera reçue avec la cordialité que nous souhaitons.

Excusez, Sire, cette liberté, qui doit son origine à la confiance sans bornes que V. M. I. et R. nous a inspirée, et assurée de toute notre affection, et de tout notre respect, permettez que je lui en renouvelle les plus sinceres et invariables sentiments avec lesquels

J'ai l'honneur d'être,

Sire,

De V. M. I. et R.,

Le très-humble et très-obéissant serviteur.

(Signé) FERDINAND.

Valençai, le 22 Juin 1808.

Digitized by Google

No. III.

Lettre du Prince Ferdinand *à l'Empereur.*

Sire,

J'ai reçu avec bien de la reconnaissance la lettre de V. M. I. et R. du 20 du mois courant, dans laquelle elle daigne m'assurer la prompte expédition de ses ordres pour mes affaires.

Mon oncle et mon frere ont été charmés comme moi de l'annonce de l'arrivée de V. M. I. et R. à Paris, qui nous rapproche de sa présence ; et puisque, quelle que soit la route, elle doit passer près d'ici, nous regarderions comme une bien grande satisfaction que V. M. I. et R. eût la bonté de nous permettre d'aller à sa rencontre, et de lui renouveler personnellement nos hommages à l'endroit qu'elle désignât, pourvu que cela ne l'incommodât pas.

V. M. I. et R. excusera ce désir inséparable du sincere attachement et du respect avec lesquels

J'ai l'honneur d'être,

Sire,

De V. M. I. et R.

Le très-humble et très-affectionné serviteur.

(Signé) FERDINAND.

Valençai, le 26 Juillet 1808.

No. IV.

Lettre du Prince Ferdinand *à l'Empereur.*

Sire,

Le plaisir que j'ai eu en voyant dans les papiers publics les victoires dont la Providence couronne nouvellement l'auguste tête de V. M. I. et R., et le grand intérêt que nous prenons mon frere, mon oncle et moi dans la satisfaction de V. M. I. et R. nous portent à la féliciter avec respect. L'amour, la sincérité et la reconnaissance dans lesquels nous vivons sous la protection de V. M. I. et R.

Mon frere et mon oncle me chargent de vous offrir leur respectueux hommage, et s'unissent à celui qui a l'honneur d'être avec la plus haute et respectueuse considération,

Sire,

De V. M. I. et R.

Le très-humble et très-obéissant serviteur,

(Signé) FERDINAND.

Valençai, le 6 Août 1809.

Digitized by Google

No. V.

Lettre du Prince Ferdinand *à l'Empereur.*

Sire,

Ma respectueuse reconnaissance aux bontés de V. M. I. et R. est bien sincere pour que je puisse différer un seul moment de répondre à la lettre dont vous m'honorez, datée du 16 de ce mois.

Je rends grâces à V. M. I. et R. pour l'intérêt et l'amour paternel que votre auguste personne prend en ma faveur et sur lesquels je compte toujours.

Mon attachement à V. M. I. et R. et ma conduite ne démentiront jamais les sentiments et l'aveugle obéissance aux ordres et désirs de V. M. I. et R.

Sire, je dépose dans le sein de V. M. I. et R. les vœux les plus ardents pour la prospérité de son regne, et les sentiments du dévouement le plus respectueux et le plus absolu pour votre auguste personne.

Sire,

De V. M. I. et R.,

Le très-humble et très-obéissant serviteur.

(Signé) Ferdinand.

Valençal, le 21 Décembre 1809.

No. VI.

Lettre de la Reine Louise *à l'Empereur.*

Monsieur mon frere,

Notre voyage a été heureux, et nous l'avons fait avec toute la commodité possible. La bienveillance de V. M. et son amitié pour nous, nous ont accompagnés depuis Bayonne jusqu'à Fontainebleau. Le roi a assez souffert en route, et depuis son arrivée ici il souffre encore beaucoup ; mais j'espere que le repos lui procurera sous peu de jours quelque soulagement à ses maux. Je n'ai qu'à me louer des personnes qui nous ont suivies par disposition de V. M. I. et R. depuis Bayonne ; de celles qui nous ont reçus au palais impérial de Bordeaux et dans ce château. Leurs soins, leur empressement à nous être utiles, leurs attentions jamais interrompues, et surtout leurs égards, ont été et sont pour nous chaque jour

Digitized by Google

les fideles interprètes des bons sentiments de V. M. I. et R. envers nous.

Sur quoi, je prie Dieu, mon bon frere, qu'il daigne avoir V. M. I. et R., en sa sainte et digne garde.

De V. M. I. et R.

Sa bonne et affectionnée sœur.

(Signé) Louise.

Au palais de Fontainebleau, ce 26 Mai 1808.

No. VII.

Lettre du Roi Charles *IV à l'Empereur.*

Monsieur mon frere,

Nous voilà donc arrivés à Compiegne sans que le moindre événement eût survenu dans le voyage. Toute ma famille se porte heureusement à merveille, et c'est uniquement sur moi que les souffrances se sont appesanties. J'espere cependant que le changement de climat et les douceurs de la vie paisible que je menerai ici, seront favorables au rétablissement de ma santé. D'abord je trouve fort agréable le palais, et c'est avec plaisir que j'y remarque partout l'empreinte de vos prévenantes dispositions.

Le général Reille, aide-de-camp de V. M. I. et R. sera le porteur de cette lettre: je le charge de l'honneur de présenter mes compliments à V. M. I., et je la prie d'en agréer toute la sincérité. Ce digne général, ainsi que les autres officiers du palais qui nous ont rendu les honneurs, se sont conduits d'une maniere digne de leur maître, et on ne peut pas assez louer l'obligeant empressement qu'ils ont eu à notre égard, pour nous rendre agréables leurs services et notre séjour à Fontainebleau. Je prie V. M. I. et R. de vouloir bien agréer l'expression de ma reconnaissance et de mon sincere attachement pour elle, et j'espere que V. M. I. aura la complaisance de répondre à mon désir de recevoir de ses nouvelles.

Sur quoi je prie Dieu, Monsieur et frere, qu'il vous ait en sa sainte garde.

Monsieur mon frere,

De V. M. I. et R.,

Le très-affectionné frere,

(Signé) Charles.

Compiegne, ce 19 Juin 1808.

Digitized by Google

No. VIII.

Lettre du Roi Charles *IV à l'Empereur.*

Monsieur mon frere,

J'ai trouvé Compiegne ce que je pouvais le désirer; le palais vaste et commode, le pays riche, la campagne riante, la forêt aussi étendue que belle, les promenades nullement pénibles et toutes variées et fort agréables; mais une fatale expérience m'a fait malheureusement connaitre que le séjour de Compiegne dérange chaque jour ma santé, et qu'il ne me sera pas possible de passer l'hiver dans ce climat, sans m'exposer à perdre l'usage de mes membres pour le reste de ma vie. La conservation de ma santé devenant un des premiers devoirs; après avoir consulté, sur mon état, les médecins les plus habiles, je désirerais m'approcher, avant l'automne, d'un des climats les plus doux de la France. On m'a indiqué la ville de Nice, ainsi je demande à V. M. si elle croit possible et convenable que je m'y établisse avec ma suite pendant les mauvais mois de l'année? J'attends de l'amitié de V. M. I et R. cette nouvelle marque de l'intérêt que la santé de son bon ami lui inspire.

Sur ce je prie Dieu, Monsieur mon frere, qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

Monsieur mon frere,

De V. M. I. et R.

Son très-affectionné frere et ami.

(Signé) CHARLES.

Compiegne, le 5 Juillet 1808.

No. IX.

Lettre du Roi Charles *IV à l'Empereur.*

Monsieur mon frere,

Avant de faire réponse à la très-grâcieuse lettre de V. M. I. et R. du 15 Juillet, j'ai voulu consulter les médecins de Paris, afin d'instruire V. M. de leur opinion sur l'état actuel de ma santé. Ils ne m'ont rien dit de bien consolant, et cela m'inquiete; mais l'assurance positive que je reçois de V. M. I. et R. sur le grand intérêt qu'elle prend à tout ce qui me touche, adoucit mes maux et calme mon esprit au milieu de mes souffrances. Les gens de l'art regar-

Digitized by Google

dent Nice comme le pays qui convient le plus à ma santé. La bonté de ce climat depuis Octobre jusqu'au mois de Mai est reconnue, et je vais en faire l'essai. Si ma santé se soutient pendant l'hiver, mes désirs seraient d'éviter l'été prochain la trop grande chaleur des pays méridionaux de la France, et de m'approcher, durant la belle saison, du séjour habituel de V. M., en me rendant, si elle le juge convenable, et si je suis en état de supporter les fatigues du voyage, à ce même château de Compiegne que je ne quitte qu'à regret, et que je n'aurais jamais pensé à quitter, si l'état de ma santé n'eût exigé pour l'hiver une demeure moins froide et moins humide que cet agréable palais.

Je prie Dieu, monsieur mon frere, qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

De. V. M. I. et R.

Le bon frere,

(Signé) CHARLES.

A Compiegne, le 5 Août 1808.

No. X.

Lettre de la Reine Louise *à l'Empereur.*

Monsieur mon frere,

Chaque jour V. M. I. et R. veut bien, dans sa bienveillance, nous donner de nouvelles preuves de son amitié, et du grand intérêt qu'elle prend à tout ce qui nous touche. Je la prie d'agréer la plus vive expression de ma reconnaissance, au sujet des ordres donnés pour le voyage du roi ; car il m'est démontré que sa vie dépend de ce voyage. Nous quittons Compiegne à regret, mais nous comptons, en y revenant, nous approcher de nouveau du séjour ordinaire de V. M. I. et R., le ciel le veuille, je dois le désirer ardemment, ceci ne pouvant pas avoir lieu, sans une très-grande amélioration dans la santé du roi, objet de tous mes vœux. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, Monsieur mon frere, en sa sainte et digne garde.

Monsieur mon frere,

De V. M. I. et R.,

Sa très-affectionnée sœur,

(Signé) LOUISE.

Compiegne, ce 6 Août 1808.

Digitized by Google

No. XI.

Lettre de la Reine Louise *à l'Empereur.*

Monsieur mon frere,

Nous voilà déjà arrivés à Marseille, ou pour mieux dire à ses environs. Nous sommes à la campagne qui nous plaît assez, et nous y jouissons de la bonté du climat, qui est, dans la situation où le roi se trouve, le plus grand bénéfice dont nous pouvons jouir.

Bien persuadés, d'après ce que V. M. I. et R. a daigné nous mander, que nous trouverons ici une température presqu'égale à celle de Nice; et vu que le roi, sans éprouver un grand soulagement, commence cependant à se porter sensiblement mieux, nous sommes décidés à ne pas aller plus avant, et nous n'attendons, pour nous transférer à Marseille, que notre logement y soit préparé.

Là et partout où nous soyons, je regarderai toujours comme un bonheur le plaisir de recevoir des nouvelles de V. M. I. et R. et de la savoir bien portante, dans la plus heureuse situation. De mon côté, je me ferai le plus agréable devoir de faire parvenir à V. M. I. et R. des nouvelles de la nôtre, et en attendant, je la prie d'agréer l'expression sincere de tous mes sentiments, avec lesquels je prie Dieu, Monsieur mon frere, qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

Monsieur mon frere,

De V. M. I. et R.

La très-affectionnée sœur.

(Signé) LOUISE.

Au château de Saint-Joseph, le 24 Octobre 1808.

No. XII.

Lettre du Roi Charles *IV à l'Empereur.*

Monsieur mon frere,

Malgré que l'état de ma santé m'empêche presque la faculté de tenir la plume (tant il est douloureux), je ne s'aurais cependant me priver du plaisir de féliciter V. M. I. et R. pour ses heureux succès dans sa derniere campagne, ainsi que pour son retour à la capitale de son Empire. Puisse au moins l'entiere tranquillité du Continent

Digitized by Google

être le fruit de ses travaux, comme je m'en flatte, et j'aurai cette douce consolation dans les peines qui m'accablent.

Sur quoi je prie Dieu, Monsieur mon frere, qu'il ait V. M. I. et R. dans sa sainte et digne garde,

Monsieur mon frere, de V. M. I. et R., le très-affectionné frere,

(Signé) CHARLES.

Marseille le 7 Février 1809.

No. XIII.

Lettre de la Reine Louise *à l'Empereur.*

Monsieur mon frere,

J'ai bien du plaisir à me rappeler au souvenir de V. M. I. et R.; et j'aime à avoir des occasions de lui prouver combien je prends intérêt à tout ce qui a quelques rapports à sa gloire et à son bonheur.

Les derniers heureux succès obtenus par les armées de V. M. I. et R.; en Espagne, l'entiere expulsion et défaite des Anglais, et l'arrivée de V. M. I. et R. à sa capitale, sont pour moi autant de motifs agréables pour venir féliciter V. M. I. et R., et la prier de daigner agréer la sincérité de mes vœux et de mes sentiments. Le roi les partage dans le fond de son cœur, mais le pitoyable état de sa santé lui accorde à peine le loisir d'en donner à V. M. I. et R. le faible mais sincere témoignage. Peut-être le retour de la belle saison lui sera plus favorable, ou moins terrible, et nous nous proposons pour lors d'en profiter, pour que le roi puisse aller prendre les eaux de Greoulx, qui ne sont qu'à douze lieues d'ici, et que tous les médecins qui l'ont vu et examiné, conviennent dans leurs consultations qu'elles doivent lui procurer le plus heureux soulagement.

Nous comptons toujours, Monsieur mon frere, sur l'agrément de V. M. I. et R., et je me flatte qu'elle daignera nous en procurer tous les moyens, avec la générosité trop obligeante dont elle a daigné nous combler jusqu'à présent. Je la prie encore de ne pas nous priver du plaisir de recevoir de ses très-cheres nouvelles, et j'ose espérer que V. M. I. et R. ne nous fera pas languir dans cette attente.

Sur quoi je prie Dieu, Monsieur mon frere, qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

(même date) (Signé) LOUISE.

Digitized by Google

Suite des Lettres du Duc de Dalmatie (Soult) *au Prince de* Wagram *et de* Neufchâtel.

Je n'ai point encore reçu l'état des objets d'artillerie, munitions et magasins que l'ennemi nous a laissés à Jaen ; je suis seulement instruit qu'il y a 44 bouches à feu en batterie, à peu-près moitié de siége, et le surplus de campagne. Il y a aussi 6000 fusils, beaucoup de munitions et des magasins considérables. A Cordoue, nous avons aussi trouvé 6000 fusils et un fonds d'arsenal dont l'artillerie tirera grand parti. L'ennemi a évacué la Castille et Bacar, et nous y a laissé 4 pieces de 8 et un obusier. Il a aussi abandonné 6 autres pieces sur la route des montagnes. Ainsi, depuis le passage de la Sierra-Morena, l'armée impériale s'est emparée de 80 pieces de canon ; j'aurai l'honneur d'envoyer l'état de tout ce qui a été pris, à votre altesse sérénissime, aussitôt qu'il me sera parvenu.

Le général Sébastiani doit partir aujourd'hui de Jaen pour marcher sur Grenade. Je n'ai pas eu de nouvelles de lui depuis deux jours ; mais son mouvement préparatoire a dû être terminé hier soir.

La division du général Latour-Maubourg est aujourd'hui à Leya. L'infanterie du premier corps d'armée à Rambla et la Carlota. Demain tout le 1er corps sera en avant de Leya, sur la route de Séville ; le cinquieme corps sera réuni à Exija, où. S. M. C. se propose d'établir demain son quartier.

Le Roi est décidé à marcher sur Séville. On a l'espoir que les habitants ne feront aucune résistance, et même que nous y préviendrons la division d'Albuquerque et les troupes du duc del Parque, qu'on assure avoir été appelées de l'Estramadure et des bords du Tage. Si elles se trouvent devancées, il est probable que Séville entraînera Cadix, où on ne peut être encore en mesure de se défendre, et qu'ainsi l'escadre espagnole sera prise.

La Junte s'est sauvée à l'île de Léon, près Cadix. On prétend que la plupart des individus qui la composent s'embarqueront pour l'Amérique. On dit aussi qu'elle s'est mise en position de traiter et de capituler. On a également prétendu qu'elle avait

Digitized by Google

été arrêtée. Dans quelques jours ces diverses versions s'éclairciront.

Les habitants de l'Andalousie montrent les dispositions les plus favorables. Personne ne s'enfuit, excepté les gens les plus tarés, qui ont joué un rôle dans la révolution. Les physionomies sont ouvertes, et on remarque une grande satisfaction dans le peuple de voir ainsi terminer cette affreuse guerre, et mettre fin à l'épouvantable tyrannie de la Junte: au moment où les troupes de S. M. l'Empereur sont entrées, on tenait les assemblées pour nommer les députés aux cortès: déjà quelques-uns de ces députés étaient partis pour l'île de Léon, notamment ceux de Grenade; mais ils reviennent. On faisait aussi tirer au sort pour que le quart de la population allât completter les armées. Le roi est reçu partout avec enthousiasme, les insurgés l'ont parfaitement servi par l'atrocité de leurs mesures. Ce qu'on voit aujourd'hui en Andalousie, prouve que la nation fatiguée des maux qu'elle a soufferts, veut se soumettre à son gouvernement.

J'ai l'honneur de prier V. A. S. d'agréer l'hommage de mon profond respect.

(Signé) Le Maréchal Duc de Dalmatie.

Cordoue, le 27 Janvier, 1810.

Proclamation du Roi Joseph.

Espagnols, le moment est arrivé où vous pourrez entendre avec fruit la vérité que je vous dois.

Les gens réfléchis savent que depuis plus d'un siecle la force des choses qui commande tous les résultats, a voulu que l'Espagne fût l'amie et l'alliée de la France.

Lorsqu'une révolution extraordinaire précipita du trône la maison qui régnait en France, la branche d'Espagne devait la soutenir et ne poser les armes qu'après l'avoir rétablie, ou s'attendre à descendre un jour du trône d'Espagne; il fallait de l'héuroisme pour prendre un parti aussi décidé; on préféra attendre du temps ce que l'on n'osait entreprendre les armes à la main.

Le cabinet de Madrid crut pouvoir dévoiler son secret en armant contre la France, lorsqu'il la vit engagée dans une guerre lointaine.

Digitized by Google

La victoire de Jena confondit ses projets.

Il essaya en vain de revenir au système de dissimulation et de reprendre l'esprit des négociateurs de Bâle.

Le vainqueur de l'Europe ne se laissa pas tromper.

Les princes de la maison d'Espagne n'osant combattre, renoncerent à sa couronne et se contenterent de stipuler pour leurs intérêts particuliers.

Les grands d'Espagne, les généraux, les principaux de la nation ont connu ces vérités. J'ai reçu leur serment à Madrid; l'événement de Baylen bouleversa toutes les têtes, la crainte s'empara des plus pusillanimes, les gens les plus éclairés et les plus forts de leur conscience me resterent seuls fideles.

Une nouvelle guerre continentale et les secours d'Angleterre ont prolongé une lutte inégale dont la nation sent toutes les horreurs.

L'issue n'en a jamais été incertaine; le sort des armes a aujourd'hui prononcé.

Si la paix intérieure ne se rétablit pas immédiatement, qui peut prévoir les conséquences d'une aussi aveugle obstination?

Il est de l'intérêt de la France de conserver à l'Espagne son intégrité et son indépendance, si elle reste ennemie, la France doit chercher à l'affaiblir, à la démembrer et à la détruire.

Dieu qui lit dans le cœur des hommes sait quel est l'intérêt qui m'anime en vous parlant ainsi.

Espagnols, l'immuable destinée n'a pas encore prononcé; cessez de vous laisser abuser par des passions excitées par l'ennemi commun; servez-vous de votre raison, elle vous montrera dans les soldats français des amis prêts à vous défendre; il en est temps encore; réunissez vous autour de moi; que ce jour commence pour l'Espagne une nouvelle ere de gloire et de bonheur.

Donné à Cordoue le 27 Janvier, 1810.

(Signé) MOI LE ROI.

Digitized by Google

NOUVELLES NOTES DU MONITEUR.

Nous donnons ci-après les notes du Moniteur sur quelques passages des discours prononcés dans la Chambre des Pairs dans la Séance du 23 Janvier. La premiere de ces notes renferme une menace aussi puérile que ridicule. Buonaparté y déclare " que quand les Anglais voudront *signer* l'acte de réunion à la France d'un territoire voisin, ils n'auront qu'à y descendre." Ceci n'est qu'une mauvaise pantalonade de Napoléon en gaieté ; tout le monde sait qu'il n'a pas besoin de prétextes pour s'emparer d'un pays qui lui convient, que toutes les proies lui sont bonnes, qu'il exerce sa rapacité sur celles mêmes dont il avait formé les appanages de ses freres, que quand il n'y a plus de souverains légitimes à piller, il vole, il dépouille sa propre famille, et qu'il met la même effronterie, la même violence dans ces actes d'expoliation que dans ceux qui ont renversé, humilié ou appauvri tant de familles souveraines. Le misérable subterfuge auquel il a recours pour pallier l'incorporation d'une grande partie de la Hollande à la France, prouve la petitesse de ses moyens quand il s'agit de justifier une injustice, et combien cet homme qui a une conception assez étendue quand il s'agit de méditer ou de préparer une catastrophe politique, est puéril, trivial, insipide dans les prétextes qu'il y donne après qu'elle est consommée. C'est qu'alors son instinct inspirateur l'abandonne, c'est que cette profonde malignité qui fait sa force, s'est épuisée ou satisfaite dans la tentative, et que redevenant un homme ordinaire il montre à nud la fausseté de son jugement et la médiocrité de son esprit. Les Anglais ! toujours les Anglais ! On doit être bien fatigué en France

Digitized by Google

et en Europe de ce cri de guerre continuel de Buonaparté contre une nation qui s'est montrée si ferme et si généreuse dans les crises de l'ordre social. Cet homme va directement contre le but qu'il se propose : il veut appeler la haine des autres peuples sur la nation anglaise, et pour cela il peint sans cesse cette nation comme remuant tous les Empires par la puissance de son or, l'étendue de son commerce et l'habileté de ses agents ; comme organisant avec une infatigable activité de généreuses conjurations pour le salut de l'Europe..., Certes, en la présentant ainsi, Buonaparté ne peut que la rendre un objet de vénération et d'étonnement ; et les peuples doivent voir en elle une puissance qui, avec des moyens bien inférieurs en apparance à ceux dont dispose Buonaparté, lutte corps à corps avec lui, le défie sans cesse et finira par l'écraser.

Dans ses notes précédentes sur le discours d'ouverture du parlement, Buonaparté avait dit que c'était en Espagne ou dans le Nord de l'Allemagne qu'il fallait que les Anglais envoyassent l'expédition dirigée contre Walcheren ; quelques jours après, oubliant cette insinuation, il établit dans son Moniteur que l'expédition de Walcheren eût-elle débarqué en Espagne, les Anglais n'en auraient pas moins été battus et chassés. En même-temps qu'il faisait cette réflexion, Lord Wellington s'avançait pour offrir le combat à l'armée française, et probablement répondait d'une maniere aussi vigoureuse qu'éclatante à cette insulte de Buonaparté.

Buonaparté dénaturant ce qu'a dit Lord Sidmouth, déclare qu'il y aura en Angleterre de l'aigreur, de l'abattement, du découragement, tant que des hommes forcenés, partisans de la guerre perpétuelle, seront en place . . . Vous les insultez, vous les accusez, vous poussez sans cesse des cris de rage contre eux : donc ils ont travaillé efficacement contre vous, donc ils ont troublé ce repos dont vous

Digitized by Google

aviez besoin pour asseoir toutes vos nouvelles institutions, modeler vos royaumes, et faire sortir du chaos que vous avez créé autour de vous et, qu'ils ont eu l'art d'y entretenir, toutes ces grandes masses qui doivent former les divisions de votre vaste empire. Ces hommes que vous traitez de forcenés parce qu'ils ont été immuables dans la poursuite de leur système énergique contre vous, ont, depuis trois ans, retardé la ruine totale de l'Europe, ils vous ont menacé sur tous les points, attaqué sur plusieurs, vaincu sur quelques-uns ; ils vous ont ravi des proies dont vous vous croyiez sûr ; ils ont encouragé à la résistance des souverains et des peuples que vous croyiez pouvoir soumettre en ne faisant que vous montrer ; ils vous ont harcelé quand toute votre activité suffisait à peine à combattre les ennemis que votre pétulante ambition vous avait suscités. Ils ont lutté avec succès en Turquie contre les intrigues de vos agents, ils ont réveillé dans les îles Ioniennes un désir d'indépendance, ils ont détruit votre influence à la cour de Perse, ils la combattent à celle de Russie, ils offrent aux puissances du Nord un appui que bientôt vos nouveaux attentats leur rendront nécessaire ; ils ont prodigué aux Espagnols d'immenses secours, qu'à la vérité l'imprévoyance et la mauvaise administration des Juntes a dilapidés ; ils ferment encore à vos troupes l'entrée du Portugal, et, en supposant qu'il n'y eût plus sur le continent un seul coin de terre sur lequel on combattît contre vous, ils trouveraient encore moyen de vous troubler au sein de cette paix des tombeaux que vous seriez parvenu à établir dans votre Empire.

Nous trouvons dans ces notes une phrase qui est comme un trait échappé au caractere de Buonaparté et qui montre combien il est fanfaron et charlatan, lorsqu'il ne s'observe pas : " La place de Flessingue, dit-il, n'est pour nous d'aucune importance ; on ne la rétablira qu'afin que les Anglais ne

Digitized by Google

se vantent point de l'avoir détruite." Eh bien! cette inutile dépense, ces frais énormes que vous ferez pour rétablir une place sans importance, feront sourire les Anglais; ils verront dans cette coûteuse rodomontade, combien vous craignez de leur donner aux yeux de l'Europe le moindre avantage sur vous.

Buonaparté termine ces notes par une longue et insipide récapitulation, dans laquelle il cite les Russes, les Danois, les Prussiens, les Suédois, les Autrichiens, les Espagnols moins pour indiquer qu'ils ne sont plus *dupes* du Gouvernement Anglais, que pour donner avec orgueil la nomenclature des puissances et des peuples qu'il regarde comme étant aujourd'hui dans sa dépendance. Il fait des plaisanteries sur les brouillards de Londres, sur les comptoirs de la cité; il conseille judicieusement aux ministres de ne plus délibérer au *rez-de-chaussée* et d'aller tenir conseil au haut de la *plateforme* de la tour de Londres.... En verité, ces misérables et puériles plaisanteries doivent, en même temps qu'elles prouvent la bêtise et l'aveuglement de leur auteur, montrer aux ministres qu'ils ont réussi dans leurs tentatives contre Buonaparté, puisque, quand il parle d'eux, il tombe dans le délire.

NOTES DU MONITEUR

Sur quelques Passages des Discours prononcés dans la Chambre des Pairs le 20 Janvier.

Lord Harrowby.—Il fut résolu de détruire l'arsenal et la marine, et d'enlever à notre ennemi le plus acharné les plus puissants moyens qu'il eût de nous nuire. Par des événements et des difficultés qu'on ne pouvait prévoir, le but n'a pas été complettement rempli; mais il l'a été suffisamment pour faire avorter tous les plans d'attaque qu'il pouvait

Digitized by Google

combiner de ce côté (1).....On espérait que ce serait l'affaire d'un coup de main, et que tout serait fini avant le retour de la saison contagieuse (2).....C'est à cette expédition d'Espagne que l'on doit attribuer la délivrance de la Gallice et de l'escadre du Ferrol. Ne sont-ce pas là des objets bien importants, et n'a-t-on pas le droit de se féliciter de pareils résultats? Je vote en conséquence contre l'amendement (3).

Lord Sidmouth.—Il y avait beaucoup d'irritation et un grand découragement dans l'esprit public, et l'adoption d'une

---

NOTES.

(1) Ce lord a une grande confiance dans la crédulité du parlement. Depuis que Flessingue appartient à la France, on n'y a dépensé que 100 mille fr. par an pour la construction d'une demi-lune: on n'a rien dépensé au bassin. C'est à Anvers que, depuis quatre ans, on a employé 6 millions aux travaux des fortifications et aux bassins, et 60 millions pour les arsenaux, chantiers de construction et autres objets du département de la marine. Aujourd'hui les Anglais sont moins avancés qu'avant leur expédition. Avant leur expédition, l'île de Walcheren, Batz, Breda et Berg-op-Zoom appartenaient à la Hollande; aujourd'hui l'île de Walcheren, Batz, Breda et Berg-op-Zoom sont réunis à la France; car tout territoire voisin de la France, auquel les Anglais auront touché, et qui n'aura pas su se défendre, sera réuni à l'Empire. Ainsi, quand les Anglais voudront signer l'acte de réunion à la France d'un territoire voisin, ils n'auront qu'à y descendre, y pratiquer des intelligences, et s'y faire recevoir comme à Middelbourg et dans le Sud-Beveland avec quelque accueil. Le résultat de l'expédition des Anglais contre l'île de Walcheren est la réunion de la rive droite de l'Escaut à la France, et certes personne ne dira que cela améliore la situation de l'Angleterre.

(2) Le retour de la saison contagieuse! L'expédition anglaise a débarqué dans le mois d'Août, et la saison contagieuse commence dans les premiers jours de Juillet.

(3) Dire que l'expédition du Portugal a empêché que l'on occupât Lisbonne, cela est exact; mais dire qu'elle a eu quelqu'influence sur les affaires d'Espagne, cela est faux; au reste, dans la situation générale des affaires militaires en 1809, il n'eût pas été avantageux aux Français de prendre Lisbonne. Il leur était avantageux que les Anglais

Digitized by Google

pareille mesure ne servirait ni à calmer l'aigreur, ni à relever le courage abattu (4).

Le comte de Liverpool.—C'est encore un fait constaté par les gens de l'art, qu'il faudrait moins de temps et moins d'argent pour construire un nouveau port que pour rétablir le port et l'arsenal de Flessingue (5).....J'ai dit que cette expédition avait été utile à l'Autriche. Il est certain en effet qu'elle a arrêté la marche d'un corps considérable de conscrits qui étaient destinés à agir contre elle (6).....Je savais que l'Autriche desirait que nous retinssions Walcheren jusqu'à ce qu'elle eût fait sa paix, et quelque dures que soient les conditions auxquelles elle a été obligée de souscrire, il est certain qu'elles sont encore bien douces en comparaison de celles dont Buonaparté l'avait menacée, et il faut bien que quelque chose l'ait forcé à se relâcher des prétentions qu'il avait d'abord affichées (7).....

---

eussent ce point à défendre, ce qui exigeait un grand emploi de moyens: les troupes espagnoles sont comptées pour si peu de chose en bataille rangée, que l'expédition de Walcheren, eut-elle débarqué en Espagne, les Anglais n'en eussent pas moins été battus et chassés.

(4) Lord Sidmouth a raison de dire qu'il y a de l'aigreur et du découragement. L'aigreur, l'abattement et le découragement dureront tant que des hommes forcenés et partisans de la guerre perpétuelle seront à la tête de l'administration d'un pays qui est obligé, pour se soutenir, d'emprunter plusieurs centaines de millions tous les ans. Quand des hommes sages et modérés, se conduisant chaque année dans la vue de l'avenir, régleront les affaires de l'Angleterre, sa situation changera.

(5) Cela est trop fort. Avant le mois d'Août prochain et avec une dépense de moins de 600 mille francs, l'expédition de Flessingue n'aura laissé aucune trace. Si le radier avait été endommagé, il aurait fallu de fortes sommes et une année de plus de travaux. Mais à quoi bon ce travail? la place de Flessingue n'est pour nous d'aucune importance: on ne la rétablira qu'afin que les Anglais ne se vantent point de l'avoir détruite.

(6) Cette assertion est de toute fausseté.

(7) L'expédition anglaise a jeté quelqu'inquiétude au commencement d'Août; au 15 elle n'était plus qu'un ob-

Digitized by Google

jet de risées. L'escadre était montée à Anvers, et 100 mille hommes étaient réunis autour de cette place. Au 15 Septembre, toutes les nouvelles de Flessingue annonçaient que les Anglais y mouraient par milliers. A cette époque la paix, quoiqu'elle n'ait été effectivement signée qu'à la mi-Octobre, était regardée comme conclue. Les Autrichiens qui connaissent l'île de Walcheren, haussaient les épaules en voyant le cabinet de Londres, qui étend ses connaissances géographiques jusqu'à la mer du Sud, ignorer ce que savent les contrebandiers et les caboteurs anglais, qu'on ne bivouaque point impunément deux nuits de suite sur les côtes de l'île de Walcheren aux mois de Juillet, d'Août, Septembre, Octobre et Novembre.

Ainsi donc les destins de l'expédition de Walcheren étaient terminés lorsque la paix a été conclue.

Si l'expédition anglaise était restée dans les Dunes et dans la Tamise, si les troupes étaient restées campées sur la côte dans une attitude menaçante, cette mesure aurait pu faire craindre une diversion et produire quelque effet; mais après que l'expédition a eu lieu, lorsque les mois de Septembre et d'Octobre se sont écoulés, en constatant l'impuissance des Anglais et la fatale maladresse qui s'attache à toutes leurs opérations de terre, l'expédition de Flessingue n'entrait plus pour rien dans les calculs des puissances belligérantes. Au reste, les Russes, les Suédois, les Danois, les Prussiens, les Autrichiens, les Espagnols connaissent trop bien le gouvernement anglais pour compter sur ses secours. Ils savent qu'à travers les brouillards de Londres, ils ne voyent pas tout, et qu'aucun des hommes d'état de l'Angleterre n'a porté ses vues politiques plus loin qu'un marchand de la cité dans son comptoir. Au lieu de délibérer au rez-de-chaussée, si l'on peut s'exprimer ainsi, qu'ils montent sur la plate-forme de la tour de Londres, ils apercevront peut-être alors qu'il est de l'intérêt de l'Angleterre d'adopter une politique plus généreuse et qui embrasse plus d'objets. Mais ils veulent que les Anglais soient les monopoleurs du Monde, et dès-lors les ennemis du Monde. Ce sentiment se montre dans toutes vos actions, dans tous vos discours, parce qu'il est le mobile de toutes vos pensées.

Vous avez gardé l'île de Walcheren; parce qu'au milieu des opinions diverses qui s'agitaient dans le conseil, vous n'avez pas su prendre un parti, parce qu'on vous représentait l'île de Walcheren comme pouvant devenir un second Gibraltar et servir à maîtriser l'Escaut. Dans cette

Digitized by Google

pensée, vous avez fortifié Flessingue et bâti des constructions permanentes. Déjà des matériaux pour des casernes et des magasins étaient arrivés. Les militaires français vous observaient avec une secrette joie et attendaient, pour reprendre Flessingue et faire 15 à 20 mille prisonniers, le mois de Décembre et les glaces, qui auraient rendu votre retraite impossible. Les clameurs de vos militaires et l'évidence du projet des Français, vous ont donné un bon conseil.

C'est donc votre indécision, ce sont vos faux calculs qui vous ont fait retenir l'île de Walcheren; ce n'est donc pas la priere de l'Autriche qui savait à peine votre débarquement, lorsqu'elle était résolue à la paix et qui savait mieux que personne qu'on ne pouvait en attendre aucun résultat, la paix étant de fait conclure au 20 Septembre, quoiqu'elle n'ait été signée que le 14 Octobre. Ce n'est donc pas pour l'intérêt de l'Autriche que vous avez gardé pendant les mois d'Octobre, Novembre et Décembre l'île pestilentielle de Walcheren. Des anacronismes peuvent être tolérables à propos de l'histoire ancienne. On peut même, sans beaucoup de conséquence, se tromper de deux ou trois mois sur un fait qui date de vingt ans; mais ici le fait est encore présent, et on ose dire que pendant Octobre, Novembre et Décembre, on a fait tenir une position à une armée anglaise dans les marais de Walcheren; ou, en d'autres termes, qu'on a voué à la mort cent hommes par jour pendant cinquante jours, pour procurer des conditions de paix plus favorables à l'Autriche, qui avait fait sa paix au commencement d'Octobre! cest insulter à la crédulité du peuple, et se moquer de l'opinion de l'Europe.

Digitized by Google

DÉCRET IMPÉRIAL

Réunion des Etats du Pape à l'Empire de Buonaparté.

Nos lecteurs verront par le Sénatus-Consulte ci-après, que c'en est fait de l'autorité spirituelle des Papes et de la chaire Pontificale de St. Pierre. Depuis long-temps les Etats de Rome étaient par le fait annexés à l'Empire de Buonaparté, et le Sénatus-Consulte qui prononce cette réunion n'est qu'une simple formalité qui, sans légitimer l'usurpation, la revet d'une apparence constitutionnelle. Mais ce que Buonaparté n'avait pas encore hautement avoué, quoiqu'il l'eût indirectement annoncé dans ses discours et ses journaux, c'est que désormais les Papes qui ne relevaient que de Dieu sur la terre, seront obligés de prêter un serment que la violence aura dicté. Et à qui le prêteront-ils ? à lui ! à lui qui se met au-dessus de toutes les hiérarchies religieuses et politiques ! ! ! !

TITRE PREMIER.

De la Réunion des Etats de Rome à l'Empire.

Art. 1er. L'Etat de Rome est réuni à l'Empire français, et en fait partie intégrante.

2. Il formera deux départements : le département de *Rome* et le département de *Trasimene*.

3. Le département de Rome aura sept députés au corps législatif ; le département de Trasimene en aura quatre.

4. Le département de Rome sera classé dans la premiere série ; le département de Trasimene dans la seconde.

5. Il sera établi une sénatorerie dans les départements de Rome et de Trasimene.

6. La ville de Rome est la seconde ville de l'Empire. Le maire de Rome est présent au serment de l'Empereur à son avéne-

Digitized by Google

ment. Il prend rang, ainsi que les députations de la ville de Rome, dans toutes les occasions, immédiatement après les maires et les députations de la ville de Paris.

7. Le prince impérial porte le titre et reçoit les honneurs de Roi de Rome.

8. Il y aura à Rome un prince du sang ou un grand dignitaire de l'Empire, qui tiendra la cour de l'Empereur.

9. Les biens qui composeront la donation de la couronne impériale, conformément au sénatus-consulte du 30 Janvier dernier, seront réglés par un sénatus-consulte spécial.

10. Après avoir été couronnés dans l'église de Notre-Dame de Paris, les Empereurs seront couronnés dans l'église de Saint-Pierre de Rome, avant la dixieme année de leur règne.

11. La ville de Rome jouira de priviléges et immunités particuliers, qui seront déterminés par l'Empereur Napoléon.

TITRE II.

De l'Indépendance du Trône impérial de toute Autorité sur la Terre.

12. Toute souveraineté étrangere est incompatible avec l'exercice de toute autorité spirituelle dans l'intérieur de l'Empire.

13. Lors de leur exaltation, les papes prêteront serment de ne jamais rien faire contre les quatre propositions de l'Eglise gallicane, arrêtées dans l'assemblée du clergé en 1682.

14. Les quatre propositions de l'Eglise gallicane sont déclarées communes à toutes les églises catholiques de l'Empire.

TITRE III.

De l'Existence temporelle des Papes.

15. Il sera préparé pour le pape des palais dans les différents lieux de l'Empire où il voudrait résider. Il en aura nécessairement un à Paris et un à Rome.

16. Deux millions de revenus en biens ruraux, francs de toute imposition, et sis dans les différentes parties de l'Empire, seront assignés au pape.

17. Les dépenses du sacré collége et de la propagande sont déclarées impériales.

Digitized by Google

Troisieme Lettre du Maréchal Duc de Dalmatie,

A. S. A. S. M. le Prince de Neufchâtel *et de* Wagram, *Major-Général.*

Par la lettre que j'ai eu l'honneur d'écrire à Votre Altesse Sérénissime le 27, de Cordoue, je lui ai rendu compte que M. le général Sébastiani avait reçu ordre de partir de Jaen avec les troupes du 4e corps à ses ordres, et de se diriger sur Grenade. Son mouvement a commencé le 26, et il a rendu compte, d'Alcala-la-Réal, le 28, qu'étant instruit que les généraux Arrizaga et Fraire, avec 6 à 7000 fantassins entierement désorganisés, et 3000 chevaux, seul reste de l'armée qui a été détruite à Occana et au passage de la Sierra-Morena, voulaient se jetter dans Grenade et y exciter le peuple à une nouvelle insurrection, en secondant à cet effet les menées de quelques moines qui prêchaient une croisade contre les Français; il força de marche et se dirigea avec le gros de ses troupes et son artillerie par Alcala-la-Réal, tandis que la brigade de cavalerie légere, aux ordres du général Peyreimont, suivit la route qui passe à Cambil et Lannos; cette brigade joignit en ce dernier endroit l'ennemi, le chargea aussitôt, lui fit beaucoup de prisonniers, et s'empara d'un convoi de 32 pieces de canon, dont une partie de siége.

La colonne de droite donna, au-delà d'Alcala-la-Réal, sur un corps de 1500 chevaux espagnols commandé par le général Fraire; le colonel Corbineau, à la tête du 20e régiment de dragons et de 1000 voltigeurs, soutenu par la brigade du général Noirot, composée des 12e et 16e régiments de dragons, chargea aussitôt cette troupe, la culbuta et la poursuivit l'épée dans les reins pendant 3 lieues, lui tua plus de 200 hommes, et prit 214 cavaliers dont 15 officiers parmi lesquels le colonel du régiment de Ferdinand; on prit aussi 300 chevaux; le restant de cette troupe se dispersa et fut porter l'épouvante dans Grenade; quelques heures après, les magistrats de cette ville se présenterent à l'avant-garde du général Sébastiani, et lui remirent la soumission par écrit de leurs concitoyens; ainsi, le 28 au soir, le général Sébastiani a dû entrer dans

Digitized by Google

Grenade; le rapport qu'il a dû faire immédiatement est attendu à chaque instant.

Après la défaite de la cavalerie, on prit encore 4 pieces de canon et beaucoup de munitions.

Le général Sébastiani a ordre d'envoyer des reconnaissances sur Antequerra, Malaga, Chotril, Guadin, aussitôt qu'il sera arrivé à Grenade, afin d'assurer la soumission de la province, et de compléter la dispersion des ennemis; il a rendu compte que les déserteurs lui arrivaient en foule.

Votre altesse sérénissime a aussi vu, par mon rapport du 27, que S. M. C., en partant de Cordoue, avait fait diriger les 1er et 5e corps sur Séville; l'avant-garde de M. le maréchal duc de Bellune, commandée par le général Latour-Maubourg, joignit, le 28, à Exija, un parti de 400 chevaux espagnols, et les poursuivit; quelques prisonniers qui furent faits apprirent que la division d'Albuquerque venue de l'Estramadure, qui était renforcée de la division du général Sairis et de quelques dépôts, formant ensemble un corps de 18 à 20,000 hommes, avaient passé le Guadalquivir à Binconada, et s'étaient établis entre Alcala de Guadaira et Carmona; ils donnerent aussi des renseignements confus sur ce qui se passait à Séville; le mouvement du 1er corps en fut accéléré; à son approche, 6 à 7000 hommes qui étaient avec le duc d'Albuquerque en position à Carmona, où ils pouvaient se défendre, se retirerent,; depuis ils ont continué leur marche par Utrera sur Xerez et Arcos, d'où on pense qu'ils se rendront à l'isle de Léon, près Cadix. Les postes avancés du 1er corps arriverent hier au soir devant Séville, d'où il leur fut tiré quelques coups de canon: aujourd'hui, M. le maréchal duc de Bellune s'est présenté avec le 1er corps devant la place, et on a fait la reconnaissance des ouvrages que les insurgés ont construits; demain au soir ces ouvrages seront attaqués, et la ville prise d'assaut, si à midi elle n'a pas ouvert ses portes; mais tout fait espérer que les habitants éviteront par leur prompte soumission cette fâcheuse extrémité; déjà les négociations sont entamées, et le gouverneur, qui paraît fort raisonnable, implore la clémence du roi, et représente que n'ayant que peu de troupes réglées, il est influencé par quelques milliers de paysans, qu'on avait appelés des montagnes au secours de cette ville, et qui se portent à tous les excès; demain sans doute leur fureur sera calmée, et il est à espérer qu'on sera assez heureux pour préserver la généralité des habitants, qui montrent des dis-

Digitized by Google

positions aussi favorables que ceux de l'Andalousie, des maux qu'ils peuvent encore redouter.

La cavalerie du 1er corps a poussé jusqu'au delà de Utrera; ses postes interceptent la navigation du Guadalquivir.

Le 5e corps a une division à Carmona, et une division avec sa cavalerie, à Marchena, d'où M. le Maréchal duc de Tréviso fait occuper Osuna, et envoie sur Moron.

Demain le roi se rendra à Alcala, d'où S. M. fera les dispositions que les circonstances nécessiteront à l'égard de Séville.

On a trouvé à Jaen quatre millions de cartouches d'infanterie et d'autres approvisionnements. Le général Senarmont a reçu ordre de former un équipage de siége à Cordoue: les prises faites sur l'ennemi en donnent la possibilité.

La Junte s'est dispersée, le comte d'Altamira et l'évêque de Laodicée ont été arrêtés par les insurgés à Xeres, d'autres ont été dans l'Ile de Léon: on assure que la Romana a été joindre les débris de son ancienne armée, commandée par le duc del Parque, qu'on dit être encore du côté du Tage et de la Guadiana. La Junte avait appelé Castanos et Cuesta: le premier s'est abouché avec le duc d'Albuquerque à Carmona, on ignore s'il l'a suivi; à l'entrée des troupes impériales dans Séville, on saura ce que sont devenus tous ces hommes qui ont fait le malheur de leur patrie. On donne la nouvelle que l'escadre anglaise qui était dans la baie de Cadix a mis à la voile et s'est éloignée; dans quelques jours cette assertion sera vérifiée.

L'armée impériale est dans l'abondance, les habitants sont extrêmement prévenants pour ses besoins; le temps est des plus favorables, les régiments n'ont presque pas de malades.

J'ai l'honneur de prier V. A. S. de vouloir bien mettre mon rapport sous le yeux de S. M. l'Empereur et de m'honorer de ses ordres.

J'ai aussi l'honneur de la prier d'agréer les sentiments de mon profond respect.

(Signé) Le Maréchal Duc de Dalmatie.

Carmona, le 31 Janvier, 1810.

Digitized by Google

A ces rapports de l'ennemi nous opposerons les dernieres nouvelles reçues sur l'état des choses en Espagne.

Extrait d'une Lettre de Cadix du 14 *Février.*

Quatre mille hommes de troupes britanniques viennent d'arriver de Lisbonne dans la baie de cette ville, et lorsque les renforts attendus seront arrivés, la garnison se propose de prendre l'offensive. Il est inutile que je vous répete ce que je vous ai dit dans ma derniere dépêche, qu'il n'y a pas lieu de craindre qu'on se rende sans une résistance vigoureuse. On rapporte ici que les forces de l'ennemi sont distribuées de la maniere suivante : avec Joseph, au Port St. Marie, 25,000 hommes ; à St. Lucar et à Barameda, 10,000 ; à Séville 15,000; la force de notre garnison se monte à 20,000 hommes. Tous les Espagnols capables de porter les armes, qui sont à Gibraltar, doivent venir nous joindre. Mille matelots anglais viennent de débarquer, afin d'aider à la construction des batteries.

Extrait d'une Lettre de Lisbonne du 16 *Février.*

Le général Albuquerque, après avoir abandonné ses positions sur le Tage, a fait un mouvement rétrograde jusqu'à Séville, mais trouvant que cette position ne pouvait être défendue, à moins d'avoir une force de 60,000 hommes, il a ordonné aux troupes qui se trouvaient dans cette place de se retirer sur Ayamonte, et a permis à la ville de capituler si les circonstances l'exigeaient.

Le général a ensuite marché sur Exija à la rencontre de l'ennemi ; et après l'avoir mis en déroute, il s'est porté sur la droite dans la direction de Xérès, afin de couvrir l'île de Léon, occupant pour cet objet Ciudad Réal. C'est-là que l'ennemi a attaqué les Espagnols et qu'il a trouvé une résistance qui l'a étonné ; la conséquence de ce mouvement a été qu'on a vu arriver à Cadix 32 voitures chargées de Français blessés. Les Français ont reçu des renforts, mais qui n'ont pas été suffisants, car le Duc d'Albuquerque avait sous ses ordres 16,000 hommes d'infanterie et 4,000 de cavalerie.

Digitized by Google

L'armée d'Aressaga se trouvant pressée par le prodigieux rassemblement de 64,000 hommes de troupes ennemies, s'est dirigé sur Grenade, et a été attaquée par une colonne française. L'ennemi a détaché 13,000 hommes contre Badajoz ; dans la matinée du 12, il a envoyé dans cette ville un parlementaire dont le gouverneur a refusé les dépêches, en ordonnant qu'à l'avenir, on ne lui envoyât pas de semblables messagers, ou bien qu'il ferait tirer sur eux. Le 10, un corps de cavalerie français de 600 hommes a paru devant la place et a escarmouché pendant toute la journée avec notre avant-garde, qui soutenue par les paysans dont le courage ressemblait à celui du lion, en a tué une partie et blessé un plus grand nombre. Dans la soirée du 11, les Français ont commencé à se retirer. On attendait journellement dans cette ville des renforts de troupes anglaises et portugaises.

Cadix le 17 *Février.*—Avis au Public.

La Junte Suprême de gouvernement de cette ville a reçu hier, à sept heures du soir, un parlementaire de la part de l'ennemi, qui a apporté un écrit ainsi conçu :

Très-Excellents Seigneurs,

Le Roi notre maître, Don Joseph-Napoléon, après avoir détruit à Ocana l'armée qui s'était crue capable de s'emparer de Madrid, a forcé les passes de la Sierra Morena, a pris en très-peu de temps les royaumes de Cordoue, Jaen, Grenade et Séville, qui l'ont reconnu avec acclamation comme leur Roi.

Des opérations si rapides ne peuvent s'effectuer qu'à l'aide d'une sagesse et de talents militaires au-dessus de toute résistance. Ainsi S. M. se trouve sur les bords de la baie de Cadix, et animée des nobles sentiments qui constituent son caractere, elle veut bien oublier et pardonner toute offense ; son unique désir étant de rendre son peuple heureux, et de mettre fin à une guerre qui ne peut entraîner que l'anéantissement du commerce et la destruction de la grande masse des habitants. S. M. animée de ces sentiments, demande que les habitants de Cadix députent des personnes en qui ils aient confiance, pour traiter et conclure avec nous la récon-

Digitized by Google

ciliation la plus intéressante pour la sûreté de l'escadre qui appartient à la nation.

Nous vous envoyons la présente par un parlementaire, qui, à ce que nous espérons, sera traité conformément aux usages de la guerre.

Que Dieu conserve, etc.

Port Ste. Marie, le 6 Février, 1810.

A Joseph Justo de Salcado, Pedro de Ombregan, M. Miguel Hermosilla, très-excellents Seigneurs de la Junta de Gouvernement de la ville de Cadix, île de Léon.

La Junte, remplie d'honneur et de patriotisme, et pénétrée de justes sentiments d'amour pour le peuple qu'elle représente, ainsi que le portent ses diverses proclamations, a unanimement résolu de confirmer ses protestations par la déclaration suivante :

La ville de Cadix, fidele aux principes qu'elle a juré de maintenir, ne reconnaît d'autre Roi que Don Ferdinand VII.

Le 6 Février 1810.

Suivent les signatures de F. X. Venegas, et de 17 autres personnes.

Ainsi, habitants de Cadix, vous voyez ce que veut l'ennemi. La religion, l'honneur et l'inestimable bienfait de la liberté, sont les seuls motifs qui puissent nous soutenir au milieu des horreurs de la guerre qui nous environnent. Préparons-nous à recevoir avec calme et à rejetter avec fermeté les offres flatteuses de l'ennemi et les insidieuses intrigues de ses émissaires. Si vous vous engagez à maintenir la tranquillité intérieure, et à punir les factieux, qui chercheront à la troubler, nos murs seront certainement le tombeau de l'ennemi. La Junte l'espere. Prenons les mesures les plus efficaces pour assurer la tranquillité publique, et pour soutenir la guerre avec honneur et d'une maniere digne d'une nation libre et généreuse.

Digitized by Google

VARIÉTÉS ÉTRANGERES.

Messieurs de Beauveau de Léon, de Mortemar et de Noailles sont les chambellans nommés pour aller en Allemagne au devant de la nouvelle épouse de Buonaparté.

Berthier a dû partir le 24 Février pour Vienne!!!! *(infelix Austria, nube!)*

S. A. le Prince de Stahremberg, ci-devant Ambassadeur d'Autriche à Londres, est passé par Francfort le 12 Février se rendant à Vienne. Le Prince avait reçu à Londres ordre de sa cour de se rendre à Vienne par la route la plus directe; mais S. A. a trouvé à Calais des dépêches qui l'ont forcé de se rendre à Paris.

Le voyage du Roi de Suede en Suisse est ajourné *indéfiniment*. S. M. doit rester, *jusqu'à nouvel ordre* à Bruchsall. L'épouse de l'ex-Electeur de Baviere, a quitté Paris sans son époux, et est allée visiter sa sœur, la Reine de Suede.

Les journaux français rendent compte, de la maniere ci-après, des occupations de Lucien près de Rome. " Un grand personnage qui habite dans les environs de Rome, a fait faire des fouilles dont le résultat a été qu'on a rencontré des maisons de l'ancienne Tusculanum, garnies d'une quantité de petits meubles et sept grandes statues, parmi lesquelles on voit une muse d'une beauté si parfaite que les Romains l'estiment plus de 25,000 écus."

Le successeur futur au trône du grand Gustave, le Prince Christian d'Augustembourg, a eu le plus grand succès à Stockholm, où tout le monde a admiré la grâce et l'élégance de ses ma-

Digitized by Google

nieres. Ce prince n'a guere que 4 pieds de roi en hauteur, ce qui fait dire aux plaisants de Stockholm, que lorsqu'il sera monté sur le trône, Buonaparté sera, après lui, le plus petit Monarque de l'Europe.

L'article suivant nous paraît, dans les circonstances présentes, de la plus haute importance. Il est fidélement extrait des derniers papiers français qui l'intitulent *Extrait* de la Gazette de Leyde, sous la rubrique de Dresde, le 13 Février.

Les relations d'amitié et de bon voisinage établies depuis la paix de Tilsit entre le Grand Duché de Varsovie et la Russie, s'affaiblissent de jour en jour. On craint même qu'elles ne cessent bientôt entierement : toutes les lettres venant du Duché de Varsovie sont ouvertes et examinées par ordre du gouvernement russe, qui, en outre, vient de faire saisir les biens du Comte Potocki, chef de l'artillerie légere, qui sont situés dans l'Ukraine. Des forces russes considérables vont occuper les bords du Bug et du Niémen. Dieu veuille éloigner une rupture, dans un moment où l'on aperçoit encore partout les traces du fléau dévastateur dont nous sommes à peine délivrés!

Le corps législatif de Hollande a, dans sa Séance du 13 Février, approuvé la proposition qui lui a été faite de la part du roi, portant que la loi du 22 Mars 1809, par laquelle il avait été institué une noblesse constitutionnelle dans le royaume de Hollande, est rapportée en entier, et considérée comme nulle.

La forteresse de Spandau est si pleine d'officiers prussiens détenus, pour avoir mal fait leur devoir dans les campagnes de 1806 et 1807, qu'on ne peut plus y mettre de prisonniers.

L'échange des couriers entre l'Autriche et la France est si fréquent depuis quelque temps, qu'il est très-probable que les deux cours traitent d'affaires fort importantes,

Digitized by Google

Buonaparté est parti de Paris, le 20 Février, pour passer deux jours à Grignon chez le Maréchal Bessieres, Duc d'Istrie. Il doit aller bientôt habiter le château de Compiegne, qu'il avait, comme on sait, donné au Roi d'Espagne.

On va voir par curiosité à Versailles les ameublements des deux Trianons qui surpassent en élégance toutes les maisons royales de l'Europe.

Notice sur HOFFER.

Nous donnons ci-après une Notice sur Hoffer que nous empruntons des journaux étrangers. Si, comme nous n'en doutons pas, cet article a la sanction du gouvernement français, il est évident que celui-ci a le projet comme l'espérance de se concilier ce brave chef des Tyroliens. Déjà il le présente comme un homme égaré et repentant, afin de pouvoir publier sous son nom des retractations qui, en trompant les Tyroliens et leur persuadant qu'ils sont abandonnés par leur chef, les jeteront tout-à-fait dans le découragement et leur persuaderont de se soumettre. Buonaparté sait bien qu'en immolant cet homme, il ne ferait qu'exciter une nouvelle insurrection ou qu'allumer de nouvelles vengeances dans le Tyrol. Ici la politique du tyran n'est point dominée par son instinct meurtrier, Hoffer n'est pas un général fameux, un prince illustre, un roi courageux, il n'a rien en lui qui provoque la rage ou l'envie du plus orgueilleux des hommes. Mais nous ne croyons pas que ce brave Tyrolien soit aussi ignorant, aussi passif qu'on voudrait le persuader dans l'article que nous citons plus bas. Et ici peut-être ne déguise-t-on son caractere que pour rendre plus vraisemblables les désaveux qu'on se prépare à lui arracher ou

Digitized by Google

à lui prescrire. C'est ainsi que Buonaparté se plaît à déshonorer la vertu partout où elle s'est opposée à ses attentats, et plus elle a été courageuse, plus il l'accable de tortures ou d'affronts pour qu'elle se démente ou pour qu'elle ne paraisse plus qu'un sentiment exagéré et ridicule.

" Le trop fameux Andreas Hoffer, connu sous les divers noms de Sandwirth et du Barbon, que les gazettes allemandes, peut-être à dessein, disaient à Vienne avec sa famille, a été arrêté, le 27 de ce mois, dans une mauvaise cahutte, sur la sommité des montagnes du Val du Passeyr, où par le conseil secret des ennemis de la France, il devait attendre les événements du printemps. Sa retraite découverte, un détachement des 13me. et 29me. régiments, sous les ordres du chef de bataillon *Lautier*, s'est porté sur ce point dans la nuit du 27, et à quatre heures du matin la cabane a été cernée. Les grenadiers ont frappé à la porte: aux premiers coups Hoffer a ouvert et a dit: " Je suis Andreas " Hoffer. Je suis à la merci des Français; qu'on " me fasse mourir sur-le-champ, mais de grâce, " épargnez ma femme et mes enfants, qui sont in- " nocents et ne peuvent pas être responsables de ma " conduite." Avec lui était son secrétaire, jeune homme de dix-huit ans, échappé du collége, et le fils d'un médecin de Gratz. On a trouvé dans la chaumiere quatre carabines chargées, un sac rempli de papiers, un porte-feuille contenant environ 1200 fr. en monnoies diverses, et 28,200 florins en billets de la banque de Vienne. Hoffer et sa famille ont été conduits à Botzen, où le Général Baraguay-d'Hillier leur a fait donner les secours que réclamait l'humanité Son enfant, âgé de 14 ans, ayant eu les pieds gelés, est resté à l'hôpital de Botzen. La mere a été renvoyée dans le Passeyr pour y soigner trois petites filles en bas âge. Hoffer, sous la garde d'une forte escorte, est parti pour les

Digitized by Google

prisons de Mantoue. Hoffer n'est pas un méchant homme ou un être personnellement dangereux, mais la puissance magique que son nom exerce sur les esprits, nous ne dirons pas du peuple, mais de la nation tyrolienne entière, le soin que l'on a eu de sceller de ce nom les actes particuliers, pourraient, dans une circonstance quelconque, favoriser un nouveau système de rébellion. On nous pardonnera d'esquisser ici le portrait d'Hoffer, si on pense à la célébrité dont cet homme a joui dans la rébellion du Tyrol, au rôle que lui ont fait jouer les insurgés du pays, conformément au plan tracé primitivement par des meneurs autrichiens.

" Andreas Hoffer, dont on vendait le portrait à Vienne, qui a été en relation avec des personnages de la plus haute distinction, est tout simplement un bon homme exerçant la profession d'aubergiste au Sand, près de Saint-Léonhard, dans la vallée du Passeyr. Son âge est 45 ans, sa taille est celle d'Hercule ; c'est le plus bel homme, le plus fort que nous ayons encore vu. Sa physionomie est douce, sa barbe noire, longue et touffue lui donne un air patriarchal ; ses vêtements sont ceux d'un paysan. Son cœur semble étranger à l'ambition. Son esprit est sans culture ; son caractere paraît faible. Cette faiblesse, combinée avec du fanatisme religieux et une grande crédulité, expliquerait la facilité avec laquelle il s'est laissé entraîner dans l'insurrection et charger d'un rôle qui ne convenait ni à ses moyens, ni à son caractere. On a voulu lui persuader qu'il serait le Guillaume Tell de sa patrie, et il l'a cru. Cependant (comme il le dit lui-même) il n'a pas tardé à s'apercevoir qu'il n'était qu'un mannequin qu'on faisait mouvoir. On scellait de son nom des actes, des proclamations, de prétendus ordres dont il n'avait aucune connaissance. On lui envoyait des subsides qu'il ne touchait pas, et dont il ignorait l'emploi. Il a révélé qu'ouvrant les yeux, il avait été plusieurs fois tenté, depuis la paix, de

Digitized by Google

se rendre à l'armée française, mais que les meneurs avertis faisaient garder sa personne; des sicaires veillaient auprès de lui, le menaçant à chaque instant de la mort s'il désertait la cause. Alors il s'est abandonné au destin, par résignation religieuse, sans espérance et sans crainte. De quel prix était donc la présence de cet homme au milieu des insurgés? car il n'allait jamais au feu, était aussi étranger à la politique et à l'administration qu'à la profession des armes. C'est ici que l'étonnement provoquerait une foule de questions aussi difficiles à résoudre qu'importantes pour les gouvernements. Hoffer est un paysan, et Hoffer est la divinité, le grand Lama du peuple tyrolien. On le regarde comme un saint. Le respect, la vénération que lui porte l'habitant des campagnes est un fanatisme qui a gagné les familles les plus distinguées du Tyrol. Son nom exerce sur tous les esprits un pouvoir magique. Dans l'état de tranquillité où se trouve maintenant cette contrée, nous avons vu le peuple, du sommet de ses rochers comme du sein des villes, accourir en foule sur le passage d'Hoffer prisonnier: les uns élevaient les mains vers le ciel, ou faisaient des signes de croix, les autres fixaient sur lui des yeux remplis de larmes; tous lui prodiguaient des gages d'attachement et de la plus profonde douleur. On aurait dit que l'existence de chaque Tyrolien était attachée à celle de cet homme, ignorant et simple. Ce fanatisme, quelle qu'en soit la cause, rend bien précieuse pour nous la possession de l'idole, elle ravit à la malveillance un des plus puissants moyens de ressusciter les troubles, car ceux des chefs qui ont échappé à la punition, dépouillés du manteau dont ils se couvraient, ne sont déjà plus aux yeux du peuple que des intrigants qui ont cherché dans les désordres publics le moyen de réparer ceux de leur propre maison. On doit ajouter à la louange d'Hoffer, qu'il a traité avec humanité, autant qu'il l'a pu, les prisonniers de guerre, n'a ordonné la mort de personne, et a préservé plusieurs villes du pillage.

RÉSUMÉ POLITIQUE.

Les armées de l'Usurpateur sont près de Cadix. Déjà celui qui les commande a sommé cette place de se rendre et la Junte de se soumettre ; une réponse énergique a repoussé cette proposition : puisse la constance de ceux qui sont chargés de cette place, ne pas démentir ce début ! Ce n'est pas ici le moment de discuter par quelle étrange progression de fautes et de trahisons, cette nation Espagnole dont les premiers faits d'armes avaient été si glorieux, n'a jamais pu poursuivre ses succès ni réparer ses revers, par quelle invisible puissance elle a été tenue dans l'inertie, quand sa volonté la portait à agir, et excitée à l'action quand elle ne pouvait faire que des efforts irréguliers et partiels ; par quelle influence secrette, ses généraux n'ont jamais eu de concert dans leurs opérations, ses armées ont agi isolément et la Junta centrale n'a jamais cherché à réunir ces forces éparses, à concilier ces volontés discordantes : le récit de ces malheurs, de ces divisions, de ces fautes, de ces trahisons appartient déjà à l'histoire qui, dans la rapidité des catastrophes qui se succedent, verra dans une année les événements de plusieurs siecles, et peut seule les juger sans passion, les retracer sans confusion et en démêler les causes parce qu'elle en connaîtra tous les résultats. Si les Espagnols succombent, ou plutôt si l'immense supériorité des forces rassemblées contre eux écrase leurs rassemblements et couvre d'ennemis leur territoire, ils auront laissé aux autres nations un grand exemple, et l'immortelle défense de Saragosse et de Gérone sera placée à côté de tout ce que les temps anciens et modernes offrent de plus éclatant et du plus sublime en ce genre. Mais si le feu patriotique qui a produit

Digitized by Google

tant d'actions héroïques, si ce besoin d'indépendance qui a déterminé cette nation à tant d'efforts et qui lui a inspiré tant de sacrifices, survivent aux attentats de l'usurpation, aux exécutions de la tyrannie, tout sera loin d'être désespéré, et à moins que le fléau des nations ne transplante celle-ci toute entière sur d'autres territoires, ou peut-être encore elle porterait le besoin de la liberté et l'espoir de la vengeance, jamais il ne sera le maître paisible de la péninsule.

Aujourd'hui le bruit se répand que la plupart des membres de la Junte centrale ont été arrêtés et mis à bord d'une frégate.

Joseph a adressé aux Espagnols une proclamation dans laquelle on trouve la phrase suivante, qui est sans contredit une des plus remarquables qui aient encore été insérées dans des actes émanés de l'Usurpateur: " Lorsque," y est-il dit, " une révolution extraordinaire précipita du trône la maison qui régnait en France, la branche d'Espagne *devait la soutenir* ET NE POSER LES ARMES QU'APRÈS L'AVOIR RÉTABLIE, ou s'attendre à descendre un jour du trône d'Espagne; il fallait de l'héroïsme pour prendre un parti aussi décidé; on préféra attendre du temps ce qu'on n'osait entreprendre les armes à la main." Cette idée est vraie, elle est même dans le cœur de tous les hommes qui ont réfléchi sur les causes des malheurs de l'Europe; mais pourquoi l'Usurpateur la proclame-t-il? Le justifie-t-elle? Non: elle accuse une famille qu'il a violemment dépouillée, traitée avec barbarie, elle diminue la pitié qu'elle inspire; c'est pour lui un motif suffisant pour proclamer cette vérité terrible. Et bientôt il la fera retentir aux oreilles des rois qui occupent encore des trônes et des territoires qu'ils tiennent de leurs ancêtres. Il leur dira: " Ce n'est pas moi qui ai fait la révolution française, ni produit les maux qu'elle a causés; si vous n'avez pas su, ni voulu, la combattre, si vous vous êtes divisés entre

Digitized by Google

vous quand vous devez vous réunir contre elle, c'est vous seuls qu'il faut accuser des progrès qu'elle a faits et des bouleversements qu'elle a produits." Ensuite, étendant cette inculpation, il déclarera que les rois ont trahi leurs peuples et qu'ils ne sont plus dignes de régner, faisant ainsi d'un reproche malheureusement vrai dans quelques points, mais qu'il ne lui appartient point de publier le prétexte de la subversion de tous les trônes légitimes, et puisant son titre de maître et de régulateur général de l'Europe, dans les fautes des cabinets qui l'ont gouvernée avant lui. Tel est le malheur des temps actuels que le crime peut ajouter à l'éclat des succès qu'il obtient le tableau des fautes de ses victimes: et que c'est pour cette raison que malgré l'horreur qu'ils inspirent, ils ne laissent pas dans les cœurs cette pitié profonde que devraient exciter les catastrophes qu'ils produisent. Il ne reste à l'Europe continentale qu'une planche de salut, et quelque fragile qu'elle paraisse, les souverains pourraient encore trouver les moyens d'échapper au naufrage qui les menace tous..... Ici nous nous arrêtons pour mettre sous les yeux de nos lecteurs une autre phrase très-remarquable d'une lettre adressée par le traître O'Farril à ses anciens camarades dans l'armée espagnole: " La dynastie précédente," dit-il, par décrépitude ou par l'effet de cette décadence inséparable des choses humaines, avait entierement tari les sources de la force et du pouvoir. A *son sang* même était invinciblement attachée l'inimitié d'un voisin dont la puissance ne connaît pas de résistance." Ainsi voilà l'inimitié de Buonaparté contre les Bourbons, inimitié décélée par ses crimes, mais qui n'avait point été avouée dans ses discours, proclamée par un des traîtres qui lui a vendu son honneur et sa conscience.

L'Enquête au sujet de l'expédition de Walcheren est presque terminée et bientôt la chambre des

Digitized by Google

Communes aura à prononcer sur cette grande question. Le Marquis de Lansdown a proposé dans la Chambre des Pairs qu'elle demandât à S. M. de lui faire connaître l'auteur ou les auteurs de la réponse qui a été conseillé à S. M. de faire à l'adresse par laquelle la cité de Londres demandait qu'il fût institué une Enquête au sujet de l'expédition de Walcheren. Cette motion a été rejettée à la majorité de 136 voix contre 90.

Des lettres de New-York du 29 annoncent que le Bill proposé par M. Macon, et portant que le commerce d'importation ne se fera que sur des vaisseaux américains, a été adopté par la Chambre des représentants, mais qu'il éprouve des retards dans le Sénat et que le gouvernement attendait impatiemment des avis d'Angleterre. En attendant, les Américains semblent convoquer le ban et l'arriere-ban de leur *courageuse* population; ils ont ordonné la levée de 20,000 volontaires et la prompte organisation de 100,000 hommes de milices.

Digitized by Google

THEATRE DU ROI.

(L'Opéra.)

Nous nous sommes abstenus jusqu'à présent de parler de l'Opéra : les misérables intrigues des coulisses, les mauvaises pieces du théâtre, et les cinq-huitiemes des acteurs et actrices qui jouent des rôles dans les unes et dans les autres, valaient à peine qu'on s'en occupât. Mais les scenes qui ont eu lieu dernierement dans l'intérieur de la salle, étant devenues plus piquantes que celles qu'on représentait sur le théâtre, il est de notre devoir d'en retracer la cause, les progrès et les résultats. Il faut que nos lecteurs sachent qu'il n'y a rien de plus compliqué et en même temps de plus mal organisé que la direction de l'Opéra. Elle se compose de trois individus : le premier, qui est le maître suprême, et que nous nommerons le *directeur invisible*, est plus connu par son habileté dans les profondeurs de la chicane que dans l'administration du spectacle ; le second, que nous nommerons le *directeur anonyme*, et qui a sous son inspection le département de la musique, est une espece de Figaro Musical, portant l'épée et la mandoline en sautoir, qui rougit de mettre son nom sur des affiches de concerts dont il ne rougit pas d'empocher les produits ; enfin, le troisieme, que nous nommerons le *sous-directeur ambulant*, parce qu'il porte les messages des deux autres, est une espece de Frontin, âme damnée de son maître, ayant toute l'effronterie de son rôle, pour lequel sans doute il n'a été choisi qu'à cause de l'intrépidité avec laquelle il brave, depuis quinze ou vingt ans, les sifflets du public . . . . . Ainsi le Directeur principal qui

doit tout animer et conduire, ne peut faire entendre ses arrêts du sein des nuages ni au milieu des foudres de l'Opéra : il ne lui est pas permis d'entrer dans ce théâtre qu'il ouvre ou ferme à d'autres au gré de son caprice ; mais il fait connaître sa volonté du fonds d'un asile où éprouvant à son tour la terreur qu'il inspire, la vue d'un officier du Shériff lui donnerait autant d'effroi qu'il peut lui-même en causer à ceux qui sont dans sa dépendance. Dans de telles circonstances, ce sont ceux qui l'approchent qui lui donnent leurs impressions, qui lui font aimer ou haïr tour-à-tour les divers acteurs ou employés de son théâtre, et qui produisent ces révolutions burlesques qui mettent Vestris III sur le trône où régnait Deshayes Ier, qui donnent à Angiolini la couronne de Flore tombée de la tête de celle qui la précédait, qui enlevent à Pucitta le bâton de mesure pour le confier à Guglielmi, enfin qui arrachent aux mains de Degville le crayon chorégraphique pour le donner à Rossi, bien digne certainement de le tenir.

Le spectacle de l'Opéra a fait son ouverture avec les mêmes acteurs qui en avaient fait la clôture. Un opéra intitulé la *Scommezza*, mauvaise imitation d'une piece française, et un ballet ayant pour titre *Pietro il Grande*, ont été les deux nouveautés qui ont signalé cette ouverture. Depuis que Righi, cet ancien serviteur du public, a été supprimé par économie, c'est à l'acteur qui joue les premiers rôles dans le sérieux, qu'on a transmis ceux du comique. Ainsi Tramezzani, dont le jeu et la voix sont éminemment faits pour des rôles tragiques, et dont on avait admiré les belles attitudes et le chant plein de goût et d'expression dans l'opéra de *Sidagero*, a été obligé de paraître dans l'opéra comique avec le plus grand désavantage. Le ballet de Pierre le Grand est une ancienne composition de M. Rossi, qui l'avait donné avec le plus grand succès à Lisbonne, mais ceux qui l'avaient vu dans cette derniere ville n'ont

Digitized by Google

pu le reconnaître sur le théâtre où on l'a transplanté. La disette des costumes, la pauvreté de ceux qu'on a arrachés à l'avarice du propriétaire, le manque de décorations et surtout les fantaisies des danseurs et des danseuses qui arrangent et écourtent leurs rôles à leur maniere, ont entierement dénaturé ce ballet, et il a fallu toute l'indulgence du public et surtout la conviction qu'il a des talents de M. Rossi, pour que cette production se soutînt jusqu'à présent. En même temps les affiches de l'Opéra et les journaux qui sont dévoués au propriétaire, contenaient des annonces pompeuses de ballets nouveaux prêts à éclore, de Grands Opéra Sérieux mis en répétition, d'actrices fameuses amenées à grands fraix du continent. Ces annonces avaient pour but de calmer les souscripteurs auxquels on avait fait des promesses brillantes et d'amuser le public qui s'étonnait que dans un pays où était Catalani, Mesd. Collini et Calderini jouassent les premiers rôles dans l'Opéra Italien, et que Deshayes, ce danseur si grâcieux, fût écarté d'un théâtre où il avait été si long-temps et si justement applaudi.

Cependant l'opéra de la Scommezza, privé de la vivacité du dialogue et de la variété des incidents qui distinguent la piece originale, et n'offrant rien dans sa musique, dans le chant ni dans le jeu des acteurs, qui compensât la stérilité de l'intrigue, commençait à déplaire. La recette, ce thermometre plus sûr pour un propriétaire de Théâtre que les baillements et les sifflets d'un public ennuyé et mécontent, produisit une altération dans les avertissements de l'Opéra. On remit Sidagéro en attendant mieux, et il paraît qu'on commanda à Rossi un divertissement champêtre. Chacun connaît le genre du talent de Rossi qui appartient à la Grande Ecole. Des ballets héroïques et mythologiques, des sujets puisés dans Métastase lui avaient acquis la réputation de marcher sur les traces de Noverre. Si donc, on voulait réellement que le public jouît de ses ta-

lents, il fallait l'abandonner à son imagination et ne pas lui demander des petites scenes de chaumiere et des danses de paysans. Mais il paraît qu'avant de lui indiquer le sujet qu'il devait traiter, on avait fait l'inventaire du magasin de l'Opéra, que l'on avait trouvé les costumes des dieux, des déesses et des héros ou trop passés ou en lambeaux, et que les habits de paysans y étaient en majorité, ce qui produisit un divertissement champêtre, où Rossi sut répandre quelques danses agréables qui obtinrent les applaudissements du public. Le divertissement applaudi fut dans l'espace de vingt-quatre heures partagé en deux actes, allongé en ballet et annoncé au public sous le titre *di Contadini Tyrolese*.

Le ballet était trop court de moitié, mais c'était pour cette production un mérite après celle de *Pietro il Grande* qu'on trouvait trop longue : appuyée sur cette considération et sur de jolies pirouettes de Vestris, elle se traîna pendant quelques représentations. On s'attendait qu'à cet intermede, succéderait un grand ballet d'action, on le promettait chaque fois, mais la benignité des souscripteurs et du public paraissant inépuisable, la confiance du propriétaire devint inaltérable. Il trouva qu'en changeant un peu les habits dont il avait couvert les *Contadini Tyrolese*, il pourrait encore hazarder un ballet champêtre, et le lieu de la scene fut déterminé par la découverte qui fut faite dans le magasin de deux vieilles décorations qui représentaient des paysages des environs de Naples. On se décida donc pour un ballet Napolitain. Nous nous attendions qu'on verrait dans ce ballet les danses caractéristiques du pays, qu'on y verrait, les *Lazzaroni* danser en mangeant du *Macaroni*, qu'on louerait à tant par soirée la *tarentule* mécanique que, depuis plusieurs années, on montre au public au haut de Hay-Market, et que les acteurs piqués par elle danseraient jusqu'à ce qu'ils tombassent d'épuisement sur le théâtre : la nouveauté de ces danses et de ces objets réunis pour

Digitized by Google

donner à ce ballet un goût de terroir, aurait amusé le public, mais rien de tout cela n'eut lieu. Le nouveau ballet parut sous le titre étrange de *La Donna di Spirito in Napoli*. Cette composition batarde était une espece de Pantomime intriguée dont le but était de faire paraître avec avantage Mad. Angiolini, qui est la danseuse régnante de l'Opéra. Mais malgré les efforts de cette reine dansante, malgré un menuet dont Boisgirard et Mad. Leclair s'étaient acquittés avec grâce et précision, et quelques danses qui avaient reproduit devant le public des talents qu'il aime à applaudir, le ballet fut mal accueilli et méritait de l'être. Dans une des soirées précédentes, les souscripteurs mécontents avaient donné au propriétaire un de ces salutaires avertissements dont il aurait dû profiter pour faire la récapitulation de toutes les fautes dont il était coupable envers le public, et pour se hâter d'en faire amende honorable. Mais son endurcissement était extrême, l'avarice régnait dans son cœur. Le spectacle avait été interrompu par des signes de désapprobation et par des voix qui demandaient le *Directeur*, et la rentrée de M. et de Mad. Deshayes. M. Taylor ne paraissait pas pour les raisons que nous avons détaillées plus haut; enfin, un M. Reid se dévoua pour son maître, et promit que les danseurs dont on demandait la réintégration comme un préliminaire de paix, reparaîtraient sur le théâtre. Effectivement, M. et Mad. Deshayes qu'on avait abreuvés de dégoûts, qu'on avait attaqués dans les journaux parce qu'ils demandaient une augmentation proportionnée à celle accordée à d'autres danseurs engagés après eux et dans un *grade* inférieur au leur, furent annoncés comme devant reparaître sur ce théâtre embelli depuis plusieurs années par leurs talents réunis. Le monde n'était pas assez grand pour César et Pompée, de même l'Opéra est trop étroit pour Deshayes et Vestris, d'où il suit que le reste du corps de ballets est divisé selon ses affections, son intérêt ou ses préjugés. Ainsi ces groupes qu

Digitized by Google

se forment comme par enchantement, ces danseurs qui exécutent avec mesure et précision des danses d'ensemble, ont dans leur sein un principe de discorde qui, dans les coulisses, se développe avec activité et détruit toute l'harmonie apparente de leurs jeux, de leurs ris, de leurs pirouettes et même de leurs gambades. M. Vestris a toute l'ardeur de la jeunesse, il apporte dans la lutte un nom fameux qu'il porte avec assez de légéreté, un jarret aussi ferme qu'infatigable, une ambition digne de son âge, et un désir ardent de conquérir, par des efforts surnaturels, les suffrages qui se partagent entre son rival et lui. M. Deshayes est un danseur aussi habile que grâcieux, et sa maniere tout-à-fait opposée à celle de M. Vestris, ne repose ni sur la fougue, ni sur la vigueur de l'âge, ni sur les plus étonnantes pirouettes dont jamais le genre italien se soit enorgueilli : il n'emploie habituellement que la grâce et la souplesse, il se dessine avec art sans que l'art paraisse, il danse avec à-plomb, quelquefois avec vigueur, sans qu'on soit peiné de ses efforts. On voit, d'après cela, que le genre des deux danseurs est tout à fait distinct, et que leurs prétentions ne devraient point se confondre.

M. Deshayes a mis dans ce grand conflit la dignité et la réserve d'un homme qui a vécu parmi les vétérans de la danse : il a d'abord cédé à son jeune rival la place que celui-ci croyait seul pouvoir remplir ; mais le public poli, élégant de l'Opéra a partagé l'Empire entre les deux prétendants, et il a fait à M. Deshayes l'honneur de sortir pour lui des bornes où l'usage et le bon ton circonscrivent presque toujours les marques de son mécontentement. Le propriétaire se reposait sur ces concessions, croyant que l'Opéra se traînerait sur les ballets, et que des danses brillantes déguiseraient la pauvreté des chants ; il se prépara même à faire une belle défense et à braver, avec les billets donnés, l'orage qui grondait de loin contre lui. Jamais général qui se

Digitized by Google

prépare à défendre une forteresse n'a pris de meilleures précautions que celles qui furent employées cette nuit-là pour empêcher l'ennemi de se glisser dans la place. Double garde, double surveillance, ordre aux employés d'être aussi effrontés, aussi intraitables que leurs maîtres, liste secrette où se trouvaient les noms qu'on supposait être ennemis; défense de céder au respect dû à la propriété, de recevoir même de l'argent de ceux à qui on aurait nié un droit incontestable : telles furent les mesures préliminaires employées par le directeur invisible pour conjurer les visibles symptômes du mécontentement général. L'insolence produit toujours sur le public un effet contraire à son objet, il fut révolté de celle de M. Taylor, il vit dans les ordres qu'il avait donnés, une insulte à l'opinion, à la propriété, une violation manifeste de tous les droits comme de tous les usages et il demanda une réparation éclatante. Mad. Collini qui, ce soir là, paraissait courageusement décidée à braver des sifflets auxquels l'indulgence des spectateurs ne l'avait pas accoutumée, devint par-là même l'objet d'une opposition plus vive, et son assurance céda bientôt à l'ensemble des murmures qui l'accueillaient dès qu'elle paraissait.

Enfin le mécontentement excité par les moyens même employés pour en arrêter l'explosion, se manifesta d'une maniere formidable; bientôt le théâtre fut escaladé par environ trois cents fashionables, qui exigaient que le directeur ou quelqu'un de sa part se présentât, pour faire des excuses au public, et pour expliquer, pourquoi Madame Catalani, dont l'engagement probable avait été présenté comme un appât aux souscripteurs, avant l'ouverture de l'Opéra, se trouvait éloignée, repoussée d'un théâtre où l'appelaient les regrets d'un public éclairé et les vœux des amateurs. Bientôt M. Reid, le même qui déjà s'était dévoué pour M. Taylor, se présenta pour annoncer que celui-ci, ne pourrait, se-

lon l'usage, se montrer, mais qu'il assurait en son nom, que Mad. Catalani serait engagée, et même que déjà elle l'était. Cette concession préparée pour pallier les outrages inouïs qui avaient eu lieu à l'entrée du parterre contre des individus qui s'étaient présentés d'abord avec des billets des propriétaires, et ensuite avec de l'argent, et qu'on avait repoussés par une violation ouverte du droit de propriété et de celui d'entrée, cette concession ne satisfit point les réclamants, et il n'y eut que la promesse positive d'une apologie complette, étendue, satisfaisante de la part de celui qui avait donné ces ordres insolents, qui pût faire cesser le tumulte. L'insulte du propriétaire tombait encore plus directement sur le personnage d'un haut rang, dont on avait refusé le billet de propriété, que sur l'étranger qui l'avait présenté; mais en se déterminant à la faire, M. Taylor comptait sur le mépris du Duc de Queensbury pour un subalterne qui s'oubliait à ce point, et croyait aussi qu'à peine on remarquerait un affront fait à un étranger dans un pays où, depuis quelque temps, dans des articles virulents et dont la source est connue, on déclame contre tous les étrangers quelconques qui sont à Londres et surtout contre ceux qui s'y distinguent par des talents utiles et agréables. Le public n'a pas été aussi insouciant que celui qui l'a provoqué a été lâche, et mettant de côté toutes les préventions nationales, la majorité des spectateurs s'est regardée comme insultée par un acte qui outrageait les droits de tous et les usages constamment suivis à la porte des théâtres.

M. Taylor a publié depuis une apologie insolente par l'intention et ridicule par la contexture. Nous y reviendrons en jetant un coup-d'œil général sur le système de persécution et de diffamation qui se manifeste depuis quelque temps contre les étrangers.

On souscrit chez M. PELTIER, 7, Duke Street, Portland Place.

De l'imprimerie de Vogel et Schulze, 13, Poland Street, Londres.

Digitized by Google

L'Ambigu,

OU

VARIÉTÉS LITTÉRAIRES ET POLITIQUES.

No. CCL.—*Le* 10 *Mars,* 1810.

VARIÉTÉS.

Fragments du Voyage de M. de Châteaubriand *en Grece et à Jérusalem, extraits de la troisieme Edition des Martyrs.*

Parmi ces fragments curieux, nous nous plaisons à citer la description suivante de la Messénie :

" Il faisait encore nuit quand nous quittâmes Modon, autrefois Méthone, en Messénie. (Le vaisseau qui m'avait pris à Trieste m'avait débarqué à Modon.) Je croyais encore errer dans les déserts de l'Amérique : même solitude, même silence. Nous traversâmes des bois d'oliviers, en nous dirigeant au midi. Au lever de l'aurore, nous nous trouvâmes sur les sommets applatis de quelques montagnes arides, où nous marchâmes pendant deux heures. Ces sommets labourés par les torrents, avaient l'air

Digitized by Google

de guérêts abandonnés. Le jonc marin, et une espece de bruyere épineuse et flétrie, y croissaient par touffes ou par bouquets. De gros caïeux de lis de montagnes, déchaussés par les pluies, paraissaient çà et là à la surface de la terre. Nous découvrîmes là la mer à travers un bois d'oliviers clair-semés. Nous descendîmes dans un vallon, où l'on voyait quelques champs de doura, d'orge et de coton. Nous traversâmes le lit desséché d'un torrent, où croissaient le laurier-rose et l'agnus-castus, joli arbrisseau à feuilles longues, pâles et menues et dont la fleur lilas, un peu cotonneuse, s'allonge en forme de quenouille : Junon était née sous cet arbrisseau, célebre à Samos. Je cite ces deux arbustes, parce qu'on les retrouve dans toute la Grece qu'ils décorent, presque seuls, ces solitudes jadis si riantes et si parées, aujourd'hui si nues et si tristes. A propos de torrents desséchés, je dois dire que je n'ai vu, dans la patrie de l'Ilissus, de l'Alphée et de l'Erymanthe, que trois fleuves dont l'urne ne fût pas tarie: le Pamisus, le Céphise et l'Eurotas. Il faut qu'on me pardonne encore l'espece d'indifférence et presque d'impiété, avec laquelle j'écrirai souvent les noms les plus célebres ou les plus harmonieux. On se familiarise, malgré soi, en Grece, avec Thémistocle, Epaminondas, Sophocle, Platon, Thucydide; et il faut une grande religion pour ne pas franchir le Cithéron, le Ménale ou le Lycée, comme on passe des monts vulgaires.

" Au sortir des vallons dont je viens de parler, nous commençâmes à gravir de nouvelles montagnes, Mon guide me répéta plusieurs fois des noms inconnus; mais à en juger par leur position, ces montagnes devaient faire une partie de la chaîne du mont Témathia. Nous ne tardâmes pas à entrer dans un bois charmant, de vieux oliviers, de lauriers-roses, d'esquine, d'agnus-castus et de cotonouil-

Digitized by Google

lers-roses. Ce bois était dominé, par des sommets rocailleux. Parvenus à cette derniere cime, nous découvrîmes le beau golfe de Messénie, bordé de toutes parts de hautes montagnes, entre lesquelles le mont Ithome se distinguait par son isolement ; et le Taygete par ses deux fleches aigues. Je saluai aussitôt ces monts fameux, par tout ce que je savais de beaux vers à leur louange.

" Un peu au-dessous du sommet du Témathia, en descendant vers Coron, nous aperçûmes une misérable ferme grecque, dont les habitants s'enfuirent à notre approche. A mesure que nous descendions, nous découvrions de plus en plus la rade et le port de Coron, où l'on voyait quelques bâtiments à l'ancre : la flotte du Capitan Pacha était mouillée de l'autre côté du golfe, vers Calamate. En arrivant à la plaine qui est au pied des montagnes, et qui s'étend jusqu'à la mer, nous aperçûmes un village au centre duquel était une espece de château fort : le tout était environné d'un cimetiere turc, couvert de cyprès de tous les âges. Mon guide, en me montrant ces arbres, me les nommait *Paryassa*. Le Messénien d'autrefais m'aurait conté l'histoire du jeune homme dont le Messénien d'aujourd'hui n'a retenu que la moitié du nom. Mais ce nom, tout défiguré qu'il est, prononcé sur les lieux, à la vue d'un cyprès et des sommets du Taygete, me fit un plaisir que les poëtes comprendront. Je me disais pourtant, en regardant ces tombeaux turcs : Que sont venus faire ici les barbares conquérants du Péloponese ? Ils sont venus y mourir comme les Messéniens ! Au reste, ces tombeaux étaient fort agréables : le laurier-rose croissait au pied des cyprès, qui ressemblaient à de grands obélisques ; des milliers de tourterelles voltigeaient parmi ces ombrages ; l'herbe flottait autour de la petite colonne funebre, surmontée du turban, une fontaine bâtie par un pieux schérif, et qui

Digitized by Google

sortait de son tombeau, répandait son eau dans le chemin, pour le voyageur. On se serait volontiers arrêté dans ce cimetiere, où le laurier de la Grece, dominé par le cyprès de l'Orient, semblait rappeler la mémoire de deux peuples dont la poussiere reposait dans ce lieu.

" Nous mîmes une heure pour arriver de ce cimetiere à Coron. Nous marchâmes à travers un bois continu d'oliviers, planté de froment à demi-moissonné. Le terrain, qui de loin paraît une plaine unie, est coupé par des ravines inégales et profondes. M. Vial, alors consul de France à Coron, me reçut avec cette hospitalité par laquelle les consuls du Levant sont si remarquables. Il voulut bien me loger chez lui. Il renvoya mon janissaire de Modon, et me donna un de ses propres janissaires, pour traverser avec moi la Morée, et me conduire à Athenes. Ma marche fut ainsi réglée. Je ne pouvais me rendre à Sparte, par Calamate, que l'on prendra si l'on veut, pour Calathion, Cardamyle ou Thalmès, sur la côte de la Laconie, presqu'en face de Coron ; le Capitan Pacha était en guerre avec les Maniottes ; ainsi la route par Calamate m'était fermée : il fut donc arrêté que je prendrais un long détour, que je passerais le défilé des Portes, l'un des Hermæum de la Messénie ; que je me rendrais à Tripolizza, afin d'obtenir du Pacha de Morée, le firman nécessaire pour passer l'isthme ; que je reviendrais de Tripolizza à Sparte, et que de Sparte je prendrais, par la montagne, le chemin d'Argos, de Mycenes et de Corinthe.

" . . . . . .

" La maison du consul dominait le golfe de Coron : je voyais de ma fenêtre la mer de Messénie, peinte du plus bel azur ; devant moi, de l'autre côté de cette mer, s'élevait la haute chaîne du Taygete, couvert de neige, et justement comparé aux Alpes

Digitized by Google

par Strabon, mais, aux Alpes sous un plus beau ciel. A ma droite, s'étendait la pleine mer, et à ma gauche, au fond du golfe, je découvrais le mont Ithome, isolé comme le Vésuve, et tronqué comme lui à son sommet. Je ne pouvais m'arracher à ce spectacle. Quelles pensées ne m'inspirait point la vue de ces côtes silencieuses et désertes de la Grece, où l'on n'entend que l'éternel sifflement du Mistrale, et le gémissement des flots! Quelques coups de canon que le Capitan Pacha faisait tirer de loin à loin contre les rochers des Maniottes, interrompaient seuls ces tristes bruits, par un bruit plus triste encore. On ne voyait sur toute l'étendue de la mer que la flotte de ce chef des barbares: elle me rappelait les pirates américains, qui plantaient leur drapeau sanglant sur une terre inconnue, et prenaient possession d'un pays enchanté, au nom de la Servitude et de la Mort; ou plutôt je croyais voir les vaisseaux d'Alaric s'éloigner de la Grece en cendre, emportant la dépouille des temples, les trophées d'Olympie, et les statues brisées de la Liberté et des Arts."

Digitized by Google

VOYAGES.

Voyage de d'Entrecasteaux, *envoyé à la Recherche de La Peyrouse, publié par Ordre de* Buonaparté *sous le Ministere de S. Exc. le Vice-Amiral* Decrès, *rédigé par M. de* Rossel, *ancien Capitaine de Vaisseau.*

Ce dix-huitieme siecle, que la postérité jugera de tant de manieres différentes, selon le point de vue sous lequel elle l'examinera, sera toujours célebre par les voyages de long cours, tels que celui de d'Entrecasteaux. Aux expéditions dont la soif de l'or avait trop long-temps été le principe, et qu'avaient souillé tant de cruautés, on vit succéder ces tentatives paisibles, qui n'avaient d'autre but que l'accroissement des lumieres, le perfectionnement des sciences, et même le désir de semer quelques germes de civilisation chez des hordes barbares. Les deux nations les plus éclairées de l'Europe, en parlant de l'Univers, la France et l'Angleterre qui, pour le bonheur de l'humanité, n'auraient jamais dû s'engager que dans de semblables luttes, rivaliserent d'efforts pour obtenir des résultats importants de ces courses lointaines, et les efforts plus ou moins heureux de plusieurs hardis navigateurs, eurent tous pour résultat infaillible de consacrer honorablement leurs noms dans les fastes de l'histoire, et de rehausser la gloire de leur patrie. On en est même venu à reconnaître que ces hommes, dont tant de dangers menacent sans cesse l'existence, devaient au moins ne pas avoir à craindre ceux qui résultent de l'état de guerre. Pour eux il n'est point d'ennemis ; ils par-

Digitized by Google

courent sans offenser et sans être offensés l'immensité des mers, et tout port où commande une puissance européenne, leur offre asile et protection. En applaudissant à cet usage, qui semble désormais consacré pour toujours, n'oublions pas qu'il fut d'abord adopté par le gouvernement français, qui, pénétré d'admiration pour le génie et l'intrépidité de Cook, donna le premier l'exemple de regarder comme appartenant à toutes les nations ceux dont les travaux et les découvertes tournent au profit de l'espece humaine toute entiere.

Cependant la manie de fronder paraît être si naturelle à l'homme, qu'il s'est trouvé des individus assez éloignés d'une façon de penser presque générale, pour mettre en doute les résultats avantageux de ces sortes d'expéditions. De même que Rousseau, *ut magnis inimicitiis claresceret*, s'avisa un beau jour de voir dans le progrès des sciences et des lettres la source des maux nombreux qui affligent la société, ils n'ont pas craint de prétendre que ces expéditions si importantes, et entreprises à grands frais, étaient le plus souvent nuisibles et aux peuplades sauvages et aux navigateurs civilisés. Ils rappellent la fin déplorable de Cook, devenu, non poétiquement parlant, mais dans le sens horriblement littéral du mot, *la proie* des féroces habitants d'Owhy-Hée. Ils parlent de La Peyrouse et de ses infortunés compagnons, dont le sort excite des regrets si longs et si durables qu'aujourd'hui même, où la raison ne peut admettre le moindre doute sur le résultat de leur expédition, il semble que l'on conserve comme une vague espérance de les revoir encore. Enfin, ils montrent les nations visitées par les Européens, devenant plus malheureuses par la connaissance des nouveaux besoins qu'elles ne peuvent satisfaire, par la communication de maladies qu'elles ne peuvent

Digitized by Google

guérir; et, à l'exemple des indigenes du nord de l'Amérique, plus acharnés à s'entre-détruire, depuis qu'elles connaissent des moyens de destruction plus efficaces.

Il y a bien dans ces assertions quelque vérité, mais elles sont bien loin de pouvoir ternir la gloire des expéditions lointaines. On peut même assurer qu'entreprises dans l'esprit qui les dirige aujourd'hui, elles ont, sur la plupart des grands événements qui remplissent les pages de l'Histoire, l'avantage de produire des résultats très-utiles qui sont loin d'être balancés par les inconvénients.

Le double but dans lequel le voyage de d'Entrecasteaux fut entrepris, lui donne un droit spécial à intéresser tous les hommes civilisés, et plus particulierement les Français. Après avoir commencé son expédition sous les plus heureux auspices, La Peyrouse ne donnait plus, depuis long-temps, de ses nouvelles. Alors il fut resolu que l'on enverrait à sa recherche deux frégates, dont le commandement fut donné à d'Entrecasteaux. Lui-même, il ne devait plus revoir le sol natal, mais du moins ses compagnons, après de longues disgrâces, ont l'assurance que leur zele et leur courage sont dignement appréciés, et ils ont pu élever, dans cette relation, un monument durable à leur propre gloire.

D'Entrecasteaux avait de plus à reconnaître les côtes que La Peyrouse devait visiter depuis son départ de Botany-Bay; et comme l'avance M. de Rossel, avec la certitude d'en convaincre les lecteurs, si l'on regrette que l'objet spécial du voyage n'ait pas été rempli, " au moins verra-t-on que l'expédition ne laisse rien à désirer dans les parties dont le succès pouvait dépendre des talents du chef auquel la direction en était confiée.

Muni de ses instructions qui sont rapportées

Digitized by Google

dans l'ouvrage, et où toutes les circonstances avaient été prévues, toutes les directions données avec une méthode, une clarté et une précision dont il est impossible de n'être pas frappé, d'Entrecasteaux partit de Brest le 29 Septembre 1791. Arrivé au cap de Bonne-Espérance, il y trouva des dépêches de M. de Saint-Félix, commandant de la station de l'Inde. Ces lettres semblaient lui donner l'assurance d'avoir des nouvelles de La Peyrouse. Un capitaine anglais, venu de Botany-Bay à Batavia, disait, ainsi que ses officiers, avoir vu près des îles de l'Admiralty des pirogues où se trouvaient des insulaires portant des uniformes et des ceinturons de soldats de la marine de France. Sur cette indication si positive, d'Entrecasteaux prend le parti de changer son plan de campagne, ainsi qu'il y était autorisé en pareille occurence, et de se rendre aux îles de l'Admiralty en passant au sud de la Nouvelle-Hollande. Alors, son journal sous les yeux, on le suit pour ainsi dire d'île en île, de côte en côte. On voit avec quel zele ardent, quelle sollicitude les équipages des deux vaisseaux, pénétrés de tout ce que leur mission avait d'important et pour ainsi dire d'auguste, comptant pour rien la fatigue et les dangers pour la remplir toute entiere, et selon les expressions touchantes de leurs instructions, " donner aux malheureux Français que la mort aurait épargnés, tous les secours qu'ils auraient à attendre de l'humanité de leurs freres." Rien pendant leur route ne vient confirmer les espérances qui la leur avaient fait entreprendre. Ils visitent des lieux dont les noms leur rappellent quelques-uns des voyageurs illustres qui les ont visités avant eux, tels que l'île Bougainville et le hâvre Carteret ; mais nulle part ils ne trouvent les traces de La Peyrouse. Arrivés enfin à ces îles de l'Admiralty, où tous leurs doutes allaient se trouver éclairés, leur communication assez intime avec les

Digitized by Google

habitants ne leur permet plus de conserver aucune espérance que La Peyrouse y ait relâché. Après quelque séjour à Amboine, ils continuent leur infatigable recherche, vont à l'île de Timor, séjournent dans la baie de l'Espérance, ont une entrevue avec les habitants de la terre de Van Diemen, et vont ensuite relâcher à Tongatabou, métropole des îles des Amis. Les renseignements que les insulaires les plus intelligents leur donnent prouvent que ce n'est point encore là qu'ils doivent se promettre quelque succès. Ces sauvages se souviennent parfaitement de tous les voyages de Cook, des intervalles qu'il y a eu entre eux, du voyage de Blight à Anomoka. Ils possedent plusieurs effets de fabriques anglaises; mais ils n'en ont aucun fabriqué en France : ainsi La Peyrouse n'a point abordé dans ces îles.

Au retour de cette longue et pénible recherche, et en se rendant aux Moluques, le contre-amiral d'Entrecasteaux, atteint depuis quelque temps du scorbut, succomba le 20 Juillet 1792. M. de Rossel, dans un récit d'autant plus intéressant, qu'il est plus simple, peint la force d'âme de ce chef qui, ne voulant pas s'écarter de ses instructions, ne permit point que l'on cherchât une terre prochaine pour y réparer sa santé en disant " que les objets d'une utilité générale, et principalement ceux qui avaient rapport au service de l'état, ne devaient point être sacrifiés à l'intérêt d'un particulier."

Après la mort de d'Entrecasteaux, son successeur, M. d'Auribeau, conduisit les frégates à Sourabaya, port de l'île de Java. Les voyageurs devaient se croire en pays ami et à la fin de leurs peines : il en fut autrement. Pendant qu'ils parcouraient des mers lointaines, leur patrie avait été le théâtre d'événements auxquels toutes les nations européennes prenaient une part plus ou moins active. Les frégates furent désarmées; M. d'Auribeau mou-

Digitized by Google

rut à Samarang. M. de Rossel, éditeur de ce Voyage, s'embarqua pour l'Europe sur un bâtiment hollandais ; mais dans le nord de l'Ecosse il fut pris par une frégate anglaise, et conduit en Angleterre. Ses papiers, long-temps retenus, lui furent enfin rendus, et il se vit en état de publier, sous la protection du gouvernement impérial, cet ouvrage dont les marins instruits peuvent seuls connaître toute l'importance, mais qui ne peut non plus manquer d'être apprécié par le commun des lecteurs.

Ce qui attira plus particulierement leur attention, c'est la description des lieux où les frégates relacherent, et surtout le détail des entrevues avec les habitants de ces diverses terres, de leurs mœurs, de leurs habitudes, du degré de civilisation auxquels ils étaient parvenus, etc. On sera aussi curieux de connaître la maniere dont d'Entrecasteaux les a jugés et a agi avec eux. A cet égard on doit reconnaître en lui un chef parfaitement digne d'être à la tête d'une pareille expédition, et qui s'est conformé non-seulement sans peine, mais avec joie, aux instructions philantropiques qu'il avait reçues. Il n'est point un de ces fougueux déclamateurs qui, pour avilir l'homme social, forgent aux individus qu'ils appellent si improprement *les hommes de la nature* des vertus chimériques ; mais, en toute occasion, on le voit conséquent dans ses paroles et dans sa conduite, parler avec indulgence, avec bienveillance même de ces hordes sauvages pour lesquelles il avait tous les ménagements possibles. Peut-être même est-il arrivé quelquefois que cette disposition bienveillante ne lui a pas permis de voir et de présenter les faits sous leur véritable aspect. J'en vais citer un exemple remarquable :

" Un des naturalistes (dit-il, p. 78 du 1er vol.) a trouvé dans ce Havre, des ossements qu'il a jugés avoir appartenu au corps d'une très-jeune fille ; ils

Digitized by Google

étaient parmi les cendres d'un des foyers où il paraît que les naturels font cuire leurs aliments : quelques restes de chair grillée paraissaient attachés à ces ossements. Un fait ainsi isolé, sans autres indices, surtout chez un peuple de mœurs aussi simples, n'est pas suffisant pour autoriser des conjectures injurieuses à la nature humaine, et qui la ravalent au-dessous des bêtes les plus féroces, lesquelles du moins épargnent leur propre espece. Ne pourrait-on pas conclure seulement de ce fait que les sauvages ont coutume de consumer par le feu les dernieres dépouilles de l'espece humaine ?"

Quels lecteurs pourraient adopter cette interprétation d'un fait atroce qui s'explique de lui-même ? Comment douter que cette malheureuse jeune fille n'eût été dévorée par des antropophages.

Au reste, comme l'amour de la vérité guide toujours M. d'Entrecasteaux, dans d'autres occasions, il déclare bien nettement que les sauvages lui ont avoué qu'ils mangeaient leurs semblables, ou, pour mieux dire, s'en sont vantés.

" Ils cédereat quelques-uns de leurs colliers, et l'on reconnut avec horreur que des os humains en faisaient partie. Pour faire connaître à l'un d'eux l'usage des couteaux, quelqu'un fit semblant de se couper le doigt, et le porta à sa bouche en feignant de le manger : ce signe parut faire un grand plaisir à ce sauvage féroce, et il manifesta sa joie en se frottant les mains et en riant de tout son cœur. (1er vol. p. 272.)"

Ceci est assez positif, ce me semble ; il y a plusieurs autres passages qui ne le sont pas moins. D'où on peut conclure que cette abominable coutume n'est peut-être pas moins commune chez ces sauvages que le penchant au vol, dont aucun voyageur n'a songé à les disculper.

D'Entrecasteaux remarque que les lieux où il a

Digitized by Google

été forcé de reconnaître que les habitants mangeaient de la chair humaine, étaient les plus stériles ; ce qui donnerait pour cause à leur crime cette nécessité qui, même dans les états les mieux policés, en fait commettre un si grand nombre. Mais ne sait-on pas que de l'aveu de tous ceux qui ont visité la voluptueuse Otahiti, ce paradis terrestre des îles de la mer du sud, où la terre est si prodigue de ses dons, y ont aussi trouvé établie cette abominable coutume. Avouons de bonne foi que, malgré les phrases de certains écrivains, l'homme sans loi, sans religion et sans morale est un être presque toujours coupable, et qu'il ne lui arrive que trop souvent de s'abandonner aux plus monstrueux excès.

Personne n'était plus capable que M. de Rossel d'être l'historien de cette expédition. Lorsqu'elle commençait à peine, l'abbé Bertrand, qui en était l'astronome, ayant été forcé par sa mauvaise santé de rester au Cap-de-Bonne-Espérance, M. de Rossel fut alors choisi par d'Entrecasteaux pour le remplacer. Les nombreuses observations consignées dans cet ouvrage prouvent avec quel zele et quels talents il s'est acquitté de ces honorables fonctions. Comme écrivain, il n'est pas moins digne d'éloges. Son style est pur, facile, et a cette noble simplicité qui convient si bien à celui qui raconte des événements dignes de fixer l'attention publique, et auxquels il a pris une part très-active. Ainsi M. de Rossel peut se flatter du suffrage de tous ceux qui le liront, puisqu'il a su tout à-la-fois les intéresser et les instruire.

Digitized by Google

Sur le Voyage de M. de Humboldt.

L'opinion publique, si souvent injuste envers ses contemporains, s'est prononcée sur le Voyage de M. de Humboldt d'une maniere si honorable et avec une unanimité si peu contestée, qu'il est presque devenu inutile de motiver les éloges que chaque nouvelle livraison nous oblige de donner à ce grand ouvrage. Le public ne nous demande plus ce que nous en pensons, mais seulement ce que nous en savons ; il ne veut qu'apprendre si quelque nouvelle partie de ce superbe monument a été achevée et livrée aux avides regards de ceux que leur fortune met à même d'en jouir. La *Relation historique* et l'*Atlas pittoresque* qui devait accompagner cette relation, étaient depuis long-temps attendus avec une impatience proportionnée à l'intérêt que ces parties inspiraient à toutes les classes de lecteurs ; mais les éditeurs, de leur côté, mettaient une sage lenteur dans l'exécution typographique et calcographique d'une partie de l'ouvrage, qui devant parler par les sens à l'imagination, exigeait les soins les plus minutieux. Ils viennent, depuis quelques semaines, de publier la premiere livraison de l'Atlas pittoresque, sous le titre :

Vues des Cordillieres et Monuments des peuples d'Amérique, par Alexandre de Humboldt.

Les monuments des nations anciennes peuvent nous intéresser de deux manieres ; ceux des nations très-policées flattent les yeux par leurs formes élégantes ou majestueuses ; ceux des peuples barbares sont comme les témoins muets d'événements qui se perdent dans la nuit des siecles : ils offrent une matiere inépuisable aux réflexions du philosophe qui recherche l'origine des nations. Les énormes pyramides de l'Egypte, les rochers sculptés de la Perse, les pierres rhuniques de la Scandinavie, les tombeaux celtiques, les idoles de la Tartarie, enfin tout ce qui

Digitized by Google

concerne la trace des générations passées, intéresse également les savants qui cherchent à remonter au berceau de l'histoire. C'est sous ce point de vue qu'il faut considérer les bizarres monuments des Mexicains et des Péruviens, monuments presqu'inconnus hors de l'Amérique, et dont M. de Humboldt va nous faire connaître une suite très-curieuse. Le buste d'une prêtresse *Azteque* ou mexicaine frappera même les yeux les moins exercés, par la ressemblance que sa coiffure présente avec la *calantica* des têtes d'Isis, de Sphinx, d'Antinous, et de diverses statues égyptiennes ; une tresse de perles, inconnue dans les monuments égyptiens, prouve les communications que les Mexicains avaient avec la Californie, où se pêche cette riche production marine. La pyramide à plusieurs assises, qui se trouve à Cholula, dans le Mexique, rappelle celles du Feyoum en Egypte. Il y a d'autres traits de ressemblance entre les Mexicains et les habitants des bords du Nil ; néanmoins M. de Humboldt est loin d'en faire le sujet d'une hypothese hardie ; au contraire, il s'empresse d'indiquer aussi franchement les dissemblances entre ces deux peuples. L'année mexicaine, par exemple, qui au premier abord paraît être la même que celle des Egyptiens, en diffère essentiellement par sa durée, qui, selon M. de Laplace, est exactement celle de l'année arabe, fixée par les astronomes du calife Almamoun.

La gravure de la pyramide de Cholula est accompagnée d'une notice très-intéressante sur les *téocallis*, ou édifices religieux des Mexicains, dont la ressemblance avec le temple de Jupiter-Bélus à Babylone est très-frappante. Nous regrettons de ne pouvoir entrer dans les détails qu'exigerait même une notice très-concise de ce monument ; nous regrettons encore plus de ne pouvoir donner une idée du *relief d'Oaxaca*, ni du *monument de Xochacalco* ; ces deux morceaux, dont il faut avoir la représentation sous les yeux, attestent le talent des Mexicains

Digitized by Google

et semblent prouver que si ces peuples, au lieu d'avoir été subjugués et opprimés, eussent eu des communications pacifiques avec l'Europe, ils auraient fait des progrès rapides dans les beaux-arts. La patience et l'adresse avec lesquelles ils travaillaient les pierres les plus dures, n'auraient eu besoin que des exemples d'un goût épuré pour faire naître des chefs-d'œuvre.

On ne saurait pourtant nier que sous beaucoup de rapports, la conquête de l'Amérique n'ait produit des avantages réels à l'humanité, en faisant abolir tant d'horribles superstitions, accompagnées de sacrifices humains et d'atrocités que la plume se refuse à retracer. C'est un point dont nous laissons la discussion à M. *de Laboulinière*, qui se propose de publier un ouvrage intitulé : *De l'Esprit des Conquêtes et de leur Influence sur la Civilisation.*

Le papier que les anciens Mexicains fabriquaient avec les fibres de l'aloès-agave, leur servait à y dessiner des tableaux hyéroglyphiques qui leur tenaient lieu d'écriture. Les premiers conquérants trouverent une énorme quantité de ces sortes de *manuscrits*. Un italien, M. Bothurini, entreprit, il y a 80 ans, de recueillir ces trésors que l'ignorance espagnole ne savait pas apprécier ; mais les recherches de ce voyageur n'ayant pas obtenu, comme celles de M. de Humboldt, la protection du gouvernement, ses collections séquestrées furent enterrées dans les archives de la vice-royauté de Mexico, où elles sont en grande partie devenues la proie de l'humidité et des animaux rongeurs. On trouve dans l'atlas de M. de Humboldt deux tableaux hiéroglyphiques de ce genre ; l'un représentant une généalogie, l'autre un procès : dans l'un et dans l'autre de ces desseins, les *langues*, placées à côté d'un personnage, signifient qu'il est vivant et puissant ; dans le tableau du procès, les langues sont très-inégalement réparties ; l'indigène n'en a qu'*une*, avec laquelle il ose à peine défendre sa cause, tandis que les

Digitized by Google

étrangers à longue barbe sont munis chacun de *trois* organes de la parole, attendu que dans la qualité de descendants du peuple conquérant, ils parlent à haute voix et avec assurance.

La partie de cet atlas la plus propre à intéresser toutes les classes de lecteurs, est sans doute celle qui retrace les scenes imposantes de la nature; mais c'est aussi celle dont il est le plus difficile de rendre compte. Les paroles ne peuvent donner qu'une faible idée de cette *cascade de Tequendama*, la plus pittoresque qu'il y ait sur le globe, parce qu'avec moins de volume que le Niagara et moins d'élévation que le Staubbach en Suisse, elle réunit dans de justes proportions tout ce qui fait la beauté particuliere des autres chutes d'eau. Comment peindrais-je ces *ponts naturels d'Icononzo*, suspendus à une centaine de metres au-dessus d'un torrent; et formés l'un par un banc contenu, sous lequel des couches plus molles ont été enlevées par les eaux, l'autre par trois blocs de rochers qui, en s'écroulant, se sont rencontrés de maniere à faire un arc solide ?

On peut juger par ce faible extrait quelle sera la variété d'objets magnifiques que la relation historique de M. de Humboldt fera passer sous les yeux de ses lecteurs. Cette relation couronnera dignement une entreprise qui ferait honneur même à un souverain, puisqu'en effet il y a des ouvrages publiés avec ostentation aux frais des gouvernements, et qui présentent moins d'intérêt, moins d'utilité, et quelquefois une exécution moins soignée. Nous terminerons cette annonce en faisant observer que, parmi ces *vues*, il s'en trouve qui ont été dessinées au Mexique, et gravées à Paris : il y en a dont le dessein, fait à Rome, a été exécuté par des graveurs de Berlin et de Stuttgard. Cette union fraternelle des artistes de diverses nations correspond parfaitement à la philosophie, élevée au-dessus de tout intérêt personnel et local, qui caractérise l'esprit et l'âme de l'auteur.

Digitized by Google

SPECTACLES DE PARIS.

THÉATRE FRANÇAIS.

Premiere Représentation de la Reprise du Mariage de Figaro, *par* GEOFFROY.

Le meilleur ouvrage que Beaumarchais ait jamais fait, c'est sa fortune. Elle était immense : elle égalait les richesses réunies de Buffon et de Voltaire, les deux beaux-esprits *les mieux rentés* du dix-huitieme siecle. Beaumarchais avait à lui seul l'opulence des deux rois de notre littérature :

Regum æquabat opes.

Ce n'était seulement en idées, *animis*, comme le vieillard de Virgile ; c'était en réalité. Cette fortune n'avait rien que d'honorable pour lui ; elle était le fruit de son industrie, de son activité infatigable, de son génie pour les affaires. Le feu des discordes civiles consuma presque toute cette fortune : il en reste encore un beau monument à la pointe du faubourg Saint-Antoine. Cette maison magnifique, ces jardins délicieux qu'il avait fait élever avec tant de goût, de dépense et de luxe, sont échappés à l'incendie révolutionnaire : ils servent encore de décoration à la partie de la ville où ils sont situés.

Avec tant de sagacité, d'esprit et de logique, Beaumarchais, comme tant d'autres, ne vit pas qu'un nouvel ordre de choses qu'il semblait appeler par ses discours et par ses écrits, ne pouvait que lui être fatal. Il lui manquait, ainsi qu'à tous ceux qui se prétendaient fort sages à cette époque, la connais-

Digitized by Google

sance des hommes ; ou plutôt, l'ambition, l'orgueil, l'esprit de secte, avaient éteint tout ce que l'expérience lui avait donné de lumieres : il ignorait que le passage d'un état monarchique à un état populaire est un abîme où s'engloutissent les fortunes, les talents, les vertus. Tout ce que Beaumarchais a dit, tout ce qu'il a écrit, tout ce qu'il a fait dans les jours les plus brillants de sa vie, son zele ardent pour une philosophie nouvelle, son idolâtrie pour Voltaire, qui lui coûta plus d'un million dans la folle entreprise de l'édition de Kell, ses satires contre les grands, son enthousiasme pour ce qu'on appelait alors liberté, ses panégyriques de la constitution anglaise ; tout cela ne tendait qu'à sa ruine, et on pouvait lui appliquer ce vers du poëte latin :

O vanas hominum mentes! ô pectora cæca!

" O vaines illusions de l'esprit ! ô aveuglement du cœur humain" !

La représentation de Figaro, satire politique bien plus que comédie, atteste l'excessive liberté dont on jouissait en 1784, ou plutôt la honteuse faiblesse et l'extrême folie du gouvernement de ce temps là. Quand on vit un particulier bafouer impunément en plein théâtre ce qu'on avait toujours respecté, on put dire qu'un destin funeste avait alors répandu sur le monarque et sur ses ministres,

Cet esprit de vertige et d'erreur,
De la chute des rois funeste avant-coureur.

Cependant, par une contradiction déplorable, le même auteur, à qui l'on permettait de se moquer publiquement des chefs de la société, fut enfermé à Saint-Lazare dans le cours des premieres représentations de sa piece, pour quelques phrases indiscretes qui lui échapperent en repoussant les attaques des critiques : *Quoi*, disait-il dans une de ces phrases, *j'ai vaincu tigres et lions, et il me faut*

Digitized by Google

combattre des insectes! Ces mots *tigres* et *lions* furent mal interprétés : ceux qui se croyaient désignés par cette figure oratoire, montrèrent aussitôt leurs griffes, pour prouver à l'auteur que les *tigres* et les *lions* qu'il croyait avoir vaincus et mis en pièces, étaient encore capables de le dévorer. Beaumarchais ne resta que trois jours à Saint-Lazare. Il fallait ou ne point l'y faire entrer, ou ne pas l'en faire sortir sitôt : le châtiment était cruel pour un innocent : il devait être plus long pour un coupable. L'honneur de Beaumarchais n'en fut point flétri ; et cette persécution momentanée ne fit que rendre la victime plus intéressante.

Le succès de Figaro fut une fureur, une rage, et le prélude des extravagances révolutionnaires, qu'il ne devança que de cinq ans. Si près de renverser les antiques colonnes de la monarchie, le peuple de Paris se plaisait à voir dans cette pièce licencieuse toutes les bases de notre constitution dramatique, tous les anciens principes de la décence, de la raison et du goût outragés et foulés aux pieds. Aujourd'hui, l'ouvrage n'a plus rien de dangereux : la révolution nous a servi d'antidote contre tous les poisons philosophiques : nous avons passé à travers les débris, le carnage et les morts ; c'est comme si on nous avait trempés dans le Styx ; nous sommes invulnérables : tous les systèmes, toutes les déclamations, toute la métaphysique, toutes les satires ne peuvent plus nous entamer, et nous restons convaincus que l'anarchie est le pire des fléaux : que les hommes méchants et corrompus ont besoin d'un gouvernement ferme et sévère, et que l'autorité est toujours un grand bienfait pour la société, à ne considérer seulement que le mal qu'elle empêche.

On a retranché de cet imbroglio les traits les plus choquants ; on a surtout considérablement élagué ce monstrueux monologue du cinquième acte, où l'on faisait parler Figaro comme un philosophe

Digitized by Google

ivre: on l'a rendu moins extravagant, moins fatigant, moins ennuyeux. La piece est aujourd'hui à-peu-près purgée de ses plus grossieres impertinences: ce n'est plus à présent ni une satire politique, ni un ouvrage de parti; ce n'est tout simplement qu'un fort mauvais ouvrage, un répertoire immense de méchants lazzis, de quolibets usés, de calembourgs dignes des tréteaux de Brunet, un incroyable fatras de vieux dictons, de misérables facéties, de pitoyables turlupinades, de proverbes des halles, de bouffonneries triviales débitées avec prétention; c'est un fameux monument de cette espece de barbarie produite par la satiété du beau et du bon; c'est l'exemple le plus frappant qui existe des excès du mauvais goût, du mauvais style, et du plus détestable jargon que jamais l'abus du bel esprit ait inventé. On voit cependant percer au milieu de ce chaos de folies et d'absurdités, des traits heureux, de la gaieté, des mots comiques: ce sont des éclairs qui sillonnent une nuit profonde. Mais l'auteur de ce monstre dramatique avait bien moins de tort que les spectateurs qui en faisaient leurs délices, et qu'il servait à leur mode: celui qui admire des sottises est plus sot que celui qui les débite. Beaumarchais a gagné, avec de telles balivernes, quatre-vingt mille francs et une prodigieuse célébrité: c'était assez bien vendre ses denrées; les dupes étaient ceux qui les achetaient à ce prix-là.

Tout le piquant de cette rapsodie est dans la malice des épigrammes, dans le burlesque des expressions, dans l'audace des réflexions, et surtout dans l'indécence des situations. L'intrigue des autres pieces roule sur le mariage des maîtres; les valets se marient comme ils peuvent: ici, les maîtres ne sont occupés que du mariage des valets. Dans les autres pieces il y a un valet fourbe qui conduit l'intrigue: ici, le valet fourbe qui se flatte de pouvoir mener plusieurs intrigues de front, n'en mene aucune; il

Digitized by Google

n'a pas même connaissance de l'intrigue, et il est toujours pris en défaut: c'est une dupe qui reçoit un bon soufflet pour avoir voulu examiner l'intrigue de trop près. Enfin, la plupart des comédies nous présentent un amour dont le mariage est le but: le fond de celle-ci est le libertinage d'un grand seigneur marié, qui négocie à prix d'argent les faveurs de la soubrette de sa femme. De tels marchés s'arrangent quelquefois dans le cabinet, où même au coin de la rue, sans témoins; mais jamais au théâtre, devant une assemblée d'honnêtes gens. Le comte Almaviva joue donc le rôle non-seulement d'un vil débauché, mais d'un sot que l'on berne; cela devait être dans une piece dont un Figaro est le héros, et dans le plan de l'auteur, qui voulait rabaisser les grands seigneurs, élever les intriguants et les aventuriers.

La comtesse ne se montre pas sous un aspect beaucoup plus noble: possédée d'une folle passion pour un petit page, elle se plaint d'être délaissée par son mari; tantôt elle prodigue en secret au beau Chérubin les marques d'une aveugle tendresse, et tantôt elle étale devant son mari le faste d'une douleur hypocrite. Le page, pour l'instruction de la jeunesse qui assiste au spectacle, se livre à toute l'effervescence des premiers désirs, et fait confidence au parterre de l'ardeur purement physique d'un tempérament qui se forme. Cela du moins n'est pas aussi dégoûtant que les reproches de la duegne au docteur, lequel refuse de l'épouser après lui avoir fait un enfant. La duegne, qui veut un mari, a dépensé deux mille piastres pour acheter de Figaro une promesse de mariage, et lui intente procès pour qu'il l'épouse. Figaro, qui ne veut point d'une pareille femme, se trouve être son fils; mais personne ne veut être le pere de cet illustre bâtard. Tout cela est indécent, grossier, contraire à toute délicatesse, à toute bienséance, à toute convenance théâtrale,

Digitized by Google

absolument indigne de la scene française, et bon tout au plus pour le Boulevard où Beaumarchais avait bâti un palais, et pour le théâtre de Sainte-Catherine dont il était le fondateur. Il ne faut pas s'étonner que nos spectateurs délicats, dont la pudeur enfantine s'effarouche d'une expression un peu franche, d'un tour un peu familier, soient aussi indulgents pour ce tableau naïf de corruption et d'immoralité: ces rigoristes ne blâment l'indécence que dans les mots; ils savourent celle des choses.

Le Mariage de Figaro avait attiré beaucoup de monde, parce qu'on ne l'avait pas donné depuis long-temps: c'était une espece de nouveauté. On remarquait dans l'assemblée des groupes assez nombreux d'auditeurs officieux et zélés, qui s'intéressaient vivement au succès de la représentation et des acteurs: il est douteux que ce succès se soutienne. La piece n'est pas aussi bien montée qu'autrefois: elle est dépouillée de toute espece d'intérêt, et n'a plus pour elle que son ancienne vogue. Elle perd beaucoup par le changement du page: ce rôle si bien joué d'abord par Mlle. Olivier, et dans ces derniers temps par Mlle. Mars, est aujourd'hui confié à Mlle. Jenny Boissiere, qui s'en acquitte bien faiblement. Mlle. Mars a quitté ce rôle charmant où elle était délicieuse, pour prendre celui de Suzanne. Elle l'a joué avec beaucoup de de finesse, de vivacité et d'agrément; mais quoiqu'elle y ait fait grand plaisir, elle n'y est pas encore ce qu'elle était dans le page Chérubin. Le rôle de Suzanne fit jadis la réputation de Mlle. Contat; il était passé entre les mains de sa sœur cadette, et semblait ne devoir point sortir de la famille. Mlle Emilie Contat y avait fait voir beaucoup d'enjouement, d'aisance et de naturel: l'ayant joué avec succès, et en ayant fait les premiers frais, elle croyait y avoir acquis des droits incontestables; mais la chicane a bien des ressources! Mlle. Contat

Digitized by Google

l'aînée, qui l'avait établi, étant une amoureuse et non pas une soubrette, les amoureuses ont réclamé le rôle ; et la Comédie faisant droit sur leur requête, a jugé que ce rôle de soubrette devait être joué par une amoureuse. Préville, excellent Crispin de la Comédie Française, joua supérieurement le rôle du bourru bienfaisant ; je suis étonné que d'après cette autorité les Crispins n'aient pas réclamé le rôle du bourru bienfaisant : la Comédie, fidelle aux principes, l'eût sans doute ôté à Saint-Fal pour l'adjuger à Thenard.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Premiere Représentation du Cachemire.

Ce ne serait pas à l'occasion d'un malheureux petit vaudeville que je voudrais m'engager dans des réflexions philosophiques et politiques sur l'établissement du cachemire en France, et sur les effets que peut y avoir produits ce vêtement asiatique. Je me garderai bien de rechercher ici l'influence du cachemire persan sur les mœurs des dames françaises, et s'il n'a pas mêlé à la coquetterie nationale de nos jolies femmes quelque chose de la volupté orientale. J'observe en passant que le luxe des toilettes s'est fort augmenté par l'introduction de ces parures étrangeres : sans décider si ce luxe est un bien ou un mal, je regrette cependant que la mode ait aboli les anciens manteaux des femmes qui sortaient de nos manufactures ; ils ne drapaient pas avec tant de grâce ; ils n'avaient pas cette négligence séduisante, cet air voluptueux des schalls orientaux ; mais ils étaient plus nobles, plus décents, plus modestes ; ils inspiraient plus de respect pour une femme, et c'est peut-être là la cause de leur disgrâce. Enfin, je

Digitized by Google

vois dans les cachemires un tribut que la France paie à la Perse : n'est-ce donc pas assez que nos goûts et nos besoins nous rendent tributaires de l'Arabie et de l'Amérique ?

Voilà, je crois, trop de philosophie pour préluder à l'examen d'une bluette. L'auteur a tiré parti de son titre pour son couplet d'annonce. On sait que la police du parterre fait la guerre aux schalls qu'on laisse pendre sur le devant des loges ; on crie alors assez grossièrement : *à bas le schall* ! En conséquence, Arlequin recommande aux femmes de ne point laisser pendre leurs schalls, de peur qu'on ne crie : *à bas le Cachemire* ! quand même ils ne seraient pas du pays. Il craint que le Cachemire qu'il leur présente ne soit trop lourd ou trop léger. Ces gentilesses sont toujours favorablement reçues ; mais l'auteur n'a pas tiré un si bon parti de son sujet que de son titre : le sujet même n'est pas fort bon ; et s'il faut que je paie ausssi mon tribut au Vaudeville, ce Cachemire est un peu vieux, un peu usé : ce sont des amants ridicules que l'on berne ; on ne voit que cela sur tous les théâtres ; mais ce sont deux procureurs fripons qu'on force à restituer le bien d'autrui : cela est neuf, cela est rare dans la société encore plus qu'au théâtre.

Je vois dans les Bourgeoises à la Mode, charmante comédie de Dancourt, une soubrette rusée, un valet-maître fourbe, qui tirent des sommes assez fortes d'un notaire et d'un commissaire amoureux. Dans une comédie de Legrand, très-inférieure en mérite, intitulée *les Nouveaux Débarqués*, on joue à deux amants imbécilles précisément le même tour qu'Arlequin, dans le Vaudeville nouveau, joue à deux procureurs ; on a seulement substitué un cachemire à des diamants : voilà toute la différence. Il y en a cependant une autre encore plus considérable dans le dialogue des deux ouvrages : celui de Legrand est plus vif et plus comique ; l'auteur

Digitized by Google

n'était pas gêné par la nécessité des couplets. Il y a aussi une pièce anglaise qui a pour titre *le Cachemire*, et dont l'intrigue est assez piquante ; mais elle a peu de ressemblance avec le vaudeville de M. Henri Dupin, qui s'est particulièrement attaché à mettre en couplets la pièce de Legrand.

Dans les Nouveaux Débarqués, les amants sont deux niais, père et fils, qui s'appellent la Baguenaudière : le père est un maître de forges du Nivernois qui s'est fait seigneur de paroisse, et son fils prend le titre de baron. Dans le Cachemire, les deux amants ne sont pas de si grande qualité : ce sont deux procureurs Bas-Normands, oncle et neveu, qui ont changé leur nom de *Furet* en celui de *Grippenville*. Quoique procureurs, quoique Bas-Normands, l'oncle et le neveu ne sont pas moins sots, moins niais que les la Baguenaudière père et fils. De part et d'autre, la friponnerie est égale : la Baguenaudière, chargé de payer à la fille d'un fermier, nommée Zerbine, une somme de vingt-mille francs, provenant de la succession de son père, retient l'argent sans façon ; de même les procureurs du Cachemire gardent sans scrupule, un dépôt de six mille francs destiné à la dot de Suzette. Zerbine et Suzette, les deux victimes de cette infidélité, sont deux soubrettes ; chacune a pour amant un valet : celui de Zerbine s'appelle Léveillé, celui de Suzette, Arlequin ; et ces deux amants entreprennent de faire restituer à leurs maîtresses ce qui leur est dû. C'est exactement le même sujet, le même fond d'intrigue dans la comédie de Legrand et dans le vaudeville de M. Henri Dupin ; la marche est aussi la même.

Dans les Nouveaux Débarqués, les la Baguenaudière, venus de Nevers à Paris pour épouser les deux cousines de M. Dorimont, deviennent amoureux fous de sa femme Dorimene ; dans le Cachemire, les Grippenville, venus de Coutances pour épouser les sœurs de M. Destival, conçoivent

Digitized by Google

une passion violente pour Mad. Destival. Dans les deux pieces, le valet se charge de remettre les lettres des deux amants : voici celles des la Baguenaudiere qui m'ont paru plaisantes.

Le pere, ancien maître de forges, écrit ainsi : " Madame, quand vous auriez le cœur dur comme une enclume, j'ose espérer qu'il s'amollira dans la fournaise de mon amour. Tout mon bien est à votre service, vous en pouvez disposer ; ne laissez pas éteindre une si belle ardeur, et songez qu'il faut battre le fer tandis qu'il est chaud."

Son fils le baron, qui se prétend homme de qualité, prend un ton plus leste, et non moins burlesque : " Madame, je vous écris ces lignes pour vous faire savoir que je vous aime de tout mon cœur. Dieu veuille qu'ainsi soit de vous ! Je ne sais à quoi employer mon argent : il est tout à votre service ; espérant néanmoins que vos appas m'en paieront la rente à un denier raisonnable."

Dans les deux pieces, le valet ne remet point les lettres, et fabrique une réponse dont les amoureux sont enchantés. Voici celle que Léveillé présente aux la Baguenaudiere, comme de la part de Dorimene : " Mon cher, comme vous m'écrivez sans façon, je vous fais une réponse de même. Vous m'offrez votre cœur et votre bien ; je ne refuse ni l'un ni l'autre : je ne suis pas intéressée, mais j'ai besoin de bien des choses."

Dans la comédie de Legrand, les amants achetent du valet, chacun pour la somme de dix mille francs, des boucles d'oreilles que le mari avait déjà payées, et qu'il avait chargé son valet de mettre sur la toilette de sa femme ; dans le vaudeville, c'est un cachemire que le mari vient d'acheter pour sa femme, et qu'Arlequin vend aux deux amants pour la somme de mille écus à chacun. L'éclaircissement de cette fourberie se fait de même dans les deux pieces, et donne lieu à des quiproquos très-bouffons ;

Digitized by Google

le dénouement est tout-à-fait semblable : les Baguenaudiere, comme les Grippenville, sont également confondus ; l'argent qu'ils ont donné pour les boucles d'oreilles et pour le cachemire, sert à une restitution qui leur fait grand mal au cœur.

La délicatesse des spectateurs du Vandeville a été blessée de certains détails de l'explication ; leur mécontentement a éclaté d'une maniere assez bruyante ; je ne sais si leur pudeur ne s'est pas trop vivement alarmée d'une bouffonnerie excusable dans un vaudeville. Il eût été, je crois, plus raisonnable d'en dire ; cette farce n'est pas plus condamnable que beaucoup d'autres qui ont été applaudie, et ne présente pas moins d'esprit et de gaieté. Au reste, le germe et l'idée principale, soit des Nouveaux Débarqués, soit du Cachemire, se trouvent dans le Bourgeois Gentilhomme. Il est à remarquer que ce n'est pas un valet qui est chargé de la fourberie ; c'est un gentilhomme, c'est un courtisan qui régale sa maîtresse, et lui fait présent d'un diamant aux dépens de M. Jourdain, tandis que ce pauvre bourgeois est persuadé que toutes ces galanteries se font en son nom, et que la marquise lui en tient compte.

Je me suis un peu étendu sur le parallele des deux ouvrages : ce n'est pas que ni l'un ni l'autre méritent tant d'attention ; mais j'ai voulu donner cette nouvelle preuve du brigandage littéraire qui s'exerce maintenant avec impunité. Je n'en fais point de reproches aux voleurs : leur extrême pauvreté, sans autoriser leurs voies, peut du moins les excuser ; d'ailleurs ils ne s'approprient qu'un bien perdu. Qui connaît aujourd'hui les Nouveaux Débarqués de Legrand ? Comment ne pas approuver un pillage qui, sans être préjudiciable aux morts, est si utile aux vivants ? Le public ne peut que gagner à ces pirateries ; il profite du butin que les auteurs d'aujourd'hui font sur ceux d'autrefois, et vit aux dépens des anciens et des modernes.

Digitized by Google

NOTICE

Sur Louis Joseph Haydn, *Associé étranger de l'Institut de France, Membre de la Classe des Beaux-Arts, contenant quelques Particularités de sa Vie privée, relatives à sa Personne ou à ses Ouvrages; adressées à la Classe des Beaux-Arts, par M.* Framery, *son Correspondant.*

Tout ce qui tient aux hommes de génie, aux savants, aux grands artistes, aux talents supérieurs, a droit de plaire. On lira donc avec un vif intérêt la notice que nous annonçons. Il appartenait à M. Framery, avantageusement connu dans la république des lettres, et l'un des favoris d'Euterpe, de nous retracer les particularités de la vie privée du célebre Haydn. En garantissant l'authenticité des anecdotes qu'il cite, M. Framery déclare qu'il a cru devoir les raconter avec une simplicité digne du caractere de cet illustre compositeur. Cette déclaration est modeste; on en jugera par le morceau suivant.

Disons auparavant que Joseph Haydn était né en 1730, au village de Robrau, sur les confins de l'Autriche et de la Hongrie; que son pere, quoique charron, savait passablement la musique, ce qui n'est pas rare en Allemagne parmi le peuple, et même parmi les paysans; qu'il voulut donner à son fils une éducation plus soignée que celle qu'il avait reçue lui-même, et qu'il le fit entrer, comme enfant de chœur, à la cathédrale de Vienne, pour y cultiver la musique et y faire ses *humanités*.

" Déjà s'approchait cette crise de la nature, où l'enfant passe à l'adolescence, et où sa voix, auparavant aigue et claire, prend le caractere mâle et grave

Digitized by Google

qu'elle doit conserver à l'avenir; crise toujours redoutable pour ceux dont les espérances consistent dans la beauté de leur voix. Reitter, maître de chapelle de la cathédrale, craignant que son jeune enfant de chœur ne vînt à perdre ce beau DESSUS, l'honneur de son église, résolut de le fixer, par cette opération que la barbarie inventa, et que des souverains italiens oserent tolérer, à l'imitation des prêtres du culte de Cybele. Il en fit la proposition à Joseph, en la lui présentant sous le rapport avantageux, et sans lui en faire connaître toutes les conséquences: le jeune innocent, qui n'aimait encore que la musique, qui n'avait de désirs que celui de conserver sa voix, y consentit de très-grand cœur. Le jour et l'heure sont convenus; le chirurgien est averti; tous les préparatifs sont faits; c'est demain, à dix heures du matin que l'opération sera faite!... Par hasard, une affaire appelle à Vienne le pere d'Haydn; il y arrive à huit heures; son premier soin est d'aller voir son fils: l'enfant se jette dans ses bras, et lui annonce avec une joie naïve que sa voix, tant admirée de tout le monde, cette voix dont il attend sa fortune, va être encore embellie, et qu'au moyen d'une opération *légere*, elle le sera pour toujours. Le pere, qui se fait expliquer la nature de cette opération, est indigné; il détaille à son fils les dangers qui en résulteraient, les privations qui en seraient les suites, et ne le trouve sensible qu'à la douleur physique qu'il lui fait appréhender; puis sur-le-champ, il court chez Reitter, le menace de le dénoncer aux magistrats, comme coupable d'avoir abusé de l'innocence d'un enfant, pour compromettre sa virilité, même sa vie, à l'insu du pere; d'avoir enfin voulu violer les lois de l'état, de la nature et de la religion.... Deux heures plus tard, l'Allemagne, l'Italie, l'Europe auraient eu un chanteur, qui sans doute se serait distingué; mais en acquérant ce talent éphémere, la république musicale

Digitized by Google

aurait perdu un compositeur vigoureux, noble, fier et toujours aimable, qu'une imagination brulante, inépuisable et variée a élevé au dessus de tous ses rivaux; deux heures plus tard, Haydn eût continué d'être un enfant: il lui fut permis de devenir homme, et ce fut un homme en effet!"

De ce moment Reitter, humilié, conçut une haine implacable contre Haydn; bientôt il le chassa inhumainement sans argent, sans habits. Forcé de passer la premiere nuit dans la rue, Haydn ne dut asile dans un grenier et quelques aliments grossiers qu'a l'amitié d'un musicien fort pauvre lui-même. Là il composa des sonates dont le produit lui servit à rembourser son protecteur. La plus jolie de ces sonates tombe entre les mains de la comtesse de Thau, femme de la cour, passionnée pour la musique. Elle veut connaître le compositeur. Elle envoie, à cet effet, à la cathédrale. Reitter répond au domestique qu'il a chassé ce mauvais sujet d'Haydn, pour son libertinage et ses déportements. La comtesse, plus occupée du talent d'Haydn, que de ses mœurs, ne perd pas courage. Elle le fait chercher; et enfin, son valet-de-chambre, parvenu au grenier qui sert de demeure au virtuose, lui fait part de son message. Haydn rougit d'être surpris dans un si triste équipage et se fait passer pour son propre laquais. Mais comment se présenter sans linge, sans habits? Cependant il ne faut pas perdre une occasion qui peut devenir avantageuse. Il se rend chez la comtesse; il est introduit. Surprise de voir dans cet état un homme d'un aussi grand talent, elle se croit trompée. "C'est M. Haydn, dit-elle, que j'avais demandé."—*C'est moi, Madame.*—"Mais c'est l'auteur de cette sonate, que je voulais voir." (Elle était sur le pupitre de son clavecin.)"—*C'est moi, Madame.*—"Quel âge avez-vous donc?"—*Madame, j'ai seize ans.* La conversation s'engage; on s'explique. La dame croit de-

Digitized by Google

voir adresser au jeune compositeur quelques reproches sur son inconduite. Il se justifie, détaille les motifs du mécontentement de Reitter et des discours calomnieux qui en ont été la suite ; il rend compte le plus décemment possible du projet de l'opération qu'il a été sur le point de subir. La dame lui donne vingt-cinq ducats, se déclare sa protectrice, et le place avantageusement. Il ne tarda pas à entrer comme maître de chapelle dans la maison du prince d'Esterhazy.

Cette notice contient, sur ce compositeur célebre, une foule d'autres anecdotes également intéressantes.

LIVRES NOUVEAUX.

Les Arabesques Mythologiques, par Mad. de Genlis, un vol. in-8vo. orné de 52 gravures, d'après les dessins de l'auteur.

Théâtre des Auteurs du Second Ordre, ou Recueil des Comédies, Tragédies et Drames restés au Théâtre Français pour faire suite aux éditions de Pierre et de Thomas Corneille, Racine, Moliere, Régnard, Crébillon et Voltaire, avec des notices sur chaque auteur. Quarante volumes.

Cette collection se compose de trente tragédies, de cinquante-quatre comédies en prose, de 64 en vers, de 6 drames, et d'une table générale.

Histoire des Révolutions de Perse, depuis sa fondation par Cyrus, jusqu'à l'an 1800, inclusivement. Deux vol. in-8vo.

Digitized by Google

RAPPORT

Du Général Barquier.

A. S. Exc. Mgr. le Vice-Amiral, Comte Decrès, *Ministre de la Marine et des Colonies, sur la Défense et la Prise de Sto. Domingo.*

Monseigneur,

La grande moitié de l'île de Saint-Domingue, l'ancienne partie espagnole jouissait depuis quelque temps d'une sorte de tranquillité, et Santo-Domingo sa capitale, après avoir résisté à toutes les forces de Dessalines, semblait, ainsi que ses environs, avoir pris une face nouvelle, lorsque les torches de l'insurrection d'Espagne, après avoir allumé l'incendie dans ses Indes occidentales, ont fini par embrâser cette intéressante colonie.

Le général en chef Ferrand, dont la constante étude avait été de s'attirer l'amour des habitants du pays, s'était persuadé que ce sentiment les rendrait sourds aux criminelles insinuations de leurs anciens compatriotes des îles voisines. Convaincu ensuite qu'elles n'avaient été que trop écoutées et que, malgré les mesures déjà prises, la contagion faisait de rapides progrès, il voulut, malgré moi, marcher en personne avec 600 hommes sur le Seybo, foyer de la rébellion, s'attendant plutôt à trouver des sujets égarés que sa présence ramenerait à la soumission, que des rebelles obstinés qu'il faudrait soumettre par la force.

Son espoir fut cruellement déçu. Après avoir reçu dans sa route le dangereux renfort de 100 hommes de milices rurales, il s'est trouvé, le 7 Novembre, septieme jour de son départ, dans les plaines de Seybo, à 30 lieues de la capitale, en présence des révoltés bien supérieurs en nombre et déjà instruits de tous ses mouvements. L'infortuné général, plein de confiance et d'ardeur, donne aussitôt l'ordre de charger à la baïonnette; mais à peine l'action était-elle engagée, que la cavalerie ennemie chargeant de droite et de gauche décida la déroute. Le général avec quarante hommes à cheval, après avoir vainement tenté de rallier les

Digitized by Google

fuyards, fut entraîné loin du champ de bataille et mit fin à son existence sans qu'aucune des personnes qui étaient auprès de lui ait eu le temps de le sauver de son propre désespoir.

La nouvelle inopinée de ce funeste événement jeta dans Santo-Domingo le deuil et la consternation ; et il faut l'avouer, la perspective du présent et de l'avenir était bien faite pour l'augmenter.

Une garnison affaiblie par cette perte récente et l'éloignement de 300 hommes détachés à Azua, et renfermant dans son sein un nombre de soldats piémontais sur lesquels s'élevaient les plus violents soupçons, une population espagnole dans laquelle l'ennemi devait avoir au moins des intelligences ; quarante-cinq jours de vivres, et l'embargo nous privant de la ressource des États-Unis, les bâtiments ennemis interceptant jusqu'au moindre canot, les Anglais et les révoltés de la partie française, et les colonies voisines attisant le feu de la discorde, fournissant des secours en tous genres, et les negres menaçant de prendre une part active dans la guerre qui venait de s'allumer, il n'y avait pas une minute à perdre.

Je cherchai d'abord à tranquilliser les esprits ; j'envoyai des détachements sur la route du Seybo, pour en recueillir les malheureux débris. (Il ne rentra que onze individus, y compris le colonel Panisse, attaché à l'état-major-général). Je fis désarmer la milice espagnole ; je m'occupai de débarrasser la place, autant qu'il m'était possible, des bouches inutiles ; j'expédiai plusieurs canots pour avoir, à prix d'argent, quelques vivres du pays, mais ils furent tous pris à l'exception d'un seul.

J'avais envoyé l'ordre au colonel Aussenac, qui commandait à Azua, de se replier sur Santo-Domingo, ce qu'il effectua heureusement. J'écrivis aussi au commandant de Samana (l'aide-de-camp Castet) de réunir tous les Français à ses quinze gendarmes, sa seule garnison, et de tâcher de pénétrer jusqu'à moi, si, comme j'avais lieu de le croire, il était accablé par les forces anglaises ; mais il était déjà leur proie.

Je recréai la légion coloniale qui avait donné dans beaucoup d'occasions des preuves de fidélité et de son dévouement inaltérable au Gouvernement. Je pris enfin les mesures les plus promptes et les plus énergiques pour neutraliser les desseins perfides des Espagnols mal intentionnés, et l'effet du caractere versatile des

Digitized by Google

Piémontais, dont quelques-uns avaient déjà cédé aux insinuations de don Juan Sanchez, chef des révoltés. Je m'occupai également de la défense de la place, dont les ouvrages furent réparés et augmentés par le colonel Bron, commandant l'arme du génie, officier estimable dont les talents furent souvent utiles dans le cours du siége.

L'approvisionnement fut en même temps l'objet de ma vive sollicitude. J'expédiai, dès le mois de Novembre, divers bâtiments pour les Etats-Unis et pour la Guadeloupe; mais ces dernieres ressources ne devant me parvenir qu'à une époque trop éloignée, je fis extraire d'une racine sauvage, au moyen d'une longue et pénible préparation, une farine dont le mélange avec celle de froment pouvait doubler nos moyens d'existence, et nous mettre à même d'attendre l'arrivée de nos bâtiments.

J'avais été prévenu que les insurgés, dont le succès inopiné augmentait tous les jours le nombre, se disposaient à marcher sur Santo-Domingo.

Le 17 Novembre, je reçois une sommation de Juan Sanchez Ramirez, se qualifiant de général en chef de l'armée espagnole, au nom de Ferdinand VII, à laquelle je ne fis aucune réponse.

Le 20, une de nos reconnaissances rencontra celle de l'ennemi; la fusillade s'engagea. Nos gens, ayant été soutenus à propos, l'ennemi se retira avec quelque perte. Nous n'eûmes, dans cette escarmouche, qu'un seul blessé, le commandant de milice Bernard, homme plein de zele et de bravoure.

Le 26, je reçois de don Sanchez une seconde sommation, à laquelle je ne réponds que par un appel à la soumission, à l'obéissance qu'il devait à son légitime souverain.

Cependant l'armée espagnole investissait la place, et presque tous les jours, nos fourageurs étaient inquiétés. Ces petits engagements nous coûterent dix blessés, et à l'ennemi soixante hommes hors de combat.

Favorisés par la nature du terrein, les insurgés avaient poussé leurs retranchements jusqu'à la portée du canon, quoique j'eusse troublé, pendant la nuit, leurs travaux.

Le 8 Décembre, après les avoir reconnus, je chargeai le colonel Aussenac, du 89e, avec 300 hommes, d'en chasser l'ennemi, qui opposa d'abord une assez vive résistance; mais sa gauche ayant été tournée sous le feu de l'habitation Mathé, il prit la fuite, fut poursuivi et ses retranchements détruits. Ce premier succès nous

Digitized by Google

coûta 15 blesés, dont deux officiers, le sous-lieutenant Tirion, du 37e, et le chef de bataillon Desfontaines, de la légion coloniale. L'ennemi a eu un officier et 10 hommes tués, et 30 blessés.

Cependant des détachements sortaient tous les jours, pour protéger les fourrageurs, et particulierment la fouille de la guayca.

La guayca est une espece d'igname sauvage dont, à l'aide d'une préparation soignée, on extrait une farine qui, mêlée avec d'autre, fournit un aliment nourrissant. M'étant convaincu, d'après un analyse chimique et sur le rapport du médecin en chef de Lassus, que cette substance ne contenait rien d'insalubre, je cherchai à l'accréditer, et j'y parvins avec le secours de quelques citoyens zélés.

Le 21, une flottille espagnole paraît devant le port; elle apportait des secours aux révoltés, et venait renforcer la croisiere.

Le 27, je fis sortir l'aviso de l'Etat, la *Sentinelle*, commandé par le Lieutenant de vaisseau Boyer, pour aller reconnaître les mouvements de l'ennemi et la position de ses postes, le long de la côte ouest de la ville. Après avoir échangé quelques coups de canon avec les canonnieres espagnoles, il mouilla dans la baie de Hayna: une piece de huit, placée en batterie par les insurgés dans le fort de ce nom, força l'aviso de s'éloigner. Malheureusement un boulet atteignit le Capitaine Boyer à la cuisse. Cet officier plein de mérite, aussi distingué par son courage et son sang-froid que par ses talents, mourut, deux jours après, de sa blessure et emporta les regrets de l'armée.

Le 31, je reçois une sommation du Colonel André Ximenez, commandant les troupes de Porto-Rico, et commandant en second l'armée espagnole. Je fais la même réponse qu'à la précédente.

Le 4 Janvier 1809, l'ennemi chercha à surprendre nos éclaireurs. Cette tentative lui coûta 30 hommes tués ou blessés. Le lendemain 5, il revient en force et attaque, au bourg de Saint-Charles, la légion coloniale renforcée de 80 hommes de ligne. Après un combat de cinq quarts d'heure, il est repoussé et poursuivi jusqu'à ses retranchements, en laissant quelques morts et deux prisonniers. Nos gens avaient repris leurs positions ordinaires, lorsqu'ayant rencontré dans le chemin de Saint-Charles le Colonel Aussenac qui venait à leur secours avec une partie de la réserve, et voyant dans les yeux des grenadiers le regret et l'impatience, je donnai l'ordre de reprendre l'offensive. L'ennemi est attaqué à son tour et chassé de ses premiers retranchements dans

Digitized by Google

cette partie. Sa perte, dans ces deux combats, a été de 40 hommes tués, entr'autres Don Estevan-Rosa, colonel du régiment de San-Yago et de 90 blessés. Nous n'eûmes que. . . . .

Ces succès partiels, particulierement dus aux grenadiers de ligne et aux chasseurs coloniaux, effaçaient les impressions de terreur que la mort du Général Ferrand, le massacre de ses troupes, et surtout la surprise, avaient causées. Ils rétablissaient dans l'esprit du soldat cette supériorité réfléchie qui ne compte pas le nombre, et le préparaient à frapper un coup plus décisif lorsque les circonstances l'autoriseraient.

Cependant voulant diminuer le nombre de nos ennemis, et ne négliger aucuns moyens de succès, j'employai celui de la persuasion; mais Don Sanchez, énorgueilli de son étrange fortune, éluda ou rejeta toutes mes propositions. Elles ne firent que lui inspirer une sécurité dangereuse, et c'était l'effet sur lequel j'avais le plus compté. Mon idée était qu'en frappant en masse et en temps opportun les Espagnols du pays, je déterminerais leur dispersion, en brisant le joug qui les assujétissait et en leur fournissant l'occasion de retourner au sein de leurs familles.

Le 23, la place n'avait que quinze jours de vivres, la circonstance était urgente et l'occasion favorable pour engager une affaire générale. L'ennemi avait réuni la majeure partie de ses forces derriere une double ligne de retranchements; il occupait le fort Saint-Jérôme et l'habitation Ferrand, et mettait sa confiance dans sa cavalerie.

Je n'avais à redouter que le premier choc, et la grande supériorité du nombre, qu'on évaluait, à cette époque, dans la partie de l'ouest à 5000 hommes d'infanterie, y compris les troupes de ligne de Porto Rico et 600 hommes de cavalerie. J'avais calculé toutes les chances du coup que je voulais porter, et je ne me décidai, pour ainsi dire, qu'après la certitude d'un succès complet, devenu indispensable dans notre position: j'avais enfin conçu l'espérance de ravitailler la place pour quelque temps.

Le 4, à 7 heures du matin, les troupes sous mes ordres sortent, au nombre de 1000 hommes, se divisent en deux colonnes, attaquent les retranchements des révoltés, et malgré le feu le plus vif, les enlevent aux cris de *vive l'Empereur!* Bientôt après, le fort Saint-Jérôme est emporté, et la garnison demande la vie. Les troupes s'emparent, au pas de charge, du quartier-général des insurgés, qu'ils abandonnent pour se rendre au Belvéder, position

Digitized by Google

où nous aurions pu éprouver une vive résistance; mais les carabiniers du 5e, la compagnie administrative commandée par le commissaire de marine Goguet, et la légion coloniale, montent avec une telle rapidité que l'ennemi, après une légère résistance, prend la fuite: Don Sanchez, obligé de s'enfuir en chemise, ne dut son salut qu'à la vitesse de son cheval. Deux pieces de canon, 1000 gargouses, 50,000 cartouches, un grand nombre de fusils, deux trains d'artillerie, deux affûts d'obusiers, la correspondance des rebelles, et des provisions de toutes especes, ont été le fruit de cette victoire.

Les troupes de ligne et les milices, dans cette journée, ont mis dans leurs mouvements et dans leur feu une rapidité et un ensemble peu communs dans les colonies. MM. les officiers ont rivalisé de courage. Parmi plusieurs traits de bravoure, je ne puis passer sous silence l'action intrépide du Lieutenant Maréchal, des grenadiers du 89e, qui s'élança seul dans le fort, après avoir reçu plusieurs blessures, en y gravissant, et y fut massacré. Je dois des éloges particuliers au Colonel Aussenac. J'ai pareillement à me louer des chefs de bataillon Vassimon, du 5e, Fortier, du 89e, et Répassant, de la légion coloniale. Les officiers d'état major, Evrard, Daux et Marquis, Albert et la Martelliere, de la compagnie administrative, et Dauphin, de la milice, se sont fait remarquer. La perte de l'ennemi a été évaluée à 160 hommes tués, dont le commandant de la cavalerie, Marco Tauzo, 200 blessés et 66 prisonniers, parmi lesquels était Don Francisco Dias, commandant du fort Saint-Jérôme. De notre côté, nous n'avons eu que 30 tués, dont 4 officiers, et 40 blessés.

Mon premier mouvement fut de poursuivre le même jour nos succès; mais j'avais laissé la place presque sans défenseurs et menacée par la division de l'Est, aux ordres de Caravajal; d'ailleurs des considérations d'humanité, et l'espérance assez fondée qu'on me donna de ramener des hommes qui, venant d'acquérir la funeste expérience de leur faiblesse, pourraient se rallier à nous, en nous fournissant des subsistances, me déterminerent à suspendre la marche de nos succès.

Le 26, un délai de deux jours n'ayant encore rien produit dans l'esprit des insurgés, je chargeai le Colonel Aussenac de les chasser de leur position de Gallard, à deux lieues de la place.

Le 27, 900 hommes se mettent en marche, surprennent l'ennemi fort de 2000 hommes, et la victoire la plus complette est de

Digitized by Google

nouveau le résultat de leur bravoure. Les troupes soutinrent, dans cette occasion, la réputation qu'elles s'étaient acquise le 24. Ce succès nous coûta cinq hommes, parmi lesquels le Lieutenant Lambert, de la légion coloniale, et 11 blessés, dont le chef de bataillon Répassart. La perte de l'ennemi fut très-considérable; les bois de Reyo-Hondo étaient couverts de leurs morts et de leurs blessés.

Après ce nouvel échec, Don Juan Sanchez n'osant plus disputer le terrein à nos troupes, après avoir repassé la riviere de Hayna, s'était enfui vers les plaines dites Porto-Rico, où il avait réuni toute sa cavalerie, dans laquelle il semblait fonder son unique espérance. Mais nous ne pouvions pas aller chercher l'ennemi à une si grande distance, sans compromettre la sûreté de la place.

Je m'occupai de recueillir le fruit de cette campagne, en ordonnant des maraudes dans les champs que la retraite de l'ennemi avait laissés à notre discrétion. La place, dans l'espace de huit jours, fut approvisionnée pour un mois. Cette ressource précaire mettait en état d'attendre, pendant quelque temps, l'arrivée de nos bâtiments; mais ne pouvait fournir long-temps à la consommation énorme d'une ville bloquée depuis quatre mois.

C'est ici, Monseigneur, le moment de jeter un coup-d'œil sur notre déplorable situation, même au sein de la victoire. Elle était le prix du sang des soldats dont le petit nombre diminuait encore tous les jours, autant par la maladie que par les fatigues de la guerre, dans un climat aussi brûlant. Nous avions à combattre un ennemi qui n'avait besoin que de fuir, et de nous harceler pour nous vaincre, et dont l'audace croissait avec l'habitude des combats.

Il était naturel de penser que les premieres impressions de la peur effacées, les insurgés inquiéteraient nos maraudes devenues notre unique espoir, à moins de compter sur les chances incertaines de la mer, et sur la négligence des croiseurs anglais, dont l'activité et la surveillance avaient été, jusqu'à ce moment-ci, si fatales à notre commerce.

Dans cette situation perplexe, je ne trouvais d'autres motifs de consolation et d'espoir que dans la ferme résolution de vaincre la mauvaise fortune, à force de travaux et de patience et de tout souffrir pour conserver à notre invincible Empereur cette intéressante colonie.

Le 1er. Février, une députation des habitants espagnols de la ville manifesta le désir de faire auprès de Sanchez une démarche

Digitized by Google

sur laquelle ils fondaient le rétablissement de la tranquillité. Les motifs de cette démarche étant conformes aux principes d'un gouvernement grand, paternel et généreux, je cédai aux pressantes sollicitations de ces habitants et leur permis de s'acheminer vers le camp des insurgés. Cette tentative fut inutile.

Il était néanmoins probable que don Juan Sanchez avait l'intention virtuelle de se rapprocher; mais l'influence des chefs de son armée, l'instigation des Anglais et des Porto-Ricains, et surtout notre défaut de subsistances le déciderent à rejeter les conseils de ces hommes sages sincerement attachés à leur pays.

Depuis le 13 Novembre que les insurgés occupaient la rive gauche de l'Ozama, ils étaient, parvenus à se rendre, pour ainsi dire, maîtres du port, en inquiétant l'entrée et la sortie des bâtiments, et leurs tirailleurs, du haut de leurs positions dominantes, nous blessaient du monde jusque dans les rues. Je fis mes dispositions pour les en chasser.

Le 20, à six heures du matin, je donne l'ordre au brave colonel Aussenac de passer la riviere avec 800 hommes sous le feu de l'ennemi. Vingt chaloupes, sous la protection de l'artillerie, traversent l'Ozama avec la rapidité de l'éclair et un ensemble admirable. Je me jete dans l'une d'elles afin d'animer davantage le soldat dont la joie bruyante annonce bientôt la certitude de vaincre; le passage s'effectue, malgré la vivacité du feu, et dans moins d'une demi heure, les 600 hommes sont maîtres des positions avantageuses abandonnées par les Espagnols. La colonne continue sa marche et culbute les différents postes qui se replient sur la grande redoute de Mayaguana. Elle est attaquée, et malgré les bouches à feu dont la premiere décharge nous met vingt-sept hommes hors de combat, enlevée à la bayonnette en un quart-d'heure, et l'ennemi nous laisse quatre pieces d'artillerie et des munitions. Sa perte est de 150 morts 300 blessés; la nôtre, de 290 hommes hors de combat. Les troupes se sont surpassées dans cette journée. Le colonel Aussenac a mérité de nouveaux éloges par sa conduite distinguée. Je dois aussi faire une mention particuliere de celle de MM. de Vassimon et Fortier, qui ont été nommés colonels provisoires sur le champ de bataille.

Après ce nouveau revers, le chef des insurgés avait l'intention de se retirer à Higuero Copado, dans les vastes plaines de la partie de l'est; mais les Anglais qui épiaient tous ces mouvements, réveillent son courage abattu et lui persuadent que la victoire des Fran-

Digitized by Google

çais est le dernier effort d'une garnison désespérée et trop affaiblie pour soutenir un nouveau choc. Ils proposent de faire le lendemain une fausse attaque au fort Saint Jérôme et d'attirer, par cette diversion, une partie de nos forces, pendant que don Juan Sanchez, avec 300 hommes, reprendrait les positions de la rive gauche. Ces combinaisons hostiles et le nouveau renfort de Cuba et de la Côte-Ferme le déterminerent à s'arrêter à Hayna-Mona et à tout disposer pour l'attaque du lendemain.

Nos troupes avaient passé la nuit dans les positions de la rive gauche.

Le 21, à la pointe du jour, une reconnaissance rencontre l'avant-garde des révoltés qui étaient déjà en marche, l'attaque et donne l'alarme à notre camp. Le colonel Vassimon, qui commandait 350 hommes dans les positions les plus immédiates de l'ennemi, se porte en avant, s'engage avec 1800 Espagnols, les repousse et les poursuit jusqu'à Maya-Guana, où ils opposent une vigoureuse résistance; mais il les force à fuir, après un sanglant combat. Ils sont arrêtés dans leur fuite par le commandant de la partie de l'est, Manuel Caravajal, à la tête de 800 hommes de troupes fraîches. Le combat recommence avec une nouvelle fureur; les insurgés sont de nouveau repoussés, malgré la grande supériorité de leur nombre; mais les 300 hommes ayant alors affaire à près de 3000, se contentent de cet avantage, et reviennent prendre leurs positions, où étaient restés 400 hommes en réserve. L'ennemi dont la perte avait été encore plus considérable que dans les affaires précédentes, ne jugea pas à propos de suivre son projet, et les Anglais en furent quittes pour les démonstrations insignifiantes qu'ils étaient convenus de faire. Le succès de cette seconde journée est principalement dû à la bravoure des grenadiers du 5e et de la légion du Cap, et à la conduite distinguée des colonels Aussenac et Vassimon. Les chefs de bataillon Cottenet et Bulté méritent encore d'être cités, comme dans le combat de la veille, ainsi que les capitaines Darame, Michel, Desbordes, Fontvielle, et les officiers d'état-major Evrard, Daux, et Marquis, lieutenant des guides.

Il fallait cependant réparer nos pertes, et me décider à garder la défensive, puisque la ligne que j'étais obligé de garder réduisait les forces disponibles à 400 hommes, dont la destination devait être désormais de protéger les maraudes, qui avaient toujours continué leurs excursions sur les terres ennemies.

Digitized by Google

J'ordonnai la levée d'une compagnie de 100 negres, et le colonel Bron eut l'ordre de fortifier les positions de la rive gauche de l'Ozama.

Le 1er Mars, j'étais instruit que les Espagnols et les Anglais avaient concerté une attaque générale, et que les bâtiments ennemis devaient à cet effet en diriger une par mer contre le fort Saint-Jérôme. Je fis mes dispositions pour résister sur tous les points et déjouer leurs plans. Effectivement, un vaisseau à trois ponts, avec six barges, deux bricks et trois canonnieres s'embossent devant le fort Saint-Jérôme, qu'ils canonnent pendant deux heures. Dans cet intervalle, les insurgés s'étaient présentés devant nos postes extérieurs; mais les voyant sur une défensive imposante, et effrayés de la contenance des troupes, ils n'oserent engager le combat.

Le 6, une goëlette avec 150 barils de farine entre dans le port par le zele et l'adresse du lieutenant de vaisseau Begon, commandant l'aviso de S M., que j'avais envoyé en croisiere.

Le 11, l'échange des prisonniers eut lieu, et s'effectua sur les bords de la riviere de l'Isabelle, entre le sieur Gilbert Guillermin, adjoint à l'état-major, d'une part, et le sieur Josef Abrio, officier de Porto-Rico, d'autre part. J'appris par les prisonniers le traitement affreux qu'avaient éprouvé les infortunés don Manuel Péralta et don Augustin Franco, Espagnols d'origine, victimes de leur dévouement à la France. Ces deux colonels sont dignes de la sollicitude de V. Exc.

Le 15, je fais partir la goëlette la *Fortunée* dont la destination était pour Saint-Barthélemi, et je continuai à user le peu de ressources que nous offrait le pays.

Le 18, le *Brave Créole* que j'avais expédié pour les Etats-Unis, à la fin de Novembre, trompa la vigilance des Anglais, et entra dans le port, sans avoir pu se procurer des farines, dont l'exportation était rigoureusement prohibée par les dispositions de l'embargo des Etats-Unis.

Le 23, l'aviso de l'Etat la *Supérieure* que j'avais expédié pour la Guadeloupe, avec ordre, s'il ne pouvait pénétrer dans un des ports de cette colonie, de se rendre aux Etats-Unis, rentra à Santo-Domingo, sans avoir obtenu un meilleur succès que le *Brave-Créole*.

Je dois avouer ici que j'éprouvai alors autant de surprise que

Digitized by Google

de regret d'être frustré de l'espoir que j'avais toujours conservé de recevoir des subsistances du continent américain; car quelque stricte que fût la loi de l'embargo, elle était assez facilement éludée par les spéculateurs du commerce interlope, en faveur des Anglais et des Espagnols, et j'avais lieu d'espérer que des agents français obtiendraient le même avantage.

Privé du secours que j'attendais avec confiance de ces deux expéditions, je dus me déterminer à faire sortir l'aviso de l'Etat *la Supérieure*, dont je donnai le commandement au capitaine Forez, digne de ma confiance par son courage, son activité, et surtout son bonheur. Il avait l'ordre d'attaquer les Américains en contravention aux dispositions précitées, et de les conduire dans le port de Santo-Domingo sauf à payer les cargaisons s'il y avait lieu. Le sort de Santo-Domingo était donc entre ses mains, puisqu'il dépendait du succès de sa croisière.

Le 24, le colonel Laffiton sort avec cinq cents hommes pour protéger les maraudeurs. Il s'engagea avec un parti de huit cents rebelles, leur tue ou blesse cinquante hommes, et rentre dans la place avec une perte de quatre hommes et quinze blessés.

Le 25, l'obstination de l'ennemi à vouloir conserver cette position de Gallard, d'où il couvrait tout le pays contre les ravages de nos maraudeurs, me détermina à le faire réattaquer par le colonel Vassimon avec quatre cent cinquante hommes, afin de le forcer à nous abandonner la campagne et le réléguer dans les plaines incultes de Porto-Rico, en lui laissant l'espérance de nous y attirer.

L'attaque commença à huit heures du matin : les insurgés opposerent une vigoureuse résistance ; mais ils furent forcés de songer à la retraite, en laissant sur le champ de bataille 45 morts et 60 blessés. Notre perte fut de 6 hommes tués et 20 blessés.

Cette continuité de revers détermina don Juan Sanchez à garder la défensive ; il chercha, dèslors, à corrompre des soldats qu'il ne pouvait vaincre par la force des armes, et un grand nombre de Piémontais violerent leurs serments pour s'enrôler sous ses drapeaux.

Le succès de ces nouveaux moyens et les rapports qui en étaient la conséquence, releverent l'audace des insurgés; ils oserent, le 9 Avril, inquiéter de nouveau nos maraudeurs, protégés par une

Digitized by Google

colonne de 300 hommes aux ordres du colonel Vassimon ; mais ils furent battus et forcés de regagner précipitamment le gros de leur armée.

A cette époque, la fortune parait vouloir nous traiter avec moins de rigueur.

Le 11, un bâtiment chargé de vivres entre dans le port.

Le 12, le colonel Fortier bat l'ennemi à Royo-Hondo et rentre dans la place avec trois jours de vivres pour les habitants.

Le 14, la goëlette, *la Fortunée*, appartenante au sieur Flory, ayant 200 barils de farine à bord, échappe à la flotte ennemie par une manœuvre habile, et donne dans le port, à la vue d'une foule immense rendant grâces au ciel de cet heureux événnement.

Le 16, un bateau du même armateur vint encore ajouter à ces ressources.

Le 21, la joie des assiégés fut néanmoins troublée par la nouvelle d'un combat naval, à la hauteur de la Monne, dont le résultat avait été la prise du vaisseau le *Hauposlt*.

La situation avantageuse dans laquelle nous avait placés l'arrivée des secours envoyés par le sieur Flory, devait néanmoins détruire dans le cœur des insurgés l'espérance d'une reddition prochaine, ainsi qu'ils s'en étaient flattés. Je tirai donc parti de cette circonstance et du dégoût qui, d'après le rapport unanime de quelques personnes affidées, régnait dans leur camp ; j'y fis parvenir une proclamation dans laquelle j'accordais une amnistie ; mais les efforts de don Juan Sanchez, et surtout l'adresse de Anglais, neutralisèrent l'effet de ces mesures.

Le 5 et 6 Mai, nous reçûmes de nouveaux secours apportés par *la Fortunée* et *la Supérieure*. Les Anglais furieux de l'inutilité de leur blocus contre l'infatigable activité de nos marins, prirent alors des mesures si rigoureuses et employerent tant de bâtiments de guerre, qu'il fut désormais impossible à nos bâtiments de pénétrer. Mais la garnison avait pour deux mois de vivres, la ration du soldat à huit onces.

Le 7, j'appris les changements survenus dans l'armée des assiégeants, et l'augmentation de ses forces par l'arrivée du régiment fixe de Porto-Rico. Le colonel don Josef Arrata, commandant de ce corps et des troupes de ligne, me somma, au nom de Ferdinand VII, et au sien, de rendre la place. Cette nouvelle somination renferme un tableau original, malheureusement trop fidele, de ma position ex-

Digitized by Google

traordinaire, au milieu de toute l'Amérique conjurée avec les Anglais, et surtout avec la famine, contre une faible garnison. Le serment de ne jamais rendre la place à des rebelles, fut encore ma seule réponse.

Il était naturel de penser que ces nouvelles dispositions cachaient de nouveaux moyens d'attaque.

Le 12, je fis sortir le chef de bataillon Bujté avec 150 hommes pour pousser une découverte dans les environs de la place. Il rencontra l'ennemi sur l'habitation dite de Lorve, mais en si grand nombre qu'il fut obligé de se retirer.

Le 16, les Anglais dont toutes les opérations étaient concertées avec celles des révoltés, me font aussi une sommation, à laquelle je réponds par une proclamation tendante à maintenir dans le cœur du soldat et des habitants les sentiments d'honneur qui n'avaient jamais cessé de les animer.

Le 22, l'ennemi voulant probablement essayer ses forces, se présente en vue de la place dans une attitude imposante; il est attaqué et battu par le colonel Aussenac.

Le 28, l'ennemi démasque dans les positions de l'Ozama une batterie de 5 pièces d'artillerie, servie par des artilleurs anglais. Une vive canonnade s'engagea contre cette batterie et nos forts, et dans la nuit du 1er Juin, des chaloupes canonnières anglaises et espagnoles firent un feu terrible sur la ville; cette nouvelle attaque nous mit seulement 6 hommes hors de combat.

Le 3 Juin, un officier anglais, commandant une escadrille de ces péniches, eut l'audace de pénétrer dans le port pour y enlever des bâtiments; mais ce projet téméraire échoua, et coûta la vie à 80 Anglais qui laissèrent leurs chaloupes et un obusier de 32 en notre pouvoir.

Le 10, les insurgés démasquent une seconde batterie de mortiers dans l'ouest de la place, et commencent un bombardement terrible, auquel notre artillerie répond avec la même fureur. Mais les dangers de notre position et les effets destructeurs de l'artillerie espagnole et anglaise ne changèrent rien à la détermination prise de ne jamais céder à la force des armes. Nous n'avions qu'une seule crainte, celle que nous inspirait la surveillance extraordinaire des bâtiments anglais que l'on signalait tous les jours au nombre de 15 à 18, sans compter leur seconde ligne, et le mauvais succès des tentatives de Forez, sur lequel nous fondions toutes nos espérances,

Digitized by Google

Don Joseph Arrata meurt le 4 Juin, et Sanchez reçoit à la même époque la confirmation de son grade de capitaine-général, par la Junte Centrale. Les jours qui suivirent son élévation précaire, furent remarquables par la continuité du feu des assiégeants et l'activité de nos batteries.

Le 20, nouvelle sommation de don Juan Sanchez; mais la place avait encore pour vingt jours de vivres; son parlementaire fut mal accueilli.

Le 22, Forez, chargé de farine, vint reconnaître la flotte anglaise, et chercher à pénétrer dans le port pendant la nuit. L'espérance et l'inquiétude agitent tous les cœurs. Forez est aperçu et se voit obligé de fuir devant une frégate, une corvette et plusieurs goëlettes qui lui donnent chasse.

Le 23, un parlementaire anglais vient m'apprendre la prise des capitaines Begon, Pellerin, Aury et Chevalier, et me faire sentir l'inutilité d'une plus longue résistance; mais Forez courait les mers: son arrivée pouvait encore sauver la ville, où la famine, la maladie et le feu de l'ennemi étendaient de plus en plus leurs ravages.

Je faisais néanmoins continuer la fouille de la guayca, autour de nos murs et sous le feu de l'ennemi, pour adoucir l'affreuse situation des habitants dont le nombre diminuait tous les jours d'une manière effrayante.

Le 24, les Espagnols signalent la fête de la Saint-Jean par une grêle d'obus et de boulets qu'ils font pleuvoir sur les postes avancés et sur la place. Nos batteries répondent à cet appel et leur tuent ou blessent onze hommes.

Le 27, l'intrépide Forez, décidé à tout tenter pour nous arracher à notre malheureux sort, pénètre à la faveur de la nuit, au milieu de la flotte anglaise; il n'a plus qu'une demi-lieue à faire pour entrer dans la rade, lorsqu'il est aperçu par une corvette anglaise à demi portée de canon. Forez est bientôt assailli par une foule de bâtiments, au milieu desquels il manœuvre avec autant d'habileté que de vitesse. Mais après des prodiges de valeur et des efforts inouïs pour pénétrer dans le port, il est obligé de gagner le large, et d'abandonner un dessein pour l'exécution duquel il avait bravé tant de dangers.

Vous vous faites sans doute une idée, Monseigneur, de l'impression que produisit le mauvais succès d'une tentative que le

Digitized by Google

courage et le dévouement du brave Forez n'avaient pu faire réussir. Tout espoir fut perdu, et la consternation devint générale.

Depuis cet évenement, les péniches anglaises fermerent le port à l'entrée de la nuit, et nous n'avions désormais d'autre perspective que celle d'une famine qui se faisait déjà cruellement ressentir parmi les habitants.

Dans cette position affreuse, après avoir fait à la patrie tous les sacrifices, et donné pendant huit mois à notre souverain les témoignages les plus éclatants de notre courage, de notre attachement et de notre zele pour la conservation de cette intéressante colonie, je me décidai à convoquer le conseil de guerre, afin de délibérer sur le parti qui nous restait à prendre, ne pouvant plus raisonnablement compter sur les secours de la métropole.

L'idée de succomber après tant d'efforts, de constance et de succès, était pénible; mais celle d'une capitulation avec les rebelles était insupportable, et ce sentiment était généralement partagé.

Le 28, la place n'ayant que pour huit jours de vivres, j'envoyai le commissaire de marine Fabre, chef d'administration, possédant très-bien la langue anglaise, à bord du vaisseau du commodore Sir William Price Cumby, commandant la flotte anglaise. Il devait, sous prétexte de quelques demandes indifférentes, sonder les intentions des Anglais, et revenir sans rien entamer.

Nous apprîmes à son retour que le général Carmichael, commandant en chef les troupes britanniques, avait débarqué le 27 au matin, avec 1800 hommes à huit lieues de Santo-Domingo, et que toute espece de relation qui pouvait avoir trait au siége de la place le concernait particulierement.

Comme le nombre de nos ennemis n'avait influé en rien sur notre détermination, cette nouvelle ne changea rien à la résolution irrévocablement prise de n'abandonner le terrain que d'une maniere honorable, et digne de notre glorieuse et longue résistance.

Le 30, les négociations s'entamerent. Elles furent longues, en raison des prétentions respectives. Le 6 Juillet, elles furent sur le point de se rompre; mais les articles de la capitulation furent enfin arrêtées le 7 Juillet, époque à laquelle nos magasins étaient absolument vides, un tiers de nos troupes à l'hôpital, et le reste presque hors d'état de continuer un service actif. Ils s'exécuterent, de la part des Anglais, avec tous les égards et tous les témoignages

Digitized by Google

d'estime et de considération qu'on doit au courage malheureux, et de notre part, avec toute la fierté que comportait notre situation et la dignité du nom français.

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint, Monseigneur, copie de la capitulation.

Le sentiment que j'éprouve en terminant ce rapport est pénible et douloureux, et le témoignage d'une conscience irréprochable en adoucit à peine l'amertume. Puisse-t-il être un titre à la bienveillance de S. M. I. et R. pour les braves militaires et les malheureux habitants de Santo-Domingo, et à l'estime d'un ministre qui sait si bien apprécier les vertus militaires !

Le général, ex-commandant en chef à Santo-Domingo.

(Signé) BARQUIER.

Digitized by Google

PARLEMENT IMPÉRIAL

Vote de Censure de la Chambre des Communes contre le Comte de Chatham,

Emis dans la Séance du Lundi 5 Mars.

M. *Whitbread* ayant demandé que la Chambre déliberât sur les résolutions qu'il avait proposées contre Lord Chatham, le Gén. Crawfurd s'y est opposé. Avant d'entrer dans la discussion de la question, l'Honorable Membre a déclaré qu'il était étranger à tout esprit de parti et que toute sa conduite parlementaire prouvait que jamais il n'y avait cédé. Quant à l'accusation intentée contre le Noble Lord, il est prêt à admettre que rien n'était plus déplacé que la remise qu'il a faite à S. M. de l'exposé de sa conduite; mais quels ont été les motifs de S. S.? en les examinant froidement, la Chambre n'y verra point l'intention d'employer des moyens clandestins pour inspirer à S. M. des préventions contre qui que ce soit. Le Noble Lord a déclaré qu'il n'avait jamais prétendu considérer son exposé comme un document public; il a désiré qu'il fût tenu secret, parce qu'il ne voulait pas qu'une publicité prématurée l'empêchât d'en tirer parti pour sa défense, lorsqu'il serait appelé à rendre compte de sa conduite. Si S. S. a commis une erreur, on ne doit pas la punir comme un crime. On a reproché au Noble Lord d'avoir abusé de ses droits comme conseiller privé pour calomnier insidieusement un brave officier; mais s'il eût voulu profiter de l'accès que sa place lui donnait près de S. M. pour commettre une action aussi vile, aurait-il inséré ce qu'on appelle des calomnies insidieuses dans un écrit destiné à être publié, et ne se serait-il pas borné à les communiquer de bouche à S. M.?

Digitized by Google

M. *C. Wynne* regarde la conduite de Lord Chatham comme très-répréhensible. S. S. a profité de sa qualité de conseiller privé pour remettre secretement au Roi un papier dont il voulait qu'on ignorât le contenu.

Après avoir commandé en chef une expédition qui est maintenant l'objet d'une enquête parlementaire, le Noble Lord a accusé dans un écrit secret un officier qui y était employé conjointement avec lui. En signant cet écrit, " Chatham, lieutenant-général," il a bien voulu, certainement, en faire un document officiel. On ne prétendra pas qu'il ait voulu s'autoriser pour le remettre au Roi de son privilége comme Pair du royaume, car il arriverait bientôt qu'un ministre se mettrait à l'abri de ce titre pour éviter toute responsabilité, et pour donner au Roi des conseils sur lesquels la Chambre ne pourrait avoir constitutionnellement aucune prise. M. C. Wynne vote pour les résolutions de M. Whitbread.

Mr. *Stephen*. On ne propose point ici à la Chambre des Communes de considérer si Lord Chatham a commis une faute mais bien de décider que cette faute est une violation de la constitution. Si l'opinion de la Chambre est pour cette derniere proposition, elle doit prononcer contre S. S. une sentence sévere : mais je ne trouve rien dans tout ce qui a été, dit-on, produit, qui puisse engager la Chambre à mettre fin par une telle déclaration à la vie politique de Lord Chatham. Examinons l'accusation intentée contre lui ; je ne vois rien dans la piece dont il a été tant parlé qui prouve que le Noble Lord ait fait au Roi de faux exposés, ni qu'il ait rien dit ou écrit qui puisse indisposer S. M. contre le commandant des forces navales employées dans l'expédition ; enfin, je ne crois pas que le Noble Lord ait violé la constitution, parce qu'en sa qualité de membre du conseil privé, il a remis un papier à S. M.; si cette piece aurait eu pour but d'inspirer au Roi d'injustes préventions, l'honorable

membre l'aurait établi dans les résolutions qu'il a proposées.

Où est l'illégalité de la conduite du Noble Lord ? Comment pourra-t-on prouver qu'un conseiller privé viole la constitution, parce qu'il approche de la personne du Monarque ? Je ne prétends pas que le Noble Lord n'ait pas commis une erreur ; j'irai plus loin, je dirai qu'il aurait agi avec plus de franchise, si, lorsqu'il a été interrogé dans cette Chambre, il eût franchement déclaré ce qui s'était passé dans son entrevue avec S. M.; mais quoiqu'il s'en soit abstenu, je ne vois rien dans ce qu'il a fait qui soit dangereux. Beaucoup de choses sont dangereuses pour la constitution, mais cependant sans être pour cela criminelles. Si quelqu'un donne un dîner extravagant, cela nuit en même temps à sa constitution et à sa bourse. L'esprit de parti et les coalitions factieuses sont funestes à la constitution (Ici l'Opposition a fait entendre des murmures). Je vois, a continué l'Hon. Membre, que j'ai touché une corde délicate, mais il n'en est pas moins vrai que ce dont je viens de parler est aussi dangereux que déplacé. On a dit que l'influence de la couronne était funeste à la constitution : mais y a-t-il quelque chose de plus funeste que l'esprit de parti ? quoique beaucoup de gens n'avoueront pas que parce qu'il a une tendance funeste, il est inconstitutionnel. Supposons pour un moment que les résolutions seront adoptées, il resterait à décider si le moment actuel est bien choisi pour les discuter. Je dois déclarer que le Noble Lord a droit de se plaindre amerement qu'elles aient été proposées, dans l'état où se trouve maintenant l'Enquête. S. S. a aussi été maltraitée par le public, elle a été poursuivie par la clameur populaire, avec une violence qui est sans exemple comme elle a été sans bornes. Il était naturel qu'après que le but d'une si grande expédition a été manqué, le public pensât que le blâme devait retomber quelque part,

Digitized by Google

et que ne voulant pas l'attacher aux forces navales, il le rejetât sur l'armée. Moi-même je déclare que j'ai été injuste envers le Noble Lord, et que j'ai été entraîné un moment par la clameur élevée de toutes parts contre lui. En lisant les interrogatoires, je n'ai été animé que par le désir de rendre justice au caractere d'un officier Anglais qui a commandé une expédition. Je me suis convaincu après un mûr examen, qu'il était impossible d'accuser le Noble Lord d'avoir manqué d'énergie, ni même de tirer des dépositions des témoins la moindre induction qui autorise cette inculpation. Bien loin de là, il y a lieu de présumer que S. S. a agi avec la plus grande vigueur. Je vais plus loin : je crois fermement que, loin de mériter aucun reproche et surtout celui d'avoir cherché à inspirer au Roi des préventions contre d'autres officiers employés dans l'expédition, le Noble Lord a rempli ses devoirs avec autant d'habileté et d'exactitude qu'il a mis d'empressement à rendre justice à ceux qui l'ont secondé. L'Honorable Membre qui s'est porté l'accusateur de S. S., bien loin de rien dire qui lui fût favorable, a au contraire présenté sa conduite sous le point de vue le plus odieux, sans réfléchir que le Noble Lord a des droits héréditaires à la bienveillance de la Chambre. S. S. lui a soumis un écrit qui renfermait sa défense, elle s'est présentée à la barre pour répondre à ce qui peut accuser ou disculper sa conduite ; celui qui s'est porté son accusateur a eu tous les moyens possibles de l'interroger sur cet écrit, aussi bien que sur tout autre objet. On avait d'abord prétendu que cet écrit renfermait quelques insinuations hasardées, quelques paragraphes méchants qui, depuis, ont été effacés ; mais cette accusation n'ayant aucun fondement, celui qui avait essayé de la prouver a pris le parti de suspendre l'Enquête et de proposer les résolutions qui, dans ce moment, sont soumises à la Chambre, imitant en cela la maniere de procéder des partisans des prix anciens du théâtre de Covent-Garden, (les O. P's.) et

Digitized by Google

cherchant à arracher par des clameurs ce qu'il ne pouvait obtenir par des preuves. Ceux qui ont demandé le plus vivement qu'on instituât une enquête, semblaient regretter chaque heure, chaque instant qui n'y étaient pas consacrés par la Chambre, et lorsque, de leur côté, l'instruction a été finie, lorsque le Noble Lord se préparait à commencer sa défense, ils ont ajouté un épisode à la catastrophe, et ouvertement avoué que leur projet n'était pas tant de prouver leurs accusations que de renverser le ministere actuel. Mais s'apercevant qu'ils ne pouvaient encore y parvenir, ils ont au moins compté qu'au moyen de ces résolutions prématurées, ils parviendraient à se débarrasser d'un des ministres. Je demanderai à ceux de mes honorables amis qui sont en face de moi, si l'on permettrait que, dans une cour de justice, on dît à un accusé au moment où il se prépare à prononcer sa défense, " Non, vous ne la prononcerez pas ; nous ne voulons pas que vous nous inculpiez." Telle est cependant la marche qui a été suivie dans la circonstance actuelle ; et si la Chambre veut en venir à une conclusion, il faut qu'elle vote pour la question préalable. Si elle ne l'adopte pas, il faut alors déclarer que la conduite du Noble Lord est si inconstitutionnelle, si dangereuse qu'il est impossible de l'excuser. Cependant, on n'a pas contesté à S. S. la faculté de faire à S. M. toute communication verbale qui lui semblerait convenable; c'est en mettant les siennes par écrit, qu'il a, dit-on, violé la constitution. S. S. a été durement traitée par ses accusateurs. La chambre n'oubliera pas sans doute que le Noble Lord est le fils du premier William Pitt, et le frere du second William Pitt. J'espere que les Caton et les Brutus qui siégent de l'autre côté de la Chambre, n'oublierent pas la parenté de ces grands hommes avec lui. Lorsque j'ai vu le Noble Lord à la barre, j'ai cru entendre ces hommes illustres, (hélas ! aujourd'hui dans la poussiere des tombeaux) qui furent l'ornement du sénat, et qui com-

mandent encore l'attention de la Chambre, saisie d'admiration et de respect. Est-ce honorer le Roi que de traiter ainsi le frere de l'illustre premier ministre que tant de regrets et d'hommages ont accompagné au tombeau ? J'invoque ici l'appui des amis de ce grand homme ; j'appelle leur éloquence à mon aide pour prouver à cette Chambre qu'au moins justice doit être rendue au fils de Lord Chatham, au frere de William Pitt. (Ici la Chambre a manifesté la plus vive émotion.) Lorsque j'ai entendu parler l'Hon. Membre qui a proposé les résolutions, j'ai été saisi de surprise et de regret en le voyant citer des passages des discours du Grand Chatham pour les opposer à la conduite de son fils. Non, je n'aurais jamais, pour servir des vues particulieres, eu recours à ce moyen qui blesse la nature ! Ne croyez-vous pas entendre la voix du pere qui vous dit : " Pourquoi voulez-vous faire de ma conduite la regle de celle de mon fils ? Si la sienne doit être examinée, jugez-le d'après ce qu'il a fait ; mais ne faites pas retomber sur lui mes propres paroles." Si j'avais eu, a continué M. Stephen, quelques occasions de parler contre le fils, je ne serais pas allé dans les lieux où repose la cendre des morts ; je n'aurais pas enlevé du monument du pere, des pierres pour en frapper la tête du fils. Le Noble Lord est un soldat, n'oublions pas qu'il a un nom illustre à soutenir. En écrivant son exposé, il n'a point eu le projet de faire injure à qui que ce soit, il a été mu par le louable désir de désarmer la calomnie publique par un récit vrai et candide de tous les faits. L'Honorable Membre a terminé son éloquent discours en déclarant que, dans sa conscience, il ne pouvait voter en faveur des résolutions.

M. *Bankes* a déclaré qu'il ne voyait pas sur quel principe constitutionnel il était possible de fonder la doctrine, qu'un des conseillers confidentiels de S. M. ne peut donner à son Souverain les avis qu'il

Digitized by Google

croit nécessaires. Si cet individu fait cette démarche à l'insu de ses collegues, c'est eux seulement qu'il blesse et non pas la constitution. C'était non-seulement le droit mais même le devoir du Noble Lord, après que ses fonctions de commandant en chef ont cessé, et dans la situation élevée qu'il occupe dans le conseil, de demander une audience à son Souverain pour lui rendre compte de sa conduite. Si le Noble Lord a mis par écrit ce qu'on accorde qu'il pouvait raconter de bouche, n'était-ce pas pour que le détail de ses opérations fût plus clair et plus exact? et son droit pouvait-il cesser, parce qu'il l'exerçait d'une maniere plus utile pour l'Etat et plus favorable au but qu'il se proposait? Si les résolutions proposées sont adoptées, quel doit en être le résultat? Certes, la Chambre doit présenter une adresse au Roi pour l'engager d'éloigner de ses conseils un homme qui a violé la constitution. Mais la constitution est un grand livre que chacun lit à sa maniere. Dans quel état serait bientôt le pays, si l'on permettait à l'esprit de parti d'en interpréter le contenu? La Chambre des Communes ne peut, sans mettre cette constitution en péril, déclarer loi de l'état une question qui s'éleve accidentellement et qui n'a été décidée par aucune autorité antérieure. Les ministres sont responsables des actes de la couronne, mais ils ne le sont pas des avis qu'ils ont donnés et qui n'ont pas été suivis. Si les avis que le Noble Lord est supposé avoir donné à S. M. avaient été mis à exécution, ils l'auraient été par le canal d'un ministre responsable. Voilà la vraie responsabilité: elle n'affecte pas celui qui conseille, mais celui qui exécute. On a beaucoup parlé et même depuis bien long-temps d'une influence secrette qui dominait la couronne: le pere du Noble Lord qu'on accuse aujourd'hui avait lui-même accrédité cette supposition; mais l'Honorable Membre n'a jamais rien découvert qui y donnât la moindre consistance. S'il fallait

Digitized by Google

ajouter encore quelque preuve pour démontrer que les avis individuels, donnés par un ministre à son Souverain, ne sont pas inconstitutionnels, on citerait l'exemple de M. Pitt, qui, dans une certaine occasion, resta enfermé avec S. M. tandis que ses collegues étaient dans l'anti-chambre.

Lord *Temple* a déclaré que rien n'était plus inconstitutionnel que la doctrine que l'Hon. Membre venait d'établir. Il a rappelé l'existence de la cabale composée de quatre personnes qui s'était formée secretement pour donner des avis à George II, à l'insu des autres membres du cabinet. Sir William Temple conseilla au Souverain de prendre avis de son conseil privé et de renverser la cabale. Eh! qu'a fait autre chose le Noble Lord qu'on accuse aujourd'hui, si ce n'est d'imiter cettte cabale en donnant au Roi des conseils ignorés des autres ministres.

M. *Johnstone* déclare que de toutes les personnes qui ont l'honneur d'être lié avec Lord Chatham, il n'en est aucune qui ne convienne que parmi les hommes publics du pays, S. S. est remarquable, par sa candeur, sa sincérité et sa loyauté, mais il pense qu'il a mis trop de précipitation à publier sa défense. On a parlé d'une influence secrette qui a existé pendant le regne actuel, mais il n'a jamais été possible de désigner celui ou ceux qui l'exercent; pendant toute l'administration de Lord North et celle de M. Pitt, il n'a rien été découvert à cet égard. On a désigné Lord Bute, mais celui-ci se plaignit publiquement d'avoir été négligé par la couronne. Il est pour la constitution un danger plus grand que celui de cette prétendue influence, c'est celui qui est résulté de la coalition de Lord North et de M. Fox qui a réuni toutes les familles aristocratiques du pays.

M. *Ponsonby* a prétendu que la conduite du Noble Lord était inconstitutionnelle; si elle avait

Digitized by Google

violé la loi, elle serait illégale ; il y a une grande différence entre l'une et l'autre. Lord Chatham a été commandant en chef de la derniere expédition ; il est pair du royaume, membre du conseil privé : en cette derniere qualité, il a droit de donner des conseils à S. M.; mais, comme ayant commandé une expédition, il n'avait pas le droit de l'approcher comme il l'a fait : le but de la résolution est donc de déclarer que sa démarche a été inconstitutionnelle. C'est pour avoir un accès près de S. M., sous le déguisement de membre du conseil privé, que S. S. a violé la constitution.

M. Canning a déclaré qu'il approuvait la premiere résolution de M. Whitbread, mais qu'il désirait que la seconde fût modifiée de la maniere suivante : " Que la Chambre voyait avec regret qu'une communication de la nature de l'exposé de Lord Chatham eût été faite à S. M. à l'insçu des autres ministres ; qu'une telle conduite était extrêmement répréhensible et méritait la censure de la chambre." Lord Castlereagh a manifesté une opinion semblable qui a été combattue par le chancelier de l'échiquier.

Enfin, après avoir entendu M. Whitbread, la chambre s'est divisée et la question préalable a été rejetée à une majorité de 221 voix contre 188 ; la premiere résolution proposée par M. Whitbread et la seconde modifiée par M. Canning, ont été ensuite adoptées sans division.

Premiere Résolution proposée par M. Whitbread, *et adoptée.*

" Qu'il paraît à cette Chambre que Jean Comte de Chatham, ayant prié Sa Majesté de lui permettre de présenter son rapport à Sa Majesté, et ayant aussi prié que Sa Majesté ne le communiquât point pour le présent, transmit d'une maniere privée à Sa

Digitized by Google

Majesté, le 15 Janvier dernier, un papier portant la date du 15 Octobre précédent, censé un Exposé de ses procédés en qualité de commandant en chef des forces de terre de Sa Majesté, dans la derniere expédition de l'Escaut, et qu'il en a soustrait toute connaissance tant aux ministres de Sa Majesté qu'à l'amiral commandant dans ladite expédition, duquel la conduite est essentiellement impliquée dans ledit Exposé.—Que ledit Exposé, lui fut rendu, le 10 Février dernier, par ordre de Sa Majesté, en conséquence de la demande qu'il en fit lui-même à Sa Majesté, et que le 14 Février il présenta derechef ledit Exposé à Sa Majesté, après l'avoir altéré préalablement par la suppression d'un paragraphe contenant des matieres d'opinion dont cette Chambre n'a pas pu vérifier la substance, par l'examen du dit Lord.

Pour la seconde Résolution, voyez à la page précédent celle proposée par Mr. Canning, et adoptée en place de celle de M. Whitbread.

Lord Chatham a donné, deux jours après ce Vote de Censure, sa démission de sa place de Grand-Maître de l'artillerie. En conséquence, il n'est plus membre du Cabinet.

Digitized by Google

DOLÉANCES

Des Peuples du Continent de l'Europe au Sujet

DE L'INTERRUPTION DE LEUR COMMERCE ;

Adressées

A TOUS LES PRINCES DE CETTE PARTIE DU MONDE.

JANVIER, 1810.

(Le pamphlet qu'on va lire nous est parvenu d'Hambourg ; il circule secretement sur le Continent, et y fait beaucoup de sensation. La police française à Hambourg a offert une récompense de 600 rixdallers à celui qui en dénoncerait l'auteur et l'imprimeur, et il est défendu, sous peine de payer une amende de 300 rixdales, d'en avoir un exemplaire en sa possession.)

SOUVERAINS, PRINCES, PERES DES PEUPLES,

Daignez écouter les plaintes que nous arrache l'interdiction générale qui pese sur notre commerce ! La preuve de leur justice et de leur haute importance se montre assez clairement dans l'affligeant tableau de l'état auquel sont réduits aujourd'hui les peuples du Continent.

Après quelques années de cette guerre commerciale déclarée à l'Angleterre et dont on nous avait fait attendre de si grands résultats, il doit nous être permis d'examiner quels ont été ces résultats, et de nous assurer si le succès a répondu à l'attente.

Cet examen nous fait voir que le Continent souffre, perd et s'apauvrit de jour en jour, tandis que la Grande-Bretagne prospere, s'enrichit et ne ressent aucune des suites dévastatrices de ces entraves

Digitized by Google

qui nous accablent. Bien loin de là ! d'année en année, la Grande-Bretagne parvient à se rendre plus indépendante du Continent, s'ouvre de nouveaux canaux à l'extérieur, et découvre de nouvelles ressources dans son propre sein ; comme la France elle-même n'apprit jamais mieux à connaître les siennes et à exploiter son sol que durant les années de 1793 à 1796, où le projet fut formé de l'affamer en bloquant ses ports et en la privant des grains étrangers.

L'Angleterre tire actuellement ses grains de l'Amérique, de la Barbarie, de la Sicile et de son propre sol dont la culture s'augmente et se perfectionne tous les ans. Elle en ménage en outre une grande quantité par la mesure prise de ne pas consommer d'orge pour la distillation des eaux-de-vie qu'on extrait maintenant du sucre exclusivement, au moyen de quoi l'excédent de cette denrée se maintient aussi à un prix raisonnable.

Le vin lui est fourni, outre le Portugal, par Madere, les Canaries, le Cap, la Sardaigne, la Sicile, l'Espagne, la Grece, et même par mille voies qui lui apportent les vins de France.

L'Amérique méridionale lui livre ses peaux ; l'Amérique Septentrionale ses bois de construction. De là lui viennent aussi le fer et le cuivre, ainsi que de l'Inde, du Pérou et de ses propres mines. Elle tire des chanvres du Bengale, et bientôt elle en trouvera une quantité suffisante en Irlande où de vastes marais viennent d'être mis en desséchement pour cette culture. Cette derniere île lui fournit des toiles et du fil en abondance.

L'Angleterre sait maintenant se passer des suifs de la Russie : elle y supplée, non seulement par l'huile de poison rafinée, mais encore par l'emploi ingénieux du gaz inflammable. Elle sait de même tirer du charbon minéral qui s'y consume, de la poix, du goudron, de la résine, et de la térébentine. La

Digitized by Google

colle de poisson se prépare aujourd'hui des débris de toutes sortes de poissons qui n'avaient jamais été employés à cet usage.

Les fabriques de soie anglaises savent déjà donner à la soie des Indes et à celle de la Chine, une préparation qui leur permet d'en faire de beaux tissus et se passer de toute autre. Les manufactures de laine emploient de même avec succès les laines britanniques.

Quant à l'exportation de ses produits, nous voyons que le blocus Européen gêne si peu la Grande Bretagne que ses fabriques ne s'en apeçoivent presque pas, d'autant que l'écoulement de ses objets manufacturés dans l'Inde et dans les deux Amériques s'augmente tous les ans d'une maniere prodigieuse.

Enfin, il est prouvé par les calculs les plus authentiques, connus de tous les publicistes, par le rapport des voyageurs les plus instruits et les plus impartiaux, que l'industrie le commerce, le revenu public, le crédit, non-seulement n'ont point baissé en Angleterre, durant le cours de ces dernieres années, mais au contraire n'ont fait que s'accroître ; que l'activité, la prospérité et l'aisance y regnent dans toutes les classes ; et que par conséquent ce pays peut soutenir l'état de choses actuel pendant dix ans, peut-être même plus.

Quels sont, à côté de cela, les maux terribles que souffre le Continent ! lui, dont les ports sont fermés, dont les navires ne peuvent plus servir aux échanges indispensables à l'existence de ses diverses parties, échanges auxquels il est prouvé maintenant que la voie de terre ne peut aucunement suffire ! Tout l'état social de cette partie du monde est cependant établi et fondé sur ces échanges mutuels, maintenant rendus impossibles ; chaque région y a un besoin pressant des autres, chacune d'ailleurs doit se procurer ce qui lui manque par l'échange de ses propres productions ; la France et l'Italie, en livrant

Digitized by Google

des vins, des huiles, des soies, etc. l'Allemagne des grains, des chanvres, des toiles, des bois, du fer et du suif. Chacun voit s'accumuler, se détériorer et périr dans ses mains la surabondance de ses propres denrées, sans pouvoir se procurer du dehors celles qui lui sont le plus indispensables, et perd par là jusqu'au désir et au courage de cultiver le sol qui lui appartient.

Une autre source de souffrances pour le Continent, est la privation des denrées que lui livrait l'Angleterre, et dont l'absence paralyse une partie considérable de son industrie, comme les cotons bruts et filés, plusieurs matieres colorantes, les drogues nécessaires à la pharmacie : il lui est même interdit de suppléer à ces denrées par celles de même nature qu'on pourrait tirer d'Amérique.

Ces entraves ne nuisent pas seulement à une ou à quelques branches du commerce et de l'industrie des peuples en particulier ; elles étendent leurs funestes effets sur toute la somme du bonheur et de l'activité industrielle du Continent. Tout y est troublé, obstrué, oppressé. Les gênes, les visites, les certificats, les droits prélevés jusques sur les marchandises non prohibées, l'augmentation excessive des taxes de la poste, rendent pénibles et même restreignent les communications continentales d'une région européenne à une autre, les communications littéraires, celles des familles et des particuliers entr'eux. De même, l'inaction absolue où sont les peuples maritimes, l'impossibilité de se livrer à la pêche, les déshabituent de leur élément, les rendent pour l'avenir inhabiles au service de la mer, nous privent de ces pépinieres naturelles de matelots, et nous réduisent à l'impossibilité de remonter un jour des flottes marchandes et guerrieres qui puissent rivaliser avec celles de la Grande Bretagne, dont la supériorité indéfinie se trouve de la sorte toujours plus assurée.

Digitized by Google

Celui qui ne se serait pas encore convaincu de l'influence sans bornes d'un commerce qui vivifie tout l'ordre social, pourrait s'en assurer facilement par la simple considération de ces effets contraires à la liberté, par lesquels nous voyons les sources de la prospérité et des richesses se dessécher peu-à-peu, se tarir et se fermer. Ce n'est pas le commerçant seul qui en souffre, c'est tout ce qui dépend et qui vit du commerce, tout ce qui y a ses fonds placés ou qui lui a voué son industrie et ses travaux.

Ainsi, rentiers, manufacturiers, courtiers, commis, agents de toute espece, gens de mer, bateliers, emballeurs, portefaix, et autres ouvriers à qui leur pain quotidien est enlevé, et qui, dans tous les pays, forment une classe si nombreuse, le peuple qui vit du travail que lui demandent les riches, ceux qui fabriquent pour ces derniers, vêtements, souliers, meubles, etc. commencent tous aussi à s'apercevoir du défaut de mouvement et à sentir la misere.

Ce qui rend cette misere générale et profonde, c'est que ce même dénuement s'étend jusqu'à la classe des cultivateurs, des vignerons, dont on ne vient plus l'argent à la main, enlever les productions.

Quoi d'étrange si, dans une telle position, tout courage manque pour ensemencer ou planter les champs et les côteaux que ce défaut de culture ruine pour les années suivantes ? Ces considérations qu'il serait facile d'étendre et de développer, doivent faire assez reconnaître que le continent ne peut plus supporter cette stagnation dans les rapports ordinaires de la vie.

Bien plus, comment les peuples pourraient-ils plus long-temps supporter les charges, les impôts, les contributions, dèslors que les canaux de recette sont fermés ? Le Prince Eugene de Savoie disait sagement en 1717. " Personne ne se plaignit d'une taxe énorme, mais très-bien répartie, que je proposai sur toute la monarchie, en lui fournis-

Digitized by Google

sant des moyens de commerce, auxquels personne n'aurait pensé."*

C'est donc principalement à l'interruption du commerce qu'il faut attribuer l'extrême misere qui afflige aujourd'hui l'Europe, depuis une extrémité du Continent jusqu'à l'autre, *misere que la paix continentale seule ne parviendra pas à soulager.*

Les pays mêmes où ne retentit pas immédiatement l'effroyable cri de la guerre, se sentent opprimés, paralysés ; ils voyent le présent sans secours et l'avenir sans espoir. Quiconque en a le moyen, médite son émigration vers l'Angleterre ou vers l'Amérique : et parmi ceux à qui il est interdit de quitter cette terre désolée, combien n'en est-il pas qui ont déjà péri de leur douleur !

Il est encore un motif qui ne peut être vu avec indifférence par les gouvernements ; c'est l'immoralité, le manque de foi et de probité auxquels la misere et le dénuement font faire des progrès si rapides et si effrayants. Les peuples habitués jusqu'ici à voir dans leurs chefs une seconde providence qui veillait sur leur bien-être, obéissaient sans peine à des lois dont ce bien-être était le but évident. Aujourd'hui une loi nouvelle, qui leur interdit les moyens de pourvoir à leur subsistance, les frappe de stupéfaction. La plupart ne peuvent se convaincre de la réalité absolue de ces défenses et en excusent de cette sorte la violation. Ainsi les peuples s'accoutument au mépris des ordres et de l'autorité publique. Combien un tel état de choses ne crée-t-il pas de coupables ? Combien poussés par la nécessité et par le désespoir, se livrent au vol, à l'escroquerie, et à défaut de voies licites recherchent les plus criminelles. De là, les faux serments, la corruption mille fois tentée, et pas toujours en vain,

* Mémoires du Prince Eugene de Savoie. Weymar, 1809, page 146.

Digitized by Google

des suppôts de la prohibition, ce qui fait voir que le peu d'aisance qu'il est encore possible d'obtenir, doit se concentrer dans les mains les moins pures, celles des corrupteurs et de ceux qui se laissent corrompre, tandis que plus la probité est sévere, plus le poids de l'infortune doit retomber sur elle.

PRINCES, PERES DES PEUPLES, vous qui entendez leurs plaintes et leurs gémissements, c'est vous que leur priere invoque, c'est en vous que leur espoir cherche un refuge, vous deviendrez leurs intercesseurs; c'est vous qui porterez leurs doléances jusqu'au pied du trône impérial *du grand* Napoléon; qui éclairerez *sa religion* sur cet état de crise et de souffrance, que, sans doute, on ne lui a pas encore représenté avec vérité; c'est à sa main puissante, c'est à son génie à nous sauver, à faire disparaître les entraves, dans lesquelles nous périssons, *et à concilier ses nouvelles mésures avec l'accomplissement de ses grandes vues.* Puissiez-vous jouir de l'inappréciable félicité de régner sur des peuples heurenx, satisfaits, reconnaissants, fideles et vertueux! ce bonheur est, sans doute, le plus grand que le ciel puisse vous départir!

Digitized by Google

RÉSUMÉ POLITIQUE.

Le mariage de Buonaparté avec une Archiduchesse d'Autriche, n'étonnera que ceux qui ne connaissent pas toute l'étendue des sacrifices auxquels les monarques du continent se sont dévoués, lorsque, pour conserver un simulacre de souveraineté, ils ont fait des paix honteuses et de lâches concessions. L'attrait d'une couronne est-il donc si grand que, pour la conserver, un roi puisse consentir à la porter sur un front chargé de honte? Ne restait-il donc plus un régiment à la tête duquel l'Empereur d'Autriche pût se mettre, et périr les armes à la main, plutôt que d'être flétri par l'alliance de Buonaparté? Comme les hommes sont dégénérés dans cette ère qu'on appelle l'époque des lumieres! Combien les temps anciens honoraient plus la royauté que nos temps modernes! Combien de souverains ont préféré jadis la mort à l'ignominie! Combien se sont ensevelis sous des ruines, se sont laissés dévorer par les flammes avec leurs familles plutôt que d'en faire le jouet et la proie d'un vainqueur insolent! Quelles fêtes que celles qui sont données pour célébrer des unions sacriléges avec les héros de l'usurpation? Se pare-t-on de fleurs pour aller à des funérailles? Est-il dans la nature que le pere entoure des pompes mondaines le tombeau de sa fille. . . . . .

Voici le message par lequel Buonaparté annonce ce mariage; il est copié du Moniteur du 28 Février.

Digitized by Google

Message de Buonaparté, *annonçant son Mariage au Sénat.*

Le Sénat s'est réuni hier à une heure après-midi, sous la présidence de S. A. S. le Prince archi-chancelier de l'empire;

S. A. S. a fait donner lecture d'un message de S. M. I. et R., conçu en ces termes:

" Sénateurs,

" Nous avons fait partir pour Vienne, comme notre ambassadeur extraordinaire, notre cousin le Prince de Neuchâtel, pour faire la demande de la main de l'Archiduchesse Marie-Louise, fille de l'Empereur d'Autriche.

" Nous ordonnons à notre ministre des relations extérieures de vous communiquer les articles de la convention de mariage entre nous et l'Archiduchesse Marie-Louise, laquelle a été conclue, signée et ratifiée.

" Nous avons voulu contribuer éminemment au bonheur de la présente génération. Les ennemis du continent ont fondé leur prospérité sur ses dissentions et son déchirement. Ils ne pourront plus alimenter la guerre, en nous supposant des projets incompatibles avec les liens et les devoirs de parenté que nous venons de contracter avec la maison impériale régnante en Autriche.

" Les brillantes qualités qui distinguent l'Archiduchesse Marie-Louise lui ont acquis l'amour des peuples de l'Autriche. Elles ont fixé nos regards. Nos peuples aimeront cette princesse pour l'amour de nous, jusqu'à ce que, témoins de toutes les vertus qui l'ont placée si haut dans notre pensée, ils l'aiment pour elle-même.

" Donné en notre palais des Tuileries, le 27 Février 1810.

(Signé) " NAPOLÉON."

Digitized by Google

Après la lecture de ce message, S. Exc. M. le Duc de Cadore, ministre des relations extérieures, a donné communication au Sénat des articles de la convention de mariage, contenant les dispositions d'usage.

Le Sénat a nommé une commission chargée de rédiger un projet d'adresse à Buonaparté, et s'est ajourné à Samedi prochain 3 Mars.

La commission est composée de MM. Garnier, Lacépede, Laplace, Jaucourt, Cornet, Barthelemy, de Mérode, Fontanes et Kellerman.

On dit que les articles de la convention concernant le mariage de Buonaparté, relatifs à la dot, au douaire, aux diamants, sont en tout point semblables à ce qui était d'usage pour les mariages qui ont déjà eu lieu sous les regnes précédents entre les rois ou les dauphins de France et les princesses d'Autriche.

On assure que la Duchesse de Bassano (Mde. Maret) les Comtesses de Montmorency, de Bouillé et de Lauriston sont sur le point de partir pour Braunau, afin de recevoir l'Impératrice No. 2; on assure aussi que Sa Majesté, la femme du postillon Murat, va prendre la même route, pour aller au devant de sa belle-sœur.

On voit dans le message de Buonaparté la maligne exaltation de l'esprit de ténebres, lorsqu'il a conquis par ses artifices une âme pure et innocente. Ce n'est point aux qualités que peut posséder cette infortunée princesse qu'il est sensible; c'est à l'idée de l'avilissement auquel il a fallu que la famille impériale d'Autriche se résignât, lorsqu'elle lui a livré une victime qu'il va flétrir de ses embrassements, et que peut-être il répudiera ensuite sous un de ces prétextes dont jamais les tyrans ne manquent pour assouvir leurs passions. Eh! qui sait où s'arrêtera cette manie de s'enter sur les anciennes familles

Digitized by Google

souveraines de l'Europe, et si la répudiation illimitée étant devenue une des prérogatives de sa puissance et de son rang, il ne moissonnera pas successivement toutes ces tendres fleurs que ne peuvent plus protéger les trônes à l'ombre desquels elles croissent? Si les attentats de l'usurpation ont été épouvantables, les scenes de dépravation que préparent les loisirs de cet homme qui ne sait rien respecter, seront peut-être encore plus révoltantes. Il a introduit la douleur, la souffrance, l'humiliation dans les palais des rois légitimes, il a obtenu de la plupart d'entr'eux les sacrifices les plus injurieux à leur honneur, et les plus cruels à leur cœur; maintenant il va les soumettre à un autre genre d'infamie, et introduisant par la force ses mœurs et celles de sa famille, dans l'asile respectable de la souveraineté, comme il a introduit son atroce politique dans les cabinets, il cherchera à faire oublier ou du moins excuser les scandales que lui et les siens ont donnés, par d'autres scandales qui aviliront tout ce qu'il y a de plus auguste. Car l'influence de ses mœurs doit tôt ou tard marcher parallellement avec celle de sa politique, et sa dépravation ne doit pas plus avoir de bornes que son ambition n'a connu de frein. On n'a encore vu Buonaparté qu'au milieu des horreurs de la guerre, et son repos éphémere a toujours été employé à consolider ou à étendre par sa politique les succès qu'il avait obtenus dans les combats. Mais dans les loisirs d'une paix qui promettra d'être durable, il voudra que le ton de sa cour regle celui des autres cours de l'Europe continentale; et que peut-on attendre en ce genre de l'influence d'un homme qui n'a pas rougi de vivre publiquement avec la fille de sa femme, et qui, ne craignant pas de réveiller toutes les anecdotes de la liaison incestueuse dont il a, dit-on, offert le scandale à son armée d'Italie, est allé s'établir, après avoir quitté Joséphine et Hortense, au grand Trianon, c'est-à-dire, près du petit Tria-

Digitized by Google

non où il avait auparavant envoyé Paulette, (séparée aussi de son époux) dans la société de laquelle, selon ses propres journaux, *il paraissait beaucoup se plaire?*

En annonçant son mariage, Buonaparté semble offrir à François II une garantie pour l'existence future et l'intégrité de la monarchie autrichienne dans les liens de parenté qui vont unir la nouvelle dynastie de Napoléon à l'antique maison d'Hapsbourg. Mais si François II voit ce qui se passe dans la famille même de l'usurpateur, s'il voit celui-ci détrônant son propre frere, s'emparer sans autre motif qu'une insatiable avidité, de cette Hollande qui lui appartenait plus réellement lorsqu'il la faisait gouverner par le moins violent des individus de sa famille, que depuis qu'il la menace de la gouverner lui-même; si ce malheureux Empereur, dont nous ne pouvons nous empêcher de déplorer amerement le le sort, considere que Buonaparté traite encore plus mal ses amis que ses ennemis, comment pourra-t-il voir une plus grande sécurité dans une alliance qui ne le met que davantage à la merci de l'implacable persécuteur de la légitimité? C'est, dit-on, l'Archiduc Charles qui recevra la main de la princesse Marie Louise, au nom de Buonaparté!!!

En quittant ce triste sujet, si nous portons nos regards sur l'Espagne, nous ne trouvons pas de grands motifs de consolation dans le tableau qu'elle présente. La lutte entre l'indépendance et la tyrannie n'est pas terminée dans le pays, mais elle est arrivée à un point qui présage une des plus grandes crises à laquelle un peuple, qui veut être libre, ait encore été soumis. Si les Espagnols ont, comme nous n'en doutons pas, une énergie que rien ne déconcerte, ils trouveront dans leur désespoir même, dans les convulsions qu'il va produire, des moyens de salut. Ceux qui conseillent l'usurpateur, sont tellement

Digitized by Google

convaincus que les plus grandes résistances menacent encore leurs plans, qu'ils emploient tous les moyens de séduction pour attirer à eux les chefs actuels, les généraux de cette brave nation. Voici comment un d'entr'eux a répondu à une sommation qui lui a été faite au nom de Joseph.

*Réponse du Duc d'*Albuquerque *à la Sommation qu'il a reçue, par un Parlementaire, du Général Français* Soult, *datée de Chiclana, le* 10 *Février* 1810.

Monsieur le Duc,

L'unanimité de sentiment qui a porté simultanément tous les royaumes et provinces d'Espagne à se défendre contre une domination inique, et à venger l'usurpation inouïe de la couronne de son cher et légitime Souverain Ferdinand VII, démontre assez, sans qu'il soit nécessaire de vous le rappeler, la justice de la cause que je défends. Ainsi, vous devez être persuadé que les Espagnols, fermes dans leur résolution, malgré les malheurs de la guerre, provenant de causes qui n'existent plus, de leur peu d'expérience, et de ce qu'ils n'étaient pas si intimement liés qu'ils le sont aujourd'hui avec la nation Anglaise, ne poseront jamais les armes qu'après avoir accompli le juste recouvrement de leurs droits légitimes. Leur héroïque ardeur ne sera pas contenue par l'entrée des troupes françaises dans les Andalousies. Ils savent que les Français ne sont maîtres que du territoire qu'ils parcourent; et fideles à leurs principes, et sous un gouvernement reconnu par toutes les provinces qui sont libres, désiré par celles qui ne le sont pas, et légalisé autant que les circonstances le permettent, ainsi que vous le verrez par les papiers ci-joints, ils sont certains que leur attente ne sera pas trompée.

La Régence, qui nous gouverne actuellement, est en communication intime avec tous les ports des côtes de l'Espagne, et tous les royaumes et provinces qu'elle renferme; et elle est assurée, ainsi que les troupes et les habitants de cette ville, de la conformité de leurs sentiments avec les nôtres, et elle sait aussi qu'ils forment des armées partout où ils ont les moyens de le faire.

La forteresse de Cadix n'a rien à craindre d'une armée de 100,000 hommes. Il n'y a pas de comparaison entre son état actuel de défense et la situation où elle était il y a quelques jours; car les

Digitized by Google

moyens étant prêts et abondants, nous n'avons eu qu'à les mettre en usage. Ce ne sont pas les anciennes fortifications qui nous inspirent de la confiance, mais d'autres bien supérieures qui ont été construites en-deçà, et un grand nombre de nouveaux ouvrages qui s'augmentent sans cesse, et se multiplient presque jusqu'à la superfluité.

En conséquence, en retour de l'intérêt que V. Ex. prend au sort des habitants de cette île et de la forteresse de Cadix, je vous conseille de renoncer à sacrifier inutilement vos troupes, connaissant les avantages que les miennes possedent, non-seulement en raison du terrain et des positions qu'elles occupent, mais encore d'après l'accord fraternel avec lequel elles font toute espece de service avec les Anglais, nos intimes alliés.

Il est aussi de mon devoir de dire à V. Ex. que l'illustre nation britannique, non moins généreuse que grande et brave, n'a pas, comme V. Ex. l'insinue, le dessein de s'emparer de Cadix. Son unique objet est d'aider à le défendre, par tous les moyens qu'elle possede abondamment, et que les Espagnols sollicitent, et reçoivent avec reconnaissance. Les défenseurs de Cadix seront des Espagnols; mais ils seront secondés par les Anglais, les Portugais, et par tous ceux qui, pénétrés de la justice de leur cause, se feront honneur, en contribuant à sa défense.

Le traitement des prisonniers sera tel qu'il doit être entre des nations civilisées. Nous ne suivrons pas l'exemple que nous ont donné les troupes françaises, en immolant cruellement leurs prisonniers espagnols, sous la dénomination d'insurgents, ou lorsque la fatigue les empêchait de les suivre dans leur marche.

Finalement, je ne puis consentir à une conférence avec V. Ex. dans les circonstances existantes, et jusqu'à ce que, par la délivrance de l'Espagne de toutes troupes étrangeres, et la restauration de notre cher Ferdinand VII, je sois en situation d'accepter avec plaisir votre offre obligeante; et en attendant j'ai l'honneur de saluer V. Ex. avec une parfaite considération.

(Signé) Le Duc d'Albuquerque.

La lettre suivante de Cadix, écrite il y a treize jours, renferme les détails les plus récents que l'on ait sur la situation de cette ville.

Digitized by Google

Cadix, 25 Février 1810.

Nous avons enfin reçu de Lisbonne et de Gibraltar des renforts pour nous aider à défendre Cadix, et d'après les mesures énergiques que prend notre Junte, nous ne croyons pas devoir entretenir la moindre inquiétude de la part des forces françaises qui sont dans notre voisinage, et qui ne montent pas à plus de 18,000 hommes. Tous les approvisionnements nous sont interceptés, mais le marché est pour le présent suffisamment fourni de bœuf et de légumes. Cependant le temps approche où les habitants qui consistent en 120,000 hommes, éprouveront une grande détresse. Nous n'avons qu'un seul régiment anglais dans l'Isle (le 79e). Ses piquets sont en dehors de la troisieme coupure. Les Français sont incessamment occupés à élever des ouvrages, et à lancer des bombes de la position de Caracas. Il nous arrive journellement des renforts. Outre le 79e régiment, nous avons reçu le 94e, le 87e, et le 88e avec trois compagnies d'artilleurs, et le 20e régiment de ligne Portugais de 1400 hommes de fort bonnes troupes, ainsi que quelque cavalerie espagnole qui nous est arrivée hier de Gibraltar. Il y a, dans l'Isle, y compris les Espagnols, environ 16,000 hommes de troupes réglées. Le fort St. Ferdinand (le Courta Dauro) est très-avancé, et l'on y a déjà monté 26 canons de 24 et de 18, et 4 obusiers. Nous devrions avoir ici 10,000 hommes de troupes anglaises et dix vaisseaux de ligne. L'amiral Purvis en a cinq sous ses ordres, l'*Atlas* de 90 canons, le *Zealous*, le *Triumph*, l'*Invincible* et le *Bulwark* de 74. L'amiral est extrémement actif et tous les officiers n'en parlent qu'avec éloges. Tous les vaisseaux de ligne espagnols sont mouillés en dehors des vaisseaux anglais, et l'amiral de Alava qui les commande, est un vrai patriote. Sa réponse vigoureuse aux trois traitres qui sont stationnés au Port Ste. Marie, nous donne tout lieu d'espérer que la flotte Espagnole ne tombera jamais au pouvoir du Roi Joseph qui a été au Port Ste. Marie, et qui est maintenant, dit-on, à Xérés, occupé à fumer des sigarres et à goûter les vins de *son* royaume. Le San Justo de 74 canons, avec 250 matelots anglais à bord, est vis-à-vis le fort Louis où les Français ont une batterie de trois canons montés, mais jusqu'à présent ils n'ont fait aucun mal. Il a crévé quatre canons à bord, ce qui a tué un garde marine de l'*Atlas* et blessé 13 hommes. Le fort Montagorda, vis-à-vis Pantaler, a été occupé par une compagnie du 87e et quelques matelots ; on en répare le mur de revête-

Digitized by Google

ment du côté de terre. Une batterie de 6 canons, au bac de San Pedro, sur l'Isle, a été prise d'assaut par les Espagnols, et le détachement français passé au fil de la baïonnette. Algésiras a été pillé par les Français qui ont fait contribuer les habitants pour 2000 piastres. Les forts espagnols de Saint Philippe et de Sainte Barbe, ont été minés et on les a fait sauter en l'air. Tous les retranchements et lignes du camp de St. Roch sont rasés. La garnison et les habitants de Gibraltar y ont travaillé avec une égale ardeur pendant huit jours et les Français sont arrivés à temps pour être témoins des dernieres destructions.

Il est arrivé deux événements très-remarquables dans le cours de la semaine qui vient de s'écouler. L'un est l'incorporation virtuelle des Etats de Hollande à l'Empire français; l'autre, la notification officielle faite par Champagny au ministre des Etats-Unis à Paris, M. Armstrong, que, s'il veut prendre l'engagement que les Américains ne se soumettront point aux ordres du conseil britannique, le gouvernement français, en recevant cet engagement, rapportera le décret de Berlin pour les navires Américains.

Il est bon d'examiner l'état de cette question. On reconnaît par cette notification, que le décret de Berlin, et les ordres en conseil, sont les uns et les autres des atteintes portées aux droits des neutres. Le décret de Buonaparté est du mois de Novembre 1806, et conformément au caractere féroce de son auteur, il regarde comme au dessous de lui d'en offrir la moindre justification. Les ordres en conseil de l'Angleterre sont de l'année 1807, et dès le préambule, il y est déclaré qu'ils sont fondés sur un principe de nécessité, de représailles, et surtout de défense personnelle. Ainsi, même en posant des doutes sur la bonne politique de ce système de représailles, on ne peut s'empêcher d'admettre que la sûreté publique de ce pays-ci en dépend immédiatement, et d'après ce principe, il ne peut pas y avoir de doute sur le droit qu'a le gouvernement

Digitized by Google

britannique d'imposer cette loi maritime à toutes les nations neutres. C'est à celles-ci à s'y soumettre ou à y résister, ainsi qu'elles jugeront convenable de le faire dans les circonstances particulieres où elles se trouvent. Dans le fait, c'est une espece de guerre déclarée aux neutres, dans laquelle chaque parti a le droit d'envisager la querelle et ses conséquences sous le point de vue qui lui convient : mais il ne faut jamais oublier que ce fut Buonaparté qui la commença.

La France offre aujourd'hui *conditionnellement* de rapporter son décret de Berlin pour ce qui concerne les Américains. En conséquence, il paraîtrait que la Grande Bretagne ne pourrait plus alléguer le prétexte des représailles pour maintenir ses ordres en conseil. Ce serait certainement le cas, si la France rapportait son décret *purement et simplement* : mais elle y met *des conditions et des menaces* qui rendent impossible d'accéder à sa proposition d'une maniere compatible avec l'honneur et la dignité de l'Empire Britannique. Nous ne pouvons pas nous laisser placer dans un dilemme semblable par le fait d'un ennemi.

La plupart des papiers publics ont répété cette semaine que la frégate américaine le *John Adams* devait partir de Cowes dans une semaine. On dit, dans les cercles qui passent pour les mieux instruits, que M. Pinkney a proposé une question distincte, à laquelle il attend une réponse cathégorique, de laquelle dépendra l'ultimatum des Etats-Unis. Cette question est : " *Les Ministres Britanniques veulent-ils ou ne veulent-ils pas traiter sur la base de la révocation des Ordres en Conseil ?*

La réponse à cette question doit être donnée cette semaine. Quelle est la conduite à suivre par le gouvernement britannique dans cette occasion ? c'est sur quoi l'imagination des publicistes journaliers et hebdomadaires s'est déjà amplement exercée.

Digitized by Google

Un d'entr'eux trace aux ministres la marche suivante, dans un paragraphe que nous transcrivons comme extrémement raisonnable.

" Le ministre doit répondre, selon lui, qu'il n'est ni conforme à l'usage, ni compatible avec la dignité d'un grand empire, d'un état indépendant, d'une puissance belligérante formidable, de suivre, par rapport à un neutre, la marche qui lui serait tracée par un ennemi, et encore moins de se laisser *menacer* par cet ennemi au point de se détourner de celle qu'il aurait adoptée à la suite d'une violation manifeste et outrageante que ce même ennemi aurait faite antérieurement, non-seulement aux droits des belligérants, mais même à tous les droits des neutres. Que le gouvernement anglais, nourrissant et par principe et par intérêt, des dispositions pacifiques envers l'Amérique, ne refuse pas d'entrer en discussion sur les relations des deux pays, sur les sujets de plainte de l'Amérique, ainsi que sur les remedes proposés : mais que par égard pour sa propre dignité, il ne peut donner à cette discussion ni un ton ni une forme qui ait le moindre trait aux menaces de la France. Que l'Amérique se présentant avec la proposition de la France à la main, se présente ainsi avec une menace d'hostilité, si ses demandes ne sont pas accordées. Que cela constitue un état de choses dans lequel le gouvernement anglais ne peut entamer de discussion amicale, des états puissants ne pouvant pas répondre à des menaces par des négociations. Que si les Etats-Unis peuvent obtenir la révocation du décret de Berlin, alors on pourrait entrer en discussion ; ou obtenir que si l'Angleterre en révoquant provisoirement ses ordres, ne soit pas obligée de les rétablir, et qu'elle n'agisse pas en cela d'une maniere illusoire, et contraire au système de stabilité et de permanence qui doit toujours caractériser des réglements commerciaux—alors, et dans de telles circonstances, le gouvernement britannique sera prêt

Digitized by Google

à négocier, et à régler autant que possible les intérêts respectifs de l'Amérique et de l'Angleterre."

Telle est la réponse que l'on espere que notre Marquis de Wellesley fera au ministre américain. Avec un ministre qui est aussi fermement convaincu que l'honneur national est la premiere sûreté du pays, que c'est la réputation dont jouit un état qui lui fait de nouveaux amis, qui confirme les anciens, qui réprime ses ennemis, ou qui arrête ceux qui voudraient le devenir, on peut être bien assuré que l'on ne consentira jamais à ce que l'Angleterre se soumette à des menaces.

Sur les Bruits d'une Rupture entre la France et la Russie.

Les nouvelles que l'on a reçues la semaine derniere de diverses parties du Continent, les rapports unanimes des voyageurs, s'accordent à dire que la politique du Cabinet de Russie vient de subir un changement complet; que des armées russes s'avancent sur le Niémen, et que l'on observe des mouvements correspondants de la part des troupes françaises qui sont en Allemagne.

Ces derniers rapports sont confirmés, en quelque sorte, par les gazettes allemandes qui disent que l'on attend à Magdebourg un corps considérable de troupes françaises. Elles ajoutent, à la vérité, que cette marche a été ordonnée par suite des ordres séveres donnés par Buonaparté pour l'exclusion des Anglais de tous les ports de la Baltique.

Il est difficile de ne pas croire qu'il existe des différends sérieux entre les deux gouvernements; il est plus que probable qu'Alexandre a maintenant les yeux ouverts sur les illusions dont il a été bercé; qu'il s'est réveillé de son trop long sommeil; et il est extrémement croyable qu'il recule aujourd'hui épouvanté à l'aspect du précipice sur le bord

Digitized by Google

duquel son insidieux conducteur l'avait mené insensiblement.

Mais ces soubresauts politiques, ces saillies désordonnées, ces réflexions subites, sont bien loin d'être des symptômes encourageants, dans un cabinet dont l'objet est de résister à l'ambition froide, calculée, audacieuse et persévérante d'un homme tel que Buonaparté.

Depuis la mort de le grande Catherine, le caractere de la politique russe a été la passion, la vengeance, des projets d'ambition ruineux et funestes. Selon toutes les apparences, l'esprit qui préside aujourd'hui aux conseils de ce cabinet présomptueux et suffisant, est encore ce même esprit aveugle, impétueux, et calculant tout de travers.

Les ressources de l'Empire russe, dirigées par un souverain qui posséderait les grandes vues et l'énergie du Czar Pierre, uni cordialement et fermement avec la Grande Bretagne, sont presque incalculables. Mais maniées par le faible et capricieux Alexandre, quelque bien pensant qu'il puisse être, secondé par un ministere de la même trempe, elles ne sont dans l'état actuel de l'Europe... RIEN DU TOUT.

D'après ceci le lecteur concevra aisément que nous ne sommes disposés à nous réjouir en aucune maniere d'une révolution politique qui pourrait entraîner la Cour de Russie à des hostilités immédiates avec Buonaparté.

Mais si ce changement avait été amené par la réflexion, s'il avait été mûrement calculé, si l'on agissait en conséquence avec discernement et dignité, si l'on évitait de chercher à assouvir subitement un ressentiment dangereux, si l'on opposait aux menaces de l'ennemi commun et à ses artifices de la fermeté et de la raison,—alors ce serait une révolution qui remplirait les vœux et exciterait les espérances de tout ce qu'il y a en Europe d'hommes bien pensants, bien disposés et raisonables.

Digitized by Google

Malheureusement, lorsque l'on connaît la situation véritable de ce pays, il est impossible de ne pas éprouver les plus vives alarmes en pensant à la détermination qu'on prétend que le cabinet russe vient de prendre. Les finances de la Russie sont en désordre; ses armées ne sont pas completes; ses conseils sont vacillants, capricieux, téméraires, en un mot incapables; sa réputation militaire est perdue dans l'opinion publique; son inconstance est devenue proverbiale, et son bon sens même plus que problématique.

Dans de telles circonstances, nous frissonnons des périls auxquels Alexandre est exposé, et avec lui la cause à laquelle nous devons prendre intérêt s'il entre en guerre avec son habile et intelligent antagoniste.

Dans cette lutte désespérée, la Russie ne peut compter sur le secours d'aucun des états de l'Europe à l'exception de la Grande Bretagne, qui ne peut cependant lui envoyer que ses bons vœux et un peu d'argent; tandis qu'elle doit s'attendre à voir la moitié du Continent la combattre sous les auspices et sous les bannieres de Buonaparté.

Si donc elle demande l'opinion de notre cour, nous croyons que ce serait faire insulte à notre gouvernement que de ne pas croire qu'il lui conseillera, qu'il employera tous les arguments possibles pour la pénétrer de la nécessité, de se tenir vis-à-vis de la France dans les bornes de la modération, d'employer auprès de l'ennemi ses propres artifices, de l'amuser par des négociations.

Déjà engagée avec la Porte dans des hostilités où elle n'a déployé ni grandes ressourses ni énergie; exposée à la haine implacable de la Suede, qui brûle de se venger de l'atroce invasion de la Finlande et qui n'en attend que l'occasion; méritant l'indignation de la cour de Vienne pour la conduite basse et peu généreuse qu'elle a tenue envers l'Autriche pendant la derniere campagne; suspecte et odieuse à Frédéric Guillaume, qu'elle a consenti à dépouiller,

Digitized by Google

la Russie n'aurait en ce moment pour toute perspective qu'une suite de revers de l'espece la plus sérieuse, et qui compromettraient même son existence, si elle avait la témérité d'entrer en lice cette année contre Buonaparté.

Ses soldats sont excellents, mais elle n'a pas un seul général qui ait quelque réputation. Le peuple y est singulierement propre à la guerre. Il est brave, hardi, patient, actif: mais le gouvernement y manque totalement de l'intelligence et de l'énergie nécessaires pour employer utilement ces belles qualités. Le Russe aime son pays; mais la cour y est souillée par des goûts étrangers, elle y est soumise à une influence étrangere, et hors d'état de mettre en action le grand ressort de l'amour de la patrie.

En un mot, nous craignons, nous conjurons cette nouvelle guerre, autant que nous détestions, il y a quelques mois, la conduite impolitique, aveugle et rapace de ce même cabinet.—*(National Register.)*

MEURTRE D'HOFER.

En terminant ce Numéro, nous apprenons que le brave et malheureux Hofer, le Tyrolien, a été jugé à Mantoue par une commission militaire, condamné à être fusillé, et exécuté le 20 Février, en présence d'un grand concours de spectateurs.

L'époque du meurtre de ce trop fidele sujet autrichien au moment même où le contrat de mariage de Buonaparté avec une Archiduchesse d'Autriche se signait et se ratifiait, ajoute à l'horreur qu'inspire ce nouveau forfait. Les mariages sont, ainsi que les pacifications, des époques d'amnistie et de réconciliation, sous l'empire d'un cannibale qui ne se réjouit que dans le sang, ce sont les moments que l'on choisit pour de nouveaux sacrifices humains. C'est avec la tête d'Hofer à la main qu'il va solliciter les premieres caresses de la jeune Archiduchesse, de la fille d'un souverain auquel il a fait cette insulte sanglante! O mon Dieu, quelle sera la Judith qui délivrera le monde de cet affreux Holopherne!

Digitized by Google

Les gazettes de Hambourg annoncent que tout le Nord de l'Allemagne va être incorporé à la France, et qu'il va s'assembler une armée de 60,000 hommes sur la frontiere du Holstein. Les Danois, gens fort sensés, commencent à former sur la même frontiere un *cordon* de troupes qui ne sera pas moins puissant que le fameux cordon que l'Assemblée Legislative fit placer en 1792, autour du Palais des Thuileries.

Un décret rendu dans un moment de colere, avait ordonné la réunion du pays de Hanovre au royaume de Westphalie; un contre-décret, rendu, à la suggestion de Talleyrand Périgord, a suspendu cette incorporation, jusqu'à la réponse à une proposition qui, dit-on, a été ou doit être faite par Napoléon à Sa Majesté britannique, avant de prononcer définitivement sur le sort de cet électorat.

On mande de Paris que c'est le comte Louis de Narbonne qui est allé à Vienne faire la premiere ouverture à la Cour d'Autriche sur le mariage de l'Archiduchesse, et que la négociation n'a commencé qu'après le refus des princesses de Saxe et de la sœur d'Alexandre.

Berthier n'est parti de Paris que le 25 Février, pour aller chercher la victime. Il lui porte outre ses bandelettes, force diamants et bijoux, tout ce qui éblouit une jeune femme. Napoléon a envoyé au beau-pere futur, trois tentures magnifiques de la manufacture des Gobelins; l'une représentant le sacrifice d'Iphigénie, l'autre le vœu de Jephté, et la troisieme Andromede sur le rocher. On a supprimé dans cette derniere tapisserie, le héros qui doit combattre le monstre.

C'est l'Archiduc Charles qui a reçu la procura-

ration de Napoléon pour épouser sa niece. La cérémonie doit avoir eu lieu le 5.

La seconde cérémonie aura lieu à Paris le 25. On avait d'abord fixé le jour au 19, fête de St. Joseph, afin d'insulter aux mânes de Joséphine; mais il a été trouvé plus irréligieux et conséquemment plus piquant de la célébrer le jour même de la fête de la Vierge.

Tous les rois et reines qui avaient été mandés à Paris pour la dissolution, sont remandés pour la célébration. Ainsi, comme disait Brunet, il y a quelques mois, les fêtes qu'on donnera aux Thuilleries pour la nôce, seront d'autant plus attrayantes qu'on y entendra encore chanter *les Sirenes.*

Les poëtes suivant la cour, les Jouy, les Esmenard, préparent leurs épithalames. Un de ces Messieurs comparait déjà le nouvel hymen à celui de Vénus et de Mars ; *en carême,* ajouta Brunet.

On avait commencé à monter pour les fêtes du mariage, l'opéra de *Virginie,* musique de le Sueur, mais on a été obligé d'y renoncer, personne n'ayant voulu se charger du rôle de Virginius.

Tous les principaux artistes de Paris ont été mis en réquisition pour les bijoux, robes, meubles, voitures, dentelles et diamants de la mariée. On va voir chez Auguste la toilette d'argent qui a été faite avec les boucles de soulier et les cuillers des habitants de Vienne.

Du reste la joie de tous les bons Autrichiens ne peut s'exprimer. Leur papier monnoie qui perdait 90 pour cent, n'en perd plus que 80 depuis cet heureux événement.

On donne depuis quelque temps à Paris des especes de cocagnes en forme de loteries ; on y jete

Digitized by Google

au peuple des billets cachetés, dont quelques-uns renferment des bons, dont on va chercher le payement à un garde-manger établi *ad hoc*. Cela occasionne souvent des quiproquos plaisants. On entend par fois des rustres favorisés par le sort, s'écrier en ouvrant leurs billets : *Vive Napoléon, c'est un chapon ! Vive l'Impératrice, c'est une dinde ! Vive l'Empereur, c'est une oie !*

THÉATRE DU ROI.

(*L'Opéra.*)

Dans notre dernier Numéro, nous peignions les discordes de l'Opéra ; aujourd'hui nous n'avons à présenter qu'un tableau de paix et de réconciliation. Mme. Catalani, flattée des suffrages unanimes qui la rappelaient sur un théâtre dont elle a été, pendant deux ans, un ornement si distingué, a sacrifié ses autres engagements à celui que le vœu public semblait lui prescrire de conclure, et avec elle l'harmonie est rentrée à l'Opéra. Mme. Catalani a dû voir dans l'accueil qu'elle a reçu, combien était impuissante cette cabale italienne qui, n'osant pas disputer la supériorité de son talent et les charmes de sa voix, n'a voulu, en l'exilant du théâtre, que lui enlever de nouveaux triomphes et au public de nouvelles jouissances. Jamais applaudissements plus nombreux, jamais enthousiasme mieux senti ni plus universel n'ont accueilli la rentrée d'aucune actrice sur quelque théâtre qu'elle ait paru, et quelqu'ait été le genre de son talent. Mme. Catalani a reparu dans *Il Fanatico per la Musica*, dans cette piece où elle avait montré auparavant au public étonné, de qu'elle variété de talents la nature l'a

douée comme actrice et comme cantatrice. M. Naldi l'a secondée avec cette habileté qui le caractérise comme musicien profond et comme acteur consommé.

Il restait à faire à Mme. Catalani une autre épreuve de l'influence de son talent et de l'admiration qu'il inspire ; c'était son début dans les oratorio de Covent Garden, de ce théâtre où l'ignorance et l'envie avaient aussi élevé contre elle des clameurs si insensées. Enfin, elle a paru devant ce public qu'on avait cherché à rendre si injuste, et voici comment un journal Anglais rend compte de l'effet que l'audience a produit sur elle et de la maniere dont son talent a réagi sur l'audience." " Mad. Catalani a paru devant le public accompagnée de M. Braham, de M. Bellamy, etc. etc. Le chant national de *God save the King*, dans lequel sa belle voix dominait avec tant d'éclat, a été accueilli par des milliers d'applaudissements. Mais Mad. Catalani semblait entierement dominée par ses terreurs ; et ces levres d'où s'échappent les plus beaux sons qui jamais aient été produits par la voix humaine, étaient souvent cachées au public par une main occupée à essuyer les larmes d'une sensibilité qu'excitait fortement le contraste des scenes passées, avec l'accueil distingué qu'elle a reçu pendant tout le cours de la soirée.

On souscrit chez M. PELTIER, 7, Duke Street, Portland Place.

De l'Imprimerie de Vogel et Schulze, 13, Poland Street, Londres.

Digitized by Google

L'Ambigu,

OU

VARIÉTÉS LITTÉRAIRES ET POLITIQUES.

No. CCLI.—*Le* 20 *Mars*, 1810.

Lettre à l'Auteur de L'AMBIGU.

Monsieur,

Comme votre zele et votre constance à défendre les droits sacrés de l'autel et du trône, vous font accueillir tous les ouvrages qui sont dictés par ce double dévouement, je vous prie de vouloir bien faire insérer dans votre prochain Numéro, les observations que j'ai l'honneur de vous envoyer ; et de me croire avec autant de considération que de reconnaissance,

Votre etc.,

L....

Ce 13 Mars 1810.

Digitized by Google

OBSERVATIONS

Sur le Décret de Buonaparté, *relativement au Pape, et à la Réunion de ses Etats à l'Empire Français.*

Nous ne savons pas encore quel effet ce décret a produit sur les peuples catholiques du continent, mais il nous semble que les docteurs ultramontains qui sont au milieu de nous, devraient commencer à rougir de leur ridicule méprise sur le sacrilége dominateur qui l'a rendu. C'était, à les entendre, un nouveau Constantin, un nouveau Charlemagne, un restaurateur de la religion, parce qu'il avait donné un grand crédit à leurs opinions, en attribuant au Pape le pouvoir de destituer tous les évêques de France, d'un seul mot, et sans aucun égard ni aux droits divins de l'épiscopat, ni à la sagesse des règles les plus antiques et les plus nécessaires au gouvernement de l'église. Qu'il était facile cependant de découvrir les projets de ce misérable perturbateur, dès les premiers pas de sa carriere dans l'usurpation ! Qu'il était facile de voir que, né de la discorde, il ne pouvait régner qu'en divisant les esprits ! et cette division qu'il a introduite, par la perfidie ou la corruption, dans les cabinets où la morale religieuse est étrangere, il l'a fait entrer dans le clergé catholique en aveuglant les zélateurs des prétentions romaines. Car, quoiqu'il soit impossible de douter de la pureté des intentions de Pie VII, ni de l'ardeur de ses désirs pour le bien de la religion, n'est-il pas certain qu'en traitant avec Buonaparté, comme avec un souverain légitime, qu'en le couronnant comme un souverain légitime, il lui a donné une apparence de droit aux yeux des peuples ; et que ce droit apparent lui a

Digitized by Google

donné la force et la hardiesse d'en venir aux excès dont ce souverain pontife est aujourd'hui la victime? Victime d'autant plus digne de nos larmes et de nos vœux pour sa délivrance, qu'il gémit dans l'obscurité d'un cachot, sans conseil, sans appui, sans consolateur, et sans aucune connaissance de l'état où se trouve réduite la grande famille dont il est le pere. Tandis que, sans les flatteurs qui ont transformé en despotisme la primauté d'honneur et de juridiction du St. Siége, Pie VII aurait consulté les évêques de France, ses collegues dans le divin ministere; et ces pontifes, mieux instruits que lui de l'esprit des rebelles qui dominaient sur la France, lui auraient appris que Buonaparté n'était que le premier agent de leurs complots contre la religion. Et cette religion sainte qui multipliait sa gloire par le nombre de ses martyrs, sous les persécuteurs les plus déclarés, on ne la verrait pas aujourd'hui déchue de sa dignité, défigurée dans ses enseignements, servir de jouet à l'impiété, de soutien à la révolte, et de prétexte à la fausse conscience des spoliateurs.

Hélas! hélas! non-seulement les souverains pontifes sont dépouillés, par ce décret, de leurs anciennes dotations, et de tous les moyens de se soutenir, par eux-mêmes, dans une existence honorable et indépendante. Mais les voilà réduits dans l'esclavage le plus abject, et sous la férule du destructeur de tous les droits les plus sacrés! Soit à Rome, soit à Paris, les satellites de Buonaparté veilleront sur toutes leurs démarches, écouteront toutes leurs paroles, s'empareront de toutes leurs correspondances avec les églises et leurs pasteurs, pour les altérer à son gré, ou en arrêter le cours. Si quelques-uns prétendent manifester une volonté contraire à la sienne, les palais qu'il leur destine se convertiront en prisons; et à moins qu'un ange ne vienne les délivrer comme Saint Pierre de la main d'Hérode, *les chefs de l'église ne seront plus visibles.*

Digitized by Google

Et que personne n'aille se figurer que nous enfantons ici des chimeres, pour les combattre. Dans un discours qui vient d'être prononcé devant le corps législatif, par le conseiller d'état Berlier, en lui présentant le 4e projet de loi sur le code pénal, il est dit :

" Le projet de loi proclame comme infraction de l'ordre public, toute correspondance que les ministres des cultes entretiendraient sur des questions, ou matieres religieuses, avec une cour, ou puissance étrangere, sans l'autorisation du ministre de l'Empereur, chargé de la surveillance des cultes.

" Il ne s'agit pas de rompre les rapports légitimes d'aucun culte, avec des chefs même étrangers ; il n'est question que de les connaître."

(*Journal de l'Empire du* 18 *Février* 1810.)

Ainsi voilà toutes les consultations adressées au St. Siége, sur des points de morale, sur des cas de conscience, où le secret est aussi nécessaire que dans la confession, devenues impraticables, ou soumises à la connaissance des inquisiteurs de Buonaparté ! Cependant, *on le publie en Angleterre, on n'en doute pas en Irlande,* la religion est en France dans un état de splendeur ! ! Le ministere sacré n'y est point asservi ! !

Quel funeste dessein cet infatigable perturbateur n'a-t-il pas encore, en décrétant que *les dépenses du sacré collége et de la Propagande sont déclarées impériales* (art. 17 du décret) ? N'est-ce pas pour subordonner à ses caprices, et le nombre des cardinaux, et leur nomination, et leurs travaux théologiques ? et si chacun d'eux n'achete pas, par la déférence la plus absolue, le salaire qu'il leur promet, la misere ou les fers ne le vengeront-ils pas de leur résistance ?

Mais quand les papes auront *prêté serment de ne jamais rien faire contre les quatre propositions de*

Digitized by Google

l'église gallicane, arrêtées dans l'assemblée du clergé de 1682 (art. 13 du décret), c'est-à-dire, " de régler l'usage de la puissance apostolique suivant les canons faits par l'esprit de Dieu, et consacrés par le respect général de tout le monde," (Décl. art. III) que diront tous ceux qui sont prévenus contre cette déclaration, et dont aucun d'eux n'a peut-être jamais examiné les fondements dans l'immortel Bossuet, avec un esprit impartial ? car il est impossible de résister de bonne foi à la force de ses preuves ; et de ne pas voir que, de la hauteur de son génie, il a pulvérisé toutes les objections de ses adversaires. Diront-ils que jurer de ne rien faire contre cette déclaration, ce n'est pas l'approuver ? Faux fuyant ! car, ou cette déclaration est erronée, ou elle ne l'est pas. Si elle est erronée, sera-t-il permis à un pape de jurer qu'il ne combattra jamais l'erreur ? qu'il ne s'opposera ni à l'enseignement, ni au regne de l'erreur ? Si elle n'est pas erronée, elle est donc orthodoxe ; si elle est orthodoxe, pourquoi tant de clameurs, tant d'anathêmes contre ceux qui la professent ? La vérité n'est qu'une, et ne peut se trouver tout-à-la fois dans deux doctrines opposées. L'ignorance, l'intérêt, l'esprit de parti, ont pu jeter sur elle un voile épais pendant quelque temps ; mais que le voile tombe devant sa clarté céleste ; et que tous ceux qui l'aiment encore se réunissent pour la défendre !

Que nous diront-ils encore, les docteurs ultramontains, s'ils voyent les papes prêter le serment exigé par Buonaparté ? Diront-ils qu'il a fallu céder *à la nécessité des circonstances* ? alors, selon eux, Pie VII se sera élevé au dessus de toutes les regles de l'église, *par la nécessité des circonstances.* Et par *la nécessité des circonstances,* ses successeurs reconnaissant que les regles sont *invariables,* déclareront qu'ils n'ont pas le droit de s'en écarter. Mais si tout peut être excusé par *la nécessité des circonstances,* il n'y aura donc plus de regles que la volonté du

Digitized by Google

plus fort, et autant de fois que le plus fort fera sortir de ses passions des circonstances nouvelles, autant de fois on verra changer le régime de l'église et la conduite de ses pasteurs !

Actuellement, je le demande à ces Messieurs, s'il est vrai, comme ils le prétendent, qu'il n'y ait dans l'église aucune autorité supérieure à celle du pape, aucune autorité qui ait droit de le juger, que deviendra cette église, dans la supposition que Buonaparté fasse monter sur le St. Siége un homme faible, complaisant, ou mal instruit ; et qu'il en obtienne quelque bref contraire à la foi, ou subversif de la discipline ? La foi défaillera-t-elle, faute de juges compétents pour condamner ce bref ? la discipline sera-t-elle anéantie par la décision d'un pontife devenu l'organe de la tyrannie, et forcé peut-être encore de publier qu'il agit en toute liberté ?

Répondre que Buonaparté est incapable d'une pareille entreprise, serait peut-être aux yeux de son orgueil l'accusation la plus offensante. Dire qu'un Pape ne peut faillir dans la foi, c'est oublier et les erreurs et la condamnation *d'Honorius, de Libere, de Jean* XXII.

Il faut donc que d'une voix unanime tous les fideles reconnaissent dans l'église une autorité supérieure à l'autorité des papes ; une autorité qui puisse remédier à tous les maux de l'église ; qui puisse réformer les erreurs des papes, et les papes eux-mêmes, quand ils sont répréhensibles dans leur doctrine ou leur conduite. C'est le seul moyen de préparer une défense puissante contre les criminels attentats, qui, d'un moment à l'autre, peuvent multiplier les douleurs de l'église, en ajoutant de nouvelles maladies à celles qui l'affligent. C'est le seul moyen de confondre le profane et le profanateur qui porte la main à l'encensoir.

Or, cette autorité suprême, cette autorité qui seule est infaillible, c'est dans les conciles œcuméniques qu'elle réside ; c'est par les conciles œcu-

Digitized by Google

méniques qu'elle fut toujours exercée ; et voici comment elle fut définie par celui de Constance.

" Le saint concile de Constance faisant un concile général, légitimement assemblé dans le Saint Esprit, en l'honneur du Dieu tout puissant, pour travailler à l'extirpation du schisme, à l'union et à la réformation de l'église de Dieu, dans son chef et dans ses membres, déclare qu'étant légitimement assemblé dans le Saint Esprit, et formant un concile général qui représente l'église catholique, il *reçoit immédiatement de Jésus-Christ sa puissance*, à laquelle toute personne de quelque état ou dignité qu'il soit, *quand même il serait pape*, est obligé d'obéir, dans les choses qui concernent la foi, l'extirpation du schisme, et la réformation générale de l'église de Dieu, dans son chef et ses membres.

" Il déclare aussi que toute personne, de quelque état, condition ou dignité qu'il soit, *quand même il serait pape*, qui refusera opiniâtrement de se rendre aux mandements, statuts, ordonnances, ou lois faites ou à faire dans le saint concile, ou de TOUT AUTRE CONCILE GÉNÉRAL, légitimement assemblé, sur les matieres ci-dessus marquées, ou sur celles qui y ont rapport, doit, s'il ne revient à résipiscence, être soumis à une pénitence proportionnée, et puni comme il le mérite ; en sorte qu'on recourre, s'il est nécessaire, aux autres voies de droit."

Ce décret rendu dans la 5e session, fut renouvelé au concile de Bâle, par les suffrages unanimes de tous les peres, dans le temps qu'il était certainement encore général, et que le Pape, Eugene IV, qui s'y était réuni, reconnut par une bulle solennelle la supériorité des conciles sur le Pape.

Que de pitoyables chicaneurs aient prétendu élever leurs voix particulieres contre les décisions de ces asssemblées majestueuses, et révoquer en doute leurs pouvoirs : ce ne sont que les cris de honte et

Digitized by Google

de désespoir qu'on supporte dans les plaideurs, au moment qu'ils reçoivent l'arrêt de leur condamnation.

Et vous qui sans connaître le cœur du misérable hypocrite, dont les projets impies sont dévoilés à présent ; qui, sans examiner les degrés de son élévation, tantôt prétendiez nous persuader qu'il était un souverain légitime, tantôt que la Providence l'avait destiné à relever les ruines de la maison d'Israël ; reconnaissez donc aujourd'hui vos injustices et vos erreurs. Reconnaissez donc qu'il ne s'est approché des autels, que pour s'en faire un marche-pied au trône qu'il usurpait ; et que toujours craignant qu'une voix puissante ne sorte du sanctuaire, pour ranimer dans le cœur des Français la fidélité au véritable évangile et à leur véritable roi, il veut que les pontifes et les pasteurs n'y puissent entrer que sous sa garde, et s'y faire entendre aux peuples que selon ses intérêts.

Faites donc disparaître aussi cette nuée de pamphlets, de pharmacopées, de prétendues élucidations, de dialogues, puisés dans ce que le grand Bossuet appelle les rêveries, les sophismes, les inventions, les absurdités, des *Schelstrate, des Gonzales, des Latour-brûlée, des Cajetan, des Suarès, &c ;* et convenez que toutes vos compilations de textes et de témoignages mal appliqués, n'ont servi, comme les promesses des empiriques, qu'à tromper les esprits faibles et crédules, sur la maladie qui ravageait le corps de l'église.

Quoiqu'il en soit, cependant, des afflictions de l'église et des pertes qu'elle éprouve, nous savons que *les puissances de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle.* Mais que de calamités, que de discordes cette église sainte n'aurait jamais éprouvées, sans les innovations de Grégoire VII ; sans les scholastiques qui en ont fait des points de doctrine ; sans les inquisiteurs qui condamnaient à leur cruel et sanguinaire

Digitized by Google

tribunal, comme hérétique et schismatique, toute opinion contraire; *violant ainsi la charité chrétienne, et l'unité ecclésiastique ?* (Bossuet.) Que de peuples encore cette même église compterait toujours parmi ses enfants, si dans tous les états, comme en France, on avait séparé les abus de la cour de Rome, des droits divins du St. Siége ? car il faut convenir des abus qui sont consignés dans l'histoire, pour conserver les droits que la malveillance a trop souvent confondus avec eux, et fait sortir de la même source. Toujours alors le sacerdoce et l'empire, reconnus indépendants l'un de l'autre, se seraient prêté un secours mutuel pour le bien général. Jamais peut-être les novateurs du quinzieme siecle n'auraient existé, ou jamais du moins ils n'auraient trouvé d'appui dans les princes fatigués des anathêmes qui compromettaient la sûreté de leurs couronnes. Jamais les soi-disant philosophes de nos jours, dépeignant des faits lamentables, réprouvés par l'esprit de Dieu, comme la doctrine de l'évangile, n'auraient perverti tant de chrétiens mal instruits, par ces perfides imputations, et si de funestes conseils n'avaient pas déterminé le premier dépositaire de la puissance spirituelle à transporter au ravisseur du trône de nos rois, le serment de fidélité qui n'était dû qu'à leur légitime, illustre et digne héritier, cette puissance ne se trouverait pas totalement privée de l'exercice de ses fonctions, par l'usurpateur qui en abusa pour s'élever, et qui l'enchaîne maintenant par la crainte d'un repentir avéré, ou d'une interférence contradictoire, dans la supposition d'une nouvelle catastrophe.

Non, je le répete, *les puissances de l'enfer ne prévaudront jamais contre l'église.* Mais souhaitons, flattons-nous de l'espérance que le premier souverain pontife qui en aura la possibilité, rassemblera *ses freres* établis comme lui pour gouverner cette église;

Digitized by Google

et que, guidés par le divin fondateur qui a promis *d'être avec eux jusqu'à la consommation des siecles,* ils mettront fin à tous les sujets de discorde qui la troublent au dedans, et qui lui suscitent tant de cruels ennemis au dehors.

C'est ainsi que la vérité fut reconnue, et la paix établie par les conciles généraux, tenus à *Nicée*, à *Constantinople*, à *Ephese*, à *Calcédoine* " qui sont la base de toute la doctrine et de toute la discipline chrétienne ; que l'église honore, avec le pape St. Grégoire le Grand, comme les quatre évangiles ; et que tout y étant décidé par le consentement commun des évêques, la force invincible et irrésistible de leurs décisions réside dans cette parfaite unanimité." (Bossuet, Déf. 1 v.)

Je le dirai enfin, avec ce savant pontife, et d'après l'exemple des conciles qui mirent un terme au plus long et au plus affreux des schismes : si nous avions le malheur de voir une faction de cardinaux dominée par Buonaparté, établir un faux pape; ou s'il arrivait même qu'un pape légitime refusât, par de perfides conseils, de convoquer un concile général reconnu nécessaire, et demandé par l'église universelle : cette église pourrait s'assembler d'elle-même, comme elle le fit à *Pise*. Car elle a reçu de Dieu la puissance de se gouverner, et de pourvoir par elle-même à sa conservation comme à sa défense.

C'est le seul moyen de rétablir dans leur vigueur salutaire, les principes dénaturés par de lâches complaisants et de faux interpretes. C'est la seule planche qui puisse sauver du naufrage les vérités restées pures et intactes. Alors les fideles, témoins de cette heureuse régénération, pourront dire, comme après la chute de tant de doctrines perverses qui ont paru dans les siecles antérieurs ; une tempête affreuse a battu le vaisseau de l'église : *Motus magnus factus est* ; mais le Seigneur a commandé

Digitized by Google

aux flots irrités : *Imperavit ventis et mari*; et la tranquillité a été rétablie : *Et facta est tranquillitas magna.* (St. Math. 8.)

P. S.—Actuellement nous croyons devoir protester ici devant Dieu, et devant tout lecteur judicieux qui portera ses regards sur cet écrit, que toujours fidele disciple de l'église catholique, nous n'avons jamais eu la criminelle intention de contester les véritables droits des souverains pontifes, ni de ternir la gloire dont cette église a été couverte, par leur zele habituel à conserver la foi dans sa pureté originelle ; par leurs vertus, par leur science, par les bienfaits qu'ils ont répandus sur les peuples, en leur faisant annoncer l'évangile ; et quelles que soient les fautes trop réelles que quelques-uns d'entre-eux ont commises dans des siecles de confusion et d'ignorance.

Mais comme les approbateurs des conventions de Pie VII avec *Buonaparté*, puisaient le principal motif de leur apologie, dans la confiance que *ce Buonaparté* voulait sincerement rétablir la religion ; et que chaque jour au contraire nous apporte de nouvelles preuves de ses attentats contre elle et ses ministres, nous supplions ces approbateurs de reconnaître, au moins dans le secret de leur conscience, la funeste précipitation de leur jugement en faveur de ce tyran, et contre quiconque manifestait une opinion contraire à la leur. Nous les supplions d'attendre en paix la décision de l'église universelle, seule autorité infaillible et irréfragable, sur la conduite du pontife que nous révérons, que nous plaignons, autant qu'eux, dans les chagrins dont il est accablé ; et de laisser les foudres et les anathèmes, dans les arsenaux de la justice divine.

Digitized by Google

Nous avons pensé qu'à la suite des observations qui précèdent, dans lesquelles nos lecteurs auront sans doute remarqué autant d'exactitude dans les principes que de justesse dans les idées, et la vigueur du style et du raisonnement alliée avec toute la modération dans les termes----nous avons pensé, disons-nous, que l'on trouverait avec plaisir la célebre Déclaration du Clergé de France de 1682, ainsi que l'ordonnance de Louis XIV à ce sujet. Nous faisons suivre ces deux beaux monuments du grand siecle d'un nouveau décret désorganisateur des prétendus articles organiques du Concordat, rendu à la suite d'une consultation de quelques brigands mitrés et crossés, dont Napoléon a fait son sacré collége, en attendant qu'il se nomme pape lui-même. Cet article est extrait du Moniteur du 2 Mars.

Déclaration du Clergé de France, touchant la Puissance Ecclésiastique, dressée par Jacques Bénigne Bossuet, *Evêque de Meaux; du* 19 *Mars* 1682.

I. Que Saint-Pierre et ses successeurs, vicaires de Jésus-Christ, et que toute l'Eglise même n'ont reçu de puissance de Dieu que sur les choses spirituelles, et qui concernent le salut, et non point sur les choses temporelles et civiles; Jésus-Christ nous apprenant lui-même, *que son royaume n'est point de ce monde;* et en un autre endroit: *qu'il faut rendre à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu,* et qu'ainsi ce précepte de l'apôtre Saint Paul, ne peut en rien être altéré ou ébranlé: *que toute personne soit soumise aux puissances supérieures; car il n'y a point de puissance qui ne vienne de Dieu, et c'est lui qui a ordonné celles qui sont sur la terre. Celui donc qui s'oppose aux puissances, résiste à l'ordre de Dieu.* Nous déclarons en conséquence, que les rois et les souverains ne sont soumis à aucune puissance ecclésiastique par l'ordre de Dieu, dans les choses temporelles; qu'ils ne peuvent être déposés directement ni indirectement, par l'autorité des clés

Digitized by Google

de l'Eglise ; que leurs sujets ne peuvent être dispensés de la soumission et de l'obéissance qu'ils leurs doivent, ou absous du serment de fidélité ; et que cette doctrine, nécessaire pour la tranquillité publique, et non moins avantageuse à l'Eglise qu'à l'Etat, doit être inviolablement suivie, comme conforme à la parole de Dieu, à la tradition des Saints-Peres, et aux exemples des Saints.

II. Que la plénitude de puissance que le Saint-Siége apostolique et les successeurs de Saint Pierre, vicaires de Jésus-Christ, ont sur les choses spirituelles, est telle, que néanmoins les décrets du concile œcuménique de Constance, contenus dans les sessions IV et V, approuvés par le Saint-Siége apostolique, confirmés par la pratique de toute l'Eglise et des pontifes romains, et observée religieusement dans tous les temps par l'Eglise Gallicane, demeurent dans leur force et vertu ; l'Eglise Gallicane n'approuve point ceux qui donnent atteinte à ces décrets, ou qui les affaiblissent en disant que leur autorité n'est pas bien établie, qu'ils ne sont point approuvés, ou qu'ils ne regardent que le temps du schisme.

III. Qu'ainsi il faut régler l'usage de la puissance apostolique, en suivant les canons faits par l'esprit de Dieu, et consacrés par le respect général de tout le monde ; que les regles, les mœurs et les constitutions reçues dans le royaume et dans l'Eglise Gallicane, doivent avoir leur force et vertu, et les usages de nos peres demeurer inébranlables ; qu'il est même de la grandeur du Saint-Siége apostolique que les lois et coutumes établies du consentement de ce Siége respectable et des Eglises, subsistent invariablement.

IV. Que quoique le pape ait la principale part dans les questions de foi, et que ses décrets regardent toutes les Eglises, et chaque Eglise en particulier, son jugement n'est pas irréformable, à moins que le consentement de l'Eglise n'intervienne.

Digitized by Google

Nous avons arrêté d'envoyer à toutes les Eglises de France et aux évêques qui y président par l'autorité du Saint-Esprit, ces maximes que nous avons reçues de nos peres, afin que nous disions tous la même chose, que nous soyons tous dans les mêmes sentiments, et que nous suivions tous la même doctrine.

François, archevêque de Paris, président.—*Charles-Maurice*, archevêque, duc de Reims.—*Charles*, archevêque d'Embrun.—*Jacques*, archevêque de Cambrai.—*Hyacinthe*, archevêque d'Albi.—*M. Phelyppeaux*, PP., archevêque de Bourges. *Louis de Bourlemont*, archevêque de Bordeaux.—*Jacques Nicolas de Colbert*, archevêque de Carthage, coadjuteur de Rouen.

Gilbert, évêque de Tournai.—*Henri de Laval*, évêque de la Rochelle.—*Nicolas*, évêque de Riès.—*Daniel de Cosnac*, évêque et comte de Valence et de Die. — *Gabriel*, évêque d'Autun. — *Guillaume*, évêque de Bazas.—*Gabriel Ph. de Froullay de Tessé*, évêque d'Avranches.—*Jean*, évêque de Toulon.—*Jacques-Bénigne*, évêque de Meaux.—*S. du Guemadeuc*, évêque de Saint-Malo.—*L. M. Ar. de Simiane de Gordes*, évêque et duc de Langres.—*Fr. Léon*, évêque de Glandeve.—*Luc d'Aquin*, évêque de Fréjus.—*S. B. M. Colbert*, évêque de Montauban.—*Charles de Pradel*, évêque de Montpellier—*François-Placide*, évêque de Mendes.— *Charles*, évêque de Lavaur.—*André*, évêque d'Auxerre.—*François*, évêque de Troyes.—*Louis - Antoine*, évêque, comte de Châlons.—*François-Ignace*, évêque de Tréguier.—*Pierre*, évêque de Belley.,—*Gabriel*, évêque de Couserans.—*Louis-Alphonse*, évêque d'Aleth.—*Humbert*, évêque de Tulles.—*J. B. d'Estampes*, évêque de Marseille.

Paul-Phil. de Lusignan.—De Franqueville.—Louis d'Espinay de Saint-Luc.— Cocquelin.—Lambert.—P. de Bermont.—Ah. de Fleury.—De

Digitized by Google

Viens.—François Feu.—De Maupeou.—Le Franc de la Grange.—De Sénaux.—Parra.—De Boché.—M. de Ratabon.—Clément de Poudeux.—Bigot.—De Gourgue.—De Villeneuve de Vence.—C. Leny de Coadeletz.—Lafaye.—J. C. de l'Escure. Pierre Le Roi.—De Soupetz.—A. Argoud, doyen de Vienne.—*De Bausset,* prévôt de Marseille.—*De Saint-Georges,* comte de Lyon.—*Courcier.—Chéron.—A. Faure.—Gerbais.—De Guenegaud.—F. de Camps.—De la Borey.—Armand Bazin de Bézons,* agent-général du clergé. — *Desmaretz,* agent-général du clergé.

Edit du Roi, sur la Déclaration faite par le Clergé de France, de ses Sentiments touchant la Puissance Ecclésiastique.

Au Mois de Mars 1682.

LOUIS par la grâce de Dieu, Roi de France et de Navarre ; à tous présents et avenir salut : bien que l'indépendance de notre couronne de toute autre puissance que de Dieu soit une vérité certaine et incontestable, et établie sur les propres paroles de Jésus-Christ, nous n'avons pas laissé de recevoir avec plaisir la déclaration que les députés du clergé de France, assemblés par notre permission en notre bonne ville de Paris, nous ont présentée, contenant leurs sentiments touchant la puissance ecclésiastique ; et nous avons d'autant plus volontiers écouté la supplication que lesdits députés nous ont faite de faire publier cette déclaration dans notre royaume, qu'étant faite par une assemblée composée de tant de personnes également récommandables par leur vertu et par leur doctrine, et qui s'emploient avec tant de zele à tout ce qui peut être avantageux à l'Eglise et à notre service, la sagesse et la modération avec la-

Digitized by Google

quelle ils ont expliqué les sentiments que l'on doit avoir sur ce sujet, peut beaucoup contribuer à confirmer nos sujets dans le respect qu'ils sont tenus, comme nous, de rendre à l'autorité que Dieu a donnée à l'Eglise, et à ôter en même temps aux ministres de la religion prétendue réformée, le prétexte qu'ils prennent des livres de quelques auteurs pour rendre odieuse la puissance légitime du Chef visible de l'Eglise et du centre de l'unité ecclésiastique : à ces causes et autres bonnes et grandes considérations, à ce nous mouvants, après avoir fait examiner ladite déclaration en notre conseil, nous, par notre présent édit perpétuel et irrévocable, avons dit, statué et ordonné, disons, statuons et ordonnons, voulons et nous plaît, que ladite déclaration des sentimens du clergé sur la puissance ecclésiastique, ci-attachée sous le contre-scel de notre chancellerie, soit enrégistrée dans toutes nos cours de Parlement, Bailliages, Sénéchaussées, Universités et Facultés de Théologie et de droit canon de notre royaume, pays, terres et seigneuries de notre obéissance.

I.

Défendons à tous nos sujets, et aux étrangers étant dans notre royaume, séculiers et réguliers, de quelque ordre, congrégation en société qu'ils soient, d'enseigner dans leurs maisons, colléges et séminaires, ou d'écrire aucune chose contraire à la doctrine contenue en icelle.

II.

Ordonnons que ceux qui seront dorénavant choisis pour enseigner la théologie dans tous les colléges de chaque Université, soit qu'ils soient séculiers ou réguliers, souscriront ladite déclaration aux greffes des Facultés de Théologie, avant de pouvoir faire cette fonction dans les colléges ou maisons séculieres et régulieres : qu'ils se soumettront à enseigner la doctrine qui y est expliquée, et que les syndics des Facultés de Théologie présenteront aux

Digitized by Google

ordinaires des lieux, et à nos procureurs-generaux des copies desdites soumissions signées par les greffiers desdites Facultés.

III.

Que dans tous les colléges et maisons desdites universités où il y aura plusieurs professeurs, soit qu'ils soient séculiers ou réguliers, l'un d'eux sera chargé tous les ans d'enseigner la doctrine contenue en ladite déclaration ; et dans les colléges où il n'y aura qu'un seul professeur, il sera obligé de l'enseigner l'une des trois années consécutives.

IV.

Enjoignons aux syndics des Facultés de Théologie de présenter tous les ans avant l'ouverture des leçons aux archevêques ou évêques des villes où elles sont établies, et d'envoyer à nos procureurs-généraux les noms des professeurs qui seront chargés d'enseigner ladite doctrine, et auxdits professeurs de représenter auxdits prélats et à nosdits procureurs-généraux les écrits qu'ils dicteront à leurs écoliers, lorsqu'ils leur ordonneront de le faire.

V.

Voulons qu'aucun bachelier, soit séculier ou régulier, ne puisse être dorénavant licencié tant en théologie qu'en droit canon, ni être reçu docteur, qu'après avoir soutenu ladite doctrine dans l'une de ses theses, dont il fera apparoir à ceux qui ont droit de conférer ces degrés dans les Universités.

VI.

Exhortons, et néanmoins enjoignons à tous les archevêques et evêques de notre royaume, pays, terres et seigneuries de notre obéissance, d'employer leur autorité pour faire enseigner dans l'étendue de leurs dioceses la doctrine contenue dans ladite déclaration faite par lesdits députés du clergé.

VII.

Ordonnons aux doyens et syndics des Facultés de Théologie de tenir la main à l'exécution des pré-

Digitized by Google

sentes, à peine d'en répondre en leur propre et privé nom.

Si donnons en mandement à nos amés et féaux les gens tenants nos cours de parlement que ces présentes nos lettres en forme d'édit, ensemble ladite déclaration du clergé, ils fassent lire, publier et enrégistrer aux greffes de nos dites cours, et des Bailliages, Sénéchaussées et Universités de leurs ressorts, chacun en droit soi, et aient à tenir la main à leur observation, sans souffrir qu'il y soit contrevenu directement ni indirectement, et à procéder contre les contrevenants en la maniere qu'ils le jugeront à propos, suivant l'exigence des cas. Car tel est notre plaisir. Et afin que ce soit chose ferme et stable à toujours, nous avons fait mettre notre scel à cesdites présentes. Donné à Saint-Germain-en-Laye, au mois de Mars, l'an de grâce mil six cent quatre-vingt deux, et de notre regne le trente-neuvieme. *Signé* LOUIS; *et plus bas*, par le Roi, COLBERT; *visa* LE TELLIER. Et scellées du grand sceau de cire verte.

Registrées, ouï, et ce requérant le procureur-général du Roi, pour être exécutées selon leur forme et teneur, suivant l'arrêt de ce jour. A Paris, en Parlement, le 23 Mars 1682. *Signé* DONGOIS.

Digitized by Google

CONCORDAT.

Plusieurs Questions ont été Adressées au Conseil des Evêques, réuni à Paris par Ordre de S. M.

QUESTION.

S. M. L'Empereur ou ses Ministres ont-ils porté atteinte au Concordat ?

RÉPONSE.

Le Concordat a toujours été observé par S. M. l'Empereur et par ses ministres, et nous ne croyons pas que le pape puisse se plaindre d'aucune contravention essentielle. Il est vrai que pendant son séjour à Paris, le pape remit à S. M. des représentations sur un certain nombre des articles organiques, ajoutés aux dispositions du Concordat, qu'il jugeait contraires au libre et entier exercice de la religion catholique ; mais plusieurs des articles dont se plaignait S. S. ne sont que des applications ou des conséquences des maximes et des usages reçus dans l'Eglise gallicane, dont ni l'Empereur ni le clergé de France ne peuvent se départir.

Quelques autres, à la vérité, renferment des dispositions qui seraient très-préjudiciables à l'Eglise, s'ils étaient exécutés à la rigueur. On a tout lieu de croire qu'ils ont été ajoutés au Concordat comme réglements de circonstances, comme des ménagements jugés nécessaries pour applanir la voie au rétablissement du culte catholique, et nous espérons de la justice et de la religion de S M. qu'elle daignera les révoquer, ou les modifier de maniere à dissiper les inquiétudes qu'ils ont fait naître.

C'est dans cette confiance que nous nous permettrons de mettre sous les yeux de S M. les art. 1, 26, et 36 qui ont excité les plus fortes et les plus justes réclamations.

Art. 1er. " Aucune bulle, bref, rescrit, mandat, provision, signature servant de provision, ou autres expéditions de la cour de Rome, même ne concernant que les particuliers, ne pourront être reçues, pnbliées, imprimées ni aucunement mises à exécution sans l'autorisation du Gouvernement."

On aurait désiré que l'exception pour les brefs de la pénitencerie eût été prononcée. Cette exception, à la vérité, est de droit ; mais en vertu de cet article 1er, elle pourrait être

Digitized by Google

contestée. Les parlements ne manquaient jamais de faire cette exception formelle, lorsqu'ils avaient à statuer sur les actes émanés de la cour de Rome.

Art. XXVI. " Les évêques ne pourront ordonner aucun ecclésiastique s'il ne justifie d'une propriété produisant au moins un revenu annuel de 300 fr., s'il n'a atteint l'âge de 25 ans. etc." •

Les deux dispositions que renferme cet article sont très-préjudiciables à la religion dans les circonstances actuelles et tendent à lui enlever la plus grande partie des ministres, indispensablement nécessaires à son culte et aux besoins des peuples.

1°. L'Eglise de France n'offrant plus aux familles les espérances de fortune et d'avancement que présentait l'ancien clergé, la plupart des jeunes gens qui se consacrent au saint ministère appartiennent à la classe malaisée. Parmi les peres de famille en état d'assurer à leurs enfants un revenu annuel de 300 fr., ce qui suppose une propriété fonciere de 10,000 fr. au moins, il en est peu qui voulussent leur permettre d'embrasser un état qui impose des sacrifices et des devoirs pénibles, sans les compenser par aucun avantage temporel. La ressource que fournissait, avant la révolution, une multitude de titres, de bénéfices très-modiques, admis par l'Eglise, au défaut du titre patrimonial, n'existe plus. Si jusqu'à présent S. M. n'avait pas daigné déférer aux demandes des évêques en faveur des jeunes éleves qui ne pouvaient constituer le titre prescrit par cet article 26, la religion manquerait de ministres. Puisque cette loi exige des dispenses continuelles, ne conviendrait-il pas de la rapporter ?

2°. Il résulte deux inconvénients très-graves de la disposition qui ne permet aux évêques d'ordonner aucun ecclésiastique avant l'âge de vingt-cinq ans. Le premier, c'est qu'il augmente considérablement la durée et les frais de l'éducation ecclésiastique. Le cours d'études nécessaire pour se préparer à la réception des ordres sacrés, est, pour l'ordinaire, terminé avant cet âge, et l'intervalle qui s'écoule jusques-là expose les éleves ou à perdre le goût et l'esprit de leur état, s'ils le passent dans le monde, ou à un surcroît de dépenses s'ils le passent dans le séminaire. Le second inconvenient qui résulte de cet article 26, c'est que les évêques, pressés par les besoins de leur diocese, se voient obligés de précipiter les ordinations sans pouvoir observer les intervalles ou interstices sagement prescrits par les canons,

Digitized by Google

entre les ordres du sous-diaconat, du diaconat et de la prêtrise. S. M. remédierait à ce double inconvénient, si elle permettrait aux évêques de conférer les ordres à ceux qui auraient atteint l'âge de 22 ans, conformément à l'ancienne discipline. Il est de l'intérêt comme du devoir des évêques, de n'admettre au sous-diaconat que ceux dont la vocation et la vertu leur paraissent éprouvées.

Art. XXXVI. " Les vicaires généraux des dioceses vacans continueront leurs fonctions, même après la mort de l'évêque, jusqu'à remplacement."

Selon les principes du droit canonique, les vicaires généraux tiennent tous leur pouvoir de l'évêque : ils ne font avec lui qu'une seule et même personne, *una eademque persona*. Le droit de le représenter et les pouvoirs que ce droit établit expirent avec lui, bien entendu pourtant que si l'évêque meurt hors de sa ville ou de son diocese, les vicaires généraux administrent validement et légitimement jusqu'au moment où la mort de l'évêque est connue du chapitre de l'Eglise cathédrale. Dès ce moment, le chapitre se trouve, de plein droit, investi de la juridiction épiscopale, et c'est à lui seul qu'il appartient de nommer des vicaires généraux qui gouvernent pendant la vacance du siége. Ce principe est incontestable, et sans doute on n'a paru le méconnaître que parce qu'au moment où les lois organiques furent publiées, il n'y avait point encore de chapitres institués dans les Eglises cathédrales. Depuis leur institution, on leur a laissé le droit d'administrer les dioceses vacants, par les vicaires généraux qu'ils avaient nommés ; ensorte que, par le fait, cet article 36 est en contradiction, non-seulement avec le droit canonique, mais encore avec ce qui s'observe aujourd'hui.

Ces observations que nous soumettons à la sagesse de S. M. ne nous empêchent pas de reconnaître et de déclarer, en réponse à la premiere question de cette seconde série, qu'il n'a été porté aucune atteinte essentielle au Concordat, soit par S. M. l'Empereur, soit par ses ministres.

Délibéré à Paris, le 11 Janvier, 1810.

Signé, JEAN SIFRFIN, *Cardinal* MAURY, *Arch. Ev. de Montefiascone.*
LOUIS-MATHIAS de BARRAL, *Arch. de Tours.*
JEAN-BAPTISTE CANAVERI, *Evéq. de Verceil.*
JEAN-BAPTISTE BOURLIER, *Evéq. d'Evreux.*
CHARLES, *Evêque de Treves.*
JEAN-BAPTISTE, *Evêque de Nantes.*
F. *Cardinal* FESCH, *Président.*

Digitized by Google

QUESTION.

L'état du Clergé de France est-il, en général, amélioré ou empiré, depuis que le Concordat est en vigueur?

RÉPONSE.

Quand S. M. se serait bornée à l'exécution rigoureuse du Concordat, cette transaction mémorable à laquelle nous devons la liberté et la publicité du culte de la religion catholique, apostolique et romaine, qui est la religion de la grande majorité des citoyens français, serait le plus grand bienfait que l'Empereur eût pu accorder au clergé et aux peuples de son Empire.

Mais S. M. ne s'est pas tenue aux obligations qu'elle s'était imposées par le Concordat. Chaque année de son regne a été marquée par des concessions importantes qui n'étaient point des conséquences nécessaires des engagements qu'elle avait pris avec le souverain pontife, et qui n'ont pu être suggérées à S. M. que par son respect pour la religion catholique et son amour pour ses peuples.

Il serait trop long de rapporter toutes ces concessions; nous ne citerons que les principales.

Donation des vicaires-généraux et des chapitres. D'abord, 24,000, ensuite 30,000 succursales, 800 bourses et 1600 demi-bourses fondées dans les divers dioceses en faveur des études ecclésiastiques. Edifices nationaux ou sommes considérables accordées à un grand nombre d'évêques pour l'établissement de leur séminaire. Exemption provisoire de la conscription pour les étudiants présentés par l'évêque comme appelés à la prêtrise. Permission accordée aux ministres de la religion de porter dans le public l'habit de leur état. Invitation aux conseils généraux des départements de suppléer au traitement des évêques, des vicaires-généraux et des chapitres, et de pourvoir aux besoins du culte et de ses ministres. Décrets tendant à restituer aux fabriques une partie des revenus qu'elles avaient perdus. Rétablissement des congrégations religieuses, vouées, par leur institut, à l'enseignement gratuit et au soulagement de la classe indigente. Décret qui donne à ces congrégations une auguste et puissante protectrice dans la personne de S. A. I. Madame mere, secours annuels qu'elles reçoivent du Gouvernement

Digitized by Google

et espérance d'en obtenir de nouveaux. Une retraite honorable ouverte aux évêques par l'érection du chapitre de Saint-Denis. La décoration de la Légion d'honneur accordée à un grand nombre de prélats et à quelques ecclésiastiques du second ordre. Les titres de comte et de baron affectés aux archevêques et evêques de l'Empire. L'admission de plusieurs d'entre eux dans le Corps-Législatif et dans le Sénat, etc. Tant de faveurs déjà reçues sont un gage de ce que nous pouvons encore attendre de l'attachement de S. M. à la religion catholique et prouvent à toute l'Europe que si, par le Concordat, elle s'est engagée à rétablir dans la France la liberté et la publicité du culte de nos peres, elle a saisi depuis toutes les occasions, employé tous les moyens de l'affermir, de le perpétuer et de lui rendre de son antique splendeur tout ce que permettent les circonstanses. Nous nous refuserions à l'évidence des faits, si nous ne déclarions pas que l'état du clergé de France est singulierement amélioré depuis que le Concordat est en vigueur : mais après avoir offert à S. M. l'hommage de notre vive reconnaissance, ne nous serait-il pas permis de déposer au pied de son trône les vœux qui nous restent à former pour un plus libre exercice de notre ministere ? Si S. M. daignait le permettre, nous lui adresserons nos humbles remontrances sur divers objets que nous croyons intéresser la religion et la morale, par conséquent le bien général de la société.

Délibéré à Paris, le 11 Janvier, 1810.

Signé, JEAN SIFFREIN, *Cardinal* MAURY, *Arch. Ev. de Montefiascone.*
LOUIS-MATHIAS DE BARRAL, *Arch. de Tours.*
JEAN-BAPTISTE CANAVERI, *Evêq. de Verceil.*
JEAN-BAPTISTE BOULIER, *Evêq. d'Evreux.*
CHARLES, *Evêque de Treves.*
JEAN-BAPTISTE, *Evêque de Nantes.*
F. *Cardinal* FESCH, *Président.*

Au Palais des Tuileries, le 28 Février, 1810.

NAPOLÉON, Empereur des Français, Roi d'Italie, Protecteur de la Confédération du Rhin, Médiateur de la Confédération Suisse.

Vu le rapport qui nous a été fait sur les plaintes relatives aux lois organiques du Concordat, par le conseil des

Digitized by Google

évêques, réunis d'après nos ordres dans notre bonne ville de Paris.

Désirant donner une preuve de notre satisfaction aux évêques et aux Eglises de notre Empire, et ne rien laisser dans lesdites lois organiques qui puisse être contraire au bien du clergé;

Nous avons décrété et décrétons ce qui suit:

Art. 1er. Les brefs de la pénitencerie, pour le for intérieur seulement, pourront être exécutés sans aucune autorisation.

II. La disposition de l'art XXVI. des lois organiques portant que. " Les Evêques ne pourront ordonner aucun ecclésiastique s'il ne justifie d'une propriété produisant au moins un revenu annuel de trois cents francs," est rapportée.

III. La disposition du même article XXVI des lois organiques, portant que " Les Evêques ne pourront ordonner aucun ecclésiastique s'il n'a atteint l'âge de 25 ans" est également rapportée.

IV. En conséquence, les évêques pourront ordonner tout ecclésiastique âgé de 22 ans accomplis; mais aucun ecclésiastique ayant plus de 22 ans et moins de 25, ne pourra être admis dans les ordres sacrés, qu'après avoir justifié du consentement de ses parents, ainsi que cela est prescrit par les lois civiles pour le mariage des fils âgés de moins de 25 ans accomplis

V. La disposition de l'article XXXVI des lois organiques, portant que " Les vicaires-généraux des dioceses vacants continueront leurs fonctions, même après la mort de l'évêque, jusqu'à remplacement," est rapportée.

VI. En conséquence, pendant les vacances des siéges, il sera pourvu, conformément aux lois organiques, aux gouvernements des dioceses. Les chapitres présenteront à notre ministre des cultes, les vicaires-généraux qu'ils auront élus, pour leur nomination, être reconnue par nous.

VII. Notre ministre des cultes est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au Bulletin des lois.

Signé NAPOLEON.

Par l'Empereur *Le Ministre Secrétaire-d'Etat*,

Signé H. B., Duc de Bassano.

Digitized by Google

SPECTACLES DE PARIS.

THÉATRE DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Premiere Représentation de Cendrillon, *Opéra-Féerie, en trois Actes.*

Le hasard avait voulu que Jeudi, 22 Février, fût le jour choisi pour la représentation de Brunehaut et de Cendrillon; Paris s'étonnait de voir ces deux grands événements rapprochés et pressés dans la même soirée: c'était évidemment mettre les curieux à la torture que de les forcer ainsi à se déterminer entre deux objets également capables d'exciter la concupiscence. On s'attendait bien que pour apaiser les murmures des mécontents, les deux fameuses représentations seraient séparées et auraient chacune leur jour à part; mais l'embarras était de deviner laquelle passerait la premiere, et serait maintenue dans la possession du Jeudi, précédemment fixé par les affiches des deux théâtres. On connaît l'aventure de ces deux femmes, qui se trouvant en carrosse dans une rue très-étroite, s'entêterent à ne point reculer l'une devant l'autre, et finirent par s'en aller à pied: les deux théâtres se sont montrés bien plus sages que les deux femmes; le Théâtre Français, comme le plus raisonnable, n'a pas cru compromettre sa dignité en cédant le pas à un enfant tel que l'Opéra-Comique. La fiere et terrible Brunehaut a reculé devant la petite Cendrillon: nous souhaitons à la reine d'Austrasie, pour prix de sa complaisance, un aussi beau destin sur la scene que celui de la modeste fille du baron de Montefiascone; car Cendrillon, dans l'opéra, est une petite baronne,

Digitized by Google

et n'en est pas plus fière : sa baronnie ne l'empêche pas d'être la très-humble servante de ses sœurs.

Le conte de Cendrillon est d'une naïveté charmante; et Perrault, qui n'aimait pas les anciens, n'en est pas moins un auteur d'une simplicité antique. Mais il est impossible de conserver au théâtre cette précieuse candeur : on y supplée par l'agrément du spectacle, par les charmes de la musique, sur tout par le jeu des acteurs et des actrices ; et l'on a parfaitement réussi, quand, avec tant de frais, on est parvenu à donner aux spectateurs à-peu-près autant de plaisir qu'en donne aux lecteurs le récit ingénu de l'aventure, car tout ce qu'on fait au théâtre pour la broder, en affaiblit nécessairement l'intérêt principal.

La scène est donc en Italie. Le baron de Montefiascone a deux filles dont il est idolâtre : ce sont, comme toutes les filles que l'on gâte, des orgueilleuses et des sottes. Cendrillon n'est que la fille de sa seconde femme: c'est la meilleure fille du monde ; mais son beau-père la maltraite, et la force à servir ses sœurs comme une esclave. Sa place est au coin du feu, et c'est de là que lui vient son nom de Cendrillon. On la voit au lever de la toile occupée à préparer le déjeûner, pendant que ses sœurs se disposent à un bal que donne le roi du pays. Un pauvre se présente et demande l'aumône : les sœurs le rebutent ; Cendrillon le fait asseoir auprès du feu, lui donne un morceau de pain : mais dès que les sœurs s'en aperçoivent, le malheureux est impitoyablement chassé. Ce pauvre est un magicien déguisé ; et Cendrillon éprouvera bientôt les effets de sa reconnaissance : en attendant, elle sert le déjeûner à son père et à ses sœurs ; et pour la punir du bon accueil qu'elle a fait au pauvre, on la condamne à manger son pain sec.

Le bruit du cor annonce que le roi chasse dans les environs : il pourrait bien venir au château du

Digitized by Google

baron. Les sœurs volent à leur toilette; le roi arrive en effet seul avec le sage Alidor, son précepteur: cet Alidor est précisément le magicien qui a éprouvé le bon cœur de Cendrillon. Le roi garde *l'incognito* déguisé sous l'habit d'un simple écuyer; Cendrillon leur parle, leur conte ses malheurs dans une romance fort agréable, et qu'elle chante avec beaucoup d'intérêt. Ils sont enchantés de sa naïveté, et touchés de sa situation; cependant les sœurs reviennent de leur toilette, magnifiques et rayonnantes; le baron les présente au sage Alidor et à son compagnon; il apprend d'eux avec ravissement que le roi doit envoyer un carrosse à ses filles pour les conduire au bal. La pauvre Cendrillon meurt d'envie de voir ce bal; elle en demande la permission à son pere, à ses sœurs, qui l'accablent de mépris; mais le sage Alidor la console, et lui assure qu'elle ira au bal. Tel est le premier acte, qui me semble le meilleur des trois, celui où il y a le moins de fracas, et où l'on a le plus conservé de l'esprit du conte.

Le second s'ouvre par un tour du magicien: dans une superbe chambre du palais, on voit Cendrillon magnifiquement vêtue, et dormant sur un lit de repos très-riche: le bruit de la musique a bientôt troublé son sommeil. Qu'on juge de sa surprise; elle s'était endormie Cendrillon, et se réveille princesse! Le sage Alidor vient rassurer, instruire, exhorter sa protégée: il lui fait présent d'une rose magique; admirable talisman qui donne tout-à-coup à Cendrillon les grâces, les talents, le bon ton, et l'empêche d'être reconnue par ses sœurs. Ces deux impertinentes ne tardent pas à paraître, gonflées de vanité, sûres de la conquête du roi; car c'est là le grand motif qui réunit au bal toutes les femmes de la contrée; le roi doit ce jour même choisir une épouse: toutes s'embarrassent peu du roi; mais toutes aspirent à la couronne.

Digitized by Google

Ce petit roi d'un coin de l'Italie est aussi délicat que le roi de Pologne dans la Revanche ; il veut être aimé pour lui-même : c'est une fantaisie qui prend quelquefois aux rois de théâtre et de romans. Dans le monde, il ne leur arrive guere de vouloir séparer leur personne d'avec leur fortune. Pour tromper l'ambition de tant de rivales, le jeune éleve d'Alidor leur montre à sa place un roi postiche : celui qu'il choisit pour le représenter est un sot, un imbécille, qui se trahit à chaque mot, et dément le rôle dont il est chargé. Le piége en est plus innocent, mais non moins dangereux. Le prétendu roi, fût-il plus niais et plus ridicule encore, n'en serait pas moins l'objet des adulations, des adorations, de l'idolâtrie de toutes les femmes, qui ne voient en lui que son rang. Le véritable roi, déguisé en simple écuyer, est dédaigné de tout le monde. Les sœurs de Cendrillon, surtout le traitent avec la plus grossiere insolence, tandis qu'elles prodiguent les plus basses flatteries au nigaud couronné. Cendrillon seule, est aussi bonne, aussi franche à la cour qu'elle l'était chez elle au coin du feu : elle reconnait ses sœurs ; et malgré leur froid accueil, elle les comble de caresses et de présents. Le petit écuyer l'aborde, et comme il paraît tout triste des affronts qu'il essuie, elle le plaint, le console, et lui témoigne le plus tendre intérêt : cet intérêt est bientôt de l'amour. L'écuyer est plus joli garçon que l'imbécille qui le représente en qualité de roi : Cendrillon est sensible à ses hommages, et les reçoit avec une aimable modestie ; elle l'accepte pour son chevalier, et lui donne pour devise : *simplicité, constance.* Enflammé des faveurs de sa dame, l'amoureux écuyer soutient, dans un tournois, l'honneur de sa beauté, et sort vainqueur de tous les combats : il revient avec toute la cour : le faux roi monte sur son trône ; les sœurs de Cendrillon étalent devant lui leurs grâces et leurs talents. Alors, on ordonne à Cendrillon de danser : elle

Digitized by Google

prend un tambour de basque, entonne une ronde, et dans les intervalles des couplets, exécute de petits pas avec beaucoup de précision, et de maniere à faire honneur à Mad. Coulon, sa maîtresse. Ces pas ne seraient rien pour une danseuse de l'Opéra ; ils plaisent dans une actrice de Feydeau, qui n'est pas obligée de danser, et de qui l'on n'attend que de l'aisance et de la grâce : c'est ainsi qu'au Théâtre Français, dans les Trois Sultanes, le public est enchanté d'un petit air que Mlle. Leverd chante avec goût, et de quelques pas qu'elle trace avec légéreté. L'écuyer aussi passionné que Soliman, présente à Cendrillon la couronne, comme de la part du roi; le roi postiche descend alors de son trône, et veut aussi couronner la belle inconnue. Cendrillon, qui ne veut point du roi, et n'a que son écuyer dans la tête, jette la couronne et s'enfuit avec tant de précipation qu'elle laisse tomber en chemin un de ses souliers verts. Cet acte, beacoup plus chargé que le premier, malgré le spectacle, la musique et la danse, me paraît moins agréable, parce qu'il s'éloigne plus de la comédie, et que l'intérêt y est étouffé sous la foule des accessoires.

Dans l'intervalle du second au troisieme, le roi prête-nom est détrôné ; l'écuyer, redevenu roi, est désolé de ce qu'il ne lui reste plus de tous les charmes de sa maîtresse, qu'un soulier vert dont la forme atteste qu'il appartient au plus joli pied du monde. L'acte s'ouvre par un air de bravoure chanté par Mlle. Regnault, et fort applaudi ; mais le jour d'une premiere représentation, il est prudent de ne pas juger tout-à-fait du mérite des choses par le bruit des applaudissements. Si l'on s'en tenait à cette regle, presque tout serait parfait dans l'opéra nouveau : car presque tout a été applaudi avec les mêmes transports; mais les airs de bravoure ont toujours tort dans les moments où l'on désire avec impatience que l'action marche : ce sont des obs-

Digitized by Google

cules dont la curiosité s'irrite ; et c'est alors que le dépit s'écrie : *Musique, que me veux-tu?* L'autre sœur survient après l'air de bravoure, et quoique ce soit Mad. Duret, on craint qu'elle ne veuille aussi faire briller mal à propos son gosier ; mais on en est quitte pour la peur. Il s'agit bien d'une autre chanson : on apprend que ce roi si fêté n'est plus roi ; lui-même vient certifier aux deux sœurs qu'il n'est plus qu'un misérable ; et l'embarras qu'il éprouve à faire cette déclaration rappelle la scene de Pasquin avec Lisette, dans le Jeu de l'Amour et du Hasard.

Les sœurs crevent de colere : elles en ont d'autant plus sujet que c'est le petit écuyer tant méprisé qui est le vrai roi, et que le premier usage qu'il fait de son autorité est d'ordonner qu'une des deux sœurs épouse le ridicule mannequin qui le représentait. Dans l'excès de leur mauvaise humeur, elles reçoivent fort mal Cendrillon, revenue à la cour avec ses habits de servante, d'après l'appel que le roi vient de faire à toutes les filles nobles de ses Etats. L'objet de cet appel est de leur faire essayer le soulier vert, et d'épouser celle à qui cet essai sera favorable ; mais on n'aurait jamais fini s'il eût fallu présenter à tous les pieds des prétendantes cette merveilleuse chaussure. A l'aspect du soulier vert, Cendrillon s'écrie naïvement que c'est le sien, et le prouve en le chaussant.

Cet acte est le plus vide : on y trouve cependant de bonnes scenes ; entr'autres celle où les deux sœurs veulent faire épouser à Cendrillon le niais qui fait le roi, est assez plaisante ; et celle où Cendrillon rencontre son chevalier, qui ne la reconnaît pas, offre de l'agrément ; mais le vice du sujet, c'est que du moment où le magicien prend sous sa protection Cendrillon, on n'a plus d'inquiétude sur son sort ; il ne reste plus que la curiosité de savoir comment il s'y prendra pour faire la fortune de sa protégée. L'au-

Digitized by Google

teur a donc eu besoin de beaucoup d'art et de talent pour ajuster ce sujet au théâtre aussi heureusement qu'il l'a fait: la nécessité de suppléer à l'intérêt est une excuse pour le fracas du spectacle auquel il a eu recours. L'éclat des décorations, la multitude des acteurs, les chœurs, la danse, sont des remplissages dont on ne peut guere se passer, quand l'action ne suffit pas par elle-même pour attacher.

Le premier acte est très-satisfaisant: le second est remarquable par la métamorphose de Cendrillon en princesse, et surtout par une scene de Cendrillon avec le roi déguisé en écuyer. L'ensemble des trois actes est amusant, sauf quelques longueurs qu'il est aisé de faire disparaître. Le succès était assuré dès que Mlle. Alexandrine Saint-Aubin jouait le rôle de Cendrillon. La faveur publique qui s'est déclarée si hautement pour elle pendant tout le cours de ses débuts, est encore dans toute sa force: elle la mérite d'ailleurs par un naturel exquis et des grâces qui lui sont particulieres. Ce n'est plus ici la copie de sa mere; c'est un rôle nouveau qu'elle établit. Il est vrai que c'est encore dans le premier acte la petite servante d'Ambroise; mais dans les suivants elle s'éleve fort au-dessus des ingénuités enfantines; grâce à la rose du magicien elle a de la noblesse, de la sensibilité, de l'énergie; on peut augurer qu'elle conservera long-temps ce talisman.

Il y a deux niais dans la piece. Le premier est le pere, qui est aussi ridicule que le comte Sigismond dans la Revanche: ce rôle est bien joué par Juliet. Le second est le faux roi: Lesage y est aussi plaisant que dans M. des Chalumeaux. Il y a de l'esprit et de bonnes plaisanteries dans le dialogue.

La musique fait honneur au talent de M. Nicolo; la romance surtout, et la ronde accompagnée du tambour de basque. On y remarque des duos agréables entre les deux sœurs; le premier est trop

Digitized by Google

chargé d'ornements, uniquement propres à faire briller, non la voix, mais le gosier. Les rôles des deux sœurs sont confiés à deux cantatrices distinguées, qui les font bien valoir. Mad. Duret a beaucoup contribué, ainsi que sa sœur cadette, au succès de la piece. Mademoiselle Regnault a donné une nouvelle preuve de ses heureuses dispositions pour le jeu et le chant théâtral: le public l'a traitée de maniere à n'exciter entres les sœurs aucune jalousie. Paul a joué le rôle du roi avec beaucoup d'énergie et de sensibilité: cet acteur zélé et laborieux acquiert chaque jour de nouveaux droits à la faveur publique. La plupart des morceaux de chant sont un peu longs: ils ne sont pas toujours bien placés, et retardent quelquefois la marche de l'action. L'auteur des paroles, M. Etienne, qui a déjà enrichi ce théâtre de plusieurs productions ingénieuses, soutient avantageusement sa réputation dans celui-ci. Les auteurs ont été demandés avec empressement, et applaudis avec enthousiasme, ainsi que Mlle. Alexandrine Saint-Aubin. *(Geoffroi.)*

THÉATRE FRANÇAIS.

Premiere Représentation de Brunehaut, *Tragédie en Cinq Actes.*

En rendant compte de Cendrillon, j'avais formé des vœux pour la prospérité de Brunehaut; ils n'ont pas été tout-à-fait accomplis. Les grandes reines, au théâtre, se jugent avec infiniment plus de sévérité que les petites Cendrillons, et cela doit être. Une tragédie est un ouvrage important qui marque dans la littérature; un opéra comique est un enfant du plaisir, une jolie bagatelle, dont on croit pouvoir sans conséquence s'amuser en passant; mais il faut avouer qu'à l'égard de Brunehaut, la justice a été

Digitized by Google

portée jusqu'à la cruauté, et ressemble beaucoup à l'injustice et à la haine. Ce n'est pas juger un auteur, c'est l'insulter et le décourager, que de le traiter avec aussi peu d'égards et d'honnêteté.

Clotaire, sur la proposition de Brunehaut, est déjà venu dans le palais du Roi de Bourgogne ; il a proposé à Thierry de lui livrer sa mere, et sa proposition a été rejetée avec horreur. Dans un autre entretien avec Brunehaut, il l'a trompée en feignant d'accepter son alliance. Cette femme, qui compte sur Clotaire, conserve donc toute sa fierté et toute son audace, lorsque Thierry la chasse de sa cour : elle ose même déclarer hautement qu'elle part pour le camp de Clotaire ; mais à peine y est-elle arrivée, que le fils de Frédégonde, bien digne d'une telle origine, la livre aux bourreaux, et immole aux mânes de sa mere cette grande victime.

Cette tragédie n'est point chargée d'incidents ; elle se soutient par le caractere de Brunehaut, et par le contraste qu'il forme avec celui de Thierry. Audovere, qui dans l'histoire est la premiere femme de Chilpéric et mere de Mérovée, est ici une jeune princesse, fille de Théodebert et niece de Thierry ; son rôle ne pouvait avoir d'autre mérite que celui de la décence et de la noblesse. Pour le relever, l'auteur y a placé une tirade très-brillante sur les effets que produisaient autrefois à la cour des souverains les anathêmes des pontifes. Audovere représente à l'amoureux Thierry qu'étant déjà unie avec lui par le sang, leur hymen est un inceste, qui peut attirer sur leurs têtes les foudres de Rome : c'est à cette occasion qu'elle lui peint, dans le plus grand détail, l'affreuse situation d'un roi et d'une reine excommuniés, qui inspiraient tant d'horreur à tout ce qui les environnait qu'on n'osait pas même toucher aux mets qu'ils laissaient sur leurs tables ; la superstition

Abandonnait *aux chiens* ce reste empoisonné.

Digitized by Google

Cette expression, *aux chiens*, a excité les plus grands murmures : il fallait plutôt louer l'auteur des efforts qu'il faisait pour étendre et enrichir notre langue poétique si pauvre en termes nobles. Racine, dans Athalie, a deux fois employé ce mot *chiens* de la manière la plus heureuse et la plus énergique. Dans la tirade d'Audovere, il n'est pas aussi bien placé sans doute : l'image d'une reine impie déchirée par les chiens est bien autrement tragique, que celle des restes d'un repas qu'on jette aux chiens ; mais si le vers ne méritait pas d'être applaudi, il ne méritait pas aussi d'être sifflé.

Mlle. Raucourt a joué Brunehaut avec cette force, cette profondeur et cette majesté qui caractérisent son talent. Lafond a mis dans celui de Thierry une chaleur, un abandon, une verve, qui ont entraîné tous les spectateurs, même les plus malévoles ; il a été couvert d'applaudissements.

L'auteur a créé, d'après une donnée de l'histoire, un personnage susceptible de quelque intérêt ; c'est un vieux serviteur du Roi Sigisbert, resté fidele à sa veuve, mais détestant les crimes de Brunehaut ; déjà il l'a suivie quand elle a été chassée de la cour de Théodebert ; il a demandé du pain pour la fille, la femme, la mere et l'aïeule des rois. Quand Thierry la chasse, il la suit encore en disant qu'une seconde fois il demandera du pain pour elle. Ces traits d'un attachement et d'une fidélité héroïque, auraient produit de l'effet, si Saint-Prix les eût fait ressortir : la faiblesse et la langueur de son débit ont étouffé le pathétique noble et simple du rôle.

Il y a des longueurs dans la piece, pas assez de mouvement et de rapidité dans la marche de l'action. L'intérêt n'est pas vif ; le sujet est austere ; on éprouve plus d'étonnement et de terreur que de pitié. Une femme vieillie dans le crime est odieuse ; mais la grandeur même et l'importance de ces crimes

Digitized by Google

les rend dignes de la scene tragique; Brunehaut fait horreur; mais Thierry touche et intéresse.

La catastrophe est telle qu'elle ne pouvait être que la matiere d'un récit; Saint-Prix qui en est chargé aurait pu y mettre plus de chaleur et d'énergie. Ce récit termine le cinquieme acte; l'acte est vide, mais il est très-court. L'acharnement de la malveillance qui s'était signalé dans plusieurs endroits de la piece, mais que les spectateurs sages avaient toujours comprimé, s'est débordé à la fin comme un torrent lorsqu'il a été question de demander l'auteur; c'est alors qu'il s'est établi entre les sifflets et les applaudissements un combat à outrance tel que je n'en ai point encore vu. En vain Lafond est venu sur le théâtre pour nommer l'auteur; il s'en est retourné sans avoir pu se faire entendre et les choses en sont restées là jusqu'à ce qu'on ait levé la toile pour jouer la petite piece: alors, on a demandé l'auteur à grands cris et avec persévérance; Faure, nonobstant l'opposition des sifflets, a trouvé le moyen de faire entendre le nom de l'auteur, M. Aignan, à quelques personnes placées près du théâtre, lesquelles l'ont répandu dans toute la salle. Mais le malheureux Faure a été la victime de son zele pour la bonne cause: quand il a paru pour jouer son rôle de Crispin, les ennemis de l'auteur l'ont sifflé pour le punir de l'avoir nommé. Vengeance basse! animosité ridicule! Ces sifflets-là n'ont point fait de tort à l'acteur; ils n'ont point empêché qu'il n'ait joué d'une maniere fort plaisante.

Je crois que M. Aignan, quoiqu'il n'ait pas à se féliciter de cette représentation, ne doit point s'en alarmer; il a de quoi prendre sa revanche: sa piece lui fait honneur; elle offre de très-beaux morceaux; il y a de la poésie, et des vers dignes d'un traducteur d'Homere. Une seconde représentation décidera si ceux qui ont applaudi étaient meilleurs juges que ceux qui ont sifflé. Quèl que soit l'évé-

Digitized by Google

nement du théâtre, il restera toujours à M. Aignan l'estime due à un homme de talent, qui consacre sa vie à la culture des lettres.

La nouvelle tragédie ne me permet pas de parler de la brillante représentation de Vendredi. Mlle. Leverd, absente du théâtre depuis quelque temps, et dont l'absence se faisait vivement sentir, a reparu dans Mad. Evrard du Vieux Célibataire. On sait à quel point de perfection elle a porté ce rôle difficile qui réunit tant de nuances différentes : ce sont ces grands rôles de caracteres qui font la solide réputation d'une actrice, et lui assurent un nom. J'ai aussi quelque chose à dire du Malade imaginaire, qu'on a donné le même jour ; j'espere en trouver bientôt l'occasion.

GEOFFROY.

Digitized by Google

TRAITÉ DE PAIX

Entre la Francc et la Suede.

S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, Protecteur de la Confédération du Rhin, Médiateur de la Confédération Suisse, et S. M. le Roi de Suede, également animés du désir de mettre fin à la guerre qui a divisé leurs Etats, si anciennement et si étroitement unis, ont à cet effet nommé pour leurs plénipotentiaires, savoir :

S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, Protecteur de la Confédération du Rhin, Médiateur de la Confédération Suisse,

M. Jean-Baptiste Nompere, comte de Champagny, duc de Cadore, grand-aigle de la Légion-d'Honneur, commandeur de l'Ordre de la Couronne-de-Fer, chevalier de l'Ordre de Saint-André de Russie, grand commandeur de l'Ordre royal de Westphalie, grand-dignitaire de celui des Deux-Siciles, grand-croix des Ordres de l'Aigle-Noir et de l'Aigle-Rouge de Prusse, de la Couronne-Verte de Saxe, de l'Aigle d'Or de Wurtemberg, des Ordres de Saint-Joseph de Wurtzbourg, de la Fidélité de Bade et de Hesse-Darmstadt, son ministre des relations extérieures :

Et S. M. le Roi de Suede,

M. Jean Henry, comte d'Essen, un des Seigneurs du royaume, son conseiller privé actuel, général de cavalerie, chevalier de ses Ordres, grand-croix de celui de l'Epée, et chevalier de l'Ordre de l'Aigle-Noir de Prusse,

Et M. Gustave, baron de Lagerbielke, son conseiller privé actuel, grand'croix de son Ordre de l'Etoile-Polaire, commandeur de celui de Saint-Jérusalem, un des dix-huit de l'Académie suédoise.

Lesquels, après avoir échangé leurs pleins-pouvoirs, sont convenus des articles suivants :

Art. Ier. Il y aura à l'avenir paix et amitié parfaite entre S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, Protecteur de la Confédération du Rhin, Médiateur de la Confédération Suisse, et S. M. le Roi de Suede.

Digitized by Google

Les hautes parties contractantes apporteront tous leurs soins à maintenir et consolider l'union heureusement rétablie entre les deux Etats.

II. Le présent traité de Paix est déclaré commun à LL. MM. les rois d'Espagne et des Indes, des Deux-Siciles, de Hollande et à la Confédération du Rhin.

III. S. M. le roi de Suede adopte pleinement et entierement le système continental, s'engage en conséquence à fermer ses ports au commerce anglais, à n'y admettre aucunes denrées, aucunes marchandises anglaises, sous quelque pavillon et sur quelques bâtiments qu'elles soient apportées, et renonce à la faculté que le traité de Fredericshamm lui a laissée relativement aux denrées coloniales, se réservant uniquement celle de recevoir le sel nécessaire à la consommation du pays.

IV. S. M. l'Empereur et Roi, voulant donner à S. M. le Roi de Suède, une preuve de l'amitié qu'il lui porte et de l'intérêt qu'il prend au bien-être de la Suede, consent à lui restituer la Poméranie Suédoise, la principauté de Rugen et leurs dépendances. Consent aussi S. M. à ce que toute levée de contributions ordinaires et extraordinaires courantes ou arriérées, faite en son nom dans ces provinces, cesse entierement à compter de ce jour.

Il est bien entendu toutefois que les troupes françaises ou alliées qui occupent lesdites provinces, prendront dans le pays ce que leurs magasins ne pourront leur fournir pour leur nourriture et l'entretien des hôpitaux, ainsi que ce qui leur sera nécessaire pour l'évacuation, laquelle aura lieu, pour la principauté de Rugen, dans le délai de vingt jours, et pour la Poméranie dans l'espace de vingt-cinq jours, à compter de l'échange des ratifications du présent traité.

V. S. M. le roi de Suéde reconnait les donations faites par S. M. l'Empereur et Roi en domaines ou revenus des pays restitués par l'article précédent, et s'oblige à maintenir les donataires dans la pleine et paisible possession des biens, droits et revenus à eux donnés; de sorte qu'ils en puissent librement jouir et disposer, en percevoir et exporter le produit, et, avec l'autorisation de S. M. I. et R., les vendre et aliéner, en exporter pareillement la valeur, le tout sans trouble ni empêchement, et sans être assujétis à aucun droit de vente, mutation, détraction ou autre semblable, sous quelque nom qu'il puisse exister.

VI. Par une suite des sentiments exprimés en l'article IV ci-

Digitized by Google

dessus, S. M. l'Empereur et Roi consent à restituer les navires suédois qui ayant été en son nom, et en vertu de ses ordres, séquestrés depuis l'avénement de S. M. le Roi de Suede, et qui devenus propriété de l'état, se trouvent encore en sa possession, de même que les marchandises trouvées à bord desdits navires, dont il n'a pas été disposé, et qui seront reconnus appartenir à des Suédois, et ne provenir ni du sol, ni de l'industrie de l'Angleterre ou de ses possessions.

VII. S. M. I. et R. garantit l'intégrité des possessions de S. M. le roi de Suede, telles qu'elles sont actuellement, et seront, en conséquence du présent traité.

VIII. Les relations commerciales entre les deux Etats seront rétablies sur le pied où elles étaient avant la guerre, et la France pourra user de son droit d'avoir un entrepôt à Gothenbourg.

Il pourra être fait un traité pour assurer au commerce entre les deux pays toutes les facilités dont il est susceptible, et par lequel chacune des deux nations obtiendra chez l'autre les avantages accordés aux nations les plus favorisées.

IX. Les prisonniers faits de part et d'autre, tant sur terre que sur mer, seront restitués en masse, le plutôt que faire se pourra et au plus tard dans les trois mois, à compter du jour de l'échange des ratifications.

X. Le présent traité sera ratifié, et les ratifications en seront échangées à Paris dans le délai de cinquante jours, ou plutôt si faire se peut.

Fait à Paris le 6 Janvier 1810.

(Signé) CHAMPAGNY, duc de Cadore.

Le comte d'ESSEN.

GUST., baron de Lagerbielke.

Digitized by Google

NOTE

Du Ministre des Relations Extérieures de France, à M. le Baron de Roell, *Ministre des Affaires Etrangeres de Hollande.*

Le soussigné ministre des relations extérieures de France est chargé de faire connaître à S. Ex. M. le Baron de Roell, ministre des affaires étrangeres de Hollande, les déterminations auxquelles la situation actuelle de l'Europe oblige S. M. I. Si ces déterminations sont de nature à contrarier le vœu des Hollandais, l'Empereur en est fâché sans doute, et ne les prend qu'avec regret; mais l'impitoyable destinée qui préside aux affaires de ce monde, et qui veut que les hommes soient entraînés par les événements, oblige S. M. de suivre d'un pas ferme les mesures dont la nécessité lui est démontrée, sans se laisser détourner par des considérations secondaires.

S. M. I., en plaçant un de ses freres sur le trône de Hollande, n'avait pas prévu que l'Angleterre oserait proclamer hautement le principe d'une guerre perpétuelle, et que, pour le soutenir, elle adopterait pour base de sa législation les monstrueux principes qui ont dicté ses ordres du conseil de Novembre 1807. Jusqu'alors son droit maritime était sans doute combattu par la France et repoussé par les neutres; mais enfin il n'excluait pas toute navigation; et laissait encore une sorte d'indépendance aux nations maritimes. Il y avait peu d'inconvénients pour la cause commune à ce que la Hollande commerçât avec l'Angleterre, soit par l'entremise des neutres, soit en empruntant leur pavillon. Marseille, Bordeaux, Anvers jouissaient du même avantage. L'Angleterre avait encore à ménager les Américains, les Russes, les Prussiens, les Suédois et les Danois, et ces nations formaient une sorte de lien entre les puissances que les mers séparent.

La quatrieme coalition a détruit cet état de choses; l'Angleterre, parvenue à réunir contre la France la Russie, la Prusse et la Suede, ne s'est plus vue obligée à tant de ménagements; c'est alors qu'abusant et des mots et des choses, elle a élevé la prétention de faire disparaître tous les droits des neutres devant un

Digitized by Google

simple décret de blocus. L'Empereur a été forcé d'user de représailles, et à son entrée à Berlin, il a répondu au blocus de la France par la déclaration du blocus des Isles Britanniques. Les neutres, et surtout les Américains, demanderent des explications sur cette mesure. Il leur fut répondu que, quoique l'absurde système de bloquer un état tout entier fût une usurpation intolérable, l'Empereur se bornerait à arrêter sur le continent le commerce des Anglais; que le pavillon neutre serait respecté sur mer; que ses bâtiments de guerre et ses corsaires ne troubleraient point la navigation des neutres, le décret ne devant avoir exécution que sur terre. Mais cette exécution même qui obligeait de fermer les ports de la Hollande au commerce anglais, blessait les intérêts mercantiles du peuple hollandais, et contrariait ses anciennes habitudes. Premiere source de l'opposition secrete qui commença à exister entre la France et les Hollandais. Dèslors S. M. I. entrevit avec douleur que le roi de Hollande allait se trouver placé entre ses premiers et ses plus imprescriptibles devoirs, ses devoirs envers le trône impérial, et l'opinion mercantile de la nation hollandaise. Cependant S. M. I. s'arma de patience et ferma les yeux, attendant du bienfait des événements un incident qui pût tirer son frere de la douloureuse alternative où cette position le mettait.

Sur ces entrefaites, la paix de Tilsit eut lieu. L'Empereur de Russie, provoqué par les outrages que l'Angleterre avait faits à son pavillon pendant qu'il combattait pour elle, et indigné de l'horrible attentat de Copenhague, fit cause commune avec la France.

La France espéra alors que l'Angleterre verrait désormais l'inutilité d'une plus longue lutte, et qu'elle entendrait à des paroles d'accommodement; mais ces espérances s'évanouirent bientôt. En même temps qu'elles s'évanouissaient, l'Angleterre, comme si l'expédition de Copenhague lui eût ôté toute pudeur, et eût brisé tous les freins, mettait ses projets à découvert, et publiait ses ordres du conseil de Novembre 1807, acte tyrannique et arbitraire qui a indigné l'Europe. Par cet acte, l'Angleterre réglait ce que pourraient transporter les bâtiments des nations étrangeres, leur imposait l'obligation de relâcher dans ses ports, avant de se rendre à leur destination, et les assujétissait à lui payer un impôt. Ainsi elle se rendait maitresse de la navigation universelle, ne reconnaissait plus aucune nation maritime comme indépendante, rendait tous les peuples tributaires, les assujétissait à ses

Digitized by Google

lois, ne leur permettait de commercer que pour son profit, fondait ses revenus sur l'industrie des nations et sur les produits de leur territoire, et se déclarait la souveraine de l'Océan, dont elle disposait comme chaque Gouvernement dispose des rivieres qui coulent dans l'intérieur de ses Etats.

A l'aspect de cette législation, qui n'était autre chose que la proclamation de la souveraineté universelle, et qui étendait sur tout le Globe la juridiction du parlement britannique, l'Empereur sentit qu'il était obligé de prendre un parti extrême, et qu'il fallait tout employer plutôt que de laisser le Monde se courber sous le joug qui lui était imposé. Il rendit son décret de Milan qui déclare dénationalisés les bâtiments qui ont payé le tribut imposé par l'Angleterre. Les Américains, menacés de se trouver de nouveau soumis au joug de l'Angleterre, et de perdre leur indépendance si glorieusement acquise, mirent un embargo général sur tous leurs bâtiments, et renoncerent à toute navigation et à tout commerce, sacrifiant ainsi l'intérêt du moment à ce qui est l'intérêt de tous les temps, la conservation de leur indépendance.

Le succès de ces grandes mesures dépendait surtout de leur exécution en Hollande. La Hollande y mit, au contraire, un obstacle; elle a continué à faire le commerce avec l'Angleterre.— Toutes les représentations de la France sur ce sujet ont été inutiles. S. M. I. a été forcée de recourir à des mesures de rigueur qui attestaient son mécontentement. Deux fois les douanes françaises ont été fermées au commerce de la Hollande. Elles le sont dans ce moment; de maniere que la Hollande n'a plus aucune communication légale avec les peuples du Continent; et l'Empereur est résolu à ne point rouvrir ces barrieres tant que les circonstances n'auront pas changé; en effet, ce serait les ouvrir au commerce anglais. La nation hollandaise, loin d'imiter le patriotisme des Américains, n'a paru guidée dans toutes ces circonstances que par de misérables intérêts mercantiles.

D'un autre côté, l'Empereur voit la Hollande sans moyens de guerre et presque sans ressource pour sa propre défense: elle est sans marine; les 16 vaisseaux, qu'elle devait fournir ont été désarmés; elle est sans énergie. Lors de la derniere expédition des Anglais, la place importante de Veere, qui n'était ni approvisionnée ni armée, n'a opposé aucune résistance; et le poste important de Batz, d'où pouvait dépendre le succès de tant d'événements, a été évacué six heures avant l'arrivée des coureurs de l'ennemi. Sans armée,

Digitized by Google

sans douanes, on pourrait presque dire sans amis et sans alliés, les Hollandais sont une réunion de commerçants uniquement animés par l'intérêt de leur commerce, et forment une riche, utile et respectable compagnie, mais non une nation.

S. M. I. désire la paix avec l'Angleterre. Elle a fait à Tilsit des démarches pour y parvenir; elles ont été sans résultat; celles qu'elle avait concertées à Erfurt avec son allié l'Empereur de Russie, n'ont pas eu plus de succès; la guerre sera donc longue, puisque toutes les démarches tentées pour arriver à la paix ont été inutiles. La proposition même d'envoyer des commissaires à Morlaix pour y traiter de l'échange des prisonniers, quoique provoquée par l'Angleterre, est restée sans effet, lorsqu'on a craint qu'elle pût amener un rapprochement. L'Angleterre, en s'arrogeant par ses ordres de Novembre 1807, la souveraineté universelle, et en adoptant le principe d'une guerre perpétuelle, a tout brisé et rendu légitimes tous les moyens de repousser ses prétentions. Si donc le changement qui a eu lieu dernierement dans le ministere anglais n'en produit aucun dans les principes de l'Angleterre, ce qu'il sera facile de constater par les discours qui seront tenus au nouveau parlement, et si elle continue à proclamer le principe de la guerre perpétuelle et de la souveraineté universelle, en maintenant ses ordres du conseil, dans ce cas, le soussigné est chargé de déclarer au ministere et à la nation hollandaise que la situation actuelle de la Hollande est incompatible avec les circonstances où les nouveaux principes adoptés par l'Angleterre ont mis les affaires de l'Empire et du Continent; en conséquence S. M. I. se propose:

1o. De rappeler auprès d'elle le prince de son sang qu'elle a placé sur le trône de Hollande. Le premier devoir d'un prince français, placé dans la ligne de l'hérédité du trône impérial, est envers ce trône. Quand ils sont en opposition avec celui-là, tous les autres doivent se taire; les premiers devoirs de tout Français, dans quelque circonstance que la destinée l'ait placé, est envers sa patrie.

2o. De faire occuper tous les débouchés de la Hollande et tous ses ports par les troupes françaises, ainsi qu'ils l'ont été depuis la conquête faite par la France en 1794, jusqu'au moment où S. M. I. espéra tout concilier en élevant le trône de Hollande.

3o. D'employer tous les moyens, et sans être arrêté par aucune considération, pour faire rentrer la Hollande dans le système du Continent, et pour arracher définitivement ses ports et ses côtes

Digitized by Google

à l'administration qui a rendu les ports de la Hollande les principaux entrepôts, et la plupart des négociants hollandais, les fauteurs et les agents du commerce de l'Angleterre.

Paris, le 24 Janvier, 1810.

(Signé) DUC DE CADORE.

Note du Ministre des Relations Extérieures, à M. Armstrong, Ministre Plénipotentiaire des Etats-Unis.

Le soussigné a rendu compte à S. M. l'Empereur et Roi de la conversation qu'il a eue avec M. Armstrong, ministre plénipotentiaire des Etats-Unis d'Amérique. S. M. l'autorise à lui faire la réponse suivante:

S. M. regarderait ses décrets de Berlin et de Milan comme attentatoires aux principes de justice éternelle, s'ils n'étaient la conséquence obligée des arrêts du conseil britannique, et surtout de ceux de Novembre 1807. Lorsque l'Angleterre a proclamé sa souveraineté universelle, par la prétention de soumettre l'Univers à un droit de navigation, et en étendant sur l'industrie de tous les peuples la juridiction de son parlement, S. M. a pensé qu'il était du devoir de toutes les nations indépendantes de défendre leur souveraineté, et a déclaré dénationalisés les bâtiments qui se rangeraient sous la domination de l'Angleterre, en reconnaissant la souveraineté qu'elle s'arrogeait sur eux.

S. M. distingue la visite et la reconnaissance d'un bâtiment. La reconnaissance n'a pour but que de s'assurer de la réalité du pavillon; la visite est une enquête intérieure faite, quoiqu'on se soit assuré de la vérité du pavillon, et dont le résultat est ou la presse de quelques individus, ou la confiscation de marchandises, ou l'application de lois ou dispositions arbitraires.

S. M. ne pouvait s'attendre aux procédés des Etats-Unis, qui, n'ayant pas à se plaindre de la France, l'ont comprise dans leurs actes d'exclusion, et à dater du mois de Mai, ont défendu l'entrée de leurs ports aux bâtiments français, en les soumettant à la confiscation. Aussitôt que S. M. a été instruite de cette mesure, elle a dû ordonner d'user de réciprocité envers les bâtiments américains, non-seulement dans son territoire, mais encore dans les pays qui sont sous son influence. Dans les ports de Hollande, d'Espagne,

Digitized by Google

d'Italie, de Naples, les navires américains ont été saisis, parce que les Américains avaient saisi les bâtiments français. Les Américains ne peuvent pas hésiter sur le parti qu'ils ont à prendre. Ils doivent ou briser l'acte de leur indépendance, et redevenir, comme avant la révolution, sujets de l'Angleterre, ou prendre des mesures telles que leur commerce et leur industrie ne soient pas tarifés par les Anglais; ce qui les rend plus dépendants que ne l'est la Jamaïque qui, au moins, a une assemblée de représentants et ses priviléges.

Des hommes sans politique, sans honneur, sans énergie, pourront bien alléguer qu'on peut se soumettre à payer le tribut imposé par l'Angleterre, parce qu'il est léger; mais comment ne sentent-ils pas que les Anglais n'auront pas plutôt fait admettre le principe, qu'ils hausseront le tarif? de sorte que ce fardeau d'abord léger, devenant insoutenable, il faudra bien se battre pour l'intérêt, après avoir refusé de se battre pour l'honneur.

Le soussigné avoue avec franchise que la France a tout à gagner à bien accueillir les Américains dans ses ports. Ses relations commerciales avec les neutres lui sont avantageuses; elle n'est jalouse en aucune maniere de leur prospérité. Grande, forte et riche, elle est satisfaite quand, par son commerce ou celui des neutres, les exportations peuvent donner à son agriculture et à ses fabriques le développement convenable.

Il y a à peine trente ans que les Etats d'Amérique fonderent au sein du Nouveau-Monde une patrie indépendante au prix du sang de tant d'hommes immortels qui périrent sur le champ de bataille pour secouer le joug de plomb du monarque anglais. Ces hommes généreux étaient loin de supposer, lorsqu'ils sacrifiaient ainsi leur sang pour l'indépendance de l'Amérique, que si près d'eux il serait question de lui imposer un joug plus pesant que celui qu'ils avaient secoué, en soumettant son industrie au tarif de la législation britannique et des arrêts du conseil de 1807?

Si donc le ministre d'Amérique peut prendre l'engagement que les bâtiments américains ne se soumettront pas aux arrêts du conseil d'Angleterre de Novembre 1807, ni à aucun décret de blocus, à moins que ce blocus ne soit réel, le soussigné est autorisé à conclure toute espece de convention tendante à renouveler le traité de commerce avec l'Amérique, et dans laquelle on arrêtera toutes les mesures propres à consolider le commerce et la prospérité des Américains.

Le soussigné a cru devoir répondre aux ouvertures verbales du ministre de l'Amérique, par une note écrite, afin que le président des Etats Unis puisse mieux connaître les intentions amicales de la France envers les Etats-Unis, et ses dispositions favorables au commerce américain. (Signé) Duc de Cadore.

Digitized by Google

Suite des Pieces Officielles Françaises, relatives à la Guerre d'Espagne.

Au Camp royal de Séville, le 1er Février, 1810.

Ordre général de l'Armée, donné par S. M. Catholique.

Soldats,

La guerre que l'Empereur vient de terminer si glorieusement avec l'Autriche, avait ranimé l'espoir du cabinet anglais. Ses armées, débarquées en Espagne, devaient faire la conquête de Madrid. Elles croyaient l'armée française affaiblie par la diversion du Danube; ils connaissaient mal la puissance du grand-empire. Les 1er., 5e. et 6e. corps de la grande-armée, les 7e., 4e., 3e. et 2e. de cette ancienne armée étaient tout entiers ici, pour confondre leurs espérances.

Abandonnés par leurs prétendus alliés, les troupes de l'insurrection tenterent un dernier effort au moment de la pacification de Vienne: Ocana confondit leurs projets insensés; vous ne vites dans elles que des hommes égarés jetés dans le précipice par un ennemi commun; vous voulûtes les sauver, je les reçus comme des enfants.

Les barrieres que la nature a placées entre le nord et le midi de l'Espagne, sont tombées; vous n'avez plus trouvé que des amis en-deçà de la Sierra-Morena; Jaen, Cordoue, Grenade, Séville, ont ouvert leurs portes; vous avez parcouru ces provinces avec l'esprit de paix et d'ordre qui vous distingue. Le bon accueil des habitants, l'abondance, la paix, ont été les résultats de votre conduite.

Soldats français, comment vous témoigner ce que je vous dois?

Je vous rappelle à vous-mêmes votre propre conduite.

L'Empereur la connaîtra.

Le Roi d'Espagne veut, qu'entre les colonnes d'Hercule s'élève une 3e. colonne, qui porte à la postérité la plus reculée et aux navigateurs des deux Mondes, la connaissance des chefs et des corps français qui ont conquis les Espagnes.

De l'Alcazar de Séville, le 1er Février 1810.

(Signé) **Joseph.**

Digitized by Google

Lettres de Soult a Berthier, et autres.

Sébastiani *à S. E. M. le Maréchal Duc de Dalmatie* (Soult).

Monseigneur,

J'ai eu l'honneur de rendre compte à V. E. du brillant combat de cavalerie qui a eu lieu à Alcala-Réal, dont les résultats ont été plus grands même que je ne l'avais cru. Non-seulement toute l'artillerie ennemie est tombée en notre pouvoir, mais l'infanterie qu'Arizaga avait réunie, s'est dispersée; ce général en chef n'a plus avec lui que 1800 hommes avec lesquels il s'est sauvé à Murcie. Freire, qui avant le combat d'Alcala-Real avait encore 2400 chevaux, n'en conserve plus que 1200, avec lesquels il a pris le même chemin qu'Arizaga. Sa fuite est si précipitée qu'il achevera de ruiner le peu de cavalerie qui lui reste. Les soldats de l'armée ont brisé leurs armes et sont rentrés dans leurs foyers.

Je vais acheter 150 chevaux de ceux pris à Alcala-Réal, et M. de Choiseul va chercher à organiser un escadron avec les déserteurs et les prisonniers, et aussitôt son organisation faite, il l'amènera au roi.

J'ai d'abord fait prendre tout ce qui était nécessaire pour remonter les hommes à pied dans les régiments français.

Je suis entré hier dans Grenade aux acclamations d'une population immense. Tous les grands propriétaires, les employés de la justice, toute la noblesse sont restés, et prêteront aujourd'hui avec plaisir leur serment de fidélité.

J'ai trouvé ici un bataillon de 1000 hommes, tous étrangers, presque tous Suisses de l'armée du Général Dupont. Il est bien armé, bien organisé, bien habillé; ses officiers sortent presque tous de l'ancien régiment suisse de *Reding*, au service d'Espagne. Ce bataillon craignant un châtiment de la part de l'Empereur, voulait se retirer sur Malaga; mais je leur ai promis leur pardon, s'ils voulaient servir l'Empereur et Roi, et ils se sont empressés de le promettre. Les officiers l'ont juré, par écrit, sur leur parole d'honneur; les sous-officiers et soldats ont prêté leur serment avec enthousiasme, aux cris de vive l'Empereur! J'avais commencé par les désarmer, mais je leur rends aujourd'hui leurs armes et je les ferai partir avec moi. Ce bataillon a rendu des services dans Grenade, où il a comprimé l'effervescence du peuple, qui voulait forcer les citoyens honnêtes à se défendre contre nous.

Nous avons trouvé ici une douzaine de pieces d'artillerie, quelques munitions, mais très-peu de magasins. Je fais dresser

Digitized by Google

aujourd'hui des états exacts de tout ce qui existe en tous genres; dès qu'ils seront finis, j'aurai l'honneur de les adresser à V. Exc.

Je n'ai trouvé dans les prisons de Grenade que 12 prisonniers français; de ce nombre n'est pas le général Franceschi, et j'en suis désolé. Le capitaine général l'avait envoyé, il y a huit jours, à Malaga, où j'espere le délivrer bientôt.

Malaga est dans un état de confusion et de trouble qui menace des plus grands désordres. Les partis français et anglais sont en présence et menacent de se combattre: je vais y marcher pour assurer le triomphe des nôtres, et donner la tranquillité à cette ville. Je ferai occuper demain Loja, après-demain Antequera; je chercherai à lier mes communications avec V. Exc. par Ecija et par Osnusa.

Je vais faire mettre en état de défense le fort l'Alhambra: il pourra contenir 12 ou 1500 hommes de garnison; je vais l'approvisionner en tous genres pour six mois, et nous aurons par ce moyen la possession tranquille de Grenade et de la province.

L'armée se conduit d'une maniere admirable; aussi les habitants sont dans l'enchantement. Tout le monde regarde ici la guerre comme finie.

Si ce que le roi chasse devant lui, a quelque velléité de se retirer sur Malaga, j'espere en rendre bon compte.

Je prie V. Exc., etc.

(Signé) HORACE SEBASTIANI.

Grenade, le 29 Janvier 1810.

Pour copie,

Maréchal DUC DE DALMATIE.

Lettre du Maréchal Soult.

Terra-Bianca, le 1er. Février 1810
à sept heures du matin.

Sire,

Deux nouveaux parlementaires se sont présentés hier au soir pour me faire des propositions auxquelles je n'ai pas cru devoir adhérer. Ils prétendent que Séville étant la capitale du royaume d'Andalousie, ne pouvait pas être regardée comme une ville d'un autre ordre; qu'ils étaient chargés de stipuler pour son indépendance et la distinction particuliere qu'ils croyaient lui être due; et entr'autres conditions aussi erronées, ils demandaient que les cortès fussent assemblés pour établir les lois du royaume, comme si Séville représentait la nation espagnole. J'ai répondu à tout cela que, dans la position où se trouvait cette ville, elle devait se

Digitized by Google

trouver très-heureuse que S. M. catholique daignât lui accorder sa protection et lui épargner les miseres qui résultent ordinairement d'une résistance injuste; mais pour concilier leurs prétentions avec les intérêts de V. M., je leur ai donné la déclaration ci-jointe, signée de ma main. Ce palliatif a paru les satisfaire. Ils s'en sont retournés pour la faire connaître au peuple de Séville, et m'ont promis de revenir ce matin m'instruire de l'effet qu'elle aura produit.

J'ai l'honneur d'être avec respect,

Sire,

De Votre Majesté

Le très-humble et très-obéissant serviteur

Le maréchal d'Empire, Duc de Bellune.

(Signé) Victor.

Pour copie,

Maréchal, Duc de Dalmatie.

Copie de la Déclaration faite aux Parlementaires de la Ville de Séville, par S. Exc. le Maréchal Duc de Bellune.

Le Maréchal d'Empire, Duc de Bellune, commandant en chef le 1er. corps de l'armée d'Espagne,

Déclare, d'après les intentions de S. M. C. le Roi d'Espagne et des Indes, que sûreté et protection sont pleinement accordées aux habitants et à la garnison de Séville; qu'aucun individu, de quelque classe et de quelque condition qu'il soit, appartenant à la population et à la garnison de Séville, ne sera jamais recherché ni poursuivi pour faits ou opinions contraires aux intérêts de S. M. C., antérieurs à ce jour; que notre sainte religion catholique et ses ministres seront spécialement protégés, de même que les églises et les couvents; que les militaires espagnols seront libres de continuer leur service dans les troupes de S. M. C., ou de rentrer chez eux pour y vivre paisiblement, après avoir toutefois déposé leurs armes, et s'être soumis au roi; qu'enfin la ville de Séville, ses habitants et sa garnison actuelle seront traités selon les intentions du roi, avec toute la douceur et la justice qui caractérisent S. M. C.

Le Maréchal Duc de Bellune déclare en outre que toute contribution illégale, de quelque nature qu'elle soit, est strictement défendue, et que le logement militaire sera établi dans les cou-

Digitized by Google

vents ou dans les casernes, excepté pour les officiers de tous grades qui seront logés dans les maisons particulieres, où il leur sera fourni tous les objets qui leur sont dûs d'après l'ordonnance.

Au quartier-général près Séville, le 31 Janvier 1810.

Le maréchal d'Empire, duc de BELLUNE,

(Signé) VICTOR.

Pour copie,

Maréchal duc de DALMATIE.

A S. A. S. le Prince de Neufchâtel *et de* Wagram, *Major-Général.*

J'ai l'honneur de rendre compte à V. A. S. de l'entrée des troupes impériales dans Séville, et de la dissolution de la Junte insurrectionnelle. Les troupes du 1er corps étaient devant la place, et elles se préparaient à l'emporter d'assaut, lorsque M. le maréchal duc de Bellune reçut plusieurs parlementaires, qui vinrent annoncer la soumission des habitants, mais à des conditions qui ne purent être admises. On savait qu'il n'y avait que peu de troupes dans Séville, et la populace qui était armée ne pouvait suffire à la défense des retranchements. Dans ces circonstances, M. le maréchal duc de Bellune jugea à propos de remettre aux parlementaires une déclaration par écrit, dont j'ai l'honneur d'adresser copie à Votre Altesse, à laquelle se trouve jointe copie du rapport qui a été fait à ce sujet au roi. Cette déclaration suffit; le peuple se calma; hier, à dix heures du matin, les portes de la ville furent remises, et à trois heures après midi, S. M. C. fit son entrée, aux acclamations de la généralité des habitants.

On a trouvé dans la place 263 pieces de canon dont 140 en batterie, des munitions, des armes, des magasins et des approvisionnements. En ce moment on s'occupe de dresser l'inventaire de tous ces objets, et le rapport en sera fait. Il paraît que depuis 15 jours les individus de la Junte et leurs partisans se préparaient à l'événement, et qu'ils avaient fait évacuer beaucoup de choses sur Cadix; ils ont aussi vendu aux Anglais tout ce qui pouvait leur procurer de l'argent comptant. Enfin, dans les derniers jours, le peuple a pillé une partie des magasins; cependant on espere retrouver à San-Lucar, où M. le maréchal duc de Bellune doit envoyer un détachement, des effets précieux et de l'artillerie, qui probablement n'auront pas eu le temps de sortir du Guadalquivir.

Digitized by Google

Les retranchements que les insurgés ont élevés autour de Séville sont immenses : il faudrait 60,0000 hommes pour les défendre ce qui prouve leur nullité. Le plus grand nombre des habitants est resté, et la plupart de ceux qui sont partis rentrent en foule. Il n'y aura que quelques familles qui ont joué un rôle marquant dans la révolution, qui probablement ne reparaîtront pas.

La Junte s'est dissoute ; son dernier acte a été de destituer des généraux, et d'en indiquer d'autres qui depuis long-temps étaient en disgrâce. Blake est dans ce dernier cas ; il devait remplacer Arizaga, mais celui ci n'avait déjà plus de troupes ; Castaños s'est abouché avec le duc del Parque ; on ne sait trop ce qu'il est devenu ; Cuesta a méprisé les derniers cris de la Junte ; La Romana a été joindre les troupes qu'il a commandées en disant qu'il allait aviser au moyen de se tirer d'affaire ; Tilly se sauve à Philadelphie, il emporte trois millions ; Altamira et l'évêque de Laodicée ont été arrêtés par le peuple à Xérès, et sont encore en prison. Les autres membres de la Junte se sont sauvés chacun pour leur compte ; quelques-uns ont déjà témoigné leur repentir au roi, et annoncent que d'autres suivront leur exemple. Enfin, il n'existe d'autres traces de ce gouvernement insurrectionnel, que le souvenir des maux qu'il a faits.

Les corps insurgés se dissolvent, et les individus qui en ont fait partie rentrent chez eux. La crainte d'être traités comme prisonniers de guerre les empêche de demander à prendre du service. Ce motif a fait aussi que beaucoup de prisonniers qu'on avait déjà, se sont échappés. Un corps de 5000 hommes, qui venait de l'armée de Castille pour couvrir Séville, s'étant trouvé prévenu, s'est entièrement débandé à six lieues d'ici, et chacun a pris sa direction.

Déjà beaucoup de prisonniers français ont été délivrés ; on espère en sauver davantage. Parmi eux il y a des marins.

Dans des circonstances aussi favorables, S. M. C. a pensé qu'il était instant de profiter des avantages que les armées de S. M. l'Empereur et Roi ont obtenus. En conséquence, M. le maréchal duc de Bellune a reçu ordre de se diriger avec le premier corps d'armée sur Cadix. Il s'emparera d'abord de Puerto Santa-Maria, Puerto Réal, et de la Caraca, où sont les ports militaires, les ports marchands, l'arsenal, et les établissements de marine. Il fera aussi en sorte de s'emparer de l'île de Léon, et empêchera qu'à Cadix on puisse faire de l'eau en terre ferme. Il fera occuper San Lucar, Rota, Xérès, Arcos, Medina Sidonia, d'où il enverra jusqu'à

Digitized by Google

Ronda pour intercepter la route de Gibraltar. On dit que les Anglais ont un corps de troupes à St.-Roch.

On a l'espoir que la ville de Cadix se soumettra; Vénégas y commande; il a refusé il y a peu de jours que les les Anglais y débarquassent 4000 hommes, ainsi qu'ils en avaient le projet. L'escadre française et espagnole qui est dans le port se compose de 22 vaisseaux. Les Anglais en ont cinq dans la baie et beaucoup de transports.

Les rapports du général Sébastiani ne sont pas encore parvenus; cependant, il a dû entrer à Grenade le 28 au soir ou 29 au matin, ainsi que lui-même l'a annoncé, et envoyer aussitôt des partis sur Guadix, Malaga, et Antequera. Il faut croire qu'un de ses officiers porteur de ses lettres, se sera égaré. J'espere que dans ma premiere dépêche, je serai à même de rendre compte de ses opérations.

J'ai l'honneur de prier V. A. S. de vouloir bien mettre mon rapport sous les yeux de S. M. l'Empereur et Roi, et de m'honorer de ses ordres.

Je la prie aussi d'agréer les sentiments de mon profond respect.

Maréchal duc de DALMATIE.

Séville, le 2 Février 1810.

A S. A. S. le Prince de Neufchâtel *et de* Wagram, *Major-Général.*

Le rapport du général Sébastiani que j'attendais et qu'hier j'ai eu l'honneur d'adresser à V. A. S., est enfin arrivé; ci-joint je lui en remets copie; elle y trouvera des détails très-intéressants sur l'entrée des troupes de S. M. l'Empereur et Roi à Grenade et sur la défection générale des troupes insurgées. Le général Sébastiani a parfaitement rempli les instructions qui lui ont été données, et d'après les derniers ordres qu'il a reçus, aujourd'hui il doit être à Malaga, et ses reconnaissances vers Guadix, sur la route de Murcie, ainsi qu'à Antequera, d'où il communiquera par Ronda avec le 1er corps.

J'écris au général Sébastiani de garder le bataillon espagnol qui s'est soumis, et a prêté serment de fidélité à l'Empereur, de l'employer dans le service, et d'augmenter ce bataillon de tous les suisses et étrangers qui le joindront. Il est probable qu'en approchant de Malaga et de Murcie, il en recevra un grand nombre, et

Digitized by Google

qu'en même temps il délivrera des prisonniers français, peut-être même le général Franceschi, ainsi qu'il le fait espérer.

Toute l'artillerie et les munitions que le général Sébastiani a prises entre Andujar et Grenade, seront ramenées sur la ligne de communication.

Le général Sébastiani fera occuper Malaga, Antequera, Motril et Guadix, afin de maintenir ainsi tout le royaume de Grenade qui aujourd'hui paraît entierement soumis, préparer la soumission de celui de Murcie, et favoriser l'expédition de Cadix. Il peut cependant se faire que le roi soit dans le cas de retirer au général Sébastiani le 12e régiment d'infanterie légere qui lui avait été envoyé de renfort.

Le 1er corps d'armée opere son mouvement sur Cadix; demain il sera à Xérès de la Frontera et à Arcos. Sa colonne de droite pourra aussi arriver à San-Lucar, où on compte faire des prises considérables provenant des évacuations de Séville.

M. le maréchal duc de Trévise se met demain en marche pour Badajoz; il ne laissera qu'une brigade à Séville, au lieu d'une division que j'ai annoncée dans mon dernier rapport; sur la Guadiana, il joindra le 2e corps et lui donnera des ordres.

Des ordres sont donnés pour que dans tous les ports les bâtiments anglais ou américains, ainsi que les marchandises anglaises, soient confisqués: on fait la vérification de ce qui pouvait se trouver à Séville.

De la maniere dont les habitants de l'Andalousie se prononcent, on pourrait considérer la guerre comme presque finie.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Séville, le 3 Février 1810.

(Signé) Le Maréchal duc de DALMATIE.

Nous avons délivré à Séville les colonels suisses de Preuff et de Reding qui étaient prisonniers de guerre. Ils seront envoyés au général Sébastiani.

A S. A. S. le Prince de Neuchâtel *et de* Wagram, *Major-général.*

J'ai l'honneur d'adresser à V. A. S. duplicata de mon rapport du 2 de ce mois sur l'entrée des troupes de S. M. l'Empereur et Roi à Séville. Le Sieur Curmilion, chef de bataillon, qui en était porteur, paraît être égaré, et on craint qu'il n'ait été assassiné. Au

Digitized by Google

moins on ne l'a pas vu passer à Cordoue où j'ai fait demander de ses nouvelles.

Depuis ce rapport, j'ai eu l'honneur d'envoyer à V. A. S. des détails sur l'entrée des troupes impériales à Grenade et sur l'entière soumission de cette province.

Le général Sébastiani qui a obtenu de brillants succès, doit être aujourd'hui à Malaga. Il fait occuper Antequera et Guadix. Il doit communiquer par Ronda et Marbella avec le premier corps. Le château d'Alhambra, à Grenade, est mis en état de défense et approvisionné. Douze cents hommes de garnison assureront la tranquillité de cette ville populeuse.

M. le maréchal duc de Bellune a rendu compte qu'aujourd'hui ses troupes du premier corps occuperaient San-Lucar de Barrameda Rota, Puerto de Santa-Maria, Puerto Réal et Chiclana ; ces derniers endroits devant Cadix, ainsi que Médina-Sidonia. De cette position, la ville de Cadix sera entièrement bloquée du côté de terre ; on sera maître du port militaire et de tous les établissements de la marine. On a des espérances sur Cadix ; cependant on n'est pas encore entièrement instruit sur la conduite que tiendront les habitants de cette ville. Le duc d'Albuquerque qui avait rallié 18 ou 20,000 hommes en avant de Séville, n'en avait que 4,500 et 1000 de cavalerie quand il est passé à Xérès se dirigeant sur Cadix : le reste l'avait abandonné. Les habitants de Xérès ont voulu se mettre en défense contre cette bande.

J'ai l'honneur de prier V. A. S. de vouloir bien mettre mon rapport sous les yeux de S. M. l'Empereur.

Je la prie aussi d'agréer l'hommage de mon profond respect.

Séville, le 5 Février, 1810.

Maréchal Duc de Dalmatie.

Lettre au Prince de Neufchâtel, *Major-Général.*

Dans mon dernier rapport, j'ai eu l'honneur d'annoncer à V. A. S. que le général Sébastiani était en opération sur Malaga. Ce général a rendu compte qu'étant à Grenade, il fut instruit qu'après une nouvelle émeute qu'il y avait eu à Malaga, un ancien colonel, nommé Abeillo, s'était emparé de l'autorité, qu'il avait fait arrêter et embarquer l'ancienne administration civile et militaire, le général Cuesta et les principaux habitants, et que, se-

Digitized by Google

condé par beaucoup de prêtres et de moines, qui prêchaient une croisade contre nous, il était parvenu à armer les habitants de la montagne et ceux de la ville; un capucin avait été nommé lieutenant-général, deux autres, maréchaux-de-camps; des moines étaient colonels et officiers; enfin, cette nouvelle insurrection prenait un caractere alarmant; déjà un corps de 6000 hommes s'était porté au défilé des montagnes, et défendait le passage du col dit Boche de Lasno; les habitants de Alhama étaient soulevés, et cette ville avait dû être emportée de vive force; les Anglais qui étaient à Malaga excitaient le peuple à l'anarchie, en même-temps qu'ils se disposaient à fuir sur leurs bâtiments à l'approche du danger.

Le général Sébastiani avait reçu ordre de marcher sur Malaga; instruit de ce qui se passait dans cette ville, il fit accélérer son mouvement. Le 5, il partit d'Antequera avec son avant-garde, replia aisément les postes ennemis qui défendaient les gorges, quoique la route fût coupée en plusieurs endroits, et les mena battant jusques devant Malaga, où ils se rallierent à une masse informe d'insurgés, ayant avec eux une nombreuse artillerie et un détachement de cavalerie; il était quatre heures du soir, l'infanterie était encore éloignée, et le général Sébastiani voulant épargner ces malheureux, leur envoya trois parlementaires pour les sommer de mettre bas les armes; mais au lieu de répondre à ce procédé généreux, leur masse s'ébranla et se porta à la rencontre de la colonne, en même temps qu'ils engagerent un feu d'artillerie et de mousqueterie des plus vifs; le général Sébastiani saisit ce moment, il fit charger sa cavalerie et tout fut renversé; 1500 insurgés, parmi lesquels beaucoup de prêtres et de moines, resterent morts sur place, et on entra pêle-mêle avec les fuyards dans la ville, où le feu se continua pendant quelques instants; mais la crainte succédant bientôt à l'exaltation, le combat cessa et les habitants se soumirent. Cette affaire, qui fait le plus grand honneur à la cavalerie, nous a occasionné la perte de trente hommes.

Le général Sébastiani cite avec distinction dans son rapport M. le général de division Milhaud, et sollicite en sa faveur le grade de grand-officier de la légion d'honneur, dont il s'est rendu digne par sa belle conduite dans plusieurs actions mémorables de la campagne; il cite aussi le général de brigade Peireimont, le colonel Sparte, les chefs d'escadron Lenourit, du 16e de dragons; Saint-Léger, du 10e de chasseurs, et Kostaneswki, des lanciers; le chef de bataillon Fourcade, commandant les voltigeurs réunis; M.

Digitized by Google

Sarraphino, capitaine de voltigeurs au 12e régiment; MM. Lascours, de Wœstine et Coigny, ses aide-de-camp; ce dernier a eu un cheval tué sous lui; M. Tiburce Sébastiani, M. Dussel, lieutenant au 16e de dragons; M. Bouillé, adjudant-commandant; M. Emy, capitaine du génie, et M. de Choiseul, chef d'escadron au service de S. M. C. qui tous ont montré une grande valeur et se sont fait remarquer.

On a trouvé dans la place 148 pièces de canon de divers calibres et beaucoup de munitions, ainsi que des approvisionnements. Il y avait un équipage de 28 pièces de campagne qui était en expédition pour Tarragone. Il n'y avait que 25 bâtiments dans le port; trois bâtiments de guerre anglais qui s'y trouvaient, avaient eu soin de faire mettre au large ceux qu'ils voulaient emmener, avant qu'ils pussent être atteints. On a fait séquestrer les marchandises anglaises qui étaient à Malaga. On en dressera inventaire, et il en sera fait rapport.

L'occupation de Malaga est en ce moment d'une grande importance; elle complette la soumission de la province de Grenade, et isole entièrement la partie qui tient au voisinage de Gibraltar et à Cadix. Il est aussi probable qu'elle influera sur la détermination des habitants de cette dernière place. L'effet que cet événement a produit est d'autant plus grand, que le lendemain les habitants de Velez de Malaga arrêterent les chefs de cette nouvelle insurrection, et les livrerent à l'armée impériale en demandant qu'il en fût fait justice.

M. le maréchal duc de Trévise a rendu compte de Los Santos, route d'Estramadure, que les troupes du 5e corps étaient établies le 9 dans cet endroit et à Zaffra; ses reconnaissances étaient dirigées sur Badajoz et Merida. Il continuait à ramasser de l'artillerie, des munitions et des approvisionnements que les insurgés avaient abandonnés; il a trouvé plusieurs postes fortement retranchés, également abandonnés. Demain, le 5e corps sera sur la Guadiana où il aura connaissance du mouvement du 2e corps et de ce qui se passe dans la vallée du Tage.

J'ai l'honneur de prier V. A. S. de vouloir bien mettre mon rapport sous les yeux de S. M. l'Empereur et Roi, et d'agréer l'hommage de mon respect.

(Signé) Maréchal Duc de Dalmatie.

Séville, le 10 Février, 1810.

Digitized by Google

Bataille de Vich en Catalogne, le 20 Février.

A S. Exc. le Duc de Feltre, *Ministre de la Guerre.*

Gironne, le 28 Février, 1810.

J'ai l'honneur d'annoncer à V. Ex. le succès d'une bataille qui a eu lieu le 20, dans la plaine de Vich. Cette action, l'un des faits d'armes de la guerre de Catalogne qui fait le plus d'honneur aux troupes Françaises, est celui où elles ont déployé le plus de dévouement et de courage.

Depuis quelques jours, le nouveau général en chef de l'armée insurgée en Catalogne avait rassemblé toutes ses forces à Moya. Il avait fait sortir les garnisons des places de guerre, avait réuni un grand nombre de Miquelets aux troupes de ligne, espérant, avec de tels renforts et une masse d'hommes aussi considérable, anéantir la division Souham. Les troupes de ligne Espagnoles s'élevaient à 19,000 hommes, 1200 chevaux et plusieurs milliers de Miquelets et Soumatins.

Vers les 7 heures du matin, l'ennemi a débouché dans la plaine de Vich, sur trois colonnes:

La premiere, dont faisait partie toute sa cavalerie, est venue par Tona; cette colonne s'est déployée en avant de ce village, ayant toute sa cavalerie sur son flanc droit.

La seconde colonne est descendue du col de Suspena, et s'est formée en ordre de bataille à la gauche de la premiere colonne.

La troisieme a pénétré par Salfora, et a occupé les montagnes qui dominent la plaine de Vich à l'Ouest.

Outre ces trois colonnes les Miquelets et Soumatins, sous les ordres de Rovira, couvraient les hauteurs, et une partie devait attaquer Gurp, où est stationné le 4me bataillon du 3me régiment d'infanterie de ligne.

Lorsque le général de division Souham a été à peu près certain des mouvements de l'ennemi; il a réuni dans la plaine, immédiatement au-dessus de Vich, toute sa division. Le 42me régiment d'infanterie de ligne au centre, le 1er régiment d'infanterie légere à droite, le 4me bataillon du 93me appuyant le 1er léger, la cavalerie soutenant les trois pieces d'artillerie et les ailes de la division. L'attaque de l'ennmi a commencé sur Gurp, avec une telle vivacité qu'il semblait que ce devait être le point principal où il avait intention de faire effort: mais le général Souham n'a

Digitized by Google

point pris le change ; le 4me bataillon d'infanterie légere s'est replié en bon ordre sur Vich, sans être entamé et sans perdre un seul homme.

Une fusillade très-forte s'est ensuite engagée sur tout le front de la ligne ; l'ennemi qui opposait l'élite de ses troupes, et notamment deux régiments Suisses, a attaqué avec beaucoup d'audace, en même temps qu'il faisait filer sur sa droite toute sa cavalerie, qui cherchait à déborder le flanc gauche. Le général Souham a fait alors charger le 24me de dragons ; appuyé sur son flanc gauche, par la compagnie d'élite des dragons Napoléon. Cette charge a culbuté la cavalerie ennemie et a mis le plus grand désordre dans ses rangs ; un grand nombre de cavaliers Espagnols ont été tués dans cette charge, trente chevaux sont restés enterrés dans un fossé d'où ils n'ont pu sortir. Dans ce moment le colonel Delord a été blessé d'un coup de sabre au bras gauche. La cavalerie ennemie, en se repliant, a beaucoup souffert par le feu de la mousqueterie et de la mitraille que l'artillerie dirigeait sur elle.

Le général Espagnol a disposé alors de toutes ses forces de réserve et a cherché à pénétrer par le centre, en attaquant avec furie le 42me régiment, commandé par le colonel Eppert, qui a eu ses habits criblés de balles ; ce régiment, avec le bataillon du 93me ont soutenu, pendant trois heures, le feu le plus vif et le plus meurtrier, sans que l'ennemi ait pu leur faire perdre un pouce de terrein. La fermeté des soldats et de leurs officiers ne peut être assez louée.

Las de faire des efforts inutiles pour enfoncer notre centre, Odonel, le général en chef de l'armée ennemie, a voulu tout à-coup, par une manœuvre hardie et à l'aide de forces plus que triples, déborder les deux flancs de la ligne ; mais cette tentative ne lui a pas mieux réussi. Le 1er régiment d'infanterie légere, commandé par le colonel Bourgeois, l'a arrêté sur la droite par tous les points où il a voulu pénétrer ; ce corps s'est parfaitement montré.

Dans cette circonstance, le général de division Souham, dont j'apprécie le mérite et les hautes qualités militaires, a été blessé d'un coup de feu à la tempe gauche, en danger de perdre l'œil ; mais du moins il n'y a rien à craindre pour les jours d'un officier général aussi distingué, et qui sert aussi utilement son prince et sa patrie. . . . . Malgré sa blessure très-douloureuse, ce chef qui

Digitized by Google

possede au plus haut degré la confiance de sa division, s'est empressé, après son pansement, de reparaître à la tête de ses braves, qu'il a conduits jusqu'à la fin de la journée.

Pendant son absence, le général Augereau seul général de brigade dans la divison, en a pris le commandement, & a fait partout les plus sages dispositions; il a montré dans cette circonstance autant de bravoure que de talents militaires. Tandis que tous ses ordres s'exécutaient de toutes parts, nos troupes du centre et de droite arrêtaient l'ennemi étonné d'une résistance qui déconcertait tous ses calculs, et qui rendait inutile le déployement de toutes ses forces. Odonel faisait filer par sa droite une colonne d'infanterie, soutenue de toute sa cavalerie; mais une charge ordonnée à propos et exécutée par le 24me régiment de dragons, le 3me de chasseurs provisoire, et un escadron de dragons de Napoléon, a coupé entierement cette colonne composée de troupes Suisses, 1000 hommes ont mis bas les armes, et deux drapeaux leur ont été enlevés. Cette charge vigoureuse a été poursuivie jusqu'à Tona, notre cavalerie a fait un massacre horrible; la déroute était si grande, qu'aussitôt elle s'est manifestée dans toute la ligne ennemie d'après le double effort qu'ont montré les Français. Sur tous les points, les Espagnols furent culbutés et poursuivis jusqu'à Moya; ceux qui se sont échappés n'ont dû leur salut qu'à la faveur des montagnes escarpées. La terre était jonchée de morts, de blessés, d'armes et de débris.

Quoique l'armée de Catalogne ait toujours obtenu des succès décisifs, elle ne compte pas de journée aussi glorieuse

La perte de l'ennemi est considérable; il a eu plus de 3,500 hommes tués ou blessés; dans ce nombre on a reconnu plusieurs officiers de marque supérieurs; 3,950 prisonniers sont en toute pour se rendre en France, parmi lesquels 125 officiers de tous grades. Les équipages, les ambulances de l'armée ennemie sont tombés au pouvoir de nos intrépides soldats de même que 100 mulets chargés de cartouches, et 500 chevaux de cavalerie.

Le général Odonel ne pourra désormais trouver son salut que sous les murs de Tarragonne.

Pendant toute l'action, l'adjudant commandant Guillemet, chef d'état-major du général de division Souham, a montré une activité et un dévouement dignes d'éloge.

Tandis qu'Odonel, avec ses trois divisions, était aux prises avec celle du général Souham, un corps de 2000 hommes de

Digitized by Google

troupes de ligne, 1500 miquelets et 200 chevaux, commandés par un colonel Suisse, attaquait un poste de 60 hommes des braves régiments de Berg, qui occupait Besala, commandés par le colonel-brigadier Guettre, lesquels firent une résistance opiniâtre. J'en fus instruit à temps, et y envoyai 1200 hommes à leur secours, commandés par le général Guillot, qui, de concert avec le colonel Guettre, firent échouer l'entreprise hardie de l'ennemi, et le chassèrent jusques au delà d'Olot, après lui avoir fait essuyer une perte de plus de 300 hommes

Les troupes Italiennes qui forment le blocus d'Ostalric, furent attaquées également dans cette journée par des nuées d'insurgés, qui débouchaient de toute part des montagnes, au nombre de plus de 5,000 hommes; mais leurs efforts furent inutiles; et par les bonnes dispositions qu'avait prises le général Mazuchelli, commandant provisoirement la division Pino, les brigands furent dispersés avec grande perte.

Le général de division Verdier, avec une colonne de 1,500 hommes, chassait en même temps des bandes éparses qui désolaient la partie paisible de la côte, et faisait disparaître une Junte insurrectionnelle qui soufflait la discorde dans les environs d'Arcuy's-de-Mer.

Partout l'ennemi a échoué et a éprouvé la déroute la plus honteuse: les projets d'Odonel étaient d'anéantir la division Souham, de bloquer Ostalric, et de venir intercepter de nouveau nos communications avec la France.

Notre perte dans cette journée sur tous les points collectivement, se porte à 143 morts et 272 blessés; parmi lesquels 7 officiers.

Généraux, officiers, soldats, tous méritent les plus grands éloges. Je me réserve de faire connaître à V. Exc. ceux d'entr'eux qui se sont le plus particulierement distingués.

Je prie V. Exc. d'agréer l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Maréchal d'Empire, Gouverneur-Général de la Catalogne.

(Signé) Augereau, *Duc de Castiglione.*

Digitized by Google

Prise des Etats du Prince Primat, et Création du Grand Duché de Francfort en faveur d'Eugene Napoléon.

Le Sénat s'est réuni le 3 Mars à une heure après midi, sous la présidence du Prince Archichancelier de l'Empire.

S. A. S. a fait donner lecture des pieces suivantes :

Message de S. M. au Sénat.

Sénateurs,

Les principes de l'Empire s'opposant à ce que le sacerdoce soit réuni à aucune souveraineté temporelle, nous avons dû regarder comme non avenue la nomination que le Prince Primat avait faite du Cardinal Fesch pour son successeur. Ce prélat, si distingué par sa piété et par les vertus de son état, nous avait d'ailleurs fait connaître la répugnance qu'il avait à être distrait des soins et de l'administration de ses dioceses.

" Nous avons aussi voulu reconnaître les grands services que le Prince Primat nous a rendus, et les preuves multipliées que nous avons reçues de son amitié. Nous avons ajouté à l'étendue de ses Etats, et nous les avons constitués sous le titre de *grand duché de Francfort*. Il en jouira jusqu'au moment marqué pour le terme d'une vie consacrée à faire le bien.

Nous avons en même-temps voulu ne laisser aucune incertitude sur le sort de ses peuples, et nous avons en conséquence cédé à notre cher fils le Prince Eugene-Napoléon, tous nos droits sur le grand duché de Francfort. Nous l'avons appelé à posséder héréditairement cet Etat après le décès du Prince Primat, et conformément à ce qui est établi dans les lettres d'investiture dont nous chargeons notre cousin le prince archi-chancelier de vous donner connaissance.

Il a été doux pour notre cœur de saisir cette occasion de donner un nouveau témoignage de notre estime et de notre tendre amitié à un jeune prince dont nous avons dirigé les premiers pas dans la carriere du gouvernement et des armes; qui, au milieu de tant de circonstances, ne nous a jamais donné aucun motif du

Digitized by Google

moindre mécontentement. Il nous a, au contraire, secondé avec une prudence au-dessus de ce qu'on pouvait attendre de son âge, et dans ces derniers temps, il a montré, à la tête de nos armées, autant de bravoure que de connaissance de l'art de la guerre. Il convenait de le fixer d'une maniere, stable, dans le haut rang où nous l'avons placé.

Elevé au grand-duché de Francfort, nos peuples d'Italie ne seront pas pour cela privés de ses soins et de son administration; notre confiance en lui sera constante, comme les sentiments qu'il nous porte.

Donné en notre palais des Tuileries, le 1er Mars 1810.

(Signé) NAPOLEON.

Par l'Empereur,

Le ministre secrétaire-d'Etat,

(Signé) H. B. DUC DE BASSANO.

Napoléon, par la grâce de Dieu et les constitutions, Empereur des Français, Roi d'Italie, Protecteur de la Confédération du Rhin, Médiateur de la Confédération Suisse.

A tous présents et à venir, salut:

Les actes de la confédération du Rhin et les traités existants, ayant mis à notre disposition le grand-duché de Francfort pour former un Etat héréditaire au jour du décès du Prince Primat, nous avons jugé ne devoir laisser aucun doute sur l'intention où nous sommes que nos Etats directs ne dépassent pas le Rhin.

Nous avons voulu en même temps fixer le sort des habitants du grand-duché de Francfort, en les confiant à un prince qui nous a donné des preuves multipliées de toutes les qualités qui doivent garantir la durée de leur bonheur.

Nous avons, en conséquence, résolu de céder et nous cédons, par les présentes, à notre cher fils le Prince Eugene Napoléon, tous nos droits sur le grand-duché de Francfort.

Nous entendons qu'au jour du décès du Prince-Primat, il entre immédiatement et de plein droit dans la pleine et entiere possession des principautés, seigneuries, domaines et terres formant le grand-duché de Francfort, pour en jouir en toute propriété et souveraineté aux mêmes droits, charges et conditions que le prince actuel, et avec les mêmes prérogatives, notamment celle qui lui est attribuée par l'art. 10 de l'acte de Confédération.

Le grand-duché de Francfort sera héréditaire dans la descendance directe, naturelle et légitime de notre cher fils le Prince

Digitized by Google

Eugene Napoléon, de mâle en mâle, par ordre de primogéniture, et à l'exclusion perpétuelle des femmes.

Venant à s'éteindre, ce que Dieu ne veuille, ladite descendance, ou ledit Prince Eugene Napoléon, comme Prince d'Italie, venant à être appelé à la couronne de ce royaume, nous nous réservons, et à notre couronne, d'exercer de nouveau la prérogative qui nous appartient en vertu de l'article 12 de l'acte de Confédération.

Donné en notre palais des Tuileries, le 1er Mars 1810.

(Signé) NAPOLEON.

Par l'Empereur,

Vu par nous archi-chancelier de l'Empire,

(Signé) CAMBACERES.

Le ministre secrétaire d'Etat,

(Signé) H. B. Duc DE BASSANO.

Décret sur la nouvelle Noblesse Française.

Au palais des Tuileries, le 3 Mars 1810.

Napoléon, Empereur des Français, Roi d'Italie, Protecteur de la Confédération du Rhin, Médiateur de la Confédération Suisse, etc., etc., etc.;

Voulant consolider de plus en plus l'institution des récompenses héréditaires, lui imprimer ce caractere de stabilité et de fixité qui doit en être inséparable et lui donner son entier développement;

A ces causes, vu nos statuts du 1er Mars et notre décret du 4 Juin 1809;

Sur l'avis de notre conseil du sceau des titres, à nous présenté par notre cousin le prince archi-chancelier de l'Empire;

Notre Conseil-d'Etat entendu,

Nous avons décrété et ordonné, décrétons et ordonnons ce qui suit:

TITRE PREMIER.

Du Siége des Majorats.

CHAPITRE PREMIER.

Art. Ier. Le siége des majorats sera établi dans une maison d'habitation à laquelle le majorat sera attaché et qui en fera partie,

soit que le majorat ait été doté de notre munificence, soit qu'il ait été institué par fondation volontaire.

II. Les maisons d'habitation formant le siége des majorats seront pour les princes de l'Empire, ducs, comtes et barons, de la valeur de deux années du revenu du majorat au *minimum*.

III. Si la maison d'habitation d'un majorat n'a pas été désignée dans nos lettres-patentes, les titulaires seront tenus, dans un délai de dix ans, d'avoir acquis et réuni une maison d'habitation à leur majorat.

Faute par eux d'avoir justifié, à cette époque, devant le conseil du sceau des titres, de la propriété d'une maison déterminée par l'article ci-dessus, il sera fait chaque année, pendant six ans et d'après les formes que nous nous réservons de déterminer, une retenue du tiers du revenu du majorat. Le montant de la dite retenue sera employé, par les soins et à la diligence de notre conseil du sceau des titres, à l'acquisition de la maison d'habitation qui formera, dès-lors, partie du majorat.

IV. La maison d'habitation attachée à un majorat, quel qu'il soit, suivra le sort du majorat et sera transmissible comme lui.

V. Les princes de notre sang et les princes grands dignitaires pourront placer sur les maisons d'habitation qu'ils occuperont dans notre bonne ville de Paris, cette inscription :

PALAIS DU PRINCE DE.....

VI. Les maisons d'habitation des princes de l'Empire et des ducs seront nécessairement situées dans l'enceinte de notre bonne ville de Paris, et porteront l'inscription suivante :

HÔTEL DU PRINCE DE.....

HÔTEL DU DUC DE.....

VII. Les maisons d'habitation des comtes et barons pourront être situées, soit dans notre bonne ville de Paris, soit dans une de nos villes, chefs-lieux de département ou d'arrondissement.

VIII. Les comtes et barons pourront placer sur leurs maisons l'inscription suivante :

HÔTEL DU COMTE DE.....

HÔTEL DU BARON DE.....

Néanmoins, ils ne jouiront de cette faculté, dans notre bonne ville de Paris, que lorsqu'ils auront justifié que le revenu de leurs majorats s'élève à 100,000 fr., et qu'en vertu d'une autorisation spéciale, émanée de nous et contenue dans une lettre close que nous adresserons, à cet effet, à notre cousin le Prince Archichancelier de l'Empire.

Digitized by Google

IX. Les ducs seuls pourront placer leurs armoiries sur les faces extérieures des édifices et bâtiments composant leurs hôtels.

TITRE II.

Le fils du titulaire d'un majorat dont la transmission lui aura été assurée par nos lettres-patentes, portera le titre immédiatement inférieur à celui du majorat, ainsi qu'il est établi par le paragraphe II de l'article V de notre décret du 4 Juin 1809.

Les fils puînés des titulaires de majorats porteront le titre de *chevalier*.

Il n'est rien innové à ce qui est statué par le paragraphe 1er. de l'article ci-dessus cité, relativement aux fils aînés des grands dignitaires.

X. Le nom, les armoiries et les livrées passeront du pere à tous les enfants; ils ne pourront néanmoins porter les signes caractéristiques du titre auquel le majorat de leur pere est attaché, que lorsqu'ils deviendront titulaires de ce majorat.

TITRE III.

XI. Les ducs, comtes, barons et chevaliers, et tous autres qui ont reçu de nous des dotations en pays étrangers, seront tenus de vendre les biens composant lesdites dotations, le plus tôt que faire se pourra, et au moins la moitié desdits biens dans un délai de vingt ans, et l'autre moitié dans les vingt années suivantes; de sorte que la totalité desdits biens ait été vendue et convertie soit en rentes, soit en domaines dans l'intérieur de notre Empire, dans l'intervalle de quarante années.

XII. Les ventes, le remploi et le placement provisoire des fonds provenant des ventes, seront autorisés par le conseil établi, à cet effet, auprès de notre intendant du domaine extraordinaire. Il sera procédé auprès dudit conseil et par lui conformément à ce qui est prescrit par le Titre IV, de notre décret du 1er Mars, 1810.

XIII. Il sera procédé de la même maniere et conformément aux dispositions de notredit décret, pour les ventes et remplois des biens des majorats institués par fondations volontaires.

Digitized by Google

TITRE IV.

XIV. Notre procureur-général près le conseil du sceau des titres fera tenir un régistre divisé par départements, sur lequel seront inscrits tous les titulaires des titres impériaux, domiciliés dans lesdits départements.

L'article de leur inscription contiendra, outre la désignation du titre, celle de la maison formant le siége du majorat.

XV. Notre procureur-général près le conseil du sceau des titres, donnera connaissance à nos préfets et procureurs-généraux, de toutes les inscriptions qui, en vertu de l'article précédent, auront été faites sur son régistre, au chapitre de leurs départements respectifs.

XVI. Nos préfets et nos procureurs-généraux impériaux, en cas de décès du titulaire, en donneront avis à notre procureur-général du conseil du sceau des titres.

XVII. Tout individu décoré d'un titre impérial sera tenu de donner connaissance à notre procureur-général, près le conseil du sceau des titres, des naissances et des décès qui pourront survenir dans sa famille en ligne directe descendante, masculine, et dans l'ordre seulement des appelés à recueillir la succession du titre et du majorat.

XVIII. Aussi-tôt que notre procureur-général près le conseil du sceau des titres sera informé de l'extinction, par décès, de la descendance masculine du titulaire d'un majorat dont la donation proviendra en tout ou en partie de notre munificence, il sera tenu d'en donner avis à l'intendant de notre domaine extraordinaire, et à l'intendant de notre domaine privé, si les biens proviennent de notre domaine privé.

XIX. Nosdits intendants feront sans délai, les démarches nécessaires pour assurer notre droit de retour sur les dits biens, et s'en mettre immédiatement en possession.

TITRE V.

Des Chevaliers de l'Empire.

XX. Nous nous réservons le droit d'accorder le titre de chevalier de notre Empire, à ceux de nos sujets qui auront bien mérité de l'état et de nous.

Digitized by Google

XXI. Lorsque pour des services rendus nous aurons accordé une dotation à un membre de la légion d'honneur, auquel auront été conférées des lettres-patentes de chevalier, et qui ne se trouvera revêtu d'aucun autre de nos titres impériaux, ledit titre ne sera transmissible à l'aîné de ses descendants, qui ne serait pas membre de la légion d'honneur, jusques et y compris la troisième génération, qu'autant qu'ils en auront obtenu de nous la confirmation, et qu'à cet effet ils se seront pourvus devant notre conseil du sceau des titres: mais après trois confirmations consécutives, la transmission dudit aura lieu sans autre formalité que celle du visa de notre conseil du sceau des titres.

XXII. Nos ministres et l'intendant-général de notre domaine extraordinaire, sont chargés de l'exécution du présent décret, dont une expédition sera transmise à notre cousin le prince archi-chancelier de l'empire.

(Signé) NAPOLEON.

Par l'Empereur,

Le ministre secrétaire d'état,

(Signé) H. B. duc de BASSANO.

ADRESSE DU SÉNAT

A BUONAPARTE.

En Réponse à son Message du 27 Février, faisant part de son Mariage avec l'Archiduchesse, etc. etc.

SIRE,

V. M. I. et R. a bien voulu annoncer au Sénat son mariage prochain avec l'archiduchesse Marie-Louise, fille de l'Empereur d'Autriche.

Le sénat ressent vivement, Sire, l'allégresse que tous les Français vont éprouver en apprenant un événement aussi mémorable.

Tout ce qui peut intéresser le bonheur de V. M. est si cher à tous les Français!

Digitized by Google

L'auguste princesse, que vont accompagner les vœux des peuples de l'Autriche, ne parviendra jusqu'aux rives de la Seine qu'entourée des tributs de l'amour reconnaissant de vos peuples

Sa présence au milieu de la capitale du grand Empire, sera le signe heureux de la durée de cette paix continentale cimentée par la modération de votre caractere, et que de perfides insinuations ne pourront plus troubler.

Et quelle haute destinée que celle de Napoléon et de Marie-Louise!

Le bonheur du monde est dans vos mains, Sire, et le vôtre va être confié à cette jeune princesse *dont les qualités brillantes ont fixé vos regards.*

Assise auprès de vous, sur le premier des trônes, et *placée si haut dans votre pensée,* elle accomplira le vœu du peuple français; elle vous rendra heureux, Sire, elle charmera les loisirs du héros.

Puisse la France lui devoir bientôt de jeunes princes qui, sous les yeux paternels de V. M., apprendront à se rendre dignes du grand nom qui leur sera transmis!

Quelle reconnaissance les Français lui décerneront! *Ils l'aimeront pour toutes ses vertus.* Ils la chériront surtout pour la félicité que vous lui devrez; et comme la postérité ils confondront, dans leurs hommages, le plus grand des monarques et celle qui embellira la vie la plus glorieuse.

Que cette vie si précieuse, soit aussi la plus prolongée! c'est le désir le plus ardent du sénat et du peuple français.

L'assemblée arrête en outre, que l'adresse ci-dessus sera présentée à S. M. l'Empereur et Roi par le sénat en corps.

Des président et secrétaires,

(Signé) CAMBACERES, prince archi-chancelier de l'Empire, président.

FRANÇOIS JAUCOURT, CORNET, secrétaires.

Vu et scellé

Le chancelier du sénat,

(Signé) comte LAPLACE.

Digitized by Google

Maison de Madame Buonaparté.

Par décret du 24 Février, Buonaparté a nommé les laquais et femmes de chambre qui suivent, pour former la maison de la Demoiselle qu'il fait venir de Vienne, pour remplacer Madame Buonaparté et lui faire de la dynastie.

Premier aumônier, l'archevêque Ferdinand de Rohan ;

Dame d'honneur, la Duchesse Montebello (Lannes) ;

Dame d'atour, Mad. de Luçay ;

Chevalier d'honneur, le Sénateur Comte de Beauharnois.

Premier écuyer, le Prince Aldobrandini.

Dames du Palais, les Dames :

La Duchesse Bassano (Maret) ;
Duchesse Rovigo (Savary) ;
Comtesse Mortemart ;
Comtesse Montmorency ;
Comtesse Talhouet ;
Comtesse Lauriston ;
Comtesse Duchâtel :
Comtesse Bouillé ;
Comtesse Montalivet ;
Comtesse Perron ;
Comtesse Lascaris de Vintimille ;
Comtesse Brignole ;
Comtesse Gentile ;
Comtesse de Canisy.

Digitized by Google

RÉSUMÉ POLITIQUE.

Prise de la Guadaloupe.

Les canons de la Tour et du Parc nous informerent, le Jeudi 15 Mars, que Buonaparté venait de perdre sa derniere colonie dans les Indes Occidentales. La Guadeloupe a été conquise en sept jours de temps, par les forces de terre et de mer de Sa Majesté Britannique. Ainsi il ne reste plus au Grand Napoléon ni un pouce de terre ni un pavillon flottant dans tout l'hémisphere occidental. Désormais toute la sphere de ses opérations navales ne s'étendra guere pour ses corsaires que jusqu'aux Açores, limites bien bornées pour un Empereur de l'Ouest.

Un préjugé dont il est difficile de se rendre compte, avait fait croire, jusqu'à présent, que les deux colonies de la Martinique et de la Guadeloupe étaient aussi difficiles à prendre que les plus fortes places d'Europe. On prétendait aussi, que leur conquête était inutile sous plusieurs points de vue; soit parce qu'elle augmentait la quantité et diminuait le prix, des denrées coloniales dont nous regorgions déjà; soit parce qu'*il fallait* toujours rendre ces colonies à la paix. Aujourd'hui que l'on connaît le peu de difficulté qu'il y a eu pour les *prendre*, nous espérons qu'on sera convaincu de même du peu de nécessité qu'il y aura de les *rendre* à un ennemi qui déjà insulte à son vainqueur, en disant officiellement que ces pertes sont peu de chose pour son commerce, puisque ces colonies lui seront rendues *plus florissantes*. Sous ce rapport, on a droit d'être étonné que Buonaparté n'eût pas ordonné, depuis

Digitized by Google

long-temps, à ses capitaines-généraux d'évacuer ces deux îles et de les remettre à la Grande Bretagne; car si elles doivent être si *florissantes* quand on les lui remettra *lors de la paix maritime*, que ne seraient-elles pas si elles avaient été sept années de plus livrées à la prospérité et à l'abondance dont elles jouissent aujourd'hui sous les auspices *des ennemis du genre humain* ?

On s'attendait en France à une résistance opiniâtre de la part du *brave* Ernouf et de sa *brave* petite troupe, de ses *braves* généraux, et de ces *braves* flibustiers qui étaient la terreur des Antilles, et de ces *braves* Jacobins qui peuplaient la Pointe à Pitre et la Basseterre, en un mot, de tous ces *braves* restes de la *brave* armée du *brave* Victor Hugues; tandis que le vieil amiral Villaret-Joyeuse, vendu et livré, disait-on, aux *traîtres* Anglais, devait leur remettre la Martinique à leur première apparition. Et pourtant il arrive aujourd'hui que le prétendu *traître* Villaret ne s'est soumis qu'après un siége régulier, un bombardement, et une attaque qui dura 27 jours; tandis que le *brave* Ernouf a fait arborer le pavillon blanc à la première fusillade d'une des cinq colonnes de l'armée britannique! Le militaire qui a occupé pendant un mois 15000 hommes à l'ennemi, est mis en jugement à Paris, tandis que son confrere le capitaine-général de la Guadeloupe sera peut être fait maréchal et duc d'empire!!!

La Gazette extraordinaire de la Cour, publiée le 16, continent 15 colonnes in folio. Nous ne pouvons en donner aujourd'hui qu'un extrait, en félicitant le gouvernement Anglais, le commerce britannique et les Guadeloupiens eux-mêmes d'un événement qui, en nous rendant maîtres de tout le commerce des Indes Occidentales, assure le bonheur et la fortune d'une population arrachée aujourd'hui à l'oppression la plus dégradante et à la

Digitized by Google

misere la plus profonde. Nous nous en réjouissons, parce qu'elle met la petite peuplade française émigrée à Londres dans des rapports immédiats de commerce et d'amitié avec d'anciens compatriotes estimables, qu'ils n'ont cessé d'aimer et de plaindre, et qu'ils ont aujourd'hui les uns et les autres, la perspective consolante de voir leur condition s'améliorer sous les auspices de leurs bienfaiteurs communs.

Aussitôt que cet événement a eté connu à la Bourse, vingt bâtiments de toute grandeur ont été mis en chargement pour la Guadeloupe. Ils vont apporter, avant quatre mois, les premiers fruits d'une des plus belles îles du monde, dans cette Metropole des Isles que nous pouvons considérer comme la tête de pont du nouveau monde. Outre le fonds de produits accumulés depuis longues années à la Guadeloupe, le revenu annuel de cette île n'est de pas moins de 40 millions pesant de sucre, 6 millions de café et une grande quantité de cacao et de cotton.

Par un de ces effets contradictoires auxquels les spéculations politiques et les paradoxes des calculateurs sont si souvent exposés, les denrées coloniales dont on craignait l'engorgement et la dépréciation, ont monté de près de 20 pour cent depuis trois mois. La capture de la Guadeloupe mettant fin aux prétentions qu'ont les Etats-Unis de vouloir faire librement le commerce des colonies ennemies avec leur métropole, place nécessairement la France et le continent européen dans la dépendance immédiate de l'Angleterre pour toute espece de denrée coloniale. Aussi commence-t-on à s'apercevoir d'un grand relâchement dans la rigueur du régime prohibitif français. Chaque jour, il arrive de France de nouvelles licences pour de nouveaux objets dont on manque absolument sous le gouvernement du héros; et déjà, lorsqu'il s'apprête à débiter ses douceurs à sa petite Princesse, nos né-

Digitized by Google

gociants se préparent à débiter incessamment les leurs à ses sujets.

La conquête de la Guadeloupe et la conquête de Marie Louise, survenues dans le même temps, seront probablement deux grandes époques dans l'histoire du commerce et dans celle de la politique. Il est raisonnable de conjecturer qu'elles vont amener un ordre de choses inconnu jusqu'à présent, un rapprochement momentané qui n'étant point la guerre, ne sera pourtant pas la paix; une treve tacite où les communications directes auront lieu, sans qu'aucun des deux pays paraisse reculer devant l'autre; tant les besoins des peuples sont à la longue et plus puissants et plus actifs que les volontés les plus absolues et les plus rigoureuses de leurs maîtres: nous reviendrons avant peu sur ce chapitre intéressant.

La conquête de la Guadeloupe est due au lieutenant-général Beckwith, commandant en chef des forces de terre de S. M. dans les Isles du Vent; il a ajouté ce laurier à ceux qu'il a déjà cueillis à la Martinique, et le bonheur dont il a fait jouir cette derniere île est pour la Guadeloupe une garantie de celui qui l'attend sous son gouvernement.

Tous les arrangements ayant été faits avec l'amiral de la station, Sir A. Cochrane, l'expédition partit de la Martinique le 22 Janvier, et, après avoir recueilli toutes les divisions qui devaient y concourir, elle arriva devant la Guadeloupe les 26 et 27, avec une armée formée en cinq brigades qui débarquerent le 28 et le 29 sur divers points de cette île.

Ces cinq brigades qui étaient commandées par les brigadiers-généraux Harcourt, Barrow, Maclean, Skinner et Wale, furent formées en deux divisions et une réserve. La premiere division était commandée par le major-général Hislop, la seconde par le brigadier-général Harcourt; la réserve ayant marché en avant, le 30, les troupes françaises qui avaient fait mine de vouloir défendre les hauteurs d'Olot et les autres passes fortifiées dans les mon-

tagnes, se retirerent sans faire la moindre résistance, abandonnant ou enclouant leur artillerie. Le 3, le passage de la riviere Noire, où l'ennemi avait porté ses moyens principaux de défense, fut résolu, et le brigadier-général Wale fut chargé de le forcer avec sa réserve, en tournant l'ennemi. Ce fut le seul endroit où il y eut un engagement sérieux. Les troupes britanniques, et notamment le régiment des chasseurs d'York (the York Rangers), s'y couvrirent de gloire. Le passage forcé, le pavillon blanc fut arboré sur toutes les hauteurs, la capitulation fut signée le 5, et ratifiée le 6. Ainsi s'est terminée cette conquête en 7 jours de temps. Les Français, préparés depuis long-temps pour cette attaque, et fortifiés dans toutes leurs positions, avaient 3500 hommes en campagne. Les blessés et malades qu'ils avaient lors de la capitulation montaient à 600. Les milices coloniales avaient quitté de bonne heure les aigles du Corse. On combat mal en faveur de l'oppression contre son libérateur. Le 66e régiment de ligne a été fait prisonnier de guerre et va arriver en Angleterre.

La perte des Anglais dans l'affaire du 3 consiste en 4 lieutenants, 3 sergents et 45 hommes tués, 1 général, 1 major, 13 officiers, 19 bas-officiers et 216 hommes blessés. Le général blessé est le brigadier-général Wale, et le major est M. Henderson des York Rangers. Ce dernier régiment seul a eu 80 hommes hors de combat.

Le nombre des Français pris ou détruits en cette occasion, monte à 250 déserteurs ou dispersés dans le pays, 600 matelots, et 600 tués ou blessés, total 1450.

La capitulation a été signée par le colonel Faujas, commandant des troupes et chevalier de l'Empire, le lieutenant colonel d'Alaymare et par le général anglais Harcourt et le commodore Ballard.

La frégate la Néréide, arrivant de France, trouva la flotte anglaise mouillée à la Basse-Terre,

Digitized by Google

et fit aussitôt voile pour retourner d'où elle venait: plusieurs corvettes et frégates se mirent aussitôt à sa poursuite, nous espérons que ce sera une prise de plus à ajouter à celle de la corvette *l'Oreste* de 18 canons, faite à la Guadeloupe, et à celle de la frégate française, la *Nécessité*, de 40 canons qui vient d'être conduite à Portsmouth, prise par l'*Horatio*, à la hauteur de Madere, se rendant à l'Isle de France, chargée de munitions navales et de bouche.

La relation de la bataille de Vich, livrée en Catalogne le 20 Février, dont on trouvera les détails dans la relation du maréchal Augereau, nous fait voir que rien n'abat le courage et la constance du peuple espagnol, qu'il a toujours des armées nombreuses, et qu'il commence à avoir de véritables militaires pour les conduire. Nous osons assurer d'avance que cette bataille a été toute différente de ce qu'Augereau la représente, et que lorsqu'on saura la vérité par la relation espagnole, on apprendra que les Français n'y auront pas perdu moins de 5 à 6000 hommes.

Les journaux français sont remplis des tristes détails de la joie qu'occasionne à Vienne et à Paris la grande alliance. Le Prince Paul Esterhasy, nagueres attaché à l'ambassade autrichienne à Londres, a été nommé pour aller recevoir l'ambassadeur de France sur la frontiere et le complimenter. La convention de mariage a été signée, à Paris le 7 Février, par les plénipotentiaires, le Prince de Schwartzenberg et le duc de Cadore, Champagny. l'échange des ratifications de cette convention a eu lieu le 15 Février à Vienne entre le comte Metternich-Winnebourg, ministre d'état et des affaires étrangeres, et le comte Otto de Mosley, ambassadeur de France.

La victime impériale était attendue le 17 de ce mois à Strasbourg. Elle a dû arriver au lieu du sacrifice le 21, anniversaire du meurtre de son cousin le duc d'Enghien !

Les nouvellistes ont été fort agités cette semaine par le bruit que des agioteurs ont répandu, que le maréchal du palais Duroc était arrivé en Angleterre, avec les propositions de paix les plus affectueuses et les plus pressantes, contenues dans une lettre de la *propre* main de Buonaparté à S. M. le Roi d'Angleterre. Sur ce bruit, les fonds publics se sont élevés de 2 pour cent ; mais ils sont revenus le lendemain à leur ancien niveau, lorsque l'on a su que la communication officielle ne consistait que dans une dépêche prise à bord d'un bateau parlementaire sorti de Boulogne, à cet effet, et apportée par un des petits bâtiments employés au blocus de ce port ; laquelle dépêche n'était relative qu'à un échange de médecins prisonniers.

Le lendemain de cette nouvelle *pacifique*, on a reçu l'avis très-peu pacifique que le pays d'Hanovre venait d'être incorporé au royaume de Westphalie. Nous donnerons dans notre prochain Numéro les proclamations et pieces à ce sujet, ainsi que nombre de nouveaux décrets qui nous arrivent trop tard pour l'insertion. Les décrets impériaux pleuvent aujourd'hui comme jadis les bulletins officiels : tout concourt en ce moment à nous préparer prochainement à des événements très-extraordinaires, et qui surprendront encore plus, dit-on, que ce qui s'est passé jusqu'ici. Nous nous rappelons d'avoir vu autrefois danser sur la corde aux boulevards deux fameux Saltinbanques, l'un nommé *Placide* et l'autre le *Petit Diable*, qui pour obtenir les applaudissements du public, se vantaient, à chaque tour, d'aller *de plus fort en plus fort*. Nous verrons ce que le Petit Diable des Thuilleries, devenu Placide, nous offrira de nouveau ; mais on a annoncé déjà de Paris des sauts en arriere si prodigieux que nous craindrions de nous faire moquer de nous en les répétant.

On souscrit chez M. PELTIER, 7, Duke Street, Portland Place.
De l'Imprimerie de Vogel et Schulze, 18, Poland Street, Londres.

L'Ambigu,

OU

VARIÉTÉS LITTÉRAIRES ET POLITIQUES.

No. CCLII.—*Le* 30 *Mars*, 1810.

LITTÉRATURE.

Annales Philosophiques, Politiques et Littéraires; par un Habitant de la Louisiane, à Philadelphie.

Après avoir lu souvent, sans y rien comprendre, ce qu'on a écrit sur la question de savoir ce qu'il faut entendre par une *langue bien faite*, j'en suis revenu à croire que ce pourrait bien être celle qu'auraient illustrée un grand nombre d'excellents écrivains dans tous les genres, et dont l'usage serait généralement répandu. Sur ce principe j'ai conclu hardiment qu'entre toutes celles que parlent aujourd'hui les peuples de l'Europe, la langue française était incontestablement la mieux faite. Je pourrais être tenté, tout comme un autre, de justifier mon opinion par des raisonnements à perte de vue et de raison sur la génération des idées et les lois de la syn-

Digitized by Google

taxe ; mais heureusement pour mes lecteurs, cette discussion m'écarterait trop de l'objet de cet article, et pour cette fois ils n'auront eu que la peur de l'ennui dont ils étaient menacés *. Je me contente de faire observer que le domaine de la langue française s'agrandit tous les jours, et qu'elle est devenue un moyen de communication entre la plupart des nations civilisées, non-seulement de l'Europe, mais de l'Asie et de l'Amérique : ce n'est pas sans une sorte d'orgueil qu'un Français voyageur entend parler sa langue dans les basars de l'Indostan, et qu'il trouve des écoles françaises établies sur les bords de l'Orénoque et de la Delaware. S'il est malheureusement trop facile de prouver que ce n'est point au nombre et à l'importance de nos colonies, encore moins à l'étendue de nos relations commerciales, qu'il faut attribuer cette diffusion de la langue française, on sera forcé de chercher en elle-même l'origine de ses succès, et de lui laisser tout l'honneur de ses paisibles conquêtes.

Depuis quelques années on a publié dans les Etats-Unis plusieurs ouvrages périodiques en français ; de ce nombre sont les *Annales Philosophiques et Littéraires*, imprimées à Philadelphie. A en juger par le premier numéro, que j'ai sous les yeux, les arts et les sciences ne font pas, dans le Nouveau-Monde, des progrès moins rapides que la population,

---

* On n'entend point par cette observation parler avec mépris des travaux de Bacon, de Locke, de Dumarsais, de Condillac, etc., ni des efforts de ceux qui cherchent, après ces philosophes, à approfondir la métaphysique du langage. Tout objet de recherche mérite un degré d'estime, et nous ne prétendons pas interdire à des esprits méditatifs des études que les grands écrivains savent faire tourner ensuite au progrès des langues et à la perfection de la littérature. C'est ainsi que Boileau et Racine profitèrent des travaux métaphysiques des solitaires de Port-Royal.

Digitized by Google

l'agriculture et le commerce ; le lecteur pourra se faire une idée du mérite de cet ouvrage et de l'esprit dans lequel il est écrit, par cet extrait rapide des articles les plus importants.

L'auteur américain ne débute pas dans son prospectus de maniere à se concilier la bienveillance de certains journalistes.

" Il est peut-être imprudent (dit-il avec moins de précaution que de franchise) de publier des vérités utiles sous le titre d'*Annales Philosophiques*, à une époque où quelques écrivains se déchaînent avec tant de fureur contre les philosophes ; mais pour peu qu'on examine la conduite de ces Messieurs, et qu'on connaisse leur personne, on ne tarde pas à s'apercevoir que ces fauteurs de l'ignorance et du despotisme, bien payés pour faire des dupes, gagnent d'autant plus légitimement leur salaire qu'ils trahissent plus effrontément leur conscience."

Après s'être fait une querelle avec la secte anti-philosophique, notre habitant de la Louisiane s'en fait une autre avec les savants.

" Quant à la partie des sciences naturelles, malgré toutes les observations et les découvertes nouvelles, l'esprit humain *n'a pas fait un seul pas vers le secret de la nature :* (faire un *pas* vers un *secret*, est visiblement une phrase de l'autre monde) les opinions sont partagées et combattues dans toutes les sciences, et les phénomenes qui par hasard se découvrent, viennent à la traverse des hypotheses les plus accréditées. En vain change-t-on les dénominations anciennes ; en vain imagine-t-on de nouvelles propriétés occultes ; les théories n'en deviennent que plus embrouillées ; ni le style recherché, ni le ton tranchant, ni les formules algébriques ne peuvent les éclaircir et les rendre vraisemblables ; les méthodes de l'analyse et de la synthese sont également infructueuses, etc."

Nous laissons aux savants le soin de réfuter

Digitized by Google

une assertion qu'ils trouveront pour le moins téméraire ; mais puisque je suis en train de dénoncer à l'Europe les opinions irrévérentes de quelques lettrés américains, je lui signalerai, par forme de digression, un certain Arthur Walker, de New Yorck, qui s'est avisé de publier, l'année dernière, une diatribe contre les médecins, dans laquelle il prétend prouver que la médecine est une science *tout aussi utile, tout aussi raisonnable que la chiromancie, l'alchymie et l'astrologie judiciaire.* Comme avec beaucoup d'esprit et d'instruction on peut soutenir même avec avantage les paradoxes les plus évidents, M. Walker est parvenu à rassembler, à l'appui de son opinion, une telle masse de faits, qu'il n'est point d'homme *en santé* qui ne soit tenté de les prendre pour des preuves. Ce qu'il y a de fâcheux pour ceux qui professent ainsi que moi le plus profond respect pour *Hippocrate et sa brigade,* c'est que cet apostat du dieu d'Epidaure (M. Walker avait étudié pour être médecin), traite la question le plus sérieusement du monde, et se sert contre la science qu'il abjure des armes qu'elle lui a fournies. Croira-t-on qu'après avoir porté l'audace jusqu'à poser en principe *qu'en tout pays la mortalité est en raison inverse du nombre des médecins,* il ne craint pas d'en administrer, ce qu'il appelle la preuve, dans un tableau statistique de deux cents villes environ, où il fait le relevé du nombre des médecins comparé au mouvement de la population dans ces mêmes villes pendant l'espace de dix années. Je me contente d'appeler l'attention des docteurs sur cette scandaleuse brochure, et je reviens, sans autre écart, aux *Annales publiées à Philadelphie.*

Le premier article contient *des vues générales* sur le continent de l'Amérique, son antiquité et ses principales révolutions. L'auteur y réfute assez victorieusement, à ce qu'il me semble du moins, l'opinion trop légérement établie, que le continent

Digitized by Google

d'Amérique est récemment sorti du sein des eaux ; il tire son principal argument de la hauteur des montagnes, beaucoup plus élevées que celles des trois autres parties du monde, et par cela même plus anciennement délivrées des eaux qui les ont couvertes.

" On trouve sur les Cordilieres (à ce qu'il prétend) des marbres, des collines de craie, des lits de coquilles, des cornes d'ammon, quoique Buffon *, Bouguer et la Condamine aient dit le contraire. Les profondes vallées du Pérou contiennent des débris de montagnes volcaniques qui s'y sont écroulées, et qui supposent une antiquité incalculable. Les deux Amériques conservent les traces d'anciens volcans disparus depuis des milliers de siecles, et ces débris sont à toutes sortes de distances de la mer ; on voit fréquemment flotter sur le Missouri des pierres ponces que ce fleuve détache du pied des montagnes et des collines de ces contrées. On trouve encore des colonnes de basalte renversées et enfouies sous plusieurs couches de terre amoncelées par les rivieres ; on en a même découvert dans la province des Illinois à plus de 300 lieues de la mer. Que de siecles attestés par ces ravages !"

Après avoir réfuté la double hypothese de la *nouveauté* du continent d'Amérique, ou de sa séparation de l'ancien par la submersion de cette terre atlantique, objet de tant de recherches et de conjectures, l'auteur s'attache à prouver que c'est avec tout

---

* L'auteur se trompe ; Buffon, loin de partager à cet égard l'opinion de la Condamine, s'exprime ainsi : " J'avoue que, malgré le témoignage de ce célebre observateur, je doute encore, et que je suis très-porté à croire *qu'il y a dans les Cordilieres, comme partout ailleurs, des coquilles et d'autres pétrifications marines*, mais qu'elles auront échappé à ses recherches." (Buff. *Théor. de la terre.*)

Digitized by Google

aussi peu de fondements qu'on a élevé la question oiseuse de savoir à quelle race d'hommes de l'ancien continent le nouveau était redevable de ses habitants. Il suppose, avec Voltaire, que la même main qui a semé les campagnes d'Amérique de plantes et arbres étrangers aux autres climats, qui a peuplé ses forêts d'oiseaux, de reptiles et de quadrupedes qui ne se trouvent point ailleurs, a bien pu y faire naître une espece d'hommes que sa constitution physique et morale distingue essentiellement des Indiens de l'Asie, des Tartares, des Européens et des Negres.

Continuant à relever des erreurs accréditées par de grands écrivains d'Europe, l'habitant de la Louisiane affirme que non-seulement il n'est point vrai que les cinq grands lacs du haut Canada renferment des eaux pestilentielles, mais qu'elles sont au contraire potables et très-saines ; que ces lacs nourrissent une grande quantité de poissons, qu'ils se communiquent entr'eux par des détroits navigables (à l'exception de celui de Niagara, dont les cascades nécessitent un trajet de terre d'environ trois lieues), et qu'en conséquence ce serait un très-mauvais service à rendre à ces contrées que d'entreprendre, comme le proposent quelques voyageurs de cabinet, de dessécher ces mers douces et paisibles dont les peuples riverains retirent de si grands avantages.

Dans l'article suivant, qui contient quelques observations de peu d'intérêt sur la riviere des Illinois, l'auteur, à propos de la cascade dite le saut de Niagara, émet une opinion dont les naturalistes seront plus satisfaits que les théologiens.

" On se persuade difficilement qu'il a été un temps où le saut de Niagara n'existait pas, et qu'avant sa formation les eaux des grands lacs se rendaient dans le Mississipi par une ou plusieurs issues. C'est un fait, cependant, dont tout observateur attentif ne pourra manquer de se convaincre.

" Le saut de Niagara se trouve directement

Digitized by Google

dans le prolongement de la principale chaîne des Apalaches ou Alléganies : la coupure qui s'y est formée est même encore très-étroite ; le flanc des montagnes voisines est une roche très-dure et homogene : celle que la cascade a minée et coupée perpendiculairement est d'une nature exactement identique. Ainsi ces montagnes n'en faisaient qu'une dans le principe ; et comme elles sont terminées par des plateaux d'une hauteur égale, on doit en conclure qu'ils sont les débris d'une plaine élevée qui les réunissait. Les tremblements de terre et les écartements de la roche primitive ont pu commencer l'ouverture que le temps et le passage des eaux ont agrandi de siecle en siecle.

" Quelques voyageurs anglais ont eu la curiosité et la patience d'observer la quantité de dégradations que cette chute occasionne dans une année, et ils ont estimé par le calcul, qu'il a fallu *vingt mille ans* pour couper ce rocher et le mettre dans l'état où il se trouve. On pourrait se contenter de ce laps de temps, si la substance de cette roche était calcaire ; mais sa dureté, son indissolubilité ont nécessairement exigé un temps plus considérable. La comparaison des dégradations actuelles avec celles qui ont eu lieu dans des temps plus reculés est nécessairement inexacte. Si l'on joint à la hauteur de la grande cascade celle des petites qui la précedent, on aura une coupe de deux cents pieds de hauteur. Si à cette chute on joint un large canal de deux cents pieds de profondeur sur quatre ou cinq lieues de largeur, que les eaux ont creusé dans la montagne pour se rendre dans le lac Ontario, on se convaincra que *cinquante mille ans* sont encore un terme trop court pour cette immense opération de la nature."

Jusqu'ici on a cru assez généralement que l'Amérique n'avait point été connue des anciens, et que les îles Fortunées, autrefois si célebres, étaient celles que nous nommons aujourd'hui Canaries. *Un*

Digitized by Google

essai sur les îles Fortunées, contenu dans ce même numéro des Annales de Philadelphie, a pour but de prouver que les îles appelées par nous Canaries, sont les anciennes *Hespérides*, et que les *îles Fortunées* ne peuvent être que les grandes îles sous le vent de l'Archipel mexicain, c'est-à-dire, *Porto-Rico, Cuba* et *Saint-Domingue*. L'erreur vient, s'il faut en croire l'auteur américain, de ce qu'il a plu à un gentilhomme normand (Jean de Bettancourt), qui découvrit, au commencement du quatorzieme siecle, un petit groupe d'îles à quelques centaines de lieues des côtes de l'Europe, d'appeler l'une d'elles du même nom de Canarie, que Pline et Ptolémée donnent à l'une des îles Fortunées.

En rapprochant ce que les anciens ont dit de ces îles célebres, l'auteur démontre (comme l'ont fait avant lui Samson, Vossius et plusieurs autres modernes), que ces descriptions ne peuvent, du moins à beaucoup d'égards, convenir aux Canaries ; mais il me semble qu'elles conviennent beaucoup moins encore aux îles de Saint-Domingue et de Cuba. Selon Pline, *les îles Fortunées étaient éloignées des côtes occidentales d'Afrique de dix mille stades* (environ 500 de nos lieues, ce qui ne fait guere que la moitié de la distance qui sépare le cap Bajador (limite de la navigation des anciens) de l'île de Saint-Domingue ; *elles étaient riches et fertiles ; la population était considérable ; les pluies douces, rafraîchissantes et modérées ; les vents frais, l'air pur et si tempéré que le changement des saisons était à peine sensible*, etc.

Ceux qui ont habité quelque temps sous le ciel brûlant de Saint-Domingue ne reconnaîtront probablement pas cette île à une pareille description. On pourrait multiplier à l'infini les objections contre cette conjecture, mais la plus forte, et celle qui dispense de toutes les autres, naît de l'impossibilité où l'on est de supposer que les anciens, à qui l'usage

Digitized by Google

de la boussole était inconnu, aient pu, dans aucun temps, entreprendre une navigation dans la haute mer, loin de toutes côtes auxquelles ils pussent se rallier, et privés du seul moyen de direction qui permette aux navigateurs de les perdre de vue.

Dans ces Annales, tout ce qui tient à l'histoire, aux voyages, à la topographie de l'Amérique, est, comme on devait s'y attendre, fort supérieur à la partie philosophique et littéraire. Aussi passerai-je sous silence des *remarques sur les principes de la philosophie naturelle de* la Metterie. L'auteur y combat avec des armes trop inégales contre celui dont il s'efforce de renverser le système. Pour prouver que M. de la Metterie a tort de prononcer, avec la plupart des astronomes, *que les cometes sont de véritables planetes et non des météores*, ce n'est pas assez d'affirmer le contraire, par la seule raison que les prédictions faites sur leur retour ne se sont pas vérifiées. En attaquant des hypotheses ingénieuses, appuyées par des calculs et des raisonnements, il ne faut pas y substituer des assertions sans preuves. On peut aisément concevoir que M. de la Metterie ait entrepris de prouver par analogie, que les planetes et les étoiles sont habitées; mais on ne devine pas sur quels fondements l'auteur des *Remarques* peut affirmer *que la stature des habitants de Sirius et de Saturne est à peu de chose près la même que la nôtre, et qu'ils ont tout juste le même nombre de sens;* s'il faut absolument avoir un avis sur cette question si voisine du ridicule, on se rangera plus volontiers, je pense, à celui du philosophe *Micromégas*, qui se donne du moins pour avoir été sur les lieux.

JOUY.

Digitized by Google

SPECTACLES DE PARIS.

Seconde Représentation de Brunehaut, *et Vues générales sur le Répertoire du Théâtre Français,*

Par GEOFFROY.

La piece s'est relevée avec le plus grand succès : j'avais vu la cabale triomphante; quelques jours après, elle n'était plus. Si j'ai pu contribuer à la réparation d'une injustice, je m'estime heureux. On m'a fait une réputation de méchant ; il faut bien que je fasse quelque bonne œuvre pour combattre le préjugé. Peut-être a-t-on passé, à l'égard de Brunehaut, d'une sévérité outrée à une excessive indulgence : il y a une loi physique qui veut que la réaction soit proportionnée à l'action. Les hommes aiment à parcourir les extrêmes, et s'arrêtent rarement dans un juste milieu : on a voulu venger l'auteur ; la vengeance est une passion, et toute passion égare.

La conception de Brunehaut est faible ; l'ambition de cette princesse n'est pas assez fondée. Cléopâtre regne ; elle se flatte de conserver le trône en se débarrassant de sa rivale et de ses fils. Brunehaut ne regne point : chassée des états d'un de ses fils, elle est réfugiée chez l'autre, et dans un état précaire. Elle réussit à empoisonner Théodebert, et ce crime n'aboutit qu'à la faire chasser par Thierry : elle croit aux promesses d'un fils de Frédégonde : folie crédulité qui dément cette profonde politique qu'on lui attribue. Clotaire est un traître et un fourbe, vices qui rendent un Roi méprisable sur la scene, quand ils ne servent pas de voile à de grandes passions et à de grands projets : on peut regarder comme une imprudence son arrivée dans le palais de

Digitized by Google

Thierry ; mais il compte sur la générosité du jeune Roi de Bourgogne, comme Charles-Quint, Prince très-rusé, compta depuis sur la grandeur d'âme de François Ier.

Ce n'est donc pas le plan ni l'ensemble qui font le mérite de l'ouvrage ; il est plus en récits qu'en action. Les trois premiers actes ont quelques belles scenes ; le quatrieme est vraiment tragique ; le cinquieme, presque nul : le tout est un peu lent et froid ; mais la piece est semée de détails éloquents, et de morceaux bien versifiés. Le talent de Mlle. Raucourt et celui de Lafond ont bien servi l'auteur. Le rôle de Brunehaut produit plus de terreur qu'il n'excite d'applaudissements : c'est une vieille femme méchante et scélérate. Thierry est beaucoup plus applaudi : c'est un jeune Prince noble, généreux et brillant. Saint-Prix n'appuie pas encore assez sur les traits héroïques du dévouement de Clodomir à la veuve de son ancien maître. Desprez a de l'énergie et de la chaleur dans ses récits. Mlle. Volnais, qui joue Audovere, a de la décence et de la sensibilité.

En voilà assez sur Brunehaut : j'abandonne l'examen particulier d'une tragédie, pour jeter un coup-d'œil général sur cette foule de tragédies et de comédies qui composent le Répertoire du Théâtre Français. Je m'occupe tous les jours de nos productions dramatiques en détail ; je veux les considérer en gros, et peser la masse de nos richesses : je vais donc montrer le trésor de notre scene aux curieux et aux amateurs, comme les moines de Saint-Denis montraient le trésor de leur église aux bourgeois de Paris, qui faisaient tout exprès ce grand voyage.

M. Nicolle, libraire avantageusement connu par les éditions stéréotypes de nos meilleurs écrivains, d'après le procédé d'Herhan, vient de former une entreprise digne de son zele et de son courage ; il a recueilli les meilleurs ouvrages de nos auteurs

Digitized by Google

du second ordre, ce qui dispense d'acheter leur Théâtre, où le bon, le médiocre et le mauvais sont confondus : peut-être même n'a-t-il pas toujours été assez sévere sur le choix, et quelquefois aussi il l'a été trop.

La premiere idée qui se présente à l'aspect de ce Recueil, est celle de notre opulence littéraire dans le plus difficile de tous les genres : nous sommes surtout extrémement riches en jolies comédies, parce qu'aucun peuple n'a plus perfectionné la société, n'a porté aussi loin l'urbanité, la délicatesse, les recherches du luxe, le goût de la plaisanterie. Les Espagnols et les Italiens n'ont fait que des imbroglios dépourvus de sens ; les Allemands, les Anglais, que des drames lugubres ou des farces grossieres ; le Français seul a fait des comédies où les mœurs et les ridicules sont peints avec légéreté et avec finesse : nous avons un bien petit nombre de tragédies estimables. L'éditeur de ce Recueil des auteurs du second ordre a rassemblé de même les écrivains du premier ordre ; il a placé, avec Corneille et Racine, Crébillon et Voltaire. Quand je rendrai compte de cette collection, je dirai un mot sur le droit que ces deux derniers auteurs peuvent avoir à partager avec Corneille et Racine les honneurs du premier rang : je me borne aujourd'hui à une revue de nos tragiques et comiques du second ordre.

Campistron, écrivain sage et naturel, mais faible et froid ; versificateur médiocre, mais assez habile à tracer un plan, à conduire une action, a deux tragédies qui jouissent de quelque considération : Andronic, qu'on trouve dans cette édition, et Tiridate qu'on n'y trouve pas. La premiere est intéressante ; la seconde, d'un pathétique plus vif, a le grand malheur de peindre, après Racine, une passion incestueuse. Lagrange Chancel, plus fort d'intrigue, plus varié, plus riche en situations, a le défaut d'être romanesque : son Amasis, qui est le même sujet que

Digitized by Google

Mérope, offre des beautés supérieures. J'ignore pourquoi on a exclu de cette édition Ino et Mélicerte, piece qui vaut bien Amasis. On n'a fait aucune mention de la Chapelle, inférieur, il est vrai, aux deux autres, mais dont le Téléphonte et la Cléopâtre ont obtenu quelque succès. L'Absalon de Duché est une piece plus tragique que l'Omasis de M. Baour de Lormian. La Pénélope de l'abbé Genet a des reconnaissances touchantes; mais ce sujet convenait mieux à l'épopée qu'au théâtre.

Le Manlius de la Fosse, quoique relégué dans le second ordre, vaut mieux que plusieurs pieces que l'on veut bien placer au premier: le talent de Talma a mis cette tragédie au courant du Répertoire. Saurin a fourni à l'éditeur Blanche et Guiscard, ouvrage bien médiocre, et bien médiocrement accuelli dans la nouveauté; Spartacus, où il y a des traits dignes de Corneille, mais dont l'idée est fausse, et dont le héros n'a qu'une grandeur factice.

Je mettrais à la tête des tragiques du second ordre, sortis de l'école de Voltaire, Dubelloy, dont quatre tragédies sont restées au théâtre: Zelmire, le Siége de Calais, Gaston et Bayard, Gabrielle de Vergy. Zelmire est un roman qui éblouit par de beaux coups de théâtre; le Siege de Calais, plein de l'héroïsme patriotique, a obtenu un succès aussi brillant, moins contesté, mais bien moins constant que celui du Cid; Gaston et Bayard est la meilleure des quatre; Gabrielle doit son existence à cette horreur même du sujet qui aurait dû la bannir de la scene: son plus grand mérite est d'avoir donné des vapeurs aux femmes. A ces pieces, on a joint Pierre-le-Cruel, et on lui a fait beaucoup d'honneur.

Lemierre a joui dans son temps de quelque vogue, parce qu'il a beaucoup abusé des sentences et du spectacle: Hypermneste reparaît de loin en loin; mais on n'en supporte pas une seconde représenta-

Digitized by Google

tion ; le galimatias et le charlatanisme en dégoûtent. La Veuve du Malabar n'est qu'un tissu de déclamations philosophiques contre une coutume de l'Inde : l'ouvrage a eu un moment de vogue, grâce à la vigueur et à la bonne mine de l'officier français qui enlevait la veuve de dessus le bûcher ; mais la vigueur et la bonne mine d'un officier ne sont pas des qualités littéraires.

La Harpe a composé beaucoup de tragédies ; trois sont restées : il connaissait l'art ; le talent et le génie lui manquaient. Philoctete n'est pas intéressant sur notre théâtre : les vers de La Harpe ne rendent pas aussi bien que la prose de Fénélon, la poésie de Sophocle : ce qui renverse le sophisme des littérateurs qui prétendent qu'on ne peut traduire les poëtes qu'en vers. En vers excellents et dignes de l'original, d'accord : les vers mauvais, ou seulement médiocres, approchent beaucoup moins de la poésie des anciens que l'excellente prose poétique, qui ressemble beaucoup aux vers blancs des Anglais. On a repris dernierement Warwick, coup d'essai et en même-temps chef-d'œuvre de M. de La Harpe, qui n'est jamais allé aussi loin. Il dut son succès dans le temps à la jeunesse de l'auteur, et à la sagesse prématurée du plan ; dans la derniere reprise, la faveur que l'âge de l'auteur avait inspirée ne put pas influer sur le succès ; et la sagesse est une qualité aujourd'hui peu brillante au théâtre. Coriolan est un sujet ingrat dont le dénouement est nécessairement froid et peu théâtral. M. de La Harpe a mis dans le principal personnage une chaleur et une verve dont on ne l'aurait pas cru capable ; mais ce grand fracas s'apaise au troisieme acte ; et l'auteur, dont la muse en arrivant avait mis tout en feu, ne tient pas ce qu'il avait d'abord promis.

Plusieurs auteurs se sont fait un nom par une seule tragédie : on remarque dans cette édition le Mahomet II. de Lanoue, piece brillante par les

Digitized by Google

figures orientales ; les Troyennes, de Châteaubrun, où l'on retrouve quelques traits du grand pathétique des Grecs ; Iphigénie en Tauride, de Guimond de la Touche, poëte dur, bien inférieur à Euripide pour le naturel et la noble simplicité, mais qui a de l'éclat au théâtre et de la force tragique ; Venceslas, le seul chef-d'œuvre de Rotrou, mais qui ne fut composé qu'après le premier des chefs-d'œuvre de Corneille. Jusqu'alors, Rotrou avait passé pour le maître de Corneille ; mais après le Cid, le maître devint l'écolier. Venceslas est un pere imbécille ; mais Ladislas, son fils, est un héros tragique par excellence, parce que c'est un composé des passions les plus violentes et les plus féroces.

L'Orphanis de Blin de Sinmore fut reprise sans succès il y quelques années : c'est une piece languissante, qui a besoin du secours d'une grande actrice. Il y a plus de chaleur dans la Briséis de Poinsinet, qui a fondu dans sa tragédie toute l'Iliade. Le Gustave Wasa de Piron est le pendant de la Métromanie ; mais la comédie est encore plus estimée que la tragédie, quoique Gustave se soit soutenu long-temps avec honneur au théâtre : on ne l'a pas repris depuis la révolution. La Caliste de Colardeau, mauvaise tragédie dans le genre anglais, infectée d'une fausse et ridicule philosophie, ne méritait pas d'occuper une place dans le Théâtre du second ordre ; elle est à peine du quatrieme, si l'on ne considere que les pensées : on demande grâce pour le style ; mais quel mérite que celui des mots, quand les choses ne valent rien ! Pour bien écrire, il faut bien penser.

L'Inès de Castro de Lamotte-Houdard, très-médiocre de style, a un grand fonds d'intérêt : c'est de toutes les tragédies celle dont on a fait la meilleure parodie, et Lamotte, homme de beaucoup d'esprit, fut assez simple pour s'en fâcher : il crut se venger en écrivant contre les parodies. La

Digitized by Google

Médée de Longepierre occupe encore la scene, quoiqu'il n'y ait qu'un rôle dans la piece: Jason, Créon, Créuse, sont pitoyables; mais Médée a tant d'éclat qu'elle défraie toute la tragédie. On ne joue plus depuis long-temps le Marius de Decaux, piece où le grand caractere du fameux Marius est affaibli par les amours de son fils. On sait à peine aujourd'hui que Champfort a composé Mustapha et Zeangir, piece protégée à la cour, mieux récompensée qu'une bonne tragédie, parce que l'auteur, depuis ardent républicain, avait mis des allusions flatteuses pour Louis XVI et ses freres. La piece est écrite correctement, mais froidement, et n'a ni intérêt ni verve: Champfort n'était qu'un bel-esprit.

Les tragédies du second ordre, réunies dans cette Collection, sont accompagnées de notices exactes et courtes sur les auteurs. Le caractere de l'impression est net, le format commode: ou peut aller à la comédie ou à la promenade avec un de ces petits volumes dans sa poche. Les deux théâtres du premier et du second ordre ont l'avantage de rapprocher dans un petit espace tout l'esprit français, et tout ce qu'a produit de meilleur l'art dramatique, de tous les arts le plus chéri et le plus cultivé en France.

Je parlerai dans un prochain article des comédies, qui forment la plus belle et la plus agréable partie de cette collection.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.

Fernand Cortez.

Cet opéra arrêté au plus fort de ses premiers succès par la maladie de Madame Branchu, a repris son cours, et l'on vient d'en donner deux représenta-

Digitized by Google

tions très-suivies. Cependant il regrette encore son plus bel ornement: Cortez reparaît sans son Amasily; madame Branchu manque à ce bel opéra: elle manque à notre théâtre lyrique. Tous les amateurs de l'expression dramatique et du beau chant, forment des vœux pour la prompte convalescence de l'artiste qui de nos jours a su le mieux unir le talent d'actrice à celui de cantatrice. En attendant que ces vœux soient exaucés, Mlle. Himm la remplace. Mlle. Himm a une belle figure, une belle taille, une belle voix, une bonne méthode, elle chante bien: elle a tout ce qu'il faut pour plaire aux yeux et pour satisfaire l'oreille; il me semble qu'elle n'a point encore appris à parler à l'âme.

M. Spontini s'efforce de nous persuader que la musique de Cortez est fort supérieure à celle de la Vestale. Le public, pour lequel il a fait ces deux musiques, ne pense pas tout-à-fait comme le musicien; toutes les deux lui semblent fort belles: je ne crois pas même qu'il s'occupe du soin de les comparer; il aime beaucoup mieux en jouir. Mais peut-être est-il dans la nature humaine, qu'un compositeur regarde toujours son dernier ouvrage comme le plus beau: un pere a souvent un sentiment de prédilection pour son dernier enfant.

La seconde représentation d'Hippomene et Atalante s'est donnée avec un succès d'estime. Cet ouvrage, composé depuis fort long-temps, a été cruellement mutilé par les juges de l'Opéra: sous prétexte de lui ôter des longueurs, on lui a retranché les membres les plus nécessaires à la vie; on en a fait un avorton. La musique a été traitée avec autant de barbarie que le poëme. Ce qu'on a laissé suffit encore pour faire honneur au musicien et au poëte: il faut convenir cependant que la part du musicien est la plus forte; il y a des airs et des morceaux d'ensemble dignes du fils de l'illustre Piccini,

Digitized by Google

et que ce grand compositeur n'aurait pas désavoués.

En parlant de la premiere représentation d'Hippomene et Atalante, je m'étais flatté que si on en donnait une seconde, je pourrais m'amuser à traduire quelques passages de la fable charmante d'Ovide où l'on a pris le sujet de cet opéra. Je reçois à l'instant même une traduction en vers de cette fable. Je n'ai pas trop le temps de lire des vers : un coup-d'œil me suffit pour juger que ceux-ci sont faciles, mais négligés ; je n'y trouve pas assez de poésie pour faire peur à ma prose, et ce n'est pas par modestie que je manque à ma promesse ; mais dans ce moment il ne m'est pas permis de m'amuser, et c'est à mon grand regret qu'il me faut laisser là Ovide pour parler du Retour d'un Croisé, de la Robe et des Bottes, et autres miseres auxquelles je suis condamné, par la raison qu'elles sont nouvelles. Ces chefs-d'œuvre ont paru hier, disparaîtront demain; il faut en parler aujourd'hui. Les Métamorphoses d'Ovide ont près de deux mille ans, et sont toujours jeunes : on peut en parler quand on voudra.

Je ne puis quitter cependent cette fable d'Hippomene et Atalante sans faire mention d'une noire vengeance de la riante Vénus. Hippomene et Atalante, trop occupés de leur bonheur, oublierent leur bienfaitrice : le mari n'offrit point de sacrifices à la déesse qui lui avait enseigné le stratagême des pommes d'or ; la femme, qui en avait fait son profit, n'en fut pas plus reconnaissante. Vénus résolut de punir leur ingratitude ; mais la maniere dont elle s'y prit est d'une méchanceté raffinée. Un jour que les deux époux, toujours amants, voyageaient ensemble dans une forêt solitaire, Vénus leur inspira un désir, qui pour être légitime n'en était pas moins violent. Ils se trouvaient pres d'un temple de Cybele ; et cet aisle secret leur parut fait pour l'amour : le gazon cependant leur offrait un lit plus

Digitized by Google

doux que l'autel de la vieille déesse. Peut-être la pudeur d'Atalante préféra-t-elle au grand jour l'ombre du sanctuaire : quelque voyageur pouvait passer dans la forêt; mais aussi quelque dévot pouvait entrer dans le temple. Quoiqu'il en soit, la cruelle et perfide Vénus les poussa vers ce lieu redoutable; et sans respect pour la mere des dieux, les époux se livrerent à des transports sacriléges. Cybele ne put voir sans un dépit mortel, des plaisirs que son cher Atys s'était mis hors d'état de lui procurer; elle se crut insultée dans son temple : elle changea Hippomene en lion, Atalante en lionne, et les attela tous les deux à son char. Jamais aventure galante n'eut un si triste dénouement.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Le Retour d'un Croisé.

L'Odéon s'amuse à faire des plaisanteries contre les mélodrames : les théâtres à mélodrames font de l'argent; cela les console des plaisanteries. On se moque des mélodrames et l'on y court : en dépit des sarcasmes des littérateurs et des excommunications du bon goût, on fera des mélodrames à la Gaîté, des calembourgs aux Variétés, tant qu'il y aura beaucoup à gagner à ce métier-là. Si le public cessait d'encourager ces attentats contre la raison et les bons principes, ce serait un remede plus efficace que toutes les satires.

Le Retour d'un Croisé n'est qu'un persiflage du charlatanisme usité dans les mélodrames : il y faut toujours un oppresseur et un opprimé, un tyran et une victime ; et cette lutte de la vertu contre le crime finit toujours d'une maniere édifiante, par la punition du scélérat et le triomphe de l'innocent.

On suppose que le comte de Falaise a pris la croix, et s'est embarqué pour la Terre Sainte : il a

Digitized by Google

confié, en partant, sa femme Rosemonde à son cousin, le baron des Tourelles. Le perfide cousin, éperdûment amoureux de la femme du Croisé, n'oublie rien pour la séduire : elle résiste, comme de raison, à ce baron très-peu aimable, qui la fait enfermer dans un cachot de la tour. Un jeune chevalier, appelé Fleur-d'Amour, la console dans sa prison. La belle captive croit son mari mort. Fleur-d'Amour profite de cette erreur: déjà il a tout préparé pour l'enlevement de Rosemonde, lorsque le mari revient avec un emplâtre sur l'œil. Il a échappé au fer des assassins envoyés par le baron; il se présente au baron lui-même comme assassin du comte : il y a là une complication de moyens forcés, tels que ceux qu'on emploie dans les mélodrames. Enfin tandis que d'un côté le jeune chevalier s'apprête à enlever sa maîtresse, et que, de l'autre, le tyran veut en faire sa femme, le tyran est surpris par les amis du chevalier déguisés en bohémiennes: on le livre entre les mains du comte qui le fait charger de fers, et qui accable de remercîments le jeune chevalier qui lui a servi de substitut pendant son voyage. Cette parodie ou parade a fait beaucoup rire: quelques traits cependant ont excité les murmures. Le Carnaval autorise les débauches d'esprit et de gaîté : celle-ci a l'avantage que n'ont pas toujours les parodies ordinaires ; elle immole à la risée publique ce qui est vraiment ridicule.

Digitized by Google

VARIÉTÉS,

Extraits des Journaux Français.

On écrit de Berlin: " Diverses mesures prises depuis quelque temps dans le grand-duché de Varsovie, avaient excité quelque mécontentement chez nous. Un séquestre, entr'autres, avait été posé sur les fonds des veuves et des orphelins prussiens, dans le grand-duché. Mais nous espérons que ces griefs vont incessamment cesser. On apprend que le séquestre a été levé, et que les propriétaires sont rentrés dans leurs droits."

" Du reste, les nouvelles que nous recevons de Paris continuent à être on ne peut pas plus satisfaisantes. Notre nouveau ministre, M. le général Krusemark, y a été reçu avec beaucoup de bonté par S. M. l'Empereur Napoléon. Il est à croire que c'est à la suite des conférences que notre ministre a eues à Paris, que notre gouvernement a adopté des mesures encore plus rigoureuses relativement à la non admission des bâtiments neutres dans nos ports. Quant aux navires anglais qui ont trouvé moyen de s'introduire chez nous l'année derniere, sous le pavillon américain, il n'est gueres à présumer que nous les voyions reparaître."

Il paraît certain que le cercle de l'Adige, ou le Tyrol méridional, sera définitivement séparé du Tyrol. Les caisses publiques ont déjà été mises sous le séquestre par les autorités françaises. Cette partie du Tyrol formait un angle très-saillant au milieu de l'Italie.

On parle du mariage de la Princesse Thérese, fille du Prince de la Tour-et-Taxis, avec un officier-général français.

Digitized by Google

Le 16 de ce mois, S. M. l'Empereur et Roi a signé le contrat de mariage de M. Philibert-Louis-Alexandre de Tascher, frere du sénateur de ce nom, avec Mlle. Agathe-Claudine Rouillé-d'Orfeuil, fille de l'ancien intendant de Champagne.

Les journaux de Pétersbourg essaient de réfuter un avis de M. Verny, sous préfet à Spire, par lequel ce fonctionnaire engage les habitants de son arrondissement à se méfier des promesses trompeuses, par lesquelles les embaucheurs de colons cherchent à attirer en Russie des individus crédules qui, en se flattant de trouver dans ce pays lointain la fortune et le repos, n'y trouvent que la misere et le désespoir. Les journaux russes se répandent en éloges de la température heureuse de la Crimée, de la fertilité du sol, de la vaste étendue de terrain que l'on concede aux colons, etc. ; mais ils ont grand soin d'omettre plusieurs circonstances essentielles, qui réduisent à rien les avantages naturels de ces contrées désertes ; ils oublient de dire que le défaut d'arbres et d'eau y répand la tristesse ; que les froids subits, les insectes et les sécheresses y exposent le cultivateur à des pertes d'autant plus sensibles, que l'isolement des villages et la grandeur énorme des distances qui les séparent les uns des autres, rendent presqu'impossibles ces secours mutuels qui, dans les pays civilisés, soulagent l'humanité. Il faut encore se rappeler que les colons sont obligés de rester en Russie, à moins qu'ils ne puissent rembourser la valeur de tout ce que le gouvernement leur a fourni.

Des voyageurs qui viennent de Roveredo, disent que dans la vallée de Passeyr, on a découvert un canon que l'aubergiste Hofer et ses camarades avaient enterré. On a trouvé dans l'intérieur du canon 10,000 florins en or et en argent.

Le jeune étudiant qui servait de secrétaire à André Hofer, a été fusillé à Mantoue !!!

Digitized by Google

Au nombre des bals les plus brillants de Paris, on cite avec un éloge particulier ceux qu'a donnés S. Exc. l'ambassadeur d'Autriche ; toutes les délicatesses du goût, toutes les recherches de l'élégance et du luxe ont été prodiguées dans ces fêtes que l'on peut regarder comme le prélude de celles qui se préparent.

M. de Saint-Simon, si connu par des entrepriser de Vélociferes, n'a pas cru que les innovations heureuses qu'il a faites aux voitures publiques eussent assez solidement établi sa gloire ; il veut enfin y mettre le sceau par la publication d'une *Encyclopédie du 18e siecle.* L'auteur, qui descend en droite ligne de Charlemagne, raconte, dans un prospectus qu'il vient de faire distribuer, que son aïeul Charlemagne lui est apparu et lui a conseillé d'entreprendre cet ouvrage. Voici en quels termes il fait le récit de cette apparition :

" A l'époque la plus cruelle de la révolution, et " pendant une nuit de ma détention au Luxem- " bourg, Charlemagne m'est apparu et m'a dit : De- " puis que le monde existe, aucune famille n'a joui " de l'honneur de produire un héros et un philo- " sophe de premiere ligne. Cet honneur était ré- " servé à ma maison. Mon fils, tes succès comme " philosophe égaleront ceux que j'ai obtenus comme " militaire et comme politique ; et il a disparu."

De tout temps on s'est récrié contre les dictionnaires, et cependant les dictionnaires sont dans toutes les bibliotheques ; ils sont toujours consultés par les oisifs qui ne savent point employer leur temps, et par les gens instruits qui n'en ont point à perdre. La seule objection qu'on puisse faire contre les dictionnaires, c'est que nous en avons un trop grand nombre ; mais la meilleure maniere d'en diminuer le nombre, c'est d'en faire un bon. Nous parlons principalement ici des dictionnaires histo-

Digitized by Google

riques. Au moment où nous écrivons, on en annonce plusieurs à la fois. Parmi ceux qui s'offriront aux choix du public, nous devons distinguer le dictionnaire de *Biographie Universelle* (*), qui nous donne l'espoir fondé de voir enfin un livre en ce genre qui réunira le mérite du style à celui de l'exactitude, et qui nous dispensera d'en avoir d'autres. On pourra voir dans le discours préliminaire de M. Auger, qui nous a paru très-bien fait, le plan qu'ont suivi les éditeurs. Ils ont pensé avec raison qu'ils ne devaient point bâtir sur des ruines, mais faire un ouvrage entierement neuf. Ils n'offriront point aux lecteurs d'informes compilations, comme celles qu'on renouvelle sans cesse avec les mêmes fautes, et dans lesquelles souvent on ne fait qu'ajouter des erreurs à d'autres erreurs ; ce n'est plus ici un seul homme qui entreprend de juger trente ou quarante mille personnages célebres dans la politique, la guerre, les sciences et les arts. Un seul écrivain, quel que soit d'ailleurs son mérite, ne peut remplir une tâche si laborieuse ; et s'il avait tous les talents et toutes les connaissances nécessaires pour donner à chacun le rang qui lui est dû, il serait, il faut l'avouer, plus grand que tous ceux dont les noms illustres s'entassent sous sa plume, et qu'il place dans le temple de la célébrité.

Dans l'ouvrage qu'on nous annonce, un grand nombre de littérateurs et de savants se sont partagé le travail, et se sont occupés des hommes dont ils ont le plus étudié le caractere, la vie, et les ouvrages. Cette distribution du travail nous paraît un sûr garant du succès.

(*) Dictionnaire de Biographie universelle, ancienne et moderne, ou Histoire, par ordre alphabétique, de la vie publique ou privée de tous les hommes qui se sont fait remarquer par leurs actions, leurs écrits, leurs talents, leurs vertus, leurs crimes, etc. On souscrit chez les freres Michaud.

Digitized by Google

PRISE DE LA GUADELOUPE.

GAZETTE EXTRAORDINAIRE DE LA COUR,

Publiée le 16 *Mars* 1810.

Downing Street, le 15 Mars 1810.

Le Capitaine Wilby, *Aide-de-Camp du Lieutenant-Général Sir* George Beckwith, *Chevalier de l'Ordre du Bain, Commandant des Forces de Sa Majesté aux Isles-du-Vent et Sous-le-Vent, est arrivé ce matin avec une Dépêche de ce Lieutenant-Général, adressée au Comte de Liverpool, l'un des principaux Secrétaires d'Etat de Sa Majesté, dont suit copie :*

Guadeloupe, le 9 Février 1810.

Milord,

J'ai l'honneur de vous rendre compte, pour que le Roi en soit instruit, que conformément à l'ordre d'attaquer la Guadeloupe, que vous m'avez signifié de la part de S. M. par votre dépêche du 2 Novembre dernier, après avoir pris les mesures nécessaires pour rassembler une force telle que les circonstances le permettaient, et que j'ai jugée suffisante pour cet important service, et fait toutes les dispositions convenables, avec le vice-amiral Sir Alexandre Cochrane, j'ai fait voile de la Martinique le 22 du mois dernier, pour aller au rendez-vous général, à Prince Rupert, île de la Dominique, où nous avons été retenus 48 heures, en conséquence de ce que quelques-uns des transports avaient dérivé sous le vent. L'armée était divisée en cinq brigades. La première, sous les ordres du brigadier-général Harcourt, était composée de 500 hommes d'infanterie légere, 300 hommes du 15e d'infanterie, y compris ses compagnies de chasseurs, et 400 hommes du 3e régiment des Indes Occidentales.

La 2e brigade, commandée par le brigadier-général

Digitized by Google

Barrow, consistait en 300 grenadiers et 600 hommes du 25e régiment y compris les compagnies légeres, et 350 hommes du 6e des Indes Occidentales, y compris ses compagnies de chasseurs.

La 3e brigade, commandée par le brigadier-général Maclean, consistait en 500 hommes d'infanterie légere, 500 hommes du 90e d'infanterie et 400 hommes du 8e des Indes Occidentales, y compris leurs compagnies légeres.

La 4e brigade, commandée par le brigadier-général Skinner, était composée d'un bataillon de 600 hommes, tirés des 13e et 63e régiments, un détachement de 200 hommes de l'infanterie légere d'York, et du 4e régiment des Indes Occidentales.

La 5e brigade, sous le commandement du brigadier-général Wale, consistait en 300 grenadiers et 900 hommes des chasseurs royaux d'York.

A cette force étaient réunis 300 canoniers, commandés par le colonel Burton, et une compagnie d'ouvriers militaires. Les brigades étaient partagées en deux divisions et une réserve.

La premiere division, commandée par le major-général Hislop, était composée des 3e et 4e brigades. La 2e division, sous les ordres du brigadier-général Harcourt, consistait dans les 1ere et 2e brigades. La 5e brigade, sous les ordres du brigadier-général Wale, formait la réserve.

La seconde division a fait voile de la Dominique le 26 au matin, et a mouillé aux Saintes. La premiere division, avec la réserve, a fait voile dans le cours de l'après-midi, et a jeté, l'ancre le 27 à l'île Gosier-Grande-Terre, et le 21 de grand matin, elle est allée, en traversant la baie, à Ste. Marie de Cabesterre, sur de petits bâtiments de guerre et autres, et des bâteaux plats; elle y a effectué son débarquement dans le cours de la journée sans opposition; et dans l'après-midi, la premiere division, aux ordres du major-général Hislop, a marché en avant, la 3e brigade sur Capesterre, la 4e brigade vers la Grande Riviere; la réserve est restée, pour protéger le débarquement des provisions et autres objets nécessaires.

Le 29, la premiere division marcha vers la riviere des Bananiers, où elle prit poste. En même temps, la réserve quitta le lieu de débarquement à Ste. Marie, et arriva le même soir à la Grande-Riviere, avec deux jours de provisions pour les corps employés du côté du Vent.

Le 30, la premiere division s'avança par la forte passe

Digitized by Google

du Trou-au-Chien, qui n'était pas gardée, et la tête de la colonne arriva aux Trois-Rivieres, vers 11 heures, poussant des détachements de troupes légeres vers l'ennemi. La réserve quitta de grand matin sa position et gagna les Trois-Rivieres vers le coucher du soleil.

L'ennemi parut disposé à défendre les hauteurs d'Olot, et d'autres lieux fortifiés avec de l'artillerie de campagne, mais dans l'après-midi il abandonna tous ses postes avec précipitation, laissant son artillerie derriere lui.

Il devint nécessaire que la premiere division et la réserve restassent aux Trois-Rivieres, jusqu'au 2 au matin, afin de débarquer de la flotte des provisions pour cinq jours, ce qui fut promptement effectué, au moyen des efforts extraordinaires du commodore Fahie, des capitaines Dilkes et Dowers et des autres officiers de la marine (dont l'activité en cette occasion, comme au débarquement à Ste. Marie, a été très-remarquable.)

Le corps marcha en deux colonnes, la réserve formant la droite, et s'avançant par les montagnes s'empara du Palmiste, à sa plus haute extrémité ; pendant que la premiere division marchant par Olot et la grande route de Basseterre, se subdivisa au pied de cette hauteur, la 4e brigade la gravissant près du centre, la 3e brigade à la plus basse extrémité. La réserve trouva les postes de Langlois abandonnés et les canons encloués. La possession du Morne-Hoüel étant de la plus haute importance, j'ordonnai au brigadier-général Wale de s'avancer avec la réserve, à quatre heures de l'après-midi, et vers huit heures du soir il le prit sans résistance, les canons étant encloués et démontés, et les munitions en général gâtées ou détruites.

Le 3 au matin, la premiere division marcha en avant du Palmiste, traversant la riviere Gallion, en une colonne, au seul gué praticable ; la 4e brigade prenant poste au centre, environ à un mille du pont de Noziere, sur la riviere Noire ; et la 3e brigade s'empara de la maison de M. Peltier, où l'ennemi abandonna un magasin de vivres.

Dans la journée du 29, la 2e division, sous les ordres du brigadier-général Harcourt, appareilla des Saintes, et portant vers les Trois Rivieres, donna quelque inquiétude à l'ennemi dans ce quartier, ce qui facilita la marche du reste de l'armée ; mais dans la nuit elle arriva vent arriere, et débarqua le lendemain matin sous le vent, près de la riviere du Plessis ; et marchant immédiatement vers la droite de l'en-

Digitized by Google

nemi, inclinant vers son arriere-garde, elle excita son attention au point de le décider à abandonner ses fortifications des Trois Rivieres, Palmiste et Morne Hoüel, et à se retirer au-delà du pont de Noziere, ayant la riviere sur son front, et étendant sa gauche dans les montagnes, de maniere, suivant ce qu'il pensait, à assurer sa position.

La nature du pays permit à la 2e division de débarquer deux obusiers royaux et deux pieces de campagne, et d'en former une batterie, à laquelle deux obusiers de huit pouces furent ensuite ajoutés.

L'ennemi étant alors resserré dans d'étroites limites, la difficulté (et elle était grande) fut de passer la Riviere Noire, qu'il s'était appliqué à défendre. Il me parut nécessaire de tourner sa gauche par les montagnes, malgré toutes les difficultés que la nature et l'art opposaient à cette détermination. En conséquence, je donnai les ordres nécessaires au brigadier-général Wale, commandant de la réserve, pour qu'il exécutât ce service important durant la nuitdu 31; mais après que je l'eus quitté, il reçut des avis d'une nature si importante, qu'il crut devoir, sans me consulter sur le changement de temps, procéder à l'exécution de ses ordres, mais par une route plus courte qu'aucune de celles que nous connaissions au moment où je l'avais quitté.

J'approuve entierement le parti que ce brigadier-général a pris, d'après les motifs qui l'ont déterminé, quoiqu'il en soit résulté quelques embarras momentanés.

Cet important service fut accompli avec habileté et succès, ainsi que le rapport du brigadier-général le démontrera plus amplement; et mes sentiments sur ce qui est dû au major Henderson, commandant des chasseurs royaux d'York, qui a été blessé en cette occasion, sont pleinement exprimés dans mon ordre-général, que je joins à cette lettre, et que je prie V. S. de vouloir bien mettre sous les yeux du Roi, dans la ferme confiance que S. M. daignera avancer le major Henderson, dont le mérite est au-dessus de mes éloges.

Je regrette en cette occasion la perte essuyée par ce corps de nouvelle levée, qui a grandement souffert, puisqu'elle consiste en quatre lieutenants tués, un officier supérieur et quatre capitaines blessés, et plus de 80 hommes tués et blessés; mais ses efforts ont décidé de la campagne, l'ennemi étant dans une telle confusion, lorsqu'il a vu ses flancs tournés et les hauteurs occupées, que le capitaine-général a sur-le-champ arboré le drapeau blanc à son quartier-général et à d'autres endroits, pendant que nos troupes s'avançaient;

Digitized by Google

et, à la vérité, la personne de cet officier était très-exposée dans sa position.

Je suis fâché d'ajouter que le brigadier-général Wale, commandant de la réserve, et le capitaine Grey, assistant du département du quartier-maître-général, ont été blessés en cette occasion.

Le lendemain matin (le 5), des commissaires de part et d'autre s'étant réunis, il fut conclu une capitulation, qui fut ratifiée dans la matinée du 6, et que j'espere que S. M. honorera de son approbation.

Je me flatte que lorsque l'on considérera la force extraordinaire de ce pays en général, et la nature de la position que l'ennemi avait choisie avec beaucoup de soin, et qui était couverte par des redoutes et garnie d'artillerie, la marche en avant d'une colonne de l'armée n'ayant pas une seule piece de campagne, et d'une autre également dépourvue d'artillerie, jusque sous le canon des principaux ouvrages de l'ennemi, sera regardée par les militaires comme une entreprise hardie et difficile, ses positions étant défendues en premier lieu par 3,500 hom., ce qui n'a pas empêché que la campagne ne fût terminée en huit jours. Cette force a éprouvé une diminution graduelle, et en dernier lieu une très-forte, par la défection des corps coloniaux, et par l'accroissement du nombre des malades et blessés, qui (indépendamment des tués et des égarés, qui sont nombreux) excede, me dit-on, 600 hommes.

J'espere que les services de cette armée seront honorés de l'approbation de S. M. et de la confiance de son pays.

Le capitaine Wilby, l'un de mes aides-de-camp, qui fut chargé dans la derniere campagne de porter les aigles prises sur l'ennemi à la Martinique, a l'honneur d'être porteur de cette dépêche et de l'aigle du 66e régiment, qui est tombé en notre pouvoir dans la présente occasion, pour qu'elle soit mise aux pieds du Roi. Je demande la permission de le recommander à la faveur de S. M. et à la protection de V. S. pour le grade de major dans l'armée.

La coopération du vice-admiral Sir A. Cochrane, des commodores Ballard et Fahie, des capitaines et autres officiers de la marine, qui sont mentionnés en détail dans mon incluse No. 6, a été constante et efficace; et sans de tels efforts, un service de cette espece, s'il eût été aucunement praticable, aurait nécessairement traîné en longueur. Les services du cap. Kempt, principal agent des transports, affligé d'une mauvaise santé, et ceux du cap. Parry et des

Digitized by Google

autres officiers du même département, ont été très-recommandables; et les efforts de M. Matthew King, négociant considérable, mais qui a été élevé dans la marine, et qui, sans aucune rétribution, a surveillé les dispositions relatives à plus de 50 bâtiments loués dans les Indes Occidentales, pour le transport des troupes et munitions, ont été extrémement importants, et il les continue maintenant, au grand avantage du service de S. M.

J'ai l'honneur, etc.

(Signé) G. Beckwith,
Commandant des Forces.

Proclamation rendue par Leurs Excellences le Lieut.-Gén. Sir G. Beckwith, *Chevalier de l'Ordre du Bain, et l'Honorable Vice-Admiral Sir* A. Cochrane, *Chevalier de l'Ordre du Bain, Commandant des Forces de Terre et de Mer de S. M. aux Isles-du-Vent et Sous-le-Vent, etc.*

Planteurs et Habitants de la Guadeloupe. Depuis le commencement de la révolution française, vous avez été en proie à toutes les calamitiés qui peuvent être infligées à l'homme en société, par un despotisme tantôt injuste et arbitraire, tantôt atroce et toujours rapace.

Il a plu enfin à la Providence de faire cesser un scandale qui a duré trop long-temps, en délivrant ces contrées de la pernicieuse influence de l'homme qui a répandu le deuil et la misere sur toute l'Europe.

Nous venons, au nom de S. M., pour changer votre sort et ramener des jours de bonheur parmi vous, en vous faisant participer à la prospérité dont jouissent les pays soumis au gouvernement paternel du Roi.

Ces intentions bienfaisantes sont secondées par une force de terre et de mer formidable pour ceux qui voudraient lui résister, mais qui offre protection à ceux qui sont attachés à la paix, et à leurs véritables intérêts.

Nous ordonnons à tous les planteurs et habitants des villes de rentrer dans leurs demeures; s'y trouveront protégés dans leurs personnes et leurs propriétés.

Nous ordonnons aux commissaires civils de se rendre à leurs postes et d'y rester, pour maintenir l'ordre inté-

Digitized by Google

rieur, dont ils sont responsables, et exécuter les instructions qu'ils pourront recevoir des personnes déléguées par nous.

Tous les planteurs et habitants pris les armes à la main, seront traités comme prisonniers de guerre, de quelque condition qu'ils soient.

Les maîtres seront responsables des actes de leurs esclaves.

Ministres de la religion,—N'oubliez pas dans une occasion si critique, les devoirs qui vous sont imposés par la religion divine que vous professez. L'intention de S. M. est qu'elle soit maintenue et respectée, et que ses ministres soient protégés s'ils prêchent l'obéissance et la fidélité au Monarque que nous représentons.

Donné au quartier-général, à la Guadeloupe, le 27 Janvier 1810, dans la 50e année du regne de S. M.

(Signé) G. Beckwith.
A. Cochrane.

ARTICLES DE CAPITULATION.

Entre S. Ex. le Lieut. Gén. Sir George Beckwith, *Chevalier de l'Ordre du Bain, Commandant en Chef des Forces de Terre de S. M. Britannique, et l'Hon. Vice-Admiral* Cochrane, *Chevalier du Bain, Commandant en Chef de l'Escadre de de S. M. Britannique, dans une Expédition combinée contre la Colonie Française de la Guadeloupe, d'une part;—et S. Ex. le Capitaine-Général* Ernouf, *Gouverneur et Commandant en Chef de ladite Isle de Guadeloupe et ses Dépendances, y compris l'Isle de St. Martin, de l'autre part.*

Article I. La garnison de la Guadeloupe sortira le 8 Février 1810, du Parc de Matouba et du poste dont elle est encore en possession, avec les honneurs de la guerre; elle sera conduite à la ville de Basseterre où elle restera jusqu'au moment de son embarquement sur les vaisseaux de S. M. Britannique, pour être débarquée dans un des ports de France, sans être prisonniere de guerre.

Digitized by Google

Réponse: La garnison du Parc et ses dépendances, formant deux divisions, et occupant plusieurs postes, celle qui est sur la rive gauche de la riviere de St. Louis, sortira à neuf heures le 8 de ce mois par le point de Noziere, et mettra bas les armes aux lignes de St. Claude; celle qui est sur la droite sortira par le port Belair, et mettra bas les armes sur le glacis, le tout avec les honneurs de la guerre. Les officiers garderont leurs épées et leur bagage particulier; les soldats garderont leurs effets. Ils marcheront à Basseterre, ou près de cette ville pour être embarqués sur les vaisseaux destinés à les recevoir; et ils seront considérés comme prisonniers de guerre jusqu'à ce qu'ils soient régulierement échangés. Tous les autres points contenus dans cet article sont totalement inadmissibles.

Art. II. De ce moment toutes hostilités cesseront de part et d'autre; les troupes garderont de chaque côté les positions qu'elles occupent.

Réponse: Accordé.

Art. III. Les forts de Fleur d'Epée et Richepanse, et l'artillerie et les munitions, seront livrés dans leur état actuel, et reçus par des commissaires nommés à cet effet.

Réponse: Le fort Richepanse sera livré immédiatement après la signature de ces articles, et le fort Fleur d'Epée aussitôt que les troupes Anglaises se présenteront pour en prendre possession. Tous les magasins et dépôts publics seront inventoriés et livrés à des commissaires nommés par les commandants en chef.

Art. IV. Tous les malades et blessés de la garnison, de même que les officiers de santé qui resteront pour en prendre soin, seront confiés à la générosité du commandant en chef et de l'amiral Cochrane; après guérison, ils suivront le sort de la garnison.

Réponse: Accordé; mais le gouvernement français entretiendra son propre état-major médical.

Art. V. Tous les départements de l'administration et les personnes qui y sont attachés resteront pendant le temps nécessaire pour régler leurs comptes. Ils auront la liberté d'emporter avec eux tous les documents relatifs à leur responsabilité envers leur Souverain.

Réponse: Il sera accordé quatre mois à l'administration française pour régler ses comptes. Avant son départ, elle acquittera les dettes légitimes du gouvernement actuel envers les habitants. Elle aura la liberté d'emporter avec elle tous les documents dont l'enlevement ne sera

Digitized by Google

pas préjudiciable aux habitants. Les propriétés des personnes résidentes en France, ou sous le pouvoir ou l'influence de la France, seront rendues responsables de ces engagements.

Art VI. Le nombre nécessaire des vaisseaux sera fourni pour le transport des bagages de la garnison, et un particulier pour ceux de l'état-major général.

Réponse: Accordé, pour le bagage personnel seulement et conformément au premier article.

Art. VII. Le commandant en chef et l'amiral commandant des forces navales, sont priés de fixer pour les militaires qui ont des propriétés dans la colonie, le délai nécessaire pour arranger leurs affaires particulieres. A l'expiration de ce terme ils suivront le sort de la garnison.

Réponse: Il sera accordé six mois, s'il est nécessaire, aux officiers militaires qui ont des propriétés dans la colonie pour arranger leurs affaires privées, pourvu qu'ils se conduisent d'une maniere convenable; mais à l'expiration de ce terme, ils devront se rendre en Angleterre à leurs propres frais.

Art. VII. Les femmes et enfants de tous les individus composant la garnison, auront la liberté de rester dans la colonie, et de rester en possession de leurs propriétés et de ce qui leur sera laissé par leurs maris. Les femmes, lorsqu'elles seront rappelées par leurs maris auront la permission de les rejoindre, et d'emporter leurs propriétés ou la valeur.

Réponse: Les femmes et enfants des officiers composant actuellement la garnison de la Guadeloupe, et possédant de leur chef des propriétés, jouiront du bénéfice de l'article précédent, et non d'aucun autre. La démission d'un militaire, de quelque rang qu'il soit, ne peut affecter sa situation.

Art. IX. Les membres de l'administration générale de la colonie, qui sont natifs ou domiciliés, et ont des propriétés, auront la liberté d'y rester aussi long-temps que leurs affaires l'exigeront.

Réponse: Tous les employés civils jouiront du bénéfice de cette capitulation, aussi long-temps qu'ils se conduiront bien et obéiront aux lois.

Art. X. Il ne sera fait aucune innovation dans la législation française, telle qu'elle existe dans ce moment. Les régistres et autres dépôts publics resteront intacts. Tous les officiers de justice et de gouvernement auront le droit de

Digitized by Google

passer librement en France, s'ils le jugent à propos, et de disposer de toutes leurs propriétés, sans avoir à rendre compte de leurs opinions.

Réponse : Cet article embrassant beaucoup de considérations de la plus haute importance, est laissé à la décision de S. M. Britannique : mais en attendant, les habitants jouiront des avantages de leurs anciennes lois et coutumes, dans toutes les matieres civiles et criminelles. Toutes personnes non militaires pourront partir pour la France à leurs frais (disposant de leurs propriétés si elles le jugent à propos), par telles routes que l'état de la guerre permettra, et toujours conformément aux dispositions du 12e article.

Art. XI. Le libre exercice de toutes les formes de culte religieux sera maintenu.

Réponse : Accordé.

Art. XII. Les habitants de toutes classes seront maintenus dans tous leurs priviléges, droits, libertés, franchises, et dans l'exercice de leurs professions ; ils ne seront point recherchés pour les opinions qu'ils peuvent avoir exprimées antérieurement à la présente capitulation.

Réponse : Tous les colons jouiront d'une parfaite sûreté relativement à leurs personnes et propriétés tant qu'ils se conduiront conformément aux lois ; mais les articles redébarqués des vaisseaux, subséquemment au débarquement des troupes Anglaises, ne seront pas censés compris dans cet article. Les vaisseaux et bâtiments, avec tout ce qui en dépend, etc. seront regardés comme propriétés publiques, et rien dans cet article ne sera censé limiter le pouvoir et l'autorité que tout gouverneur possede et doit exercer, lorsqu'il est nécessaire, dans une colonie conquise.

Art. XIII. La patente de liberté accordée aux hommes de couleur qui ont été appelés au service, sera maintenue, et aucun d'eux ne sera recherché à ce sujet.

Réponse : Toute liberté accordée par le gouvernement français à des esclaves, antérieurement à la présente capitulation, sera regardée comme valide, pourvu qu'en aucun cas cela ne porte pas préjudice aux propriétés particulieres.

Ar. XIV. S'il s'éleve des difficultés sur les expressions des termes de la présente capitulation, l'interprétation s'en fera dans le sens le plus favorable aux troupes de la garnison, et à ceux en faveur desquels les stipulations sont faites.

Réponse : Accordé.

Digitized by Google

Article Additionnel, proposé par les Commissaires Français.

Le général en chef Ernouf prie le commandant en chef de lui accorder un vaisseau léger pour envoyer en France un officier de son état-major, avec des dépêches annonçant la présente capitulation à S. M. l'Empereur et Roi.

Réponse: L'officier chargé des dépêches du capitaine-général Ernouf pour le gouvernement français ira sur un vaisseau de guerre qui portera les dépêches des commandants Anglais, ou bien sur un vaisseau séparé selon ce que l'amiral jugera convenable. Mais l'officier ainsi employé sera considéré comme prisonnier de guerre jusqu'à ce qu'il soit régulièrement échangé.

Articles Additionels, proposés par les Commissaires Anglais.

Art. I. Toutes personnes quelconques, qui se proposent de résider dans la colonie prêteront serment de fidélité à S. M. Britannique, dans l'espace d'un mois à partir de ce jour, c'est-à-dire le serment tel qu'il est prêté dans les pays conquis par ceux qui ne sont pas nés sujets.

Art. II. Toutes les propriétés publiques (nationales), de quelque nature et espece qu'elles soient, comprises ou non dans le 3e ou dans tout autre article de la présente capitulation, seront fidelement inventoriées et remises immédiatement à des commissaires qui seront nommés pour les recevoir par L. Ex. les commandants en chef, et il est expressément entendu que dans cet article sont comprises toutes les propriétés publiques ou biens du gouvernement, avec leurs negres, troupeaux, &c., tous les papiers, documents et archives, cartes géographiques, plans, mémoires militaires, et il en sera dressé des inventaires par lesdits commissaires.

Art. III. Les propriétés des absents décrites dans le 5e article, ou leur revenu annuel, selon les dispositions qu'il contient, seront envoyés en Angleterre pour le compte des propriétaires, sauf tels réglements relativement à leur envoi aux diverses parties, que S. M. Britannique jugera à propos de faire durant la guerre.

Art. IV. Aussitôt que la présente capitulation aura été ratifiée, les troupes Anglaises de la 1ere division occuperont le point du Ravin aux Ecrévisses, et celles de la 3e division la batterie au dessus du poste Bellair.

Digitized by Google

Les articles de la présente capitulation seront ratifiés aussitôt que possible, et au plus tard demain à huit heures du matin.

Cette capitulation est signée par les commissaires nommés par L. Ex. lieut.-gén. Sir G. Beckwith, chevalier du Bain, commandant des forces de terre, et l'hon. vice-amiral Sir Al. Cochrane, chevalier du Bain, commandant en chef de l'escadre de S. M. Britannique, d'une part, c'est-à-dire, le brig.-gén. George William Richard Harcourt, et le commodore Samuel James Ballard; et les commissaires nommés par S. Ex. le capitaine-général Ernouf, gouverneur et commandant en chef de l'île de la Guadeloupe et ses dépendances, d'autre part, c'est-à-dire, le colonel Faujas, commandant des troupes, et le chevalier de l'Empire et lieut.-col. d'Alvymare, de l'état-major de S. Ex. le général Ernouf.

Fait aux avant postes, ce 5 Février 1810.

(Signé) G. HARCOURT, Brig.-Gén.
G. J. BALLARD, Commodore.
FAUJAS, col. com.;
Ratifié. D'ALVYMARE.
(Signé) G. BECKWITH:
A. COCHRANE.

La présente capitulation est ratifiée par nous, général de division, grand officier de la légion d'honneur, gouverneur, pour S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, de la Guadeloupe et ses dépendances.

Au quartier-général du Parc, le 6 Février 1810.

(Signé) ERNOUF.

Digitized by Google

DÉCRETS IMPÉRIAUX.

SUR LES PRISONS D'ÉTAT.

Extrait des Régistres de la Secrétairerie d'Etat.

Au palais des Thuilleries, le 3 Mars 1810.

Napoléon, Empereur des Français, Roi d'Italie, Protecteur de la Confédération du Rhin, Médiateur de la Confédération Suisse, etc. etc. etc.

Sur le rapport de notre ministre de la police générale;

Considérant,

Qu'il est un certain nombre de nos sujets détenus dans les prisons de l'état, sans qu'il soit convenable ni de les faire traduire devant les tribunaux, ni de les faire mettre en liberté;

Que plusieurs ont à différentes époques attenté à la sûreté de l'état; qu'ils seraient condamnés par les tribunaux à des peines capitales; mais que des considérations supérieures s'opposent à ce qu'ils soient mis en jugement;

Que d'autres, après avoir figuré comme chefs de bandes dans les guerres civiles, ont été repris de nouveau en flagrant délit, et que des raisons d'intérêt général défendent également de les traduire devant les tribunaux;

Que plusieurs sont, ou des voleurs de diligences ou des hommes habitués au crime, que nos cours n'ont pu condamner, quoiqu'elles eussent la certitude de leur culpabilité, et dont elles ont reconnu que l'élargissement serait contraire à l'intérêt et à la sûreté de la société;

Qu'un certain nombre ayant été employé par la police, en pays étranger et lui ayant manqué de fidélité, ne peut-être ni élargi, ni traduit devant les tribunaux sans compromettre le salut de l'état;

Enfin que quelques-uns appartenant aux différents pays réunis, sont des hommes dangereux qui ne peuvent être mis en jugement, parce que leurs délits sont ou politiques, ou antérieurs à la réunion, et qu'ils ne pourraient être mis en liberté sans compromettre les intérêts de l'état;

Considérant cependant qu'il est de notre justice de nous as-

Digitized by Google

surer que ceux de nos sujets qui sont détenus dans des prisons d'état le sont pour causes légitimes, en vue d'intérêt public et non par des considérations et des passions privées;

Qu'il convient d'établir, pour l'examen de chaque affaire, des formes légales et solennelles;

Et qu'en faisant procéder à cet examen, reprendre les premières décisions dans un conseil privé et revoir de nouveau, chaque année, les causes de la détention, pour reconnaître si elle doit être prolongée, nous pourvoirons également à la sûreté de l'état et à celle des citoyens;

Notre conseil-d'état entendu,

Nous avons décrété et décrétons ce qui suit:

TITRE PREMIER.

Des formalités à observer pour la Détention dans les Prisons d'Etat.

ART. Ier. Aucun individu ne pourra être détenu dans une prison d'état qu'en vertu d'une décision rendue sur le rapport de notre grand-juge ministre de la justice, ou de notre ministre de la police, dans un conseil privé, composé comme il est établi dans les dispositions de l'acte des constitutions du 16 Thermidor an 10, titre X, art. 86.

II. La détention autorisée par le conseil privé ne pourra se prolonger au-delà d'une année, qu'autant qu'elle aura été autorisée dans un nouveau conseil privé, ainsi qu'il va être expliqué.

III. A cet effet, dans le cours du mois de Décembre de chaque année, le tableau de tous les prisonniers d'état sera mis sous nos yeux, dans un conseil privé spécial.

IV. Le tableau contiendra les noms des prisonniers d'état, leurs prénoms, âge, domicile, profession, le lieu de leur détention, son époque, ses causes, la date de la décision du conseil ou des conseils privés qui l'auront autorisée.

V. Une colonne d'observations contiendra l'analyse des motifs pour faire cesser ou prolonger la détention de chaque prisonnier.

VI. Chaque année, avant le 1er Janvier, la décision du conseil privé sur chaque prisonnier expédiée par le ministre secrétaire d'état, et certifiée par notre grand-juge ministre de la justice, sera envoyée par lui au ministre de la police et au procureur-général de la cour d'appel du ressort.

Digitized by Google

VII. Le ministre de la police enverra au commandant de chaque prison d'état une expédition en forme, de lui certifiée, des décisions concernant ceux qui y sont détenus.

VIII. Chacune de ces décisions sera transcrite sur un régistre tenu à cet effet dans les formes voulues par les lois, et notifiée à chaque detenu.

TITRE II.

De l'Inspection des Prisons d'Etat.

IX. Chaque prison d'état sera inspectée au moins une fois par an, avant le rapport au conseil privé dont il est parlé à l'Article V, par un ou plusieurs conseillers-d'état par nous désignés, sur le rapport de notre grand-juge ministre de la justice, avant le 1er Septembre de chaque année.

X. Nos commissaires visiteront toutes les parties de la prison pour s'assurer si nul n'est détenu sans les formalités prescrites, si la sûreté, l'ordre, la propreté, la salubrité, sont maintenus dans la prison.

XI. Ils entendront séparément les réclamations de chaque détenu, leurs observations sur le changement des circonstances qui ont pu les motiver, et leurs demandes afin d'être mis en jugement ou en liberté.

XII. Ils feront mettre en liberté tout individu détenu sans les autorisations exigées par les dispositions du titre Ier.

XIII. Ils feront un rapport de leur mission, et donneront leur avis sur chaque prisonnier.

XIV. Cet avis sera toujours mis sous les yeux du conseil privé dont il est parlé au titre Ier, Art. III ci-dessus.

XV. Avant le 15 Février de chaque année, le procureur-général de la cour impériale du ressort vérifiera ou fera vérifier par un de ses substituts ou des procureurs impériaux sous ses ordres, si nul n'est détenu dans les prisons d'état situées dans son ressort sans les formalités ci-dessus prescrites, si les régistres sont tenus régulierement: il sera dressé, de cette visite, un rapport, lequel sera envoyé à notre grand-juge ministre de la justice; et en cas de contraventions ou de détentions faites ou prolongées illégalement, le commissaire chargé de la visite fera mettre les prisonniers ainsi détenus en liberté.

Digitized by Google

TITRE III.

Des Individus mis en Surveillance.

XVI. Le tableau de tous les individus mis en surveillance sera mis sous nos yeux par notre ministre de la police, dans le conseil privé spécial et annuel dont il est parlé à l'Art. III.

XVII. Ce tableau sera dressé dans la forme prescrite pour les prisonniers d'état à l'Art. IV, et au lieu de la décision du conseil privé exigée pour ces prisonniers, la décision qui aura ordonné le surveillance sera mentionnée.

XVIII. Il sera statué dans le conseil privé, sur la prolongation ou la cessation de la surveillance.

TITRE IV.

Du Régime et Administration des Prisons d'Etat.

§. Ier.

De la Surveillance des Prisons.

XIX. La garde et l'administration de chaque prison d'état seront confiées à un officier de gendarmerie, qui aura sous ses ordres la troupe affectée à la garde de la prison, et déterminera les mesures de précaution et de sûreté pour empêcher l'évasion.

XX. Il y aura un concierge pour la surveillance intérieure et la tenue des régistres.

Le concierge aura sous ses ordres un nombre suffisant de gardiens.

XXI. Le commandant militaire sera choisi par nous, sur la présentation de notre ministre de la police générale, lequel sera chargé exclusivement de tout ce qui est relatif à l'administration des prisons d'état, à l'entretien des bâtiments y affectés, à la nourriture, habillement et garde des prisonniers.

XXII. Le concierge sera nommé et révocable par notre ministre de la police générale.

XXIII. Les commandant, concierge et gardiens seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de la garde des détenus.

Digitized by Google

XXIV. Si, par négligence ou par quelqu'autre cause que ce soit, ils favorisent l'évasion d'un détenu, ils seront destitués, et poursuivis conformément aux lois.

§. II.

Des Relations des Préposés avec l'Autorité.

XXV. Le concierge sera subordonné au commandant; il recevra ses ordres.

XXVI. Le commandant correspondra avec notre ministre de la police générale et le conseiller-d'état de l'arrondissement. Il sera sous la surveillance du préfet.

XXVII. Le concierge pourra être provisoirement suspendu et remplacé par le préfet.

§. III.

Du Régime Intérieur.

XXVIII. Le concierge tiendra un régistre exact des détenus entrants et sortants, et y transcrira les ordres en vertu desquels ils sont détenus.

XXIX. Aucun ordre de sortie ne pourra être exécuté, sans notification, au commandant, de la décision du conseil privé qui l'aura ordonnée.

XXX. Tout concierge ou gardien qui favoriserait la correspondance clandestine d'un détenu mis au secret, sera destitué et puni de six mois de prison.

XXXI. Le commandant ne pourra, sous peine de destitution, se permettre, sous quelque prétexte que ce soit, de faire sortir avec lui, avec le concierge ou avec des surveillants, les détenus confiés à sa garde.

XXXII. En cas de maladie d'un détenu, le commandant désignera l'officier de santé qui le visitera et le traitera.

XXXIII. Il sera accordé à chaque détenu qui le requerra, une somme de deux francs par jour, outre la nourriture ordinaire, à titre de secours, pour son entretien.

XXXIV. Les détenus conserveront la disposition de leurs biens, s'il n'en est autrement ordonné.

Digitized by Google

XXXV. A cet effet, ils donneront, sous la surveillance du commandant, tous pouvoirs et quittances nécessaires.

Les sommes qu'ils recevront ne pourront leur être remises qu'en sa présence et avec son autorisation.

TITRE V.

Du Nombre des Prisons d'Etat.

XXXVI. Il n'y aura de prison d'état que dans les lieux ci-après désignés.

XXXVII. Nul prisonnier d'état ne pourra être détenu, si ce n'est en dépôt ou pour passage, dans d'autres lieux que les prisons d'état désignées par nous.

XXXVIII. Les prisons d'état sont établies dans les châteaux de Saumur, Ham, If, Landskronn, Pierre-Châtel, Fenestrelle, Campiano, Vincennes.

XXXIX. Notre grand-juge ministre de la justice, nos ministres de la guerre, de la police générale et du trésor public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au bulletin des lois.

(Signé) NAPOLEON.

Par l'Empereur,
Le ministre secrétaire-d'état,

(Signé) H. B. Duc de BASSANO.

Une ordonnance de police du 3 Mars, relative à l'exécution des Articles 11, 12 et 48 du décret impérial du 5 Février 1810, contenant réglement sur l'imprimerie et la librairie, contient ce qui suit :

Chaque imprimeur établi dans le ressort de la préfecture de police est tenu d'avoir un livre coté et paraphé, où il inscrira, par ordre de date, le titre de chaque ouvrage qu'il voudra imprimer, et le nom de l'auteur, s'il lui est connu. Ce livre doit être sur papier timbré. Tous les jours (même les fêtes et Dimanches, depuis

Digitized by Google

neuf heures du matin jusqu'à midi), les imprimeurs peuvent déposer au premier bureau de la premiere division de la préfecture de police, les livres dont est question ci-dessus, pour être cotés et paraphés, et ensuite leur être remis. Il en sera tenu régistre par ordre de dates et de numéros. Ce régistre sera clos le 1er Avril prochain, et à cette époque il sera dressé un état des imprimeurs qui se seront conformés aux dispositions de l'Article 11 du décret impérial précité, et une ampliation de cet état sera adressée à S. Exc. le ministre de l'intérieur, et au directeur-général de l'imprimerie et de la librairie. Après la clôture du régistre, tout imprimeur qui ne se sera pas conformé aux dispositions ci-dessus, ne pourra continuer d'exercer son état.

Le livre dont il est question dans l'article précédent sera représenté à toute réquisition, et visé, s'il est jugé convenable, par tout officier de police. En conséquence, les commissaires de police, dans leurs divisions respectives, se transporteront fréquemment dans les diverses imprimeries, feront représenter le livre de l'imprimeur, et constateront leur visite, en apposant leur visa, daté et signé d'eux, au bas de la derniere transcription qui aura été faite sur le dit livre.

Si les commissaires de police sont informés ou acquierent la preuve dans leur visite qu'il aura été imprimé, ou que l'on imprime quelqu'ouvrage sans que l'inscription prescrite ci-dessus ait été faite sur le livre de l'imprimeur, ou sans la déclaration préalable dont il sera question dans l'article suivant, ils dresseront procès-verbal de cette contravention, et nous l'enverront sur-le-champ, pour être pris telle mesure qu'il appartiendra.

Chaque imprimeur, après avoir inscrit sur son livre le titre de l'ouvrage qu'il voudra imprimer, remettra ou adressera sur-le-champ au directeur-général de l'imprimerie et de la librairie, et en outre à nous, copie de ladite transcription, et la déclaration qu'il a l'intention d'imprimer l'ouvrage: il lui en sera donné un récépissé à notre préfecture, sans préjudice de celui qu'il est tenu d'obtenir du directeur général de l'imprimerie et de la librairie, conformément aux dispositions de l'Art. 12 du décret impérial précité: le régistre constatant la remise des cinq exemplaires de chaque ouvrage, ordonnée par l'Art. 48 du décret impérial précité, sera ouvert au premier bureau de la premiere division de notre préfecture, tous les jours depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures. La remise de ces cinq exemplaires devra toujours être faite au moins quarante-huit heures avant la publication de l'ouvrage.

Digitized by Google

Second Bulletin Officiel du Grand Mariage.*

Vienne, le 10 Mars.

Le Prince de Neuchâtel, ambassadeur de S. M. l'Empereur des Français, a été reçu avec la plus grande distinction dans toutes les villes de l'empire autrichien, par lesquelles il a passé pour se rendre à Vienne. Partout il a reçu l'accueil dû à son rang de la part des généraux, des commandants des garnisons, des officiers civils et des magistrats. Le peuple, ivre de joie, plein d'enthousiasme et de pressentiment du bonheur qui doit résulter de la nouvelle union entre les deux empires, se pressait en foule au-devant de lui; à l'entrée de la capitale, M. l'ambassadeur crut devoir prendre l'incognito, parce que l'entrée solennelle n'était fixée que pour le lendemain. Sa suite était composée de M. le Comte de la Borde, secrétaire d'ambassade; du colonel premier aide-de-camp Comte de Girardin, premier cavalier d'ambassade; les autres cavaliers étaient M. le colonel aide-de-camp Comte de la Grange, M. le colonel aide-de-camp Comte Edmond de Périgord, M. le chef-d'escadron aide-de-camp baron de Sopransi, M. le chevalier Lesperut, gouverneur de Neuchâtel, maître des cérémonies du Prince; M. le chevalier le Duc, secrétaire des commandements du Prince.

Le 5 Mars, jour de l'entrée solennelle, M. l'ambassadeur se rendit avec sa suite au palais du Prince de Schwarzenberg, situé hors de la porte de Carinthie. A deux heures, M. le Comte de Schaffgotsche, grand-maréchal de la cour, s'y rendit aussi dans un carrosse de la cour, attelé de six chevaux. Sur le devant du carrosse était un écuyer tranchant de l'Empereur. Un autre carrosse à six chevaux suivait; venaient ensuite les carrosses de gala du Prince de Trautmansdorff, premier grand-maître de la cour, ceux des conseillers intimes, et enfin ceux des princes cameriers et des autres cameriers. Dans chacun de ces carrosses, il y avait deux officiers de la maison, en habit de gala, ayant des valets de pied à côté des

* La séance de répudiation de Joséphine peut-être regardée comme le 1er bulletin de cette grande campagne héroï-comique.

Digitized by Google

portieres. Les coureurs et valets de pied du grand-maréchal précédaient son carrosse en livrée de gala, et deux valets de pied de l'Empereur marchaient à côté des portieres, également en livrée de gala. Ce carrosse était suivi de trois fouriers de la cour, en habit de gala, ainsi que de l'écuyer du grand-maréchal, avec deux piqueurs à cheval. Trois fouriers, expédiés par intervalle, allaient annoncer à l'ambassadeur le départ, l'approche et l'arrivée du cortége. Le grand-maréchal, en descendant du carrosse, fut reçu par M. l'ambassadeur avec sa suite, et conduit par lui dans l'intérieur des appartements. Tout étant prêt pour le départ, et le maître des cérémonies l'ayant annoncé, l'ambassadeur monta, avec le grand-maréchal, dans le premier carrosse de la cour. Le grand-maréchal se plaça sur le devant, en face de M. l'ambassadeur.

Le cortége se mit en marche dans l'ordre suivant. Un détachement de cavalerie, trois arquebusiers de l'Empereur, en habit de gala et à cheval; les équipages de gala des conseillers intimes et des chambellans, attelés de six chevaux; le second carrosse de la cour, attelé de six chevaux, et dans lequel étaient M. le secrétaire d'ambassade, M. le maître des cérémonies de l'ambassadeur, et l'écuyer tranchant de l'Empereur; les coureurs et valets de pied du grand-maréchal deux à deux; les domestiques de l'ambassadeur français; le premier carrosse de gala dans lequel étaient M. l'ambassadeur et le grand-maréchal; deux valets de pied de l'Empereur marchaient à côté de chacune des portieres; trois fouriers de la cour, à cheval et en habit de gala; le premier écuyer de l'ambassadeur, à cheval; son second écuyer; le premier carrosse de gala de l'ambassadeur, attelé de six chevaux et vide, accompagné de quatre valets de pied de chaque côté; le second carrosse de l'ambassadeur attelé de six chevaux, et dans lequel étaient les cavaliers d'ambassade; son troisieme carrosse, attelé de six chevaux, dans lequel étaient les officiers de sa maison; venaient ensuite les piqueurs, etc.; puis un détachement de cavalerie le long du chemin par où passait le cortége. Des troupes bordaient la haye et portaient les armes. Le cortége, sortant du palais de Schwarzenberg, traversa un pont construit avec la plus grande rapidité, passa ensuite par les allées du glacis jusqu'à la porte de Carinthie, la place de Stockameisen, le Graben, la rue de Bogner, le Hof, le Freyung, la rue des Seigneurs, la place du château jusqu'à la cour

Digitized by Google

du château, dans laquelle on admit les premiers carrosses de la cour, et de M. l'ambassadeur. La garde de la cour était sous les armes et bordait la haie sous les voûtes de l'entrée et le long de l'escalier.

Les trabans, les arquebusiers et la garde hongroise, en uniforme de gala, occupaient la premiere salle des trabans, celle des chevaliers et la premiere salle des trabans, celle des chevaliers et la premiere antichambre.

Le Prince Prosper de Zinzendorf, nommé commissaire pour l'audience, reçut le Prince de Neufchâtel à l'escalier des ministres. Il était précédé de sa suite et du grand maréchal. Dans la salle des chevaliers, l'ambassadeur fut reçu par le premier grand-maître de la cour, qui le conduisit dans la premiere antichambre. De là, accompagné du Comte de Wrbna, grand-chambellan, il passa dans la seconde antichambre dans laquelle se trouvaient réunis tous les conseillers intimes et les chambellans de l'Empereur.

Le grand-chambellan ayant annoncé l'ambassadeur à S. M. l'Empereur, on ouvrit les deux battants de la grande salle neuve destinée pour l'audience, et M. l'ambassadeur entra, suivi des grands-officiers et du commissaire nommé pour l'audience. S. M. était debout sous un dais. A droite et près des marches du trône était le capitaine de la garde hongroise, et à gauche, le capitaine des Trabans, à côté de lui l'adjudant-général et le chambellan de service. Le secrétaire d'ambassade, le maître des cérémonies et les cavaliers d'ambassade se rangerent entre les deux premieres colonnes; toutes les autres personnes resterent debout près de la porte d'entrée. L'ambassadeur, après trois révérences, commença son discours, pendant lequel il remit ses lettres de créance et ses pleins-pouvoirs. S. M. répondit avec un intérêt très-vif, en témoignant sa haute satisfaction de ce qu'une mission aussi importante et aussi heureuse pour les deux empires avait été confiée à un Prince aussi distingué. L'ambassadeur après avoir présenté à S. M. les cavaliers de sa suite, se rendit avec le même cortége à l'audience de S. M. l'Impératrice. Dans la seconde antichambre, il fut reçu par M. le Comte d'Althann, grand-maître de la cour de S. M., qui, après l'avoir annoncé, l'introduisit dans la salle des glaces, suivi de M. le commissaire de l'audience et du chambellan de service. S. M. l'Impératrice était debout sous le dais. Madame la Comtesse d'Althann, grande maîtresse de la cour, était placée à côté de la porte, ayant près d'elle douze dames du palais. Le chambellan de service, ainsi que les cavaliers d'ambassade resterent

Digitized by Google

près de la porte qui était ouverte. Après le discours auquel S. M. répondit avec la grâce qui lui est si naturelle et en témoignant qu'elle prenait le plus vif intérêt à l'objet de cette mission, l'ambassadeur présenta ses cavaliers d'ambassade et se retira dans le même ordre pour se rendre dans la salle où se trouvaient rassemblés ceux de LL. AA. II. les archiducs présents et demeurants au château, à l'exception de S. A. I. l'Archiduc Charles, qui occupe son propre palais dans la ville. Les archiducs reçurent l'ambassadeur debout, et l'aîné d'entre eux répondit à son discours au nom de tous les autres. L'ambassadeur ayant également présenté ses cavaliers d'ambassade, se rendit chez lui, à la chancellerie de l'empire, d'où, après avoir pris congé du commissaire, il se rendit incognito et dans une voiture attelée de deux chevaux au palais de S. A. I. l'Archiduc Charles où il eut de même une audience.

Le soir, S. M. l'Empereur, accompagné des archiducs ses frères et de l'ambassadeur français, honora de sa présence le bal public à la salle d'Apollon. On y voyait réunies cinq à six mille personnes de tous les rangs. S. M. et les personnes qui l'accompagnaient, y furent accueillies avec acclamation. L'Empereur daigna s'y entretenir long-temps au milieu de son bon peuple.

Le 6 Mars, banquet de famille dans l'appartement intérieur de S. M. l'Impératrice, auquel, outre LL. AA. II. les archiducs, frères de l'Empereur, et S. A. R. le Duc Albert de Saxe-Teschen, ont aussi eu l'honneur d'être admis le Prince de Neufchâtel, M. le Comte Otto; MM. les généraux français comtes de Lauriston et de Narbonne; le Prince de Trautmansdorff, grand-chambellan de la cour; le Comte de Wrbna, grand-maréchal; le Comte de Metternich; ministre des affaires étrangères, et plusieurs autres grands-officiers de la cour.

Le soir, bal dans les salles de redoute du château, dans lequel furent admises toutes les personnes de distinction, masquées ou non masquées. Le grand-chambellan avait fait envoyer des cartes aux membres du corps diplomatique, à la noblesse, aux officiers civils et militaires, à l'université, aux magistrats, aux commerçants; le nombre des invités était de 6000. Les salles étaient éclairées avec autant de goût que de somptuosité. Dans la petite salle qui conduit à la galerie, on avait fait construire un temple magnifiquement éclairé.

Au milieu de ce temple, on voyait un génie appuyant sa main gauche sur les armes de France et de l'Autriche, et les couronnant

Digitized by Google

de lauriers. Sur le fronton on voyait également deux génies tenant entre leurs mains des écussons surmontés des couronnes impériales; portant les chiffres de Napoléon et de Louise.

A côté de ce temple il y avait deux tentes, l'une bleue, rouge et blanche, couleurs nationales de la France; l'autre, portant les couleurs autrichiennes rouge et blanche.

On y voyait, ainsi que dans les salles voisines, une grande abondance de rafraîchissements de toute espece. Au commencement du bal, on vit paraître LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice, l'aimable archiduchesse Marie-Louise, presque tous les membres de la famille impériale, l'ambassadeur français et une grande partie de sa suite. La joie des assistants était générale, et le bon ordre contribua à embellir la fête.

Le lendemain était le jour fixé pour la demande solennelle. A six heures du soir l'ambassadeur se rendit à la cour en grande cérémonie; il y fut reçu de la même maniere que le jour de l'audience. Arrivé auprès du trône de S. M. il prononça un discours et demanda pour S. M. l'Empereur Napoléon, la main de S. A. I. l'archiduchesse Marie-Louise. S. M. l'Empereur, en sa qualité de chef de sa maison, ayant fait une réponse, et le grand-chambellan ayant été envoyé pour amener l'archiduchesse Marie-Louise, elle entra accompagnée de la grande maîtresse et du grand maître de sa cour, et s'étant approchée de S. M. après une profonde révérence, elle se plaça à gauche de l'Empereur, sur l'estrade. L'Ambassadeur alors lui présenta la lettre, et le portrait de S. M. l'Empereur des Français. S. A. I. comme majeure, ayant consenti formellement à la demande qui venait de lui être faite, fit alors attacher le portrait sur son sein; ensuite l'ambassadeur, conduit par le commissiaire de l'audience et précédé de toute sa suite, se rendit à l'audience de S. M. l'Impératrice, et ensuite à l'appartement préparé à cet effet pour S. A. I. l'archiduc Charles à qui l'ambassadeur communiqua le désir de S. M. l'Empereur des Français, que S. A. I. voulût bien représenter sa personne lors des solennités du mariage; ayant ensuite présenté à S. A. I. ses pleins-pouvoirs, il se retira à son hôtel accompagné de la même maniere qu'auparavant. A sept heures du soir grande assemblée et gala à la cour, où l'ambassadeur et M. le comte Otto se sont rendus en voitures à deux chevaux.

La cérémonie du mariage doit avoir lieu le 11 Mars, et le départ le 13.

(Extrait de la Gazette de Vienne.)

Google

Discours de l'Ambassadeur Extraordinaire à S. M. l'Empereur.

Sire,

Je viens au nom de l'Empereur, mon maître, vous demander la main de l'archiduchesse Marie-Louise, votre illustre fille.

Les éminentes qualités qui distinguent cette princesse, ont assigné sa place sur un grand trône.

Elle y fera le bonheur d'un grand peuple et celui d'un grand homme.

La politique de mon souverain s'est trouvée d'accord avec les vœux de son cœur.

Cette union de deux puissantes familles, Sire, donnera à deux nations généreuses de nouvelles assurances de tranquillité et de bonheur.

Réponse de S. M. l'Empereur.

Je regarde la demande en mariage de ma fille comme un gage des sentiments de l'Empereur des Français, que j'apprécie.

Mes vœux pour le bonheur des futurs époux ne sauraient être exprimés avec trop de vérité ; il sera le mien.

Je trouverai dans l'amitié du prince que vous représentez de précieux motifs de consolation de la séparation de mon enfant chéri ; nos peuples y voient le gage assuré de leur bien-être mutuel.

J'accorde la main de ma fille à l'Empereur des Français.

Discours de l'Ambassadeur Extraordinaire à S. A. I. Madame l'Archiduchesse Marie-Louise.

Madame,

Vos augustes parents ont rempli les vœux de l'Empereur mon maître.

Des considérations politiques peuvent avoir influé sur la détermination de nos deux souverains ; mais la première considération, c'est celle de votre bonheur ; c'est surtout de votre cœur, Madame, que l'Empereur, mon maître, veut vous obtenir.

Il sera beau de voir unis, sur un grand trône, au génie de la puissance, les attraits et les grâces qui la font chérir.

Digitized by Google

Ce jour, Madame, sera heureux pour l'Empereur, mon maître ; si V. A. I. m'ordonne de lui dire qu'elle partage les espérances, les vœux et les sentiments de son cœur.

Réponse de S. A. I. Madame l'Archiduchesse Marie-Louise.

La volonté de mon pere a constamment été la mienne ; mon bonheur restera toujours le sien.

C'est dans ces principes que S. M. l'Empereur Napoléon ne peut que trouver le gage des sentiments que je vouerai à mon époux, heureuse si je puis contribuer à son bonheur et à celui d'une grande nation. Je donne, avec la permission de mon pere, mon consentement à mon union avec l'Empereur Napoléon.

Discours de l'Ambassadeur Extraordinaire à S. M. l'Impératrice.

Madame,

L'Empereur, mon maître, m'a spécialement chargé de témoigner à V. M. I. tous les sentiments dont il est pénétré pour elle.

Il sentira bientôt toutes les obligations qu'il vous a pour les bons exemples et les soins qu'a reçus de vous l'archiduchesse Marie-Louise.

Elle ne pouvait pas apprendre d'un meilleur modele à concilier la majesté du trône avec l'amabilité et les grâces, qualités que V. M. I. possede à un si haut degré.

Réponse de S. M. l'Impératrice.

C'est dans le moment intéressant pour mon cœur où je fixe à jamais la destinée de ma fille chérie, que je suis enchantée de recevoir de V. A. S. l'assurance des sentiments de S. M. l'Empereur et Roi ; habituée en toute occasion à conformer mes idées à ceux de S. M. l'Empereur mon bien-aimé époux, je me réunis à lui dans sa confiance à atteindre le but qu'il se promet d'une si heureuse union, ainsi que dans les vœux très-ardents qu'il forme pour le bonheur futur et inaltérable de notre très-chere fille, qui dépendra désormais uniquement de celui de S. M. l'Empereur et Roi. Vivement touchée de l'opinion beaucoup trop favorable que S. M. l'Empereur et Roi a conçue de moi, je ne saurais m'attribuer des mérites qui ne sont dus qu'à l'excellent naturel de ma chere fille et à la

Digitized by Google

douceur de son caractere. Je réponds pour elle que son unique but est de convenir à S. M. l'Empereur et Roi, en se conciliant en même temps l'amour de la nation française.

Discours de l'Ambassadeur Extraordinaire, à S. A. I. l'Archiduc Charles.

Monseigneur,

L'Empereur mon maître, ayant obtenu de l'Empereur votre illustre frere, la main de l'archiduchesse Marie-Louise, m'a chargé d'exprimer à V. A. I. le prix qu'il met à ce qu'elle veuille bien accepter sa procuration pour la cérémonie du mariage.

Si V. A. I. y donne son assentiment, j'ai l'honneur de lui présenter la procuration de mon maître.

Réponse de S. A. I. l'Archiduc Charles.

J'accepte avec plaisir, mon prince, la proposition que S. M. l'Empereur des Français veut bien me transmettre par votre organe. Egalement flatté par son choix, que pénétré du doux pressentiment que cette alliance effacera jusqu'à l'arriere-pensée des dissentions politiques, réparera les maux de la guerre, et préparera un avenir heureux à deux nations qui sont faites pour s'estimer, et qui se rendent une justice réciproque. Je compte entre les moments les plus intéressants de ma vie, celui où, en signe d'un rapprochement aussi franc que loyal, je présenterai la main à Madame l'archiduchesse Louise, au nom du Grand Monarque qui vous a délégué, et je vous prie, mon prince, d'être vis-à-vis de la France entiere, l'interprete des vœux ardents que je forme, pour que les vertus de Madame l'archiduchesse cimentent à jamais l'amitié de nos souverains, et le bonheur de leurs peuples!!

Digitized by Google

Nous avons donné dans les feuilles qui précedent, la relation des premieres cérémonies qui ont eu lieu à Vienne pour la présentation à la cour d'Autriche de l'ami du Prince des Thuileries, et la demande formelle de l'Archiduchesse Marie-Louise pour concubine de l'époux de la veuve Beauharnois. Jamais l'orgueil de la maison d'Autriche n'a subi une plus mémorable défaite que dans cette effroyable journée. La Gazette de la Cour de Vienne peut offrir une description pompeuse des carrosses, des chevaux, des laquais, et même des grands Seigneurs qui ont assisté à cette triste cérémonie, à ce bal lugubre, à ces oraisons funebres ; nous n'avons pas encore une assez mauvaise opinion de toute l'Autriche pour croire que ces journées se soient passées aussi gaîment qu'on voudrait le faire croire. Nous ne tarderons pas à recevoir des nouvelles qui, pour ne pas être officielles, n'en seront pas moins dignes de foi, et qui nous peindront la douleur profonde qu'on a dû ressentir dans l'intérieur de toutes les familles où les cœurs ne sont pas encore fermés, comme chez tous les souverains du Continent, aux sentiments nobles et humains. Nous ne craignons pas de le dire :

Jamais Iphigénie, en Aulide immolée,
Ne coûta tant de pleurs à la Grece assemblée.

A en croire la Gazette de Vienne, rédigée sans doute par un homme de la suite de Berthier, et les autres lettres de la même ville qu'on lit dans les papiers français, l'Iphigénie autrichienne aurait fort bien pris la chose. Elle aurait placé avec beaucoup de grâce sur son sein le portrait de son ogre, qu'on a bien soin de nous dire être frappant de ressemblance, admirablement peint par un M. Saint, et surtout entouré de 16 gros diamants de 30 mille francs la piece. Elle aurait déchiffré au premier coup-d'œil le caractere indéchiffrable de l'écriture de son verd-galant. Son esprit aurait saisi ce qu'il

Digitized by Google

devait y avoir dans cette fameuse lettre, qui ne le cédait sans doute à aucune des épîtres amoureuses d'Ovide, et dont l'écrivain se représentait probablement aussi lui, *brûlé de plus de feux qu'il n'en alluma*. Elle se serait réjouie loyalement de *nos* succès en Espagne contre les troupes et les sujets de son oncle Ferdinand VII ; en un mot, tout aurait été jubilation parmi le quarteron d'archiducs et d'archiduchesses, freres, sœurs, oncles, neveux, et cousins très-germains, qui tous attendent aujourd'hui des trônes de leur grand cousin, aux dépens des augustes freres et cousins du Nord. En lisant toutes ces gentillesses, on peut s'écrier : Ma foi, vive la peur pour enseigner l'art d'aimer !

Nous n'avons pas encore la nouvelle de la célébration du premier acte du mariage à Vienne, le 11 ; nous savons seulement que l'Archiduc Charles avait consenti à représenter son cher neveu dans cette cérémonie provisoire. Après avoir cherché long-temps pourquoi ce Prince dont nous avions toujours eu jusqu'ici une si haute opinion, comment le vainqueur d'Essling avait pu consentir à devenir l'instrument de l'homme qu'il avait si vilipendé nagueres dans ses proclamations, nous avons cru en trouver la raison dans l'épigramme que voici :

Savez-vous pourquoi l'Archiduc
Du Grand Napoléon doit épouser la femme ?
C'est pour accoutumer la jeune et noble Dame
Aux attaques du mal caduc.

Il n'est question dans toutes les feuilles d'Allemagne que des fêtes splendides qui se préparent sur le passage de l'Archiduchesse pour amuser la petite, chemin faisant. Il paraît que jusqu'à Compiegne tous ses pas seront semés de fleurs. A Munich, le fameux Winter faisait répéter pour elle son opéra de l'*Enlevement de Proserpine* par le Dieu des Enfers !

Si l'on désire quelques renseignements plus particulieres

Digitized by Google

sur le physique et le moral de la jeune Archiduchesse, et sur les qualités brillantes qui l'ont placée si haut dans la pensée *du grand penseur*, voici ce que tous les papiers anglais en ont dit cette semaine, d'après une lettre particuliere de Vienne: " Le monde," est-il dit dans cette lettre, " est " grandement dans l'erreur, si l'on suppose que l'Archidu- " chesse Marie-Louise est traînée comme une victime pour " être immolée, sur l'autel de la bigamie, à la sotte poli- " tique de sa famille. Elle a été la premiere à rechercher " l'attachement merveilleux de Buonaparté, toute l'ambi- " tion de son âme s'étant dirigée jusqu'à ce jour à subjuguer " par ses charmes le vainqueur de l'univers. Elle a réussi " au gré de ses désirs, et dans quelques jours elle ceindra le " diadême impérial. Dans ce moment, elle est d'une gaîté " qui va jusqu'à la folie, mais elle peut être affectée à la " fois de plusieurs passions opposées. Je l'ai vue " pleurer, je l'ai vue se fâcher, et dans un instant redeve- " nir douce et affable. Dans ces moments heureux, sa " voix est d'une douceur charmante. Quant à sa personne, " elle est d'une taille un peu au-dessous de la moyenne, le " cou et les épaules parfaitement bien formés, le teint de la " blancheur la plus délicate, le nez un peu à la romaine, " les yeux d'une belle nuance, une quantité de cheveux " blonds qui tombent presque jusqu'à terre, les pieds et les " mains assez bien, les levres absolument autrichiennes, " mais qui lorsqu'elles s'ouvrent font voir deux rangées de " dents fort blanches et très-bien arrangées."

Malgré toutes les probabilités que cette union a déjà eu lieu en France, il s'est trouvé ici des gens qui ont cru, ou qu'il existait encore des Virginius dans le monde, ou que la cour de l'Empereur d'Autriche était susceptible de repentir et de secondes pensées, ou que le meurtre d'Hofer dans les conjonctures actuelles aurait pu produire un changement de résolution au sujet de ce mariage; et des joueurs hardis ont donné, tant qu'on a voulu en prendre, dix guinées,

Digitized by Google

à condition d'en recevoir cent, si le 1er Juin, la victime n'était pas encore arrivée à St. Cloud. La cérémonie, dite nuptiale, devant avoir eu lieu le 29, ces paris doivent être décidés, au moment où nos lecteurs apprendront qu'ils ont été faits.

Un vieux proverbe français dit qu'il n'*est chere que de vilain*. Il ne faut donc pas être étonné si les lettres, et les voyageurs venant de Paris, ne parlent que de la magnificence, de la somptuosité et du luxe qui doivent signaler cette époque. Les diamants, bijoux, robes, dentelles de la seconde Dame Buonaparté, montent à la somme de 18 millions tournois. Le lit nuptial, où la rose du Danube doit remplacer la marjolaine de la Malmaison, n'a pas moins de 12 pieds quarrés, et ressemble, dit-on, à un boudoir de fées, où il ne manquera que de l'amour. Les carrosses de la cour, les chambellans, les Dames d'atour, les grands laquais, les heiduques, les cardinaux, l'opéra, Talma, l'Abbé Maury, Batiste, Fontanes, Vestris, Talleyrand, Grassini, tout était en réquisition, tout a dû avoir des livrées neuves pour ce jour-là. Chacun a eu son rôle et l'a répété long-temps d'avance. Il n'y a pas jusqu'au futur qui n'ait répété le sien pour réaliser sa grande pensée; il a, dit-on, fait en dernier lieu plusieurs visites à sa ci-devant, pour lui demander de nouvelles leçons. On écrit que les tête-à-tête à la Malmaison ont quelquefois duré trois ou quatre heures, etc. etc.

Que va pourtant devenir dans ces entrefaites cette pauvre Joséphine, veuve d'un époux en vie? Elle se préparait à s'acheminer tristement vers l'Italie. Les uns disent qu'elle va vivre auprès de Lucien dans la marche d'Ancône; d'autres qu'elle va promener sa douleur dans le royaume de Naples, afin d'y être plus près de l'antre de la Sybille et des délices de Capoue; d'autres, qu'elle va à Milan pour faire ses adieux à la couronne de fer; d'autres, enfin, qu'elle a le projet de faire un cours d'antiquités à Rome! *Tous ces grands débris s'y consoleront entr'eux.*

Digitized by Google

Buonaparté a dans ces derniers temps, beaucoup chassé dans le bois de Boulogne, de l'avis des médecins mégalanthropogénésistes, un exercice modéré étant toujours favorable au jeu des organes pensants. Il a cependant eu le soin de faire fermer les grilles et portes de ce bois lorsqu'il prenait ce divertissement, ce qui a fait dire aux Parisiens, qu'il n'usait de cette précaution que pour que ses sujets ne le vissent pas *avec des daims.*

D'autres beaux esprits, s'apitoyant peut-être sur le sort de la bonne Joséphine, ont fait courir l'épigramme suivante sur les plaisirs de son époux :

Ses goûts sont d'une double classe,
Il aime sa femme *et la chasse.*

Nous parlerons une autrefois des actes de bienfaisance, des expiations, des libérations, et des autres feux d'artifice avec lesquels Napoléon a dû éblouir Paris et l'univers, pour commémorer l'époque où il aura reçu *la savonette à vilain.*

En attendant nous faisons connaître à nos lecteurs deux épigrammes grotesques qui ont été affichées à Paris ; et qui prouvent que la crainte et le respect ne vont pas toujours ensemble.

L'ogre corse, enyvré d'exploits,
Sous la griffe de qui nous sommes,
Mange par an deux cent mille hommes,
Et va partout *pondant* des rois.

Si l'Empereur faisait un ....
Geoffroi dirait qu'il sent la rose,
Et le Sénat aspirerait
A l'honneur de prouver la chose.

Digitized by Google

LETTRE

Sur l'Esprit et les Dispositions du Gouvernement Français, avec un Aperçu des Taxes et du Système de Finances de l'Empire Français, par un Américain récemment arrivé d'Europe.—(Un Vol. *in*-8*vo.* de 252 pages.)

La brochure dont nous offrons ici l'extrait au public, est une des plus intéressantes qui, depuis longtemps, ait paru sur les affaires de France. Qu'elle ait été publiée auparavant à Philadelphie ou écrite à Londres, c'est ce que nous ne rechercherons pas. Nous nous contenterons d'en extraire ce qu'il y a de plus curieux et de plus constaté sur l'organisation actuelle du gouvernement français et sur son système de finances.

L'Auteur de cette brochure envisage et explique très-bien la nature du pouvoir de Buonaparté. Il n'y voit, ainsi que nous l'avons souvent établi nous-mêmes dans le cours de nos observations sur les moyens qui ont élevé cet homme à un si haut degré d'influence, et sur les qualités qui l'y ont maintenu; il n'y voit, disons-nous, que le résultat du génie et de l'impulsion de la révolution primitive qui a mis en action toutes les passions et toutes les ressources du peuple français. " Ce n'est point, dit-il, entierement aux talents et au caractere du chef actuel de la France, quelqu'assortis qu'ils soient à sa situation, que nous devons attribuer les succès qu'il a obtenus depuis son accession. La direction était prise, l'impulsion était donnée. Il n'a fait que se mouvoir dans le sens de la marche régulierement établie avant lui, et à peine peut-on dire que sa violence ait surpassé celle qui est in-

Digitized by Google

hérente au système dont il est l'instrument. Il est vrai qu'il en a consolidé toutes les parties, qu'il en a raffermi et fortifié les ressorts, et qu'il a monopolisé le gouvernement de cet instrument colossal de conquêtes, avec un degré de talent et d'énergie qui le font ressembler au Jupiter de la fable, usurpant l'empire de Saturne. Mais cet homme, ainsi que ses prédécesseurs immédiats, est devenu conquérant autant par nécessité que par instinct. S'ils avaient licencié leurs armées, ils auraient commis une espece de suicide; et d'ailleurs cela leur aurait été impossible. Ils ne pouvaient pas non plus les concentrer dans les limites de la France; l'état de leurs finances offrait un obstacle insurmontable à cette alternative. Les recettes ordinaires ne pouvaient suffire à l'entretien d'une force militaire si colossale.... C'était donc en dépouillant les autres nations qu'ils pouvaient y pourvoir. Sous Buonaparté comme sous les Directeurs, la même connexion existe entre le système financier de la France et son système militaire. L'homme extraordinaire qui gouverne ce pays, est obligé d'adhérer à la maxime de Machiavel: qu'un prince ne doit pas avoir d'autre projet, d'autre pensée que la guerre." Quand Buonaparté ne serait pas porté par ses habitudes et ses affections à la mettre en pratique, il y serait forcé par le sentiment de sa propre existence, par la certitude qu'il n'a pas d'autre moyen de la conserver. Si la suprématie du pouvoir de la France dépend de l'organisation militaire de l'Empire, l'existence de l'Empereur repose sur l'appui de ses armées. Chaque mesure intérieure adoptée par Buonaparté, est donc collatérale avec cet objet principal. Il n'est pas dans son intention, et malheureusement pas de son intérêt, d'être aimé. Il sait que, dans une monarchie d'où le principe de l'honneur est banni, le lien de l'obéissance est extrémement faible, à moins qu'il ne soit fortifié par les transes

Digitized by Google

de la crainte..... L'activité extraordinaire de l'ambition de Buonaparté, la hardiesse de ses plans, et la rapidité avec laquelle ses entreprises se succedent, en ajoutant à l'éclat qui l'environne, écartent les périls intérieurs. Il ne laisse aucun intervalle de langueur pendant lequel on puisse organiser des conspirations; il ne donne aucune prise aux projets ambitieux des chefs de l'armée. Ses sujets sont retenus dans un état constant d'attente et d'étonnement. Des exploits éclatants et un pillage sans mesure constituent la politique nécessaire aussi bien que le but favori du moderne Charlemagne.....

" Dans toute l'étendue de la France, le bruit des préparatifs militaires étouffe tous les autres signes d'activité, et la soif des conquêtes paraît absorber tout autre désir. Dans la capitale toutes les facultés pensantes et agissantes que les individus ou les corps publics peuvent fournir pour contribuer au succès du plan général, sont employées et régularisées avec une soumission réelle et effective qui m'a toujours étonné. J'ai constamment vu de tous les côtés une unité de vues,—une activité à projetter et à réduire en système des plans d'ambition,—une impatience pour leur conclusion,—une assurance imperturbable de succès, presque incroyables, et beaucoup plus semblables aux effets d'une frénésie révolutionnaire qu'à ceux d'un concert entre l'ambition insatiable d'un tyran audacieux, et les talents actifs et les penchants naturels d'un corps d'esclaves tremblants. Depuis le commencement de la révolution particulierement, on a couvert l'Europe d'émissaires chargés d'étudier et de dessiner sa surface géographique. Le recueil de leurs travaux, déposé maintenant à Paris, a procuré au gouvernement impérial une connaissance du territoire des puissances étrangeres plus étendue et plus exacte que ces dernieres n'en possédaient elles-mêmes. *Le Dépôt de la Guerre* occupe, sans relâche, plusieurs centaines de commis à tracer

Digitized by Google

des cartes, et à rassembler des détails topographiques, pour servir aux projets militaires du gouvernement. Toutes les grandes terres d'Espagne étaient marquées et partagées long-temps avant l'invasion de ce pays—et l'on peut de même affirmer en toute sûreté que celles d'Angleterre sont également bien connues et déjà partagées.

" On tient avec soin l'idée de l'empire universel toujours présente à l'esprit du public. La domination future de la France sur les nations de la terre est proclamée avec emphase dans les chansons, sur les théâtres, et dans les discours publics de toute espece. Il n'y a pas jusqu'à ces créatures hâves et déguenillées qui le jour se traînent dans les rues et la nuit infestent les caves de Paris,—aux bannis rentrés sans moyens de subsistance, dont plusieurs sont d'un âge avancé et ont un extérieur décent, mais que la révolution a réduits à la mendicité, qui hantent le boulevard et les jardins publics pour y jouir des rayons du soleil et y puiser cette chaleur vivifiante que leur refuse la pauvreté dans leurs tristes repaires, et qui, par leur aspect égaré, excitent l'horreur et la compassion des étrangers—qui, tous paraissent oublier pour un moment leur misere, en anticipant les destinées brillantes de l'empire, et en voyant déjà en perspective Paris la métropole du monde. Les habitants de la campagne et des villes de province, dont la guerre rend la position misérable au-delà de toute expression, et qui appellent en secret toutes les malédictions du ciel sur leurs dominateurs, ne sont pas cependant (tel est le caractere de ce peuple extraordinaire) sans avoir leur part de l'avidité générale pour le pouvoir ; et lorsque le sentiment de leurs maux et de leur détresse ne les affecte pas trop fortement, ils consentent même à regarder comme un avantage personnel l'extension de l'influence et de la réputation nationale.

" L'Empereur des Français me paraît avoir

Digitized by Google

calculé avec une grande précision la nature et l'étendue de son pouvoir au dehors comme au dedans. Aussi long-temps que ses armées, instruments irrésistibles de sa volonté, restent entieres, il sait que l'étendard de la révolte ne peut pas être levé avec succès ni au dehors ni dans l'intérieur. Il dédaigne donc de faire attention aux murmures du mécontentement, et il s'embarrasse fort peu de la détresse individuelle ou des calamités générales que peut causer l'exécution de ses plans. Tant que ses troupes lui sont dévouées, et qu'il fait flotter ses drapeaux victorieux sur les parties les plus fortes de l'Europe, il voit qu'on ne peut pas former contre lui de combinaison qu'il ne puisse dissoudre à l'instant. " L'histoire, prouve," dit Mably, " que lorsqu'une nation est une fois devenue de beaucoup supérieure en force à ses ennemis, il est possible qu'elle soit détestée du monde entier, et cependant qu'elle réussisse dans ses entreprises."

" Le lecteur n'a qu'à consulter les pages de Polybe et les déclamations de Cicéron,* s'il veut apprendre quelles étaient les calamités auxquelles les Romains soumettaient les pays qu'ils faisaient passer sous leur joug, et quelle horreur ces pays avaient

---

(1) Difficile est dictu, quanto in odio simus apud exteras nationes propter eorum, quos ad eos per hos annos cum imperio misimus, injurias ac libidines. Quod enim sanum putatis in illis terris, nostris magistratibus religiosum, quam civitatem sanctam, quam domum satis clausam ac munitam fuisse? (Pro lege Manilià, cap. 22, 65.) Lugent omnes provinciæ: queruntur omnes liberi populi, regna denique jam omnia de nostris cupiditatibus et injuriis expostulant: Locus intra oceanum jam nullus est neque tam longinquus, neque tam reconditus qui non per hæc tempora, nostrorum hominum libido, inquitasque pervaserit (in Verrem Action, II lib. 3 cap. 89). Voyez aussi Polybe, 9e livre, pour un tableau des exactions de Rome, et Tite Live 1, 8, 11 et 10

Digitized by Google

généralement pour eux. Il éclatait des insurrections continuelles dans les provinces éloignées, mais elles ne servaient qu'à river les fers du vaincu, et à ouvrir aux vainqueurs de nouvelles sources de pillage. Ce sont des insurrections semblables que Machiavel conseille à son Prince de provoquer, " afin de fortifier sa grandeur, et de se faire des prétextes de rapine." Des soulevements partiels en Italie ou dans le Nord de l'Allemagne, ne pourront que contribuer de cette maniere au succès des plans de Buonaparté.

" La défense tumultueuse des Espagnols et les bravades des Portugais ne seront gueres plus formidables. Il frappe au centre ou au cœur de la puissance ennemie, et il est sûr que les extrémités ne tarderont pas ensuite à céder. Il sait parfaitement qu'un monarque que son pouvoir met à l'abri de la crainte d'une invasion, a le choix entre la paix et la guerre, et que le succès final d'une nation comme la France est assuré par les rapports, qui chaque jour se rapprochent et se consolident davantage, entre son organisation militaire et sa constitution sociale et politique."

En s'expliquant sur la guerre d'Espagne, sur l'horrible usurpation qui l'a produite, l'auteur manifeste une indignation qui prouve qu'il appartient à cette classe d'hommes éclairés que les succès de Buonaparté n'ont pas aveuglés au point de leur déguiser l'atrocité des moyens qu'il emploie toujours pour les obtenir. Mais nous ne sommes point de son opinion sur la prévoyance qu'il attribue à Buonaparté dans cette circonstance, sur cette exactitude, cette sûreté de calcul avec lesquelles il a marqué, dit-il, le moment de la subjugation totale des Espagnols. Nous croyons, ainsi que nous l'avons déjà observé, que Buonaparté s'était étrangement trompé sur le caractere de la nation espagnole, qu'il n'avait point prévu la résistance qu'il a rencontrée, qu'il avait mis une

Digitized by Google

aveugle précipitation dans les mesures qu'il avait préparées pour asseoir Joseph sur le trône de Ferdinand, et que dans tout le cours de sa carriere politique, il n'a pas éprouvé autant de disgrâces ni montré autant d'incapacité que dans cet acte préparé par une infame trahison et conduit ensuite avec impéritie. Il peut bien maintenant écraser du poids de sa puissance cette nation qui n'a pas su être unie dans sa courageuse résistance, il peut bien couvrir de ses armées ce territoire dont on n'a pas su fortifier ni conserver les principaux points de défense, mais il n'en restera pas moins prouvé que ce n'est qu'à mesure qu'il a éprouvé des revers qu'il a senti la nécessité de déployer des forces plus considérables, et que s'il réussit à opprimer cette nation, ce sera parce qu'il dispose non-seulement de la population armée de la France, mais de celle de toute l'Allemagne.

Voici ce morceau qui contient des détails intéressants.

" Maintenant je vais passer en revue sa conduite envers l'Espagne et les puissances du Nord, afin de faire ressortir davantage le véritable esprit de son gouvernement. Les idées que je vous soumettrai sur la faiblesse de ces puissances, serviront à confirmer ma proposition, savoir :—Que ce n'est pas sous l'ascendant de son génie militaire seul que le continent s'écroule, mais bien sous le poids colossal de l'empire dont il dispose.

" De toutes les usurpations retracées par l'histoire, il n'en est pas de plus odieuse, à raison de la perfidie systématique du plan, ou de plus révoltante à raison de la violence effrontée de l'exécution, que celle que nous avons vu récemment effectuer en Espagne. Il y avait dans cet événement un présage formidable, il était fait pour inspirer une si irrésistible conviction du vrai caractere et des vues du Gouvernement français, que d'abord il fut difficile de conce-

Digitized by Google

voir comment il n'avait pas réussi à allumer toute l'indignation et l'énergie dont pouvaient être encore susceptibles les nations de la terre. Mais l'usurpateur connaissait trop bien la puissance du charme sous lequel il retenait l'Europe pour être arrêté par cette crainte. Il connaissait également les ressources et les dispositions du peuple qu'il allait attaquer ; et si la tentative n'a pas encore entierement réussi, ce n'est pas qu'il en ait mal calculé les conséquences.

" Il y a plus de deux ans que, pendant mon séjour à Paris, j'eus occasion de connaître que ce plan était en agitation. On disait généralement dans les cercles que les Bourbons devaient être détrônés dans ce pays et qu'un Buonaparté devait être mis à leur place. Cette hypothese était ordinairement accompagnée de l'annonce prophétique de la chute inévitable de l'Autriche. Et tout cela dans un moment où les deux nations étaient unies avec la France ! lorsque l'Espagne, que M. Burke appelait dans le temps du Directoire " un des fiefs du régicide," devait être considérée, sous toute espece de point de vue politique, comme faisant partie des ressources de la France! Ce trait seul suffit pour montrer toute l'effronterie des politiques français, et l'idée qu'ils ont du caractere de leur gouvernement. Ils parlaient de la nécessité de *régénérer* l'Espagne, comme les historiens romains du temps des Caligula et des Néron parlaient avec indignation de l'esclavage dans lequel les barbares étaient retenus ! Trois ans avant la captivité de la famille Royale, l'Espagne était couverte soit d'émissaires français dont les instructions portaient de préparer le peuple à cet événement, soit d'ingénieurs et de dessinateurs de la même nation, qui étaient ouvertement occupés à lever des cartes du pays, à en examiner les positions fortes, et à évaluer le montant des dépouilles qu'on s'attendait à y saisir.

" Beauharnois, le frere aîné du premier époux de l'Impératrice, avait été envoyé comme ministre à

Digitized by Google

Madrid, afin de préparer le développement du plan. J'avais été lié avec cet homme, et j'avais pu juger de l'importance que son gouvernement attachait à sa mission. Il avait été pendant plus d'un mois à la veille de son départ, mais de jour en jour il était retenu par les arrangements et les délibérations qui se succédaient sans cesse. Beauharnois, quoiqu'intrépide et décidé, est d'un caractere doux et humain ; on le surnommait l'*inflexible* au commencement de la révolution, à raison de son attachement inébranlable à la cause de la royauté. Soit qu'on l'eût trouvé trop scrupuleux pour la place qu'il avait à remplir, soit qu'il n'eût pas voulu coopérer aux crimes qui se méditaient, il fut depuis remplacé par un agent plus docile. Le plan originel était de transporter la famille royale d'Espagne dans l'Amérique Méridionale, et de s'emparer de la couronne comme étant abandonnée. Ce projet dont il serait superflu d'expliquer ici les avantages, devait être exécuté, selon que les circonstances l'auraient indiqué, avec ou sans l'assistance des Anglais.

" On avait obtenu le consentement de Charles et de son épouse, mais l'opposition de Ferdinand et de ses conseillers intercepta cette fuite, et excita parmi la populace à qui l'évasion préméditée fut connue, l'alarme qui produisit les premieres commotions d'Aranjuez. La force immense que Buonaparté fit entrer prouve clairement qu'il avait fait, pour les prévenir ou pour les calmer, tout ce que la prudence pouvait suggérer. Si la détention de Ferdinand, lorsque de fausses protestations d'amitié l'eurent fait tomber dans ses filets, prouve qu'il n'est pas de rafinements ni d'artifices dont la dissimulation et la perfidie de Buonaparté ne soient capables, le massacre de trois cents personnes, que Murat fit réunir et fusiller sur la principale place de Madrid le lendemain de l'émeute du 2 Mai, montre également q'il n'est pas d'excès de cruauté, quelqu'atroce

Digitized by Google

qu'il soit, qui lui répugne quand il s'agit du succès de ses plans.*

" Nous ne devons pas supposer qu'en envahissant l'Espagne, Buonaparté n'ait cédé qu'à l'inquiete activité de son esprit et au désir d'agrandir sa famille. Il était guidé par d'autres motifs plus puissants : entr'autres, 1°. de satisfaire la haine inextinguible qu'il porte à toute la famille des Bourbons ; 2°. de ramasser sur-le-champ un immense butin, qui lui fournît un nouveau fonds à l'usage de ses officiers et de ses soldats ;† 3°. d'avoir plus complétement en sa possession les forces navales de l'Espagne, pour le succès de ses vues hostiles contre l'Angleterre. Quoiqu'il eût préféré sans doute de s'emparer sans résistance des ressources du gouvernement de l'Espagne, cependant, d'après son genre d'agression, il n'a pas

---

* Je tiens ce fait d'un témoin oculaire, qui fut un des premiers députés que les Espagnols envoyerent en Angleterre. Don André de la Véga, la personne que je cite ici, méritait la confiance la plus étendue, et se conciliait par son génie et l'amour qu'il portait à son pays, le respect de tous ceux qui le connaissaient, avant le mouvement qui a éclaté en Espagne, il était homme de loi dans les Asturies et méritait l'éloge que Cicéron faisait de Quintius Scevola, qui était, dit-il, le plus éloquent des hommes instruits et le plus instruit des hommes éloquents : *Turis peritorum eloquent eloquentium Turis peretissimus.*

† Sir Francis d'Ivernois parlant dans un de ses ouvrages de la maniere dont le Directoire employait les armées françaises, s'explique de la maniere suivante : " Peut-être les dirigera-t-il vers Madrid avant de leur faire repasser le Danube ; mais le repit ne peut pas être long dès que les armées républicaines auront relégué le Roi d'Espagne en Amérique, elles n'en seront que mieux en état de se mesurer avec l'Allemagne entiere ; c'est avec l'argenterie des églises de Tolede qu'elles s'empareront des mines de Kremnitz et du Hartz." Page 483, *Tableau Historique et Politique des Pertes que la Révolution et la Guerre ont causées au Peuple Français* 1799.

Digitized by Google

dû envisager cette résistance comme extrémement contraire à ses vues. Si le peuple s'était soumis sans résistance à l'usurpation, il aurait fallu trouver au moins l'ombre d'un prétexte pour organiser ce système de confiscation, de brigandage, de proscription qu'il peut adopter aujourd'hui pour châtier, dira-t-il, la rébellion ; et cédant à l'instinct qui dirige tout tyran avide et sanguinaire, il aurait lui-même créé des coupables, afin de punir le crime. Les fondements de son trône seront mieux cimentés dans le sang qu'ils ne l'auraient été par la soumission complete des Espagnols. Quel est l'esprit qui aura pu conserver son indépendance, quel est l'Espagnol qui sera resté debout au milieu de ces ruines immenses que ce triomphe va accumuler ; de ces ruines dont l'aspect détruira toute espece d'énergie en Espagne et dans tous les pays soumis à son joug ?

" L'Espagne une fois écrasée sous le poids de ses armes, sera, conformément à ses menaces, traitée en pays conquis et déclarée la proie légitime de la grande nation, à la clémence de laquelle on déclarera qu'elle a perdu toute espece de droits, en résistant à l'accomplissement de ses vues bienfaisantes. Les dénonciations déjà lancées contre les Grands d'Espagne dont l'opulence est un objet de convoitise, le partage de leurs propriétés parmi ses officiers, ne sont que les premiers progrès de ce système de régénération auquel l'Espagne, si follement récalcitrante, va être soumise, sous l'influence douce et salutaire de ses philantropiques agresseurs. J'ai vu, parmi nous, des hommes doués d'assez d'intelligence, envisager l'abolition de l'inquisition et la destruction des couvents comme le résultat de cette haine que Buonaparté a toujours manifestée pour la tyrannie et la superstition. Ces mêmes personnes, si elles avaient vécu du temps d'Henry VIII, l'auraient aussi loué, d'après le

Digitized by Google

même motif, d'avoir aboli les fondations religieuses dans son royaume et d'en avoir déposé les richesses au trésor royal. Le moderne champion de la liberté religieuse et politique, est toutefois allé plus loin, car dans un article de la constitution qu'il a façonnée pour l'Espagne, il a substitué à l'inquisition une police semblable à tous égards à celle de Paris et formée dans le même moule."

Nos lecteurs verront sans doute avec intérêt la manière dont l'auteur exprime la sensation que le mouvement des Espagnols a produite en Angleterre, et l'élan généreux qui, à cette nouvelle, se manifesta dans toutes les classes du peuple anglais. Il ne manque rien à ce morceau pour la vérité des détails, la chaleur du tableau et la vigueur de l'expression, et c'est ici que nous regretons de ne pouvoir rendre avec exactitude toutes les beautés de l'original.

" J'étais en Angleterre au commencement de la lutte des Espagnols, et je fus témoin des progrès de l'opinion publique en leur faveur, non seulement dans la capitale, mais encore dans tout le pays. Jamais nation n'a présenté un spectacle plus touchant ni plus sublime, n'a déployé une élévation de caractere plus analogne au rang élevé dans lequel la plaçait un événement si inattendu. Quels qu'aient été les calculs d'intérêt qui ont pu occuper les délibérations des ministres, et je suis persuadé qu'ils ne les ont jamais regardés que comme un objet secondaire, rien de semblable ne s'est manifesté dans l'essor spontané de la masse de la nation. Indignation profonde à l'aspect des outrages sans exemple essuyés par la nation Espagnole, pitié touchante pour ses souffrances; tels furent les sentiments qui alors animerent toutes les classes de ce peuple généreux et magnanime, et qui produisirent un enthousiasme non moins ardent que s'il

Digitized by Google

eût été lui-même la victime. La Reine Elisabeth et ses sujets ne montrerent et n'éprouverent jamais un ressentiment plus vif, lorsque les cours de France et d'Espagne conspirerent à Bayonne pour attaquer ses états et renverser son trône, que celui que les Anglais ont manifesté, à l'aspect de projets semblables, formés dans la même ville, contre l'Espagne, si long-temps l'instrument volontaire des complots tramés pour opérer sa destruction.

" L'arrivée des premiers députés des Asturies jeta le pays dans un délire d'espérance et de joie, non pas à raison des avantages que l'Angleterre pouvait attendre du mouvement qui commençait, mais parce qu'un rayon de lumiere avait percé l'obscurité profonde qui enveloppait le continent, et promettait d'éclairer tout l'horizon politique; et parce qu'enfin on entrevoyait la possibilité de venger les droits de la justice et de l'humanité, sur ce même théâtre où ils avaient été si audacieusement violés et foulés aux pieds. Il y avait dans cette commotion nationale, quelque chose de consolant pour ceux qui apprécient encore la dignité de notre espece, et surtout pour ceux qui, comme moi, n'ayant vu que l'état actuel de l'humanité, auraient pu regarder les actes de dévouement qu'on trouve dans l'histoire des nations, comme autant de déclamations fabuleuses, et les modeles qu'elle offre à notre admiration comme des especes de romans philosophiques.

" Les annales du monde nous présentent plusieurs exemples de nations opprimées par des ennemis étrangers ou domestiques, sollicitant des secours de la magnanimité d'un peuple puissant; ces exemples ne sont nulle part plus frappants que dans les annales de l'Angleterre. Qu'on se rappelle que ce fut Elisabeth qui appelée à faire triompher les droits de la justice, et entourée de sujets qui deman-

Digitized by Google

daient à hauts cris son intervention gratuite, fit usage de son pouvoir pour garantir l'indépendance de la Hollande, et arracher les Pays-Bas à la tyrannie désolante du Duc d'Alva ; que Guillaume, devint le seul refuge du Nord de l'Europe, et que, secondé par la généreuse sympathie et les idées libérales de son peuple, fit échouer les projets ambitieux de la France, et rendit l'Angleterre, selon l'expression de M. Burke, l'arbitre de l'Europe et l'ange tutélaire de la race humaine. Mais quelle qu'ait été dans ces deux périodes, son élévation, l'attitude dans laquelle elle se trouva, lorsque, l'Espagne implora pour la premiere fois des secours de sa générosité, fut infiniment plus grande, plus imposante qu'a aucune autre époque de son histoire. La nature de la lutte qu'elle a long-temps soutenue, l'état déplorable du continent ; la situation relative dans laquelle l'Espagne se trouvait auparavant avec elle, les griefs et l'état de faiblesse des suppliants, l'importance des résultats que l'emploi heureux de ses forces pouvait produire, tout répandait sur cette conjoncture un intérêt, que jamais aucune vicissitude de fortune, jamais aucun aspect des affaires humaines n'a été capable d'inspirer. Le gouvernement et le peuple luttaient de zele et de libéralité dans la surabondance de secours qu'ils voulaient prodiguer à la cause Espagnole, et ils offraient un tableau que toujours la race humaine aimera à contempler. Je fus témoin de l'effet qu'il produisit sur les députés, qui étaient plutôt accueillis comme des libérateurs que comme des suppliants. Souvent ils versaient des larmes de reconnaissance et de joie et ils paraissaient plus affectés par la nature de leur réception, que par la contemplation de cette scene incomparable de félicité publique et individuelle, de cette vigueur et de cette indépendance de l'esprit national, et de ces institutions morales et politiques qui placent l'Angleterre à une si grande distance des autres nations européennes."

Digitized by Google

Dans un moment où la Russie va devenir l'objet des attaques immédiates de Buonaparté, qui n'a formé une liaison étroite avec l'Autriche que pour réaliser plus sûrement ses projets contre le Nord, il n'est pas indifférent de connaître ce que l'auteur de la lettre, qui paraît avoir profondément étudié la situation relative de la France et de la Russie, dit des ressources et de la politique de cette dernière puissance. Nous désirerions sans doute que, malgré ses fautes, ses erreurs et son impardonnable complicité avec l'oppresseur des nations, l'Empereur Alexandre eût plus de moyens réels pour lutter contre lui; mais nous croyons justes les calculs de l'auteur de la Lettre, et nous pensons avec lui que, depuis un demi-siecle, on a beaucoup exagéré les forces d'un Empire qui, il y a cent cinquante ans, était peuplé de sauvages et gouverné par des barbares, et dans lequel on remarque à côté des mœurs les plus corrompues, les habitudes les plus anti-sociales; et à côté des efforts et des succès de la civilisation, tous les usages qu'elle reprouve, et cette servitude des classes inférieures qu'elle tend à détruire quoique le gouvernement Russe y puise tous ses moyens militaires.

" Toutes mes recherches, dit l'auteur, pendant mon séjour dans l'étranger sur le véritable caractere et sur le montant des moyens militaires de la Russie, ont fini par me convaincre qu'ils avaient toujours été jugés plus considérables qu'ils ne le sont réellement. Ses moyens maritimes ne sont quasi d'aucun service dans une guerre avec la France, et dans le fait, ils sont totalement nuls pour lui faire une réputation de force sur l'Océan. Une nation qui ne possede aucunes colonies éloignées, qui manque de bons matelots, qui n'a point de pêcheries considérables, et qui ne possede pas une assez grande étendue de côtes pour familiariser ses sujets avec les dangers de l'Océan, ne peut aisément créer une marine, qui

Digitized by Google

puisse la rendre formidable aux autres grands états maritimes de l'Europe. Les progrès rapides qu'a faits la Russie depuis le regne de Pierre-le-Grand, ses victoires sur les Turcs, quoique dues à l'ignorance et à la pusillanimité des généraux Ottomans et à l'insubordination de leurs troupes, ses projets gigantesques d'ambition, et l'immense étendue de son territoire, qui est en réalité, une cause de faiblesse, ont ébloui les yeux des hommes, et fait faire les hyperboles les plus extravagantes sur ses ressources militaires et pécuniaires.

" C'est uniquement sur ces ressources-là qu'il faut qu'elle compte, pour soutenir une lutte avec la France ; et je suis bien convaincu qu'elles ne suffiront pas pour la sauver. J'ai lu avec attention les opinions de ceux qui ont écrit sur l'état de ses finances, et sur son mode de recrutement avant la révolution française ; et lorsque je pense aux difficultés que le gouvernement russe avait à surmonter par rapport à l'un et à l'autre, je suis toujours étonné des efforts qu'il a eus à faire, quoique je les croie fort exagérés. Catherine a toujours cherché à faire illusion au dehors à cet égard par l'audace et l'éclat de ses entreprises : mais ces entreprises exigeaient rarement plus d'une ou deux campagnes ; et encore avec tout le secours d'un pouvoir absolu, elle ne put jamais percevoir un revenu égal à celui des puissances du second rang en Europe. Il fallait qu'elle tirât ses armées de l'intérieur au moyen de levées lentes et pénibles. Ces levées, en affaiblissant la population, opéraient une réaction extrêmement funeste sur la prospérité générale d'un pays qui, plus que tout autre, exige une grande économie d'hommes, et qui plus que tout autre a besoin que les bras ne soient pas arrachés à sa laborieuse culture. La force militaire de la Russie était en outre énervée par les séditions répétées de la soldatesque, par la fréquence des conspirations de cour et des commo-

Digitized by Google

tions populaires ; maux auxquels le gouvernement russe est encore exposé, et qui entraveront toujours l'exécution d'un plan de guerre régulier.

" Le progrès naturel de sa force, l'extension de son commerce, l'expansion des arts de la vie civilisée, et l'amélioration de son système d'administration intérieure depuis trente ans, l'ont certainement placée dans des circonstances plus favorables et augmenté considérablement ses ressources. Mais si on les compare avec celles de la France, on y trouve un déficit irrémédiable. Ses moyens de finance ne peuvent pas davantage soutenir la comparaison. Outre que le fait est positif, on se convaincrait encore de cette infériorité par un calcul reconnu par tous les auteurs qui ont écrit sur l'arithmétique politique : que mille habitants concentrés dans une lieue quarrée, peuvent supporter plus du double des taxes de cinq cents disséminés sur la même surface, et qu'il coûte beaucoup moins de peines et de frais pour leur perception. Le produit de l'industrie privée et du revenu national, même sans différence de sol ni de climat est, dans un espace donné, uniformément dans une proportion plus grande que celle de la population. Je ne pose ce principe qu'afin de faire voir clairement les difficultés que la Russie doit éprouver dans ses affaires de finance. Le montant de son revenu est une chose de peu d'importance lorsqu'on examine ses moyens de lutter avec la France. L'impossibilité où elle est de réparer avec promptitude une grosse perte en hommes, le manque de bons officiers, et les défauts de son organisation militaire, sont les points de comparaison les plus décourageants.

" La guerre, telle que l'ennemi la fait aujourd'hui, n'est pas principalement, comme autrefois, une question de finances, mais bien une question de population. C'est là aujourd'hui la grande ressource. On ne peut plus évaluer la force d'un état opposé à la

Digitized by Google

France, que par l'étendue de son territoire, et par les facilités que ses institutions lui donnent de manier sa population. La premiere partie de cette évaluation est d'autant plus exacte, que plusieurs écrivains calculent qu'une population de six millions d'hommes, concentrés dans un petit espace, est égale à une de vingt-quatre, répartis sur une grande surface. La vérité de cette observation s'applique surtout aux opérations militaires d'un pays qui fait une guerre défensive. Quiconque réfléchit sur la maniere dont la population russe est disséminée, et songe à la nécessité où est le gouvernement Russe d'entretenir une armée permanente dans l'intérieur, afin d'y maintenir la tranquillité, sentira la justesse des remarques qui précedent, et sera convaincu, que quelques subsides que pût fournir l'Angleterre à la Russie, celle-ci, après quelques défaites un peu séveres, manquerait de troupes.

" L'éloignement de la Russie ne servira point à la protéger, lorsque les puissances intermédiaires auront été subjuguées. La France se précipitera alors sur ses frontieres, avec toute l'accession de force en nombre d'hommes, en argent et en influence, que lui procurera l'autorité illimitée qu'elle possédera sur les territoires adjacents. L'acquisition de la Finlande, de la Galicie, ou de quelque portion de la Turquie que Buonaparté, pour satisfaire l'aveugle ambition d'Alexandre, lui aurait promis, loin d'ajouter aux forces de la Russie, ne tendrait qu'à multiplier ses embarras en étendant ses frontieres, tandis que les Suédois, les Polonais, les Turcs, les Persans et même les Chinois, tous limitrophes de ce vaste empire, seraient mis en mouvement pour seconder les attaques de son implacable ennemi. Durant la derniere guerre de la Russie, Buonaparté avait certainement le projet d'ériger un royaume de Pologne, sous son influence immédiate, afin de favoriser l'exécution de ses autres plans sur le Nord. Murat, le

Digitized by Google

Roi de Naples actuel, devait tenir le nouveau sceptre. Le soir du jour où la victoire de Friedland fut annoncée à Paris, la princesse Murat eût une nombreuse assemblée à son palais, où elle fut saluée reine de Pologne par les fonctionnaires publics présents. La répugnance des Polonais et le consentement qu'Alexandre donna à la création du royaume de Westphalie, prévinrent l'exécution de ce plan. Il est assez curieux que dès 1745 les Français avaient formé un plan semblable. Une députation de Nobles Polonais fut envoyée de Varsovie à cette époque pour offrir au Prince de Conti les vœux du peuple pour son élection éventuelle à la couronne.*

" Les soumissions qu'Alexandre s'empressa de faire à Tilsit, et les événements de la guerre qui se termina par la paix ignominieuse de ce nom, viennent à l'appui de ce que je viens de dire. Les représentations des officiers britanniques qui accompagnaient les armées russes, et particulierement celles de Lord Hutchinson, prouvent que les armées russes n'ont jamais été en état de lutter avec succès contre les forces des Français. Elles étaient inférieures en nombre, elles manquaient d'officiers, d'union parmi les généraux, et d'un *commissariat* bien réglé, département qui, chez les Russes, est misérablement mal monté. Les préparatifs pour cette lutte sanglante étaient si chétifs que les troupes russes, sur leurs propres frontieres, eurent plus à souffrir que leurs ennemis de l'inclémence des saisons et de la rareté des provisions. Les plus clairvoyants et les plus expérimentés des officiers que je viens de citer, virent dès le commencement qu'il n'y avait de chance de succès, que dans les hasards

* Politique de tous les Cabinets. Lettre du comte de Broglie à Louis XVI, tom. 1.

Digitized by Google

de la fortune, dans les talents isolés de Benningsen, et dans le caractere courageux, hardi et persévérant du soldat russe. Ils ne virent jamais rien qui leur fît croire que les ressources du gouvernement russe pussent lui permettre de résister à plus d'une campagne malheureuse.

"Les divisions dans le cabinet russe, et la prépondérance d'une faction française à St. Pétersbourg qui domine aujourd'hui les conseils nationaux, constitue en outre une grande source de faiblesse. Le parti français a subjugué l'esprit d'Alexandre, en lui persuadant que ses moyens sont impuissants, et corrompu ses principes, en lui faisant des tableaux spécieux des avantages qu'il doit retirer de l'alliance de la France. L'opposition actuelle en Angleterre a assuré que ce qui avait éloigné le monarque russe de la politique britannique, c'était l'horreur que lui avait inspirée l'expédition contre Copenhague. Mais le témoignage de Lord Levison Gower a prouvé sans réplique que la rupture était décidée long-temps avant cet événement, et qu'elle avait été amenée par la terreur que les armes françaises avaient inspirée et par les espérances flatteuses dont Buonaparté avait bercé l'imagination d'Alexandre. La guerre inique que ce dernier a faite depuis cette époque contre la Suede et sa coopération avec Buonaparté lors de la derniere guerre contre l'Autriche, prouvent assez que les consciences ne sont pas tout-à-fait aussi scrupuleuses en Russie que l'opposition voudrait le faire croire."

Une des parties les plus intéressantes, et sans doute la plus utile de ce pamphlet, est celle où l'auteur réfutant toutes les exagérations que le gouvernement de Buonaparté publie, depuis dix ans, sur l'état prospere des finances de la France, sur les progrès des manufactures, sur le bonheur et l'aisance des individus, décompose les couleurs

Digitized by Google

dont est enluminé ce tableau fantastique, et en présente un dont la réalité est aussi hideuse pour les observateurs politiques que la fiction de l'autre était séduisante, pour des hommes qui s'obstinent à vanter les talents uniques de Buonaparté pour l'administration. Tous les calculs que présente l'auteur, sont extraits de documents authentiques, et des rapports du Ministre des Finances lui-même, toutes ses conjectures dérivent des observations les plus justes, des principes les plus sages, et surtout d'une connaissance profonde de l'économie politique. Nous pouvons assurer, sans crainte d'être démentis, que ce pamphlet est le premier où la vérité, présentée sans emphase, frappe par le seul secours de l'évidence, et éclaire par les seuls moyens de l'analyse.

" Lors de l'accession de Buonaparté au pouvoir, la France offrait dans son intérieur un tableau de misere et de ruine, qui n'a peut-être pas d'exemple dans l'histoire. Pour se convaincre de cette vérité, il suffit de lire les rapports des préfets et les discours des fonctionnaires publics, qui ont été publiés depuis avec l'autorité de ce gouvernement lui-même. La tempête révolutionnaire avait balayé toutes ces institutions salutaires, ces branches de l'économie domestique que l'expérience a prouvé être les seuls moyens nutritifs d'un état, les seuls qui conviennent aux véritables intérêts de l'homme, dans ses relations politiques et sociales. Le chef actuel de la France ne reçut en héritage de ses prédécesseurs d'autres ressources, organisées systématiquement, ou susceptibles d'être employées sur-le-champ, que celles qui l'ont mis en état de répandre un déluge de calamités sur les autres peuples du continent, sans soulager celles de la nation qu'il gouverne. Le seul remede qui convînt aux blessures de la France, était la paix; seule elle pouvait produire un nouveau système de morale et d'habitudes, et

Digitized by Google

établir la prospérité publique et particulière sur sa véritable base, savoir, une population industrieuse se procurant avec facilité ses moyens de subsistance.

" On a beaucoup parlé des améliorations produites par les nouveaux dominateurs de la France, malgré les guerres continuelles et sanglantes dans lesquelles ils ont été engagés. Mais ceux qui connaissent les vrais principes de la législation, ne croiront jamais, malgré les témoignages les plus positifs, qu'un gouvernement constamment occupé de projets de conquêtes étrangeres et d'agrandissement personnel, aurait pu réussir dans quelques années à réformer tous les abus de l'administration intérieure dans un pays aussi étendu que la France. Ainsi donc on ne croira pas facilement ce qui a été si pompeusement avancé, qu'elle a été tirée d'un abîme profond de souffrances et de miseres, pour jouir non-seulement d'une condition supérieure à celle qu'autrefois elle avait dû à l'administration des Bourbons, mais encore à celle de toutes les autres nations Européennes. De tous les phénomenes recueillis par l'histoire, celui-là serait sans doute le plus étonnant. Mais comme les erreurs dont le public est imbu ne se rectifient pas aisément, et que celle-ci conduirait à d'autres beaucoup plus dangereuses, je me propose de consigner ici quelques observations détaillées sur l'état intérieur de la France, telles que je les ai recueillies il y a moins de deux années. Ce que je vais établir produira une conclusion toute opposée à l'assertion que je viens de citer. Le despotisme a toujours présenté le même aspect en quelque temps ou dans quelque pays qu'il ait existé.

" Ceux qui s'extasient sur le bonheur comparatif de la France sous la nouvelle dynastie, vantent beaucoup les prétendues améliorations introduites dans le système financier de ce pays. C'est sur cette partie de son économie domestique que je me pro-

Digitized by Google

pose en conséquence d'attirer votre attention. J'ai indiqué plus haut les rapports qui existent entre le caractere militaire et les ressources financieres du gouvernement français ; ce que je vais ajouter développera encore mieux cette connexion.

La dilapidation des finances avait fourni aux démagogues français un sujet fécond d'invectives contre l'ancien gouvernement. Un déficit, qui était loin d'être considérable, avait sans cesse été représenté par eux comme un mal auquel on ne pouvait rémédier que par un nouvel ordre de choses. Les ministres de Louis XVI s'étaient occupés avec assiduité et de talent aux réformes qu'exigeait ce département ; et si on leur avait laissé continuer leurs travaux, ils n'auraient laissé aucun sujet de plainte à la nation. Pour justifier cette assertion, j'en appelle à l'ouvrage précieux de Necker sur les finances, que j'ai eu occasion de comparer aux états publiées par l'administration actuelle de France. L'assemblée constituante avait sagement agi en détruisant les branches les plus odieuses du revenu public et en purifiant ses autres sources. Mais dans tout le cours de la révolution, il n'y a pas même eu l'ombre d'un système régulier, quoi qu'on ait dit et publié à ce sujet. Pendant six années, les recettes du trésor n'ont monté annullement, suivant Ramel qu'à quinze millions sterling.

" Le même écrivain déclare avec emphase qu'il n'ose pas calculer jusqu'où allaient les dépenses. Les gouvernements révolutionnaires ne se soutenaient pas seulement, eux et leurs armées, par des ruses et par la fraude, comme des *chevaliers d'industrie*, mais comme des voleurs de grand chemin, en volant à force ouverte. Rien ne présente un tableau plus curieux et plus étonnant que l'histoire des expédients et des sacrifices au moyen desquels les finances de la république furent alimentées, et de la misere déplorable ainsi que de l'effrayante confusion qui en

Digitized by Google

ont été le résultat.* Leur influence sur la morale publique a été aussi désastreuse que leur action sur les sources de la prospérité publique et particuliere.

" Lors de l'établissement du gouvernement consulaire, on annonça qu'il allait s'occuper immédiatement du soin de rétablir l'ordre dans les finances et de diminuer le fardeau des contributions. Bientôt se développa sous ses auspices un système qu'on entoura de toute la solemnité des formes, et qui fut introduit avec les plus pompeuses promesses. Tandis que ces nouveaux chefs du gouvernement annonçaient avec ostentation ce qu'ils ne se proposaient pas d'exécuter, savoir : la réduction des dépenses dès la premiere année, ils avaient soin de briser le seul frein qui eût retenu jusques-là le pouvoir exécutif dans l'administration du revenu public. . . . . .

---

* Je renvoie le lecteur à ce sujet à l'ouvrage de Ramel : " Histoire des Finances de la République."

(La Suite au Numéro prochain.)

FIN DU VINGT-HUITIEME VOLUME.

On souscrit chez M. PELTIER, 7, Duke Street, Portland Place.
De l'Imprimerie de Vogel et Schulze, 13, Poland Street, Londres.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google